uction entend
ısième fois
relli-Braumont

RENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 081 — 44 PAGES — MERCREDI 29 juin 1977

Le 1er juillet
le SMIC sera porté
à 9,58 F ou 9,60 F

LIRE PAGE 44



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m., Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 30 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

## ULLETIN DE L'ÉTRANGER

# Madrid face au nationalisme catalan

C'est sans doute avec une cer-
ine surprise, mais aussi avec
ıe très grande satisfaction que
Catalans auront appris que
Adolfo Suarez avait reçu lundi
ir 27 juin, à Madrid, M. Joseph
aradellas, président de la Géné-
lité en exil.

Agé de soixante-dix-huit ans,
tant toujours gardé d'initiatives
tempestives pendant ses lon-
es années d'exil en France,
ucieux avant tout de contribuer
rétablissement du statut d'au-
nomie de 1932, M. Taradellas
t, aux yeux de tous, le succes-
ur de Luis Companys, fusillé
1940 à Barcelone, par Franco
qui croyait fusiller la Cata-
gne », ainsi que le rappelait
ec émotion samedi dernier
Endreu Abello, député de Bar-
lone et ancien membre du
uvernement de la Généralité
ant la guerre civile.

Patriarche digne et intègre,
Taradellas est le symbole
une Catalogne qui entend
conquérir à tout prix son auto-
mie, et est le dépositaire d'une
galité républicaine brisée par
force des armes franquistes.
n retour à Barcelone a été
clamé pendant la campagne
ctorale par les formations poli-
ques catalanes qui avaient
ait le rétablissement du statut
autonomie comme seule thème
combat. Dès le lendemain de
victoire aux élections du
juin, M. Joan Reventos, leader
parti socialiste catalan, a pris
nitiative de se rendre à Madrid
ur plaider la cause de M. Ta-
rellas auprès du roi et de
Suarez.

M. Reventos avait demandé
un passeport diplomatique soit
ordé au président de la Géné-
lité en exil, afin que ce dernier
isse assister aux réunions de
semblée des députés et des
ateurs élus en Catalogne le
juin. Ce passeport n'avait pas
core été remis samedi à
Taradellas, qui n'a donc pas
se rendre à Barcelone pour
e présent à la première assem-
e des parlementaires catalans.
ux-ci ont, à cette occasion
nnelle, renouvelé leur désir
voir M. Taradellas présider
rs réunions.

M. Suarez a manifestement
féré une opération plus
ète, mais de nature à donner
sfaction à l'opinion publique
alane. En recevant directe-
nt M. Taradellas à la Moncloa,
chef du gouvernement fait un
e qui apparaîtrait audacieux
M. Santiago Carrillo n'avait
déjà été invité la semaine
ière à une réception au
is royal par Juan Carlos. Il
ige en tout cas une nouvelle
les susceptibilités de certains
s de l'armée et il flatte le
onalisme catalan. Mais cette
arche habile et généreuse
plique pas que le gouverne-
t espagnol puisse accepter
édiatement le rétablissement
statut de 1932.

Taradellas a précisé à l'is-
de l'entretien de Madrid qu'il
s'installerait pas à Barcelone
i longtemps que la Généralité
erait pas rétablie. Cette res-
ation d'un gouvernement
nome, dont les compétences
ces restent à définir et à
cier avec Madrid, est reven-
ée par tous les parlemen-
s catalans, y compris ceux
ont été élus sur des listes
Union du centre de M. Sua-
Même M. Lopez Rodo, ancien
stre de Franco et député de
ance populaire, est mainte-
d'accord sur ce point, bien
s'oppose encore, par prin-
au retour ès qualités de
Taradellas.

ce à une telle unanimité, le
ernement de Madrid ne peut
résister bien longtemps. Les
eurs exceptionnels accordés
à M. Taradellas devraient
iser la négociation rapide
nouveau statut d'autonomie
en toute hypothèse, devra
approuvé par les Cortès.



# LA RECHERCHE D'UN RÈGLEMENT AU PROCHE-ORIENT

## WASHINGTON : le gouvernement estime qu'Israël devrait se retirer de Cisjordanie

### Inquiétude à Jérusalem

**Les Etats-Unis estiment qu'un règlement du conflit du Proche-Orient implique qu'Israël se retire de la Cisjordanie, tout autant que des autres « fronts » du Sinaï, du Golan et de la bande de Gaza. Tel est le principal point du communiqué diffusé le lundi 27 juin par le département d'Etat et qui a suscité, rapporte André Scémama de Jérusalem, de vives inquiétudes dans les milieux officiels israéliens.**

Bien qu'il ne comporte aucun élément nouveau, le communiqué du département d'Etat — note-t-on à Jérusalem — survient à trois semaines de la visite du premier ministre israélien, M. Menahem Begin, à Washington, et constitue une sorte d'avertissement : le président Carter insisterait pour qu'« *aucun territoire, y compris la rive occidentale du Jourdain, ne soit exclu automatiquement des questions à négocier* ».

M. Begin affirmait dernièrement que « *tout sera négociable à la conférence de la paix* ». Cependant, les déclarations de ses ministres, en particulier du général Dayan, le chef de la diplomatie israélienne, indiquaient nettement que l'Etat juif n'avait pas l'intention de livrer la Cisjordanie à un « *pouvoir étranger* ».

Le premier ministre a déclaré lui-même mardi qu'il est faux de penser qu'Israël doit évacuer les territoires, en vue d'éviter une guerre et de sauver ainsi la vie de nombreux Israéliens. C'est le contraire qui est vrai, a-t-il souligné, car évacuer la Cisjordanie serait mettre en danger l'existence même de l'Etat d'Israël.

« *La déclaration du département d'Etat*, déclare-t-on dans les milieux officiels israéliens, *n'est pas faite, à première vue, pour faciliter la recherche d'un règlement, compte tenu des espoirs déraisonnables qu'elle va susciter dans le monde arabe.* »

Le ministre français des affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud, a déclaré pour sa part à la revue *Middle East*, paraissant à Londres, que le président Carter avait « *adopté l'attitude qui était celle de la France et est devenue celle des Européens, lorsqu'il a reconnu que les Palestiniens devaient avoir une patrie et qu'ils devaient participer à la conférence de Genève* ». M. de Guiringaud s'est en outre prononcé en faveur d'un embargo sur les envois d'armes au Proche-Orient, mais seulement après la conclusion d'un règlement.

#### Satisfaction dans les capitales arabes

● Au Caire les milieux proches du gouvernement égyptien se félicitent de la déclaration américaine qu'ils jugent « *très positive* ».

● A Amman, le quotidien officieux *Al Destour* estime que la prise de position de Washington est sans précédent dans les annales des rapports israélo-américains. « *Cela prouve*, écrit le journal, *que les pressions exercées par les extrémistes juifs sur le président Carter sont restées sans effet. (...) La position énergique des Etats-Unis montre que le gouvernement de Washington recherche sérieusement un règlement à la crise du Proche-Orient.* »

*(Lire page 4 le texte de la déclaration américaine.)*

## LONDRES : le Conseil européen examine les perspectives de négociation

*M. Giscard d'Estaing quittera Paris pour Londres mercredi 29 juin, à l'issue du conseil des ministres, pour participer au conseil européen, qui se réunira jusqu'à jeudi en fin de matinée dans la capitale britannique — pour la dernière fois avant que la présidence ne passe à la Belgique, à partir de juillet. Les chefs d'Etat et de gouvernement des Neuf examineront, entre autres questions, les perspectives de négociation au Proche-Orient ; ils pourraient adopter une résolution sur cette question. De retour à Paris, jeudi, M. Giscard d'Estaing signera la loi sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel et prononcerait à cette occasion une allocution radio-télévisée.*

Le texte des Neuf sur le Proche-Orient ne serait ni aussi ambitieux ni aussi détaillé que celui qu'ils avaient mis au point le 31 janvier et qui finalement avait été publié non par ses auteurs, mais par le quotidien égyptien *Al Ahram*... Il se bornerait à souhaiter la poursuite de la recherche d'un règlement négocié, mais pourrait aborder aussi la question des droits des Palestiniens. Le texte du 31 janvier reconnaissait que l'un de ces droits était d'exprimer une « *entité nationale* ».

*(Lire la suite page 4.)*

# Les dépenses de l'État augmenteront d'environ 12 % en 1978

## L'équilibre budgétaire sera difficile à réaliser

**Les dépenses de l'Etat qui seront inscrites dans le budget pour 1978 sont maintenant fixées. Elles représentent une progression d'environ 12 % par rapport au budget de 1977 rectifié. Des efforts particuliers sont prévus pour la justice, la culture, la jeunesse et les sports, l'environnement, les affaires étrangères. Les créations d'emplois, plus nombreuses cette année, atteindront le total de 25 000. Les tarifs des entreprises publiques augmenteront d'environ 6 %, sauf ceux de la S.N.C.F. qui seront relevés nettement plus, pour empêcher le déficit des chemins de fer de s'aggraver.**

**Les recettes de l'Etat pour 1978 ne seront fixées qu'au début de septembre, mais il apparaît dès maintenant que l'équilibre budgétaire sera très difficile à atteindre sans effort fiscal supplémentaire.**

**Au cours d ucomité des prix de lundi, M. Villain, directeur des prix au ministère de l'économie et des finances, a confirmé la décision prise par le gouvernement de taxer les prix à la production et à l'importation des articles textiles qui bénéficient des mesures de sauvegarde ; ce blocage ne prévoit aucune dérogation. Il en va de même pour le café et le cacao.**

*(Lire page 39 l'article d'ALAIN VERNHOLES.)*

# Accommodements...

Il y a le ferme propos, et puis les accommodements avec le ciel. M. Raymond Barre, qui a réussi à tenir à peu près le même langage de septembre à fin juin, va-t-il en changer ? Il ne faudrait pas trop se fier aux apparences pour l'affirmer, même si l'approche des vacances et le combat politique tendent à assouplir les actions du premier ministre. Cela dit, le degré de sensibilité de l'opinion est tel que les plus légères inflexions de la politique gouvernementale peuvent passer pour des changements de cap.

Recevant M. Bergeron, M. Giscard d'Estaing a compris que, si l'on fermait l'oreille une fois de plus aux arguments de Force ouvrière, la « politique contractuelle », qui fut l'une des grandes conquêtes du temps des vaches grasses mais reste un flambeau, dans le secteur public et nationalisé, se dissoudrait complètement, avec des risques qui pouvaient ne pas être qu'électoraux.

En annonçant à M. Bergeron qu'il accepte la reprise des négociations, le premier ministre ne fait pas qu'une « bonne manière », en récompense de l'obstination du leader syndical. Ayant toujours dit qu'il serait un défenseur de la « politique contractuelle », il fallait bien qu'il se mît un jour en accord avec ses paroles.

Reste à savoir ce que le gouvernement mettra au jeu de la négociation. Cela n'a pas paru négligeable à M. Bergeron. Mais dire qu'un « nouveau cours » règne à Matignon, voilà qui serait bien imprudent.

PIERRE DROUIN.

*(Lire la suite page 39.)*

# Les nationalisations aujourd'hui et demain

## I. — COMPROMIS OU SEUIL MAGIQUE ?

par GILBERT MATHIEU

*« A quinze nationalisations, on serait réformiste, et révolutionnaire à seize ?... »* La boutade de M. Mitterrand, il y a dix-huit mois, masquait, derrière l'humour, l'un des différends sérieux de la gauche ; le plus grave, sans doute, de ceux qui séparent sur le sujet le P.S. et les radicaux de gauche du parti communiste.

Ce dernier veut désormais ajouter à la liste des nationalisations prévues depuis cinq ans par le programme commun quatre holdings sidérurgiques (1), le groupe pétrolier C.F.P.-Total et Peugeot-Citroën. Pour MM. Mitterrand et Fabre, il ne saurait être question d'allonger de six noms le catalogue de 1972. Mais, comme le P.C. affirme qu'en avançant cette suggestion il n'ajoute en réalité qu'une seule firme (Peugeot) à la liste initiale, l'opinion risque de s'y perdre un peu.

Pourquoi donc neuf groupes en 1972 ? Pourquoi d'autres aujourd'hui ? Et qu'est-ce que cela changerait ? C'est à ces questions qu'il faut répondre pour commencer, sans oublier, bien sûr, les conséquences que pourrait avoir — ou ne pas avoir — la fameuse « petite phrase » autorisant, dans le texte de 1972, les salariés d'une entreprise à proposer la nationalisation de celle-ci.

Le chiffre de neuf nationalisations retenu en 1972, en plus de celle du crédit, a été le fruit d'un difficile compromis entre le P.C. et le P.S. Les communistes auraient préféré une liste de vingt-cinq groupes, dont *l'Humanité* avait d'ailleurs cité les noms (2). Ces « *vingt-cinq féodaux* », le P.C.F. les avait choisis en fonction de critères tirés de son analyse de la société économique contemporaine.

### Les critères

Ce qui, selon lui, confère à une branche industrielle le caractère de « *secteur-clé* » dans l'économie française, c'est tout à la fois son poids global, sa capacité à investir massivement (l'« accumulation monopoliste ») et à financer cet investissement, son importance dans le commerce mondial, son niveau technique et scientifique élevé, enfin son rôle dominant aussi bien sur des branches situées en aval que sur des secteurs placés en amont. Sur ces bases, les économistes communistes estimaient en 1972 que devaient être nationalisées en priorité une douzaine d'industries et, parmi celles-ci, les vingt-cinq firmes citées plus haut.

La revue spécialisée du P.C. l'avait expliqué à l'époque avec force détails (3). On retrouve d'ailleurs la trace de cette analyse dans l'exposé des motifs du chapitre que le programme commun consacre aux nationalisations. Il y est dit que devraient être transférés d'« *emblée* » à la collectivité les groupes industriels occupant une position stratégique dans les « *secteurs-clés* » de l'économie, c'est-à-dire ceux qui « *contrôlent des branches essentielles pour le développement* » du pays, les « *centres d'accumulation capitaliste qui dominent... certaines productions* », les « *sociétés vivant sur fonds publics* », enfin les firmes qui exercent « *des fonctions collectives* » assurant des « *biens fondamentaux* ».

*(Lire la suite pages 40 et 41.)*

(1) Denain-Nord-Est-Longwy (qui contrôle notamment Usinor, 41 000 salariés, et Vallourec, 16 000, et qui possède 47,5 % de la Solmer de Fos, 6 000 salariés). Marine-Wendel (46,7 % de Sacilor, 49 000 salariés, contrôle de la Sollac, de Dilling en Sarre, de Perembal, de Giegier, de Nozal...). Chiers-Châtillon (15 000 salariés, notamment à Longwy, Isbergues, Biache). Empain-Schneider (plus de 100 000 salariés dans la sidérurgie fine, la métallurgie nucléaire, la mécanique, les travaux publics, les chantiers navals...).

(2) Les neuf groupes du programme commun plus Schneider, Usinor-Vallourec, Wendel-Sidelor, Le Nickel-Penarroya, Michelin-Citroën-Berliet, la C.F.P., Peugeot, Hachette, Matra, Turboméca, Radiotechnique, Babcock-Atlantique, Chantiers de l'Atlantique, Chantiers de La Ciotat et Ciments Lafarge (*l'Humanité* du 12 juin 1972).

(3) *Economie et politique*, nos 215 (juin 1972) et 216-217 (juillet-août 1972). Lire notamment les articles de M. Alexis Cousin.

## Le Burundi
## An XV de l'indépendance

« NOUS PROPOSONS DE MORALISER LE SYSTÈME POLITIQUE » déclare au « Monde » le colonel Bagaza chef de l'État

*(Lire pages 11 à 16.)*



## AU JOUR LE JOUR

### Attelages

*Si les partis de l'union de la gauche étaient d'accord sur tout, il n'y aurait pas besoin de trois partis : un seul suffirait, et il est possible que certains y songent.*

*Ce serait peu souhaitable : un attelage à trois va plus vite qu'un seul cheval. Peu importe que l'un veuille galoper et un autre aller au pas, pourvu qu'ils tirent tous dans la même direction, en l'occurrence vers la gauche.*

*L'avantage de savoir de quel côté on va, c'est qu'on a des chances d'y aller. L'opposition aurait tort de ne pas en profiter, sans quoi elle se condamnerait, comme la majorité, soit aux jeux en rond du manège, soit à l'écartèlement.*

ROBERT ESCARPIT.

## ART CONTEMPORAIN A KASSEL

# La Documenta à l'heure allemande

Un beau matin, les gens de Kassel ont vu le derrick planté au milieu de la Friedrichplatz : un sculpteur américain, Walter de Maria, l'avait fait planter là pour forer un trou de 1 kilomètre de profondeur. Toute la ville parle de ce chantier dont le trépan fonctionne nuit et jour. Un étudiant l'a photographié et invite les passants à exprimer leur opinion sur cette œuvre d'art. Car le trou, que nul n'a encore vu et ne verra jamais en son entier, est une sculpture. C'est l'une des œuvres « monumentales » présentées par la sixième Documenta, qui vient de s'ouvrir au Fridericianum et à l'Orangerie de Kassel.

Depuis plus de vingt ans, la Documenta est devenue l'institution qui, tous les quatre ans, fait le point sur l'art contemporain. Elle établit un bilan et, en même temps, tente de dégager les tendances naissantes.

Ordinairement, les gens de Kassel n'en prenaient connaissance qu'après l'ouverture des salles des vieux palais transformées en galeries d'exposition. Cette fois, ils ont pu suivre sa mise en place depuis le début. Non sans raison : une part significative des nouvelles tendances est illustrée par la « sculpture environnementale » que l'on a dispersée à travers la ville — un passage souterrain est éclairé par une sculpture au néon de l'Américain Dan Flavin — et à travers le grand parc romantique qui déroule ses frondaisons sur un parcours de 3 kilomètres.

Cette « nouvelle sculpture » change les données de la statuaire traditionnelle, avec ses références anthropomorphiques et la frontalité de son image.

JACQUES MICHEL.

*(Lire la suite page 29.)*







# EUROPE

## LE DÉBAT SUR L'EUROCOMMUNISME

### « Il faut s'attendre à une série d'intrigues visant les P.C. d'Espagne, de France et d'Italie » estime M. Santiago Carrillo

Madrid (*A.F.P., A.P., Reuter.*). — M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste d'Espagne, a répété lundi 27 juin, au cours d'une conférence de presse, que son parti ne renoncerait pas à l'eurocommunisme malgré les attaques de Moscou et qu'il espérait que les instigateurs de celles-ci « *retrouveraient leur bon sens* ». Le dirigeant communiste a estimé qu'« *il fallait s'attendre à une série d'intrigues visant les partis communistes d'Italie, de France et d'Espagne, tous trois favorables à l'indépendance vis-à-vis de Moscou* ».

M. Carrillo a proposé aux dirigeants soviétiques de discuter publiquement avec eux de leurs divergences. Il a annoncé que la presse communiste espagnole publierait intégralement l'article de *Temps nouveaux*, avec les commentaires du parti, « *afin que le public ait connaissance des deux sons de cloche et puisse se faire sa propre opinion* » et a invité ses « *amis soviétiques à suivre la même méthode* ».

● *A Lisbonne*, M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste portugais, a défendu lundi les thèses soviétiques hostiles à l'eurocommunisme et critiqué à nouveau M. Santiago Carrillo. « *Nous avons de sérieux doutes quant à la façon de penser de Santiago Carrillo* », a-t-il déclaré.

### « L'Unita » : la réalité est riche de diversités

De notre correspondant

Rome. — L'« affaire Carrillo » embarrasse les communistes italiens. Ils cherchent, d'une part, à la relativiser et à retarder leurs propres commentaires sur le livre du secrétaire général du P.C.E. ; mais, d'autre part, ils se sentent eux-mêmes attaqués et ne veulent pas donner l'impression de fuir le débat ni de laisser tomber un parti qui leur est proche. D'où l'abondance des articles et déclarations publiés à Rome depuis trois jours et le caractère un peu vague de leur contenu.

*L'Unita* du mardi 28 juin reproduit de larges extraits de la conférence de presse de M. Carrillo et de son interview au *Monde*. Ces citations sont accompagnées d'un éditorial sans signature intitulé : « *L'eurocommunsime*, Temps nouveaux *et nous.* » On y lit notamment que le P.C.I. est « *en désaccord profond aussi bien avec le ton de l'auteur (soviétique) qu'avec certaines de ses affirmations* ». Il ne veut cependant pas « *entrer au cœur du livre de M. Carrillo — ce sera fait ailleurs* » et estime que cet ouvrage est « *un élément de réflexions et de discussions plutôt que l'exposition d'une « doctrine » de l'eurocommunisme* ». Une doctrine qui d'ailleurs, pour les communistes italien, n'« *existe pas* », pas plus que n'existe « *un centre d'organisation ni une codification globale* [de l'eurocommunisme], *même si des documents très significatifs ont été adoptés par les partis intéressés sur une base bilatérale* ».

Avant de juger « *contradictoires* » ou « *anachroniques* » certaines affirmations de *Temps nouveaux*, l'organe officiel du P.C.I. affirme : « *Nos observations concernent avant tout la forme de la prise de position de* Temps nouveaux *qui ne facilite certainement pas la recherche et l'échange d'idées au sein du mouvement. Elle risque même d'exaspérer les divergences existantes. Mais la forme est reliée, semble-t-il, à une incompréhension de la réalité du mouvement lui-même tel qu'il est aujourd'hui : une réalité faite de diversités, qui sont le signe de son ampleur, et qui l'enrichissent. Prendre pour point de départ le monolothisme qui n'existe pas, et exiger sur cette base un alignement ne signfie pas œuvrer pour l'unité, mais au contraire exaspérer les divisions. Il convient plutôt de partir de la reconnaissance des différences si l'on veut tendre à les dépasser.* »

#### Une délégation du P.C.I. à Moscou

La délégation du P.C.I. qui partira pour Moscou mercredi 29 juin comprendra MM. Gian Carlo Pajetta, Paolo Bufalini et Emanuele Macaluso. La durée de son séjour serait encore indéterminée. Interviewé par *la Repubblica*, M. Pajetta a nié que son parti jouerait un rôle de médiation entre les Espagnols et les Soviétiques : « *Ce sont des partis adultes qui n'ont pas besoin d'être guidés par d'autres.* »

ROBERT SOLÉ.

### « Die Welt » : l'Allemagne est-elle « encerclée par le sud » ?

**Il manquait une analyse à toutes celles que suscite le concept d' « eurocommunisme », celle des tenants du Reich. Non pas du IIIe Reich national-socialiste, mais du Saint-Empire romain germanique, catholique, et liant l'ethnie à la nation. C'est la notion qui inspire un très long article publié le 18 juin par « Die Welt », sous la signature d'un correspondant allemand à Rome, M. Alfons Dalma. Nous en donnons ci-dessous quelques extraits.**

**Cette interprétation trouve déjà ses applications politiques (ou ses inspirations ?) dans les ailes droites des partis chrétiens démocrates de l'Europe alpine. M. Franz-Josef Strauss en est le meilleur représentant. En Italie même, l'instrument de la lutte contre l'eurocommunisme est le parti populaire sud-tyrolien (S.V.P. Sudtiroler Volkspartei), représenté par trois députés à la Chambre italienne. Ces derniers mois, certains de ses leaders ont menacé de déclencher un mouvement de sécession si le P.C.I. arrivait au pouvoir à Rome. Le congrès que le parti a tenu à Bolzano, les 25 et 26 juin, n'a pas entériné explicitement cette menace.**

L'article de M. Alfons Dalma développe une thèse nouvelle sur l'eurocommunisme italien en particulier. Sous le titre « L'Allemagne est-elle encerclée par le Sud ? L'eurocommunisme menace une symbiose culturelle façonnée par les siècles », il écrit notamment :

« *Il doit être bien établi que l'eurocommunisme menace de dépouiller l'Europe séculaire des derniers restes et des fondements de son existence chrétienne, de la priorité qu'elle accorde dans son développement à la dignité humaine comme à la liberté individuelle et créatrice. La prééminence des mécanismes collectifs, la réalisation d'une hégémonie culturelle liée à la domination d'une classe ne sont pas seulement deux hypothèses conduisant à la désertification culturelle d'une civilisation européenne fondée sur la diversité et la dialectique dynamique et créatrice ; elles n'ouvrent pas seulement la voie à une harmonisation, voire à une uniformisation, avec le système oriental, qui a déjà divisé l'Europe en deux ; elles menacent aussi le reste de cette Europe d'une nouvelle partition (...).*

» *L'Italie et l'Allemagne — c'est si évident que c'est devenu un lieu commun — ont été liées par une étrange dialectique de l'histoire à chaque période et à chaque grande mutation culturelle et sociale : elles ont été, tour à tour, porteuses du rêve romain d'unification européenne, et pôles de chaque tentative de division de l'Europe. Dans l'Europe d'aujourd'hui, l'Allemagne libre est un modèle de capacité fonctionnelle, d'efficacité. (...) Ce modèle centre-européen allemand est actuellement la cible du socialisme latino-européen venu d'Italie, et de sa prétention radicale à constituer une nouvelle planche de salut. suite, l'eurocommunisme — et, à sa suite, l'eurosocialisme — sont cependant des forces à la fois nées du changement et porteuses de changement en d'autres points du monde. (...)*

» *Ce schisme européen néo-marxiste, considéré d'un strict point de vue historique, vient tard, et même fort tard. Ses perspectives historiques ont évolué à la fois au mépris et sous l'influence du dogme. Même un Herbert Marcuse l'a bien dit :* « La classe ouvrière de notre époque n'est pas » une classe révolutionnaire. Les » travailleurs des nations capitalistes avancées ne peuvent plus » être assimilés au prolétariat au » sens marxiste. » *Le marxisme latino-européen se situe ainsi à contre-courant des événements, à l'heure du progrès social : l'homme dé-prolétarisé d'aujourd'hui ne trouve plus son accomplissement dans un collectivisme qui fut jadis le rêve d'avenir du prolétaire.* »

### LE P.C. BELGE NE S'ESTIME PAS CONCERNÉ

(*De notre correspondant.*)

Bruxelles. — Dans une interview au *Drapeau rouge*, l'organe du parti communiste de Belgique, M. Van Geyt, président du P.C.B., et M. Claude Renard, président du conseil régional wallon du parti, évoquent « *la nouvelle polémique apparue ces derniers temps à propos de l'eurocommunisme, notamment dans les colonnes de* Temps nouveaux ».

« *Nous avons*, disent les deux personnalités communistes, *connaissance de cette polémique, dont le* Drapeau rouge *a fait état, en lui donnant d'ailleurs une place démesurée. Notre parti n'est pas concerné par les accusations de* Temps nouveaux. *Celles-ci ne contribueront certes pas à clarifier un débat qui reflète la complexité et la grande variété des problèmes qui se posent aujourd'hui au mouvement communiste international. Mais il faut ajouter que notre parti ne s'est réclamé à aucun moment de la formule « eurocommunisme ». Son vingt-deuxième congrès a souligné que la consolidation des bases de la solidarité internationale dépendait avant tout de l'efficacité de l'action des forces ouvrières et démocratiques dans chaque pays.*

» *Pour contribuer à cette consolidation, les partis communites doivent déterminer leur politique en toute indépendance et, s'il existe des divergences entre eux, nous souhaitons qu'ils les expriment dans le langage qui convient à des alliés et non à des adversaires. Or, la formule eurocommunisme ne coïncide pas avec cette conception. Elle nous paraît confuse et équivoque. C'est pourquoi, sans la considérer comme un slogan de l'impérialsime, nous ne l'avons pas reprise à notre compte.* »

### Allemagne fédérale

## Le terrorisme a diminué en 1976

### estime le ministre de l'intérieur

De notre correspondant

Bonn. — M. Maihofer, ministre fédéral de l'intérieur, a présenté lundi 27 juin le traditionnel rapport de l'Office de protection de la Constitution (qui correspond aux Renseignements généraux français), qui fait le point sur les « *activités subversives* » en R.F.A. Le rapport s'attache aussi bien aux actions des agents étrangers (ceux des pays considérés comme « hostiles ») qu'à celles des terroristes ou des extrémistes de droite et de gauche.

Comme chaque année, le ministre de l'intérieur constate que « *les extrémistes de gauche ne constituent aucun danger concret pour l'existence de la République fédérale* ». M. Maihofer s'élève contre la tendance à qualifier de « *communistes* » tous les membres des organisations d'extrême gauche, mais il dénonce en même temps le danger des « *fronts populaires* » dans les universités, où, estime-t-il, les organisations d'étudiants proches des partis démocratiques ne craignent pas de coopérer avec les communistes.

Selon le rapport, le nombre des extrémistes de droite a diminué de 10 % de 1975 à 1976 ; ils ne sont plus que dix-huit mille, dont la moitié dans le parti N.P.D. A l'extrême gauche, on trouve deux cent quarante-trois groupes ou groupuscules rassemblant cent dix mille membres. Avec quarante mille adhérents, le parti communiste orthodoxe (D.K.P.) est l'organisation la plus importante. Le ministère de l'intérieur considère que ce parti continue d'être dirigé de Berlin-Est, dont il aurait reçu 30 millions de deutschemarks en 1976.

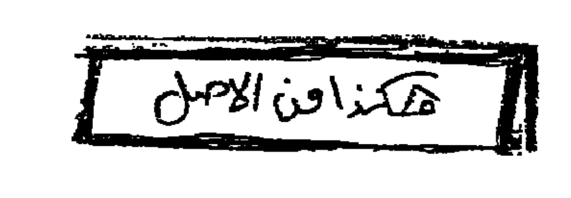
Le nombre des actes de terrorisme est en diminution : on en a compté trente l'an dernier, contre quarante-six en 1975 ; c'est le niveau le plus bas depuis 1972. Mais M. Maihofer a souligné que la coopération internationale croissante des terroristes laisse craindre de nouveaux attentats, soit en R.F.A., soit contre des institutions allemandes à l'étranger.

Selon le ministre de l'intérieur, 1 944 « *extrémistes de gauche* » sont employés dans la fonction publique (dont 72 % dans l'enseignement), malgré les « *interdictions professionnelles* » ; on y trouve aussi 533 extrémistes de droite.

Enfin, le rapport confirme que la République fédérale est toujours un terrain de prédilection pour les agents des pays socialistes, et en particulier pour ceux de la République démocratique allemande. De nouvelles méthodes de lutte contre l'espionnage ont cependant permis l'arrestation en 1976 de quarante-huit agents (dont trente-trois travaillaient pour la R.D.A.).

Les partis de la coalition gouvernementale voient dans la publication de ce rapport une raison supplémentaire de manifester leur hostilité à de nouvelles lois contre la « *subversion* ». Au contraire, l'opposition chrétienne-démocrate accuse M. Maihofer d'avoir « *enjolivé la situation* » pour refuser le durcissement du code pénal qu'elle propose.

DANIEL VERNET.



# EUROPE

## Union soviétique

Cofondateur du groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki

### M. Orlov sera jugé pour « diffamation de l'U.R.S.S. »

De notre correspondant

Moscou. — La carotte et le bâton : c'est la méthode que les autorités soviétiques continuent d'appliquer — avec une nette préférence pour le bâton — aux contestataires. Une semaine après l'octroi du visa de sortie à plusieurs activistes juifs (notamment M. Marc Azbel, qui attendait son visa depuis cinq ans, et M. Benjamin Fain, qui attendait le sien depuis trois ans), on a appris que M. Iouri Orlov, l'un des fondateurs du groupe de surveillance pour l'application des accords d'Helsinki, qui avait été arrêté le 10 février dernier et dont on était sans nouvelles depuis, sera jugé pour « diffamation de l'Union soviétique ». Il risque une peine maximum de trois ans de prison. Cette information a été communiquée à sa femme, qui avait été convoquée le lundi 27 juin par le juge d'instruction chargé de l'affaire. Mme Irina Orlov a refusé de répondre aux questions qui lui étaient posées.

M. Orlov, un physicien de cinquante-deux ans, avait fondé, il y a un an, le groupe pour la surveillance des accords d'Helsinki. Sur les onze fondateurs de ce groupe, deux seulement sont encore en liberté à Moscou ; les autres ont été ou arrêtés ou autorisés à quitter l'Union soviétique. M. Orlov avait été exclu en 1956 de l'Institut de physique théorique et expérimentale de Moscou, pour avoir préconisé, au cours d'une réunion du parti communiste, une libéralisation du régime. Jusqu'en 1972, il avait dû travailler dans un institut d'Erivan, en Arménie. C'est alors qu'il avait été élu membre correspondant de l'académie des sciences de cette République. En 1972, il avait pu trouver de nouveau du travail à Moscou, à l'institut de magnétisme terrestre, mais il en fut chassé un an plus tard pour avoir envoyé une lettre défendant M. André Sakharov à M. Leonid Brejnev. Depuis 1973, il était sans travail.

Un autre dissident, M. Nicolas Roudenko, devait passer en jugement ce mardi 28 juin. M. Roudenko, un écrivain de quarante-six ans, a été arrêté à Kiev au mois de février dernier ; il avait créé une section ukrainienne du groupe de surveillance des accords d'Helsinki. On ignore encore les charges retenues contre lui.

D'autre part, Mme Tatiana Khodorovitch a été convoquée lundi par un juge d'instruction de Moscou. Mme Khodorovitch, une linguiste âgée de cinquante-cinq ans, administre depuis février dernier le fonds d'aide aux familles des prisonniers politiques qui avait été créé en grande partie grâce à certains droits d'auteurs, dont ceux de Soljenitsyne. Ce fonds était géré auparavant par Alexandre Guinzbourg, un ami de l'écrivain ; M. Guinzbourg a été arrêté au début de l'année et on pense qu'il pourrait être jugé pour infraction à la réglementation sur les devises étrangères. Mme Khodorovitch avait lancé un appel la semaine dernière en faveur du fonds d'aide qui serait menacé d'épuisement en raison de la réglementation soviétique : sur cent dollars envoyés de l'étranger, les autorités soviétiques en retiennent environ quarante-cinq.

JACQUES AMALRIC.

● *La défense des droits de l'homme dans les pays de l'Est* sera le thème d'un meeting, mercredi 29 juin, à 20 h. 30, à la Mutualité, à Paris, sous la présidence de M. Claude Bourdet. Il sera particulièrement question de la situation, en Tchécoslovaquie, des signataires de la Charte 77 privés de leur emploi, au sujet desquels le Bureau international du travail va enquêter (*le Monde* du 25 juin), et en faveur de qui il sera lancé un appel à l'opinion de gauche.

### Le « blasphème » d'un portraitiste officiel de M. Brejnev

Correspondance

Moscou. — Le ministère de la culture de l'Union soviétique a annulé la rétrospective consacrée au peintre Iliya Glazounov qui aurait dû s'ouvrir le lundi 27 juin à la maison centrale de l'artiste à Moscou. Cette exposition avait déjà été retardée d'une semaine et avait été précédée d'une campagne publicitaire pour le moins *inhabituelle. Le peintre* — un personnage ambigu qu'il est très difficile de situer politiquement — *a refusé que l'exposition* ait lieu s'il ne pouvait y présenter une toile monumentale (3 × 6 mètres) qui s'intitule *les Mystères du vingtième siècle* et qu'il estime être « l'œuvre maîtresse » de sa carrière.

Conçue comme une vaste fresque, cette toile qui prétend prôner un retour aux valeurs de la Russie éternelle met en scène, sous un Christ majestueux, de nombreux personnages qui ont été bannis depuis longtemps ou récemment de l'histoire officielle soviétique : Nicolas II tenant dans ses bras le cadavre ensanglanté du tsarévitch, Raspoutine, Lénine, dans les flammes de la révolution, la tête couverte de pansements, Trotski assassiné, Staline sur son lit de mort, serein dans un bain de sang, Khrouchtchev dansant la gigue sur un énorme canon, une chaussure à la main, Soljenitsyne en costume de prisonnier aux côtés de Matriona... La décadence est représentée par le *Carré noir* de Malevitch, Picasso, un Sartre simiesque et grimaçant, Armstrong et sa trompette, Kennedy vu à travers la lunette d'un fusil, Marilyn Monroe, les Beatles, une strip-teaseuse anonyme, etc.

Etant donné le côté nettement « blasphématoire » et provocateur de cette toile d'une qualité picturale médiocre — jamais les artistes non officiels n'ont songé à aller aussi loin — il était évident depuis longtemps que le ministère de la culture n'accepterait jamais de l'exposer. *Depuis* plusieurs mois pourtant Glazounov avait pris contact avec les correspondants *occidentaux* de Moscou et leur confiait volontiers qu'il s'opposerait à l'ouverture de l'exposition *si* sa toile était refusée. Ce qui fut fait lundi, pour *« manque de culture et de maturité »*.

Agé de quarante et un ans, Glazounov s'était fait une réputation de peintre anticonformiste et de « chantre » de la terre russe à la fin des années 50. Il se spécialisa ensuite, avec l'accord au moins tacite des autorités, dans les portraits de diplomates et de personnalités étrangères, comme Gina Lollobrigida, Visconti, Maria Casarès, Edgar Faure, Louis Joxe, Allende, le roi du Laos, celui de Suède, Indira Gandhi, le président Kekkonen, le peintre mexicain Siqueiros, soupçonné d'avoir trempé dans l'assassinat de Trotski. Il fit même un portrait officiel de M. Leonid Brejnev, dont les reproductions sont toujours en vente pour la somme modique de 10 kopeks. Un film de quarante minutes lui a été consacré et a été projeté aussi bien à la télévision soviétique que dans les cinémas commerciaux de Moscou.

NICOLE ZAND.

## Grande-Bretagne

### *Les libéraux proposent un nouvel accord de gouvernement aux travaillistes*

De notre correspondant

Londres. — Le parti libéral a défini, lundi 27 juin, les conditions dans lesquelles il a accepté de continuer à soutenir le gouvernement de M. Callaghan pendant la prochaine session parlementaire qui s'ouvrira à l'automne. La prolongation de ce qu'on appelle ici le « pacte lib-lab » est, en effet, indispensable au maintien au pouvoir des travaillistes, qui n'ont plus de majorité stable à la Chambre des communes.

L'accord actuel, qui a été conclu au mois de mars entre le premier ministre, M. Callaghan, et le leader libéral, M. David Steel, comprend trois points essentiels : adoption par les Communes du projet de loi sur les élections directes au Parlement européen ; promesse du gouvernement de rouvrir le débat sur la dévolution de pouvoirs à l'Écosse et au Pays de Galles ; conclusion d'un accord satisfaisant avec les syndicats en vue de limiter les hausses de salaires pendant une troisième année.

Un peu trop hâtivement négocié alors que l'existence du cabinet Callaghan était menacée, cet accord s'est heurté, depuis, à de nombreuses résistances au sein du groupe parlementaire libéral.

La stratégie du leader libéral consiste à démontrer que son parti exerce une influence réelle sur le programme et l'attitude du gouvernement travailliste. Les dirigeants du parti, qui se sont réunis pendant deux jours dans un grand hôtel londonien, ont ainsi élaboré une nouvelle série de propositions qu'ils ont présentées lundi à M. Callaghan.

Ce « programme commun », qui doit encore faire l'objet de négociations détaillées, comporte notamment l'arrêt des économies touchant le budget de la défense, l'abandon de tout projet de nationalisation, une réduction sensible de la fiscalité, un système de participation dans l'industrie qui ne serait pas dominé par les syndicats, des mesures d'assistance en faveur des petites entreprises, l'extension des droits civiques, une réforme de la loi qui protège les « secrets officiels », une aide aux jeunes familles désireuses d'acquérir un logement, une meilleure protection des consommateurs par le moyen d'un contrôle plus sévère des monopoles, et une action plus énergique contre le chômage.

La plupart des propositions libérales sont formulées en termes assez souples pour n'être pas inacceptables aux yeux des travaillistes modérés. En matière de nouvel accord salarial, le leader libéral se contenterait d'un engagement assez général — non chiffré — par lequel les dirigeants syndicaux promettraient de modérer leurs revendications. Mais les libéraux exigent que les termes du nouvel accord soient entérinés par le groupe parlementaire travailliste, et il paraît assez douteux que M. Callaghan puisse faire approuver un nouveau « pacte lib-lab » par la gauche du Labour, qui a toujours été opposée à une telle alliance.

JEAN WETZ.

## Portugal

### M. Lopes Cardoso n'entend pas créer un nouveau parti socialiste

De notre correspondant

Lisbonne. — La Fraternité ouvrière ne deviendra pas un parti politique, a garanti M. Lopes Cardoso, leader de cette association, créée au mois de février dernier, et qui regroupe des éléments liés à l'aile gauche du P.S. Une telle formule, a-t-il précisé, serait *« nuisible à l'intérêt des travailleurs »*.

Dans son discours de clôture de la première rencontre nationale de la Fraternité ouvrière, qui a réuni dans la capitale portugaise, les 25 et 26 juin, trois cents adhérents, M. Cardoso a vivement attaqué le gouvernement de M. Soares. Selon lui, le leader du P.S. s'écarterait de plus en plus du programme approuvé par le congrès du parti en décembre 1974.

*« Je sais bien qu'un programme ne peut pas être accompli dans un délai de trois ou quatre ans,* a déclaré l'ancien ministre de l'agriculture. *Mais, dans le cas présent, ce qui nous sépare de la direction du P.S. n'est pas une question de rythme : ce sont les objectifs poursuivis par l'actuel gouvernement. »*

Deux ministres ont été vivement critiqués : celui du travail et celui de l'agriculture. Ce dernier, M. Barreto, a été accusé de vouloir mettre un terme à la réforme agraire de 1975.

M. Cardoso s'est également insurgé contre la manière dont le gouvernement aurait accepté un prêt de 750 millions de dollars, récemment décidé lors d'une réunion, à Paris, des représentants de plusieurs pays, parmi lesquels les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale : *« Les conditions imposées par le Fonds monétaire international mettent en danger notre indépendance nationale »*, a-t-il estimé.

Au cours de la rencontre, plusieurs orateurs ont souligné la nécessité de renforcer la capacité d'action de leur association. Pour certains, celle-ci devrait s'organiser à l'image du CERES français. L'inconvénient d'une telle formule serait, évidemment, d'écarter tous les membres de la Fraternité ouvrière qui sont des « indépendants de gauche ». Aussi cette organisation entend-elle être un *« mouvement d'intervention »* dans les domaines syndical, culturel et politique, refusant à la fois *les « modèles stalinien et sociaux-démocrates »*.

Dans les trois prochaines semaines, les projets de loi sur la réforme agraire, le droit de grève, le plan à moyen terme, l'organisation des commissions de travailleurs et la fixation des indemnités aux anciens actionnaires des entreprises nationalisées, seront probablement discutés par les députés. Le gouvernement socialiste devra faire face à des attaques venues tant de la droite que de la gauche. Néanmoins, il est peu probable que les députés proches de M. Cardoso jouent un rôle très actif dans la contestation au cabinet de M. Soares. Ils peuvent, certes, souhaiter le départ de tel ou tel ministre. Mais, tout comme les principales forces de gauche, ils ne semblent pas croire à la possibilité d'une *« alternative démocratique »* au gouvernement actuel.

JOSÉ REBELO.

## Italie

### NOUVELLE RÉUNION DES PARTIS SUR UN PROGRAMME D'ACTION GOUVERNEMENTAL

De notre correspondant

Rome. — Les délégations des six partis de l'« arc constitutionnel » (démocrate-chrétien, communiste, socialiste, social-démocrate, républicain et libéral) devaient se réunir à nouveau ce mardi 28 juin pour se mettre d'accord sur une sorte de plus grand dénominateur commun pour le programme d'action du cabinet Andreotti. Leurs divergences restent grandes, notamment en matière économique : les « experts » réunis à plusieurs reprises depuis vendredi dernier ne seraient pas parvenus à concilier les positions des uns et des autres. Malgré ces obstacles persistants et les craintes des communistes qui redoutent « des manœuvres » de dernière heure, il est cependant probable que les négociations seront conclues avant la fin de la semaine.

Déjà maigre, l'accord risque de perdre un peu plus de poids, compte tenu des conditions posées par certains partis. C'est ainsi, par exemple, que les républicains prendraient leurs distances avec le plan économique et ne souscriraient qu'aux mesures sur l'ordre public, l'enseignement et les collectivités locales. De leur côté, les socialistes prononceraient un « oui » du bout des lèvres et refuseraient de signer un quelconque document. Pour des raisons différentes, les libéraux sont du même avis : ils n'ont aucune intention de joindre leur signature à celle des communistes et désirent que le contenu de l'accord soit soumis au Parlement.

*« Les gens en ont assez d'attendre »*, a remarqué un dirigeant socialiste auquel un de ses collègues a répondu en privé *« d'attendre un accord qui ne résoudra certainement pas les problèmes du pays »*. — R. S.

### UNE PÉTITION SUR LA RÉPRESSION

Une pétition a été adressée à la conférence de Belgrade à propos de la répression qui s'exercerait actuellement en Italie *« contre les militants ouvriers et la dissidence intellectuelle en lutte contre le compromis historique »*. Ce texte déclare notamment :

*« Que veut dire, aujourd'hui, en Italie, « compromis historique » ? Le « socialisme à visage humain » a, ces derniers mois, révélé brutalement sa vraie figure : développement d'un système de contrôle répressif sur une classe ouvrière et un prolétariat jeunes refusant de payer le prix de la crise d'un côté, projet de partage de l'Etat avec la démocratie chrétienne (la banque et l'armée à la D. C., la police, le contrôle social et territorial au P.C.I.) au moyen d'un véritable parti « unique » ; c'est contre cet état de fait que se sont révoltés ces derniers mois les jeunes prolétaires et les dissidents intellectuels en Italie. »*

La pétition rappelle les événements qui se sont déroulés depuis février et les réactions de *« la police de la démocratie chrétienne et du P.C.I. »*, et poursuit :

*« Contre cette provocation permanente, le mouvement contestataire a dû se défendre. A ceux qui les accusaient d'être manipulés par la C.I.A. et le K.G.B., les exclus du compromis historique ont répondu : « Notre complot, c'est notre intelligence, le vôtre c'est celui qui consiste à utiliser nos mouvements de révolte pour entamer l'escalade de la terreur. » (...)*

*« Les soussignés exigent la libération immédiate de tous les militants emprisonnés, l'arrêt des poursuites et des campagnes de diffamation contre le mouvement et ses productions culturelles, proclament la solidarité avec tous les dissidents actuellement inquiétés. »*

MM. Yvon Bourdet, Christian Bourgois, François Châtelet, Mme Geneviève Clancy, MM. Pierre Clementi, David Cooper, Gilles Deleuze, Michel Foucault, Gérard Fromanger, Philippe Gavi, Roger Gentis, Félix Guattari, Daniel Guérin, Georges Lapassade, Jérôme Lindon, Olivier Revault d'Allonnes, Denis Roche, Jean-Paul Sartre, Philippe Sollers, Torrubien, Jean-Marie Vincent.

# A TRAVERS LE MONDE

## Bolivie

● UNE « ASSEMBLEE DES DROITS DE L'HOMME », présidée par l'ancien président Luis Adolfo Siles Salinas, a réclamé, le 25 juin, à La Paz, le rétablissement des droits de réunion et d'association et des libertés politiques dans le pays. M. Siles a déclaré que *« les régimes militaires devaient rester le moins longtemps possible au pouvoir s'ils désiraient obtenir un jugement favorable de l'histoire »*. Le gouvernement du général Banzer a promis des élections pour 1980, et affirmé que le retour à un régime civil se ferait par étapes. — *(A.F.P.)*

## Brésil

● UN APPEL POUR LE RETABLISSEMENT DE LA DEMOCRATIE au Brésil a été lancé le 27 juin à la télévision par M. Ulysses Guimaraes, leader du M.D.B. (Mouvement démocratique brésilien), seul parti d'opposition légal. *« Nous condamnons,* a-t-il déclaré, *tous les types de dictature, l'institutionnalisation des régimes d'exception et la continuité* [forcée] *de régimes établis. »* M. Guimaraes a exigé, dans son appel, l'abolition des pouvoirs d'exception conférés au chef de l'Etat, et s'est insurgé contre la censure, qui *« est un crime contre les institutions, l'intelligence et la culture d'un pays »*.

C'est la première fois depuis les élections législatives de 1974 que l'opposition a été autorisée à s'adresser librement par la télévision aux Brésiliens. — *(A.F.P.)*

## Chili

● LA GRÈVE DE LA FAIM menée par huit Chiliens au siège de la Croix-Rouge, à Genève (*le Monde* du 28 juin), pour protester contre *« les violations par la junte militaire de la charte de l'ONU pour les droits de l'homme »* a pris fin le 27 juin. Les protestataires ont annoncé la fin de leur mouvement après avoir appris que le secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, avait chargé M. Enrique Iglesias, secrétaire exécutif de la commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), à Santiago, d'éclaircir le problème des prisonniers chiliens disparus. — *(A.F.P.)*

## Espagne

● L'UNION MILITAIRE DEMOCRATIQUE (U.M.D.) a annoncé, le lundi 27 juin, sa dissolution. Evoquant le *« processus démocratique »* que vit l'Espagne depuis les élections du 15 juin, l'U.M.D. estime, dans un communiqué, qu'est maintenant *« terminée »* la *« difficile étape »* vécue par un groupe de militaires qui avaient essayé, du vivant de Franco d'*« insuffler un air démocratique aux institutions militaires »*. Le texte exprime aussi l'espoir que plus jamais il ne sera nécessaire en Espagne de créer une organisation clandestine au sein de l'armée. On estime qu'à une certaine époque sept cents officiers, pour la plupart capitaines ou commandants, faisaient partie de l'Union militaire démocratique. — *(A.F.P., U.P.I.)*

## États-Unis

● LA COUR SUPRÊME a de nouveau rejeté lundi 27 juin, comme elle l'avait déjà fait le 2 juin, la demande de révision du procès de MM. John Mitchell et Robert Haldeman, respectivement ancien ministre de la justice et secrétaire général de la Maison Blanche sous le président Nixon. Ils ont été condamnés à des peines allant de trente mois à huit ans de prison pour leur participation à l'affaire du Watergate. Les deux hommes ont commencé il y a quelques jours à purger leur peine. — *(A.F.P.)*

## Ghana

● LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES au Ghana ont mis en demeure le conseil militaire suprême, qui préside aux destinées du pays, de démissionner et de laisser le pouvoir aux civils. Les avocats, médecins, ingénieurs, comptables, etc., menacent tous d'arrêter le travail à partir du 1er juillet. — *(U.P.I.)*

## Vietnam

● LES DERNIERES TRACES DE LA SOCIETE CAPITALISTE dans l'ancien Sud-Vietnam seront éliminées en 1979, a déclaré M. Vo Van Kiet, président du comité populaire de Ho-Chi-Minh-Ville, dans un rapport présenté au cours d'une session de ce comité, dimanche 26 juin, a-t-on appris à Bangkok. M. Kiet a indiqué que la propriété privée serait supprimée dans la petite industrie, l'artisanat, le commerce de gros et de détail, ainsi que dans l'agriculture. — *(A.P.)*

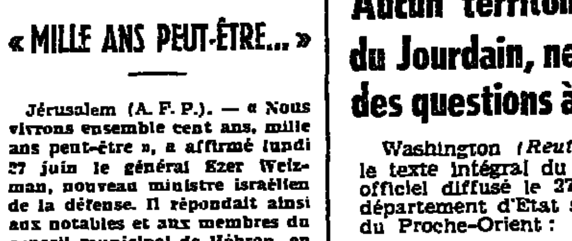
# PROCHE-ORIENT

## « MILLE ANS PEUT-ÊTRE... »

Jérusalem (A.F.P.). — « Nous vivrons ensemble cent ans, mille ans peut-être », a affirmé lundi 27 juin le général Ezer Weizman, nouveau ministre israélien de la défense. Il répondait ainsi aux notables et aux membres du conseil municipal de Hébron, en Cisjordanie occupée. Ceux-ci venaient de lui exposer leurs doléances et avaient mis l'accent sur « les souffrances des habitants *sous un régime d'occupation* ». Le général leur a promis que son ministère s'efforcerait, dans la mesure de ses moyens, de rendre plus aisée la vie en Cisjordanie. Il s'était rendu auparavant à Kiryat-Arba, le quartier juif de la ville, construit après la guerre de six jours, où il avait reçu un accueil chaleureux.

« Le général Weizman n'a cessé de parler de paix, a déclaré au correspondant de l'A.F.P. le maire de Hébron à l'issue de la visite du ministre de la défense. Mais le désir de paix ne doit pas s'exprimer uniquement en paroles, il doit aussi se traduire par des actes. »

## Israël



## Aucun territoire, y compris la rive occidentale du Jourdain, ne peut être exclu automatiquement des questions à négocier, déclare le Département d'État

Washington *(Reuter)*. — Voici le texte intégral du communiqué officiel diffusé le 27 juin par le département d'Etat sur le conflit du Proche-Orient :

*« Nous estimons sérieusement que, pour éviter un désastre, il est essentiel que des progrès soient réalisés cette année vers une paix négociée au Proche-Orient. Nous estimons également que la sécurité, pour tous pays de cette région perturbée, est subordonnée à une véritable paix négociée entre les parties intéressées.*

*» Heureusement que nous n'amorçons pas nos efforts dans le vide. Il existe un point de départ, sous la forme de la résolution 242 du Conseil de sécurité de novembre 1967, que tous les gouvernements concernés ont acceptée. La politique des Etats-Unis, depuis 1967, a été de chercher constamment à appliquer les principes convenus dans cette résolution au processus de négociation préconisé par la résolution 338 du Conseil de sécurité d'octobre 1973, que toutes les parties intéressées ont acceptée.*

*» La paix prévue dans ces résolutions exigera des compromis difficiles de part et d'autre. Nous ne demandons de concessions à sens unique à personne. Les pays arabes devront accepter de traduire dans les faits une volonté de paix authentique et durable. A notre avis, il faut, pour cela, sur tous les fronts, des dispositions du point de vue de la sécurité qui, aux yeux des parties intéressées, garantissent des frontières établies. Il faut aussi des initiatives tendant à la normalisation des relations avec Israël.*

*» Pour être durable, la paix doit aussi englober la question palestinienne. A ce sujet, le président a parlé de la nécessité, pour les Palestiniens, d'une patrie, dont la nature exacte devrait être négociée par les parties intéressées.*

*» Il est évident que, quelles que soient les dispositions prises, il faudra tenir compte des besoins de toutes les parties, du point de vue de la sécurité, dans le cadre de la résolution 242. En échange de ce genre de paix, il est évident qu'Israël devrait se retirer des territoires occupés.*

*» Nous estimons que cette résolution tend au retrait total sur les trois fronts du Proche-Orient — le Sinaï, le Golan, la rive occidentale du Jourdain et la bande de Gaza — et à des dispositions de sécurité frontalières issues de négociations.*

*» En outre, il faut que ces négociations s'engagent sans préalable d'aucun côté. Cela signifie qu'aucun territoire, y compris la rive occidentale du Jourdain, n'est exclu automatiquement des questions à négocier.*

*» Ce serait contraire au principe de la négociation sans préalable que d'en exclure automatiquement un territoire en litige ou un autre. Ce serait également contraire à l'esprit de la résolution 242, qui constitue le cadre de pareilles négociations. Chaque administration américaine, depuis 1967, a constamment appuyé la résolution 242, qui rallie l'appui international le plus large. »*

## Liban

## Les affrontements dans le sud gagnent en intensité

De notre correspondant

Beyrouth. — *La situation au Liban du Sud s'est fortement dégradée depuis dimanche. Les opérations militaires, qui se limitaient depuis la contre-offensive palestino-progressiste de mars-avril derniers à des tirs sporadiques d'artillerie, ont repris de l'ampleur. Les bombardements ont gagné en intensité. Ils proviennent aussi bien des lignes tenues par les conservateurs chrétiens, situées près de la frontière, que d'Israël. Leur cible principale est la plus grosse localité du secteur, Nabatieh, dont 70 % à 80 % des 40 000 habitants ont maintenant pris la fuite. Cette ville est devenue le Q.G. des Palestiniens depuis la fin de la guerre à Beyrouth et leur repli vers le sud. Néanmoins, fait-on valoir au sein de la Résistance, les bombardements ne peuvent atteindre que les civils car les fedayin ont les moyens de s'en protéger.*

L'apparition de l'aviation israélienne au-dessus des secteurs névralgiques du sud a contribué à accroître la tension. Au sol, les forces conservatrices chrétiennes annoncent s'être emparées de deux villages : Kfar-Chouba, dans le sanctuaire palestinien de l'Arkoud, et Marouahine, beaucoup plus à l'ouest. La résistance palestinienne affirme catégoriquement qu'aucun changement n'est intervenu sur le terrain.

La zone frontalière sud est abandonnée à elle-même. L'armée libanaise n'a toujours pas pu être reconstituée, même à l'état embryonnaire, et Israël refuse que la force arabe de dissuasion *(FAD)* approche du secteur. Une tentative dans cette direction, le 23 janvier dernier, avait suscité une si vive réaction israélienne que les quelques soldats syriens qui s'étaient avancés vers Nabatieh avaient dû être retirés.

La tension dans la région du sud-est est d'autant plus ressentie par la population de Beyrouth qu'une crise s'amorce dans la capitale à la suite de l'interdiction par la censure d'un communiqué du Front libanais (droite chrétienne), mettant en cause la FAD. Le journal d'expression française *le Réveil*, lié au parti phalangiste, a été suspendu vingt-quatre heures pour avoir voulu passer outre à l'interdiction. La droite chrétienne doit se réunir mercredi pour prendre une décision. Diffuser le communiqué reviendrait à engager une épreuve de force avec le président Sarkis et la Syrie.

Dans ce contexte, un incident, dans la nuit de lundi à mardi, entre la Saïka, pro-syrienne, et le Front du refus, pro-irakien, a créé une certaine émotion à Beyrouth. Plusieurs coups de canon ont été tirés, ce qui ne s'était plus entendu dans la capitale libanaise depuis des mois. L'incident a été rapidement circonscrit, la FAD confirmant, à cette occasion que sa présence empêche les incidents de dégénérer.

LUCIEN GEORGE.

## M. Raymond Eddé : le président Assad a été l'exécutant du plan américain à Beyrouth

Se référant aux propos du président syrien Assad selon lesquels les Etats-Unis seraient responsables du « carnage » au Liban (*le Monde* daté 26-27 juin), M. Raymond Eddé, président du Bloc national libanais, nous a fait la déclaration suivante :

*« Le président syrien est certes bien placé pour formuler une accusation d'une telle gravité contre les Etats-Unis d'Amérique. (...) Cependant, il ne dit pas qu'il a été un des exécutants du « plan américain visant à la » partition du Liban », que j'avais dénoncé par une déclaration au* Monde *(datée du 16 décembre 1975). Le président Assad lui-même en a donné la preuve en déclarant, dans son discours du 20 juillet 1976, « qu'il avait envoyé » depuis trois ans (donc depuis » juillet 1973) des soldats syriens » au Liban pour protéger les » camps palestiniens à Beyrouth, » au Liban du Sud et à Tripoli, et » qu'il leur avait même envoyé » des fusées individuelles. » (...)*

*» M. Assad avait tout intérêt à faire éclater un conflit entre Libanais et Palestiniens, après avoir armé ces derniers pour voler ensuite au secours des chrétiens en péril, tout en occupant, comme il a réussi à le faire, tout le Liban jusqu'au fleuve Litani, représentant la « ligne rouge » à ne pas dépasser, fixée par Israël.*

*» Ce que le président syrien n'a pas dit également, et ne dira pas, c'est qu'il tente de réaliser la « Grande Syrie » en y annexant le Liban ou, tout au moins, une partie ; en reprenant les territoires réunis par la France au Liban en 1920, et qui faisaient partie du Liban avant 1861. Aussi M. Kanso, secrétaire général de la section libanaise du parti baas syrien, avait-il déclaré au journal libanais* l'Orient-le Jour *le 6 juin dernier, « que dès l'entrée des » forces syriennes au Liban » (1er juin 1976), l'unité syro-» libanaise aurait dû être pro-» clamée et qu'il fallait, dès à » présent, œuvrer pour réaliser » une telle unité ».*

*» On ne peut donc douter que le président Assad avait tout intérêt à exécuter le plan américain. Il serait maintenant intéressant de connaître la réponse de Washington à l'accusation du président Assad. »*





## LE CONSEIL EUROPÉEN ET LES PERSPECTIVES DE NÉGOCIATIONS

*(Suite de la première page.)*

Les Neuf examineront, d'autre part, l'état de la coopération politique entre les Etats membres et devraient parvenir à un accord sur les méthodes de travail du Conseil, a indiqué, lundi 27 juin, M. André Arnaud, porte-parole de l'Elysée. On précise, de source informée, qu'il s'agit surtout d'améliorer la préparation technique des conseils et la mise au point des documents à soumettre à l'approbation des chefs de gouvernement.

Il est aussi prévu, a ajouté M. Arnaud, d'évoquer l'approbation, par les Parlements nationaux, de l'accord du 20 septembre 1976, sur l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel, et la situation économique dans la C.E.E., en mettant l'accent sur le problème du chômage.

M. Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt feront, d'autr part, une communication sur la coordination des politiques conjoncturelles française et allemande et sur son extension possible au sept autres gouvernements, envisagée par la France dans la perspective d'une relance de l'union économique et monétaire. Les Neuf examineront aussi la question de l'élargissement de la Communauté à la Grèce, à l'Espagne et au Portugal.

A la demande de la France, le Conseil évoquera la situation en Afrique et les possibilités de développement de la coopération avec les Etats africains. Il fera le bilan de la conférence Nord-Sud, et entendra une communication de M. Giscard d'Estaing sur les entretiens qu'il a eus, la semaine dernière, avec M. Brejnev, chef de l'Etat et secrétaire général du parti communiste soviétique.

Enfin, les dirigeants des Etats ayant participé à la conférence au « sommet » des principales puissances industrielles, en mai dernier, feront part à leurs partenaires des résultats de cette conférence dans le domaine de l'énergie nucléaire. Le porte-parole de l'Elysée a rappelé à ce propos que la question de la non-prolifération relevait des politiques nationales, bien que l'utilisation civile de l'énergie nucléaire fasse l'objet d'une politique commune dans l'Euratom. Le conseil examinera aussi le projet « Jet » d'installation, en Grande-Bretagne ou en Allemagne, d'un appareil de physique expérimentale pour la recherche en matière de fusion thermonucléaire contrôlée.



DIX ANS APRÈS LA « RÉUNIFICATION »

# « Nous aspirons à créer dans Jérusalem les conditions d'une coexistence pacifique »

## nous déclare le maire, M. Teddy Kollek

**Le 27 juin 1967, la Knesset adoptait une législation étendant à Jérusalem-Est, occupée au cours de la guerre de six jours, les lois et l'administration israéliennes.**

**Le lendemain, la nouvelle législation était signée par le ministre de l'intérieur, M. Moshe Shapiro. La « réunification » de Jérusalem a été considérée depuis par les Israéliens comme une décision irrévocable, malgré une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies invitant, le 4 juillet 1967, Israël à annuler toutes les mesures tendant à modifier le statut de la ville.**

**M. Teddy Kollek, maire de Jérusalem, a fait pour « le Monde » le bilan de sa gestion au cours des dix dernières années.**

De notre correspondant

Jérusalem. — « On me demande toujours, *nous dit M. Kollek*, si notre ville est véritablement réunifiée. Dans la mesure où Montréal, Bruxelles, Washington sont des villes unifiées, Jérusalem l'est sans doute aussi. Cette ville était-elle homogène avant 1948, du temps des Anglais et, plus loin encore, du temps des Turcs ? Si l'on croit que pour que Jérusalem soit vraiment unifiée il faudrait que tous les matins juifs et Arabes se jettent dans les bras les uns des autres et s'embrassent, alors elle ne l'est pas. On raconte qu'avant 1948 il était dangereux pour un juif de se rendre dans les quartiers arabes, et que des Arabes craignaient d'aller dans des quartiers juifs. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

» Il est évident que Jérusalem ne sera jamais homogène comme peut l'être, par exemple, Lyon ou Bordeaux. Il y a d'ailleurs à cela des raisons historiques. La ville a, de tout temps, été divisée en quartiers ethniques. Depuis les temps les plus reculés, les musulmans, les Arméniens, les Grecs, les Abyssins, les juifs, etc. ont vécu dans des quartiers séparés. Si les barrières (invisibles) entre ces quartiers ne sont pas tombées jusqu'à ce jour, cela n'est pas imputable à l'état de guerre qui existe entre nous et le monde arabe. Même si nous parvenions à la paix, qui pourrait garantir qu'il n'y aurait pas de frictions entre les différentes communautés, et, pour empêcher ces frictions, faudrait-il de nouveau partager la ville en deux ?

» Songe-t-on à faire passer une frontière au milieu de Belfast ou de Montréal parce qu'il y a des conflits entre les éléments de la population de ces villes ? Ce à quoi nous aspirons, c'est à créer dans cette ville les conditions qui permettraient une coexistence aussi pacifique et harmonieuse que possible.

*— Vous n'avez pas le concours de la population arabe, qui n'a aucun de ses représentants au conseil municipal...*

— Les Arabes refusent de siéger au conseil municipal par peur, et d'ailleurs cela ne leur apporterait aucun avantage particulier. Leurs besoins, ils y font face à la chambre de commerce, où ils sont représentés, et au sein des différents organismes professionnels, où de nombreux représentants arabes sont très actifs. Leur présence au conseil municipal ne pourrait que leur attirer des ennuis avec les organisations terroristes, qui les accuseraient de collaboration, et il serait gênant pour un conseiller municipal arabe d'envoyer, s'il le désire, ses enfants étudier dans une université du Caire, de Damas ou de Beyrouth. Il lui sera aussi plus difficile de maintenir des rapports avec des membres de sa famille vivant dans des pays arabes et de se rendre comme bon lui semble dans les pays voisins.

### Les expropriations

*— Peut-on être membre du conseil municipal sans être de nationalité israélienne ?*

— Oui, absolument. Selon les lois israéliennes, on est électeur et éligible au niveau municipal si on a le statut de résident, quelle que soit la nationalité que l'on possède. Les Arabes de Jérusalem ont choisi de conserver la nationalité jordanienne, à l'exception d'une centaine seulement, qui ont demandé et aussitôt obtenu la nationalité israélienne. Ces derniers ont d'ailleurs participé aux élections législatives du 17 mai.

*— Vous avez parlé de vos efforts en vue de créer un climat de cohabitation amicale. Or vous avez procédé, dans certains quartiers de la vieille ville de Jérusalem, à de nombreuses expropriations qui ont provoqué dans la population arabe une très vive amertume.*

— Nous avons procédé à des expropriations aux dépens des juifs qui ont été infiniment plus considérables que celles dont les Arabes ont eu à souffrir. Prenez par exemple le quartier de Shamma, où vivaient quatre-vingts familles juives au pied du mont Sion, dans la vallée de la Gehenne. Nous avons dû faire disparaître ce quartier parce que tout autour du mont Sion, qui est au cœur de la ville, on est en train de créer un parc archéologique.

» Il en est de même du quartier juif de Mamilla, qui, lui aussi, sera inclus dans ce parc. Les habitants de Mamilla ont organisé des manifestations de protestation auxquelles nous n'avons donné aucune suite, car il n'est pas question de laisser de vieux immeubles en ruine et des hangars dans un lieu qui a une extraordinaire signification historique. La différence entre les expropriés juifs et les expropriés arabes, c'est que les premiers me traitent de « pourriture » et les seconds de « pourriture sioniste ». Les expropriations que nous avons opérées dans l'ancien quartier juif de Jérusalem n'ont atteint qu'un nombre restreint de familles arabes. Mais si on parle d'injustice, il faut se souvenir que dans ce même quartier vivait jusqu'à l'invasion de l'armée transjordanienne, en 1948, une importante population juive. Les maisons et les synagogues y ont été saccagées sans que personne ait jamais songé à élever la moindre protestation. Et, lorsque nous avons voulu restaurer ce quartier, il nous a bien fallu, moyennant une indemnisation convenable, expulser les Arabes qui étaient venus habiter les ruines du quartier juif à l'époque jordanienne. Je crois que beaucoup de protestations auraient été évitées si nos autorités avaient agi plus intelligemment, c'est-à-dire avec moins de brutalité.

### Un impact fantastique

*— Vous avez un jour déclaré que c'est seulement en principe, et pas dans les faits, que Jérusalem est considérée comme capitale par le gouvernement israélien. Or, pour la quasi-totalité des nations, Jérusalem n'est reconnue comme capitale que* de facto *seulement.*

— Le monde entier sait que Jésuralem a été longtemps sous la souveraineté musulmane et que son symbole a été le dôme de la mosquée d'Omar. Le monde sait aussi que Jérusalem est chrétienne, parce qu'elle abrite le Saint-Sépulcre et la via Dolorosa. Mais il n'y a rien dans cette ville qui concrétise matériellement sa judéité. Notre petit mur disparaît dans le flot des symboles chrétiens et musulmans, et n'a jamais fait grande impression. Cela a rendu très difficile de démontrer les liens spirituels qui, pendant deux mille ans, nous ont attachés à cette ville. Ce qui me paraît scandaleux, c'est que notre gouvernement ne semble pas avoir conscience de la nécessité de démontrer au monde ce que Jérusalem signifie pour le peuple juif. Le seul nom de Jérusalem a un impact fantastique sur toute la planète.

*— N'éprouvez-vous pas un double sentiment de frustration du fait que votre propre gouvernement, à vous entendre, néglige Jérusalem, et que les gouvernements étrangers n'y sont représentés modestement que par des consuls ?*

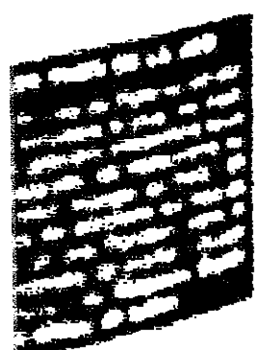
— Ce n'est pas tout à fait exact au sujet des gouvernements étrangers, dont onze ont des ambassades dans la ville.

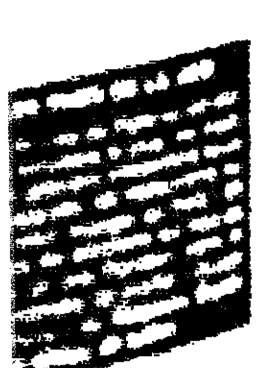
Si, en 1951, lorsque nous avons proclamé Jérusalem comme capitale, nous avions exigé le transfert des ambassades installées à Tel-Aviv, la situation aurait été tout autre aujourd'hui. Maintenant, vous savez, pour ce que représente un ambassadeur... Il fut un temps où un ambassadeur était un personnage important, et moi-même j'ai été en poste à l'étranger. Mais croyez-moi, même à l'époque j'avais le sentiment de n'être qu'un « messenger boy ». En fait, les vrais responsables diplomatiques viennent à Jérusalem : c'est ici que Kissinger a mené ses fameuses négociations, et même les Français, Sauvagnargues et de Guiringaud, ne sont pas allés à Tel-Aviv pour rencontrer les membres du gouvernement, c'est à Jérusalem qu'ils les ont vus.

Même le secrétaire général des Nations unies, ce n'est qu'à Jérusalem qu'il a ses entretiens officiels avec nos dirigeants. Willy Brandt, lorsqu'il était chancelier, Nixon, lorsqu'il était président, le chancelier Kreisky, tous les chefs d'Etat et ministres qui viennent en Israël séjournent à Jérusalem. Il y a quelques mois, au cours d'une réception chez Itzhak Rabin, un député israélien a déclaré à l'ambassadeur américain : « *Maintenant que Carter est élu président, qu'attendez-vous pour transférer votre ambassade à Jérusalem ?* » Et l'ambassadeur lui a répondu : « *Nous allons y penser sérieusement. Mais nous permettrez-vous de faire comme tous les membres de votre gouvernement et de redescendre tous les mercredis pour trois jours à Tel-Aviv ?* »

Propos recueillis par
ANDRÉ SCEMAMA.







*(Publicité)*

# LES RADICAUX PROPOSENT:

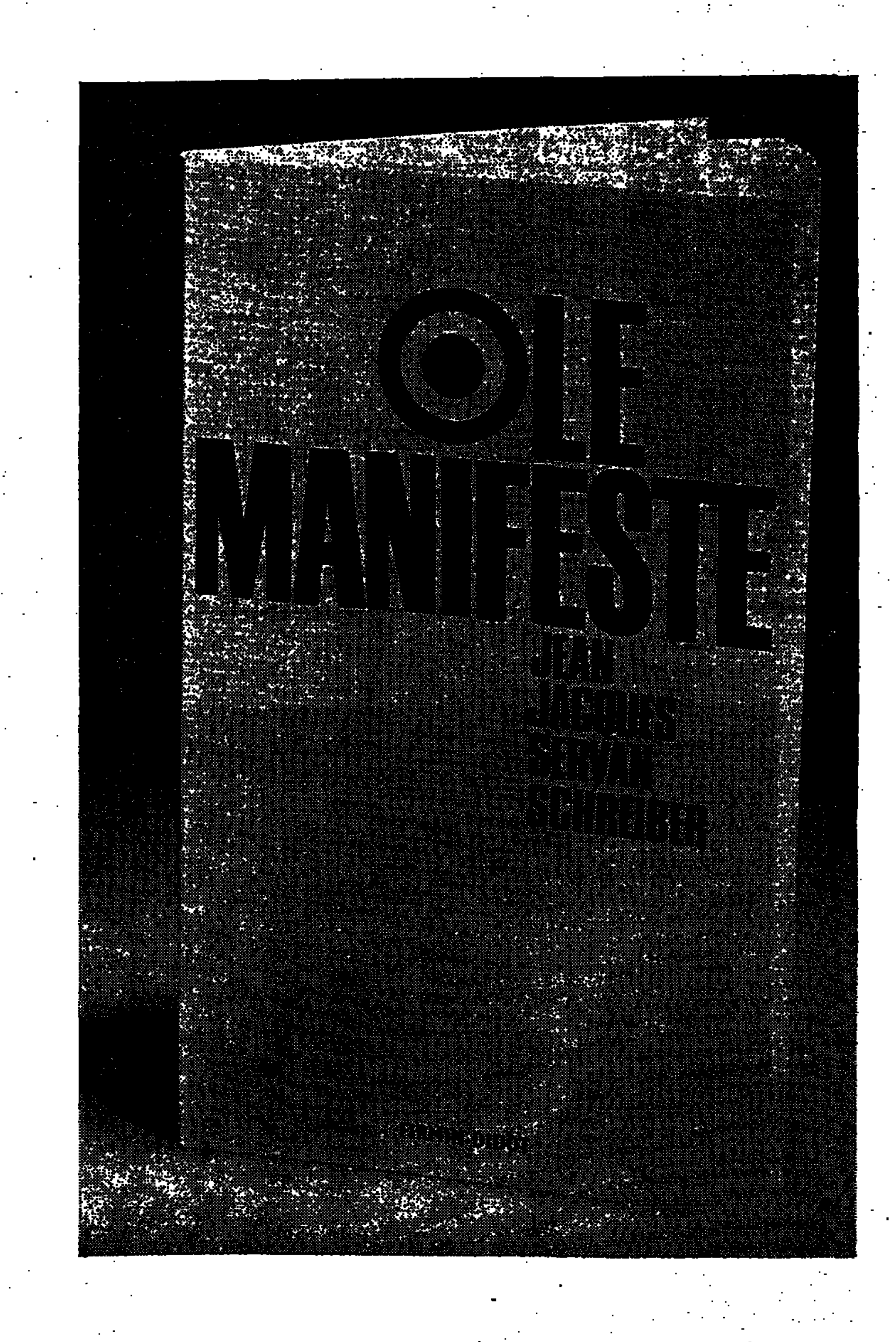
« La vérité est-elle insoutenable pour les Français ? ou bien pour la classe politique ? »

« La liberté dont on parle est, comme ailleurs, le pain : elle ne suffit pas. »

« La jeunesse est empêchée de vivre son âge. Le mur qui sépare l'étude de la vie doit disparaître. »

« La bataille de cette génération est celle de la responsabilité des citoyens, de la confiance en l'homme. »

« Le chômage des jeunes engage la responsabilité publique. Le pouvoir doit en assurer la maîtrise. »




**EN VENTE DÈS AUJOURD'HUI**
**CHEZ LES MARCHANDS DE JOURNAUX**
**ET LES LIBRAIRES**

## 64 PAGES - 5 FRS





I LA VÉRITÉ

Si le pouvoir a pu
c'est que, malgré
les Français dans
leur niveau de vie
économique a radica
quant de la dire, o
politiques d'assurer
On prend le risque
tentation totalitaire,
fleurs qui l'entoure
ainsi, avant tout.
confiance.

II LA RÉFO

La nature des chos
qui se révolte fait
Après la lutte cont
rie, c'est désormais
qu'il faut libérer le
la doctrine comm
Commun en Franc
dent sur une analys
les plus cruels. M
tive, seul instrume
elle-même comme
Un nouvel ensembl
mes réalisables —

III LA SOLID

La solidarité n'est
timents ; elle impl
circuits de l'argent
assurer la protecti
plus défavorisés, il
perd dans le maqu
détournements de
certain pouvoir hé
des grandes succes
dans les pays
annuelle, déclarati
tunes ; engager
c'est donner leurs
âgées, aux femme
darité.

هكذا في الأصل



# LE MANIFESTE

## Sommaire

### I LA VÉRITÉ

Si le pouvoir a pu rester si traditionnel, c'est que, malgré les inégalités extrêmes, les Français dans leur ensemble voyaient leur niveau de vie progresser. Mais la vérité économique a radicalement changé. En craignant de la dire, on se prive des moyens politiques d'assurer le renouveau du pays. On prend le risque de rendre inévitable la tentation totalitaire, quelles que soient les fleurs qui l'entourent. La vérité s'impose, ainsi, avant tout. C'est la question de confiance.

P. 15

### II LA RÉFORME

La nature des choses, voilà l'ennemi. Celui qui se révolte fait son métier d'homme. Après la lutte contre la jungle et la pénurie, c'est désormais de l'économie aveugle qu'il faut libérer les Français. Marx, dans la doctrine communiste, le Programme Commun en France aujourd'hui, se fondent sur une analyse qui conduit aux échecs les plus cruels. Mais l'économie d'initiative, seul instrument de progrès, livrée à elle-même comme elle l'est, nous mutile. Un nouvel ensemble progressiste de Réformes réalisables — c'est le devoir d'Etat.

P. 21

### III LA SOLIDARITÉ

La solidarité n'est pas faite de bons sentiments : elle implique une révision des circuits de l'argent, public et privé. Pour assurer la protection et la formation des plus défavorisés, il faut reprendre ce qui se perd dans le maquis des privilèges et les détournements de fonds. Mettre fin à un certain pouvoir héréditaire, par la réforme des grandes successions; introduire comme dans les pays les plus avancés, la taxe annuelle, déclarative, sur les grandes fortunes; engager une « nouvelle donne » — c'est donner leurs chances aux personnes âgées, aux femmes, aux jeunes, à la solidarité.

P. 29

### IV L'ÉQUITÉ

L'injustice la plus insupportable, et le gâchis le plus grave pour le pays, viennent de la capitulation de la Société devant l'inégalité des chances. A l'entrée de la Communale, les jeux sont faits. S'attaquer, dès « l'âge d'or de l'intelligence », l'âge de 2 ans, à ce scandale, pourrait bien être le plus rentable de tous les investissements. Il faut aussi remplacer le système des castes, fondé sur les grands Concours. A partir de ces réformes stratégiques, l'éducation permanente permettra enfin, selon une nouvelle loi, tout au long de la vie, l'accomplissement de l'être.

P. 39

### V LA RESPONSABILITÉ

« La politique, écrivait Paul Valéry, est l'art d'empêcher les gens de s'occuper de ce qui les regarde. » La Bureaucratie centralisée y est parvenue. Tout est décidé au sommet, en dessous on exécute. La bataille de cette génération sera de donner aux citoyens la responsabilité de leur destin. Il y faut une nouvelle répartition des pouvoirs de décision à tous les niveaux. De l'Europe à la Région, les élus doivent être en mesure de répondre aux aspirations réelles et de rendre compte : mettre l'Etat au service des hommes, et non plus l'inverse.

P. 47

### VI LA FRONTIÈRE

A la frontière de la crise d'aujourd'hui et de la société post-industrielle vient s'entasser l'impressionnante masse des jeunes chômeurs. On ne peut s'en remettre au jeu des mécanismes économiques, c'est la responsabilité politique par excellence. Un programme public d'emplois de « nouvelle nature », pour tous les besoins non-marchands, et d'initiative locale, donnera un exemple et ouvrira la voie à la solidarité, l'équité et la responsabilité. Nous aurons atteint l'objectif : assurer la relève. Nos enfants auront les moyens de forger leur destin.

P. 57

# DIPLOMATIE

## La date du 3 octobre n'est pas une « limite absolue » pour la conclusion d'un accord SALT

### déclare le responsable américain du désarmement

M. Warnke, directeur de l'Agence américaine pour le contrôle des armements et le désarmement, qui vient de passer six jours à Moscou où il s'est entretenu de la limitation des armements dans l'océan Indien, a déclaré à son départ d'U.R.S.S. que la date du 3 octobre *« ne devrait pas être considérée comme une sorte de limite absolue »* pour la conclusion d'un nouvel accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT) avec l'U.R.S.S. C'est à cette date qu'expire l'accord SALT-1 sur la limitation des armements offensifs, conclu en 1972 entre MM. Brejnev et Nixon. M. Warnke n'a pas exclu qu'un nouvel accord soit conclu avant cette date, mais *« l'important,* a-t-il dit, *est de poursuivre des négociations constructives ».*

Le sujet n'a pas été abordé au cours du séjour de M. Warnke à Moscou, mais les entretiens sur la limitation des armements dans l'océan Indien ont été, selon lui, *« tout à fait encourageants ». « Il n'y a pas de raison,* a ajouté le négociateur américain, *pour que l'une ou l'autre des parties veuille se lancer dans une compétition militaire intense »* dans cette région. On sait que les Etats-Unis installent une base militaire dans l'île de Diego-Garcia, tandis que l'U.R.S.S. dispose d'importantes « facilités » à Berbera, en Somalie.

A Washington, d'autre part, le porte-parole de la Maison blanche, M. Powell, a répondu lundi 27 juin à une question sur l'éventualité d'une rencontre Brejnev-Carter cette année : *« Je ne pense pas que cela soit exclu. » « M. Carter est toujours prêt à s'entretenir avec quiconque le souhaite »,* a-t-il ajouté. Cependant une telle rencontre est toujours considérée comme très hypothétique dans l'entourage du président. — *(A.F.P., A.P.)*

---

● *Le « Bulletin d'information du comité national de liaison Défense-Armées-Nation »,* dont le secrétaire général est M. Jean-Christian Barbé, publie, dans sa livraison n° 6 d'avril-mai-juin 1977, une étude sur les armées des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de la République démocratique allemande, de la République fédérale d'Allemagne, de Suède et d'Union soviétique (disponible au Centre d'information civiques, 242 *bis,* boulevard Saint-Germain, 75007 Paris).

● *M. Daniel Contenay,* conseiller des affaires étrangères, est nommé conseiller technique (affaires internationales) au cabinet du ministre de la défense, en remplacement de M. Gérard Eibon, ministre plénipotentiaire, chargé de mission, nommé récemment directeur des affaires internationales à la délégation générale pour l'armement.





LA CONFÉRENCE DE MALTE

## Les partis socialistes progressistes méditerranéens veulent limiter l'influence des puissances étrangères dans la région

De notre envoyé spécial

Malte. — *Après six jours de débats difficiles, la seconde conférence des partis et organisations socialistes progressistes de Méditerranée s'est terminée, le samedi 25 juin, par l'adoption d'une déclaration en dix points appelée* « document de Malte ». *Ce texte préconise l'élaboration d'un système de coopération et de sécurité régionale, visant à éliminer les grandes puissances de la Méditerranée. Les participants* (1) *ont également décidé que le F.L.N. algérien siégerait désormais au secrétariat général de la conférence, aux côtés des cinq organisations qui s'y trouvaient depuis la précédente réunion à Barcelone* (2).

Vingt-cinq partis ou organisations se réclamant du socialisme et dix *mouvements* de libération ont pris part aux travaux. Plusieurs d'entre eux n'avaient guère de rapports avec la Méditerranée, tels le parti socialiste d'Uruguay, le Mouvement de libération de la Thaïlande ou l'African National Council du Zimbabwe. Les grandes formations européennes comme le parti socialiste français, le parti socialiste ouvrier espagnol et le parti socialiste italien s'en *étaient tenues* au statut d'observateur, rejoignant ainsi dans une prudente expectative le parti communiste italien et l'Alliance socialiste de Yougoslavie. Mais toutes ces organisations ont pu s'exprimer à loisir tant en séance plénière que *dans* les commissions, et leur influence n'a pas été négligeable.

A Barcelone, en novembre 1976, la première conférence *socialiste* méditerranéenne, réunie à l'initiative des partis socialistes minoritaires d'Espagne (P.S.P. et F.P.S.), du parti travailliste de Malte et du Congrès général du peuple libyen, était apparue comme une tentative visant à créer une organisation rivale de la seconde Internationale socialiste (*le Monde* du 30 novembre). L'Internationale était d'ailleurs réunie au *même moment* à Genève. Les *partis* arabes et les *formatiosn européennes* comme le P.S.U. français et le P.S.P. espagnol estiment *qu'elle* est dominée par la social-démocratie allemande et trop sensible aux sirènes atlantistes . Ils récusent également la présence en son sein des socialistes israéliens.

Ces griefs n'ont rien perdu de leur acuité à Malte, mais la volonté *de faire progresser de façon réa*liste les idées de désarmement, de paix et de coopération dans la région l'ont nettement emporté sur la tentation de construire une « contre-internationale ». Celle-ci aurait été minée dès le départ par des désaccords idéologiques, la théorie de la « *troisième voie* » entre capitalisme et communisme prônée avec ténacité par la Libye *n'ayant pas fait d'adeptes dans des* partis qui se réclament presque tous du marxisme.

### De sévères affrontements

La conférence de Malte n'a pas été aussi bien préparée que l'avaient souhaité notamment les Algériens. Elle a subi l'influence des nombreux conflits qui secouent le bassin méditerranéen. *La présence du Front* Polisario a entraîné le départ de la délégation du Parti du peuple mauritanien (P.P.M.) et l'abstention de l'Union socialiste des forces populaires marocaine, pourtant présente à Barcelone. Le Bass syrien ne s'est pas déplacé, laissant le champ libre à son rival irakien. Les débats sur le Liban n'ont pu s'engager en profondeur en raison des positions antagonistes des partis libanais représentés. Un incident, enfin, a opposé le parti socialiste destourien, présent en tant qu'observateur, au Mouvement de l'unité populaire de M. Ben Salah, parti d'opposition. Le Destour menaçant de quitter les lieux, le MUP a été invité à se retirer, ce qui n'a pas empêché ses représentants d'arpenter les couloirs de la conférence pour faire signer une pétition contre la répression en Tunisie.

Ces incidents ont été relégués au second plan par la qualité d'un certain nombre d'interventions, parmi lesquelles celles de M. Andréas Papandréou, pour le PASOK grec, de M. *Lyssaridès,* pour l'EDEK de Chypre, et de M. Enrique Tierno Galvan, pour le P.S.P. espagnol. Les contributions de personnalités telles que MM. Lelio Basso, président de la Ligue internationale des droits des peuples, et Claude Bourdet, représentant la conférence internationale pour le désarmement et la *paix,* ont également favorisé un progrès de la réflexion.

Les travaux des commissions ont *été marqués par de sévères affron*tements sur deux points principaux : la question palestinienne et la présence soviétique en Méditerranée. Certains partis se sont refusés à mettre sur le même plan cette présence et celle des Américains. La déclaration finale reste très vague sur ces deux sujets. L'affirmation de positions intransigeantes aurait rendu impossible une extension de la conférence en direction des grands partis socialistes et communistes européens. Or il semble que cette participation soit maintenant souhaitée, y compris par la Libye. « *Nous espérons que notre prochaine conférence sera encore plus élargie,* nous a dit à ce propos M. Ahmed Shehati, secrétaire général de la conférence et représentant du Congrès du peuple libyen. *La coopération entre les deux rives de la Méditerranée est nécessaire. Les Européens devraient mieux comprendre les problèmes des pays arabes, ce qui permettrait d'engager un dialogue constructif.* »

*La prochaine conférence* se tiendra à Athènes dans un délai maximum de deux ans. Il n'est plus utopique d'espérer que pourront se retrouver à cette occasion toutes les forces socialistes de la Méditerranée dans une perspective de non-alignement. La présence de certains partis communistes européens, soucieux de se démarquer de Moscou, pourrait favoriser une telle orientation. L'entrée de *l'Algérie* au secrétariat de la conférence avec le total accord de la Libye facilitera également cette évolution. Le dialogue Nord-Sud pourrait alors trouver, comme l'a souhaité à Malte le représentant du parti socialiste italien, un point concret d'application.

DANIEL JUNQUA.

(1) Il s'agit des participants « à part entière » : Labour Party de Malte, Congrès général du peuple de Libye, Front de libération nationale (F.L.N.) d'Algérie, Mouvement socialiste panhellénique (PASOK) de Grèce, Parti socialiste (EDEK) de Chypre, Parti socialiste unifié (P.S.U.) de France, Parti socialiste populaire d'Espagne (P.S.P.), Fédération des partis socialistes (F.P.S.) d'Espagne, Organisation de libération de la Palestine, Parti socialiste Baas d'Irak, Parti socialiste progressiste du Liban, Parti national social syrien du Liban, Union socialiste arabe du Liban.

Le parti socialiste portugais et le groupe d'intervention socialiste du Portugal, qui étaient présents à la conférence de Barcelone, ne sont pas venus à Malte.

(2) Le secrétariat général mis en place à Barcelone réunissait le Congrès général du peuple libyen, le P.S.P. et le F.P.S. espagnols, l'O.L.P. et le Labour Party de Malte. Le *siège du secrétariat est* à Tripoli. La Libye a supporté l'essentiel des dépenses de conférence de Barcelone et de Malte.

### LES PRINCIPAUX POINTS DU DOCUMENT ADOPTÉ

Voici les principaux points du document adopté à Malte :

**PALESTINE.** — La conférence apporte son appui total au peuple palestinien et soutient sa lutte en vue de rentrer en possession de ses territoires.

**LIBAN.** — Condamnation de toute forme d'intervention étrangère et appui à « la lutte du peuple libanais pour préserver son intégrité territoriale et son *identité* arabe ».

**CHYPRE.** — Soutien au peuple chypriote dans sa lutte pour préserver « son intégrité territoriale et sa neutralité » ; condamnation des interventions extérieures et demande de retrait des forces étrangères.

**MALTE.** — Appui sans réserve à la politique de neutralité fondée *sur* le non-alignement. La conférence demande aux pays méditerranéens de garantir politiquement et économiquement cette neutralité en compensant les pertes entraînées par la fermeture des bases britanniques en mars 1979.

**MOUVEMENTS DE LIBERATION.** — Soutien à tous les mouvements de libération et notamment au Front Polisario.

**SECURITE MEDITERRANEENNE.** — La conférence demande à tous les pays méditerranéens signataires de l'acte final de la conférence d'Helsinki de de constituer en comité permanent *pour veiller à l'appli*cation du dernier paragraphe du document de la conférence traitant de la sécurité en Méditerranée.

Le document de Malte reconnaît l'existence d'un « socialisme humain et démocratique dans lequel se reconnaîtrait l'homme méditerranéen » et qui constituerait une « troisième voie » entre le capitalisme et le communisme.

## ÉNERGIQUE REPRISE EN MAIN EN CHINE

# Les dirigeants du parti ont été remplacés dans les provinces du Kansu et de l'Anhui

**Pékin. — D'importants changements viennent d'intervenir à la tête de l'organisation du parti dans deux provinces chinoises, sous des prétextes et dans un style révélateurs d'une volonté de reprise en main très énergique de l'appareil dirigeant à travers le pays.**

De notre correspondant

Les deux opérations ont eu lieu quelque jours d'intervalle, le 17 et le 23 juin, dans le Kansu et l'Anhui, où les premiers secrétaires des deux comités du parti ont été remplacés. Les « partants » — MM. Hsien Heng-han, dans le Kansu, et Sung Pei-chang, dans l'Anhui — ont en commun d'être d'anciens militaires dont la carrière politique a commencé à l'issue de la révolution culturelle. Leurs remplaçants sont au contraire d'origines différentes : le nouveau premier secrétaire du Kansu, M. Sung Ping, était déjà l'un des principaux responsables du parti dans la même province ; celui de l'Anhui, M. Wan Li, est, en revanche, un nouveau venu dans la région, car les dernières fonctions qu'on lui connaissait étaient celles de ministre des chemins de fer, poste auquel il avait été l'objet d'attaques sévères l'an dernier, avant la chute de la « bande des quatre ». On dit M. Wan Li proche de M. Teng Hsiao-ping, sans doute parce qu'il est, comme ce dernier, originaire du Setchouan, et que, en qualité de vice-maire de Pékin, il fut en même temps que l'ancien vice-premier ministre victime des purges de la révolution culturelle.

D'autres personnages font également leur entrée dans les comités du parti des deux provinces. Le plus notable étant M. Hsiao Hua, personnage autrefois considérable, ancien directeur du département politique de l'armée, destitué en 1968, et qui reparaît comme membre du secrétariat provincial au Kansu et surtout comme premier commissaire politique de la vaste région militaire de Lanchow.

### Accusés de comportement équivoque

Ces mutations appellent plusieurs observations. Il est tout à fait clair en premier lieu que la plupart des nouveaux promus — même s'ils avaient plus ou moins récemment repris des fonctions officielles — sont des hommes dont la carrière avait souffert de la révolution culturelle. On assiste donc au retour de dirigeants critiqués et condamnés il y a dix ans, et auxquels le régime fait à nouveau appel. La tendance qui se dessinait à cet égard dans les précédents mouvements de personnel intervenus depuis octobre 1976 se confirme et s'accentue.

Plus significatives cependant sont les circonstances dans lesquelles les premiers secrétaires du Kansu et de l'Anhui ont été subitement remplacés. Ni l'une ni l'autre des deux provinces n'ont été le théâtre depuis la mort de Mao d'incidents particulièrement marquants. Toutes les deux apparaissaient plutôt comme des havres de paix par rapport à leur voisines beaucoup plus agitées. En un sens, c'est cela même qui est aujourd'hui reproché à leurs dirigeants respectifs. Dans les deux cas, il est question de tiédeur ou de mollesse dans le mouvement de critique contre la « bande des quatre » et ses partisans locaux, de manque de sérieux dans les enquêtes, de « résistances ». Sans être nommés, les anciens responsables se voient reprocher de ne pas avoir « donné libre cours aux masses » dans la dénonciation des méfaits des « quatre », voire d'avoir tenté de dissimuler leurs propres erreurs. La critique porte beaucoup moins sur des faits antérieurs à la crise d'octobre que sur des comportements au cours des huit derniers mois.

Dans les deux cas, d'autre part, il est bien spécifié que les mutations ont été décidées « sur instruction du président Hua et du comité central » du parti. Le pouvoir central, en d'autres termes, s'inquiète de situations qu'il juge équivoques et tranche en révoquant les hommes dont il doute pour les remplacer par des responsables plutôt renommés pour leur poigne. Ces limogeages et nominations sont naturellement le reflet d'un rapport de forces à Pékin, rapport trop complexe pour se prêter à une analyse schématique.

Dans treize provinces, régions ou municipalités autonomes, sur un total de vingt-neuf, le numéro un de l'organisation du parti a changé depuis la mort de Mao Tse-toung et la chute de la « bande des quatre ». Si ces changements, dans un premier temps, n'ont eu pour but que de régler au plus tôt des situations critiques ou même de boucher des trous, ils prennent aujourd'hui un sens nouveau avec la mise à l'écart de personnages dont le tort principal est en définitive d'avoir trop bien survécu à la crise d'octobre dernier.

ALAIN JACOB.

# OCÉAN INDIEN

## Archipels et pays riverains tentent de limiter la présence militaire des grandes puissances

**Avec la proclamation de la République de Djibouti, la région de l'océan Indien s'enrichit d'un nouvel Etat, le plus vulnérable peut-être. Les pays de la « corne » orientale de l'Afrique et les archipels situés au sud sont, en raison de leur rivalité et de leur instabilité politique, le théâtre de la lutte d'influence entre les grandes puissances et font souvent les frais de cette compétition.**

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — A l'image du continent africain, l'océan Indien est un carrefour où les positions acquises ne semblent jamais l'être durablement. Une série d'événements récents illustre cette fluidité : le rapprochement entre New-Delhi et les capitales occidentales depuis la chute de Mme Gandhi, le désarroi de la Somalie face aux liens tissés entre l'adversaire éthiopien et l'allié soviétique, le lent mais irréversible processus de déstabilisation du « *pouvoir pâle* » en Afrique australe... A cette liste il faut désormais ajouter l'évolution des petits archipels — Comores, Seychelles, — et sans doute l'île Maurice, vers *un non-alignement* plus rigoureux, sous l'influence conjuguée de Madagascar et de la Tanzanie.

Plutôt qu'un cyclone, mieux vaudrait évoquer des lames de fond d'ampleur inégale, mais dont les grandes puissances doivent s'accommoder sur des mers auxquelles elles portent un intérêt stratégique croissant. De marginal ou périphérique, l'océan Indien devient en quelque sorte « central ». Petites comme grandes, les îles en prennent mal leur parti.

### Les interventions tanzaniennes

Le soir du 4 juin, un samedi, le Tout-Victoria (Seychelles) s'était retrouvé à une réception d'Air India, poursuivie tard dans la nuit. Parmi les convives, des officiers de police britanniques détachés pour former la police seychelloise ignoraient qu'ils seraient tirés du lit avant l'aube, le lendemain, et mis aussitôt dans l'avion de Londres par d'autres convives, jeunes cadres du S.P.U.P. (Seychelles People United Party), le parti du nouveau président. Parmi les auteurs du coup de main, quelques éléments qui ont fréquenté, avant l'indépendance, des camps d'entraînement de la guérilla africaine de Rhodésie installés en Tanzanie.

Depuis cette date, un groupe d'experts tanzaniens s'est rendu aux Seychelles pour aider à la formation d'une milice populaire. Les Tanzaniens offrent des services identiques aux Comores. Jeune Etat bien faible et menacé notamment par l'agitation de quelques Anjouanais bénéficiant d'appuis à l'étranger. Une centaine de militaires tanzaniens seraient ainsi stationnés sur le petit archipel. Deux ou trois bataillons tanzaniens semblent jouer un rôle analogue dans le *nord du Mozambique*, un jeune Etat menacé lui aussi de « *déstabilisation* » par les incursions de plus en plus fréquentes sur son *territoire de l'armée rhodésienne.*

Dans cette affaire, tout se tient. En 1973, en négociant le retrait des troupes françaises de la « *grande île* », le gouvernement malgache a donné le premier exemple d'une politique nationaliste dans l'océan Indien, conformément au vœu bien platonique émis par l'Assemblée générale des nations unies en 1971 en faveur d'une « *zone de paix* ». Depuis, l'indépendance manquée des Comores en 1975 — l'île de Mayotte est demeurée *française* — ne pouvait que favoriser le rapprochement entre Moroni et l'Organisation de l'unité africaine.

L'an dernier, le mouvement s'est amplifié avec le succès électoral, en décembre dernier, du Mouvement militant mauricien (M.M.M.) de M. Paul Béranger. Le jeune leader mauricien, qui s'est d'ailleurs rendu à deux reprises aux Seychelles depuis le renvoi de l'ancien président, M. James Mancham, n'a pas obtenu la majorité des voix cette fois-là, mais rien ne dit qu'il ne sera pas porté au pouvoir prochainement. Apparemment, il entretient de très cordiales relations avec le président Ratsiraka.

Dar-Es-Salaam étant le siège du comité de libération de l'O.U.A., les Tanzaniens quant à eux *ont tissé, de longue date, des* liens avec les mouvements insulaires luttant pour l'indépendance ou ne s'accommodant pas d'une indépendance factice. D'un autre côté, le président Nyerere n'a pu oublier qu'au lendemain même de l'indépendance du Tanganyika il avait dû faire appel aux Britanniques pour mater la révolte de deux bataillons africains que ces derniers lui avaient d'ailleurs légués. Autrement dit, de jeunes Etats, faibles, sans moyens de défense, ont besoin d'être aidés quand ils tentent de mettre en place des structures autonomes.

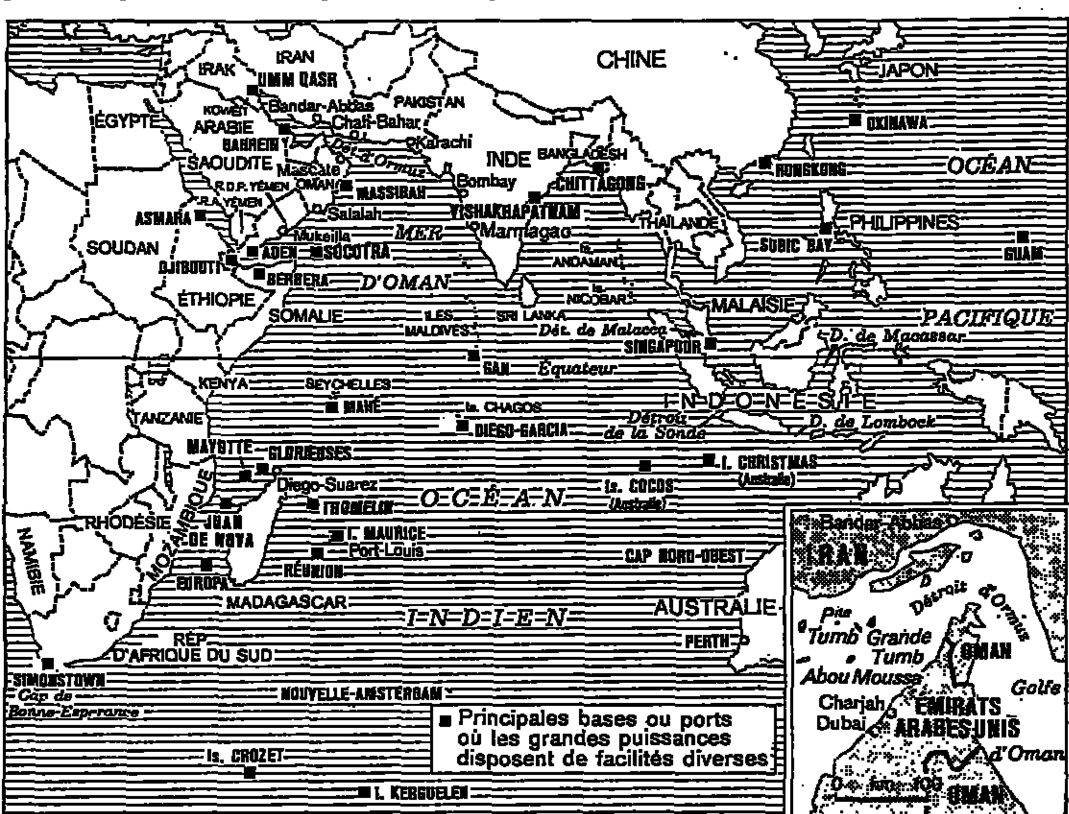
En annonçant, le 22 juin, l'arrivée d'experts tanzaniens, la radio seychelloise a expliqué que la formation accélérée d'une milice populaire avait pour objectif de prévenir *toute tentative de* subversion. La présence tanzanienne aux Comores et au Mozambique semble procéder d'intentions analogues.

Deuxième volet de cette solidarité *active* : ces régimes veulent limiter, dans la mesure du possible, la présence militaire des grandes puissances dans l'océan Indien *et* sur ses rives. Le président Ratsiraka nous l'avait clairement exprimé, en novembre, à Tananarive : non seulement la succession militaire des Français à *Madagascar n'est pas ouverte* mais son gouvernement continuera de réclamer à Paris la rétrocession de trois îlots — les *Glorieuses, Juan-de-Nova et Europa* — situés dans les eaux territoriales malgaches.

Le traité d'amitié et de coopération passé entre Maputo et Moscou, en mars dernier, comporte des clauses militaires. Le gouvernement du président Machel se sent très vulnérable face à la puissance économique et militaire du « *pouvoir pâle* » d'Afrique australe. Mais Maputo a démenti avoir offert des facilités à la marine soviétique sur l'île de Mozambique, au large de ses côtes. Un démenti dont certaines chancelleries occidentales ont reconnu le bien-fondé.

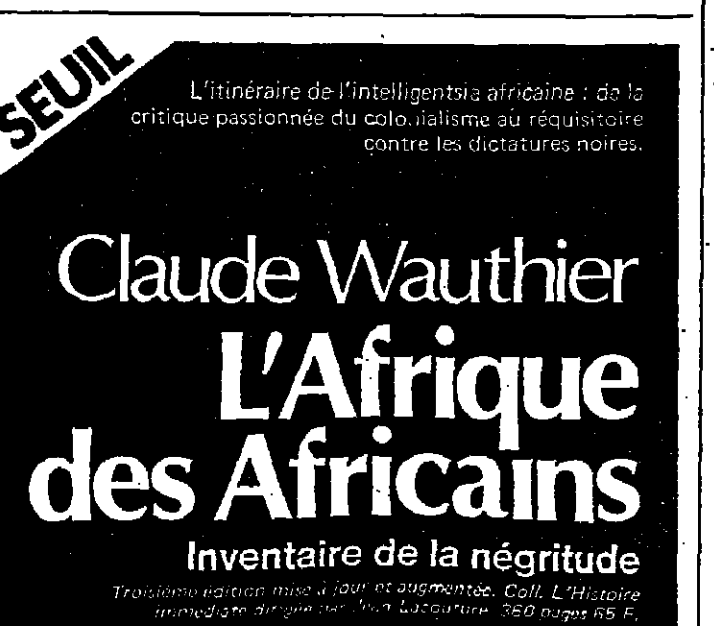
Une conclusion s'impose déjà : les modestes manœuvres de la Tanzanie et la neutralité de Madagascar ont un but dissuasif : tenter de renvoyer Soviétiques et Occidentaux dos à dos. Voilà deux ans encore, les Britanniques pouvaient évacuer une partie de la population de leur territoire de Diégo-Garcia pour permettre à leurs alliés américains de le transformer en « *Okinawa de l'océan Indien* ». Cette expérience ne pourrait sans doute pas se reproduire aujourd'hui.

JEAN-CLAUDE POMONTI.










# AFRIQUE

### République de Djibouti

## La France et le nouvel État ont conclu sept accords de coopération

Une réunion rassemblant plusieurs milliers de personnes et organisée par la Ligue populaire africaine pour l'indépendance (L.P.A.I.), le parti au pouvoir, s'est tenue au stade de Djibouti lundi 27 juin pour célébrer la nouvelle République. Toutes les délégations étrangères étaient présentes, dont la délégation française conduite par MM. Robert Galley, ministre de la coopération, et Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM. Elles étaient invitées par le président de la République de Djibouti, M. Hassan Gouled, leader de la L.P.A.I.

Non loin de là, l'Union nationale pour l'indépendance (UNI) et le Mouvement populaire de libération (M.P.L.), partis exclusivement afars, avaient également appelé leurs militants à des réjouissances. Plus d'un millier de personnes s'étaient rassemblées en bordure du quartier afar d'Arriba, pour prendre part à des jeux et à des danses. Aucun représentant *officiel n'assistait à cette* réunion. Une soirée à la présidence de la République a clos les festivités.

Au nom de la France et de la République de Djibouti, MM. Galley et Gouled ont signé lundi les textes qui régiront la coopération bilatérale : un traité, deux accords, un protocole et trois conventions. Ces sept documents sont les suivants : traité d'amitié et de coopération, accord de coopération économique et financière, *protocole militaire provisoire*, conventions pour l'émission monétaire, la gestion du Trésor et la coopération en matière d'aéronautique civile et accord domanial. Paris et Djibouti, en outre, reprendront « *le plus tôt possible* » des négociations pour la mise au point d'accords dans les domaines culturel, de l'assistance technique, de la formation professionnelle ainsi qu'en matière de justice, de fisc et de douane.

M. Galley a précisé que la France, qui maintiendra près de *cinq mille hommes à Djibouti*, pourrait intervenir militairement si la jeune République était victime d'une agression, mais à la seule condition que le gouvernement djiboutien le lui demande. Après avoir indiqué qu'en 1978 cinq cents coopérants seront maintenus à Djibouti pour assister le nouvel Etat dans différents domaines (santé, enseignement, administration), il a réaffirmé qu'à partir du moment où la présence *française* ne serait plus souhaitée, « *nous partirons pour respecter la souveraineté de l'Etat* ».

La nouvelle République a été reconnue lundi par de très nombreux Etats, dont l'Union soviétique, la Grande-Bretagne et l'Arabie Saoudite. Elle a demandé officiellement lundi son admission à la Ligue arabe.

L'indépendance de Djibouti et son rapprochement du monde islamique inquiètent déjà Israël. A Jérusalem, on estime que le port de Djibouti pourrait être *fermé à la marine commerciale* israélienne. Selon un reporter de la radio israélienne, la compagnie de navigation maritime israélienne Zim a enlevé « *tout l'équipement qu'elle possédait dans ce port par mesure de précaution* ». Des contacts auraient été pris avec les dirigeants de la nouvelle République ainsi qu'avec les fonctionnaires français du port.

Bien que les autorités de Djibouti n'aient pas intérêt à fermer leur port aux Israéliens, elles auraient reconnu que les pays arabes, et notamment l'Arabie Saoudite et l'Egypte, faisaient pression sur elles dans ce but. Ryad serait disposé à verser des compensations à Djibouti et lui aurait déjà promis un million de dollars.

● *A Genève*, le conseil d'administration du programme des Nations unies pour le développement a approuvé lundi une aide de 850 000 dollars pour la République de Djibouti. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

### Dans l'éventualité d'une agression extérieure

## La France maintient une force de cinq mille hommes

Les effectifs des forces françaises à Djibouti diminueront au fur et à mesure de la « montée en puissance » de l'armée nationale constituée par les dirigeants du nouvel Etat avec l'aide de conseillers techniques fournis par la *France. Tel est, en substance, le* principe sur lequel seront fondés les rapports militaires de coopération entre les deux pays.

Dans l'immédiat, les forces de gendarmerie et les éléments de la 13e demi-brigade de légion étrangère que la france maintenait à Djibouti sont rapatriés et doivent *quitter ces jours-ci le sol du nouvel* Etat.

Au ministère de la défense, on explique que les forces stationnées à Djibouti restent sur place à la demande des dirigeants et qu'elles seraient, le cas échéant, engagées contre une agression extérieure à l'exclusion de toute autre hypothèse relevant du maintien de l'ordre à l'intérieur. Les forces françaises auront également pour tâche d'évacuer les ressortissants français dans l'éventualité d'une *menace sur leur sécurité propre.* Des instructeurs ont été détachés pour contribuer à la formation d'une armée nationale.

Pour l'essentiel, le dispositif militaire de la France à Djibouti repose sur deux régiments de l'armée de terre, trois compagnies de combat, quatre patrouilleurs de police maritime et un détachement de l'armée de l'air qui met en œuvre une douzaine d'avions à réaction anciens F-100.

On estime à cinq mille hommes environs le total des effectifs français maintenus dans le nouvel Etat, soit une diminution de mille cinq cents hommes par rapport aux effectifs qui y stationnaient précédemment. Ce dispositif, explique-t-on encore au ministère français de la défense, peut être comprimé ou même totalement évacué à la demande des nouveaux dirigeants.

La France a installé l'essentiel de ses forces extérieures à bord d'une escadre — forte de quatorze à dix-huit bâtiments selon les circonstances — qui patrouille en permanence en océan Indien. Cette force navale maintenue constamment à la mer se dispense de moyens terrestres et assure son propre soutien logistique, à partir d'un état-major embarqué à bord d'un bâtiment de commandement et de facilités de services à la Réunion. Cette force navale pourra recevoir, à l'avenir, le *renfort de* porte-avions d'attaque Super-Etendard qui emporteront, après 1979, des armes nucléaires tactiques kilotonniques.

### La conférence de Libreville

## L'O.U.A. CONDAMNE LA POLITIQUE FRANÇAISE A MAYOTTE

*Libreville (Reuter).* — Après l'admission de la République de Djibouti comme quarante-neuvième Etat membre de l'Organisation de l'unité africaine, le conseil des ministres des affaires étrangères de l'O.U.A., réuni à Libreville, poursuit ses travaux. La journée du lundi 27 juin a été marquée notamment par un incident entre les délégués marocains et algériens, par une condamnation de la politique française à Mayotte, par le refus des participants d'admettre *une délégation canarienne.*

Le débat sur l'admission de Djibouti a donné lieu à un accrochage à propos du Sahara occidental. Tout en se félicitant de l'accession à l'indépendance du Territoire français des Afars et des Issas, le représentant algérien a fait valoir que plusieurs autres pays devaient encore être libérés, et « *notamment* », a-t-il dit, *la Rhodésie, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Sahara occidental* ». Le représentant du Maroc est alors *intervenu* pour rejeter l'allusion au Sahara occidental, rappelant que cette question n'était pas à l'ordre du jour de la réunion ministérielle. *Il a souligné*, en outre, que le Sahara occidental était devenu une province du Maroc.

Le conseil des ministres a condamné lundi « *l'occupation française de l'île de Mayotte* » et déclaré que Djibouti n'était pas la dernière colonie française en Afrique. M. Peter Onu, porte-parole de l'O.U.A., a ajouté à ce sujet : « *Mayotte est encore colonisée par la France, Mayotte doit être libérée et se joindre aux autres îles formant l'archipel des Comores.* »

Une délégation du Mouvement pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel canarien a été refoulée lundi à son arrivée à Libreville. Le chef de la délégation du Gabon, pays hôte, a informé le conseil qu'il devait s'agir d'un malentendu qui serait vite réglé. En effet, le Mouvement pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel canarien a été reconnu lors de la réunion de la sous-commission de l'O.U.A. en mai dernier.

Enfin, à l'initiative du Sénégal, plusieurs Etats « *modérés* » ont entrepris d'élaborer un projet de résolution sur la sécurité des Etats africains face aux ingérences extérieures. Ce projet, auquel le Maroc, la Côte-d'Ivoire, la Tunisie, l'Egypte, le Zaïre et le Togo apporteraient leur concours, sera probablement examiné par le conseil.

### Kenya

Inquiet de la situation dans la « corne » orientale

## Nairobi se rapproche des pays arabes modérés

De notre correspondant

**Le Soudan et le Kenya sont préoccupés par les interventions étrangères en Afrique, « et particulièrement dans la corne » du continent, a déclaré, mercredi 22 juin, le ministre kényan des affaires étrangères, M. Munyua Waikaki, à l'issue de la visite de deux jours de son collègue soudanais, M. Mansour Khaled. Ce dernier a indiqué, de son côté, que son pays et le Kenya « élaboreraient une stratégie africaine pour la libération de l'Afrique australe » et se sont engagés à travailler de concert au prochain « *sommet* » de l'O.U.A. de Libreville (Gabon). Les deux ministres ont signé un nouveau traité commercial accordant aux deux parties la clause de la nation la plus favorisée.**

Nairobi. — Le Kenya pro-occidental semble opérer un rapprochement avec les Etats arabes modérés. Cette réactivation d'une diplomatie longtemps en veilleuse offre d'autant plus d'intérêt qu'elle intervient après le démantèlement de la Communauté de l'Afrique de l'Est (C.A.E.) et le renforcement des liens entre Addis-Abeba et Moscou.

M. Munyua Waiyaki, ministre kényan des affaires étrangères, vient de se rendre à deux reprises au Proche-Orient, visitant notamment les Emirats, l'Arabie Saoudite, la Syrie, l'Iraq, le Koweït, l'Egypte et le Soudan. Deux tournées jugées « *très réussies* ». Au même moment, à Nairobi, la Chambre nationale du commerce et de l'industrie kenyane formait, à des fins identiques, un conseil économique conjoint avec la Ligue arabe.

Le pas le plus important a sans doute été franchi, fin mai, avec la promotion au poste de vice-ministre des affaires étrangères de M. Peter Muigai Kenyatta. Le fils aîné du *président Kenyatta*, qui passait déjà, dans les milieux d'affaires, pour une sorte de représentant officieux du Kenya au Proche-Orient.

L'intérêt des Kényans pour le Proche-Orient devait se confirmer quelques jours plus tard avec la formation, à Nairobi, d'une société d'*amitié arabo-kényane*, dont la présence était confiée, le 25 mai, à M. Muigai Kenyatta. Entre-temps, plusieurs missions commerciale kényanes, *dont* l'une conduite par le nouveau vice-ministres des affaires étrangères, ont sillonné le monde arabe.

L'objectif de Nairobi n'est pas seulement la promotion des échanges commerciaux. Les Kényans ont, certes, besoin de créer de nouveaux canaux d'échanges puisque la fermeture de la frontière tanzanienne, le 5 février dernier, les prive d'un fructueux commerce avec *leur* voisin et la Zambie. Quant aux échanges avec l'Ouganda, ils ont pâti de la ruine de l'économie ougandaise.

*Mais*, Nairobi souhaite, surtout, rompre un isolement plus préoccupant depuis l'accession au pouvoir, dans l'Ethiopie voisine, du président Mengisku, soutenu par l'U.R.S.S. D'un autre côté, les revendications territoriales de la Somalie sur le Nord-Est du Kenya laisse Nairobi sans véritable ami sur ses frontières.

Les désaccords croissants entre la Tanzanie socialiste et le Kenya capitaliste ont débouché, début 1977, sur la dissolution de fait d'« *East African Airways* » — l'un des derniers services en opération de la C.A.E., — et la fermeture « *définitive* » de la frontière commune à l'initiative de Dar-Es-Salaam. Le Kenya *se trouve, du* coup, encore plus éloigné de l'Afrique du Zambèze. Un rapprochement avec le Proche-Orient constitue une alternative d'autant plus logique que le Kenya partage les préoccupations de l'Egypte et du Soudan dans la corne de l'Afrique.

*Le climat politique* en Afrique orientale a changé. Les Kényans qui disposent de l'armée la plus faible de la région, ont commandé l'an dernier aux Etats-Unis dix Northrop F-5 A. L'ouverture actuelle sur les pays arabes modérés offre une bouffée d'ail à un régime qui demeure résolument anticommuniste.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

### Tunisie

● M. PIERRE MEHAIGNERIE, ministre français de l'agriculture qui accomplit depuis le samedi 25 juin une visite officielle de quatre jours en Tunisie, s'est entretenu lundi avec son homologue tunisien, M. Hassan Belkhodja, et avec le ministre de l'économie nationale, M. Abdelaziz Lasram. — *(A.F.P.)*

# Le BURUNDI : an XV de l'Indépendance

## « Nous nous proposons de moraliser le système politique, de bannir l'arbitraire et l'injustice sociale »

### *nous déclare le colonel Bagaza, chef de l'État*

**Le 1er juillet prochain, la République du Burundi fête le quinzième anniversaire de son accession à la souveraineté internationale. A cette occasion, le colonel Jean-Baptiste Bagaza, président de la République burundaise, a accordé au « Monde » l'interview exclusive suivante :**

*— M. le président, pouvez-vous nous expliquer ce qui différencie le régime militaire aux destinées duquel vous présidez de celui du général Micombero ?*

— Dans la conception courante en Europe, la notion de régime militaire est entachée d'une connotation négative et péjorative. Le régime militaire dans le sens où vous évoquez généralement dans les colonnes du *Monde* fait référence à dictature, à répression et à privation des libertés fondamentales des citoyens. Si vous jugez précisément que le régime déchu le 1er novembre 1976 était militaire dans ce sens, le régime actuel diverge diamétralement de son prédécesseur.

» Il se trouve des militaires à tous les échelons de responsabilité du Burundi. Il se trouve des civils également à tous les échelons. Chez nous, aucun groupe professionnel ne revendique le monopole absolu des responsabilités de l'Etat...

» Je veux dépasser le niveau de la comparaison de ce régime avec celui qui l'a précédé pour vous dire que la deuxième République propose à la population burundaise des objectifs clairs et généreux.

» Ces objectifs, nous l'espérons, ouvriront une ère nouvelle qui passera par un travail acharné et méthodique. Nous nous proposons de moraliser le système politique, de bannir l'arbitraire et l'injustice sociale. Nous entendons mobiliser toute notre population pour réaliser un développement économique harmonieux, nous assainirons la gestion publique et notamment celle des deniers publics, nous nous attacherons à transformer la mentalité de démission et de lâcheté qui recourt à la corruption et à la fraude. Les valeurs morales d'honnêteté et de probité prennent chez nous une importance capitale que nous renforcerons grâce à la participation de toute la population.

» A l'égard de la communauté internationale, nous nous présentons avec un projet d'ouverture et de coopération poussé. La solidarité avec les peuples opprimés en quête de leur liberté et de leur dignité en Afrique australe notamment ou ailleurs demeurera notre préoccupation permanente. Nous voulons donner une image de marque dynamique et moderne.

» Nous voulons restaurer la réputation d'un pays qui s'attache résolument à résoudre ses problèmes avec ténacité, mais aussi à sortir de la triste réputation de pays divisé par une guerre tribale et de celle de pays désespérément pauvre... Car notre pays est riche de ses hommes et de ses traditions, et n'est pas aussi dépourvu de ressources comme on l'a cru longtemps.

*— Au terme de six mois d'exercice du pouvoir, quelles mesures concrètes avez-vous prises ou vous apprêtez-vous à prendre en faveur des masses rurales ?*

— Les masses rurales représentent plus de 90 % de nos populations. Toute notre action tourne autour de leur mobilisation et de leur promotion, d'où l'accent mis sur le développement rural...

» Au lendemain de la proclamation de la deuxième République, nous avons supprimé la contribution personnelle minimum qui était un impôt colonial de capitation, fondamentalement injuste parce qu'exigible de tout citoyen mâle, du simple fait de son existence sans tenir compte de ses revenus...

» Pour éviter que cette mesure ne provoque un relâchement de l'effort de production, nous avons demandé à chaque citoyen adulte d'épargner 5 % de ses revenus quand il a une rente fixe, et au minimum 500 francs burundais par an aux paysans...

» Nous avons, d'autre part, repris toutes les terres que s'étaient appropriées illégalement les personnes sans scrupule. C'est sur ces terres que nous allons entreprendre de grands projets agricoles et installer les populations qui viendront des régions surpeuplées.

» C'est également en faveur des masses rurales que nous venons d'augmenter sensiblement le prix versé aux producteurs de café. Il a presque doublé. Nous voulons que nos paysans profitent de la conjoncture favorable sur le marché international du café...

*— Vous avez beaucoup prêché en faveur d'une véritable politique de réconciliation nationale. Or les tragiques événements de 1972 qui ont vu de sanglants affrontements entre Hutu et Tutsi ont laissé de douloureux souvenirs. Ces derniers vont-ils se dissiper grâce à des mesures de réintégration dans la vie de la nation, prises en faveur des populations du Burundi d'origine hutu ?*

— Nous sommes convaincus que les douloureux souvenirs des événements de 1972 ne pourront pas s'effacer par de simples appels à la réconciliation nationale. Nous devrons poser des actes concrets dans le sens de la justice sociale...

» Les masses rurales, qu'elles soient d'origine hutu ou tutsi, partagent la même condition et du reste sont profondément intégrées depuis des siècles. Le peuple burundais doit se sentir en sécurité et, en conséquence, se consacrer exclusivement au développement de son pays.

» Notre appel, croyons-nous, a été entendu, et je donnerai comme exemple le retour massif de nos compatriotes qui s'étaient réfugiés en 1972 dans les pays voisins, parce qu'ils ont compris que maintenant ils pouvaient regagner sans crainte leur patrie.

*— L'ancien parti Uprona n'a pas été dissous, mais mis en veilleuse. Des mesures ont-elles été prises pour le restructurer ou bien comptez-vous encourager la création d'autres partis politiques ? A moins que vous n'estimiez préférable que le Burundi fasse momentanément l'expérience d'une absence totale de partis ?*

— Le parti Uprona n'a pas été mis en veilleuse. Au contraire, c'est sur lui que nous comptons pour atteindre la plupart de nos objectifs...

» Des dirigeants corrompus ont abusé le peuple sous le couvert de ce parti prestigieux. Aujourd'hui, nous voulons rendre à l'Uprona l'esprit et la vitalité que lui avaient donnés ses fondateurs pour en faire un cadre à l'intérieur duquel le peuple burundais exprimera sa solidarité et sa créativité...

*— Envisagez-vous l'organisation prochaine d'élections ?*

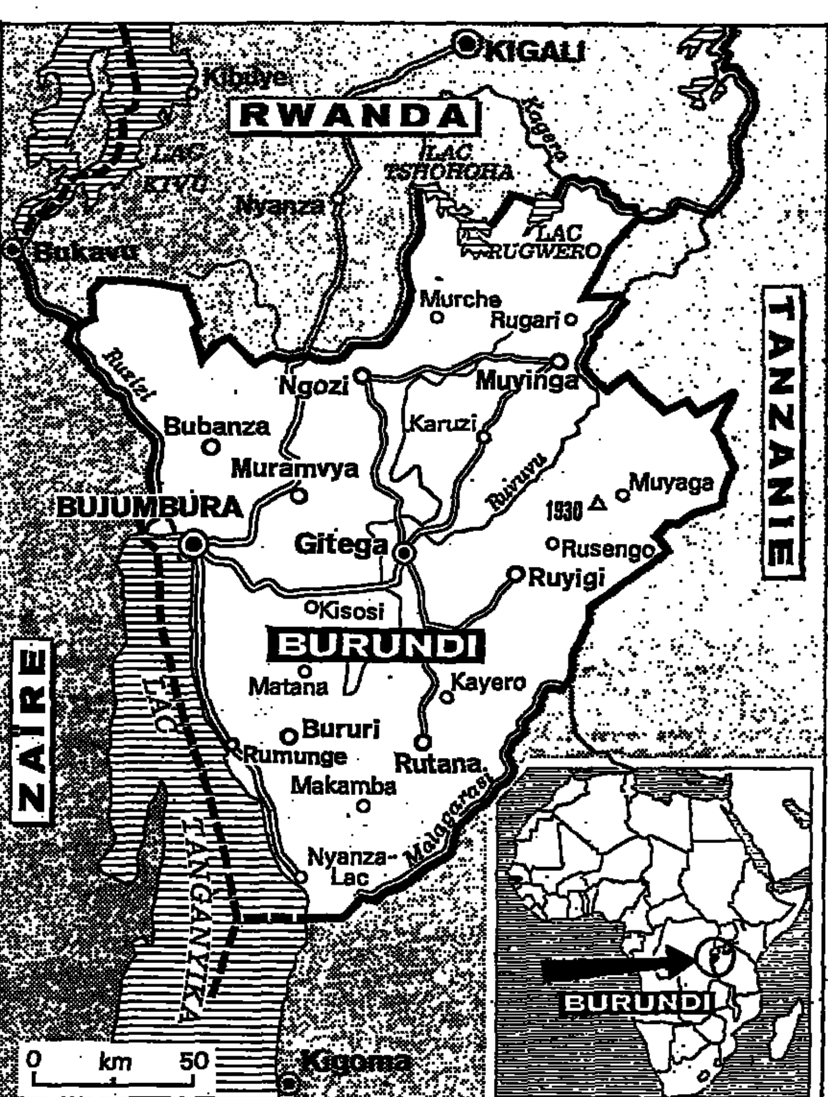
— La date n'en est pas encore fixée. La préparation d'élections libres suppose un travail en profondeur, lequel sera exécuté par les comités provisoires du parti mis en place actuellement. D'une manière générale, le pays a besoin d'institutions stables. Et en la matière, l'improvisation et la précipitation sont préjudiciables...

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.

*(Lire la suite page 13.)*

### LE GOUVERNEMENT DU BURUNDI

1. Premier ministre et ministre du Plan : lieutenant-colonel Edouard Nzambimana.
2. Ministre de l'agriculture et de l'élevage et du développement rural : major Philbert Kayibigi.
3. Ministre de l'économie et des finances : M. Dominique Shiramanga.
4. Ministre de la justice : M. Jean-Baptiste Manwangari.
5. Ministre de l'éducation nationale : M. Ladislas Ndaye.
6. Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale : M. Albert Muganga.
7. Ministre des transports et aéronautique : M. Ladislas Barutwanayo.
8. Ministre des travaux publics, de l'équipement, et du logement : M. Isidore Nyaboya.
9. Ministre de la géologie, des mines et de l'industrie : M. Gaspard Karenzo.
10. Ministre des postes et télécommunications : M. Rémy Nkengurutse.
11. Ministre de la santé publique : major Jean Bandusha.
12. Ministre des affaires sociales et travail : M. Joseph Nzeyimana.
13. Ministre de la fonction publique : M. Damien Barakamfitiye.
14. Ministre de l'information : capitaine Tharcisse Ruhwikira.
15. Ministre de la jeunesse et des sports : M. Emile Mworoha.
16. Secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé du Plan : M. Donatien Bihute.
17. Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture : M. Jean Kabura.
18. Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'élevage chargé de la production alimentaire : M. Lazare Rusesa.




Situé à plus de 1 200 kilomètres de l'océan Indien et à 2 000 kilomètres de l'océan Atlantique, le Burundi est une ancienne colonie allemande placée sous mandat belge à la fin de la première guerre mondiale. Devenu territoire sous tutelle après la seconde guerre mondiale, le pays accède à l'indépendance le 1er juillet 1962 et la monarchie y fut abolie le 29 novembre 1966.

Superficie : 27 834 kilomètres carrés.

Population : 4 millions d'habitants.

Capitale : Bujumbura (100 000 habitants).

Ressources économiques : café, thé, coton. L'agriculture occupe 97 % de la population et assure 96 % des exportations. D'importants indices de minerai de nickel ont été découverts dans la partie méridionale du pays.

La Belgique est le premier fournisseur du pays et les Etats-Unis en sont le premier client.

## Une histoire complexe, parfois obscure souvent tragique

par JEAN-PIERRE CHRÉTIEN

A l'échelle de sa longue histoire, les quinze dernières années vécues par le Burundi, c'est-à-dire celles de son indépendance retrouvée, représentent sans doute la période la plus critique de son existence. Ce petit pays d'Afrique orientale a été secoué depuis 1962 par une série d'épreuves qui semblent avoir fait mentir le dicton ancestral : *Uburundi ntibwigeze bugwa mu'isanganya* (le Burundi ne succombe jamais à l'épreuve).

Moins que jamais on ne saurait se contenter ici d'une chronique des événements ni de fausses évidences pour rendre compte d'une histoire complexe, parfois obscure et souvent tragique.

Le royaume qui proclamait son indépendance le 1er juillet 1962 ne ressemblait guère à ce qu'il était soixante ans plus tôt, à la veille de la reddition aux Allemands du vieux mwami Mwezi Gisabo. Le petit-fils de ce dernier, le roi Mwambutsa, avait été éduqué par les Belges et, à sa majorité en 1931, il avait reçu un pouvoir vidé de son ancien contenu religieux et de tout moyen d'action concret.

La quarantaine de chefferies, réorganisées à la même époque par le colonisateur, était certes concentrée aux mains de ses cousins plus ou moins éloignés, les princes du sang ou *Baganwa*. Mais ceux-ci, placés sous contrôle direct de l'administration territoriale, étaient divisés en lignées rivales, celle des *Bezi* (les descendants de Mwezi) et celle des *Batare* (les autres collatéraux, issus de Ntare, père de Mwezi).

On sait que cette opposition avait été mise en œuvre en octobre 1961 pour l'assassinat du prince Louis Rwagasore. Néanmoins le prestige du roi Mwambutsa semblait avoir traversé toutes ces péripéties, comme l'affirmait la devise du nouvel Etat indépendant : *ganza sabwa* (règne et reçois les hommages !). La fête nationale des semailles du sorgho, réinstaurée en 1958, se poursuivit jusqu'en 1964. L'auréole de martyr de son fils Rwagasore, assassiné en octobre 1961 dans des circonstances jamais sérieusement éclaircies, lui donnait un supplément de légitimité populaire. Mais la Constitution promulguée en octobre 1962, un simple décalque de son homologue belge, faisait de lui un souverain constitutionnel confronté à un gouvernement et à un Parlement.

Les élections de septembre 1961 avaient été gagnées, contre le vœu de l'administration coloniale, par l'Union pour le progrès national (Uprona), qui était devenu un véritable parti nationaliste, regroupant des éléments très variés (islamisés et clergé local, Bahutu et Batutsi, chefs « coutumiers » et citadins) sous l'impulsion de Rwagasore. Mais celui-ci disparu, la vie politique fut aussitôt marquée par un conflit incessant entre la cour, c'est-à-dire un groupe de princes Bezi et de familiers du roi, et les gouvernements.

Mwambutsa tenait un langage d'arbitre et de défenseur de l'unité nationale, mais, soucieux de limiter l'influence du Parlement et du parti, il joua très vite des rivalités de factions politiques, fondées sur les alliances de familles, les camaraderies scolaires (anciens « astridiens » de l'Institut d'Astrida et anciens séminaristes) et, surtout à partir de 1963, sur les virtuelles oppositions « ethniques ». La liste des premiers ministres est révélatrice de ce jeu de bascule : il nomma d'abord André Muhirwa (un prince du clan des Batare rallié au roi) d'octobre 1961 à juin 1963, puis Pierre Ngendandumwe (un Muhutu) de juin 1963 à mars 1964, Albin Nyamoya (un Mututsi) d'avril à décembre 1964 et de nouveau Ngendandumwe en janvier 1965. Cependant on retrouvait des princes Bezi à tous les niveaux de responsabilité : à la cour, dans le gouvernement, à la sûreté, à la tête de certaines provinces, etc. Leur influence jouait sur l'ensemble de la fonction publique par le biais du clientélisme. Des secrétariats d'Etat (armée, gendarmerie, justice, plan) doublèrent le gouvernement. Le Parlement protesta en février-mars 1964 contre cette « parodie de démocratie ».

La vie politique du Burundi restait, en fait, limitée à un milieu restreint de Bujumbura et subissait un double handicap : la faiblesse du nombre des cadres formés au-delà du premier cycle secondaire (d'où le poids du népotisme) et, d'autre part, l'intensité des interventions extérieures provoquées par la situation troublée des provinces orientales de l'ancien Congo belge, entre 1961 et 1965. La Chine populaire, reconnue par le Burundi dès la fin de 1963, utilisa ce pays durant toute l'année 1964 pour aider militairement (armes, formation de cadres) les rebelles de Gaston Soumialot et les réfugiés batutsi du Rwanda en quête d'une revanche. En contrepartie la C.I.A., en liaison avec les services de la sûreté belge installés à Kigali, organisa de 1962 à 1965 le noyautage de différents milieux politiques rwandais et burundais, notamment hutu, afin de lutter contre la subversion dans cette partie de l'Afrique (1). A peine indépendant, le Burundi se trouva au cœur des rivalités de grandes puissance.

### La racialisation de la politique et le choc de 1965

C'est dans ce contexte politique que la question d'une opposition hutu-tutsi a pris au Burundi la gravité que l'on connaît. L'antagonisme qui a remis en cause de façon cruelle l'existence même de ce pays en 1972 est présenté souvent comme une sorte de fatalité historico-raciale. En fait, l'ensemble des anciens royaumes des Grands-Lacs (y compris l'Ouganda et l'ouest de la Tanzanie actuelle) a connu depuis une époque indéterminée la coexistence de catégories à prédominance pastorale (Batutsi, Bahima) et de catégories à prédominance agricole (Bahutu, Bairu) imbriquées ou hiérarchisées selon des modèles très variés.

La lecture des œuvres ethnologiques portant sur la zone « interlacustre » jusqu'à la fin des années 50 et des rapports de « politique indigène » pour la même période nous semble fournir une réponse : l'ancien « Ruanda-Urundi » a été sans doute le terrain d'application privilégié de la mythologie hamitique, tant sur le plan idéologique que dans la pratique coloniale. Tout s'ordonnait selon deux portraits stéréotypés, celui du « *pasteur tutsi, guerrier nomade et conquérant hamite ou sémito-hamite ou nilo-hamite, créateur d'une féodalité* » et celui du « *cultivateur hutu, pacifique sédentaire, nègre bantou, asservi au premier* ».

La première génération d'intellectuels burundais, formés à Astrida, dans les séminaires ou dans les écoles pédagogiques, ignorait le plus souvent jusqu'à l'existence même du mot « socialisme », mais elle était imprégnée, comme d'une évidence allant de soi, de ce schéma de tradition gobinienne. Il était, certes, particulièrement caricatural comparé à la réalité vécue sur les collines, mais son application dans le recrutement des premiers cadres africains lui donna un poids social non négligeable. La situation du Rwanda à la fin du dix-neuvième siècle, très marquée par le pouvoir de quelques grandes familles tutsi, y avait facilité la concrétisation de ce discours, et ce pays était souvent présenté comme un exemple d'efficacité avant le grand revirement de 1957-1959 qui conduisit l'administration à y appuyer la « révolution hutu ».

Jusqu'alors, la société rurale burundaise était, dans une large mesure, restée étanche à ce « modèle », mais à partir des années 60 l'analogie rwandaise, orchestrée politiquement à l'intérieur et à l'extérieur, gagna peu à peu le pays selon un engrenage quasi irrésistible à partir des milieux « *évolués* » de Bujumbura. L'afflux de réfugiés batutsi rwandais à partir de 1959 (plus de cinquante mille sont au Burundi en 1965), puis le récit des massacres commis au Rwanda, en janvier 1964, en représailles du raid des *Inyenzi* (2) de décembre 1963, développèrent l'inquiétude chez les Batutsi burundais.

D'autre part, la logique de la solidarité « ethnique » était séduisante pour les politiciens bahutu, le concept majoritaire permettant de justifier, en termes de démocratie, leurs aspirations au pouvoir. D'une façon générale, ce clivage entra de plus en plus en ligne de compte dans les luttes d'influence pour les postes publics, les Bahutu y étant indéniablement sous-représentés.

*(Lire la suite page 15.)*

---

(1) R. Lemarchand : « The C.I.A. in Africa », *Journal of mod. Afr. Stud.*, juin 1976 (trad. in *Rev. fr. d'ét. pol. afr.*, avril 1977). Sur cette période, cf. l'ouvrage fondamental du même auteur, *Rwanda and Burundi*, New-York, 1970.

(2) « Les cancrelats », sobriquet désignant les groupes armés de réfugiés rwandais préparant une revanche contre le régime hutu de Kigali. Le raid de 1963 partit du nord-est du Burundi.

(PUBLICITÉ)

# Tourisme



## SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Souvent appelé « le cœur de l'Afrique » le Burundi, avec ses 27 834 kilomètres carrés, est situé entre 2° 45' et 4° 28' de latitude sud ; 28° 50' et 30° 53' 30 de longitude est. Bordé au nord par le Rwanda, à l'ouest par le Zaïre et au sud par la Tanzanie, le Burundi fait partie de l'Afrique centrale.

## RELIEF ET CLIMAT

Le relief du Burundi comprend quatre zones :

1° La plaine de la Ruzizi où règne un climat tropical ;

2° la crête Zaïre-Nil où règne un climat doux et tempéré d'altitude ; elle abrite la grande forêt secondaire de la Kibira ;

3° le plateau central où s'alignent de petites collines ;

4° les dépressions de l'Est et du Nord-Est couvertes d'une savane arborée.

## HYDROGRAPHIE

Traversant le Burundi du sud au nord, la crête Zaïre-Nil partage les eaux du Burundi en deux bassins hydrographiques :
— le bassin du Zaïre comprenant les cours d'eau situés à l'ouest de la crête, plus la Maragarazi ;
— le bassin du Nil comprenant ceux situés à l'est de la crête ; la Ruvubu et ses affluents : la Ruvyironza et la Mubarazi, la Kanyaru et la Kagera.

En plus du lac Tanganyika (32 000 kilomètres carrés) de nombreux lacs communément appelés lacs aux oiseaux, couvrent le nord-est du pays : ce sont les lacs Rwihinda, Cohoha, Rweru et Kanzigiri.

## POPULATION

Estimée à quatre millions, la population du Burundi est inégalement répartie, mais elle se groupe surtout sur les collines du plateau central où la densité atteint cent quarante habitants au kilomètre carré. La langue nationale est le kirundi. Le français est la deuxième langue du pays. Les Barundi vivent de l'agriculture à 90 %. Deux sortes de culture sont pratiquées : vivrières (haricots, bananes) et industrielles (café, coton et thé).

## RELIGION

Trois religions existent au Burundi : le catholicisme, le protestantisme et l'islam.

## HISTOIRE

Au carrefour des migrations, le Burundi a connu une lente évolution vers l'autodétermination. Du quinzième au dix-huitième siècle, le Burundi était formé de plusieurs principautés sans organisation politique. L'avènement du Roi Ntare I (Rushatsi) mit fin à cette situation. Il fut proclamé unique roi du Burundi, après avoir combattu et dissous cette mosaïque de principautés. Depuis, de nombreux rois se sont succédé sur le trône du Burundi.

Lors de la colonisation, le Burundi fit d'abord partie du Protectorat de l'Afrique orientale allemande. Au lendemain de la guerre 1914-1918, le Burundi passa sous la tutelle de la Société des nations et son administration fut confiée à la Belgique.

L'indépendance fut proclamée le 1er juillet 1962. Le royaume du Burundi devint une monarchie constitutionnelle à régime parlementaire, puis la monarchie fut supprimée le 28 novembre 1966. La ligne de la politique burundaise est définie par le parti unique Uprona.

## MOYENS D'ACCÈS

— Par avion : les compagnies de transport aérien Sabena, Stab, Air Zaïre et Air France assurent le transport des passagers.
— La taxe d'embarquement à l'aéroport de Bujumbura est de 400 FBU.
— Par le lac : deux liaisons hebdomadaires entre le Burundi et le Zaïre, la Tanzanie et la Zambie.
— Par chemin de fer : de Dar-Es-Salaam, les voyageurs débarquent à Kigoma où ils embarquent sur un bateau régulier de la compagnie nationale Arnolac jusqu'au port de Bujumbura.
— Par la route : on entre au Burundi :
par Bugarama - Rugombo, par Akanyaru - Butegana - Kayanza, par Akanyaru - Mihigo - Ngozi et par Murehe - Kirundo en venant du Rwanda, Gatumba en venant du Zaïre. Par Mugina - Mabanda au sud, Gisuru à l'est, et Kobero au nord-est en venant de la Tanzanie.
Frontière ouest, c'est le Zaïre.

## FORMALITÉS D'ENTRÉE

Les voyageurs qui visitent le Burundi doivent être en possession de :

— un certificat de vaccination contre la variole en cours de validité ;

— un passeport en cours de validité ;

— un visa d'entrée.

Le visa d'entrée peut être obtenu auprès de nos représentations diplomatiques à l'étranger. Les voyageurs en provenance des pays où le Burundi n'a pas de mission diplomatique peuvent obtenir le visa à l'aéroport international de Bujumbura.

## AGENCE DE VOYAGES

— A.M.I., Agence Maritime Internationale, place de l'Indépendance ........ Tél. : 39-75
— Agence Poli, avenue de la Victoire ........ Tél. : 32-38
— Agence Tranico, avenue Patrice-Lumumba.... Tél. : 24-98

## LES COMPAGNIES AÉRIENNES

— S.T.A.B. (Service de transports aériens du Burundi), avenue du Peuple-Murundi ........ Tél. : 34-60
— Air Zaïre, place de l'Indépendance ........ Tél. : 36-84
— Sabena, avenue Patrice-Lumumba ........ Tél. : 20-75
— Air France ........ Tél. : 34-60

## CHANGE

La monnaie du Burundi est le franc burundi (1 franc burundi = 0,20 franc). Le change se fait au guichet de l'aéroport international de Bujumbura, ainsi qu'auprès de la Banque de la République et des banques agréées (heures d'ouverture : 8 h. à 12 h., sauf samedi).

— Banque belgo-africaine du Burundi ........ Tél. : 26-01
— Banque commerciale du Burundi, chaussée Prince-Louis-Rwagasore ........ Tél. : 32-93
— Banque de Crédit ........ Tél. : 20-91 22-32

## TAXIS

Station en face des hôtels Paguidas et Burundi-Palace ........ Tél. : 22-51

Le prix d'une course en ville est de 100 F burundi.

## LOCATION DE VOITURES

— *Taxi Buja, avenue de l'Indépendance* ........ *Tél. : 39-04*
— Mini Safari (agence Poli), avenue de la Victoire Tél. : 32-38

## HÉBERGEMENT

Quoique l'infrastructure soit peu développée, Bujumbura la capitale compte quelques hôtels et restaurants qui assurent aux voyageurs un logement confortable et une cuisine appréciée.

## HOTELS

*Hôtel Le Grillon, avenue du Zaïre* ........ Tél. : 25-19
Hôtel de Résidence, avenue de Stanley ........ Tél. : 27-73
Hôtel Central, place de l'Indépendance ........ Tél. : 26-58

## HOTELS-RESTAURANTS

Hôtel Burundi-Palace (chambres climatisées), avenue de l'Uprona ........ Tél. : 29-20
Hôtel Paguidas-Haidemenos (chambres climatisées), avenue du Peuple-Murundi ........ Tél. : 22-51
Hôtel Tanganyika, avenue de la Plage ........ Tél. : 44-33

## RESTAURANTS

« Chez Charles », route de Rumonge ........ Tél. : 32-83
« Chez Roger », route de Rumonge ........ Tél. : 25-27
Le Stavros, avenue de Stanley ........ Tél. : 20-89
L'Oasis, avenue de la Victoire ........ Tél. : 31-16
L'Olympia, avenue de la Victoire ........ Tél. : 29-44
L'Aéroport (aéroport international) ........ Tél. : 29-37
Edelweis, place de l'Indépendance ........ Tél. : 44-66
Entente Sportive, avenue du Stade ........ Tél. : 24-76
La Taverne ........ Tél. : 24-02

## LOISIRS ET DISTRACTIONS

Entre deux excursions, l'hôte de Bujumbura peut prendre un bain de soleil à la plage publique de Kajaga ou visiter les cercles sportifs, night-clubs et cinémas. Il visitera avec profit le Musée vivant de Bujumbura, ouvert en juin dernier.

## CERCLES SPORTIFS

Cercle nautique : voile-canotage, ski nautique.. Tél. : 25-59
Cercle hippique : sports équestres, avenue du Port Tél. : 39-70
Entente sportive : volley, basket, golf, pétanque, avenue du Stade ........ Tél. : 24-76
Aéro-Club : école de pilotage, parachutisme,
Club automobile du Burundi (B.P. 1069) ........ Tél. : 27-19

## NIGHT-CLUBS

L'Arlequin, route d'Uvira ........ Tél. : 22-47
Le Coco Nut Grove, avenue de la Plage ........ Tél. : 27-47
Le Sukisa, avenue de l'Industrie ........ Tél. : 35-66
Le Perroquet-Vert, avenue de l'Industrie ........ Tél. : 32-90
La Cave, avenue du Peuple-Murundi ........ Tél. : 20-15
Le Scotch Club, avenue de l'Industrie ........ Tél. : 39-96

## CINÉMAS

Ciné Stavros (restaurant Stavros) ........ Tél. : 29-36
Ciné Vassos (Hôtel Paguidas) ........ Tél. : 29-68
Ciné Paguidas, angle chaussée Rwagasore et avenue du Stade ........ Tél. : 22-42

## CIRCUITS TOURISTIQUES

Quatre circuits touristiques conduisent successivement le visiteur à travers toutes les régions du Burundi. Au cours des excursions, le visiteur peut voir les objets d'art naître entre les mains des artisans, et les artistes exécuter différentes danses traditionnelles (la danse des tambours, la danse des « Intore », la danse « Agasimbo », les danses féminines, etc.). Il peut aussi contempler la flore et la faune, et écouter des récitals (« Ibicuba » des pasteurs et « amazina », pour diverses circonstances).

1) *Bujumbura - Bugarama - Jenda - Buhonga - Bujumbura*

A Bugarama (et au Barajack), le visiteur goûte la fraîcheur de la crête Zaïre-Nil. Ce marché aux légumes est situé à l'orée de la forêt de la Kibira et au carrefour de la route vers Kayanza et le

Buramvya était la capitale royale. La fête annuelle tradition-peaux, de petits tambours et des objets de vannerie de la région.

2) *Bujumbura - Buramvya - Gitega - Bukirasazi - Rutovu - Kirama - Gisozi - Mwaro - Jenda - Bujumbura*

Buramvya était la capitale royale. La fête annuelle traditionnelle des semailles : on y célébrait le « muganuro », présidé par le roi en personne. L'habitat traditionnel, qui se rencontrait surtout dans cette région, fait de plus en plus place aux constructions « en dur ».

Gitega était la capitale administrative des autorités coloniales. Cette deuxième agglomération du pays, après Bujumbura, héberge le Musée national. Au Musée, les Barundi d'autrefois vivent les coutumes sous les yeux des visiteurs, grâce à une riche collection d'objets anciens et des photographies des scènes de la vie de tous les jours qui les accompagnent.

L'ancien palais royal et le fort allemand, conservés intacts par les autorités, sont deux autres monuments dignes d'intérêt. Non loin de Gitega, sur la montagne Gisagara, se trouvent une source d'eaux thermales et l'étang aux tortues « Kiriba ».

Bukirasazi est précisément le berceau de la danse des tambours. Ces artistes, qui ont déjà remporté beaucoup de succès dans les foires et expositions internationales, vivent simplement avec les autres paysans de leurs collines.

Cette région est également spécialisée en vannerie fine ; les corbeilles et paniers de diverses dimensions y sont très beaux.

*Rutovu est bâtie près de la source la plus méridionale du Nil.* Une petite pyramide s'élève près de la source pour rappeler que ce ruisseau est le commencement du grand fleuve africain qui fertilise l'Egypte avant de se jeter dans la Méditerranée. Non loin de là, une autre source, source d'eaux thermales celle-là, invite le visiteur à se baigner.

Kirama, la première laiterie moderne du Burundi, est située au centre du Bututsi, région de grand élevage bovin : la ferme de Mahwa n'est distante que de 7 kilomètres. Cette ferme s'occupe spécialement de la vulgarisation des méthodes rationnelles et modernes d'élevage.

3) *Bujumbura - Teza - Kayanza - Ngozi - Kirundo - Busoni - Kabanga - Mukenke - Muyinga - Cankuzo - (par le bac) - Ruyigi - Bujumbura.*

A Teza, d'immenses champs de thé s'étendent à lisière de la forêt, et une usine moderne en assure la commercialisation. La *verdure éternelle de Teza (2 665 mètres) lui donne* une beauté féerique. Du haut du mont Teza, le visiteur peut contempler la ville de Bujumbura et, en contrebas, la plaine de la Ruzizi.

La région de Kirundo est l'une des plus favorisées par la nature. Ses lacs magnifiques et une faune abondante, surtout composée d'oiseaux — le lac Rwihinda est précisément appelé « lac aux oiseaux », — constituent l'attraction principale.

Non loin de Kirundo, Kabanga et Mokenke sont le berceau des danseurs « Intore ».

Par le bac sur la Ruvubu, on passe de Muyinga à Cankusi. Le bassin de la Ruvubu est très giboyeux à cet endroit. Des hippopotames, des buffles, des léopards, des antilopes, des sangliers, et parfois des lions, se rencontrent dans la brousse. Il y a aussi des crocodiles dans la rivière.

Toute la région de Cankuzo - Ruyigi, depuis la Ruvubu jusqu'au Moso, est tout indiquée pour le safari - chasse.

4) *Bujumbura - Nyanza-Lac - Makamba - Rutana - Musongati - Gitega - Bujumbura.*

Mugere est le lieu de la rencontre des explorateurs Livingstone et Stanley, à 11 kilomètres de Bujumbura.

Resha (« Château Maus ») est un gîte d'étape au bord du lac Tanganyika, à 60 kilomètres de Bujumbura. La vue sur le lac y est splendide.

Rumonge - Kigwena est la région des palmiers à huile. Une grande plantation s'étend sur plusieurs dizaines d'hectares. Un boisement de teck de plusieurs hectares longe la route, et forme une forêt artificielle très jolie, où l'on peut rencontrer l'animal le plus rare au monde, la « civette d'eau ».

Nyanza-Lac est un centre commercial important, le plus méridional du pays, sur les bords du lac, à 123 kilomètres de Bujumbura. D'une beauté peu commune, la plage de sable fin de Nyanza-Lac, avec ses cocotiers majestueux, invite à se détendre.

Makamba est la région de la danse « Agasimbo », danse plutôt acrobatique, que le visiteur ne manquera pas d'admirer.

Entre Rutana et Kinyinga, dans la plaine du Moso, se rencontrent encore quelques éléphants et beaucoup de singes de toutes tailles. C'est aussi dans cette région que se trouvent les fameuses failles du Moso et les chutes de la Karera, près de Shanga.

A Musongatti vient d'être *découvert* un important gisement de nickel.

## REPRÉSENTATIONS DIPLOMATIQUES A L'ÉTRANGER

Belgique : 46, square Marie-Louise, 1040 Bruxelles. Tél. : 33-57-15.

France : 3, avenue Octave-Feuillet, Paris (16e). Tél. : 870-60-61.

O.N.U. : 305, East 45 th Street 12 Floor N.Y. 10017. Tél. : 867-088-1-2-3.

U.S.A. : 2717 Connecticut Avenue, Washington D.C. 20009. Tél. : 3874-477.

Allemagne : 5307, Wachteberg Niederbachem Drosselweg 2 Bonn. Tél. : 143-42.

U.R.S.S. : Ouspensky Pereoulok 7 Moscou. Tél. : 507-407.

Tanzanie : P.O. Box 2752 Dar-Es-Salaam. Tél. : 82-292-29-281.

Ethiopie : P.O. Box 3641 Addis-Abeba. Tél. : 43-402-1.

R.A. Egypte : 8, rue Abdel Rahman El Rofei. B.P. 25 Le Caire. Tél. : *859-388 - 859-479.*

Zaïre : 17, av. du Port 25.225. B.P. 1483 Kinshasa. Tél. 859-107.

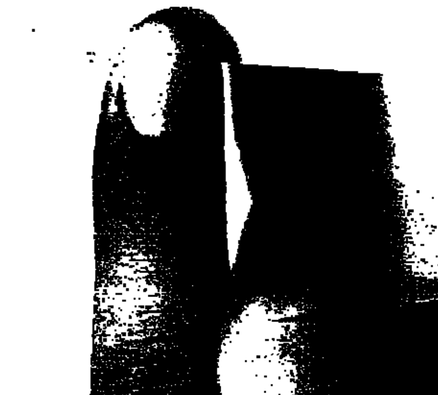
Ouganda : B.P. Box 4379 Kampala. Tél. : 54-584.

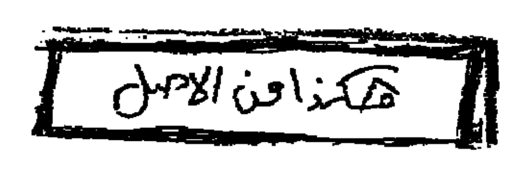
Rwanda : B.P. 714 Kigali. Tél. : 55-12.

Chine : 25, rue Kuang-Hua Luo, Pékin.

## REPRÉSENTATIONS DIPLOMATIQUES AGGRÉDITÉES AU BURUNDI

| | | |
|---|---|---|
| Ambassade de Belgique | B.P. 1920 | Tél. 36-76 |
| *Ambassade d'Egypte* | B.P. 1520 | Tél. 31-61 |
| Ambassade de France | B.P. 1790 | Tél. 31-76 |
| Ambassade des Etats-Unis | B.P. 1720 | Tél. 34-54 |
| Ambassade de Chine | B.P. 2550 | Tél. 43-07 |
| Ambassade de Corée du Nord | B.P. 1620 | Tél. 28-61 |
| Ambassade d'Allemagne | B.P. 480 | Tél. 32-11 |
| Ambassade d'U.R.S.S. | B.P. 1034 | Tél. 26-98 |
| Nonciature apostolique | B.P. 1068 | Tél. 23-26 |
| Ambassade du Zaïre | B.P. 872 | Tél. 35-84 |
| Ambassade rwandaise | B.P. 400 | Tél. 31-40 |
| Consulat des Pays-Bas | B.P. 152 | Tél. 23-58 |
| *Consulat d'Italie* | B.P. 146 | Tél. 26-54 |
| Consulat du Danemark | B.P. 330 | Tél. 26-92 |
| Consulat du Grand-Duché de Luxembourg | B.P. 540 | Tél. 27-11 |
| Consulat de Grèce | B.P. 1660 | Tél. 22-42 |
| Consulat de la République de Chypre | B.P. 574 | Tél. 31-91 |







# La coopération entre Paris et Bujumbura ne cesse de se renforcer

*LA France et le Burundi, que les hasards de l'aventure coloniale n'avaient guère rapprochés, firent tardivement connaissance. Favorisée par une communauté de langue, leur découverte mutuelle, au début des années 60, s'est accomplie sur un terrain politiquement vierge. Le 11 février 1963, sept mois après l'émancipation de l'ancien territoire sous tutelle belge, Paris et Bujumbura jettent les bases de leur coopération bilatérale, en signant un accord technique et culturel. La coopération franco-burundaise relèvera du Quai d'Orsay jusqu'en 1970, date à laquelle le relais sera pris par le ministère de la coopération. Un second accord, relatif à l'enseignement supérieur, est conclu entre les deux pays, le 26 mai 1970. Dans ce cadre juridique, la coopération franco-burundaise se déploie depuis treize ans de façon harmonieuse.*

*En 1977, la France consacre à la coopération avec le Burundi 15 millions de francs. Cette somme, relativement stable depuis quelques années, ne prend pas en compte les crédits consentis par la Caisse centrale de coopération économique. Elle place la France au troisième rang parmi les pourvoyeurs d'aide extérieure au Burundi, derrière la Belgique, largement en tête, et le Fonds européen de développement. Très diversifiée, la coopération française au Burundi est l'œuvre de cent deux agents (soixante-cinq enseignants et trente-sept techniciens). Les dirigeants français se plaisant à exalter l'appartenance de cet ancien royaume d'Afrique centrale à la « grande famille des peuples qui parlent la langue française », il est normal que Paris ait, en priorité, axé ses efforts sur l'enseignement.*

*Trente coopérants français se consacrent à l'enseignement primaire et secondaire. Au Burundi, la France a tourné le dos à la coopération de type classique, qualifiée de « substitution », encore en vigueur dans la plupart de ses anciennes possessions africaines, où ses enseignants suppléent le plus souvent le manque de maîtres nationaux. Paris a préféré affecter ses professeurs à deux grands projets de rénovation de l'enseignement. Les enseignants de « substitution », actuellement au nombre de huit, auront totalement disparu avant deux ans. Aux côtés de la Belgique, de l'UNICEF et du P.N.U.D. (Programme de développement des Nations unies), la France participe à l'animation d'un Bureau d'éducation rurale. Cet organisme, qui dépend de la direction de l'enseignement primaire à Bujumbura, poursuit un double objectif : d'une part « ruraliser » l'enseignement, d'autre part, former un nouveau type de maîtres du primaire, en organisant leur recyclage. Le français est introduit en troisième année d'enseignement, comme seconde langue (après le kirundi, l'idiome national). La France apporte un support pédagogique au sein de plusieurs ateliers voués notamment à l'artisanat, aux études graphiques, à la radio scolaire.*

*Second projet : la France est associée aux travaux d'un bureau d'étude de programmes de l'enseignement secondaire, chargé de la mise au point des programmes et du recyclage des maîtres du secondaire appartenant principalement au premier cycle. Il s'agit d'adapter l'enseignement aux besoins concrets du Burundi. Autrefois, les enseignants locaux étaient seuls responsables de la définition des programmes qu'il est désormais nécessaire d'uniformiser.*

## Le concours des universités françaises

*Les vingt-quatre coopérants affectés à l'enseignement supérieur ont pour tâche de former, dans le cadre de l'école normale supérieure (E.N.S.) de Bujumbura, des maîtres destinés au second cycle du secondaire. Ils enseignent le français, l'histoire, la géographie et l'éducation physique. La France a également la responsabilité de l'enseignement dispensé à la faculté de médecine. Les futurs médecins burundais reçoivent à Bujumbura leurs deux premières années d'enseignement avant de poursuivre, en tant que boursiers, leurs études dans plusieurs universités françaises (Rennes, Tours et Marseille). Le gouvernement burundais souhaite disposer rapidement sur place d'un cycle médical complet. Les effectifs annuels — une dizaine d'étudiants — restant très faibles, la France, dans l'immédiat, ne se montre guère favorable à un projet qui, en toute hypothèse, exigera du Burundi un vigoureux effort budgétaire. Paris, dans ce domaine, estime que le Burundi, avant 1990, couvrira ses besoins (un médecin pour vingt mille habitants).*

*Cet objectif devrait, ajoute-t-on du côté français, être d'autant plus facilement atteint que les jeunes formés en France ne sont pas autorisés à y pratiquer la médecine. Cette restriction légale permet d'éviter l'habituelle « fuite des cerveaux » si préjudiciable aux Etats du tiers-monde. Enfin, onze coopérants, affectés au collège technique de Bujumbura, forment les jeunes Burundais aux disciplines manuelles.*

*En dehors de l'enseignement proprement dit, la France procure au Burundi une assistance technique dans des domaines très variés.*

## Santé, action sociale développement rural...

*Dans le secteur de la santé et de l'action sociale, huit coopérants remplissent des tâches d'encadrement. A Muyinga, dans le nord-est du pays, ils animent un hôpital provincial, spécialisé dans le dépistage et le traitement des sommeilleux. Cependant, étant donnée la disparition progressive de la maladie du sommeil, cet établissement se reconvertit actuellement dans la lutte contre les grandes endémies, notamment la tuberculose. Des médecins français travaillent également au laboratoire national de Bujumbura.*

*Treize coopérants participent à la mise en place des grandes infrastructures. La France fournit une assistance précieuse dans le domaine de l'aéronautique civile. Elle assure la formation du personnel au sol (sécurité, incendie, etc.) de l'aéroport de Bujumbura, dont elle a financé, en grande partie, l'équipement électronique, grâce à un programme d'investissement réparti en tranches annuelles. L'objectif est de rendre l'aéroport accessible de jour comme de nuit, quelles que soient les conditions météorologiques. En outre, la France a offert en juin 1975 une Caravelle à Air Burundi. Cet appareil, dont l'équipage non commercial est français, assure la ligne de Nairobi. Autres champs d'action de la coopération française : les travaux publics, les mines et l'énergie, où l'on retrouve des ingénieurs et des architectes.*

*Six coopérants sont présents dans les secteurs de l'administration générale, principalement au ministère des finances. Une autre équipe de six Français est employée par le secrétariat au plan, organisme dépendant directement de la présidence de la République. Deux coopérants sont, en outre, chargés d'assurer la formation des techniciens d'exécution dont ont besoin les services de la radio nationale.*

*Le développement rural est l'un des terrains d'élection de la coopération française. La France est concernée par trois projets. Il s'agit d'abord, dans la plaine de Limbo, non loin de la capitale, d'un périmètre hydro-agricole où les paysans s'adonnent à la culture du coton et des produits vivriers. Deux autres projets sont en cours d'exécution. A Mugemba, dans le centre du pays, des coopérants participent à une opération de développement de l'élevage qui comporte la remise en état des équipements sanitaires et des pâturages, la restructuration des exploitations, l'amélioration du cheptel grâce à l'introduction de nouveaux géniteurs originaires du Kenya et l'intensification de la lutte contre la mortalité des jeunes animaux. La réalisation de ce projet, mis en route en 1976, s'étalera sur six ans.*

*Des coopérants français prennent part à un projet de reboisement, qui est au stade expérimental. Trois sites, d'une superficie de 100 hectares, ont été sélectionnés. On y effectuera des tests de défense des sols et de reboisement. Entreprise vitale dans un pays qui possède l'une des plus fortes pressions démographiques du continent noir et souffre de « surpâturage ». Le Fonds européen de développement a d'ailleurs mis à profit les premières conclusions de cette expérience pour financer un projet nettement plus ambitieux qui prévoit le reboisement de 3 200 hectares.*

*La France soutient, par ses investissements, diverses opérations d'équipement. Elle assure, par exemple, la couverture radio du Burundi en modulation de fréquence (celle-ci sera réalisée à 90 % au cours du premier trimestre de 1978). Par ailleurs, elle a participé à la construction et à l'équipement d'un lycée à Bururi, dans le sud du pays.*

## Un centre culturel très actif

*Deux coopérants (hors effectif) animent le très actif Centre culturel français de Bujumbura, qui se veut un lieu de rencontre et de création. La France accorde en outre une trentaine de bourses de stages et une vingtaine de bourses universitaires à des étudiants burundais. Celles-ci sont dévolues en priorité aux jeunes soucieux de se perfectionner dans les secteurs d'intervention de la France au Burundi : aéronautique, urbanisme, travaux publics, techniques de la radio, médecine. Quelques-unes échoient à des techniciens souhaitant effectuer en France des stages « à la demande » (E.D.F., Charbonnages).*

*Enfin, en vertu d'un accord signé le 21 avril 1970, la France fournit au Burundi une assistance militaire et entretient de ce fait dans ce pays, depuis 1975, une mission de vingt-cinq officiers et sous-officiers. Sa tâche est double. En premier lieu, elle est chargée d'encadrer l'armée de l'air burundaise et de former des parachutistes. Elle met à sa disposition, pour ce faire, trois appareils DC-3. Elle fournit ensuite une prestation de services consistant dans la formation d'une équipe de pilotes qui seront affectés le moment venu au trafic moyen-courrier avec les pays voisins (Zaïre, Rwanda et Tanzanie). A la différence de la Belgique, la France n'entraîne directement aucune unité militaire burundaise. Aussi le gouvernement français peut-il souligner, sans crainte d'être démenti, que son œuvre de coopération se développe au Burundi dans* « un esprit amical et désintéressé ».

**JEAN-PIERRE LANGELLIER.**

## LES MEMBRES DU CONSEIL SUPRÊME RÉVOLUTIONNAIRE

**Colonels** Jean-Baptiste Bagaza, Sylvère Nzohabonayo.

**Lieutenants-Colonels** Edouard Nzambimana, Damien Nkoripfa, Gabriel Nzisabira, Raphaël Nyandwi, Gabriel Ndikumana, Stanislas Mandi, Alexis Nimubona.

**Majors** Philbert Kayibigi, Jean Bandusha, Libère Nahimana, Jean-Baptiste Mbonyingingo, Séverin Kuta, Augustin Bakana, Lucien Sakubu, Ferdinand Ntawumenya, Eugène Sinzinkayo, Joseph Nzibarega, Boniface Vyamanga.

**Commandants** Herménégilde Karenzo, Antoine Niyungeko, Cyprien Niyungeko, Charles Kazatsa, Jean-Claude Ndiyo, Antoine-Marie Buhungu, Edmond Ndakazi, Laurent Ndabaneze.

**Capitaine** Alois Kadoyi.

# Le dernier souverain de l'époque précoloniale

DANS la riche galerie de souverains que connut le Burundi, l'un d'entre eux occupe une place exceptionnelle. Il s'agit du mwami Mwezi Gisabo, qui régna de 1852 à 1908. Contraint en mai 1903 de faire sa soumission aux troupes allemandes, qui disposaient d'une extraordinaire puissance de feu et d'une supériorité mécanique étonnante sur les guerriers barundi, Mwezi Gisabo réussit pourtant, jusqu'à sa mort, à soustraire son royaume à l'influence encore hésitante de la colonisation allemande (1).

Lorsqu'il monta sur le trône, Mwezi Gisabo reçut en héritage un pays qui connaissait alors sa plus vaste extension territoriale et une autorité qui puisait au plus profond des croyances du peuple rundi. Le *mwami* était en effet considéré comme le garant de la prospérité du pays et de ses sujets, et son rôle mystique se manifestait dans beaucoup de cérémonies rituelles, dont les funérailles royales, l'intronisation et la fête annuelle des semailles.

Conformément à la coutume, l'intronisation de Mwezi Gisabo avait eu lieu au confluent de deux rivières, au sud de la localité de Muramwya, et avait été précédée par un sacrifice humain : la victime, choisie dans un clan déterminé, avait été piétinée par un troupeau de bovins assoiffés, avant que ne fût officiellement levé le deuil du précédent mwami. Comme ses prédécesseurs, le nouveau souverain eut à déployer des prodiges d'adresse et de diplomatie pour équilibrer les pouvoirs des grandes familles princières et pour gouverner un peuple guerrier, avec pour toute bureaucratie les messages oraux et la mémoire des gens. Mais Mwezi Gisabo eut surtout à faire face à la pénétration étrangère, alors que ses ancêtres se glorifiaient, à juste titre, d'être parvenus à échapper à l'emprise des esclavagistes arabes, qui, à partir de la côte orientale africaine, razziaient les populations noires de l'intérieur du continent.

Le premier Européen à pénétrer au Burundi y arriva il y a moins d'un siècle. Il s'agit de l'Autrichien Oscar Baumann, accueilli triomphalement dans le pays, en septembre 1892, par une partie de la population qui voyait en lui une sorte de nouveau et « super-mwami ». Puis suivirent les missionnaires catholiques, à l'implantation desquels Mwezi Gisabo avait pourtant tenté de s'opposer — premier défi à l'ordre monarchique qui précéda l'arrivée des colonnes allemandes à laquelle il servit de prétexte.

Venus du Tanganyika, les soldats du II[e] Reich créèrent, dès 1897, un poste militaire sur le plateau où se trouve actuellement Bujumbura. C'est à partir de ce point central qu'ils rayonnèrent sur l'ensemble du pays, s'appuyant sur quelques princes contestataires pour affaiblir l'autorité de Mwezi Gisabo. Vaincu à la fois par les intrigues et par la force, ce dernier se rendit à Kiganda pour y rencontrer le capitaine von Beringe, avec qui il conclut, le 6 juin 1903, un traité qui marquait la fin officielle de l'indépendance du royaume du Burundi.

Le souverain manœuvra pourtant si adroitement qu'il parvint à préserver l'institution monarchique et à imposer personnellement respect aux conquérants. C'est ainsi que le capitaine Werner von Grawert, qui succéda à von Beringe, appliqua, selon les instructions du gouverneur von Goetzen, installé à Dar-Es-Salaam, une politique de préservation du pouvoir royal — du type de celle que les Anglais appliquaient aux royaumes lacustres d'Ouganda. Admettant que « *partout existe la conscience vivace que Mwezi est le vrai sultan* », von Goetzen fit mettre hors d'état de nuire ceux qui semblaient s'opposer à sa personne. Le gouverneur qui, le 8 octobre 1905, à Bukeye, reconnut solennellement Mwezi comme roi d'un Burundi réunifié y acquit la réputation d'ami fidèle du mwami et le surnom de *Digidigi*, onomatopée désignant le bruit de la mitrailleuse.

Malgré l'interdit traditionnel qui, dit-on, devait l'empêcher de voir les eaux du lac Tanganyika, Mwezi se rendit deux fois à Usumbura — l'actuelle Bujumbura. La deuxième fois, il tomba gravement malade sur le chemin du retour, et c'est chez l'un de ses vassaux que, le 21 août 1908, il but, rapporte la tradition, l'hydromel empoisonné destiné à l'emporter au pays de ses ancêtres, la colline de Remera, nécropole des souverains du Burundi. Il fallut cinq jours pour que von Rechenberg, gouverneur de l'Afrique orientale allemande, apprenne, par le résident Fonck, le décès du roi.

Cette mort est ainsi rapportée par la tradition orale locale : « *Une fois arrivé au pied des montagnes à Ruvumu, il était aux environs de 10 heures, le mwami s'éteignit. La nouvelle est arrivée ici au moment où le travail prend fin, à l'heure où l'on mène les vaches à la fontaine, à midi... Ce jour-là, c'était pendant la saison où l'on bat les petits pois, ce jour-là personne n'a aperçu le soleil de toute la journée... Les ténèbres ont été sur le point d'envahir ce même jour. Le lendemain, il a fait un soleil à briser le crâne des chiens...* »

Le départ de von Grawert coïncida avec la mort de Mwezi Gisabo. Débuta alors une période d'instabilité, marquée par les hésitations allemandes et par le réveil des querelles intestines, jetant les princes les uns contre les autres. Puis, la pression occidentale se précisa et la monarchie devint un simple instrument aux mains des colonisateurs — c'est du moins ce qu'affirment la plupart des historiens qui refusent, peut-être abusivement, au mwami Mwambusta IV, chassé du pouvoir par le coup d'Etat du 8 juillet 1966, mort en exil à Genève cette année, toute fidélité à la tradition authentique des Barundi. — Ph. D.

(1) Voir l'étude consacrée à Mwezi Gisabo par Jean-Pierre Chrétien et Emile Mworoha, étude parue dans le deuxième volume de l'encyclopédie *les Africains*, série de dix volumes publiée sous la direction de Charles-André Julien, par les éditions Jeune Afrique, 51, avenue des Ternes, Paris.

# Une interview du président Bagaza

*(Suite de la page 11.)*

*— Quelles mesures ont été prises contre les responsables politiques du défunt régime Micombero ?*

— Certains ont été démis de leur poste de responsabilité au gouvernement et au parti. D'autres ont été nommés à d'autres fonctions, d'autres encore sont l'objet d'enquêtes judiciaires. Aucun haut responsable n'a été emprisonné pour délit politique, aucun responsable n'a été inquiété en fonction de son appartenance à l'ancienne équipe Micombero...

*— En politique étrangère, entendez-vous ranger le Burundi dans le camp des Etats « progressistes » ou bien dans celui des Etats dits « modérés » ?*

— Le Burundi n'entend pas hypothéquer son avenir à cause d'une querelle de mots. Derrière les mots « progressistes » et « modérés », que mettez-vous ? Que met l'opinion internationale ?

» Mon pays se refuse à tomber dans le piège de ceux qui organisent la césure en deux de notre continent...

*— De quelle façon ont évolué les relations entre le Burundi et le Rwanda depuis l'éviction du général Micombero du pouvoir ?*

— Les relations entre le Rwanda et le Burundi, qui sont excellentes, n'ont pratiquement pas subi d'évolution. Les deux pays sont liés par tellement d'affinités et d'intérêts qu'ils ne peuvent qu'être solidaires...

» Nous avons beaucoup de projets en commun, et je cite en particulier la Communauté économique des pays des grands lacs (C.E.P.G.L.), dont le Zaïre est le troisième partenaire, qui a son siège à Gisenyi au Rwanda et dont les institutions fonctionnent déjà...

*— Entretenez-vous d'autres relations privilégiées avec le Zaïre, Etat frontalier qui, comme le Burundi, a connu la colonisation belge ?*

— Les relations que nous entretenons avec le Zaïre, pays frère et ami, peuvent être qualifiées à juste titre de privilégiées. Nos peuples ont, en effet, un passé commun, une histoire coloniale commune, une lutte pour la liberté et l'indépendance commune. Mon peuple s'est toujours trouvé aux côtés du peuple zaïrois...

*— Pouvez-vous préciser votre position à l'égard de la francophonie et notamment à l'égard de l'Agence de coopération technique et culturelle ?*

— Nous pensons que la francophonie, conçue uniquement comme défense de la langue française, est un faux cheval de bataille.

» Les raisons de la solidarité entre peuples parlant français sont autrement plus sérieuses et plus importantes que la défense d'une langue comme trait d'union. La langue française est un outil, un moyen d'expression, grâce auquel nous atteignons nos voisins, grâce auquel nous entrons en contact pour bâtir une solidarité plus renforcée.

» A cet égard, notre participation à l'Agence de coopération technique et culturelle est des plus déterminées. Nous serons partout présents dans ses activités. Nous apprécions hautement sa sollicitude à l'égard de notre pays. L'Agence vient du reste d'organiser un mois de séminaire pour les coopératives dans notre capitale...

*— Comment concevez-vous les relations entre le Burundi et la France, et qu'attendez-vous plus spécialement de la coopération entre Bujumbura et Paris ?*

— Nous souhaitons voir s'établir, s'accroître et se renforcer entre la République française et la République du Burundi des relations privilégiées et une coopération fructueuse dans les secteurs retenus comme prioritaires par notre plan de développement, tels l'agriculture et le développement rural, ainsi que la formation des cadres indispensables à notre développement. Nous souhaitons également voir s'intéresser à notre pays des sociétés nationales et des hommes d'affaires français, qui y trouveront un cadre d'accueil favorable à cette forme de coopération. »

Propos recueillis par
**PHILIPPE DECRAENE.**

# Transports



## Air Burundi

LA compagnie aérienne nationale Air Burundi fut créée en octobre 1970, elle portait alors la dénomination de Service des Transports Aériens du Burundi (STAB). En créant une telle compagnie, les dirigeants du Burundi voyaient là un des moyens propres à désenclaver leur pays, en même temps qu'une occasion d'obtenir des compensations pour l'exploitation des droits de trafic aérien, qui étaient jusqu'alors accordés, sans contrepartie, à des compagnies étrangères.

Ayant commencé ses activités avec deux avions de type DC-3, la compagnie nationale s'équipe peu après avec un troisième DC-3 et, en juillet 1975, avec une Caravelle.

Après la Caravelle, Air Burundi va aller encore plus loin, portant les couleurs nationales bien au-delà des frontières du pays. Bien qu'à ses débuts, Air Burundi acquiert une bonne réputation : régularité, ponctualité, lui valent la confiance des usagers.

Au début de 1976, Air Burundi, pour diversifier ses activités, acquiert deux avions épandeurs pour la désinsectisation aérienne Piper-Pawnee, permettant au pays d'éviter chaque année la sortie de quelques millions de francs Burundi en devises. En effet, les travaux de désinsectisation aérienne des plantations de cotonniers étaient jusque-là confiés à des sociétés installées à l'étranger.

En 1977, Air Burundi donne une nouvelle orientation à ses activités : dès le mois de janvier, les vols réguliers de la Caravelle sont arrêtés parce que pas rentables; cet avion ne fait plus que des vols d'affrètement, transportant des marchandises sur la ligne Bujumbura-Nairobi-Bujumbura ; Air Burundi décide en outre de tourner davantage sa politique commerciale vers l'assistance aux compagnies étrangères desservant l'aéroport international de Bujumbura. Dans ce sens, avec la création en son sein d'une agence générale de voyages, la signature d'accords avec Air France et Cameroon Airlines, la conclusion d'un accord avec la Sabena et d'un accord avec Air Rwanda, Air Burundi offre maintenant un service plus varié et plus complet aux personnes désireuses de voyager par avion.

## Les routes

Dans le souci de développer l'économie nationale, les autorités burundaises ont opté pour la modernisation du système de communications. Afin de répondre à cet impératif, le gouvernement du Burundi a mis un accent particulier sur l'aménagement du réseau routier.

Toutes les parties du Burundi sont accessibles par un réseau serré de pistes bien entretenu par l'Etat, les collectivités locales ou les brigades du Parti UPRONA à l'occasion des travaux communautaires de développement qui ont lieu un jour par semaine.

Depuis son indépendance, le Burundi ne ménage aucun effort pour améliorer le système de communications avec les pays limitrophes par route, par mer ou par air.

Les projets qui méritent l'attention dans ce domaine sont :

— Bujumbura-Gitega RN 2 (centre).
— Bujumbura-Kayanza RN 1 (nord).

D'autres projets importants verront le jour dans un proche avenir. Il s'agit de la RN 3 Bujumbura-Mutambara (sud) déjà financée par la Banque Africaine de Développement. Ce projet, une fois réalisé, permettra de rejoindre la Tanzanie par Kigoma.

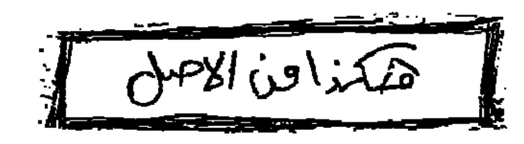
La route Bujumbura-Cibitoke (ouest), pour laquelle des négociations de financement son en cours, permettra la liaison avec la République sœur du Rwanda par Changugu, et avec le Zaïre.

Enfin, une autre liaison possible avec la Tanzanie pourra être réalisée par la route Kayanza-Ngozi-Muyinga-Kobero (nord-nord-est).

Dans le domaine du transport maritime, il existe une liaison lacustre reliant le Burundi à la Tanzanie, via Kigoma, utilisée pour l'exportation et l'importation des produits en provenance ou à destination du Burundi.

Le transport aérien est assuré par les compagnies de transports aériens, notamment la Sabena, Air Zaïre, East African Airways, Air France, ainsi que Cameroon Airlines qui exploite cette ligne depuis bientôt trois mois.







# Une histoire complexe, parfois obscure, souvent tragique

*(Suite de la page 11.)*

Des groupes extrêmes se développèrent sur ce thème : des syndicats chrétiens, rassemblant des employés de l'Etat et surtout des missions, créés depuis 1958, avec l'appui de leurs homologues belges, défendirent une ligne très proche de celle du Parmehutu rwandais et de son équivalent burundais, le parti populaire (P.P.) ; de son côté, la Jeunesse nationaliste Rwagasore (J.N.R.), qui regroupait, depuis 1961, les éléments les plus anticolonialistes de la jeunesse urbaine et dont les principaux animateurs étaient des Batutsi, s'illustra tristement, en janvier 1962, dans des attaques contre des personnalités opposées à l'Uprona (et notamment le meurtre de trois Bahutu). Ces « incidents de Kamenge » ouvrirent le processus de désintégration interne de l'Uprona.

Le clivage se cristallisa dès juillet 1962 autour de deux personnalités : Paul Mirerekano, un Muhutu qui se présentait comme le successeur légitime de Rwagasore, et le premier ministre Muhirwa, qui joua la carte du « tutsisme » pour s'imposer à la tête du parti. Le roi tenta un arbitrage, mais deux ans après, en septembre 1964, il fallut bien constater la division en deux tendances irréductibles. De façon significative, elles se qualifièrent par des références étrangères, à savoir les capitales des deux grands courants qui divisaient alors le panafricanisme : la tendance dite « de Monrovia », c'est-à-dire modérée et pro-occidentale, rassembla le plus de Bahutu ; les Batutsi se retrouvèrent essentiellement sous l'étiquette progressiste de « Casablanca ». L'appui belge et missionnaire aux mouvements hutu et la dénonciation du « bolchevisme tutsi » entre 1959 et 1962 au Rwanda puis au Burundi avaient donné corps à ces amalgames qu'accentuèrent, en 1963-1965, les interventions chinoises et américaines évoquées plus haut. L'« *inflation tribaliste* » gagna, à la même époque, le monde estudiantin et les militaires, l'armée étant plutôt pro-tutsi et la gendarmerie pro-hutu.

La crise qui couvait éclata en 1965. En janvier, Pierre Ngendandumwe, à peine nommé premier ministre, était assassiné par un réfugié rwandais, employé à l'ambassade des Etats-Unis, Joseph Muyenzi. Cet acte fut-il causé par la haine d'extrémistes batutsi ou par une provocation organisée et conçue à un plus haut niveau ? L'occasion fut, en tout cas, jugée bonne pour expulser l'ambassade de Chine et pour restaurer le primat de l'influence occidentale.

## De la querelle « régionaliste » à la catastrophe de 1972

En mars suivant, Mwambutsa dissout le Parlement. Les élections législatives de mai donnèrent vingt et un sièges à l'Uprona (divisée en plusieurs tendances) et dix au P.P. : au total, les deux tiers des trente-trois députés étaient des Bahutu. Gervais Nyangoma, alors directeur général au premier ministère, se présenta en leader de cette nouvelle majorité, le 1er juillet suivant, dans un discours retentissant prononcé lors du troisième anniversaire de l'indépendance.

L'élection à l'Assemblée nationale et au Sénat de bureaux homogènes hutu durcit encore l'opposition de type « ethnique ». Cependant, le roi, rappelant son autorité suprême, forma en septembre un gouvernement présidé par un prince hostile à l'Uprona, Léopold Biha (avec sept ministres bahutu). En outre, les élections communales furent encore reportées.

Toute la classe politique se plaignait de l'arbitraire d'un souverain qui était de plus en plus absent et signait ses décrets à Lausanne, où il passait une grande partie de son temps. Des leaders bahutu, notamment le secrétaire à la gendarmerie, Antoine Serukwavu, prirent l'initiative d'un coup d'Etat, les 18-19 octobre : des gendarmes attaquèrent le palais royal, Mwambutsa s'enfuit au Congo, Biha fut blessé.

Puis des éléments loyalistes, dirigés par le capitaine Michel Micombero, alors secrétaire d'Etat à l'armée redressèrent la situation. Mais, les jours suivants, des groupes armés brûlèrent des huttes et tuèrent plusieurs centaines de Batutsi en province de Muramvya. La répression fut impitoyable : des milliers d'arrestations, des centaines de disparus, environ quatre-vingts personnalités fusillées. Octobre 1965 marqua une rupture décisive au sein des élites : du côté tutsi, la hantise du génocide à la rwandaise se cristallisa; du côté hutu, les perspectives de participation au pouvoir semblaient brisées. La peur s'installa dans le pays (3).

## Les espoirs déçus de la République (1966-1968)

A la fin de 1965, l'impasse était totale. Mwambutsa était reparti en Suisse (4). Il n'en reviendra jamais (il y est décédé en avril 1977). De nouvelles élites aspiraient à une gestion plus moderne qui ferait disparaître le népotisme et la divison « *tribaliste* » : la bourgeoisie bureaucratique des directeurs de ministère, les jeunes officiers formés dans les écoles militaires belges ou françaises, les étudiants rassemblés dans l'Union nationale des étudiants barundi (Uneba) (5), la J.N.R. ayant été dissoute en janvier 1965, et, enfin, quelques « jeunes turcs » rentrés récemment d'Europe et aspirant au pouvoir. Des articles de Gilles Bimazubute parus dans les *Remarques africaines* de Bruxelles et une manifestation d'étudiants en janvier 1966 firent écho à la montée de ce courant républicain.

Les fidèles de la monarchie tentèrent une solution de compromis : le fils de Mwambutsa, Charles Ndizeye, âgé de dix-neuf ans, désigné comme prince héritier en mars 1966, fut proclamé chef de l'Etat en juillet suivant, puis intronisé mwami sous le nom de Ntare V le 1er septembre. Il avait choisi comme premier ministre le capitaine Micombero. Un conflit ne tarda pas à éclater entre celui-ci et les familiers de la cour du nouveau roi. Le 28 novembre 1966, un coup d'Etat militaire proclama la République, en l'absence de Ntare en visite officielle à Kinshasa.

Le programme du nouveau régime, présidé par le colonel Micombero, se présenta sous un jour réformateur : établissement d'une planification économique, gratuité scolaire, lutte contre la corruption (on citait le trafic frauduleux de diamants congolais couvert par la monarchie), mobilisation nationale dans le cadre de l'Uprona, devenu parti unique depuis octobre 1966, et de ses « mouvements intégrés » : Jeunesse révolutionnaire rwagasore (J.R.R.), Union des travailleurs barundi (U.T.B.), Union des femmes burundaises (U.F.B.).

Néanmoins des contradictions apparurent très vite : les éléments « *progressistes* » (avec des connotations anticléricales et surtout nationalistes) furent exclus du gouvernement ou des organes dirigeants du parti en mars-mai 1967 (on classait ainsi des personnalités aussi variées que Prime Niyongabo, Gilles Bimazubute, Lazare Ntawurishira ou Zénon Nicayenzi). L'homme le plus influent était à l'époque Jean Ntiruhwama, ministre du parti, très lié aux missions et pro-occidental, impopulaire auprès des jeunes, homme très marqué également par les idéologies de races évoquées plus haut et convaincu en particulier de la supériorité des Bahima (un sous-groupe des Batutsi, auquel appartenaient le président et lui-même). Cette idéologie hima fit long feu et n'eut pas d'impact politique réel, même si elle a ultérieurement retenu l'attention de certains observateurs étrangers.

Ces orientations conservatrices se marquèrent aussi en politique étrangère. Alors qu'en décembre 1965 l'ambassadeur des Etats-Unis avait été expulsé, en 1967, au contraire, le rapprochement avec les Occidentaux était sensible : un dernier groupe d'*Inyenzi* qui étaient arrivés du Congo avec des Cubains en décembre 1965 fut désarmé ; en mars, une association « tripartite » fut créée à Goma entre le Burundi, le Rwanda et le Zaïre.

A l'intérieur, les rivalités se poursuivirent, notamment avec certains des « jeunes turcs », comme Arthémon Simbananiye ou Albert Shibura, qui avaient entouré Micombero depuis 1966 et dont l'ambition lui semblait menaçante, en particulier après son grave accident d'automobile de juillet 1967.

En novembre 1967, le gouvernement fut encore remanié, pour permettre une ouverture politique et un effort de rééquilibrage de la place des Bahutu. En 1968, aussi bien au niveau des mouvements d'action catholique (6) que du ministère de l'information, géré par un officier muhutu, Martin Ndayahoze, des analyses précises du phénomène « tribaliste », sous ses aspects socio-politiques, semblèrent ouvrir de nouvelles perspectives. Mais la vie politique collective restait asphyxiée par une application rigide du « *centralisme démocratique* » [illegible] du parti unique, dont les structures se confondirent pratiquement avec celles de la hiérarchie administrative : les assemblées de base se réduisaient à l'enregistrement de [illegible]gnes ou de slogans tournant autour de la devise « *Unité, Travail, Progrès* ». L'opinion publique n'était guère préparée à maîtriser les graves tensions qui allaient éclater au grand jour à partir de 1969.

En septembre 1969, un coup d'Etat hutu en préparation est déjoué. De nombreuses arrestations sont effectuées et un grand procès se termine par vingt-trois condamnations à mort (le commandant Charles Karorero, l'ancien ministre Barnabé Kanyaruguru, etc.) et quarante-deux peines de prison. De nouveau se profilait l'ombre de la guerre civile qui vint relancer l'inflation « *tribaliste* ». A l'étranger, des étudiants bahutu créèrent, en janvier 1970, un Mouvement des étudiants progressistes barundi, reprenant la ligne du Parmehutu au pouvoir au Rwanda.

Au Burundi, les remaniements gouvernementaux de décembre 1969 et surtout de mars 1971 manifestèrent la remontée des partisans d'une politique dure marquée davantage par un souci d'« *autodéfense tutsi* » dans le *statu quo* que par le désir d'une réelle réconciliation nationale.

C'est le triomphe de cette option auprès du président, de plus en plus aveugle à la dimension réelle des problèmes, qui a en général été décrite par les observateurs comme la montée du « groupe de Bururi », dans la mesure où ses principaux leaders, autour d'Arthémon Simbananiye, étaient originaires de cette province. En fait, il s'agissait moins de manifestations d'un « régionalisme » au sens strict que de l'émergence d'une faction politique (tous les résidents de cette région n'y adhérant pas).

## Une dynamique de la violence

Cette nouvelle division, opposant pratiquement politiciens du Sud (Bururi) et politiciens du Centre et du Nord, aboutit en juillet 1971 à l'arrestation de dix personnalités tutsi (dont trois anciens ministres et cinq officiers, parmi lesquels l'ancien chef d'état-major adjoint Jérôme Ntungumburanye) sous l'inculpation de complot.

Le caractère rocambolesque des témoignages avancés contre ces pseudo-« monarchistes » (en fait opposants au « groupe de Bururi »), les irrégularités et les violences qui jalonnèrent l'enquête et le procès à la fin de 1971, les nouvelles arrestations (dont celle de l'ancien ministre de la justice Etienne Ntiyankundiye, alors principal avocat des accusés), créèrent à Bujumbura une tension qui semblait mener le pays au bord de la guerre civile.

Le verdict vint en janvier 1972 : neuf condamnations à mort (commuées), onze peines de prison. Les condamnés furent libérés peu à peu entre 1972 et 1974. Mais l'affaire laissa des traces profondes en divisant les milieux politiques tutsi au profit de l'aile la plus dure et en révélant la fragilité d'un régime qui semblait pourri par l'intrigue.

Cependant, à la même époque — et c'est un fait qui resta trop peu connu, — une nouvelle génération d'étudiants ouvrit des perspectives tout à fait différentes. Une conférence étudiante de la J.R.R., où des Batutsi et des Bahutu jouèrent un rôle également important, se tint à Bujumbura en juillet 1971 : elle y dénonça la « *nouvelle féodalité* » politico-militaire et affairiste qui « *trahissait la révolution* », en illustrant de cas concrets ses attaques contre la corruption, les injustices sociales, l'étouffement politique, le mépris des droits de l'homme et les manipulations de type « tribaliste » ou « régionaliste ». Des prises de position de l'épiscopat allèrent dans le même sens.

En guise de réponse à ces problèmes et à ces appels, le régime laissa se développer une dynamique de la violence qui déboucha au milieu de 1972 sur un drame sanglant qui finit par émouvoir le monde entier. En prélude, il y eut l'étrange retour de l'ancien roi Ntare au mois de mars : venu en Ouganda avec des objectifs sans doute autres que touristiques, celui-ci fut livré par le maréchal Idi Amin Dada au gouvernement de Bujumbura et mis en résidence surveillée à Gitega, ce qui permit d'orchestrer une campagne contre les « monarchistes », c'est-à-dire contre tous les opposants au pouvoir.

Ntare sera assassiné au début des événements de mai. C'est en effet dans ce contexte que, dans la nuit des 29-30 avril, des bandes armées, comprenant des éléments venus de camps situés en Tanzanie et recourant aux techniques de terreur employées au cours des années 60 par les rebelles mulélistes du Congo, avaient attaqué les centres commerciaux du Sud (Rumonge et Nyanza), massacré tous les Batutsi rencontrés et les Bahutu qui refusaient de se joindre à eux (plusieurs milliers de victimes) et qu'elles se dirigeaient vers les montagnes voisines.

Ce mouvement de rébellion, d'abord qualifié de « monarchiste », apparut alors comme constituant la première phase d'un complot hutu ayant des ramifications dans différentes régions du pays. Des tracts saisis, des rumeurs incontrôlables également, contribuèrent à développer un climat de panique chez les Batutsi. Le gouvernement ayant été renvoyé la veille des événements, les autorités policières et militaires fonctionnaient souvent sans instructions précises, et la répression dévia rapidement en innombrables et sanglants règlements de comptes qui n'épargnèrent pas les Batutsi et, en une folie de vengeance, toutes les élites hutu. L'ordre était rétabli dans le Sud dès le 8 mai, avec l'aide du Zaïre. Mais c'est alors, en mai et juin, que se déchaîna une chasse aux sorcières au cours de laquelle périrent sans procès des milliers de fonctionnaires, enseignants, militaires, étudiants, religieux... Au total, l'ensemble de la crise aurait coûté la vie à quelque 100 000 personnes.

Beaucoup de questions restent sans réponse sur la préparation du complot hutu, dont les antennes extérieures sont restées très discrètes, sur l'impréparation initiale des autorités de Bujumbura et ensuite sur leur « organisation » (si on peut parler ainsi) de la répression. Les documents officiels restent elliptiques sur le déroulement exact des faits (7). Mais une évidence s'impose : l'alternance de deux politiques de génocide (vu la forme cruelle et systématique prise tant par la « rébellion » que par la « répression ») a conduit le pays au seuil de la catastrophe.

Le fossé de peur et de haine ainsi creusé a traumatisé cette fois la population au-delà des cercles restreints de politiciens de la capitale. On a assisté à la démoralisation de tout un pays, comprenant mal ce qui lui était arrivé. Le terme employé au Burundi pour désigner ce que les autorités ou les observateurs appellent pudiquement « les événements » est plus significatif : *ikiza*, la catastrophe.

Devant les réactions internationales et l'anarchie sanglante qui se répandait, l'armée entreprit à la fin de juin de mettre un terme aux exécutions. Mais comment reconstruire le tissu social burundais après cette élimination massive des cadres d'origine hutu (8). Des influences étrangères variées ont pu jouer comme en 1965 dans le déclenchement de l'affaire. En 1972, en tout cas, le Burundi était tombé, selon le vœu implicite des extrémistes des deux bords, au fond du piège de la racialisation.

## L'enlisement du régime Micombero et sa chute (1973-1976)

L'étonnant est de voir ce régime continuer à vivoter et à manier l'intrigue de cour durant encore quatre ans, comme si rien ne s'était passé (9). De juillet 1972 à juin 1973, le président Micombero nomma premier ministre M. Albin Nyamoya, un homme d'expérience. Mais les efforts de reconstruction nationale et de pacification entrepris par ce dernier se heurtèrent à deux séries d'attaques de réfugiés bahutu, sur la frontière de Tanzanie, en mars 1973, et sur celle du Rwanda, en mai suivant. Dans ce dernier pays, où de nouveau plusieurs centaines de Batutsi avaient été tués en février 1973, la radio de Kigali se déchaîna contre le Burundi, et, le conflit dut être réglé à l'O.U.A. Quant au gouvernement tanzanien, il établit un blocus sur le chemin de fer de Kigoma qui approvisionne le pays : c'est un arbitrage du président Mobutu qui régla cette autre affaire. Mais sur le plan extérieur, la relance de la « Tripartite » à la conférence de Bujumbura, en juin 1974, n'empêcha pas le Burundi de reconnaître le M.P.L.A., contre le vœu du Zaïre.

A l'intérieur, les efforts du gouvernement Nyamoya pour bloquer le processus de représailles relancé par les raids provoquèrent sa chute et le retour en force d'éléments extrémistes, notamment lors des remaniements de mars et septembre 1974. Une Constitution « sur mesure », confiant l'essentiel des pouvoirs au président de la République et secrétaire général du parti, fut promulguée en juillet 1973 et, le 19 octobre 1974, le général Micombero était élu pour un nouveau septennat par un Congrès *ad hoc*, — le seul congrès tenu par l'Uprona depuis son origine. Cela n'empêcha pas la poursuite du morcellement de la classe politique en factions aux contours fluctuants et dépendant de la faveur présidentielle.

Par-delà toutes ces épreuves, une donnée sociale restait permanente : la pauvreté de la société rurale burundaise (soit plus de 90 % de la population). Mais on observait aussi des écarts de salaire de un à dix en ville, et la montée d'un affairisme au développement duquel étrangers et Burundais concouraient ensemble, jalonné depuis 1966 par une série de scandales, notamment l'affaire Burutex (un projet textile réduit à néant par les détournements) et l'évolution de l'A.C.B. (Association des commerçants barundi) vers les pires manœuvres spéculatives aux dépens des producteurs agricoles et des consommateurs des faubourgs urbains.

## Les enjeux de la IIe République : l'avenir de quatre millions d'Africains

On pouvait relever aussi d'autres incohérences telles que le blocage partiel d'une réforme de l'enseignement lancée en 1973 par M. Gilles Bimazubute, à l'image des autres expériences africaines, en vue d'une adaptation de l'école aux besoins de la société. Les échecs et les déceptions s'accumulant, il ne restait plus qu'à invoquer les perspectives mirifiques ouvertes par la découverte à la fin de 1973 de grands gisements de nickel dans le sud-est du pays. Cela ne sauva pas un régime usé. Le 1er novembre 1976, un comité suprême révolutionnaire composé de trente officiers renversa le président Micombero. Le 9 novembre, le colonel Jean-Baptiste Bagaza devenait président de la République. Le 13 novembre, le lieutenant-colonel Edouard Nzambimana formait un gouvernement composé de personnalités nouvelles sur l'échiquier politique burundais.

L'objectif du nouveau régime est de définir une politique sociale audacieuse qui puisse rompre avec un passé caractérisé par un marasme de quinze années. L'effort doit être mis sur le développement des campagnes et en particulier sur l'agriculture vivrière trop négligée au profit du café et du thé, mais aussi sur la petite industrie, sur les investissements énergétiques, sur l'épargne et sur un éveil politique et culturel des provinces. Ces vues répondent aux aspirations d'une nouvelle génération, mieux formée que la précédente, marquée par les épreuves des dernières années et consciente de l'effort d'imagination et de rigueur que cela suppose. Cet engrenage semblait bénéficier de tout le poids de traditions anciennes, de la culture coloniale, du sang versé par les erreurs et les injustices des dirigeants antérieurs et aussi de la naïveté ou du machiavélisme des interventions étrangères. Le sort de ce petit pays de quatre millions d'habitants est en jeu : renouera-t-il avec la tradition séculaire qui veut qu'« *il se tire toujours du malheur* ». Acceptons-en l'augure.

JEAN-PIERRE CHRÉTIEN.

(3) *Notes et études documentaires*, le « Burundi », 17 février 1967.

(4) Philippe Decraene, Mwambutsa IV, citoyen de Genève, *le Monde* des 14 et 15 novembre 1976.

(5) B.P. Cart : « Etudiants et construction nationale au Burundi (1962-1969) », *Cahiers du CEDAF* 1973.

(6) Jean-Pierre Chrétien, « Eglise et Etat au Burundi », *Cultures et développement*, 1975, 1.

(7) Bernard Aupens, « L'engrenage de la violence au Burundi », *Rev. fr. d'ét. pol. afri.*, juillet 1973.

(8) Voir nos réflexions à ce sujet in « les Fratricides légitimés », *Esprit*, décembre 1976.

(9) « Burundi et Rwanda (1972-1974) », *Universalia 1975*.

### DU BON USAGE DES MOTS

*Comme toutes les langues du groupe bantou, celle du Burundi présente un grand nombre de préfixes nominaux qui donnent des significations variées à un même radical : Burundi écrit Bu-Rundi : le pays Rundi ; Ki-Rundi : la langue ou la culture Rundi ; Mu-Rundi : l'homme Rundi ; Ba-Rundi : les hommes Rundi.*

*Les êtres humains sont caractérisés par le préfixe* mu *au singulier (un mututsi, un chef mutaré) et par le préfixe* ba *au pluriel (des batutsi, des chefs bataré).*

*L'usage s'est répandu en ethnologie, surtout chez les auteurs anglo-saxons et belges, depuis une quarantaine d'années, de désigner les réalités ethniques par le seul radical : par exemple un Kongo (pour un mukongo), ou des kongo (pour des bakongo). Cet usage est remis en cause aujourd'hui par les auteurs africains, qui rappellent l'importance sémantique des préfices, mais ceux-ci semblent acceptables quand le radical concerné est employé à titre d'adjectif qualificatif : une tradition kongo, un mouvement hutu.*

*Néanmoins l'emploi du terme* rundi *a reculé depuis environ dix ans devant un adjectif forgé en français, celui des* burundais. *On dit : la littérature burundaise, un citoyen burundais, etc., de même qu'on dit à Brazzaville un citoyen congolais, etc.*

*Le Burundi était appelé Urundi à l'époque coloniale selon l'usage venu du swahili, langue véhiculaire de l'Afrique orientale, de même qu'on disait Uganda au lieu de Buganda. L'association du Rwanda et du Burundi en un seul territoire sous la tutelle belge explique la dénomination de « Ruanda-Urundi » entre 1923 et 1962.*

## BIBLIOGRAPHIE


BURTON (R.-F.) : « Voyage aux grands lacs de l'Afrique orientale » Hachette, Paris, 1862.

CHRETIEN (Jean-Pierre) : « le Burundi, notes et études documentaires ». N° 3364, Paris, février 1967.

COPPENS (P.) : « le Mandat belge au Rwanda-Burundi, l'essor colonial et maritime ». Bruxelles, 1927.

CORNEVIN (Robert) : « le Burundi dans l'histoire de l'Afrique », tome III, Payot, 1974, p. 531-551.

HERTEFELT, TROUWBORST (A.-A.) et SCHERER (J.-H.) : « les Anciens Royaumes de la zone interlacustre méridionale : Rwanda, Burundi, Buha. Musée royal de l'Afrique centrale », Tervuren, Belgique, n° 6, 1962.

HEUSCH (Luc de) : « le Rwanda et les civilisations interlacustres ». Institut de sociologie U.L.B., Bruxelles, 1966.

KANDT (Richard) : « Caput Nili ». Berlin, 1904.

LECHAT (Michel) : « le Burundi politique ». Service de l'information, Bujumbura, 1961.

LEMARCHAND (René) : « Rwanda and Burundi ». Pall Mall Press, Londres, 1970.

LETTOW-VORBECK : « la Guerre de brousse dans l'Est africain » Payot, Paris, 1933.

MPOZAGARA (Gabriel) : « la République du Burundi ». Encyclopédie politique et constitutionnelle, série Afrique. Berger-Levrault, Paris, 1971.

NYANGOMA (Nadine) « Burundi et Rwanda : une même stratégie impérialiste ». Tricontinental, nos 21 et 22, nov. 1970, fév. 1971.

RODEGEM (F.-M.) : « Anthologie Rundi ». Collection « Classiques africains ». Armand Colin, Paris, 1973.

ROZIER (Raymond) : « le Burundi, pays de la vache et du tambour ». Presses du Palais-Royal, Paris, 1973.

RUANDA-URUNDI : « Office de l'information et des relations publiques pour le Congo belge et le Ruanda-Urundi ». Bruxelles, 1959.

SPEKE (J.-H.) : « Journal de la découverte des sources du Nil ». Hachette, Paris, 1867.

VAN BILSEN (A.-A.) : « Vers l'indépendance du Congo et du Ruanda-Urundi ». Ed. A.-A. Van Bilsen, Kraainem, Belgique.

VANSINA (J.) : « la Légende du passé. Traditions orales du Burundi ». Tervuren, 1972.

ZIEGLER (Jean) : « Structures ethniques et Partis politiques au Burundi » Revue française d'études politiques africaines, juin 1967.

ZUURE (Bernard) : « l'Ame du Murundi ». Beauchesne, Paris, 1932.

Parmi les romans qui ont pour cadre le Burundi :

SAVATIER (Paul) : « l'Hiver sur le Tanganyika ». Gallimard, Paris, 1977.

VILLIERS (Gérard de) : « S.A.S. broie du noir ». Plon, Paris, 1967.

(PUBLICITÉ)

# Le port de Bujumbura

Si le port de Bujumbura ne peut en aucune manière être comparé à un port de mer du point de vue de son importance, il est cependant utile de souligner que ses installations et son équipement en font l'un des plus beaux ports intérieurs d'Afrique.

L'accostage se pratiquait anciennement le long d'une jetée de 220 mètres, qui existe toujours dans l'ancien port. Lors de l'aménagement du nouveau port, peu avant l'indépendance, on a prévu un quai de 40 mètres de large qui totalise environ 500 mètres de longueur. De plus, une estacade de 260 mètres au port pétrolier permet l'accostage des barges-citernes relativement loin des autres unités.

On trouve, dans le port, des grues mobiles sur pneus ou sur chenilles qui étaient employées dans l'ancien port ; mais la plus grande partie des marchandises sont actuellement manutentionnées au moyen de quatre grues électriques pouvant lever jusqu'à 5 tonnes. La grue Derrick, installée au quai Nord, est prévue pour le levage *des colis lourds. Sa capacité est de 50 tonnes.*

Le ciment destiné à la société Cimental est déchargé au quai Nord sur des wagonnets et acheminé par petits trains tirés par locotracteurs jusqu'au dépôt de cette firme.

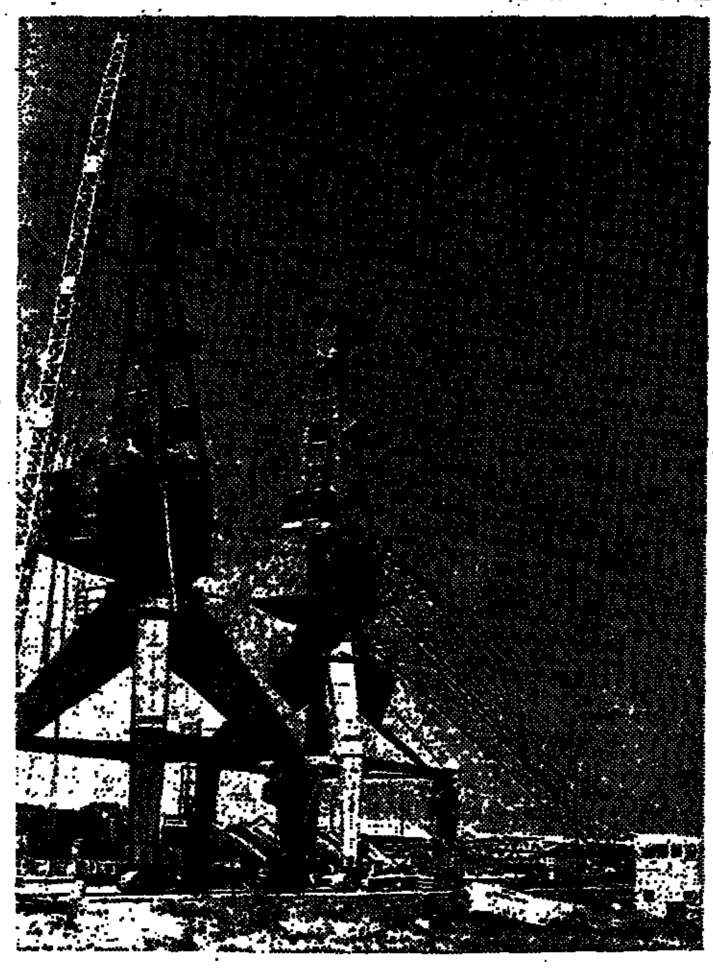
*La quasi-totalité des carburants sont amenés en vrac par barges*-citernes. Les produits sont pompés et amenés par un pipe-line dans les réservoirs de la SEP.

Les dimensions des objets manutentionnés sont, en principe, illimitées mais, en pratique, il y a lieu de tenir compte des dimensions maximales que peut accepter le matériel ferroviaire en Tanzanie, soit environ 13 mètres × 3 mètres × 2,60 mètres.

Le port de Bujumbura pourrait absorber plus du double du trafic actuel. En effet, lorsqu'il a été construit, c'était dans le but de desservir le Burundi, le Rwanda et la province zaïroise du Kivu. Or le trafic avec ces deux dernières a sensiblement diminué, le Rwanda acheminant la plus grande partie de ses marchandises par le Nord et le Kivu par les voies proprement zaïroises.

La capacité de manutention du port se situe entre 300 000 et 400 000 tonnes annuelles. Le tonnage réel le plus élevé, pendant la dernière décennie, est celui de 1972 avec 166 930 tonnes. Le moins élevé est celui de 1964 avec 97 866 tonnes. Les tonnages à l'entrée





sont très supérieurs aux exportations. Dès 1958, avec des installations de loin moins bien équipées que maintenant, le port a manutentionné 220 582 tonnes.

*La plus grande partie des marchandises passant par le port de* Bujumbura sont destinées ou proviennent de Kigoma et de Dar-Es-Salaam. Du point de vue des marchandises, transitent par le port toutes celles qui entrent au Burundi autrement que par voie *aérienne. Il en est de même pour les exportations.* Bien sûr, celles-ci sont constituées en grande partie par le café. Viennent ensuite le coton, le thé et les autres produits agricoles.

Le port est ouvert aux bateaux de toutes nationalités, mais, en fait, *il reçoit presque exclusivement des unités burundaises et zaïroises.* Les unités qui entrent dans le port sont en général d'une capacité allant de 100 à 1 400 tonnes pour les marchandises générales. Leur tirant d'eau va jusqu'à 12 pieds. La barge la plus longue *mesure 66 mètres, les plus petites une vingtaine de mètres.*

### Le stockage du café

Dans le nouveau port existent trois grands magasins de 100 × 40 mètres. Leur toiture repose sur une charpente d'une seule portée. L'OCIBU fait construire un nouveau magasin de mêmes dimensions du fait de l'entreposage prolongé d'une partie du *café au cours* des dernières années.

Il arrive aussi que des importateurs laissent leurs marchandises au port pendant un certain temps avant de les enlever. Cette situation gêne l'exploitation normale, car si les installations sont largement *suffisantes pour un travail correspondant aux services* habituels d'un port, elles ne sont pas prévues pour des emmagasinages prolongés.

Le port est doté d'un atelier de réparation équipé de machines-outils modernes. Ce département s'occupe de l'entretien et des répa*rations du matériel. Les travaux nécessitant* la *mise hors d'eau* des bateaux sont effectués à Kigoma.

Dans l'enceinte de l'ancien port se trouvent les services administratifs, l'atelier, le magasin des approvisionnements (pièces de *rechange, articles de consommation, d'entretien...),* le dispensaire, la salle de réunions et le bureau de recherches de la douane. Le commissariat maritime est installé près de l'entrée donnant accès au quai Nord.

### Trois cents personnes

Le port est relié par radio avec celui de Kigoma et avec les principaux remorqueurs, ce qui permet de connaître à l'avance les principaux arrivages et de préparer le travail en conséquence.

Le port occupe environ trois cents personnes, dont deux cent cinquante travaillent sous contrat. Suivant les besoins, des journaliers renforcent les *équipes de manutention. Celles-ci* comprennent, d'une part, le personnel travaillant dans les cales et, d'autre part, celui qui achemine les marchandises dans les magasins et les y entrepose. Le personnel du port se répartit comme suit, suivant l'effectif orga*nique de la société (il s'agit du personnel contractuel uniquement) :*

| | |
|---|---|
| Direction | 1 |
| Services techniques (atelier) | 33 |
| Services administratifs | 16 |
| Service médical | 2 |
| Services caisse, contrôle, recettes | 8 |
| Représentants du gouvernement | 2 |
| Service exploitation | 179 |

Le service exploitation est, évidemment, le plus étoffé. Il comprend la manutention mécanique (21), la manutention autre (97), la surveillance (37), les magasiniers et aides (11), les pointeurs et le service *des litiges.*

L'infrastructure du port de Bujumbura (terrains, quais, darse) est la propriété de l'Etat. De même, certains bâtiments n'appartiennent pas au concessionnaire (magasin douane, magasin OCIBU, bureau de *recherches de la douane).*

L'exploitation du port avait été concédée en vertu d'une convention du 21 mars 1932 à une société étrangère, propriétaire de la superstructure. Entre-temps, un nouveau port a été construit, quelques *années avant l'indépendance du Burundi, aux frais de l'exploitant.* Après l'indépendance du Burundi, la société concessionnaire (la Compagnie des Grands Lacs) a manifesté l'intention de faire apport de la concession à une société de statut burundais — comme le *souhaitaient d'ailleurs les autorités du Burundi. La convention de* 1932, qui n'expirait normalement qu'en l'an 2010, devait donc être dénoncée et remplacée par une nouvelle.

Les autorités du Burundi chargèrent un expert français de l'étude *de ce problème. C'est sur la base des rapports de cette personnalité* (l'expert, M. Callet, était directeur général des ponts et chaussées à Paris et président de différentes commissions en France, entre autres dans le domaine des ports) que les autorités du Burundi ont repris *les installations à C.G.L. et les ont concédées à la nouvelle société* E.P.B. en 1967. La dénomination complète de la société nouvelle est Société concessionnaire de l'exploitation du port de Bujumbura.

### Une nouvelle concession valable trente ans

La convention de concession à l'E.P.B. est établie pour une durée de trente ans. Elle assure au gouvernement la maîtrise de l'exploitation du port et garantit le respect des règles du service public tout en évitant à l'Etat les charges financières et les difficultés d'une régie. En effet, l'exploitation est assurée par une société privée sous contrôle de l'Etat, qui y a délégué un représentant.

L'ancien exploitant (C.G.L.) est minoritaire dans la nouvelle société et une souscription publique a été ouverte pour permettre à quiconque le désirerait de prendre une participation dans le capital de l'E.P.B. C'est ainsi que celui-ci se répartit entre une bonne vingtaine d'actionnaires.

Les services portuaires sont tarifés au plus juste, de manière à rémunérer le capital dans une mesure raisonnable. Les dividendes qui ont été distribués jusqu'à présent ont oscillé entre 4,80 et 7,20 %, nets d'impôts de la partie libérée des actions.

Il a, par ailleurs, été prévu par les statuts que, au-delà de 6 % brut (qui constituent un dividende pratiquement garanti), environ la *moitié du super-dividende (47 %) est versé à l'Etat, bien qu'il ne soit* pas actionnaire de la société. Cette participation dans les bénéfices n'a pas pour objet de procurer au Trésor des recettes permanentes mais plutôt d'écrêter les bénéfices dans le cas où ils se trouveraient *très supérieurs aux prévisions ayant servi de base à la fixation des* tarifs.

Les différentes taxes portuaires sont celles habituellement en vigueur dans les autres ports. Les principales sont : taxe de manu-

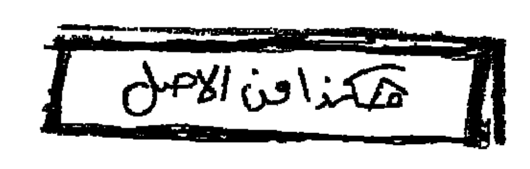


tention, variable suivant la classification de la marchandise (un effort est fait pour maintenir des taux aussi *bas que possible pour le café*), surtaxe pour colis lourds, arrimage, location d'engins de manutention, magasinage, accostage, remorquage des bateaux qui ne peuvent entrer dans le port ou en sortir par leurs propres moyens. Les tarifs de base pour la manutention varient actuellement entre 75 et 260 francs la tonne suivant la classification des marchandises.

M. Callet écrivait dans son rapport : « *L'objectif est de réaliser au port la meilleure incitation au développement des échanges extérieurs dans l'intérêt de l'économie nationale et, en définitive, des finances publiques.* » De son côté, un rapport récent du Conseil économique et social des Nations unies définit de la manière suivante le but d'un port : « *Servir l'économie nationale en facilitant dans la plus large mesure possible le transfert des marchandises entre les fournisseurs et les clients et les industries du pays. A cet effet, le port doit s'efforcer de réduire au minimum le fardeau des dépenses de la communauté. Le port doit en outre se soucier des conditions sociales.* »

Dans le domaine des communications, le Burundi souffre de sa position continentale. Le lac Tanganyika essaie de corriger les inconvénients de cette situation en offrant au Burundi une voie d'accès à la mer par Kigoma. C'est la seule voie économique pour le Burundi. Elle est longue de 1 450 kilomètres.





## LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# Adoption d'un statut de l'apprenti

Lundi 27 juin, sous la présidence de M. Andrieux (P.C.), l'Assemblée nationale examine, après déclaration d'urgence, le projet de loi relatif aux contrats d'apprentissage. Ce texte, destiné à relancer l'apprentissage, simplifie les procédures administratives auxquelles sont soumis artisans et commerçants, en particulier pour la procédure d'agrément (*le Monde* du 26 novembre 1976). Mal reçu par les professionnels lors de son dépôt, fin 1976, il a été depuis profondément amendé par le gouvernement.

Pour M. AUBERT (R.P.R.), rapporteur, la loi de 1971 a permis « *un léger progrès de l'apprentissage en enrayant un déclin* (de trois cent soixante-huit mille en 1968, le nombre des apprentis était tombé à trois cent mille en 1971) *dû, entre autres causes, à la prolongation de la scolarité obligatoire* ». Le nombre des apprentis restant stationnaire et la loi n'ayant pas résolu le problème de leur recrutement, il était indispensable de relancer l'apprentissage. Pour ce faire, estime le rapporteur, il importe d'alléger les charges administratives et financières des maîtres d'apprentissage, d'élaborer un statut de l'apprenti et de revaloriser le salaire de ce dernier.

Le gouvernement a décidé d'adapter la loi de 1971 sur quatre points :

— Les conditions de conventionnement des centres de formation d'apprentis, ainsi que les conditions d'agrément des maîtres d'apprentissage ;

— Le statut de l'apprenti : des mesures seront soumises à l'Assemblée à la session d'automne ;

— La régularisation des délégations exceptionnelles ;

— Les dispositions financières : suppression des concours financiers compensés par la forfaitisation des charges sociales.

Dans la discussion générale, M. VAUCLAIR (R.P.R., Hauts-de-Seine) estime également que l'apprentissage « *doit cesser d'apparaître comme la voie des sous-développés intellectuels* ». M. LE MEUR (P.C., Aisne) souligne l'ampleur du chômage des jeunes et l'insuffisance de la formation professionnelle. Il dénonce la « *démagogie électoraliste* » des mesures du gouvernement et du patronat, qui offriront, à son avis, « *au mieux* » soixante-dix mille postes « *précaires et temporaires* ». M. DENIS (rép., Mayenne) estime que ce projet va dans le bon sens : son groupe le votera une fois qu'il sera amendé.

M. MEXANDEAU (P.S., Calvados) évoque les témoignages d'apprentis recueillis dans sa circonscription, et cite notamment des emplois du temps atteignant soixante-cinq, soixante-douze, voire quatre-vingt-une heures et demie de travail hebdomadaire.

M. CARO (réf., Bas-Rhin) félicite le gouvernement d'avoir déposé ce projet. M. BRIANE (réf., Aveyron) insiste sur la nécessité d'élaborer un véritable statut de l'apprenti.

M. LEGENDRE souhaite que l'apprentissage puisse trouver sa place dans l'éventail du système éducatif. Il confirme que la prochaine loi de finances prévoira l'exemption du salaire de l'apprenti du revenu imposable de ses parents.

### L'examen des articles du projet

Les députés passent ensuite à l'examen des articles du projet. A l'article premier, relatif à la modification des procédures de conventionnement des centres de formation d'apprentis (C.F.A.), l'Assemblée prévoit un recours devant le comité interministériel de la formation lorsque le refus de convention ou la dénonciation de la convention concerne un C.F.A. à recrutement national. Elle précise que, dans l'attente de la décision consécutive à un recours, le C.F.A. ne pourra accepter l'inscription d'aucun apprenti. Elle oblige les organismes devant lesquels le recours est porté à se prononcer dans un délai de trois mois.

A l'article 2, relatif à la procédure d'agrément des maîtres d'apprentissage, elle ajoute, comme condition de l'octroi de l'agrément, l'examen des conditions de travail dans l'entreprise. Elle porte à trois mois le délai dans lequel le comité départemental doit statuer sur les demandes d'agrément. Elle précise que, en cas de recours, le comité régional doit prendre sa décision dans un délai de trois mois. Enfin, elle interdit aux maîtres d'apprentissage le recrutement d'apprentis pendant la durée de l'examen du recours.

A l'article 3, qui concerne la disparition des concours financiers et prévoit la déduction des charges sociales et fiscales sur la partie du salaire des apprentis admise à la déduction de la taxe d'apprentissage, l'Assemblée précise que les charges sociales incluent les charges légales et conventionnelles.

Puis elle adopte l'article 5, relatif à la prorogation des régimes dérogatoires pour certaines écoles professionnelles d'entrepris. A l'article 6, qui aboutit à exonérer en fait de la taxe d'apprentissage certaines branches professionnelles, spécialement les banques et les assurances, l'Assemblée repousse des amendements de suppression de l'opposition, qui estimait qu'il y avait là « *un détournement de la taxe d'apprentissage* ». Pour le rapporteur, il est excessif de supprimer toute possibilité de financer une partie des formations dispensées aux jeunes salariés dans ces branches, qui, sans être des apprentis, n'en reçoivent pas moins des premières formations. Mais il convient, à son avis, de limiter étroitement cette possibilité en donnant au seul secteur des banques et des assurances la possibilité de s'exonérer du quota de la taxe d'apprentissage en finançant leurs centres de formation. L'Assemblée en décide ainsi malgré l'opposition du gouvernement.

A l'article 7, qui contient l'essentiel des dispositions financières du texte, le gouvernement est revenu sur son projet initial d'exonération des cotisations sociales qui incombent aux maîtres d'apprentissage, pour s'en tenir à une simple forfaitisation du règlement de l'ensemble de ces charges. Il accepte finalement la rédaction suivante, proposée par la commission : « *Les cotisations sociales d'origine légale et conventionnelle, imposées par la loi et dues au titre des salaires versés aux apprentis, sont calculées de façon forfaitaire sur la base du salaire légal de base des apprentis et sont révisées annuellement.* » Pour ce qui concerne la prime pour frais de formation d'apprentis, qui remplace le concours financier, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement, légèrement modifié et ainsi rédigé : « *Les employeurs inscrits au répertoire des métiers et dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle à la première section du registre des entreprises occupant dix salariés au plus, non compris les apprentis, reçoivent une prime par apprenti pour frais de formation. Le montant de cette prime est fixé par voie réglementaire. Elle est révisée annuellement en tenant compte de l'évolution du salaire de base des apprentis.* »

Afin d'inciter les jeunes à s'orienter vers l'apprentissage, la commission estime nécessaire de rendre la situation de l'apprenti plus attrayante en le faisant bénéficier d'avantages particuliers venant compléter les garanties qui lui sont accordées par le contrat de travail. Aussi propose-t-elle un article additionnel qui institue un statut de l'apprenti, en tant que jeune travailleur, en réglementant ses conditions de travail : durée du travail, travail de nuit, règles de sécurité. Elle accepte un amendement du gouvernement qui accorde un congé supplémentaire de cinq jours à l'apprenti pendant le mois qui précède son examen tout en précisant que pendant ce congé l'apprenti sera tenu de suivre des cours organisés par les C.F.A. L'Assemblée adopte cet article additionnel.

Une fois fixée au 1er janvier 1978 l'entrée en vigueur de la loi, l'Assemblée adopte l'ensemble du texte ainsi modifiée, l'opposition votant contre. — P. Fr.

### La rénovation de l'imprimerie de labeur

# La taxe ne sera rétablie qu'avec l'accord des professions intéressées

Lundi 27 juin, l'Assemblée nationale a adopté définitivement le [projet c]réant des organismes professionnels ou interprofessionnels, essentiellement agricoles, et instituant [à] leur bénéfice des taxes parafiscales (M. Maurice Cornette, R.P.R., rapporteur).

A cette occasion a été évoqué le problème de la validation de la taxe parafiscale pour la rénovation de l'imprimerie de labeur. Rappelant que sa perception, pour 1977, avait été refusée par le Parlement lors du vote du dernier budget, M. Coulais secrétaire d'État auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, a précisé que la validation du Comité interprofessionnel était limitée à la seul gestion de la taxe collecté en 1976. « *Le gouvernement*, a-t-il indiqué, *n'a pas encore étudié l'opportunité de rétablir cette taxe en 1978 ; il ne le fera pas, sans l'accord des professions qui y seraient assujetties.* »

Pour M. Ginoux (Réf., Haut-de-Seine), « *ce ne sont pas les solutions actuelles qui règleront le problème de l'imprimerie.* » « *Le vrai problème, c'est*, à son avis, *de rapatrier les travaux effectués à l'étranger.* » Le député a souhaité que le Comité cesse d'exiter dès apurement de la gestion de 1976.

# Les députés socialistes jugent contraires à la Constitution certaines dispositions en faveur de l'emploi

Soixante-trois députés du groupe socialiste et radical de gauche ont saisi le Conseil constitutionnel de la loi portant diverses mesures en faveur de l'emploi, adoptée par l'Assemblée nationale le 25 mai dernier. Ils estiment que l'article 3 de cette loi est en contradiction avec le préambule de la Constitution de 1946, repris et confirmé par celui de la Constitution de 1958, et qui déclare : « *Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises.* » Or cet article de la loi exclut les salariés engagés dans les conditions exceptionnelles qu'elle instaure jusqu'au 1er janvier 1978 du calcul des quotas rendant obligatoire la création d'institutions représentatives au sein de l'entreprise telles que délégués du personnel, comité d'entreprise, comité d'hygiène et de sécurité, section syndicale et délégué syndical.

Cette disposition avait fait l'objet, lors de la discussion du texte par l'Assemblée, d'une exception d'irrecevabilité de M. Delehedde (P.S.), puis d'un amendement de suppression du groupe communiste, tous deux repoussés. Elle avait amené le groupe P.S.R.G. à s'abstenir et le groupe P.C. à voter contre le projet, qui avait été adopté par 297 voix (R.P.R., rép., réf. et 14 non-inscrits), sur 481 votants. Au Sénat, le 9 juin, un amendement du groupe communiste visant à supprimer cet article avait été repoussé par 203 voix contre 74. La commission mixte paritaire (Sénat-Assemblée) constituée à la demande du gouvernement a adopté le projet sans modifier cet article.

Les députés socialistes estiment que ce texte viole également l'article 2 de la Constitution, selon lequel tous les citoyens sont égaux devant la loi. En effet, les travailleurs embauchés au titre du « plan Barre bis » ne pourront exercer, au même titre que les autres, leur droit de regard sur les conditions de travail et la gestion de leur entreprise. En outre, certaines entreprises échapperont au droit commun puisque, en embauchant de jeunes travailleurs sous le bénéfice de cette loi, elles pourront atteindre l'effectif prévu par le code du travail pour l'institution, par exemple, d'un comité d'entreprise sans être tenues d'en créer un.

Le Conseil constitutionnel dispose d'un mois pour se prononcer, mais le gouvernement peut ramener ce délai à huit jours s'il estime urgente la promulgation de la loi.

### Journaliste à France-Inter

# M. SEGARRA ENTRE AU SERVICE DE PRESSE DE L'ÉLYSÉE

Le service de presse de l'Elysée a été réorganisé à la suite du départ de M. Michel Bassi, ancien journaliste, qui anime désormais, avec la collaboration de M. Alain Trampolieri, ancien reporter à France-Inter, l'Association pour la démocratie. Un communiqué publié, lundi 27 juin, par la présidence de la République indique que M. Bernard Segarra, jusqu'à présent journaliste au service politique de France-Inter, et Mme Odile Warin, qui dirigeait le service de presse du secrétariat d'Etat aux transports, « *feront partie de la nouvelle équipe* ».

M. Jean-Philippe Lecat, qui demeure chargé de mission auprès du président de la République et porte-parole du gouvernement, sera directement assisté par M. André Arnaud, conseiller technique, qui assurait déjà les relations avec la presse pour les questions internationales. L'ensemble de ces mesures fera l'objet d'arrêtés qui seront publiés cette semaine au *Journal officiel*.

● *Mme Giscard d'Estaing* quittera Paris, mercredi matin 29 juin, pour un voyage de deux jours dans l'Yonne, au cours de laquelle elle visitera, notamment, la maison de repos de Nantou, la basilique Sainte-Madeleine de Vézelay et le centre inter-professionnel de formation des apprentis à Auxerre. Jeudi après-midi, l'épouse du chef de l'Etat sera reçue, à la mairie d'Auxerre, par le maire, M. Jean-Pierre Soisson, le conseil municipal et plusieurs maires de la circonscription.

# *Le projet de loi sur les économies d'énergie*

## Les députés expriment leur déception

**Lundi 27 juin, en séance de nuit, sous la présidence de M. Edgar Faure, l'Assemblée nationale examine le projet de loi adopté par le Sénat, qui modifie la loi de 1974 sur les économies d'énergie.**

Pour M. GUERMEUR (R.P.R.), rapporteur, les actions entreprises depuis 1974 dans le cadre de la politique des économies d'énergie, « *pour intéressantes qu'elles soient, n'apparaissent pas à la hauteur du problème* posé ». Quant au texte en discussion, il comporte une série de dispositions « *intéressantes mais parcellaires* », et il traite, pour l'essentiel, du problème des contrats de chauffe. (Voir l'article de Josée Doyère dans *le Monde* du 24 juin, et lire d'autre part page 39.) La commmission de la production a finalement décidé d'améliorer le texte par voie d'amendements, sous réserve de l'assurance du gouvernement de déposer à la prochaine session un texte proposant un réel programme d'économies d'énergie. Pour terminer, M. Guermeur exprime sa surprise devant l'ampleur des pressions suscitées par ce projet.

Soulignant l'importance considérable de la recherche d'économie d'énergie, M. COULAIS, secrétaire d'Etat à l'industrie, relève que les efforts entrepris depuis trois ans par le gouvernement commencent à porter leurs fruits : pour un niveau d'activité sensiblement supérieur, la consommation pétrolière en 1976 s'est stabilisée au niveau atteint en 1973. Depuis 1974, 30 millions de tonnes de pétrole ont été économisées, dont 13 millions de tonnes en 1976. Il importe donc de poursuivre cet effort afin d'atteindre les objectifs fixés. D'où le projet en discussion qui complète la loi d'octobre 1974, afin notamment de pouvoir répondre à une éventuelle situation de crise. D'autre part, seront désormais réglementées la climatisation, la fourniture d'eau chaude sanitaire, l'eau des piscines, l'isolation des ouvrages dans lesquels est consommée de l'énergie. En outre, les conditions de la concurrence entre les divers modes de chauffage seront égalisées. Enfin, le texte comporte une réforme des contrats d'exploitation de chauffage afin de permettre des investissements économisant l'énergie.

M. CLAUDIUS-PETIT (réf.), rapporteur pour avis, évoque les problèmes posés par les dispositions concernant les contrats de chauffage qui, à son avis, devraient pouvoir s'adapter « *aux circonstances économiques mouvantes* ».

Dans la discussion générale, M. XAVIER HAMELIN (R.P.R., Rhône) exprime sa déception et plaide en faveur des grands aménagements hydrauliques, notamment ceux du Rhône, et de l'utilisation des rejets thermiques des centrales nucléaires pour le chauffage des grands centres urbains.

Pour M. CANACOS (P.C., Val-d'Oise), le gouvernement entend avec ce texte « *faire ratifier l'austérité dans le domaine du chauffage* ». Il rappelle que son groupe a dénoncé depuis longtemps l'abandon des gisements charbonniers nationaux et les retards pris dans la recherche d'énergies nouvelles. Il votera néanmoins le texte en discussion en raison des dispositions relatives aux contrats de chauffe, qui, à son avis devraient pouvoir être remis en cause immédiatement à la demande de l'une des parties.

Pour M. CLAUDE MICHEL (P.S., Eure), ce texte, s'il comprend quelques mesures sur la révision des contrats, est insuffisant, « *car il ignore les contrats publics de concession ou d'affermage. De plus, rien n'est prévu pour permettre l'intervention des usagers* ».

M. WAGNER (R.P.R., Yvelines) observe que ce texte risque de causer « *une grave désillusion aux locataires, à qui l'on fait miroiter un allègement des charges de chauffage de 20 à 50 %* ». « *Or*, estime-t-il, *une telle diminution ne saurait résulter que d'une isolation adéquate.* »

La suite du débat est renvoyée au mardi matin. — P. Fr.

# POLITIQUE

## Au Sénat

# Mesures sociales en faveur des veuves

Le Sénat a adopté lundi 27 juin le projet de loi visant à accroître les possibilités de cumul des pensions des conjoints survivants. A partir du 1er juillet, le cumul pourra aller jusqu'à un chiffre représentant 60 % de la pension maximale de la Sécurité sociale, soit 1 083 francs par mois. A partir du 1er juillet 1978, ce plafond sera porté à 70 % de la pension maximale de la Sécurité sociale, soit 1 260 francs par mois. « *Ce relèvement du plafond,* a souligné Mme Missoffe, secrétaire d'Etat à la santé, *aura pour effet de faire bénéficier, dès 1977, environ cent mille conjoints survivants d'une majoration de pension de l'ordre de 40 %. Les futurs pensionnés ainsi que les titulaires de pensions déjà liquidées bénéficieront de cette amélioration. Le coût de la mesure est estimé à 300 millions de francs pour 1978.* »

Le Sénat a voté un amendement à ce projet dont l'auteur est M. Bajeux (Union centriste, Nord). Cet amendement a pour but de permettre aux personnes titulaires d'une pension d'invalidité, et qui sont devenues chef d'exploitation par suite du décès de leur conjoint, de cesser leur activité dès cinquante ans, tout en conservant les droits qu'ils auraient acquis à cinquante-cinq ans.

Les sénateurs ont ensuite approuvé la proposition de loi tendant à accorder aux femmes assurées du régime général de Sécurité sociale et atteignant l'âge de soixante ans, la pension de vieillesse au taux normalement applicable à soixante-cinq ans. L'abaissement de l'âge de la retraite sera appliqué en deux étapes : 1er janvier 1978 et 1er janvier 1979. Le coût de la réforme dépassera 500 millions de francs en 1978 et sera voisin du milliard en 1979. « *Chaque année,* a précisé Mme Veil, ministre de la santé, *environ cent quarante mille femmes prennent leur retraite. On estime à quarante mille au total le nombre de celles qui en 1978 et 1979 pourront partir à la retraite avec une pension complète sans attendre l'âge de soixante-cinq ans.* »

Sur l'initiative de M. Bohl (Union centriste, Moselle), le Sénat a voté un amendement qui vise à faire bénéficier de la nouvelle législation les femmes assurées sociales des départements de l'Est.

Au cours de la séance du matin, le Sénat avait maintenu en seconde lecture, contre l'avis du ministre de la santé, la dernière disposition du projet sur les préparateurs en pharmacie restée litigieuse entre les deux Chambres. Le Sénat réclame des mesures transitoires en faveur des vendeurs des officines rurales que la nouvelle législation voulait priver de leur emploi. S'opposant à cette disposition, Mme Veil avait notamment déclaré : « *Dix-huit mille personnes sans qualification particulière travaillent actuellement dans les officines pharmaceutiques à titres divers (23 % d'entre elles au nettoyage). Il n'est pas concevable de leur reconnaître, en fonction de leur ancienneté, le droit de délivrer des médicaments.* »

## Modification rétroactive des garanties disciplinaires de la fonction publique

Par cent soixante-dix voix contre quatre-vingt-dix-huit (P.C., P.S., Gauche démocratique), le Sénat a voté en première lecture, avant l'Assemblée nationale, le projet de loi modifiant l'article 4 de la loi de finances rectificative du 29 juillet 1961. Sous l'apparence d'une régularisation anodine, ce projet, qui vise notamment à annuler une récente décision contentieuse du Conseil d'Etat, accentuera le poids de l'aurotié hiérarchique dans la fonction publique et réduira les garanties statutaires (*le Monde* du 28 juin).

Dans son intervention, M. MAURICE LIGOT, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, s'est efforcé de présenter ce texte, qui définit la notion de « *service fait* », comme la simple réparation d' « *une faille (...) digne de Courteline* » de la loi de 1961. Il suffisait, a-t-il précisé, que la présence d'un fonctionnaire soit constatée pendant les heures de service pour qu'il y ait « *service fait* ». « *Il fallait donc,* a ajouté le secrétaire d'Etat, justifiant le dépôt de son texte, *éviter que l'opinion publique ne soit amenée à croire que les fonctionnaires peuvent avoir droit à rémunération sans avoir eu à accomplir leur tâche.* »

## Congé parental

Le Sénat a voté lundi en séance de nuit, en seconde lecture, le projet de loi instituant un congé parental d'éducation (voir *le Monde* daté du 18 juin). Ce texte, a rappelé le rapporteur M. TALON (appar. R.P.R.), crée de nouveaux droits en faveur de la mère et du père. Les sénateurs, avec l'accord du gouvernement, ont toutefois tenu à proclamer le principe du droit au congé *réservé à la femme salariée*. Cependant, cette priorité ne sera pas absolue ; le père salarié pourra bénéficier du congé parental si sa femme y renonce. De même, si la femme n'a pas droit au congé, le père reçoit un droit direct au congé. Dans ce cas, ont précisé les sénateurs, le congé doit être demandé au plus tard un mois après la naissance ou l'arrivée au foyer de l'enfant, et il commence un mois après la date d'expiration de la demande. Le projet laisse à l'écart les travailleurs des petites et moyennes entreprises qui bénéficient exclusivement des dispositions du code du travail prévoyant une priorité de réembauche en leur faveur pendant un an après un congé de maternité ou d'adoption.

A. G.

## LES CANDIDATURES AUX ÉLECTIONS SÉNATORIALES

● VAUCLUSE. — Le parti communiste a désigné comme candidats MM. Louis Giorgi, maire d'Orange et vice-président du conseil général, et Camille Fare, conseiller général, maire de Beaumes-de-Venise. M. Edouard Grangier, radical, sénateur sortant, inscrit au groupe de la Gauche démocratique, ne se représente pas.

● HAUTE-VIENNE. — Réuni en congrès extraordinaire, la fédération départementale du parti socialiste a élu ses candidats. Il s'agit de MM. Robert Laucournet, sénateur sortant, maire d'Isle, et Louis Longequeue, député de la troisième circonscription, maire de Limoges. M. Georges Lamousse, P.S., sénateur sortant, ne se représente pas.

## UN POINT D'HISTOIRE

Dans son numéro daté du 18 juin, *le Monde* avait publié une lettre de M. Patrick Rambaud, assistant à l'université de Paris-II, relative au traité franco-allemand du 22 janvier 1963. Notre correspondant rappelait que les amendements déposés lors de la discussion de ce traité par les Assemblées avaient été jugés irrecevables, et il relevait : « *Personne dans les milieux gaullistes ne s'est élevé contre les décisions prises par les présidents, MM. Chaban-Delmas et Poher.* »

Un de nos lecteurs parisiens, M. Jean-Louis Goursolas, nous fait observer à juste titre : « *Si M. Chaban-Delmas était bien, en 1963, le président de l'Assemblée nationale, le Sénat était, à l'époque, présidé par M. Gaston Monnerville, et non par M. Poher, qui n'a été élu à la tête de la Haute Assemblée qu'après le renouvellement triennal de 1968.* »

## LE PREMIER MINISTRE APPORTE SON SOUTIEN A L'UNION DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

M. Barre a présidé lundi 27 juin, à Paris, le banquet de clôture du congrès annuel de l'Union des Français de l'étranger (U.F.E.), qui célèbre cette année son cinquantième anniversaire. En réponse à une allocution de M. Louis Joxe, président de l'association, il a affirmé que le gouvernement appliquera comme prévu le programme arrêté le 22 juin 1976 afin de faire bénéficier les citoyens français résidant à l'étranger des mêmes droits que ceux demeurant sur le territoire national. M. Barre a notamment indiqué que les décrets d'application relatifs aux dispositions sociales inscrites dans ce plan (assurances volontaires, assurances maladie, allocations de maternité, accidents du travail, etc.) seront publiés au *Journal officiel* « *dans les prochains mois* ».

Le chef du gouvernement a également annoncé diverses mesures complémentaires. Le régime national du minimum vieillesse sera progressivement étendu, « *au cours des cinq prochaines années* », à l'ensemble des citoyens français vivant à l'étranger. Le gouvernement maintiendra les crédits nécessaires pour le développement de l'enseignement dispensé aux soixante-dix mille jeunes Français d'âge scolaire étudiant dans les établissements français de l'étranger.

Le gouvernement va renforcer l'administration française œuvrant hors de l'Hexagone : dès 1978, les consulats disposeront des crédits nécessaires pour embaucher de nouveaux employés en nombre « *significatif* ».

Enfin, M. Barre a estimé « *indispensable* » le développement des émissions de radio en langue française à destination des pays étrangers. Dans ce domaine, il laisse « *la plus grande latitude d'action* » aux parlementaires.

## CORRESPONDANCE

### Les Français de l'étranger

*M. Charles de Cuttoli, sénateur représentant les Français établis hors de France (non inscrit), nous écrit :*

Dans une « Libre opinion » parue dans *le Monde* du 25 juin, M. J. Reitzer attire l'attention de vos lecteurs sur la situation des Français de l'étranger privés d'emploi.

Je dois préciser qu'ils ne sont pas pour autant abandonnés de leurs représentants. Le conseil supérieur des Français de l'étranger s'en est constamment préoccupé et j'ai moi-même interpellé le premier ministre au Sénat, le 5 mai dernier, en réclamant la création d'un régime d'assurance-chômage pour nos compatriotes expatriés.

M. Barre m'a répondu que mes suggestions « méritaient d'être soigneusement étudiées » et qu'il demandait au ministre du travail de les examiner. *Le Monde* a rendu compte de mon intervention dans son numéro du 7 mai.

Le Parlement étant désarmé par l'article 40 de la Constitution, je déplore, en toute indépendance vis-à-vis du gouvernement, qu'il n'ait pas encore mis fin à cette lamentable situation.

# Le secret des documents administratifs doit être largement levé *déclare M. Barre*

M. Raymond Barre a procédé lundi 27 juin à l'installation de la commission créée par le décret du 11 février 1977 et qui a pour tâche de « favoriser la communication au public des documents administratifs ». Le premier ministre a souligné qu'il convenait d'établir une distinction entre les documents dont la connaissance par le public permet un meilleur fonctionnement de la démocratie et ceux qui doivent rester confidentiels parce qu'ils concernent la sécurité de l'Etat et les droits des personnes privées. Il a noté que l'écart s'accroissait entre la règle de la confidentialité qui s'impose théoriquement à l'action administrative et une pratique qui lui apporte de plus en plus d'exceptions. Or ces exceptions sont souvent le fait du hasard, du bon vouloir individuel, de la relation personnelle. Il faut donc, selon M. Barre, « mettre de l'ordre dans tout cela ». La commission devra ainsi délimiter le domaine dans lequel la règle du secret administratif doit s'appliquer « *et il sera d'autant mieux respecté que les matières qu'il couvre seront plus restrictivement définies* ». Il a ajouté : « *Je souhaite que, sans complexe à l'égard des services, vous fassiez largement tomber dans le domaine public des catégories de documents ou des types d'action administrative* »

Cette commission, présidée par M. Ordonnaud, conseiller d'Etat, est donc chargée d'établir une déontologie du secret administratif. Elle pourra proposer des modifications aux textes en vigueur en cette matière, et on peut se demander si elle ne devra pas aussi réviser la notion du « devoir de réserve » qui s'impose aux fonctionnaires.

Dotée de larges pouvoirs d'investigation, elle pourra être saisie par les particuliers ou par les justiciables qui se heurteront à un refus de l'administration appuyé sur la notion de secret. Toutefois, pour éviter la multiplication des contestations et des contentieux — en cas de désaccord de l'administration — la commission devrait d'abord définir des règles de droit et modifier la législation en vigueur, c'est-à-dire poser des principes et définir une déontologie du secret. Or, en choisissant la solution de la commission, le gouvernement a repoussé implicitement celle d'une proposition de loi qui aurait fixé les grands principes en la matière. On peut se demander si les recommandations d'une simple commission auront assez de poids juridique et de valeur contraignante pour les administrations.

★ Le secrétariat de la Commission est installé 72, rue de Varenne, 75007 Paris.

● *L'Union des anciens députés gaullistes*, présidée par M. Raymond Triboulet, ancien ministre, rappelle que « *l'esprit de la Constitution (...), illustré par le départ volontaire du général de Gaulle, veut que le président de la République s'engage sur le plan électoral national en faveur des objectifs définis par son gouvernement* ». D'autre part, les anciens députés gaullistes se félicitent « *que la majorité se décide enfin (...) à fixer des objectifs communs définis par un pacte valable pour les élections, en laissant chaque formation majoritaire, notamment la gaulliste, exprimer librement son programme et dégager sa personnalité* ».

# Les centristes veulent que M. Barre participe à la campagne de la majorité

*La proposition de réunion « au sommet » des leaders de la majorité a provoqué une seule réponse négative, celle de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. Les autres formations : parti républicain, Centre des démocrates sociaux et Centre national des indépendants et paysans ont confirmé leur accord. Il est difficile de connaître, en revanche, le sentiment qu'inspire au président de la République l'initiative de M. Jacques Chirac. Certes, à sa sortie de l'Elysée, lundi 27, M. Lecanuet a assuré les journalistes présents que le chef de l'Etat se réjouit de tout ce qui concourt à l'unité de la majorité. Il n'est pas évident pourtant qu'à l'Elysée comme à Matignon on soit très attaché à la réussite d'une initiative qui a quelques chances de renforcer l'influence de M. Chirac sur ses partenaires. Il ne fait guère de doute non plus que l'Elysée aurait souhaité que la concertation entre les formations non-gaullistes se concrétisât un peu plus — notamment autour de M. Barre — avant que ne s'ouvre une négociation pré-électorale « au sommet » excluant le premier ministre.*

*Cette « mise à l'écart » du chef du gouvernement est d'ailleurs l'une des raisons invoquées par M. Servan-Schreiber pour son refus de participer à la réunion. Elle est aussi une des préoccupations de M. Jean Lecanuet. Il ne déplairait pas au président du Centre des démocrates sociaux de permettre à al majorité de surmonter ce « blocage » là. Convaincu de l'opportunité d'un accord électoral direct avec le R.P.R., il l'est aussi de la nécessité de favoriser la participation du premier ministre à la campagne. Cette question a été évoquée lundi à l'Elysée et pourrait être à l'origine d'une initiative de M. Lecanuet dans les prochains jours.* — N.-J. B.

## M. Servan-Schreiber : il est immoral de laisser le premier ministre à l'écart

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical a explicité, lundi 27 juin, en plusieurs occasions, son refus de participer à la réunion au « sommet » des dirigeants de la majorité (*le Monde* du 28 juin). A Metz, il a déclaré : « *Ce rendez-vous n'est ni raisonnable ni opportun. Son ordre du jour apparaît un arrangement de tactique en vue de former un syndicat de sortants ou un cartel de « non » au programme commun. De plus, je trouve immoral et bête de laisser à l'écart d'une telle réunion le premier ministre.* » A propos de la présence d'un candidat radical dans chaque circonscription, M. Servan-Schreiber a précisé : « *La candidature unique étant une défaite — toutes les études le prouvent, — je pense que, en présentant un candidat du manifeste dans chaque circonscription, nous éviterons à la majorité un piège funeste.* »

Au micro d'Antenne 2, le même jour, le président du parti radical a noté : « *Je ne boycotte pas le « sommet » de la majorité. Je trouve seulement qu'on tente d'organiser cette réunion sur un ordre du jour ne correspondant pas aux préoccupations réelles des Français. Ce qu'il faut, à mon sens, c'est étudier ces préoccupations : le chômage, le niveau de vie, l'équité fiscale, la vraie décentralisation des responsabilités, et formuler des réponses.*

» *Quand on aura cerné les vrais problèmes et suggéré les solutions, il sera alors normal de se réunir pour discuter de questions électorales. C'est dans cet ordre-là que les choses doivent se faire. C'est dans cet ordre-là qu'elles se feront.*

» *J'ai une autre raison pour refuser d'aller à cette réunion bâclée du mois de juillet, c'est qu'on a laissé de côté le premier ministre. Dans une crise comme celle que nous traversons, comment mettre à part les responsabilités du premier ministre et les distinguer, les séparer de l'effort des différentes formations politiques soutenant le gouvernement ?* »



(Dessin de PLANTU.)

Dans plusieurs quotidiens régionaux

## M. Raymond Aron évoque le « drame du président »

M. Raymond Aron, qui s'était récemment démis de ses fonctions de directeur politique du *Figaro* et s'était expliqué de sa décision dans l'hebdomadaire *le Point* (*le Monde* du 4 juin), doit publier chaque semaine, dans plusieurs quotidiens régionaux, une chronique diffusée par l'agence Opera Mundi (*le Monde* du 28 juin). Le premier article est paru mardi 28 juin dans *le Progrès de Lyon*, *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, *le Midi libre*, *Nice-Matin*, *Ouest-France*, et *le Républicain lorrain*.

Sous le titre « Les illusions perdues, ou le drame du président », M. Raymond Aron écrit notamment :

« *Deux erreurs ou peut-être la contradiction entre les objectifs du président de la République et la situation historique expliquent le déchirement de la majorité, l'abaissement de la présidence, l'optimisme excessif de l'opposition (...).*

» *La France est entrée dans une guerre de religions ou, si l'on préfère, d'idéologies. Elle ne ressemble pas à l'image du pays que peignait M. Valéry Giscard d'Estaing dans sa brochure* Démocratie française. *Du même coup s'explique, en dehors des querelles de personnes, l'impossibilité de trouver un chef de la majorité. Le président de tous les Français ne peut devenir un chef de combat sans se condamner lui-même à la démission dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche. Le premier ministre, qui doit son autorité au seul président, ne peut imposer son autorité au R.P.R. parce que les candidats ne comptent guère sur son investiture pour être réélus. Quant à M. Jacques Chirac, il demeure inacceptable aux giscardiens.*

» *A défaut de chef, les partis de la majorité vont conclure un pacte électoral. L'opposition, d'ailleurs, n'a pas davantage de chef : la querelle entre le P.S. et le P.C. sur l'actualisation du programme commun en témoigne. Pourquoi méconnaître que la Constitution de 1958 n'exclut pas un régime parlementaire dans lequel les partis représentent les acteurs principaux ?* »

● *L'assemblée générale du Centre d'information civique* (1) a adopté la déclaration suivante : « *D'ici quelques mois, la France va se trouver en présence d'un choix dont l'importance ne devrait échapper à personne. L'agitation de la « classe politique » peut bien, à cet égard, faire illusion : en fait, l'opinion est fort éloignée de percevoir la gravité de l'enjeu des élections législatives de 1978 — voire sa nature. De part et d'autre, la démagogie le dispute à l'irréalisme, ce qui ne peut qu'accroître l'égarement ou alimenter l'indifférence. Le devoir civique, pour quiconque exerce des responsabilités et a le sens de l'intérêt national, consiste d'abord à* instruire *: rien n'est plus important que de faire prendre conscience au plus grand nombre de l'ampleur des efforts immenses que la France devra consentir, quels que soient les résultats de la consultation. Ce qui signifie d'abord que la vérité doit être dite aux Français sans fards ni ménagements.* Langage *évidemment* difficile et peu électoral, *mais qu'exigent les circonstances tant intérieures qu'extérieures. Ceux qui auront eu le courage d'y recourir se seront placés à la hauteur de l'histoire et auront bien mérité du pays.* »

(1) 242 bis, boulevard St-Germain.

## M. LECANUET : pour une entente « globale ».

M. Jean Lecanuet a déjeuné lundi 27 juin, en tête à tête, avec M. Valéry Giscard d'Estaing au palais de l'Elysée. La politique européenne et surtout la situation au sein de la majorité ont été les principaux sujets de conversation.

A sa sortie, l'ancien ministre d'Etat a déclaré : « *J'ai parlé de l'avenir de la majorité et j'ai pu exposer au président mes idées sur la nécessité de réaliser ce que j'appelle une entente globale, j'ajouterai : cordiale et ouverte, de la majorité. Par entente globale, j'entends : une entente qui associe le premier ministre et les partis qui soutiennent le gouvernement.* »

A propos de l'entente de la majorité sur un « *programme minimum* », M. Lecanuet a indiqué : « *De mon point de vue personnel, il est nécessaire qu'une telle entente existe au moment où le pays va voter pour son avenir.* »

A un journaliste qui lui demandait si le chef de l'Etat était satisfait du prochain « sommet » des leaders de la majorité, le président du C.D.S. a répondu : « *Bien sûr. Le président encourage et n'a cessé d'encourager l'union de la majorité.* »

## M. MOTTE : le C.N.I.P. est favorable à une rencontre « au sommet ».

M. Bertrand Motte, président du Centre national des indépendants et paysans, a adressé à M. Jacques Chirac, président du R.P.R., une lettre, datée du 23 juin et rendue publique le 27 juin, dans laquelle il fait part de « *l'importance prioritaire qu'attache un corps électoral nerveux, à l'union des partis de la majorité* ». Il ajoute :

« *Une rencontre prochaine des responsables de ces formations (...) devrait s'organiser, nous semble-t-il, au seul niveau des responsabilités militantes des partis et tendre tout à la fois à une exploration liminaire de la situation électorale des régions, et à un examen des conceptions de chacun des participants touchant le développement dans le temps d'une stratégie de victoire.* »

## M. DOMINIQUE GALLET DEVIENT DÉLÉGUÉ NATIONAL DE L'UNION DES GAULLISTES DE PROGRÈS

Le conseil national de l'Union des gaullistes de progrès, qui s'est réuni dimanche 26 juin, a été principalement consacré à l'organisation du mouvement. Le conseil national a approuvé l'accord de concertation établi avec la Fédération des républicains de progrès et l'Initiative républicaine et socialiste. Il a mandaté le vice-amiral Antoine Sanguinetti comme négociateur dans les discussions avec ces mouvements. M. Dominique Gallet, président-délégué du Front progressiste, et Mme Gilberte Lavit, présidente de l'Association des élus gaullistes de progrès, ont été nommés délégués nationaux de l'Union des gaullistes de progrès.

Le conseil national s'est félicité du développement des relations internationales de l'Union des gaullistes de progrès : participation à la conférence méditerranéenne des partis socialistes et organisations progressistes, qui qui s'est déroulée en République démocratique allemande du 23 au 25 juin et voyage en Corée du Nord, qui a permis à son délégué de rencontrer le président Kim Il Sung.

● ERRATUM. — Dans l'article consacré aux délibérations du comité central du R.P.R. (*le Monde* du 28 juin, page 8), nous avons fait état par erreur de la réponse négative « des radicaux de gauche » aux propositions de M. Chirac. Il s'agissait évidemment de la réponse des *radicaux valoisiens*.





# POLITIQUE

## DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

# Le révélateur

L'opinion exprimée par Franz-Olivier Giesbert dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, selon laquelle M. Mitterrand « *a imposé sa loi* » à la minorité de son parti « *pour garder les mains libres, au pouvoir, après 1978* », est partagée par la plupart des commentateurs. Il note : « *Cet empire altier qu'il exerce sur son parti, François Mitterrand sait qu'il ravit et rassure la France profonde : n'a-t-elle pas toujours eu un faible pour les « chefs » ? Mais le premier secrétaire ne peut ignorer non plus que son comportement gaullien exaspère une fraction non négligeable du P.S. : elle souhaite — candidement ? — que le parti ne soit pas seulement autogestionnaire mais... autogéré. On en est loin. N'importe, François Mitterrand n'a cure des récriminations qui montent vers lui. Avant son face-à-face avec l'histoire, il n'entend pas s'encombrer de trouble-fête ni d'esprits forts.* »

Pour Pierre-Luc Séguillon, dans *HEBDO - T.C. - TEMOIGNAGE CHRETIEN*, « *frappés durement mais dignes, les militants du CERES — c'est-à-dire un quart des adhérents du parti — devront trouver la voie étroite et longue entre la rupture et l'alignement, demeurer aiguillon et ne point s'assoupir dans le confort de l'opposition* ». Il ajoute : « *Enfin libre de toute entrave, François Mitterrand peut tenir devant les électeurs le discours de l'investiture, en prendre à son aise avec la doctrine d'Epinay, célébrer l'Europe, chanter les mérites de la grande Amérique, moquer le mouvement populaire et dire leur fait aux communistes. Il a imposé sa loi. Il s'est couronné roi.* »

La manière dont M. Mitterrand « *traite ses alliés communistes* » est jugée intolérable par Patrick Rotman. Ce dernier indique dans *POLITIQUE HEBDO* : « *Mitterrand a servi le parti socialiste. Mais celui-ci le lui a bien rendu. Instrument indispensable de la marche triomphale, il lui reste à reconnaître qu'il n'était qu'un outil pour permettre à un homme de ne pas manquer son rendez-vous avec l'histoire. Que les lieutenants qui ont aidé à la manœuvre en soient effrayés ne troublent pas le grand timonier. Il sait trop bien qu'ils ne peuvent descendre de l'embarcation. Il n'empêche : le parti qu'ils ont bâti n'est plus le leur. Demain, ils s'en souviendront.* »

Dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire du parti communiste, Léo Lorenzi explique la « *déception* » ressentie à Nantes : [elle] « *vient de ce que, la France se trouvant à un carrefour, il ait fallu deux jours et demi de travaux pour que les débats prennent une tournure politique. Et c'est plus qu'une déception. Sur l'essentiel, il ne s'est pas dégagé, de ces assises d'un parti qui affirme sa vocation à gouverner, les idées forces devant orienter l'action du pouvoir de demain.* »

Arthur relève dans *LA GUEULE OUVERTE*, hebdomadaire d'écologie politique et de désobéissance civile : « *Le P.S. veut rassembler sur son lit de roses une majorité de Français. Des chrétiens aux jeunes patrons en passant par le marais zupien des salariés de tout acabit. Pas question de parler arme nucléaire, centrales, enseignement public ou privé, exportation d'armes autogestion et autres sujets qui divisent. C'était un spécial congrès prise de pouvoir. Demain on rase gratis. Vous pouvez faire confiance à vos chefs.* »

L'impression décrite par *L'ETINCELLE*, hebdomadaire communiste révolutionnaire, n'est pas moins critique : « *Les congrès de la social-démocratie n'ont jamais brillé par leur démocratie et les délégués de base ne jouent en général qu'un rôle de masse de manœuvre au profit des notables et des leaders du parti. Ce n'est pas le fait que le P.S. se réclame de l'autogestion qui a changé grand-chose à cet état de fait, et le congrès de Nantes a été fidèle à la tradition. Aucun des problèmes qui attend la gauche au pouvoir n'a été réellement abordé.* »

Tout aussi sévère, Pierre Meutey souligne dans *LA VIE FRANÇAISE-L'OPINION* : « *Des voraçons qui se voient déjà ministres et confient leur programme (privé) à la presse... des tacticiens qui fabriquent un congrès... des doctrinaires qui parlent des nuages pour faire rêver le peuple... Mais, malheureusement, aucun tâcheron du quotidien qui nous dise clairement comment il gérera le visible pour l'améliorer et le rendre supportable à ceux qui s'y coincent : ces socialistes qui causent beaucoup ne disent finalement pas grand-chose.* »

C'est avec plus de nuances que Régis Paranque aborde les résultats du congrès socialiste, dans *LE NOUVEL ECONOMISTE*. Il affirme : « *L'échéance électorale devenant imminente, le P.S. accélère sa préparation et précise ses choix. Si tout n'est pas encore clair, du moins a-t-il nettement progressé vers une plus grande cohésion entre les conceptions de ses différentes composantes, en tout cas au sein de la majorité mitterrandiste. Il ne semble pas que ses nouvelles difficultés avec le parti communiste pour l'actualisation du programme commun soient susceptibles de mettre à l'épreuve cette meilleure cohésion interne.* »

Claude Estier signe l'éditorial de *L'UNITE*, hebdomadaire du parti socialiste. Sous le titre « *Renforcé, donc préoccupant ?* », il y écrit à propos des déclarations de M. Marchais que les reproches faits au P.S. relèvent « *plutôt d'une volonté de « casser » la dynamique dont bénéficie normalement le P.S. à l'issue de son congrès. Nous avions déjà connu cela au lendemain du congrès de Pau, en février 1975, où les socialistes avaient fait l'objet d'accusations tout aussi infondées qu'aujourd'hui* », rappelle-t-il avant d'ajouter : « *Nous ne prenons pas la chose au tragique, mais nous ne voyons pas bien l'intérêt qu'il y aurait à développer une nouvelle polémique à gauche, immédiatement exploitée par la « majorité » pour tenter de dissimuler ses propres déchirements et son impuissance à les surmonter.* »

*CARREFOUR* considère que « *les communistes regimbent, certes, mais ne semblent pas pour autant décidés à rompre une alliance électorale qui leur a valu de doubler le nombre de leurs élus municipaux* ».

Pour Robert Schneider, dans *L'EXPRESS*, « *il y a peu de risque que se rallume la guerre fratricide de 1974, lorsque les communistes avaient mis en doute la bonne foi de leurs partenaires. Les perspectives de victoire ont fait naître l'espoir chez les électeurs de gauche. Et les dirigeants des deux partis ne peuvent prendre le risque de les décevoir. Alors, pourquoi, la semaine dernière, avoir si spectaculairement mis en scène leur mauvaise humeur ? Pour rappeler que le P.C. et ses six cent mille militants existent. Sans eux, pas de victoire de l'opposition. Cette vérité première, les communistes ont le sentiment que le P.S., sûr de lui et dominateur, a tendance à l'oublier.* »

Pour Pierre Pujo, dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste, « *Les jongleries verbales de M. Mitterrand ne l'empêchent pas d'être pris dans l'engrenage d'une coalition de gauche sur laquelle les communistes pèsent de tout leur poids. A la tribune de son congrès il a d'ailleurs insisté sur son désir de voir ces derniers participer au futur gouvernement et il promet de procéder rapidement aux nationalisations annoncées par le programme commun. Après cela, il peut toujours se poser en défenseur d'un franc qui s'effondrerait et d'une économie qu'il ruinerait s'il accédait au pouvoir !* »

Arlette Laguiller voit dans le premier secrétaire du P. S. « *le maître du jeu* ». Elle souligne dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste : « *Si le P.C.F. ne voulait pas aujourd'hui endosser le chèque en blanc qu'il a signé en 1972 puis en 1974, il ne pourrait qu'inviter la classe ouvrière à se battre pour arracher les revendications essentielles, pour que les travailleurs ne payent pas la crise que l'union de la gauche s'apprête à gérer. Le P.C.F. dirait qu'il ne faut pas compter sur les élections pour que ses revendications soient satisfaites. Il expliquerait que l'objectif auquel Mitterrand et l'union de la gauche se préparent, c'est d'utiliser le crédit dont ils disposent auprès de la classe ouvrière pour faire accepter à cette dernière la politique d'austérité.* »

Pierre Calmette qui évoque dans *L'HUMANITE DIMANCHE* la mise à jour du programme commun, écrit : « *C'est F. Mitterrand qui insiste : le programme commun est un programme de gouvernement. D'accord. Mais pour gouverner il faut d'abord gagner les élections. C'est-à-dire rassembler autour de l'union de la gauche une large majorité. Comment si on ne dit pas clairement aux Français, et plus particulièrement aux travailleurs, les premiers intéressés parce que leurs besoins sont plus grands et plus justes, quelles mesures seront mises en application, à quelle date, dans quels délais, avec quels moyens et comment ? Le congrès socialiste ne l'a pas dit. Le parti communiste, lui, a fait connaître ses propositions. Publiquement.* »

Deux jours et demi de congrès n'auront pas satisfait ceux qui s'attendaient à voir le P. S. s'engager plus loin dans la voie ouverte à Epinay. Reste que cette attente, pour déçue qu'elle soit, révèle le potentiel d'espoir qu'a pu accumuler le parti de M. Mitterrand. — A. CH.







# JUSTICE

## FAITS ET JUGEMENTS

### L'enlèvement de M. Revelli-Beaumont : audition de M. Hector Aristy.

Commencée vendredi 24 juin, l'audition de M. Paolo Revelli-Beaumont s'est achevée lundi 27 juin. Elle aura duré au total près de vingt heures. En sortant du cabinet de M. Charles Franceschi, premier juge d'instruction, le fils du directeur général de Fiat-France a indiqué que les ravisseurs n'avainet pas pris contact depuis dix jours, soit depuis le lendemain de l'inculpation de M. Hector Aristy, écroué le 16 juin sous le chef d'arrestation illégale et séquestration de personne. M. Aristy assisté de Me Pierre-André Renaud, sera entendu ce mardi 28 juin et le lendemain par le magistrat instructeur.

### Mme Hélène Vernet continue sa grève de la faim à Alençon.

Mme Hélène Vernet, âgée de soixante-huit ans, expulsée le 12 mai dernier de l'appartement qu'elle occupait depuis 1923, 39, rue Chaptal, à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) (*le Monde* du 18 mai, continue chez une amie, à Alençon (Orne), sa grève de la faim commencée il y a trente-sept jours. La municipalité de cette ville lui a offert une chambre, et le maire, M. Pierre Mauger (P.S.), a écrit au préfet afin que ce dernier intervienne auprès du ministre compétent. Mme Vernet a également adressé une lettre au président de la République pour lui rappeler qu'il avait déclaré qu'il ferait en sorte que les personnes âgées poursuivent paisiblement leur existence dans le lieu qu'elles auront choisi. — *(Corresp.)*

### Rejet du pourvoi en Cassation du frère de Stefan Markovitch.

Le non-lieu rendu le 12 janvier 1976 par la chambre d'accusation de la cour de Paris en faveur de M. François Marcantoni, poursuivi pour complicité de meurtre de M. Stefan Markovitch (dont le corps fut découvert le 1er octobre 1968 dans une décharge à Elancourt (Yvelines), est maintenant définitif.

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Pierre Mongin, a rejeté, lundi 27 juin, le pourvoi formé par le frère de la victime, M. Alexander Markovitch, contre l'arrêt de la chambre d'accusation, qui avait infirmé l'ordonnance de M. Ferré, juge d'instruction au tribunal de Versailles, par laquelle avaient été transmises les pièces du dossier à la chambre d'accusation, en vue du renvoi de M. François Marcantoni devant la cour d'assises de Versailles. M. Marcantoni, inculpé le 19 janvier 1969 et détenu jusqu'au 4 décembre 1969, avait obtenu sa liberté à cette date contre le versement d'une caution de 60 000 francs.

### Colis piégé au domicile d'un magistrat.

Un colis piégé de fabrication artisanale a été déposé au cours du dernier week-end devant la porte de l'appartement de M. Louis Aubrun-Godard, juge au tribunal d'instance de Paris, domicilié 19, rue Henri-Simon à Versailles. Selon les services du déminage, l'engin, composé à partir d'essence, de gaz et d'un dispositif de mise à feu avec allumettes, ne pouvait pas fonctionner. Sur les murs du palier de l'immeuble, les policiers ont relevé, écrites au crayon feutre, des inscriptions injurieuses et notamment une mystérieuse signature : « *GAPEC, nos enfants pleurent.* » *(Corresp.)*

● *Un détenu âgé de seize ans*, Andy Zimmer, a reconnu avoir allumé dimanche l'incendie qui a fait quarante-deux morts, dont huit visiteurs, et quarante et un blessés, aux Etats-Unis, dans la prison du comté de Maury, dans le Tennessee, ont annoncé lundi 27 juin les policiers chargés de l'enquête. — *(A.F.P.)*

## CORRESPONDANCE

### Perdez plutôt votre navire

*Nous avons reçu de M. P. Cordonnier, demeurant à Saint-Gratien (Val-d'Oise), la lettre suivante :*

A la suite de la condamnation du commandant de l'*Olympic-Bravery* à 1 500 F d'amende pour plusieurs imprudences ayant entraîné la perte du navire, je souhaite rapprocher de celle-ci la condamnation qui a été prononcée contre moi pour excès de vitesse : dix jours de suspension et 300 F d'amende (tribunal de police de Vannes, 17 juin 1977, quatrième chambre). Cet excès de vitesse qui n'était pas délibéré n'a pas eu de conséquences. (...)

Les amendes qui nous frappent, 1 500 F pour le commandant et 300 F pour moi, ne sont vraiment pas en rapport avec les conséquences des imprudences commises. (...)

Qui a payé ses avocats ? Je ne le sais pas... moi, je n'en avais pas...

## Le procès du « gang des Lyonnais »

### Une déposition longue de six heures et demie

De notre correspondant régional

**Lyon. — Hormis en début d'audience un incident émanant de Georges Manoukian, qui a « remercié » pour d'obscures « raisons personnelles » ses deux avocats et s'est vu commettre un de leurs confrères, et une ou deux phrases de Jean-Pierre Gandeboeuf pour contester un procès-verbal faisant état d'aveux partiels qu'il n'a pas signés, on n'a pas eu une seule fois l'occasion d'entendre la voix des « Lyonnais » à l'ouverture, lundi 27 juin, de la seconde semaine de leur procès devant la cour d'assises du Rhône. La parole était au premier témoin : le commissaire divisionnaire Pierre Richard, aujourd'hui directeur du service régional de police judiciaire de Strasbourg, mais « patron » de celui de Lyon pendant tout le temps que dura l'enquête sur cette équipe de malfaiteurs. Une enquête « exceptionnelle » tant par le nombre de fonctionnaires mobilisés à certains moments — jusqu'à cent quarante le jour des arrestations — que par les délais d'investigation : deux ans et huit mois pour seulement identifier, filer et « loger » tous les personnages, et près de deux ans encore, après leur interpellation le 18 décembre 1974, pour boucler le dossier qui ne comprend pas moins de deux mille procès-verbaux et deux cent soixante-quatorze scellés.**

Faire ressortir les points qui établissent l'association de malfaiteurs, telle était la tâche du commissaire Richard. Pendant six heures trente — interrompues seulement par le déjeuner, — il s'y est employé, relatant les faits avec une singulière précision — citant par exemple tous les numéros d'immatriculation des véhicules utilisés dans les affaires, jonglant avec les dates des événements, — faisant toute sa déposition pratiquement sans notes et avec une passion que seule la fatigue, au terme de cet interminable monologue, commençait à entamer.

On a senti à travers son récit combien il a été difficile de cerner cette bande, composée de « *gens tellement rompus à déjouer les filatures que cette attitude apparaît comme une deuxième nature chez eux* ». Les policiers ont eu beau, au fur et à mesure que leur parvenaient des renseignements émanant d'un indicateur particulièrement bien au courant des activités du gang, renforcer leur dispositif de surveillance, ils ont rarement eu l'initiative de l'action dans cette enquête.

#### 116 millions

Aussi quelle satisfaction chaque fois qu'ils réussissaient à emboîter deux morceaux du puzzle ! Lorsqu'ils découvrirent, par exemple, que les rendez-vous d'affaires entre Joany Chauvel et Monmon Vidal avaient lieu la nuit, sous le porche d'églises de la banlieue ouest de Lyon. Ou encore lorsqu'ils parvinrent, malgré l'écran d'une société de droit suisse, à établir que le nouveau châtelain de La Fléchère à Fareins (Ain), Joany Chauvel précisément, avait investi dans l'achat de cette propriété de 30 hectares, où il avait fait installer un spectacle « son et lumière », pas moins de 3 millions de francs, alors qu'il était sorti de prison en 1969 sans un sou vaillant.

Deux ans ont passé ainsi, à tisser une toile d'araignée autour de la bande avant de déclencher l' « opération Chacal ». Suivit la déconvenue des premiers interrogatoires, où les uns reconnaissaient des faits insignifiants et d'autres niaient même l'évidence. Mais aussi le plaisir de découvrir ici des billets de banque provenant d'un des vols à main armée, là, près de la redoutable, ailleurs des cartes place des Terreaux, un arsenal routières « légendées » et des cahiers portant avec un luxe de détails la description d'itinéraires n'ayant rien de touristique, ailleurs encore de fausses pièces d'identité.

Ce sont ces éléments et quelques autres, comme les trousseaux de clés, difficilement rassemblés, qui constituent pour la police les preuves matérielles soit de l'existence de l'association de malfaiteurs, soit des activités criminelles de la bande.

Pour ces dernières, ce n'était pas l'heure d'y faire allusion. Néanmoins elles ont été évoquées pour les besoins de la démonstration, y compris le hold-up de la poste de Strasbourg (116 millions de francs dérobés le 30 juin 1971 par un commando de six hommes). Bien qu'aucun de ceux qui sont dans le box des accusés ne soit poursuivi pour cette affaire, M. Pierre Richard a montré qu'il était convaincu de la culpabilité du « gang des Lyonnais » sur ce point.

« *Le renseignement qui m'était parvenu d'un honorable correspondant en Allemagne affirmait que ceux qui avaient fait Strasbourg et aussi Chambéry le 26 décembre 1970, et encore un hold-up dans le Haut-Rhin en septembre 1971, étaient des Lyonnais, dont un certain « Jeannot »* (1), a-t-il dit. Au centre de ce raisonnement, une Estafette, type de véhicule utilisé souvent par le gang, bourrée de bonbons et de chocolat. Or, dans un orifice de la serrure de la poste de Strasbourg on découvrit l'enveloppe de papier d'une de ces gourmandises... Présomption, bien sûr. Mais ce procès des Lyonnais n'en contient-il pas beaucoup ?

BERNARD ÉLIE.

(1) Le surnom de Joany Chauvel, disparu d'ailleurs en 1973 au cours d'une partie de chasse, est effectivement Jeannot, ou encore « le grand Jeannot ».

Les « brigades rouges » et les enlèvements de Grenoble

## *Les preuves semblent s'accumuler contre Joël Matencio malgré le piétinement de l'enquête*

De notre correspondant

Grenoble. — L'instruction conduite à Grenoble par Mlle Blanche Ciabrini dans l'affaire dite des « brigades rouges » progresse très lentement. L'enquête semblerait même piétiner, les policiers et le juge ne parvenant pas à fournir des preuves irréfutables de la culpabilité de Joël Matencio dans les enlèvements et séquestrations qui lui sont reprochés. Mlle Ciabrini, qui observe dans cette affaire un total silence, a cependant déclaré mardi 21 juin : « *Le dossier de l'instruction ne sera pas clos avant la fin de l'année.* » La comparution de l'inculpé devant les assises de l'Isère ne pourrait, dans ces conditions, avoir lieu que dans huit ou douze mois, ce qui laisse donc du temps aux experts pour fournir la conclusion de leurs travaux, et notamment l'analyse des cheveux trouvés sur la crosse de l'arme de Joël Matencio.

Les experts affirment désormais que la voix enregistrée réclamant une rançon pour la libération de Muriel Trabelsi et de Christian Leroy, et qui fut diffusée à la radio et à la télévision, est bien celle de l'inculpé. D'autre part, les experts sont formels : les lettres manuscrites adressées régulièrement à des « intermédiaires » (le maire de Grenoble, M. Hubert Dubedout, celui d'Echirolles, M. Georges Kioulou, et le président-directeur général du *Dauphiné libéré*, M. Richerot) ont bien été écrites de sa main. La machine à écrire saisie chez l'inculpé a servi à taper les enveloppes contenant les messages manuscrits signés : « *Brigades rouges* ».

Reste ce que certains appellent le « *faisceau de présomptions* » qui pèsent sur Joël Matencio, un an après la disparition de Christian Leroy et de Muriel Trabelsi, enlevés dans la nuit du 19 au 20 juin, au-dessus de Grenoble ; onze mois après l'enlèvement d'Olga Moissenko, dont le corps demeure toujours introuvable. La découverte dans l'appartement de Joël Matencio d'un permis de conduire falsifié à son nom laisse supposer qu'il a emprunté une automobile pour effectuer ses nombreux déplacements et « promener » les policiers dans les massifs de Belledonne et de la Chartreuse, lors du dépôt d'une éventuelle rançon. L'inculpé niait jusqu'alors savoir conduire.

D'autre part, les alibis fournis par lui pour son emploi du temps pendant les nuits des enlèvements se sont révélés faux. Joël Matencio continue de nier toute participation à ces événements qui, jusqu'à son arrestation le 20 octobre 1976, mobilisèrent la police grenobloise, provoquèrent la venue à Grenoble du ministre de l'intérieur, M. Poniatowski, et « inquiétèrent » la population grenobloise.

Après une première expertise psychiatrique qui aurait conclu à son entière responsabilité, Joël Matencio subirait actuellement, à Paris, un nouvel examen psychiatrique. Mlle Ciabrini souhaite aujourd'hui établir que les crimes n'ont pas été l'œuvre d'un déséquilibré, et ainsi détruire l'une des thèses qui pourraient servir à son défenseur lors du procès. Me Johannès Ambre a notamment déclaré : « *La personnalité de Matencio semble aux antipodes de celle d'un criminel calculateur, froid et méthodique.* »

CLAUDE FRANCILLON.

# JUSTICE

## LE DÉBAT SUR LA PEINE DE MORT

### Libres opinions

## UN GESTE RITUEL

par JACQUES MADAULE (*)

POUR la seconde fois en trois ans, M. Giscard d'Estaing n'a pas fait grâce et le couperet est tombé à la fin d'une brève nuit de juin.

Je n'ai pas l'intention de m'attendrir sur le sort de Jérôme Carrein, mais plutôt d'admirer l'incroyable malchance qu'il a fallu à ce pauvre type pour finir sur la guillotine. Tant d'autres s'en sont tirés, et lui pas ! Ça ressemble à une sinistre loterie où les chances de tirer le numéro fatal sont presque aussi faibles que celles de gagner le gros lot quand on achète un billet de la Loterie nationale. Pourquoi donc la majorité des Français, si l'on en croit les sondages, paraît-elle si attachée au maintien de cet acte suprême de justice, dont l'extrême rareté empêche qu'il soit exemplaire ? Ne perdons pas notre temps à réfuter les arguments fallacieux par lesquels on prétend justifier ce qui n'a plus, de toute évidence, qu'une valeur symbolique.

Mais celle-là existe. Nous en avons fini depuis longtemps avec les insignes de la royauté, mais quelque chose d'essentiel à *leur sécurité manquerait, semble-t-il, à la majorité de nos* compatriotes si le glaive de la loi, si l'épée de justice perdait son antique pouvoir de décapiter. L'exécution dans les règles d'un condamné à mort deux fois en trois ans rassure. On se sent mieux protégé par un pouvoir capable de donner la mort, non dans un mouvement de colère et d'indignation, mais après mûre délibération dans le calme et la sérénité de la justice. Il ne s'agit là que d'un acte purement symbolique, d'efficacité nulle, qui touche un nombre infime de criminels, mais dont le maintien dans le code et l'exécution de temps à autre a la valeur d'un rite, d'une espèce de conjuration. Le sang du coupable apaise celui des victimes. Non pas seulement de celle qu'il a tuée, mais de toutes les autres, sans nombre, dont les meurtriers souvent ne sont jamais découverts.

Celui-ci paye pour les autres, Jérôme Carrein par exemple pour Patrick Henry... Moi, je veux bien, mais à la condition qu'on ne justifie cette libation magique de sang coupable ni parce qu'elle serait juste ni parce qu'elle serait efficace.

C'est une offrande pieuse à la victime. Elle appartient à la même catégorie de symboles que le drapeau ou la flamme de l'Arc de triomphe ou le buste de la République dans les mairies.

Il vaut mieux le savoir que se raconter des histoires.

Alors je demande s'il ne serait pas raisonnable, sans porter atteinte à ce qui nous reste de sécurité publique, de mettre la guillotine au musée, à côté de la main de justice de nos anciens rois.

(*) Ecrivain.

## Le chef de l'État ne doit plus décider seul

par HENRI CAILLAVET (*)

PERSONNE ne niera que la peine de mort demeure une sanction *cruelle. Sa justification ne saurait être tirée de comparaisons* statistiques avec les pays étrangers ayant abrogé cette peine Pas davantage dans le fait que son maintien ne rebute pas les assassins. Tout et son contraire a été dit en cette matière de l'exemplarité et rien n'est pleinement convaincant. Dans ces conditions, force est bien de puiser notre conviction dans notre conscience.

Personnellement, j'ai plaidé pour des hommes gravement coupables, gardant toutefois au cœur l'honneur et le courage « d'expliquer » à leurs juges les mobiles, sinon les conditions irrésistibles de leur conduite.

J'en ai sauvé certains. D'autres ont été condamnés, graciés ou exécutés. J'ai donc assisté au terrible réveil du condamné, recueilli *ses ultimes confidences, vu la mort arriver et frapper.*

En ma qualité de législateur, capable d'oublier aussi bien les déclarations de quelques associations tapageuses que les cris de vengeance hurlés par la foule, je reste attaché au principe de la peine de mort pour des crimes particulièrement épouvantables, dont sont victimes notamment des enfants et des vieillards.

Je connais les divers arguments qui contredisent mon engagement.

La vie serait sacrée. Admettons-le, par hypothèse. Seulement, je constate que souvent les partisans de l'avortement sont précisément ceux-là même qui s'opposent à la peine de mort. Or, la vie, dès qu'elle a surgi, est « unique ». Avorter, en définitive, est bien tuer Dans ma proposition de loi sur l'interruption de grossesse, reprise et modifiée par le Parlement à l'initiative de l'exécutif, j'ai reconnu cette vérité inutile de se voiler la face. La législation concernant l'interruption de grossesse justifie indirectement le fondement de la peine de mort

En effet, quel théologien, quel penseur libre oserait affirmer qu'une existence utérine de trois mois n'est pas moralement semblable à une existence de vingt ou trente mois ?

De deux choses l'une Ou la vie est un « absolu », elle ne nous appartient pas, et l'avortement n'est pas justifiable. Ou l'homme s'arroge le droit naturel de l'interrompre, et la peine de mort reste dans la logique de l'éthique de la société.

Une raison seconde éclaire également ma certitude Des milliers d'enfants, de femmes, de juifs ont péri dans les fours crématoires Des patriotes, des innocents torturés sont tombés sous les balles Des *otages ont été mutilés. Les responsables de l'exécution de ces massacres* étaient incontestablement le châtiment suprême. Imagine-t-on que Hitler capturé aurait bénéficié de la clémence sous prétexte que la vie est sacrée ? Les criminels de guerre, Eichmann, devaient-ils expiré autrement leurs forfaits ? Le verdict de Nuremberg aurait-il été un acte de barbarie ?

Certes, le lecteur pensera qu'il s'agit de cas extrêmes Cependant accepter une seule exception nous engage, par cela même, à admettre le bien-fondé, c'est-à-dire la nécessité de la peine de mort

Enfin, un troisième motif renforce ma conviction La loi reconnaît à toute personne victime d'une agression le droit de légitime défense Pour sauver sa propre vie, l'homme peut « tuer légalement »

Précisément, l'enfant, le vieillard attaqués, l'otage abattu, n'ont *ni les moyens ni la possibilité d'exercer ce droit de « légitime* défense ». Voilà pourquoi, lorsque la société punit de mort un assassin, elle ne fait que l'exercer à la place de la pitoyable victime La mort-sanction compense la mort-assassinat.

Mais le maintien du châtiment suprême pour des crimes affreux implique, d'une part, un aménagement démocratique du jury — le gouvernement s'y emploie — d'autre part, une novation dans l'exercice du droit de grâce A cet effet, j'ai déposé sur le bureau du Sénat un texte tendant à modifier l'article 17 de la Constitution et retirant au président de la République le droit régalien de grâce, vestige du temps de la justice « retenue ».

Je considère que le président devrait exercer ce droit non pas seul, mais avec voix prépondérante dans une commission de la grâce qui serait éventuellement composée du président de la juridiction ayant prononcé la peine, du président du jury, des présidents des commissions des lois du Parlement, du garde des sceaux et du président de la cour de cassation.

Une semblable collégialité libérerait le président de la République d'une charge exorbitante qu'au demeurant aucune règle ne justifie Les avis, les appréciations, puis le vote après l'audition de l'avocat de l'inculpé, couvriraient le domaine de l'équité, parce que la peine capitale ne saurait être conditionnée par l'humeur ou la géographie.

Certes, nous avons le devoir impérieux de donner à l'accusé toutes les garanties d'une justice libre. Après quoi, en dernier recours, des hommes responsables ont le droit, par le refus de la grâce, de trancher un destin.

(*) Avocat, ancien ministre, sénateur de Lot-et-Garonne.

## La conférence d'un abolitionniste... il y a cent sept ans

*Le débat sur la peine de mort est presque aussi vieux que la peine elle-même. Quoi qu'ils en pensent, les journaux lui font périodiquement une large place, et, en privé, les conversations languissantes se raniment dès qu'un tel sujet est abordé. Ce mardi soir, sur Antenne 2, les Dossiers de l'écran en débattent. Mais le président de la République comme le ministre de la justice, ont renvoyé l'examen de son éventuelle suppression aux calendes grecques...*

*Fournit-on jamais, il est vrai, des arguments nouveaux ? Il semble bien que non. A preuve cette conférence prononcée par Louis Liard, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de philosophie, aux conférences de Bayonne et de Mont-de-Marsan en... février 1870, alors qu'il avait vingt-quatre ans.*

*Adversaire acharné de l'Empire, ami de Jules Simon, franc-maçon, Louis Liard fut à partir de 1885 directeur des enseignements secondaires et supérieurs au ministère de l'instruction publique. Il mourut recteur de l'université de Paris en 1917.*

*Alors qu'il était professeur de philosophie à Mont-de-Marsan, un inspecteur de l'instruction publique disait de la conférence que Louis Liard venait de faire sur la peine de mort qu'elle* « trahit chez son auteur un libéralisme excessif, un goût irréfléchi de réformes et surtout un degré de confiance en lui-même et toutes ses opinions que son âge même *(vingt-quatre ans)* a peine à faire excuser ».

*On lira ci-dessous des extraits de cette conférence, éditée à l'époque au* Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts du département des Landes.

## Les fêtes de l'échafaud

« Tout a été dit contre la peine de mort, depuis qu'on a proposé de l'abolir. Lorsque la société frappe un criminel, de trois choses l'une : ou bien elle se venge d'un outrage reçu ; ou bien elle impose une expiation coupable, et, selon la parole de Bossuet, elle répare par le châtiment l'ordre du monde troublé par le crime ; ou bien elle se défend et se met en garde contre de nouvelles attaques.

La société se venge-t-elle ? La vengeance, c'est, dit-on, le plaisir des dieux... des dieux du paganisme ; mais elle ne saurait être le plaisir du chrétien ni de l'homme moderne : charité, telle est la devise du premier ; justice, celle du second. La société doit *ignorer les passions de l'individu.* Exercée par elle, la vengeance serait cent fois plus odieuse encore qu'exercée par l'individu. En effet, l'individu qui se venge va droit à son ennemi ; il se mesure corps à corps avec lui ; il court les risques d'une lutte douteuse toujours, et dans laquelle il sucombera peut-être. La société, au contraire, commence par désarmer le coupable ; et quand elle le tient là, pieds et poings liés, incapable de faire un mouvement, *elle le tuerait froidement,* lâchement, pour le seul plaisir de la vengeance ! »

Mais ne vous y trompez pas ; ce qu'on demande, ce n'est pas la pure et simple privation de vie ; on veut la mort, mais on la veut précédée et accompagnée de tortures, de mutilations, de supplices épouvantables. Lorsque l'assassin paraît devant la société, les forces de tous sont liguées contre un seul ; il n'y a pas, comme tout à l'heure, lutte d'un contre un.

» Lorsque l'ennemi m'attaque, le danger est imminent ; j'ai le couteau sur la gorge ; il me faut périr ou tuer. Je tue : la loi naturelle m'autorise, m'approuve et me justifie. Lorsque l'assassin paraît devant la société, il est désarmé, il est pieds et poings liés, incapable de nuire, puisqu'il est captif. « *Que diriez-vous d'un vainqueur qui ferait mourir son ennemi captif ? Que diriez-vous d'un homme qui ferait égorger un enfant qu'il pourrait désarmer ? Eh bien ! un accusé que la société condamne n'est plus pour elle qu'un ennemi vaincu et impuissant ; il est devant elle plus faible qu'un enfant devant un homme fait.* » Il n'y a plus de danger immédiat ; on ne peut tuer l'ennemi sous prétexte de légitime défense. Voilà, messieurs, le noble langage que Robespierre tenait à l'Assemblée révolutionnaire de 1791. Plût au ciel que ses paroles eussent été écoutées. Que de têtes épargnées, celle de Robespierre lui-même !

» Ainsi, vis-à-vis de l'assassin, la société n'a pas les mêmes droits que l'individu. Son droit de légitime défense se borne à se mettre en garde contre de nouvelles attaques, à se prémunir contre de nouveaux attentats. Pour se prémunir contre de nouveaux attentats, la société doit-elle aller jusqu'à faire disparaître du nombre des hommes celui qu'elle redoute ?

### L'exemplarité

» On allègue en faveur de la peine capitale qu'elle est exemplaire. Je trouve l'argument pitoyable ; je nie qu'il y ait là un exemple salutaire. On pourrait vous dire d'abord que, avant de commettre un crime, le méchant ne songe pas au châtiment et qu'il espère l'impunité. D'ailleurs, les faits vous contredisent. Si vous avez raison, plus le supplice sera terrible, plus l'effroi sera grand, plus grande sera l'efficacité de l'exemple. Or, avant 1791, la mort n'était pas simplement la privation de la vie ; elle était précédée ou accompagnée de tortures affreuses ; 91 supprime la question, les supplices de la roue, de l'écartèlement, etc., et pourtant, depuis 91, la statistique l'affirme, les attentats contre les personnes ont diminué.

La peine de mort a été abolie dans les Etats de Michigan et de Rhode-Island aux Etats-Unis ; elle a été abolie dans les duchés d'Oldenbourg, d'Anhalt et de Nassau en Allemagne ; elle a été abolie dans les cantons de Neufchâtel, de Zurich et de Fribourg en Suisse, dans la Toscane en Italie ; elle a été abolie, depuis 1855, dans les Républiques de la Nouvelle-Colombie, de la Nouvelle-Grenade, dans l'Etat d'Indiana, dans la Moldo-Valachie, dans les royaumes de Saxe et le Portugal ; et dans aucun de ces Etats, on n'a éprouvé le besoin de relever l'échafaud ou la potence ; dans aucun d'eux, le nombre des crimes ne s'est accru (1).

» Pour qui est l'exemple ? Est-ce pour recueillir un enseignement moral que ces foules populaires composées en grande partie de femmes et d'enfants assiègent, plusieurs jours à l'avance, le lieu du supplice ? Est-ce pour recueillir un enseignement moral que des désœuvrés du grand monde, des femmes du demi-monde, se font conduire en poste au pied de l'échafaud ? Je n'exagère rien. Lors de l'exécution de Poncet à Versailles — vous pouvez vérifier le fait dans les journaux du temps. — des attelages de poste étaient venus stationner, dès l'aube, sur le lieu de l'expiation ; des marchands de vin, de gâteaux, de cigares, s'étalent installés sur cette place sinistre ; on vendait, on chantait la complainte du condamné dont la tête allait tomber quelques instants après, on eût dit vraiment que cette foule bruyante, agitée, rieuse, était venue là pour assister à un spectacle.

» Oui ! elle était venue pour assister au spectacle gratuit de la mort d'un homme ; et elle s'en retourna aussi bruyante qu'elle était venue, enivrée de sang, plus cruelle, mais non pas meilleure. J'ai prononcé le mot fête, et je ne le retire pas. Tant que l'échafaud sera debout, le peuple célébrera les fêtes de l'échafaud. »

(1) Depuis que cette conférence a été donnée, le Parlement de l'Allemagne du Nord a voté l'abolition de la peine de mort par 118 voix contre 81.

L'INTERRUPTION DE LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE D'HABITATION A CHAMBÉRY

## Tribunal administratif et tribunal correctionnel rendent des décisions contradictoires

De notre correspondant régional

Lyon. — La chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Chambéry, présidée par Mme Maraval, a, par un jugement rendu le 24 juin, donné raison à un promoteur immobilier, M. Gérard-Marie Guironnet de Massas, gérant de la S.C.I. (Société civile immobilière) Le Verney, qui demandait la mainlevée d'un arrêté municipal du 9 mai 1977 lui ordonnant d'interrompre immédiatement la construction d'un immeuble d'habitation, quai Charles-Roissard, au centre de Chambéry (*le Monde* du 7 juin 1977). Le tribunal a estimé que l'arrêté pris en usage de l'article L. 480-2, paragraphe 4 du code d'urbanisme était insuffisamment motivé, l'intérêt général n'étant pas susceptible de justifier cette décision. De surcroît, notent les magistrats, l'immeuble ayant atteint sa hauteur définitive, « *l'interruption des travaux se révèle inefficace* ».

D'autres magistrats, ceux du tribunal administratif de Grenoble, saisis par l'Association Vivre à Chambéry et le syndic d'un immeuble contigu, *d'une requête* en annulation du permis de construire et, préalablement, d'une demande de sursis à exécution de l'arrêté accordant ce permis, ont apprécié différemment la situation. Le jugement qu'ils ont rendu le 16 juin considère au contraire qu'il est nécessaire d'ordonner l'interruption des travaux. Peu importe, dit en substance le jugement, que le gros œuvre de l'immeuble litigieux soit terminé — encore que les portes et fenêtres ne soient pas posées — « *la poursuite desdits travaux aurait pour conséquence d'apporter à l'état initial des lieux et à la situation juridique des logements en cours de construction des changements qu'il serait pratiquement très difficile de faire disparaître au cas où l'arrêté attaqué du 8 août 1975 viendrait à être ultérieurement annulé* ».

Le tribunal administratif examinera sans doute après les vacances les vices — dépassement du C.O.S., absence de titre de propriété d'une des parcelles au moment de la délivrance du permis, etc. — qui entachent celui-ci, mais en attendant les travaux ne pourront pas reprendre.

B. E.

● RECTIFICATIF. — Des lignes sautées ont altéré la composition du bureau de la Fédération internationale des droits de l'homme, dont nous avons signalé l'élection (*le Monde* du 28 juin).

Il fallait lire : secrétaire aux observations judiciaires, Me Daniel Jacoby ; secrétaire à l'information, M. Michel Calef.

# FAITS DIVERS

## EXPLOSION D'UN PÉTROLIER A SÈTE

### Deux morts

Deux marins ont été tués à bord du pétrolier finlandais *Gunny*, coupé en deux par une explosion, dans la soirée du lundi 27 juin, au cours d'une opération de dégazage dans le port de Sète (Hérault) Sept personnes ont été blessées — dont une grièvement — par la projection de débris. Les deux marins tués étaient de nationalité finlandaise.

L'explosion a vraisemblablement été causée par une trop *grande accumulation de gaz dans* l'une des cuves qui venait d'être vidée. Le déchargement étant terminé, les risques de pollution semblent écartés.

● *Collision ferroviaire en R.D.A.* — Le bilan de la collision entre un convoi de marchandises et un train express en Allemagne de l'Est (*notre dernière édition du 28 juin*) s'élève officiellement à vingt-neuf morts et sept blessés. L'accident, qui a eu lieu non loin de Francfort-sur-l'Oder, est la plus grave qui ait affecté les chemins de fer est-allemands depuis dix ans. — (*A.F.P., Reuter.*)

# SPORTS

## TENNIS

### AU TOURNOI DE WIMBLEDON

## Chris Evert, sans pitié pour Billie-Jean King

De notre envoyé spécial

Wimbledon. — La vraie finale des dames a eu lieu, lundi 27 juin, en début d'après-midi, à Wimbledon. Sur le court central où elle apparut pour la première fois en 1961 — à dix-sept ans — et où elle fut championne six fois (1966, 1967, 1968, 1972, 1973 et 1975), Billie-Jean King affrontait Chris Evert, vingt-deux ans, tête de série numéro un, elle-même deux fois victorieuse en ces lieux.

Déjà en 1975, lors de la demi-finale qui a opposé les deux joueuses, l'aînée avait bien failli être battue par la cadette, qui a mené la partie par 6-2, 3-0 et une balle de 4-0. Mais hier le miracle ne s'est pas reproduit et Evert l'a emporté en moins d'une heure, sur un score à la Lenglen (6-1, 6-2). Le défi de Billie-Jean King qui, malgré une semi-retraite et une récente opération au genou, avait entrepris son dix-septième pèlerinage sur l'herbe de Wimbledon pour battre le record des titres féminins détenu par Miss Ryan, est à l'eau.

Curieuse personnalité que celle de Billie-Jean King, dans la galerie des gloires vivantes qui ont fait la légende de ce court central et que nous avons vues défiler dans une parade solennelle le premier jour du tournoi. Sa fureur de vaincre aurait dû lui valoir la renommée qu'elle mérite. Or, elle a toujours été la mal aimée, ne provoquant aucune de ces ondes de popularité dont ont bénéficié ses grandes compagnes, Margaret Court ou, hier encore, celle qu'elle a éliminée dans un match symbolique du centenaire, Maria Bueno.

Peut-être Billie-Jean King a-t-elle négligé à l'excès sa féminité dans sa manière d'afficher trop sérieusement sa passion exclusive pour le tennis. Elle a relevé tous les défis, elle a été la première instigatrice *du mouvement* de libération des joueuses qui a permis aux meilleures de faire fortune, elle a même rossé un homme, Bobby Riggs, qu'elle regardait sans aménité l'autre jour à la parade des champions. Or, si les Anglais de Wimbledon possèdent une connaissance innée du jeu, ils en aiment aussi le style artistique et par-dessus tout, chez les femmes, l'élégance d'une robe, la séduction d'un sourire, tout ce parfum répandu dans le mot magique de *glamour*. Je suis sûr au fond que l'ambition démesurée de Billie-Jean King sur le court a toujours paru leur manquer terriblement de charme.

### « Les souffrances de l'agonie »

« *Chaque athlète a bien le droit de connaître sa propre décrépitude, si ça lui plaît*, avait dit Billie-Jean, à la veille du tournoi. *Je veux m'éprouver moi-même, car je me sens encore dans la plénitude de mes moyens physiques. Pourquoi n'essaierais-je pas d'être à nouveau la joueuse mondiale numéro un, même si ça doit représenter pour moi toute question d'argent exclue, les souffrances de l'agonie ?* »

Quand nous la vîmes sortir du court, hier, avec cet espoir impossible envolé et après la défaite la plus cuisante de sa carrière, nous eûmes tous le sentiment d'un verdict sans recours. Car que lui reste-t-il de bonheur, en dehors du tennis, à la fanatique qui a immolé sur l'autel ingrat du sport les joies de l'amour et de la maternité ?

Malgré son score écrasant, cette finale avant la lettre, qui égalait un simple dames au plus rudes batailles masculines et avait éclipsé tous les autres quarts de finale de la journée, fut d'une qualité enthousiasmante. C'est peu de dire que Chris Evert s'est montrée supérieure dans l'ensemble du *match*. *Elle a été* imbattable sur tous les points. Forte de la concentration inhumaine de la jeunesse, elle semblait attaquer et renvoyer la balle pour l'éternité. A croire que, en prenant du poids et des formes, le fruit vert de naguère a fait des progrès dans tous les compartiments du jeu, y compris la volée. Clouée sur la ligne du fond ou passée sans rémission quand elle s'aventurait au filet, Billie-Jean King n'en aura pas moins chèrement vendu sa peau. Cette ultime expérience est à saluer bien bas.

Chris Evert reste donc la seule Américaine superfavorite du tournoi. Mais, déjà, une rivale perce sous elle : sa toute jeune compatriote Tracy Austin, quatorze ans, incarnant au naturel Alice au pays des merveilles, avec un « suivez-moi-jeune-homme » qui a fait, vendredi, les délices du Central. Elle porte des couettes, frappe des revers à deux mains à tour de bras, qu'elle a minces comme des allumettes. Evert, qui *croyait* jouer contre sa propre image d'il y a cinq ans, l'a battue, avec la même détermination impitoyable qui n'a pas laissé de quartier à King. Leçon conforme à la loi de la compétition et de la vie tout court.

OLIVIER MERLIN.

LES RESULTATS
SIMPLES DAMES
(Quarts de finale)

Miss Evert (E.-U.) bat Mrs King (E.-U.), 6-1, 6-2 ; Miss Wade (G.-B.) bat Miss Casals (E.-U.), 7-5, 6-2 ; Miss Barker (G.-B.) bat Mrs Reid (Austr.), 6-3, 6-4 ; Mlle Stove (P.-B) bat Mlle Navratilova (Tch.), 9-8, 3-6, 6-1.

FOOTBALL. — *Le premier tournoi mondial des juniors, organisé en Tunisie, a mal commencé pour l'équipe de France, battue par celle d'Espagne (2 buts à 1). Le Mexique a, d'autre part, dominé la Tunisie (6 à 0). Dans le groupe B, le Brésil s'est imposé devant l'Iran (5 à 1), tandis que l'Italie et la Côte-d'Ivoire faisaient match nul (1 à 1).*

Le M

Le remorquage d'i

jusqu'en Ar

LE PROJET POURRAIT ÊTRE

D'innombrab

Colle
Science

...mers mugissantes
grondantes
et hurlantes...



Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

# Le remorquage d'icebergs antarctiques jusqu'en Arabie Saoudite

## LE PROJET POURRAIT ÊTRE RÉALISÉ DANS QUATRE ANS

**Les 25 et 26 juin, à Marly-le-Roi (Yvelines), un colloque international réunissant une cinquantaine de personnes a étudié le projet de remorquage d'icebergs antarctiques jusqu'en Arabie Saoudite. Préparé par un bureau d'études français, le CICERO (Centre d'informatique commerciale et économique et de recherche opérationnelle), à la demande du prince Mohamed Al Faisal Al Saud, gouverneur de la Saline Water Conversion Corporation, ce projet a pour but d'utiliser ces icebergs antarctiques comme source de l'eau douce dont manque si cruellement l'Arabie Saoudite.**

LE volume de la calotte glaciaire qui recouvre presque entièrement le continent antarctique est estimé à 25 millions de kilomètres cubes. C'est-à-dire que celle-ci contient, à elle seule, un peu plus de 66 % de toute l'eau douce de la planète. Cette glace s'écoule lentement dans la mer qui entoure le continent antarctique donnant naissance à des milliers d'icebergs (1) qui, au gré des courants et des vents, dérivent en se brisant et en fondant peu à peu.

L'Antarctique a la quasi-exclusivité des icebergs tabulaires qui se forment par débitage du front des *ice-shelves*, ces plateaux de glace qui flottent sur la mer après être descendue du continent et où continue à s'accumuler de la neige se transformant peu à peu en névé puis en glace. L'Antarctique compte deux très grands *ice-shelves* : celui de Ross (540 000 kilomètres carrés) et celui de Filchner (480 000 kilomètres carrés) (2).

Les icebergs tabulaires atteignent couramment des dimensions énormes qui en font les seuls à être « intéressants » : un ou plusieurs kilomètres de côté (on en a même repéré un de 350 kilomètres de long sur 60 kilomètres de large) et leur épaisseur est de l'ordre de 250 à 300 mètres. Un seul iceberg tabulaire « moyen » (1 500 mètres de long, 900 mètres de large, 300 mètres d'épaisseur) a donc un volume de 405 millions de mètres cubes, soit 324 à 364 millions de tonnes d'eau douce selon que l'on attribue à l'iceberg une densité moyenne de 0,8 à 0,9.

Si l'on suppose, comme l'a dit le prince Mohamed Al Faisal Al Saud, que la population de l'Arabie Saoudite est de 8 millions d'habitants et que la consommation d'eau y est — tous usages confondus — de 54,5 litres par jour et par personne, les besoins annuels en eau de l'Arabie Saoudite sont actuellement de l'ordre de 159 millions de tonnes (ou de mètres cubes).

Le projet consiste à choisir un iceberg de taille convenable ne présentant pas de crevasses apparentes ou cachées. On scelle des massifs d'ancrage pour les remorques sur sa face supérieure, on taille sa « proue » pour le rendre plus hydrodynamique et on commence à le remorquer.

Après quelques semaines de navigation vers le nord, le convoi atteint la zone où la température de l'eau monte brusquement de quelques degrés ; on habille alors le dessous et les côtés de l'iceberg de feuilles de plastique isolant (sans cette isolation l'iceberg aurait complètement fondu longtemps avant d'arriver à destination).

Après un voyage de sept ou huit mois au moins, à la vitesse de croisière d'un nœud (1,852 kilomètre à l'heure) l'iceberg arrive près d'Aden ou près des côtes d'Oman, où le convoi s'arrête. Le détroit d'Ormuz est profond d'une trentaine de mètres, celui de Bab-El-Mandeb d'une centaine de mètres, mais le chenal y est étroit et tortueux. Il faut alors ou bien fondre l'iceberg sur place et charger l'eau sur des tankers, ou bien le démailloter ou le découper en tranches, qui, en basculant, n'auront plus qu'un tirant d'eau relativement faible (35 mètres). Réhabillées une par une, les tranches sont remorquées par trains de trois ou quatre éléments jusque devant Djeddah et échouées. L'eau de fonte est amenée à terre par pipe-line.

Selon le prince Mohamed Al Faisal Al Saud, le projet devrait se réaliser d'ici quatre ans, six ans selon M. Paul-Emile Victor, qui participait au colloque de Marly-le-Roi. Et, selon les études de CICERO, le prix de revient du mètre cube d'eau d'iceberg serait inférieur à celui de l'eau produite par dessalement de la mer.

(1) Les icebergs sont faits de glace continentale formée par la très lente transformation de la neige en névé puis en glace. Ils ne doivent pas être confondus avec la banquise, faite d'eau de mer gelée, dont l'épaisseur maximum ne dépasse guère quelques mètres.

(2) Par comparaison, la superficie de la France est de 551 000 kilomètres carrés.

# D'innombrables questions

*Les icebergs de l'Antarctique représentent, certes, une énorme réserve d'eau douce qui est « gaspillée » puisqu'elle disparaît dans la mer. Les Chiliens, à la fin du dix-neuvième siècle, et tout récemment des pétroliers travaillant en mer du Labrador, ont, certes, remorqué des icebergs, mais la plupart de ceux-ci étaient d'un faible volume et les plus gros (100 000 tonnes pour l'un, 3,5 millions de tonnes pour l'autre) ont été tirés sur de très courtes distances.*

*Le projet actuel soulève, en revanche, un certain nombre de questions.*

*Tout d'abord, les icebergs n'ont jamais été étudiés scientifiquement. On sait tout au plus qu'ils n'ont rien de commun avec un glaçon fait d'eau gelée et qu'ils sont hétérogènes : neige puis névé en haut, glace ensuite et peut-être glace de mer soudée sur la face inférieure. Leur épaisseur est estimée à 300 mètres, 350 mètres peut-être, mais on en a vu qui, émergeant de 27 mètres au-dessus de la surface de la mer, étaient échoués alors que les profondeurs mesurées autour d'eux, à quelque 200 mètres de distance, étaient comprises entre 300 et 350 mètres. La forme de toute la partie immergée (face inférieure et parois) ainsi que la structure interne (crevasses, cavernes, débris morainiques éventuellement) sont totalement inconnues.*

### Des mers mugissantes grondantes et hurlantes...

*Or les méthodes pour relever la topographie et la structure de la partie immergée (les cinq sixièmes du volume, rappelons-le) sont encore douteuses : le sonar latéral donne des échos très faibles, parfois même indétectables ; le sondeur écho-radio aéroporté donnerait des renseignements sur l'épaisseur de l'iceberg, peut-être même sur sa structure, mais il faut l'adapter à l'hélicoptère.*

*Un iceberg tabulaire n'a pas une forme géométrique régulière. Sa face supérieure n'est pas plane. Ses parois visibles sont faites d'énormes « facettes » formant parfois des surplombs, parfois des redents, parfois des saillants, mais toujours des arêtes vives très coupantes. Même s'il a l'air bien stable dans l'eau, un iceberg tabulaire de bonne taille peut toujours basculer brusquement et se retourner sans préavis. Les habitués de l'Antarctique le savent bien. Jamais un bateau ne s'approche trop près d'un iceberg, sauf si l'on est sûr qu'il est échoué. Et chaque fois que des hommes ont été déposés sur un iceberg par hélicoptère — pour installer, par exemple, une balise répondeuse à un satellite, — ils n'ont eu, en fait, qu'une idée : repartir le plus vite possible.*

*Les mers antarctiques et australes sont probablement les plus difficiles du monde. Leurs surnoms sont d'ailleurs fort éloquents : les quarantièmes (degrés de latitude sud) mugissants, les cinquantièmes hurlants et les soixantièmes grondants... Près de la côte, des vents de 80, 100, 120 kilomètres à l'heure, et même plus, peuvent en quelques minutes se mettre à dévaler du continent.*

*Au large, les tempêtes se succèdent, soulevant des vagues énormes qui, le plus souvent, courent d'ouest en est.*

*En outre, il ne faut pas oublier que, dans la zone proche du continent, la navigation est limitée à deux ou trois mois et que la glace de mer peut poser de gros problèmes, même pendant l'été austral. Enfin, dans l'ouest de l'océan Indien intertropical, les cyclones tropicaux ne sont pas rares...*

### Un travail hasardeux

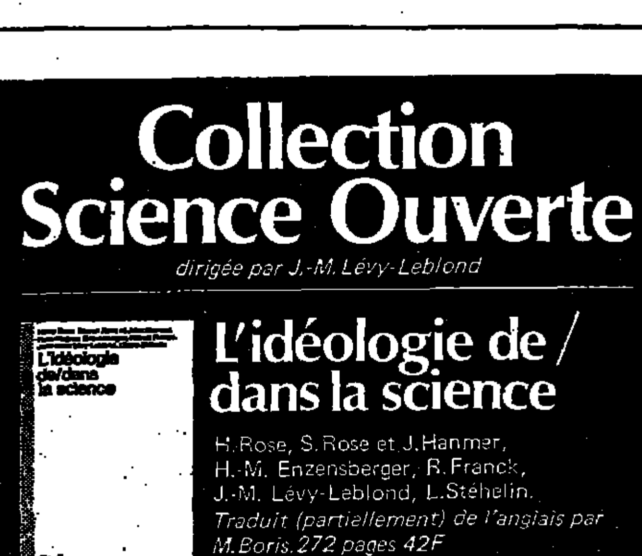
*Toutes ces conditions rendent obligatoirement hasardeux le travail en mer ou sur les icebergs et soulèvent d'énormes difficultés techniques. Comment pourra-t-on procéder à l'« emmaillotage » de l'iceberg choisi ? Comment la feuille de plastique résistera-t-elle à l'action des vagues et du vent ? Comment se comportera-t-elle sur des arêtes très coupantes ? Comment pourra-t-on, sur la face supérieure de l'iceberg, fixer les massifs d'ancrage des remorques ? L'effort de traction dû au remorquage sera énorme. Or rien ne tient dans le névé qui est probablement épais de plusieurs dizaines de mètres. Quant à la glace, elle est plastique. Si l'on arrive à faire tenir les massifs d'ancrage, comment les remorques encaisseront-elles les formidables à-coups qui leur seront imposés par les mouvements imprimés aux sept remorqueurs par des vagues énormes ?*

*Le remorquage proprement dit posera des problèmes totalement nouveaux dus à l'énormité de l'« objet » tiré. L'iceberg sera sensible aux courants. Mais quels sont les courants dans la tranche d'eau de 200 ou 300 mètres où se déplacera la partie immergée ? Il sera aussi très sensible aux vents et avancera probablement en crabe. En outre, comment l'iceberg répondra-t-il à un changement de cap même léger ?*

### Le domaine de la théorie pure

*Seules des campagnes d'études scientifiques et techniques faites en Antarctique et dans l'océan Indien, suivies d'essais en bassin et d'expérimentations* in situ, *pourront donner un commencement de réponse à ces innombrables questions. Peu d'études sérieuses ont abordé le sujet, et encore sont-elles toujours restées dans le domaine de la théorie pure. Une des plus récentes a été faite en 1975 comme projet de fin d'études par trois élèves de l'Ecole nationale supérieure de techniques avancées, MM. F. Vivier, O. Dalliez et P. Delaporte. En l'état actuel des choses, sa conclusion semble raisonnable, bien que le sujet de cette étude soit plus facile (relativement), puisque la destination des icebergs y est limitée aux régions arides de l'hémisphère sud :* « Les glaces polaires : source d'eau douce ? Quand les ressources naturelles en eau seront mieux gérées, quand la technique aura progressé, nous pourrons alors reposer cette question. »

Y. R.




# LE SAVOIR ET LES MACHINES

## ASTRONOMIE

### *Jupiter : une étoile en formation ?*

Depuis dix ans, on sait que Jupiter n'est pas un simple astre mort, comme les autres planètes, et qu'elle émet nettement plus d'énergie qu'elle n'en reçoit du Soleil. On pensait généralement que Jupiter était une « étoile manquée ». Sa masse trop faible n'aurait pas permis l'amorçage des processus de fusion thermonucléaire qui fournissent l'énergie rayonnée par les étoiles.

Des observations faites par divers observatoires soviétiques mettent en doute ce dernier point. La lumière émise par Jupiter proviendrait de la fusion thermonucléaire du deutérium. Or le deutérium est sans doute abondant sur Jupiter : d'autre part, sa masse s'accroît par capture de poussière interplanétaire. Cela conduit les astronomes soviétiques à l'hypothèse que Jupiter est une étoile naissante. Et leurs calculs feraient de Jupiter une étoile aussi grosse que le Soleil dans trois milliards d'années. Perspectives peu réjouissantes pour nos futurs descendants qui se trouveraient littéralement pris entre deux feux ! Il es vrai que d'autres catastrophes astronomiques, telle la chute de la Lune sur la Terre, les menacent dans des délais qui sont heureusement tout aussi astronomiques.

## ÉLECTRONIQUE

### *Télévision de poche*

Un récepteur de télévision pas plus grand qu'une calculatrice de poche, tel est le nouveau gadget que les électroniciens japonais se proposent de commercialiser dans deux ou trois ans. Pour y arriver, divers obstacles sont à surmonter. Le principal concerne l'écran. Il faut qu'il soit plat et qu'il ne consomme pas trop d'énergie électrique. La meilleure solution est l'écran à cristaux liquides.

Les cristaux liquides sont des corps qui ont la propriété de s'assombrir plus ou moins quand on leur applique une tension électrique. Ils sont utilisés couramment pour l'affichage de l'heure des montres à quartz. Rien n'empêche, *a priori*, de les utiliser pour former une image mouvante commandée par des signaux électriques. C'est ce à quoi Hitachi est parvenu en laboratoire. Mais il y a encore du travail de mise au point à faire pour parvenir à un produit commercial. Les chercheurs japonais sont certes parvenus à coder seize nuances de gris entre le noir et le blanc. Mais l'écart de brillance entre les extrêmes n'est que de 1 à 20, ce qui est un peu faible. D'autre part, il y a une certaine rémanence de l'image, qui n'est pas immédiatement effacée avant qu'une nouvelle apparaisse. D'où une impression bizarre dans les scènes très animées. La définition est assez réduite, 82 lignes verticales et 109 horizontales, mais ce n'est pas très grave dans la mesure où l'écran est petit (6 inches de diagonale, soit 15 centimètres)

Les Japonais ne sont pas les seuls à travailler sur ce problème. Aux Etats-Unis, Hughes Aircraft a mis au point pour l'Air Force, il y a un an déjà, un écran du même type, mais nettement plus petit (1,75 inch de côté), destiné à des applications militaires.

### *Les daltoniens et le code des couleurs*

Huit pour cent des hommes sont plus ou moins daltoniens : ils ne distinguent pas bien le rouge du vert. De ce fait, certaines professions leur sont interdites. Parmi elles, plusieurs métiers de l'électronique. Les valeurs des résistances, des capacités, etc., sont, en effet, indiquées par un code de couleur. Chaque couleur correspond à un chiffre. Un daltonien qui distingue mal le rouge du vert ne pourra plus lire la valeur des éléments à câbler.

Des chercheurs américains ont trouvé un remède à cette situation. Bernard Leikino, de l'université de Maryland, et Karen Springer, de l'université de Palo-Alto, proposent le processus suivant : ils font porter aux daltoniens une paire de lunettes spéciales dont l'un des verres est rouge foncé. Pour distinguer le rouge du vert, le daltonien opère de la façon suivante : Il regarde la résistance ou la capacité successivement avec les deux yeux ensemble et avec chacun des deux yeux séparément. S'il s'agit de vert, il ne verra pas la différence d'intensité lumineuse. Le rouge, lui, disparaîtra quand il sera regardé à travers le verre rouge. Ce procédé, semble-t-il, fonctionne très bien, surtout si, au lieu de lunettes, l'opérateur utilise un verre de contact coloré en rouge. De tels verres sont fabriqués spécialement par X-Chrom Corporation à Boston.

## ÉNERGIE

### *Récupérer le grisou*

Jusqu'à présent, le grisou était considéré comme une nuisance : ce gaz, qui se dégage spontanément dans les mines de charbon, forme avec l'air un mélange explosif qui met la vie des travailleurs en danger. Aussi essaie-t-on de l'éliminer le plus possible. Les mines sont donc très fortement ventilées et le gaz expulsé dans l'atmosphère. Dix millions de mètres cubes de ce gaz sont ainsi libérés chaque jour.

Or le grisou est pour l'essentiel formé d'un gaz combustible : le méthane. D'où l'idée de le récupérer. L'ERDA, l'organisation américaine de recherche sur l'énergie, vient de décider de mettre au point un programme pour y arriver. Un appel d'offres a été lancé. Le programme est prévu pour une durée de trois ans.

Les experts estiment qu'il y a 30 000 milliards de mètres cubes de méthane enfouis dans le charbon américain, dont on pourrait récupérer le tiers.

Mais il n'est pas certain que l'opération sera rentable : la composition du grisou varie d'une mine à l'autre ; le débit reste toujours faible ; les mines sont souvent situées loin des endroits où le gaz pourrait être utilisé. Et, surtout, il faut que la récupération n'entraîne pas de risque pour les mineurs. Il est probable que le procédé consistera à extraire le maximum de méthane de la mine avant de l'exploiter pour le charbon. L'extraction du charbon se ferait par la suite normalement avec une ventilation.

## ESPACE

### *Un satellite au bout d'un câble*

L'étude de l'environnement terrestre de la Terre peut se faire à l'aide de ballons pour les altitudes inférieures à 80 kilomètres, par satellite au-dessus de 150 kilomètres. Dans la région intermédiaire, on ne peut utiliser que des fusées-sondes, qui ne font qu'un séjour très bref. L'atmosphère n'est, en effet, pas assez dense pour porter un ballon, mais l'est trop pour un satellite qui est très rapidement freiné et redescend progressivement ; il est alors détruit par la chaleur que dégage le frottement.

La NASA a commandé l'étude d'un satellite attaché à un câble de 100 kilomètres de long, qui serait transporté par la navette spatiale. Quand celle-ci sera en orbite, le satellite serait largué, le câble déroulé. L'attraction terrestre peut être utilisée pour le diriger vers le bas, et, quand le câble sera déroulé, sa tension stabilisera le satellite à peu près à la verticale de la navette, malgré le freinage intense auquel il sera soumis. Peu avant le retour sur terre de la navette, on remontera le satellite pour le ramener au sol. Les vols sont prévus pour une durée pouvant atteindre un mois, ce qui permet une étude prolongée de la très haute atmosphère.

L'étude commandée par la NASA porte essentiellement sur le déroulement d'un câble dans l'espace. L'utilisation pour tirer un satellite « bas » en est la motivation principale, mais on peut trouver bien d'autres applications. On peut transporter le long d'un câble des chargements apportés par la navette et destinés à des satellites pour réparation ou retour vers le sol. On peut aussi étendre de longs câbles dans l'espace, qui serviraient d'antennes pour les transmissions à très basse fréquence, utilisables pour communiquer avec des sous-marins en plongée.

*APRÈS LA BIOPHYSIQUE, LES STRATÉGIES DE L'ADAPTATION*

# Un deuxième laboratoire de biologie moléculaire au Muséum

**Le Muséum national d'histoire naturelle vient de créer une chaire de physico-chimie de l'adaptation biologique placée sous la direction de M. Pierre Douzou, qui, de 1960 à 1965, a été sous-directeur du laboratoire de biophysique du même Muséum. En affectant à cette approche de la biologie l'une de ses vingt-cinq chaires, le Muséum suit l'orientation — on pourrait dire l'évolution — que souhaitait lui voir prendre son directeur, M. Jean Dorst.**

**Nommé à la direction du Muséum le 1er janvier 1976, M. Dorst avait souligné quelques mois plus tard que cette vénérable institution, vieille de cent quatre-vingt-quatre ans (et même de trois cent quarante-deux, si l'on prend comme point de départ l'édit royal fondant le Jardin du roi), devait créer de nouvelles chaires ou affecter des chaires existantes à des disciplines « modernes » si elle voulait suivre l'évolution des sciences de la vie (« le Monde » du 3 juillet 1976).**

**Cette adaptation n'est pas la première que connaisse le Muséum. Depuis 1793, le nombre des chaires est passé de douze à vingt-cinq, ce qui a permis à la fois d'élargir et de spécialiser les recherches en fonction des progrès et des besoins de la science.**

**Ainsi furent créées, notamment, les chaires de physiologie générale (1837), de physique appliquée aux sciences naturelles (1838, illustrée en 1896 par la découverte de la radio-activité par Henri Becquerel), de chimie appliquée aux corps organisés (1850), d'éthologie des animaux sauvages (1933), d'océanographie physique (1934), d'écologie générale (1955), de biophysique (1961). Cette dernière création a marqué, il y a seize ans, l'entrée du Muséum dans la voie, nouvelle alors, de la biologie moléculaire.**

LES êtres vivants ont toujours intéressé l'homme. Mais leur étude vraiment scientifique n'a guère commencé qu'au dix-huitième siècle. Quant au mot « biologie », il aurait été créé, en 1802, à la fois par Lamarck (professeur au Muséum) et par Treviranus (médecin, professeur de philosophie et de physiologie à Brême). L'étude des êtres vivants se fait par des voies différentes qui sont nées l'une après l'autre grâce au progrès général des sciences et des techniques, mais qui gardent, chacune, leur utilité et restent indispensables à la compréhension globale du phénomène extrêmement complexe que constitue la vie.

L'anatomie décrit et compare la forme et la structure des organismes vivants. La systématique permet de classer les espèces. La physiologie étudie le fonctionnement des organes. La biologie cellulaire puis moléculaire remonte aux mécanismes internes de la cellule et des différents composants de celle-ci.

Chaque approche a fait progresser la connaissance des êtres vivants et, entre autres, a apporté ses lumières propres sur l'évolution des espèces, ce phénomène extraordinaire — encore mal compris — qui, en un milliard d'années peut-être, a fait passer le monde vivant de l'organisme monocellulaire aux millions d'espèces animales et végétales des êtres organisés actuels. La dernière en date de ces approches, la biologie moléculaire, a permis d'aborder l'étude des organismes vivants au niveau des molécules essentielles : les protéines et les acides nucléiques.

Les protéines sont des macromolécules dont l'organisation chimique, la structure et les interactions sont réglées dans le temps et dans l'espace par des lois physico-chimiques. Elles sont constituées à partir de vingt éléments (les acides aminés) dont l'ordre d'enchaînement est déterminé par le message génétique que portent les acides nucléiques. Ce message génétique, particulier pour chaque espèce du monde vivant, est constitué à partir de quatre éléments de base (les quatre nucléotides) liés les uns aux autres dans un ordre parfaitement défini de manière à former des macromolécules (les acides désoxyribonucléiques — A.D.N.) contenant chacune des millions d'éléments.

## La détoxification

De 1961 à 1976, le premier titulaire de la chaire de biophysique du Muséum a été M. Charles Sadron, spécialiste mondialement connu de la conformation des macromolécules. Avec son successeur, M. Claude Hélène, les recherches de cette chaire portent principalement sur les processus de la détoxification de l'organisme et sur les mécanismes de la cancérogénèse chimique liés au problème général des associations entre les protéines et les acides nucléiques. La coordination du fonctionnement cellulaire repose fondamentalement, en effet, sur des interactions spécifiques des deux types de macromolécules essentielles : les protéines et les acides nucléiques. Ce fonctionnement peut être perturbé par l'action de molécules étrangères qui intoxiquent l'organisme.

La détoxification est faite par des macromolécules (des protéines) généralement associées à des molécules plus petites (des porphyrines par exemple). Le foie joue un rôle particulièrement actif dans les processus de détoxification en éliminant, entre autres, les produits chimiques qui sont introduits dans l'organisme volontairement (anesthésiques, médicaments...) ou non (polluants divers présents dans l'environnement).

Les recherches sur l'élimination des anesthésiques auront, tôt ou tard, une utilité pratique évidente. Quant aux travaux sur la cancérogénèse chimique, ils permettront, peut-être, de comprendre un jour comment un corps chimique qui n'est pas cancérogène en lui-même peut le devenir après avoir subi des transformations à l'intérieur de certaines cellules de l'organisme.

L'agencement actuel des acides aminés des protéines garde la trace des mutations qui sont les étapes successives de l'évolution des espèces, ce qui confirme les lignées le long desquelles l'évolution s'est faite et que les naturalistes (systématiciens et anatomistes notamment) avaient déjà repérées « à l'œil nu » depuis plus d'un siècle.

Les mutations sont héréditaires. La plupart d'entre elles créent, sans doute, des organismes non viables, fragiles ou mal adaptés à leur environnement. Ces « mutants »-là — et leurs éventuels descendants — disparaissent donc rapidement. Mais quelques mutations, très rares, si on compare leur nombre vraisemblable à celui des générations qui se sont succédé depuis peut-être un milliard d'années, apportent, au contraire, un facteur d'amélioration (résistance, adaptabilité, agressivité, camouflage naturel, vue, odorat, rapidité, agilité...) et rendent possible une nombreuse descendance porteuse de la même qualité.

Le code génétique n'exploite que quelques-unes des innombrables possibilités que pourraient offrir, grâce à leur extraordinaire complexité, les acides nucléiques. En cas d'un besoin temporaire, né, par exemple, d'un changement de l'environnement, les acides nucléiques peuvent trouver en eux une solution, elle aussi temporaire, en permettant à une capacité, inutilisée le plus souvent, de s'exprimer pendant le temps nécessaire à la survie de l'organisme. Il y a alors adaptation réversible et non plus évolution irréversible.

Les processus cellulaires et moléculaires — on pourrait dire les « stratégies » — de l'adaptation individuelle sont fort intéressants à éudier. Ils traduisent, en effet, des réactions biochimiques spécifiques « adaptées » à la diversité changeante de l'environnement. Ils peuvent préluder parfois à une évolution des organismes par sélection naturelle, sélection qui s'exprimera, notamment, par l'acquisition de certaines « immunités », telle la résistance bien connue à des antibiotiques ou à des insecticides.

## Le rôle du froid

Les phénomènes de l'adaptation sont multiples et concernent aussi bien le niveau moléculaire que l'organisme entier. Mais, étant microscopiques, ils sont encore plus soupçonnés que réellement connus. Ils sont particulièrement actifs dans les espèces animales à sang froid puisque celles-ci sont dépourvues des mécanismes propres à leur assurer leur thermorégulation. Sans eux, comment la même espèce de poisson de mer pourrait-elle vivre ici en surface (à 16 °C et sous une pression voisine d'une atmosphère), là en profondeur (à 6 °C et sous cent atmosphères) ? Sans eux, comment des larves d'insectes vivant en régions froides ou tempérées, pourraient-elles supporter, sans mourir, des températures hivernales atteignant — 30 °C ou — 40 °C ? Sans eux, comment l'escargot *Helix pomatia* (plus connu des gastronomes sous le nom de « petit-gris ») pourrait-il survivre jusqu'à — 10 °C ?

Normalement, à ces températures inférieures à 0 °C, l'eau des tissus des larves ou des escargots devrait geler, ce qui entraînerait leur mort. Or, elle se maintient, chez les uns comme chez les autres, en état de surfusion, permettant ainsi la survie de ces animaux soumis, pourtant, à des conditions d'une rigueur extrême.

Chez le « petit-gris », cette capacité de surfusion aurait principalement son origine dans l'hémocyanine, cette substance de l'hémolymphe des mollusques qui assure chez ceux-ci le transport de l'oxygène comme l'hémoglobine le fait dans le sang des vertébrés. Lorsque la température baisse, la très grosse molécule d'hémocyanine se dissocie progressivement en unités isolées, les protomères, de poids moléculaire plus faible. Cette dissociation amène, d'une part, des modifications physico-chimiques de l'hémolymphe surfondue, et d'autre part une déshydratation des tissus au profit de l'hémolymphe, déshydratation qui abaisse le point de congélation de ces tissus.

Les larves d'insectes ont une autre « technique » : elles se fabriquent de l'antigel, une glycérine somme toute assez analogue à l'antigel des radiateurs de voiture. Une mite *(Bracon cephi)* arrive même à synthétiser une quantité relativement énorme de glycérine, puisque celle-ci atteint 25 % du poids de l'insecte.

L'adaptation au froid, étudiée dans les laboratoires japonais, américains, ouest-allemands et français, a ouvert une voie d'étude à... l'adaptation. Les processus physico-chimiques au niveau cellulaire sont, en effet, extrêmement rapides. Aux températures normales, ces réactions complexes se font en une fraction de seconde. Ce qui rend impossible toute analyse ou mesure. Or, d'une part, le froid ralentit tous les phénomènes biologiques. Et, d'autre part, certains animaux, comme nous l'avons vu, résistent parfaitement à de très basses températures. M. Pierre Douzou et son équipe ont songé depuis une dizaine d'années à combiner ces deux particularités. Travaillant à des températures qui peuvent descendre à — 80 °C, sur des protéines douées de propriétés catalytiques (enzymes), ils ont pu étudier le déroulement des réactions biochimiques. Vers — 50 °C, la plupart de ces réactions sont ralenties au point d'étirer leur déroulement sur plusieurs heures. En faisant varier la température, l'expérimentateur peut même interrompre le cours d'une réaction à un stade choisi par lui. Il peut donc suivre les phases successives des réactions biochimiques.

Ces recherches et ces techniques pourraient, éventuellement, être applicables à l'étude des problèmes non résolus que pose la conservation par le froid des cellules, tissus et organes. Ceci explique que l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ait créé à Montpellier un laboratoire de cryobiologie pour essayer d'appliquer les techniques de l'équipe de M. Douzou à la recherche médicale.

YVONNE REBEYROL.

*En toute logique*

## Quatre avec cinq et trois

PROBLEME n° 96

Un problème classique consiste à se donner un récipient de 8 litres, plein, puis deux récipients de 5 et 3 litres, pour chercher la meilleure façon possible de mesurer 4 litres.

Saurez-vous éviter les tâtonnements en apportant à ce problème une solution systématique et élégante ?

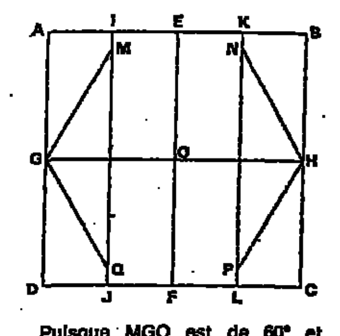
(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

*Solution du problème n° 95*

Comment obtenir, par pliage, un hexagone régulier à partir d'un carré de papier ?

Le carré est plié deux fois en deux, pour faire apparaître les médianes EF et GH avec le centre O. On replie ensuite AD et BC sur EF pour déterminer IJ et KL, parallèles équidistantes.

La partie à droite de EF est repliée vers l'arrière, ainsi que la partie au-dessous de GH, pour faire de EOG un angle sortant. Cela permet de poser O sur IJ et de plier GM tel que GM=GO. On obtient de la même manière GQ = HP = HN.




Puisque MGO est de 60° et que GO = MN = PQ, GMNHPQ est bien un hexagone régulier.

PIERRE BERLOQUIN.

CORRESPONDANCE

## Le budget de la recherche fondamentale aux États-Unis

*M. J.-F. Delpech, maître de recherche au C.N.R.S., qui revient d'un voyage aux États-Unis pour évaluer l'effort américain de recherche fondamentale, nous écrit :*

*Le Monde* publiait, dans son édition du 8 juin, un court article de M. Wiznitzer annonçant qu'aux États-Unis la recherche fondamentale était en perte de vitesse. Exacte il y a dix-huit mois, cette information se trouve être maintenant démentie par les faits. Les sources de votre collaborateur sont, certes, impeccables, puisqu'il résume un rapport qui vient d'être publié par la National Science Foundation sur la situation récente de la recherche universitaire américaine ; cependant, comme il arrive parfois aux États-Unis, la situation s'est retournée très vite et les conclusions de ce rapport ne sont plus d'actualité.

La recherche fondamentale bénéficie, en effet, à nouveau aux États-Unis d'une nette priorité, manifestée sans équivoque par le dernier budget de l'administration Ford (budget 1977) puis confirmée par le premier budget de l'administration Carter (budget 1978 ; on sait qu'aux États-Unis l'année fiscale 1978 débute le 1er octobre 1977).

Le budget fédéral de recherche passe de 25,9 milliards de dollars en 1977 à 28 milliards de dollars en 1978, soit une croissance de 7,9 %, supérieure au taux d'inflation. Sur ce total, la part de la recherche fondamentale atteint en 1978 3,04 milliards de dollars, en croissance de 9 % par rapport à 1977 : bien loin d'être abandonnée au profit de la recherche appliquée, la recherche fondamentale est donc mieux traitée dans le budget fédéral (qui assure actuellement le financement des deux tiers de l'effort de recherche fondamentale aux États-Unis).

Ce phénomène se retrouve dans tous les secteurs, comme le montre une comparaison détaillée des budgets de 1977 et de 1978.

Par exemple, la National Science Foundation, dont la mission est à certains égards comparable à celle de notre Centre national de la recherche scientifique, voit son budget de recherche fondamentale croître de 12,4 %, atteignant 688 millions de dollars en 1978 ; sa croissance en valeur réelle sera donc sans doute comprise entre 6 et 7 %, compte tenu de l'érosion monétaire.

De même, les responsables de la défense et de l'armement ont particulièrement insisté dans leurs dépositions devant le Congrès sur le rôle central que joue une recherche fondamentale de pointe dans la politique de défense des États-Unis ; ils ont été écoutés (...)

Des taux de croissance comparables se trouvent également dans le budget de recherche fondamentale de l'Agence pour l'énergie (ERDA) ; le cas de l'espace est encore plus remarquable, puisque le budget du secteur de la physique et de l'astronomie à la NASA croît de près de 35 % entre 1977 et 1978, pour atteindre 224 millions de dollars.

Cette nette reprise de l'investissement national américain dans la recherche scientifique, et tout particulièrement dans ses aspects les plus fondamentaux, reflète, certes, en partie l'optimisme retrouvé des États-Unis ; cependant, plus conformément (et peut-être plus durablement...), elle trouve sa source dans la conception qu'ont les responsables américains du processus de développement scientifique et technologique, à la lumière de l'évolution de ces quinze dernières années. En lisant le texte de leurs dépositions devant le Congrès, on constate qu'ils ont pris conscience du rôle à nouveau important de l'Ancien Monde dans la création scientifique et dans l'innovation technologique, et qu'ils sont fermement décidés à maintenir leur avance et si possible à la renforcer.

Paradoxalement donc, l'acquis intellectuel et les succès technologiques qui résultent de nos efforts passés servent maintenant d'argument aux Américains pour plaider — avec succès — la relance de leur effort de recherche, et tout spécialement dans les domaines fondamentaux ; au même moment, l'effort français de recherche hésite, et tend à se focaliser vers une recherche appliquée à court terme.

## Une méthode agronomique française utilisée en Israël

*A la suite de l'article paru dans* le Monde *du 1er juin sur la recherche agronomique en Israël, nous avons reçu de M. Claude Martin, chef du département de physiologie végétale à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), la lettre suivante :*

(...) M. Weeger relate, entre autres réalisations remarquables d'Israël, « le travail de la recherche agronomique en relation avec certains kibboutzim « de pointe » pour développer des familles de plantes exemptes de tous virus ».

Je connais assez bien cette application réussie de la recherche dite fondamentale puisque je suis, avec G. Morel, le co-auteur de la méthode si bien utilisée aujourd'hui par les Israéliens. Elle fut publiée dès 1952 dans les comptes rendus de l'Académie des sciences. Elle s'appelle : « La guérison des plantes par culture de méristèmes ». Elle n'eut à l'époque pratiquement aucun écho en France. Par contre, nous avons reçu dans notre laboratoire, à partir de 1953-1954, de nombreux stagiaires étrangers, en particulier néerlandais, désirant s'initier à cette nouvelle technique. En mission aux Pays-Bas, en 1955, j'ai pu constater qu'une des stagiaires, reçue en 1954, avait pu recruter huit assistants qui réalisaient à longueur de journée des guérisons de nombreuses et diverses plantes par culture de méristèmes.

En 1960, la France était dépendante des Pays-Bas et d'autres nations pour de nombreuses souches saines de végétaux cultivés. G. Morel et moi n'avions reçu aucune aide, ni de l'État ni des organisations privées (sauf une, grâce au dynamisme et à l'intelligence de son directeur de l'époque) pour « développer » notre technique.

Mais il y a mieux. M. Weeger écrit aussi : « Ici et là se créent, sur l'initiative des pouvoirs publics, de véritables « banques » où le choix de la meilleure souche s'opère en atmosphère stérile... Dans certains cas, il est même prévu dans le futur une obligation pour les agriculteurs de se servir exclusivement de races ainsi contrôlées... »

Or, poursuivant les recherches ci-dessus évoquées, nous avons émis dès 1964, il y a treize ans, cette idée de « banque » de clônes contrôlés, guéris, présentant le maximum de garanties mais aussi réserve de génomes, ce qui ne manque pas d'intérêt, je pense, quand on parle tant de défense de la nature et d'écologie. J'ai toujours la preuve, aujourd'hui, dans mon laboratoire, de cette affirmation ! Ni les pouvoirs publics ni la profession ne retinrent cette idée : il fallut, sans crédit, sans personnel, l'imposer, il y a à peine trois ans et encore bien modestement, parce que, une fois encore, « le danger venait de l'étranger » (...).

Notre peuple et ses dirigeants ne font pas confiance à leurs chercheurs et ingénieurs : c'est pour cela que les trains, en France, roulent à gauche et que 60 % des tomates que nous consommons sont d'origine hollandaise (élevées en serres), et ce malgré le soleil de notre Midi. Il n'est pas impossible que nous réapprenions des chercheurs israéliens ce que nous avons inventé il y a vingt-cinq ans.















# ACTUALITÉ MÉDICALE

UNE ENQUÊTE DE L'INSERM

## Comment se soignent les Français

### 250 millions d'actes par an en médecine libérale

**De quoi souffrent les Français ? Comment se soignent-ils ? Recourent-ils le plus souvent au généraliste, au spécialiste, à l'hôpital ? En bref, quel est leur comportement de malade ? C'est à toutes ces questions que répond une volumineuse enquête, rendue publique ce mardi et réalisée à l'Institut national de santé et de la recherche médicale (INSERM) (1), sous la direction de trois chercheurs, les docteurs Madeleine Guidevaux, Françoise Hatton et Alain Colvez.**

Les enquêtes de morbidité posent aux épidémiologistes des problèmes relativement plus complexes que les recherches axées sur la mortalité. L'exploitation des certificats de décès — si incomplets qu'ils soient souvent — ne soulève généralement pas de difficultés majeures. Il n'en va pas de même pour la connaissance des *principaux* domaines de la pathologie, beaucoup plus difficiles à cerner et, à plus forte raison, à quantifier. Il fallait donc aller plus loin, plus loin que ne le peuvent, par exemple, les interrogatoires de malades — nécessairement subjectifs — ou même les statistiques hospitalières — obligatoirement partielles. Aussi, les chercheurs de l'INSERM ont-ils décidé d'entreprendre une enquête directement auprès des médecins libéraux *« qui représentent en France la principale source de recours aux soins »*. Deux mille cent praticiens ont ainsi été sélectionnés, dans vingt-quatre départements représentatifs de l'ensemble du pays, afin de recenser (entre juillet 1974 et avril 1975), l'ensemble des actes médicaux qu'ils effectuaient (consultations, visites, et même entretiens téléphoniques). Le « profil » — anonyme — des patients a pu ainsi être déterminé (âge, sexe, catégorie socio-professionnelle), ainsi que l'état pathologique diagnostiqué et la conduite thérapeutique adoptée. Au total, vingt mille six cents dossiers ont été analysés.

Il ressort d'abord de ce très volumineux ensemble de données que *« la médecine libérale représente, en France, le premier système de recours aux soins »*. Sachant que les hôpitaux dispensent six à dix millions de consultations externes par an et les médecins libéraux... deux cent à deux cent cinquante millions d'actes, les auteurs de l'enquête estiment que la médecine libérale *« draine environ 90 % des patients »*. Les femmes consultent au total davantage que les hommes, surtout entre leur quinzième et leur quarante-cinquième année, ce qu'il faut évidemment mettre en relation avec les problèmes obstétricaux et gynécologiques.

Au total, les recours annuels au médecin par habitant et par an, n'atteignent pas le chiffre de cinq (4,4). En revanche, les différences apparaissent dans le recours direct au spécialiste, qui est surtout le fait des femmes, d'une part, des cadres supérieurs et des professions libérales de l'autre. Les agriculteurs comme les ouvriers s'adressent davantage aux généralistes.

Ces mêmes médecins « de ville » hospitalisent fort peu leurs malades, démontre encore l'enquête : *« Seuls 3,4 % des patients qui ont consulté en médecine libérale sont hospitalisés ; 96,6 % sont donc suivis en ambulatoire. »*

Les enquêteurs, qui soulignent la fréquence du recours au médecin avant l'âge d'un an et après soixante-cinq ans, en viennent ensuite aux principaux états pathologiques relevés dans la population. Il s'agit, dans l'ordre, des maladies des appareils circulatoire, respiratoire, ostéo-articulaire et des troubles mentaux. Les troubles digestifs viennent immédiatement après les maladies mentales et psycho-sociales.

● **MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE.**

Elles motivent, à *elles seules*, le recours au médecin de 17,6 % des sujets de l'enquête, avec une nette prédominance féminine. L'hypertension artérielle représente à elle seule 40 % des consultations de ce groupe, suivies par les maladies ischémiques du cœur (angine de poitrine, infarctus du myocarde) 20 %. L'artériosclérose, l'artérite, les troubles du rythme, sont de la même importance, suivis par les maladies cérébro-vasculaires et les varices.

Au total, ces *maladies* entraînent actuellement quarante-deux millions d'actes médicaux en pratique libérale, soit 0,8 par Français et par an.

● **MALADIES DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE** (cancers et turberculose exclus).

Elles représentent 16 % des consultations. *Près de la moitié* (45 %) portent sur les maladies des voies aériennes supérieures (rhumes, *pharyngites, laryngites*, angines). Viennent ensuite les *affections* broncho-pulmonaires, la grippe et *l'asthme*. Ce sont, au total, trente-sept millions d'actes que pratiquent les médecins libéraux au titre de ces maladies, soit 0,7 examen par Français et par an.

● **MALADIES OSTEO-ARTICULAIRES.**

Elles motivent 9,1 % des recours au médecin et marquent une prédominance du sexe féminin. Il s'agit d'abord de l'arthrose des membres, puis de l'arthrose vertébrale et des lombalgies. Au total, vingt et un millions d'actes « de *ville* », et 0,4 examen par an et par Français.

● **MALADIES MENTALES ET PSYCHO-SOCIALES.**

Elles motivent, au total, 10,5 % des consultations des sujets examinés (plus de la moitié de ce groupe — 60 % — étant constituée par des femmes). Les enquêteurs distinguent les *« troubles mentaux »* (états pathologiques patents, tels que névroses, psychoses, arriération mentale) des *« troubles psycho-sociaux »* (nervosité, dépression, inadaptations familiales, professionnelles, sociales). Ils donnent la première place aux *névroses* qui, disent-ils, *« sont nettement plus fréquentes chez la femme que chez l'homme »*, suivies par les *psychoses, dont une proportion notable* est d'origine alcoolique.

Ce type de pathologie justifie à lui *seul vingt-cinq millions d'actes* médicaux libéraux, soit 0,5 acte par Français et par an.

* * *

Dernier *point* : il faut souligner l'importance des accidents et traumatismes chez les hommes de quinze à quarante-quatre ans, classe d'âge dans laquelle *« ils représentent la deuxième pathologie »*.

#### La prévention

Les patients qui ont fait l'objet d'un acte de *prévention* représentent 9,9 % des sujets de l'enquête : l'acte préventif le plus fréquent est la vaccination, suivie par la surveillance du nourrisson, les examens systématiques de santé, la surveillance prénatale et les examens de dépistage. Les médecins qui participent le plus à la prévention sont les pédiatres, puis les gynécologues et les généralistes.

(1) Centre de recherches du Vésinet, 44, chemin de Ronde, 78110 Le Vésinet.

#### SEIZE ACTES PAR JOUR

**L'enquête de l'Institut national de la santé *et* de la recherche médicale révèle qu'un médecin libéral pratique en moyenne seize actes par jour, ce qui représente au total, pour ce type de médecine, deux cent vingt-cinq millions d'actes par an.**

**Les visites à domicile constituent à elles seules 36 % des actes des généralistes. Les spécialistes qui se déplacent le plus sont les pédiatres.**

**Quant aux arrêts de travail, ils représentent 13,8 % des actes des généralistes (4,7 % de ceux des spécialistes) et 10,9 % pour l'ensemble des médecins.**

## UNE DISTORSION

*L'enquête que rendent publique, aujourd'hui, les services de l'INSERM n'est pas, au dire même de ses auteurs, une étude poussée des maladies des Français, mais plutôt une investigation très approfondie — sur vingt mille patients — de la manière dont ils se soignent, ou plus précisément dont ils consultent leur médecin. Ce qui introduit une distorsion : ceux qui consultent le plus en médecine libérale ne sont pas forcément les malades les plus atteints.*

*Deux exemples de cette déformation : le cancer n'apparaît dans cette étude que loin derrière les maladies mentales, alors qu'il s'agit — avec les maladies cardio-vasculaires — de l'une des premières causes de mortalité. Mais il est traité le plus souvent en milieu hospitalier, et justifie un nombre relativement faible de consultations externes.*

*Deuxième exemple en sens contraire : les femmes, notent les auteurs, représentent le plus gros effectif des consultations pour les maladies cardio-vasculaires, ostéo-articulaires et mentales (névroses). Si elles consultent plus souvent, c'est d'abord parce qu'elles vivent plus longtemps que les hommes (sept à huit ans). D'autre part, il est impossible de savoir si, à pathologie égale, elles recourent davantage au médecin ou si elles sont plus souvent malades.*

*L'enquête, enfin, contredit un certain nombre d'idées reçues : d'abord, la notion, trop souvent considérée comme définitivement acquise, que les cadres supérieurs et les professions libérales consultent davantage les services médicaux. Les auteurs de l'enquête écrivent, en effet, qu'il n'existe pas de* « profession pour laquelle les sujets font appel plus fréquemment ou au contraire moins fréquemment au médecin ».

*Enfin, l'enquête remet en cause le schéma trop souvent accrédité du cabinet médical-« usine » : avec un nombre moyen de seize actes par jour, le chiffre de soixante si souvent mis en avant prend nécessairement figure d'exception.*

CLAIRE BRISSET.

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

## Le coût de la santé

*« Peut-être nous soignons-nous au-dessus de nos moyens »*, a déclaré le professeur Jean-Charles Sournia, médecin conseil national du régime général de Sécurité sociale, au cours de la communication qu'il a faite lundi 27 juin à l'Académie des sciences morales et politiques sur *« les mécanismes économiques dans les dépenses de santé : médecine et croissance »*.

Les précisions qu'il a fournies sont inquiétantes : *« En 1976 la France a dépensé près de 120 milliards de francs pour se soigner, deux fois plus que pour s'instruire c'est-à-dire éduquer la nation, enseigner un métier au citoyen, former les cadres industriels, intellectuels et politiques dont le pays aura besoin demain. »*

Analysant les mécanismes de la croissance des dépenses, le conférencier remarque que la formation des prix n'obéit plus à la traditionnelle réaction offre-demande, puisque le prix de la fourniture est fixé par un tiers et que rien ne vient le freiner et dont le malade-consommateur n'assure plus la dépense, faite par la nation. Dépense que le progrès scientifique, par exemple, accélère dangereusement, ainsi que le coût des services hospitaliers. *« Dans le pays, on peut estimer à 1 million de personnes le nombre des individus vivant de la médecine. »* D'autre part *« l'abondance des équipements médicaux a amené le gaspillage »*.

Certes, ajoute le professeur Sournia, la santé d'une population est une richesse économique à laquelle on ne saurait porter atteinte — du moins doit-on s'efforcer d'atteindre le meilleur rapport coût-efficacité, et d'instaurer une rationalisation des choix sanitaires.

*« Dans la mesure, en effet, où les soins ont été jusqu'à une date récente entièrement payés par les cotisations, ces dépenses ont pesé à la fois sur les salaires et sur l'entreprise, et ont contribué à l'escalade des prix de revient. »* Ce qui a été passé sous silence.

En outre, *« le rôle inflationniste des dépenses de soins a été également estompé »*. Et leur croissance ne doit pas nuire à la satisfaction d'autres besoins ni au développement d'autres activités économiquement indispensables au pays.

Et de suggérer des mesures sévères sur l'application desquelles le conférencier demeure sceptique. Une planification sanitaire est difficile à réaliser sans rigidité, sans un bureaucratisme insupportable. Le dirigisme britannique serait plus proche de nos mentalités. A son exemple, une sorte de libéralisme médical encadré serait souhaitable, si l'on arrivait à le faire accepter aux Français.



# RELIGION

LA FIN DE L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE DAR-ES-SALAAM

## La Fédération luthérienne exige des Églises blanches d'Afrique la condamnation sans équivoque de l'apartheid

**Dar-Es-Salaam. — L'assemblée de la Fédération luthérienne mondiale, qui vient de se terminer en Tanzanie, aura-t-elle été le bain de jouvence qui permettra à cet organisme — cinquante-trois millions de membres sur les soixante-dix millions qui existent rans le monde — de rajeunir ses méthodes et de profiter durablement de l'élan donné par les jeunes Eglises noires ? Ce rassemblement aura du moins montré, une fois de plus, que les pauvres sont le moteur de l'Histoire non seulement en raison de leurs revendications, mais aussi et peut-être surtout parce qu'ils constituent un capital de générosité, de dynamisme et de spiritualité. Une fois l'euphorie de l'assemblée retombée, les luthériens, rentrés chez eux, vont se retrouver devant les mêmes problèmes : désaffection de la jeunesse, œcuménisme stagnant, lourdeur des structures, obstacles à l'émancipation des jeunes Eglises, impuissance devant les violations des droits de l'homme, etc.**

De notre envoyé spécial

Il est clair que le colonialisme politique et économique est loin d'être mort et que les communautés noires ne peuvent accéder que progressivement à l'autonomie désirable. Encore faut-il pour cela que les missionnaires renoncent de plus en plus à tout paternalisme et à tout complexe de supériorité.

Mais il est clair aussi qu'à Dar-Es-Salaam les délégués noirs ont fait beaucoup plus que bonne figure : en maintes occasions, ils ont contribué à désembourber des discussions académiques ; ils ont insisté sur le danger de se servir des traditions comme d'un alibi ou d'une excuse au manque d'imagination et de sous-estimer les urgences du monde actuel.

Les débats sur l'unité des Eglises chrétiennes ont révélé une certaine impuissance. Les distinctions théologiques classiques entre *« conciliarité »* et *« réconciliation dans la diversité »* n'ont guère clarifié les idées ni éclairé l'avenir. Aussi l'assemblée a-t-elle été reconnaissante à Mgr Martensen, évêque catholique à Copenhague, d'avoir affirmé la convergence des efforts de Luther et de Vatican II. Le Père Schütte, disciple du cardinal Ratzinger et membre du secrétariat romain pour l'unité, a laissé entendre que la Confession d'Augsbourg pourrait être un jour reconnue par Rome (1). C'est alors que le Révérend Gatu, un Noir, secrétaire général de l'Eglise presbytérienne de l'Est africain, s'exprimant en swahili, a affirmé : *« Je comprends mal pourquoi maintenir l'identité luthérienne dans l'Eglise. Le passé ne suffira pas à nous réunir. Mon point de départ n'est pas forcément une théologie de la Réforme mais la pertinence de la Parole de Dieu par rapport aux problèmes actuels. Présentons nos traditions à Dieu comme un sacrifice vivant. Toutes les identités*, a-t-il ajouté, *sont mortes en Jésus-Christ. Il nous est nécessaire de perdre notre identité pour qu'une nouvelle émerge. »*

Un autre Africain, le docteur Lukas de Vries, de Namibie, a déploré que les Eglises s'enferment dans leur problématique interne en se cachant les souffrances et les divisions du monde. Ces leçons venant de la part d'hommes qui ont le privilège de pouvoir jeter un regard neuf sur les vicissitudes de l'histoire religieuse occidentale, mériteraient autre chose que des applaudissements passagers.

### Soweto : un an déjà

Le débat sur les droits de l'homme coïncidait avec le premier anniversaire des massacres de Soweto. Après avoir souligné qu'il convenait de tenir ensemble les droits de l'individu et ceux de la collectivité, l'assemblée a pris acte de l'arrogance croissante des partisans de l'apartheid et des positions indéfendables de certaines Eglises blanches de la République sud-africaine, de la Namibie et du Zimbabwé (Rhodésie). Elle a rappelé d'autre part la situation *« inquiétante »* de l'Ouganda, pays limitrophe de la Tanzanie.

Après des débats difficiles et parfois pénibles, la Fédération luthérienne mondiale a affirmé que l'*apartheid* était rigoureusement incompatible avec la foi chrétienne. Fallait-il exclure de la Fédération telle ou telle Eglise plus ou moins complice de la ségrégation raciale ? Les délégués qui l'avaient envisagé un moment y ont finalement renoncé. Mais on s'est mis d'accord pour adopter à l'unanimité moins une voix — celle d'un des représentants de la Namibie — une motion qui met ces Eglises au pied du mur. *« Toutes les Eglises ont le devoir de condamner publiquement et sans équivoque le système de l'apartheid. »* Autrement dit, celles qui s'y refuseraient se mettraient elles-mêmes en dehors de la communion chrétienne. Les Eglises luthériennes de Namibie ont été invitées à reprendre ou à poursuivre le processus d'unification avec les Eglises noires voisines.

Autre forme de discrimination : la situation des femmes. Comme dans l'Eglise catholique, et bien que les évêques et les pasteurs luthériens puissent se marier, les Eglises de la Fédération sont encore loin d'avoir fait à la femme une place équitable. *« Une théologie élaborée uniquement par des hommes*, a dit une déléguée, *est une théologie en captivité. Libérons-la. »* Bien que vingt-cinq pour cent des délégués soient des femmes, l'ancien comité exécutif de la Fédération n'en comptait qu'une seule sur vingt-quatre membres. Le nouveau comité, élu par l'assemblée pour sept ans, en comporte six sur trente. Il a été décidé d'autre part de créer un secrétariat mondial de la femme au sein de la Fédération luthérienne.

Les jeunes, eux aussi, sont très mal représentés. La plus jeune personne du nouveau comité exécutif a trente-sept ans. L'Assemblée a beaucoup hésité avant de se résoudre à créer un secrétariat pour les jeunes. Certains délégués se sont demandé à ce propos, non sans raison, si cette solution n'était pas un moyen de se donner bonne conscience à peu de frais : *« Mieux vaudrait*, pensent-ils, *confier sans retard des responsabilités aux jeunes plutôt que d'alourdir encore les structures de la Fédération. »* N'est-il pas paradoxal, en effet, que l'Alliance réformée mondiale se contente d'un « staff » de six personnes, alors que la Fédération en emploie cent six ? N'est-ce pas parce que la première joue davantage le jeu du Conseil œcuménique en utilisant ses services ?

Les propos tenus à l'assemblée par le pasteur Lukas Vischer, responsable du département Foi et Constitution du Conseil œcuménique, laissent percer un regret. Evoquant l'*« attentisme »* œcuménique de certaines Eglises luthériennes, il a réclamé des signes plus évidents d'un *« esprit d'invention et de liberté »* et une collaboration plus étroite entre le Conseil œcuménique et la Fédération luthérienne.

### Éviter l'embourgeoisement

L'assemblée a reconnu que la Fédération et ses Eglises membres contribuent parfois *« à perpétuer les violations des droits de l'homme. Veillons*, a-t-on ajouté, *à éviter l'embourgeoisement des responsables des Eglises qui tend à séparer le clergé du peuple. l'Eglise est tentée de s'identifier, consciemment ou non, aux structures qui soutiennent l'injustice sociale. »*

Dans le même esprit, l'assemblée a réclamé que l'on mette fin, quand il y a lieu, au statut privilégié des missionnaires par rapport à celui des pasteurs des Eglises autochtones.

Au total, les nombreux sujets abordés à Dar-Es-Salaam constituent un ensemble assez cohérent. La Fédération luthérienne est une institution studieuse qui prend son rôle au sérieux. Elle a conscience de l'immensité des tâches qui restent à accomplir pour que la grande famille luthérienne contribue à aplanir les obstacles à l'évangélisation.

S'il fallait juger l'efficacité de l'assemblée aux tonnes de papier qu'elle a noircies et aux frais qu'elle a entraînés — 900 000 dollars environ — on pourrait être impressionné. A moins que l'on estime au contraire, avec une minorité de délégués, que la formule de réunion plénière de cette ampleur est *« dépassée »* et que l'argent dépensé serait mieux utilisé à organiser un réseau serré de communications inter-ecclésiales.

Le plus important dans ce genre de réunion est moins ce qui s'y dit ou s'y écrit que la *« conscientisation »* qui s'y opère. Le brassage entre des Eglises inégalement évoluées et équipées et des hommes habituellement disséminés aux quatre coins du monde permet de réduire certains fossés culturels et théologiques. Serait-ce chimérique d'espérer, à l'avenir, une collaboration plus systématique des théologiens appartenant à différentes confessions ? *« Ne jamais faire séparément ce qui peut être fait ensemble »* est un adage œcuménique encore bien mal appliqué.

HENRI FESQUET.

(1) La Confession d'Augsbourg, qui date du 25 juin 1530, a été présentée à Charles-Quint. Elle résume les positions fondamentales de la doctrine luthérienne. Elle a été composée par Melanchton pour montrer que les luthériens ont la même foi que les catholiques et pour dénoncer les abus qui s'étaient glissés dans l'Eglise romaine. Le 3 août 1530, les théologiens catholiques ont refusé cette Confession sans prendre en considération qu'elle était déjà un geste de paix œcuménique.

#### UNE TERRE D'ASILE

*Le président Nyerere tient à faire de la Tanzanie une terre d'asile. De nombreux mouvements de libération, par exemple, ont installé leur siège Dar-Es-Salam : l'O.L.P. (palestinien), le M.P.L.A. (Angola), le FRELIMO (Mozambique), le Polisario (Sahara occidental), la SWAPO, l'organisation pour la libération du Zimbabwe (Rhodésie).*

*C'est aussi dans ce pays qu'ont été accueillis 62 000 réfugiés du Burundi. Pendant trois ans, ces réfugiés ont été nourris par les soins de l'ONU et de la F.L.M.*

*D'ici à 1978, ces camps auront acquis une certaine indépendance économique. En effet, les réfugiés mettent en valeur les terrains qu'on leur a attribués et vendent leurs produits sur les marchés locaux (haricots, patates douces, tabac). Si les enfants sont normalement scolarisés, les adultes sont encore le plus souvent illettrés. Au point de vue religieux, on trouve dans ces camps des communautés catholique, pentecôtiste, morave, anglicane et musulmane. On estime à 30 000 le nombre de bibles en swahili et en français dont les réfugiés auraient besoin.*

EN JUILLET A PARIS

## Premier congrès national depuis le concile sur la musique dans la liturgie

L'Union fédérale française de musique sacrée organise, du 30 juin au 3 juillet à Paris, un important congrès national, le premier depuis le concile, intitulé « Musiques et célébrations », qui réunira de nombreux laïcs, prêtres, religieuses, membres des équipes liturgiques, musiciens d'église, tous ceux qui se préoccupent de la place de la musique dans la liturgie. Après vingt ans d'une *« révolution »* riche de recherche, d'espérance, de véritable création, mais aussi de tension, et entachée bien souvent de médiocrité, le temps paraît favorable à une remise en ordre, à un renouvellement, à une exigence accrue de qualité.

Ce congrès sera à la fois une liturgie vécue et un temps de réflexion : messes, concerts d'orgue ou d'œuvres de la Renaissance, *Requiem* de Mozart avec mille petits chanteurs à Notre-Dame de Paris (le 1er juillet), célébration solennelle de la vigile dominicale, à Saint-Sulpice, sur des musiques modernes écrites spécialement pour cette soirée (le 2), célébration musicale du *Livre de Joël* (le 3), alterneront avec des séances plénières d'étude sur *« la liturgie depuis trente ans »*, *« le fonctionnement des assemblées »* (responsable J.-Y. Hameline), *« musique, parole et rite »*, et une vingtaine de tables rondes.

Renouer un rapport indissociable entre musique et liturgie, donner ou rendre à la musique sa dignité et sa force à l'église, accorder clercs et laïcs, professionnels et amateurs, *« tenants de l'ancien et du nouveau »*, tel est le dessein ambitieux de ce congrès, animé par des équipes dynamiques, sérieuses et sans complexes, qui pourrait marquer un tournant dans la pratique liturgique de l'Eglise de France. — J. L.

★ Renseignements et inscriptions : U.F.F.M.S., 4, avenue Vavin, 75006 Paris.

● *L'abbé Robert Armogathe, vicaire à Saint-Séverin-Saint-Nicolas*, blessé lors de l'occupation par des catholiques traditionalistes de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris, a demandé en référé la saisie du livre de M. André Figueras, *Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le combat de Mgr Ducaud-Bourget*, devant M. Jean Regnault, vice-président du tribunal de Paris.

● *Mgr Hermann Schaeufele, archevêque de Fribourg-en-Brisgau* depuis 1958, est mort des suites d'une attaque cardiaque, en Autriche, où il passait des vacances. L'archevêque, qui avait été emprisonné pendant un mois par la Gestapo à l'époque nazie, était âgé de soixante et onze ans.

[Né en 1906, à Stebbach, Mgr Schaeufele fut ordonné en 1931 et consacré évêque en 1955.]

# Les sections d'éducation spécialisée :

# L'école des O.S. ?

**AVEC la loi de 1959 sur la prolongation de la scolarité obligatoire à seize ans, de nouvelles structures d'accueil pour les enfants en difficulté scolaire que l'enseignement primaire ne pouvait plus garder s'imposaient. Les sections d'éducation spécialisées (S.E.S.), créées en 1967, reçoivent les enfants déficients intellectuels légers (Q.I. compris entre 65 et 80, selon les normes du ministère de l'éducation). Ces S.E.S. dispensent à la fois des cours d'enseignement général et une formation professionnelle. Celle-ci ne commence qu'après deux années d'enseignement général. La scolarité dure quatre ans, de la sixième à la troisième. Il y a, actuellement, 1 052 sections d'éducation spécialisée en France, accueillant soixante-dix-neuf mille élèves.**

**Créées sur le modèle des écoles nationales de perfectionnement, habilitées à recevoir la même catégorie d'enfants en difficulté scolaire, les S.E.S. doivent permettre de rapprocher l'enseignement spécial de l'enseignement « normal ». Elles sont rattachées aux collèges d'enseignement secondaire. Il existe en principe une section d'éducation spécialisée pour quatre C.E.S. de six cents élèves. La section ne doit pas dépasser quatre-vingt-seize élèves. Les S.E.S. qui dispensent une formation professionnelle auraient dû, en toute logique, dépendre des C.E.T., mais, en 1967, ces derniers n'étaient pas assez nombreux.**

**Les S.E.S. sont aujourd'hui l'une des pièces essentielles de l'enseignement spécialisé. Elles ont permis sans doute de mettre au point des pratiques pédagogiques qui ont pu servir à l'ensemble du second degré, mais leurs inconvénients ne sont pas négligeables : l'exactitude des tests qui fondent leur recrutement est contestée (les résultats du Q.I., même conjugués avec d'autres renseignements, suffisent-ils ?), les crédits accordés à la formation professionnelle sont faibles et une grande majorité des élèves occupent après les S.E.S. des emplois « dévalorisés ».**

« *HEUREUX, nous sommes heureux !* » On insiste Les enseignants des sections d'éducation spécialisée (S.E.S.), créées en 1967 pour accueillir dans le second degré les « *déficients intellectuels légers* » jusqu'à l'âge de seize ans — fin de la scolarité obligatoire, — n'ont apparemment pas à se plaindre. Peu d'élèves, des horaires allégés, des contrôles « espacés », des primes et une grande liberté, l'un des secteurs privilégiés de l'enseignement où l'acte d'éduquer peut apparaître mieux suivi d'effets, plus « gratifiant » comme disent les psychologues : « *Les S.E.S., avec leur alternance d'enseignement général et de formation professionnelle, la pédagogie nouvelle qu'on y pratique, devraient être des modèles pour l'ensemble du système éducatif du second degré* », estime Mme Pierson, conseillère pédagogique à Longjumeau (Essonne). « *Les S.E.S. ne devraient pas disparaître*, pense M. Lucien Brunelle, directeur d'études au centre régional de l'éducation spécialisée de Versailles, *car elles sont un exemple et une chance pour le secondaire.* »

En retrait des collèges d'enseignement secondaire auxquels ils sont rattachés, les locaux des sections d'éducation spécialisée sont, le plus souvent, vastes et clairs Dans les S.E.S. de quatre-vingt-seize élèves, les enfants, au nombre de seize par classe, peuvent aller à leur rythme (1) « *Ils sont plus lents à comprendre,* explique M. Guy Vey, professeur technique d'enseignement professionnel (P.T.E.P.) dans une S.E.S d'Orléans, *mais on remarque des progrès dès qu'ils arrivent chez nous. Nous venons d'ouvrir une section d'horticulture et « nos » enfants qui se destinent aux métiers de maçon ou de métallurgiste ont construit cette année une serre. Toute la S.E.S. a participé.* » Les enseignants et les élèves de la S.E.S. du C.E.S. François-Rabelais, à Niort, ont participé à un chantier d'une semaine à Sarsoux dans la Creuse L'effort des maîtres est récompensé : « *La plupart des gamins n'avaient jamais quitté leur foyer. Ils sont revenus transformés* », se félicite Mme Rougeau, maîtresse d'enseignement général

## Les effets visibles de la pédagogie

L'imprécision des textes et des directives permet aux enseignants d'innover à leur guise. Des ateliers d'offset, d'employées de bureau, d'électroniciens viennent ici et là rompre la monotonie des apprentissages traditionnels : métiers du bâtiment, menuiserie, métallurgie pour les garçons ; employées de collectivités, industrie de l'habillement pour les filles A Massy (Essonne), l'institutrice donnait des cours sur le féminisme, à Meudon-la-Forêt (Hauts-de-Seine), une maîtresse auxiliaire assume dix-huit heures d'anglais

Les maîtres essaient d'intégrer les élèves de la S.E.S à ceux de l'enseignement « normal ». Ils y sont encouragés par le ministère. Les S.E.S. n'ont-elles pas été créées pour « *permettre à des enfants handicapés de rester dans un milieu normal* » ? Là encore, les « expériences » ne se comptent plus. « *Nous avons organisé une fête, les élèves du C.E.S sont venus, ils étaient étonnés par les nôtres... Nos enfants vont à la cantine du C.E.S* »

Dans ces petites unités que sont les S.E.S., où chacun se connaît, où maîtres et élèves se lient souvent d'amitié, les bons effets de la pédagogie sont visibles et donc encourageants « *Si vous saviez comme ils s'épanouissent vite avec nous. Dès qu'ils commencent la formation professionnelle, ils ne sont plus les mêmes...* » Les enfants, qui, pour la plupart, ont souffert de troubles de la relation, d'un manque de soins ou d'affection, trouvent naturellement auprès des enseignants de la S.E.S. un réconfort et un secours « *Après leur scolarité, j'ai toujours de leurs nouvelles* » André, qui est en stage d'apprentissage, revient régulièrement à la S.E.S où il fut élève Il est fier de ses résultats et annonce que « *ça marche* » « *Nous leur apprenons à être polis, soignés... Nous avons fait venir une manucure pour les filles* », confie un dirigeant du S.N.I., sous-directeur d'une S.E.S « *Notre but,* dit une inspectrice spécialisée, *c'est que personne ne s'aperçoive plus qu'ils sont débiles légers* »

Les sous-directeurs de S.E.S n'hésitent pas à faire le siège des patrons souvent réticents : « *J'ai dû aller jusque dans le vingtième arrondissement pour décrocher des stages cette année* », signale Mme Rougerie, sous-directrice d'une S.E.S. de l'ouest de Paris. La crise de l'emploi accroît les difficultés. Les sous-directeurs sont aussi chargés de prélever la taxe d'apprentissage à laquelle les sections ont droit.

Il faut aussi remplacer les outils endommagés — les élèves sont souvent maladroits. — acheter des matériaux. Il n'est pas rare que des sous-directeurs, épris de leur tâche, s'en aillent fouiller les décharges publiques pour récuper des métaux.

## Le dévouement et l'inégalité

Le dévouement, l'intense activité pédagogique, la conscience des maîtres, le « maternage » parfois, ne peuvent cependant faire oublier une réalité choquante. Les enfants qui, actuellement, se retrouvent en S.E.S. sont pour la plupart issus des milieux les plus défavorisés. « *Depuis huit ans que j'exerce, je n'ai eu que deux élèves qui appartenaient à des familles aisées.* » Un directeur d'établissement spécialisé diplômé du centre de Beaumont-sur-Oise démontre que dans les S.E.S. de la rive gauche de Châlons-sur-Marne rattachées à des C.E.S où les enfants d'ouvriers sont en majorité, ce sont les enfants des O.S. qui fréquentent l'enseignement spécialisé. Aujourd'hui, une grande partie des élèves sortant des S.E.S. n'obtiennent que des emplois mal rémunérés, quand ces jeunes, qui n'ont guère la possibilité de passer un C.A.P., ne se retrouvent pas tout simplement au chômage. Dans un rapport sur l'insertion professionnelle des élèves des S.E.S. du Val-de-Marne, portant sur les années 1969 à 1971, 15 % de ceux qui avaient trouvé du travail gagnaient alors à peine plus que le SMIC ; 19 % restaient sans emploi. Les S.E.S. ne seraient-elles que des fabriques d'O.S. ? « *Au contraire, beaucoup de nos enfants gagnent bien leur vie. Des jeunes instituteurs sont jaloux de leurs salaires* », rétorque Mme Lemartinel, inspectrice spécialisée des Yvelines. « *Ils ne peuvent guère faire autre chose, ils ne deviendront jamais P.-D G.* », reconnaît-on plus généralement Rares sont les enseignants de S.E.S. qui s'aventurent à porter des jugements radicaux. « *Nous reconnaissons que nous sommes en pleine contradiction. Faut-il ou non gérer la pénurie ?* », s'interrogent-ils.

Toutes les sections ne sont pas, loin de là, des modèles d'efficacité pédagogique. Le « sauvetage par la S.E.S. » n'est pas toujours assuré. Les maîtres ne sont pas tous titulaires du certificat d'aptitude à l'enseignement des inadaptés (C.A.E.I.) ; le choix d'une S.E.S. est rarement volontaire pour un enseignant. Si les plus motivés, les meilleurs pédagogues, peuvent s'y trouver, d'autres sont arrivés là par hasard ou pour la commodité des horaires et l'absence de programmes. Quant aux professeurs techniques, près des trois quarts d'entre eux n'ont aucune formation pédagogique.

Comment ignorer cette autre évidence : la durée de la scolarité — quatre années dont deux de formation professionnelle — est trop courte et ne peut assurer cette formation à laquelle les S.E.S. prétendent préparer. « *Nous lâchons les enfants dans la nature sans les avoir réellement armés. Il n'y a aucun « service de suite » organisé ; tout dépend du bon vouloir des enseignants* » Les cours de législation du travail — même donnés par des enseignants de gauche — ne compensent pas le fait que les élèves n'ont pas eu une formation leur donnant un esprit critique.

## Une intégration limitée

« *L'intégration* » dans les collèges d'enseignement secondaire n'est souvent qu'un leurre. Un professeur technique ouvre bien son atelier à des élèves du C.E.S., mais pendant ce temps les élèves de la S.E.S. iront en récréation dans « *leur* » cour Ils ne vivent pratiquement jamais avec les autres Aux timides avancées répondent souvent des injures : « *Retournez dans vos asiles* » ; « *C'est l'école des débiles* ». « *Ça ne va pas toujours avec ceux du C.E.S.,* reconnaît une élève de 4e de S.E.S. : *ils nous traitent mal.* » Les S.E.S. n'ont pas droit au gymnase de l'établissement et c'est un instituteur plus sportif que les autres qui se charge de leur dégourdir les jambes. A la S.E.S. de Bonneuil (Val-de-Marne), les enseignants viennent d'organiser une semaine « portes ouvertes » : seuls deux professeurs du C.E.S sont venus Comment des réussites d'intégration, comme celle de la S.E.S. du C.E.S Issaurat à Créteil, par exemple, pourraient-elles faire oublier la tendance générale : la S.E.S demeure dans les établissements une école à part. « *Et encore, cela s'est amélioré,* affirme M. Labrégère, chargé de mission au ministère pour l'inadaptation et l'éducation spéciale, *de nombreux chefs d'établissement mettaient beaucoup de mauvaise volonté. D'après eux, la S.E.S dévalorisait leur établissement Ils demandaient des cours à part, des barrières* » Il n'est pas rare, aujourd'hui encore, que le C.E.S et la S.E.S. aient donc deux entrées distinctes. L'équipe enseignante accentue parfois cette mise à l'écart : elle prend volontiers ses repas en commun, souvent préparés par les élèves de l'atelier « *employés de collectivité* ». « *Nous sommes considérés comme des maîtres différents et nous sommes parfois repliés sur nous-mêmes* », reconnaît un maître.

Ce décalage entre les principes et les faits provoque un certain malaise, augmenté par un recrutement des élèves parfois arbitraire. « *Rien n'existe qui puisse mesurer l'intelligence* », affirme M. Raymond Chaumont, formateur au Centre national d'études et de formation pour l'adaptation sociale et l'éducation spécialisée. « *Pour les enfants ayant un Q.I. entre 70 et 80, il est très difficile de se déterminer* », reconnaît une ancienne psychologue scolaire, Mme Odette Grannec, qui « *ne pouvait plus cautionner ça* ». On peut lire sur un rapport de conseiller d'orientation : « *L'efficience intellectuelle de l'enfant est rendue relative par des difficultés d'élocution.* » Pour d'autres, au contraire, la sélection est sûre : « *Tous les éléments convergent pour qu'il n'y ait pas d'erreur* », affirme Mme du Ponchez, psychologue de l'éducation spécialisée. Il n'empêche que, souvent, caractériels et débiles légers sont mis au même régime. Il arrive que des enfants ayant des Q.I. de 100 soient dirigés vers les classes de l'enseignement spécial pour de simples troubles du comportement en classe.

On signale, dans le centre de la France, une S.E.S. d'enfants de harkis ; dans le Sud, une autre, fréquentée à 80 % par des enfants de gitans. On cite l'exemple, aux Ulis (Essonne), d'une petite Portugaise dont le Q.I. est redevenu normal aussitôt après qu'elle eut été testée par un psychologue... portugais.

Des maîtres jouent un rôle non négligeable dans ces erreurs d'aiguillage. De récentes études du Centre de recherches de l'éducation spécialisée et de l'adapation scolaire (CRESAS) ont d'ailleurs mis en lumière le rôle « *handicapant* » de l'école. Les enseignants souhaitent le plus souvent se rapprocher de la norme et rejettent volontiers les « *cas* ». Quant aux enseignants des S.E.S. eux-mêmes, ils ne sont pas toujours insensibles à la réussite scolaire et auront tendance à garder un élève « normal » et mal orienté, dont les résultats seront évidemment excellents. « Mon » Paul ou « mon » Pierre deviendront ingénieurs malgré la S.E.S., mais ils n'auraient jamais dû s'y trouver.

## « Faut-il les abandonner ? »

« *Nous savons bien que ces enfants pour qui l'on devrait faire « mieux et plus » sont les plus mal lotis, mais faut-il pour autant les abandonner ?* » Le microcosme d'une S.E.S. fait apparaître les carences du système éducatif, ses inégalités. Sur ces enfants plus fragiles, plus démunis, le poids des structures qui désavantagent les plus désavantagés pèse lourd. Les imperfections de l'enseignement spécial, dans l'ensemble mieux adapté au monde du travail qu'à l'épanouissement de l'individu, sont trop évidentes pour ne pas comprendre à quelles difficultés se heurtent les enseignants qui voudraient « *ramer à contre-courant* ».

Les grands principes — l'intégration, l'autonomie par le travail — ne sont-ils pas constamment contredits par l'insuffisance des moyens et des personnels des S.E.S. ? « *Pour ces enfants en difficulté, plus lents que les autres, il faudrait prolonger la scolarité jusqu'à dix-huit ans au moins. Il faudrait des ateliers plus nombreux, mieux équipés, des sections plus diversifiées — le choix des métiers est actuellement des plus réduits* », pense un professeur technique, membre du Syndicat national de l'enseignement technique C.G.T. Un autre s'interroge : « *Il n'est pas possible qu'il y ait en France autant de débiles légers de cinq à vingt ans (369 000) : est-ce qu'on n'assimile pas trop souvent un handicap socioculturel à une déficience intellectuelle ? Mais, en attendant que change la société et que les S.E.S. disparaissent, nous devons nous occuper de ces enfants le mieux que nous pouvons... en toute lucidité.* »

On se console parfois en faisant remarquer que les élèves des classes préprofessionnelles de niveau (C.P.P.N.) ou de préparation à l'apprentissage (C.P.A.) n'ont guère plus d'espoir de s'insérer dans le monde du travail Mais pour ces déficients intellectuels, qui ne sont, le plus souvent, différents que par rapport à la norme sociale et qui, cependant, « *bénéficient* » d'un dispositif spécial, la responsabilité de l'enseignant paraît plus écrasante encore. « *Heureux* » : le mot est-il bien exact dans ce cas, et suffisant pour jeter un voile sur le malaise que chacun ressent ?

(1) Une S.E.S. type comprend 96 élèves garçons et filles. Au cours des deux premières années, les élèves ne vont pas en atelier. Les classes de 6e et de 5e ont 16 élèves chacune En 4e et en 3e, 32 élèves se partagent entre le matin et l'après-midi les ateliers au nombre de 4 généralement : 2 pour les filles et 2 pour les garçons. Les 32 élèves qui sont en atelier le matin sont en classe l'après-midi et vice versa. le recrutement de 16 élèves de plus en 4e permet d'obtenir l'effectif de 96.

# au secours des exclus

## DU COTÉ DES ENSEIGNANTS

# Les manuels et les intellectuels

LES professeurs techniques d'enseignement professionnel (P.T.E.P.) et les instituteurs chargés de l'enseignement général dans les sections d'éducation spécialisée ne se comprennent pas toujours malgré les réunions de synthèse, les équipes éducatives et les projets pédagogiques. Deux conceptions s'opposent parfois : issus du monde du travail, les P.T.E.P. ont des exigences en ce qui concerne la formation professionnelle, alors que beaucoup de maîtres seraient sur ce point plus « coulants ». Les P.T.E.P. formulent aussi des revendications plus précises que masquent parfois les considérations pédagogiques, la « bonne conscience » de certains instituteurs qui pensent : « *S'ils gagnent leur vie, ils sont sauvés !* » « *Comment voulez-vous former en deux ans des élèves en difficulté scolaire, alors que l'apprentissage d'un métier dure au moins trois années dans un collège d'enseignement technique ?* » De nombreux professeurs techniques estiment donc que la S.E.S. ne peut donner une réelle formation professionnelle.

### Un gaspillage de matériel

La dotation par élève d'une école nationale de perfectionnement (E.N.P.), habilitée aussi à recevoir des enfants en difficulté scolaire, est deux fois plus importante que pour une S.E.S. Alors que les E.N.P. obtiennent environ 430 F par élève, les S.E.S. ne perçoivent pas 200 F pour certaines sections. A peine de quoi entretenir le matériel ! De plus, l'affectation des crédits dépendant du recteur, il arrive que des sections soient désavantagées au profit des premières dotées. Plusieurs académies, Montpellier, Dijon, ont déclassé des S.E.S. au budget de 1977 : ici, l'atelier d'habillement, qui touchait 180 F par enfant, ne perçoit plus que 65 F ; là, le métier du bâtiment, 180 F au lieu de 245 F. D'autre part, la taxe d'apprentissage, à laquelle les S.E.S. ont droit, varie selon les régions et le bon vouloir des industriels. Son produit peut varier de 500 à 50 000 F. Sections riches et sections pauvres ne peuvent donc prétendre à une formation d'égale qualité.

Les dotations directes aboutissent parfois à des absurdités : pas de perceuses en mécanique générale, mais des fraiseuses pour l'atelier de construction mécanique, qui ne servent à rien. « *La multiplication des S.E.S., l'institution des S.E.S. de taille réduite, entraînent un gaspillage de matériel et ont pour résultat la création de nombreux petits ateliers* sous-équipés », estiment les P.T.E.P.

Les professeurs techniques préfèrent les écoles nationales de perfectionnement, nettement mieux équipées. « *Ce sont des ghettos,* pensent en revanche les champions de l'intégration scolaire. « *Elles ne sont qu'apparemment plus ségrégatives*, explique M. Robert Desplerre, formateur au centre de formation de la rue de Cronstadt, à Paris. *La véritable ségrégation ne provient-elle pas d'une formation tronquée ? Les élèves de l'E.N.P. d'Asnières étaient autrefois recherchés par les patrons, qui savaient que c'étaient de bons professionnels; leurs compétences leur permettaient une insertion plus facile, alors que dans les S.E.S., même si elles sont intégrées à l'établissement « normal », les élèves sont mis à l'écart par le seul fait que le temps et les moyens de bien faire ne leur sont pas donnés.* »

Pour que l'enseignement professionnel soit un véritable enseignement de culture, il ne faut donc pas concevoir, et c'est souvent le cas, l'apprentissage du métier comme une fatalité qui découlerait d'une inaptitude à la théorie. « *Etre un bon professionnel, c'est aussi avoir des facultés d'abstraction, et nos élèves en sont capables,* explique M. Jean Barbas, professeur de dessin industriel, une spécialité qui fait timidement son entrée dans les S.E.S. *On assiste actuellement à un abandon du calcul, de la géométrie, au profit d'activités d'éveil ; on met volontiers l'accent sur la créativité. Ces « recherches » contrarient notre action et cela se ressent au plan de la formation professionnelle.* »

Les P.T.E.P., qui pour la plupart connaissent l'industrie pour y avoir travaillé, se méfient des programmes trop axés sur l'emploi. Dans telle section d'une région fruitière, le sous-directeur veut créer un atelier d'emballage, dans telle autre, on a supprimé le poste de menuiserie parce qu'il n'y a pas assez de débouchés. « *Pourtant un menuisier saura toujours fabriquer des caisses* », remarque M. Barbas. Comment les responsables de S.E.S., qui sont obligatoirement des instituteurs, ne trahiraient-ils pas, malgré leur bonne volonté, leur méconnaissance des métiers ? Où, d'ailleurs, auraient-ils pu les apprendre ? Ils ne font souvent que reproduire, sans le vouloir, les habitudes mentales qui opposent intellectuels et manuels.

L'absence de formation pédagogique des P.T.E.P. ne favorise guère le rapprochement. Nommés par le recteur qui recrute parfois par petites annonces, 70 % d'entre eux sont des maîtres auxiliaires qui se forment sur le tas. Patients et gentils, mais désarmés. Ils n'ont que la possibilité de s'inscrire à un stage pédagogique d'un trimestre, dispensé dans les locaux de l'E.N.P. de la rue Cronstadt, à Paris. « *Je me suis aperçu que j'avais jusque-là fait d'énormes erreurs* », reconnaît un maître auxiliaire après avoir suivi ces cours. Trois cent cinquante demandes pour cinquante places cette année. Cependant, 37 % des M.A. ont jusqu'à présent suivi ces stages de spécialisation, l'hébergement étant à leurs frais.

Les P.T.E.P. de l'enseignement spécialisé sont néanmoins tout aussi conscients que leurs collègues instituteurs des responsabilités particulières qu'ils ont envers les enfants en difficulté. L'arrêté ministériel de 1967, qui précisait : « *Le déficient mental ne saurait être arbitrairement réduit à n'exercer que des métiers socialement dévalués* », les préoccupe tout autant, et peut-être savent-ils mieux que d'autres distinguer ces vrais métiers des activités aliénantes.

### LA NOUVELLE PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Chaque année une commission médico-pédagogique se réunissait autrefois pour examiner les dossiers des enfants susceptibles d'être admis en S.E.S. Depuis la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées, c'est une commission de circonscription du second degré qui doit statuer sur ces cas. La représentation des enseignants y est plus faible qu'auparavant. On y introduit un médecin psychiatre. Les établissements privés sont représentés par une personne nommée conjointement par l'inspecteur d'académie et par la direction de l'action sanitaire et sociale. Enfin deux personnes désignées par le préfet représentent les parents d'élèves. Au total la commission de circonscription comprend huit membres.

Les dossiers de la commission comportent au moins quatre feuillets. Un feuillet bleu émanant du médecin scolaire et souvent laconique (les médecins scolaires se retranchent volontiers derrière le secret professionnel). Un feuillet rose rempli par l'assistance sociale, un vert rédigé par le psychologue scolaire ou le conseiller d'orientation. Enfin une feuille blanche de synthèse donne l'avis rédigé par le secrétaire de la commission. L'enfant n'est donc à aucun moment examiné directement par la commission qui se prononce sur dossier.

### DES PARENTS CONFIANTS

TOUS ne sont pas comme M. et Mme Pillaud. La plupart des parents d'élèves de S.E.S. ne participent jamais aux réunions de l'équipe éducative. La scolarité de leurs enfants ne les intéresse apparemment pas. « *Ils ressentent comme une humiliation le placement de leur fils ou de leur fille dans une section d'éducation spécialisée. Ils ont honte et ne supportent pas ce qu'on dit à l'extérieur à propos de la S.E.S.* »

Au contraire, la petite dame aux cheveux gris et son mari, qui se tient un peu à l'écart, sont là pour écouter. Ils ont accepté, ils savent qu'il ne s'agit que d'un retard scolaire. « *On a bien senti que ça n'allait pas dès le cour préparatoire. Corinne s'est bloquée, elle ne parlait plus à la maîtresse. En classe de perfectionnement elle s'est épanouie. On a essayé de la mettre à l'entrée en sixième dans une classe « normale » ; là encore ça n'a pas marché ; depuis qu'elle est en S.E.S. tout va mieux.* » M. et Mme Pillaud sont confiants. Ils ont appris à connaître les maîtres depuis quatre années que leur fille est élève d'une section d'éducation spécialisée. « *Tout le monde ne peut pas devenir professeur, Corinne du moins aura un métier, sa sœur aînée qui était en classe de transition est aujourd'hui au chômage* », dit le père de Corinne, pupitreur sur machine électronique.

## PORTRAITS

# « Nous ne nous sentions pas différentes des autres »

CHANTAL et Paulette n'ont pas dix-huit ans. Depuis un an elles ont quitté la S.E.S. du collège d'enseignement secondaire de Massy (Essonne). Chantal travaille dans une entreprise comme employée de collectivité ; Paulette cherche un nouvel emploi. Elle vient de « *remercier* » son patron ; elle ne veut pas dire pourquoi. Petite, vive, elle reconnaît : « *A l'école, j'étais en retard pour apprendre à lire, alors « ils » m'ont mise en classe de perfectionnement. On n'y faisait rien. C'est en S.E.S. que vraiment je me suis trouvée à l'aise.* »

Chantal approuve : « *Moi, c'est pareil : en C.M. 2, j'avais des difficultés, on ne m'a pas permis de redoubler. Je suis directement passée dans l'enseignement spécial...* » Elles ne comprennent pas bien encore ce qui leur est arrivé. « *Nous ne nous sentions pas différentes des autres. Moi, j'ai été malade, c'est pour ça que j'ai pris du retard. Je n'ai jamais aimé l'école.* » Pendant cinq ans, elles ont suivi la même scolarité, appris le même métier : employée de collectivité. « *Maintenant, je sais me débrouiller : une femme d'un certain âge qui est avec moi me demandait l'autre jour comment il fallait s'y prendre ; j'étais heureuse de pouvoir lui expliquer ! J'aide ma mère à remplir les feuilles de sécurité sociale...* »

Qu'auraient-elles aimé faire si elles n'avaient pas été en S.E.S. ? Chantal ne sait pas : « *J'aime mon travail, plus tard peut-être je deviendrais chef de groupe.* » « *J'aurais voulu être puéricultrice, mais il faut le B.E.P.C. au moins, alors je n'ai pas pu.* » Nul sentiment d'injustice ; les deux anciennes de la S.E.S. ont même l'impression d'avoir eu de la chance.

Elles sont là, à répondre sagement, Chantal la douce, mais aussi Paulette qui avait « *un mauvais caractère* ». Elles se souviennent de tous les tests : « *Ah oui, les cubes de couleur, les images qu'il fallait expliquer : on ignore pourquoi on nous les faisait passer, on nous disait seulement : « Vous allez voir un « monsieur, il faut être gentille... » On m'a demandé au moins dix fois à quoi sert une fourchette.* »

Sauvées ? Apparemment. Paulette met de l'argent de côté à la banque pour toucher des intérêts ; Chantal verse à sa mère une pension. Pourtant leurs réactions, leur vie, ne sont pas tout à fait celles des enfants de leur âge. Moins de révolte, plus de sagesse, dirait-on ; beaucoup de reconnaissance pour la S.E.S., qui leur a permis d'apprendre un métier, de l'exercer et de sortir d'un milieu où les échecs ne se comptent plus.

Quand, chaque jour, au sein de la famille, il faut se battre pour avoir le droit de regarder la télévision, éviter les coups qui pleuvent après boire, s'occuper de la marmaille, quoi d'étonnant si la réussite, pour Paulette, c'est d'abord une place stable ? « *Petite ambition* », rétorquerait le « normal ». Qu'est-ce qui est pour elles le plus difficile ? Bien faire, ne rien casser chez l'employeur, ne pas être trop lentes dans l'exécution des tâches ? Non, ce n'est pas cela, répond Paulette. « *Le plus difficile, c'est de comprendre les autres.* »

**Dossier établi par Christian COLOMBANI**

POINT DE VUE

# VERCINGÉTORIX, NÉ SOUS LOUIS-PHILIPPE

« Vercingétorix, né sous Louis-Philippe
Battit les Chinois un soir à Roncevaux.
C'est lui qui lança la mode des slips,
Et mourut pour c'la sur un échafaud... ».

par CLAUDE NICOLET
CHARLES PIETRI
PIERRE VIDAL-NAQUET
et ÉDOUARD WILL (*)

CE ne sont plus seulement les élèves du « lycée Papillon », qui pourront ainsi traiter l'histoire. Grâce aux manuels qui leur sont destinés, les enfants, dès l'année prochaine, pourraient bien reprendre, sans malice aucune, le même refrain.

Il suffit, pour s'en convaincre, et pour dresser un bilan tristement pessimiste, de lire la dizaine de livres d'histoire et géographie préparés pour la classe de sixième. En parlant de ces manuels, nous ne cherchons pas à jouer les autorités ou les spécialistes à la page. Les auteurs de ces remarques n'entendent pas, ici, préconiser un nouveau programme ou proposer simplement de revenir à l'ancien. Quant à choisir, ils préféreraient, certes, placer l'histoire ancienne, traditionnellement enseignée en classe de sixième, en seconde dans un cycle d'enseignement long ouvert à tous les élèves. Mais là n'est pas aujourd'hui la question, et cette critique n'a d'autres fins que la défense de l'enseignement public.

## Le mépris des enfants

La diversité de nos recherches, de nos préoccupations scientifiques ou politiques, de nos engagements personnels témoigne assez clairement. Nous ne donnerons pas non plus de références précises. Il est des manuels moins mauvais que d'autres, il n'en est pas de bons. En citer certains serait faire à d'autres une publicité qu'ils ne méritent pas. Mais enfin, nous sommes des historiens de l'Antiquité, artisans et utilisateurs de la recherche, et cette situation nous impose de voir, de dire, tout simplement au nom de l'esprit de vérité, pourquoi et comment ces affreux petits livres ne servent guère l'histoire ; pourquoi et comment ils n'ont guère de chances de *« jeter les bases d'une culture adaptée à notre temps »*, pour emprunter une expression à M. René Haby ; pourquoi et comment ils sont incapables d'apporter aux enfants une introduction aux sciences humaines, ce qui est leur but déclaré, ou une image de ce qu'on appelle ailleurs l'école historique française.

Des erreurs que contiennent ces manuels, voici maintenant un choix. Il va sans dire que nous laissons entièrement de côté les inévitables et nécessaires querelles d'interprétation. Omissions, bévues particulièrement ridicules, énormités, contresens, tel est le triste lot que nous avons relevé dans des ouvrages parfois présentés par de grands noms.

Que dire, par exemple, d'un chapitre — le seul du manuel en question — consacré à la religion hébraïque, et dans lequel on oublie simplement de parler du Temple ? Et cet autre qui écrit tranquillement que l'histoire de Rome commence au quatrième siècle avant J.-C. (Rome fut fondée selon la tradition en 754). Faut-il mépriser le public enfantin et le tenir pour incapable d'un raisonnement élémentaire ? Croit-on, par exemple, qu'un enfant de douze ans n'est pas capable de s'apercevoir qu'une paix qu'on lui présente comme ayant duré effectivement trente ans ne peut, quelques phrases plus loin, être sans dommage réduite à quinze ans, que les esclaves ne peuvent être à la fois la moitié et le septième de la population d'Athènes ?

Tel manuel écrit : *« A l'aube du cinquième siècle, les habitants des cités grecques sont les descendants d'un mélange de peuples originaires de l'U.R.S.S. actuelle. »* De l'U.R.S.S. future, oserait-on dire, mais la publication de l'avenir devrait, en histoire, être suspendue. S'agit-il de faire entrer dans l'esprit des élèves, que les Grecs sont des « indo-européens » mais les Français et les Brésiliens le sont aussi, puisqu'ils parlent une langue latine. Les élèves ont au programme « Athènes au cinquième siècle » qui surgit d'un texte où ne figurent ni Homère, ni Sparte, ni l'expansion « coloniale » des Grecs entre le huitième siècle et le sixième siècle. Qu'à cela ne tienne, tout deviendra Athènes ! Peu importe qu'elle n'ait pas participé à l'expansion coloniale. On écrira que *« les Athéniens sont de hardis marins et* [que] *entre le huitième et le sixième siècle, ils ont parcouru toute la Méditerranée, créant sur la côte, de nouvelles cités, les colonies »*. Hélas ! les colonies en question furent fondées par Chalcis, Erétrie, Corinthe, Sparte, Milet... Et que dire des cartes qui installent, par exemple, tranquillement « la Grande Grèce » (Italie du Sud) en Grèce continentale au nord d'Athènes, ou de ce Dace de la colonne Trajane qui devient, en hommage, sans doute, à Astérix, un Gaulois ?

Comment parvenir à faire de l'ostracisme, cette institution politique du cinquième siècle, qui éloignait pour dix ans un homme politique jugé dangereux, une des causes de la colonisation ? Dans nos manuels, le christianisme, dont les élèves doivent étudier la naissance, est le plus souvent réduit à une simple morale, parfois sans même une allusion à la foi en la Résurrection. Mais on sait, parce qu'on a lu Quo vadis ?, que les chrétiens se réunissaient en secret dans les catacombes, ce qui entraînait la méfiance des Romains. Faut-il rappeler que les catacombes sont tout simplement des cimetières, que beaucoup d'enfants visitent ou visiteront, pour la honte des auteurs de leurs livres.

## Hérodote journaliste

Mais le pire, peut-être, est ce clin d'œil canaille que l'on lance en direction de l'enfant en traitant Xénophon de reporter, Hérodote de journaliste, en allant chercher à Rome *« ces puissantes sociétés d'allure très moderne qui disposent d'une grande quantité d'emplois »*, des multinationales en somme.

Bien sûr, les malheureux auteurs ont quelques circonstances atténuantes. Leurs droits d'auteurs seront très réels, mais ils ont dû travailler dans la hâte et ont eu grand peine à s'accommoder des directives officielles qui les entraînaient nécessairement au raccourci systématique ou à la simplification ravageuse. Hallucinant programme en vérité. Un même livre doit traiter tout à la fois de trente millénaires d'histoire, de la géographie générale et de l'instruction civique. Les mêmes auteurs doivent expliquer aux enfants comment l'humanité a vécu entre la préhistoire et Charlemagne, ce qu'est la calotte polaire ou le climat méditerranéen, et l'art de se servir du téléphone et de mettre une lettre à la poste, ces derniers enseignements étant, du reste, parfaitement inutiles.

Dans leur état actuel, les programmes représentent une cote singulièrement mal taillée. On maintient d'une part l'étude diachronique de quelques grands thèmes : l'évolution de l'agriculture, de l'écriture, de l'art de bâtir. Mais qu'est-ce qu'une agriculture sans paysans ? Et qu'est-ce qu'un serf pour un enfant qui n'a pas étudié le Moyen Age ? D'autre part, à la suite d'ailleurs de nombreuses protestations, on a réintroduit, comme à la sauvette, trois ou quatre « ouvertures » sur l'histoire ancienne et le Moyen Age : l'Egypte, les Hébreux, Athènes au cinquième siècle, l'Empire romain au deuxième siècle... tous tableaux d'une histoire qu'on espérait peut-être immobile. Entre une histoire économique et technologique non liée aux sociétés et à leurs luttes et ces pans d'une société sans perspective chronologique, comment ne pas se rompre le cou ?

Parfois, le manuel sautille sans transition d'une période privilégiée à l'autre et se déroule comme un fil inintelligible dont un monteur facétieux aurait, au gré de sa fantaisie, découpé la pellicule. Les plus habiles rusent et, entre les « flashes », cherchent, par des artifices de présentation, à réintroduire un avant et un après. Ils ont voulu parler d'Alexandre aussi bien que d'Homère, de la République romaine comme du Bas-Empire, le plus souvent au prix de bien des maladresses, de distorsions du temps souvent risibles, de raccourcis vertigineux et donc approximatifs. Mais aussi que d'auteurs ont succombé, comme à plaisir, aux incitations d'un programme mutilant et sont tombés dans le plus haïssable style de télévision. Nous ne pensons pas que l'enfant y gagnera le respect d'une science humiliée ni ce sens de la distance et de la durée qui est l'apport pédagogique de l'histoire.

Certes, ce désastre résulte pour une part d'un enseignement supérieur réduit en miettes. Mais, au-delà de la nécessaire recherche des causes, il reste une évidence morale : le marché auquel s'adressent ces manuels, sans être comparable au « marché du siècle », n'en est pas moins énorme. Plus de deux millions d'élèves auront entre les mains ces manuels qui seront, pour quatre ans, achetés par les établissements. Est-il vraiment possible de mettre entre les mains des enfants ces livres bâclés, nés des amours de la politique et de l'argent, ces livres où s'épanouit le mépris de la vérité et celui de l'enfance ? Non.

(*) Respectivement professeurs à Paris-I (histoire romaine), et Paris-IV (histoire ancienne du christianisme), directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études (histoire grecque) et professeur à Nancy-II (histoire grecque).

*Un millier de professeurs américains réunis à Paris*

# L'étude du français est en baisse aux États-Unis

**Près d'un millier de professeurs de français américains membres de l'A.A.T.F. (American Association of Teachers of French) sont actuellement réunis à Paris pour leur cinquantième congrès annuel. C'est la première fois que l'association — qui groupe près de onze mille membres — tient congrès hors des Etats-Unis.**

**Le congrès continuera ses travaux jusqu'au 1er juillet à l'Institut d'études politiques (27, rue Saint-Guillaume, Paris-VIIe), avec la participation de personnalités françaises (MM. Eugène Ionesco, Jean-Louis Barrault et Robert Escarpit, notamment) et de nombreux universitaires.**

**La séance inaugurale, présidée par Mme Anne Slack, professeur à l'université Harvard et présidente de l'A.A.T.F., a eu lieu lundi 27 juin, dans le grand amphithéâtre de l'Institut d'études politiques. Mme Saunier-Séïté, secrétaire d'Etat aux universités, s'était fait représenter par son directeur de cabinet, M. Pierre Tabatoni, délégué général aux relations universitaires internationales.**

**Les congressistes ont été reçus, lundi après-midi au Quai d'Orsay, par le ministre français des affaires étrangères, M. de Guiringaud. Une autre réception est prévue mardi à l'Hôtel de Ville, où les professeurs américains seront accueillis par le maire de Paris, M. Chirac.**

## La « culture » ne fait plus recette

*« You speak french ? Lovely language ! »* : tous les francophones de passage aux Etats-Unis connaissent cette réaction des Américains. Le français « plaît » outre-Atlantique. Pourtant, depuis 1969-1970, l'étude du français est en régression très nette dans les établissements d'enseignement américains (1). Un exemple parmi d'autres : en Virginie — Etat de vieille tradition anglaise où l'étude du français l'a toujours emporté — 38 000 élèves de l'enseignement secondaire public apprenaient le français en 1963 (et 29 000 l'espagnol). En 1968, ils étaient 49 000 (et 46 000 pour l'espagnol). En 1973, les élèves apprenant le français ne sont plus que 38 000 — on est revenu au point de départ tandis ceux apprenant l'espagnol sont 53 000. En dix ans, le français est revenu au point de départ tandis que l'espagnol a doublé.

Dans les établissements supérieurs, « college » ou « university », le nombre des étudiants a baissé de 11 % dans les départements de français entre 1970 et 1972. Tous les chiffres dont on dispose, qui s'arrêtent malheureusement à l'année 1974, imposent une constatation : en valeur absolue et en valeur relative (par rapport à l'espagnol), le français est en recul constant aux Etats-Unis. La langue française ne plairait-elle plus aux nouvelles générations d'Américains ?

### Défense nationale

*« En fait, nous assistons à un retour à la normale*, explique Mme Anne Slack. *L'étude des langues étrangères a été artificiellement « gonflée » pendant les années 60 aux Etats-Unis, et nous payons aujourd'hui le prix de l'inflation galopante qui a sévi dans les départements de langues au cours de cette période. »*

Le coup de fouet qui a produit cette inflation porte un nom : « spoutnik ». Le lancement du premier satellite soviétique dans l'espace, en 1957, avait provoqué un brusque regain d'intérêt pour le monde extérieur, et le gouvernement fédéral avait aussitôt pris des mesures pour ouvrir l'esprit des jeunes générations à la réalité étrangère. En 1958 fut voté le National *Defence Education Act*, qui faisait de l'apprentissage des langues étrangères un élément de... la défense nationale.

Dès lors, le mouvement était lancé, et les établissements d'enseignement disposaient d'importants crédits pour engager des professeurs de langues et ouvrir de nouveaux départements dans les « colleges ». Dans la plupart des « high schools » (lycées) et universités, l'étude d'une langue étrangère devint obligatoire. C'est l'époque du *« language requirement »*, qui oblige bon nombre d'Américains à se lancer dans le français, l'espagnol ou l'allemand, sans en avoir vraiment envie.

### La rupture de 1968

Le vent de contestation qui souffle sur les campus en 1968 va balayer tout cela. En l'espace de deux ou trois ans, la moitié des « colleges » et une bonne part des « high schools » abandonnent les *« requirements »* (matières obligatoires), dont les étudiants ne veulent plus. Le nouvel enseignement « à la carte » porte un rude coup aux études littéraires en général, et à l'enseignement du français en particulier. (et aussi de l'allemand). C'est ainsi que, dès 1974, à peine plus de 10 % des étudiants (secondaire et supérieur) étudient une langue étrangère — contre 17,5 % dix ans auparavant. C'est le grand reflux.

*« Il y a dix ans, nous avions près de deux cents étudiants dans notre section de français*, explique Mme Rolande Léguillon, professeur à l'université catholique Saint-Thomas, à Houston (Texas). *Nous avions une vingtaine de « majors » (diplômés) chaque année.*

*» Aujourd'hui, il faut réduire tous les chiffres de moitié. La frontière mexicaine n'est qu'à cinq heures de route, aussi les hispanophones nous envahissent-ils. L'A.A.T.F. nous a proposé cinq bourses à offrir à des étudiants pour un séjour en France. Nous n'avons eu que deux demandes ! »*

### L'espagnol en tête

Même dans les Etats situés loin de l'« hispanité », l'espagnol arrive maintenant en tête des langues choisies. *« Chez nous, à Canton (Ohio), l'espagnol a toujours devancé le français*, explique M. Donald Greenham, délégué régional de l'A.A.T.F.

Même en Nouvelle-Angleterre, où la tradition francophone reste vivace, l'espagnol fait une remontée spectaculaire. Non pas que le français ait perdu de son prestige, mais simplement parce que la nouvelle vague d'immigration (Portoricains et Cubains) entraîne un afflux d'hispanophones dans les écoles. Ce ne sont pas les quelques Haïtiens de Boston qui peuvent renverser la tendance. *« Le latin est obligatoire chez nous, sauf la dernière année*, explique Mme Helen Cummings, professeur dans une « high school » de la Boston Latin Academy. *Eh bien ! même dans ce sanctuaire des études romanes, le français a reculé. »*

### Le bout du tunnel

La situation est également préoccupante dans le Middle-West. *« La moitié de nos élèves étudient au moins une langue vivante*, explique Mme Estella Gahala, professeur dans une « high school » de la région de Chicago. *Sur ce nombre, la moitié font de l'espagnol et seulement 20 % du français. »*

*« Il ne faut pas se leurrer*, dit Mme Slack : *l'attrait exercé aujourd'hui par l'espagnol n'a rien de commun avec l'attrait exercé par le français. En fait, l'espagnol devient de plus en plus une langue indigène aux Etats-Unis, en raison de la présence de minorités nombreuses (Mexicains, Cubains, Portoricains, etc.). Sur ce terrain, le français ne peut lutter à armes égales, car les minorités francophones sont infiniment moins nombreuses. La chance du français, c'est précisément d'être une langue vraiment étrangère, indispensable à tout Américain ouvert sur le monde extérieur. »*

La légère « reprise » observée depuis l'année dernière dans les départements de français des universités américaines semble confirmer la vocation spécifique du français, à la fois langue de culture (comme chez nous le latin) et langue de communication internationale. *« Nous revenons de la quantité à la qualité*, explique M. André Gadaud, conseiller culturel auprès de l'ambassade de France aux Etats-Unis.

Nombre d'enseignants américains sont persuadés que l'avenir de notre langue dans leur pays dépend d'une certaine *« bivalence »* — l'étude du français allant de pair avec, selon le cas, l'économie, la biologie ou tout autre discipline plus *« technique »*. De là à rétablir les fameux *« requirements »*, il n'y a qu'un pas. Dans certains « colleges » soucieux de leur réputation, ce pas a déjà été franchi.

ROGER CANS.

(1) Voir à ce sujet les articles de Philippe Almeras publiés dans *le Monde* des 26-27 et 28 novembre 1972 et dans *le Monde* du 10 janvier 1974.

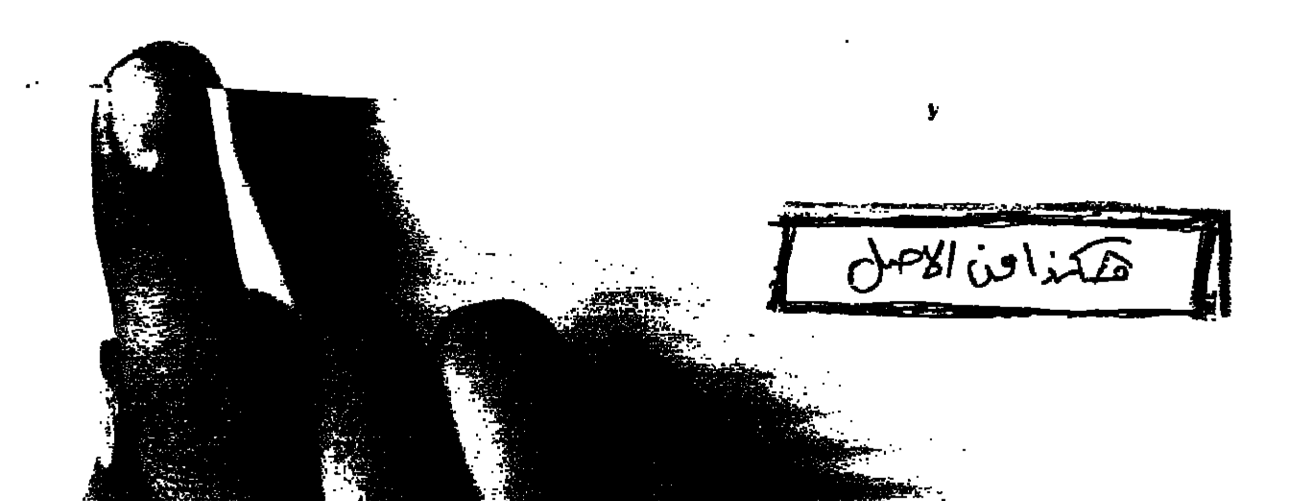


ÉDUCAT

L'orthographe sera enseig... pendant toute la scolarité obli...

M. FERDINAND OYONO EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNICEF





# ÉDUCATION

## L'APPLICATION DE LA RÉFORME HABY

### *L'orthographe sera enseignée pendant toute la scolarité obligatoire*

**Comme pour marquer la fin de l'année scolaire, M. René Haby, ministre de l'éducation, a réuni, lundi 27 juin, une conférence de presse, pour présenter ses dernières initiatives. La principale nouveauté — déjà annoncée en janvier 1976 dans un article de M. Haby publié par « le Monde de l'éducation ». — consiste à étaler l'enseignement de l'orthographe sur toute la scolarité obligatoire, de l'école primaire à la fin de la classe de troisième. Le ministre a d'autre part confirmé son projet de créer un corps de professeurs « brevetés » pour les collèges.**

Jusqu'à maintenant, les seuls exercices d'orthographe consistaient, dans l'enseignement secondaire, à faire des dictées en sixième et en cinquième. Désormais, a précisé le ministre, « *un véritable apprentissage devra être pris en charge* » jusqu'à la fin de la troisième. Il s'agit « *d'assurer une progression plus régulière de cet apprentissage et de ne plus charger la barque du primaire* ». Deux raisons, selon M. Haby, ont nécessité cette décision : d'une part, l'importance prise par l'expression audiovisuelle au détriment de l'écrit ; d'autre part, « *l'accès à l'enseignement secondaire de toute une catégorie d'enfants qui n'ont pas acquis une bonne orthographe à l'école primaire* ». Les instruction qui ont été rédigées en ce sens — et qui seront prochainement éditées — sont intégrées aux programmes et instructions correspondant à chaque classe.

Le ministre a, d'autre part, présenté des propositions concernant les professeurs qui enseigneront dans les nouveaux collèges mis en place par la réforme.

Il n'est pas question d'unifier le corps enseignant des collèges simplement parce que « *l'habitude française de placer dans ces classes des professeurs certifiés formés pour les lycées est profondément ancrée dans notre pays, et qu'il y a des dizaines de milliers de professeurs certifiés* ». Le ministre envisage donc l' « *association* » de ces enseignants à une autre catégorie de professeurs — « *qui pourraient s'appeler brevetés* » — « *plus habitués aux jeunes élèves et ayant une expérience de l'enseignement à ce niveau que n'ont pas tous les certifiés* ». Les futurs « *brevetés* » devront être titulaires du diplôme d'études universitaires générales (DEUG) et « *avoir une compétence professionnelle acquise au contact des jeunes élèves* » : instituteurs, maîtres-auxiliaires, surveillants, étudiants ayant exercé des « *activités éducatives* ».

Les candidats ainsi recrutés recevraient une formation en un an (en partie à l'université, en partie dans des centres pédagogiques), sanctionnée par un examen national et suivie d'une année de stage. La bivalence (les professeurs enseignant deux disciplines) serait abandonnée. Les actuels professeurs d'enseignement général de collège (P.E.G.C.) seraient intégrés progressivement dans le corps des brevetés.

Ces travaux, a précisé M. Haby, répondent à la demande de la Fédération de parents Lagarde et du Syndicat national des collèges (autonome).

En fait, ces idées ne sont pas vraiment nouvelles, puisqu'elles étaient contenues dans les propositions « *pour une modernisation du système éducatif* », publiées en février 1975. Elles devront, en outre, être soumises à la consultation de tous les partenaires du ministère, mais le ministre envisage leur application dès l'année prochaine. On peut surtout souhaiter, comme il l'a promis, qu'elles seront vraiment « *un premier pas vers les travaux nécessaires pour transformer le recrutement, la formation et les conditions de travail des enseignants* ». Aucun ministre, avant lui, n'y est parvenu.

C. A.

### La dictée sous toutes ses formes

*Pour remédier* à ce « mal répandu » *que sont les fautes d'orthographe, plusieurs étapes sont fixées par les instructions, en fonction des objectifs assignés à chaque niveau d'enseignement.*

*A l'issue de la scolarité primaire, les élèves doivent* « être attentifs aux formes de l'écrit et à l'orthographe en général, aussi bien lorsqu'ils écrivent que lorsqu'ils lisent un texte d'autrui ; présenter avec soin leurs travaux d'écrit (...), savoir recourir au dictionnaire ; être capables de manifester (...) qu'ils ont compris un texte lu silencieusement (...) ; respecter dans les textes qu'ils écrivent les règles les plus usuelles de la ponctuation (...) ; copier sans erreur un texte d'une dizaine de lignes ».

*A la fin de la scolarité dans les collèges, les* « compétences orthographiques » *doivent être* « connues et mises en œuvre avec sûreté ». *Il s'agit de l'orthographe lexicale et grammaticale.*

*Les instructions sont très précises, car l'*« orthographe s'apprend». *Elles insistent sur l'utilité de la rédaction par les élèves de textes personnels et de la* « découverte intuitive » *de l'orthographe. Mais elles font aussi, à l'école comme au collège, une large place à la dictée* « sous ses différentes formes », *qu'elle soit* « préparée », « commentée », « assistée », « dirigée », « auto-dictée », « dictée avec imprégnation » *ou* « dictée de contrôle »...

### M. FERDINAND OYONO EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNICEF

M. Ferdinand Léopold Oyono, représentant du Cameroun à l'ONU, a été élu, lundi 27 juin, à la présidence du conseil d'administration du Fonds des nations unies pour l'enfance (UNICEF). Il remplace à ce poste M. Antonio Ordonez-Plaja (Colombie). C'est la première fois qu'un Africain occupe ce poste.

[Né en 1929 au Cameroun, écrivain et romancier, M. Ferdinand Oyono est diplômé de l'École nationale d'administration (ENA) et licencié en droit. Après avoir occupé plusieurs fonctions diplomatiques dans son pays, il a été successivement ambassadeur du Cameroun au Liberia, auprès du Marché commun, en France (en 1969), en Italie, en Algérie, en Tunisie et au Maroc. Il est l'auteur de plusieurs romans, dont *Une vie de boy* (Julliard édit., 1956), son ouvrage le plus célèbre.]

● *Les ministres de l'éducation des dix-neuf pays membres du Conseil de l'Europe* (1) sont réunis à Strasbourg depuis ce mardi 28 juin et jusqu'au jeudi 30. Cette dixième session de la conférence permanente des ministres européens de l'éducation a cette année pour thème principal : « L'école dans ses rapports avec la Communauté. » Les travaux, qui ont lieu à huis clos, portent également sur l'éducation des migrants, la coopération européenne en matière d'éducation et le rôle des organisations internationales en ce domaine. Les ministres doivent élire le nouveau président de la conférence permanente.

(1) Sont également représentés la Finlande, l'Espagne et le Saint-Siège, membres de la Convention culturelle européenne, ainsi que la Yougoslavie, à titre d'observateur.



# D'UNE RÉGION À L'AUTRE

## *Trente-six mille quatre cents maires vont recevoir le questionnaire du rapport Guichard*

### M. Bécam dans les Hautes-Alpes : nous souhaitons recueillir des suggestions de bons sens

De notre envoyé spécial

**Briançon. — « Le président de la République m'a donné pour consigne de ne pas avoir d'opinion a priori. » C'est par cette formule choc, apparemment paradoxale, que M. Marc Becam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, a marqué l'esprit du « Tour de France » des communes qu'il a commencé lundi 27 juin dans les Hautes-Alpes, à Vallouise et à La Grave, en bordure du parc des Ecrins (1).**

M. Becam a hérité de la délicate mission qui consiste à persuader les maires, notamment les élus ruraux traumatisés par certaines propositions du rapport Guichard sur les collectivités locales, que le gouvernement n'a arrêté aucune position et qu'aucun projet de loi préparé par de savants énarques ne dort actuellement dans les tiroirs du ministère de l'intérieur. « *Nous ne savons pas encore ce qu'il faut faire ni s'il faut éventuellement faire une réforme. Ce sont les maires, à l'issue de la consultation nationale, qui nous le diront. Le rapport Guichard est certes un élément de travail produit par des gens éminents, mais il n'engage en rien le gouvernement.* »

C'est précisément pour montrer qu'il partait à la découverte que M. Becam, maire de Quimper, a choisi les Hautes-Alpes, « *un département où les problèmes ruraux sont essentiels, où le relief et l'isolement sont durement ressentis et constituent des coefficients multiplicateurs de difficultés, où la population est peu nombreuse et où l'élu que je suis a beaucoup à apprendre* ». En effet, au pied du majestueux massif de la Meije, les maires ont d'abord entretenu le ministre d'affaires très concrètes et spécifiques : le déneigement, la longueur des chemins vicinaux, les ordures ménagères, les canaux d'arrosage endommagés par les avalanches, les mairies qui risquent d'être administrées par des résidents secondaires, les dégâts des torrents, les très mauvaises émissions de télévision dans des vallées encaissées où l'hiver dure plus de sept mois.

Pour la plupart des maires, tous ces problèmes quotidiens seraient en grande partie résolus si l'Etat, dans ses subventions, se montrait plus généreux et moins tâtillon. Mais le gouvernement a décidé de placer le débat à un plus haut niveau.

Le questionnaire que les trente-six mille quatre cents maires vont recevoir dans quelques jours comprend quatre parties : l'allégement de la tutelle de l'Etat, la répartition des charges et des responsabilités, les finances locales et enfin le sujet tabou de la coopération intercommunale. « *Nous ne recherchons pas des réponses toutes faites ou très élaborées qui relèveraient d'une thèse de troisième cycle, mais, d'ici le 15 octobre, des suggestions concrètes et de bon sens. Le questionnaire n'est ni un référendum ni un alibi pour gagner du temps* », a plaidé M. Becam.

Le secrétaire d'Etat a en outre annoncé huit mesures arrêtées par le gouvernement destinées à faciliter dans l'immédiat l'administration locale :

— Possibilité pour les communes, ou leurs organismes de coopération (syndicats) de plus de dix mille habitants, d'obtenir, notamment de la Caisse des dépôts, des prêts globaux ;

— Création de deux catégories nouvelles d'emplois d'attachés et de rédacteurs communaux ;

— Strict respect de l'autonomie de décision communale. Les préfets devront remettre aux maires désormais de simples récépissés de dépôt. Ils seront invités à abréger le délai légal d'objection de quinze jours ;

— Simplification et regroupement des différents types de subventions publiques à l'intérieur du budget de chaque ministère ;

— La plupart des compétences des commissions des opérations immobilières et d'architecture seront désormais transférées du niveau régional au niveau départemental ;

— Les normes techniques pour la réalisation des équipements communaux seront allégées ;

— Création de commissions d'hygiène et de sécurité au bénéfice des agents de commune et de leurs établissements publics ;

— Simplification des procédures d'application de la réforme de l'architecture.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) La prochaine étape conduira le secrétaire d'Etat dans le département des Yvelines.

## Ile-de-France

### Pour permettre l'atterrissage des Mirage-III

### 700 HECTARES DE FORÊTS MENACÉS DANS L'OISE

Un projet visant à permettre l'atterrissage des Mirage-III sur la base aérienne de Creil, dans l'Oise, menace d'entraîner le déboisement de 700 hectares dans les forêts d'Halatte et de la Haute-Pommeraye.

Ce projet, baptisé « plan de servitudes aéronautiques de dégagement de la base aérienne de Creil » est soumis à une enquête pour déclaration d'utilité publique dans vingt-quatre communes, du 25 mai au 6 juillet. L'application des servitudes définies dans l'enquête a conduit la direction départementale de l'agriculture de l'Oise à estimer que 700 hectares de forêt étaient menacés.

L'hostilité au projet est quasi générale puisque vingt municipalités s'y sont déclarées opposées et ont formé un comité de défense. D'autre part, le Groupement des organismes de sauvegarde de l'Oise, qui réunit cinquante associations de défense de l'environnement, et la Société des amis des forêts d'Halatte, d'Ermenonville et de Chantilly ont affirmé leur opposition au projet.

## Corse

### « L'IDÉE D'UNE RÉGION AUTONOME EST ABSURDE » déclare M. Debré

*(De notre correspondant.)*

Ajaccio. — « *L'idée d'une région autonome est absurde* », a répondu, le dimanche 26 juin, à Ajaccio, M. Michel Debré à M. Toussaint Graziani, conseiller général radical-socialiste, qui lui avait demandé s'il considérait que « *la Corse ait atteint assez de maturité politique, économique et intellectuelle pour devenir une région autonome dans le cadre de la République française* ».

« *La décadence*, a-t-il d'autre part répondu à M. Dominique Alfonsi, l'un des leaders autonomistes insulaires, *commence quand on accepte que des minorités veuillent faire la loi. Au fond de moi-même je vous plains d'être entré dans cette voie.* »

P. S.

## Rhône-Alpes

### LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SAVOIE DÉPOSE UN RECOURS CONTRE SUPER-PHÉNIX

Le conseil général de la Savoie, que préside M. Louis Besson (socialiste), a décidé, lundi 27 juin, d'introduire un recours en annulation auprès du Conseil d'Etat contre l'autorisation donnée à E.D.F. de construire le surrégénérateur de Creys-Malville (Isère), sur les bords du Rhône.

Le décret du premier ministre du 12 mai dernier a déjà été attaqué par le conseil général de l'Isère et par sept associations de protection de la nature.

[Le conseil général de la Savoie comprend 34 membres : 12 P.S., 4 P.C., 1 ex-P.S., 2 centre gauche, 9 centristes, 1 rép. et 5 R.P.R.]

● *La C.F.D.T. et les ingénieurs de l'Etat.* — Un « mastic » a déformé le sens du dernier paragraphe de la prise de position du Syndicat C.F.D.T. de l'agriculture, à propos des rémunérations accessoires des agents de l'Etat, dans *le Monde* daté 26-27 juin. Il fallait lire : « *Les rémunérations accessoires ne sont en effet que l'une des expressions de la mainmise de l'appareil d'Etat sur les collectivités locales, mainmise qui sera nécessairement remise en cause à terme à la fois par ces collectivités, par les agents de l'Etat et par la population qui, elle aussi, subit ce système.* »

## Limousin

### M. André Chandernagor : nos jeunes vont être plus nombreux à nous quitter

De notre correspondant

Limoges. — Lors de l'ouverture, le lundi 27 juin, de la session du conseil régional du Limousin, le président de cette assemblée, M. André Chandernagor, député socialiste de la Creuse, a évoqué « *les graves dangers qui résultent pour l'aménagement du territoire de la gestion quotidienne de la crise et du sauve-qui-peut généralisé qui tient trop souvent lieu de politique* ».

« *Plusieurs déclarations intervenues me confortent*, a-t-il dit, *dans cette appréciation pessimiste. Le premier ministre a rappelé que la mobilité des travailleurs serait un moyen précieux pour permettre une meilleure rencontre des offres et des demandes d'emploi. Nous savons ce que cela veut dire pour notre région : une anémie encore plus rapide, par un exode accéléré des jeunes à qui l'on offrira des primes pour aller à la recherche hypothétique d'un emploi ailleurs.* » « *Le maire de Paris, de son côté*, a ajouté M. Chandernagor, *ne fait pas mystère de son désir de stopper le desserrement industriel de la capitale.*

» *Le président de la région Ile-de-France fait chorus lorsqu'il écrit qu'il faut pratiquer désormais une politique d'aménagement du territoire décentralisée opposée à celle qui avait été appliquée jusqu'alors... Nous voici loin des propos tenus naguère par M. Jérôme Monod, qui déclarait, lorsqu'il avait la responsabilité de la Délégation nationale à l'aménagement du territoire, que pour se rénover Paris et la région parisienne doivent cesser de croître.* »

Le président du conseil régional du Limousin a, d'autre part, défini l'objectif qui devait être celui de l'Assemblée : « *Il nous faut promouvoir un nouveau système de financement capable de mobiliser l'épargne régionale. Il est nécessaire que les établissements publics régionaux disposent d'un délai financier convenable pour favoriser la création ou l'expansion d'entreprises. L'outil actuel des régions est à cet égard très insuffisant, et nous sommes prêts à mettre en œuvre des moyens supplémentaires. Encore désirons-nous savoir ce que l'Etat est prêt à faire de son côté pour faciliter notre tâche.* »

MARCEL SOULÉ.

# ÉQUIPEMENT

## *A PROPOS DE...*

### Des administrateurs contestent les comptes de la compagnie nationale

### Air France les mains liées

**MM. André Nègre et Lucien Mercier, qui représentent au conseil d'administration d'Air France respectivement le syndicat C.G.C. et le personnel navigant, ont introduit une action en référé afin d'obtenir un report de l'assemblée générale des actionnaires prévue pour le vendredi 1er juillet, et la nomination d'un expert appelé à juger la véracité du bilan 1976. La direction de la compagnie nationale indiquait en effet, dans le rapport d'activité, que « ce compte n'est pas le reflet exact de la gestion de l'entreprise ».**

**Tout comme certains membres du syndicat C.G.T. et du personnel navigant qui ont, de leur côté, introduit une action en référé, les deux administrateurs font valoir que les contreparties financières dues par l'Etat devraient figurer à l'actif du bilan. Il est, à leur avis, critiquable et inéquitable de laisser apparaître un déficit artificiel, puis de rétablir après coup la situation financière par un apport de capital (« le Monde » du 28 juin).**

*C'est un fait : Air France n'arrive pas à joindre les deux bouts. La crise de l'énergie est loin déjà, qui expliquait tout, qui justifiait tout. La plupart des compagnies aériennes se sont remises à flot. L'espoir renaît.*

*En présentant un bilan 1976 lourdement déficitaire — 418,5 millions de francs, — Air France donne l'impression de naviguer à contre-courant. Cette singularité attire l'attention. Les responsables de la compagnie nationale, aussi bien que le personnel dans son ensemble, voudraient couper court aux sous-entendus malicieux et aux commentaires tendancieux.*

*A première vue, on serait tenté de voir, dans pareille situation, les signes d'une mauvaise gestion. Il est vrai qu'Air France paye, aujourd'hui, la facture d'années de facilité, voire d'insouciance. Parce que l'Etat lui a longtemps laissé la bride sur le cou, certains ont pu croire que la compagnie nationale était une entreprise commerciale toute banale, placée sous la loi commune du profit.*

*C'était un peu vite oublier qu'Air France est une entreprise publique, qu'en conséquence, elle n'est pas vraiment libre de ses mouvements. Ces dernières années, l'Etat-actionnaire l'a reprise en main et lui a justement ordonné de se mettre à son service, quoi qu'il lui en coûte. D'où l'obligation pour la compagnie nationale d'acheter quatre Concorde, de maintenir en activité ses Caravelle, de s'installer à Roissy, de desservir à bas prix les départements d'outre-mer, etc.*

#### Un instrument de politique économique et sociale

*A quoi servirait, en effet, d'avoir nationalisé Air France si l'Etat renonçait à l'utiliser comme un instrument de sa politique économique et sociale, et même de sa politique tout court ? Qu'en fin de compte la compagnie nationale en vienne à prendre de l'argent, quoi d'étonnant et quoi de scandaleux si elle y trouve sa raison d'être ?*

*Air France ne dispose pas de la marge de manœuvre des compagnies étrangères, privées ou publiques. Elle est donc incomparable. De ce point de vue là, ses dirigeants n'ont pas tort de contester les rapprochements tendancieux faits avec ses concurrents — Lufthansa, par exemple, — dont les comptes sont d'autant plus florissants que l'Etat ne leur impose aucune sujétion.*

*Il n'y a rien d'humiliant pour une entreprise publique de s'écarter des chemins de la rentabilité, encore faut-il que les choses soient claires, que l'Etat-actionnaire mesure le coût réel d'une telle politique et en paye le juste prix. Or, jusqu'à maintenant, Air France et le gouvernement n'ont pu se mettre d'accord ni sur le montant, ni sur les modalités des contreparties financières.*

*Aussi longtemps que ce processus de clarification n'aura pas été mené à son terme, Air France apparaîtra, aux yeux de l'extérieur, comme une entreprise mal gérée et sans dynamisme. Certes, les mots de bénéfice et de déficit n'ont guère de signification pour une société nationale. Dans ces conditions, le devoir du gouvernement n'est-il pas de motiver autrement le personnel ?*

« Puisqu'il n'est pas possible d'intéresser les agents de l'entreprise à un résultat financier, nul par définition, ni de leur offrir une liberté d'action définie par une règle aussi simple que celle du bilan, a *écrit M. Pierre Giraudet, président d'Air France*, la motivation du personnel ne peut procéder que d'un consensus profond sur les finalités, la politique et les objectifs de l'entreprise, inspiré par l'éthique du service public. Voie difficile, certes, mais en existe-t-il une autre ? »

JACQUES DE BARRIN.

# CARNET

## Naissances

— M. Marc Ladreit de Lacharrière et Mme, née Sibylle Lucet, ont la joie d'annoncer la naissance de
Jérémie,
le 25 juin 1977.
42, rue Hallé,
75014 Paris.

## Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Mlle Ségolène Jacob,
fille de Me Nicolas Jacob et de Mme, née Françoise Bidault, avec
M. Marc Cuny,
fils de M. Roland Cuny et de Mme, née Gemma Mocellin,
qui sera célébré le samedi 2 juillet, à 15 h. 15, en l'église Saint-François-de-Sales, à Paris.

## Décès

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 1er juin 1977 après une longue maladie, de
Mme ARANSKI-ZUOLAGA.
Domicile de la famille : Residencia Parque Castillana, Caracas (Venezuela).

— Les familles Bret, Darses, de Ribon, Knenemann et Mahé,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quarante-cinq ans, après une cruelle maladie, de
M. Jean-Pierre BRET,
ancien élève
de l'Institut d'études politiques,
survenu à son domicile, le 17 juin.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 22 juin, en l'église Saint-Laurent à Paris.
84, rue du Faubourg-Saint-Denis,
75010 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jacques DOUEK,
survenu le 27 juin à Paris.
De la part de toute sa famille, parents et alliés.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Abel LEFAURE,
née Jeanne Combaudon,
survenu le 25 juin 1977 à son domicile.
De la part de
M. et Mme Jean Bellat,
Mme Philippe Varangot,
Mlle Annie Lefaure,
M. et Mme Jacques Lerolle et leur fils,
Miles Christine et Béatrice Bellat,
Mlle Fabienne Martin,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, aura lieu le 30 juin à 10 h., en l'église de Saint-Quentin-la-Chabanne (Creuse).
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, rue Albert-Samain,
75017 Paris.
26, rue Ampère,
75017 Paris.
21, rue Ampère,
75017 Paris.
94, rue de Clignancourt,
75018 Paris.
Busserolle,
23500 Felletin.

— M. Raymond Puel de Lobel fait part du décès de sa femme,
Mme Raymond PUEL de LOBEL,
née Simone Borne,
munie des sacrements de l'Eglise, le 1er juin à l'hôpital Américain.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Pierre Pyt,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre PYT,
ancien directeur général
d'entreprises de transport,
survenu le 27 juin 1977 à Paris (12e).
Les obsèques auront lieu en la chapelle des Diaconesses, 18, rue du Sergent-Bauchat, 75012 Paris, le jeudi 30 juin 1977 à 15 h. 10, où l'on se réunira.
1, rue Scheffer,
75016 Paris.

— Vire, Annecy.
Le docteur Guy Rousseau,
M. et Mme Jean Rousseau,
Le docteur et Mme Bernard Rousseau,
Antoine, Marie-Pierre, Sophie et Benoît Rousseau,
Caroline et Pernette Rousseau,
La famille et les amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Guy ROUSSEAU,
née Antoinette Gires,
pieusement endormie dans la paix du Seigneur le 26 juin 1977, à l'âge de soixante-cinq ans.
La messe d'inhumation aura lieu en l'église Notre-Dame de Vire (Calvados), le jeudi 30 juin 1977, à 15 heures.
Sans visites.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue Notre-Dame,
14500 Vires.
« Les Moulins », Menthon-Saint-Bernard,
74290 Veyrier-du-Lac.

— M. Jacques Santini,
MM. Jean-Jacques et Claude Santini,
M. et Mme Louis Breem,
Mlle Danielle Breem,
Mme Yves Breem et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jacques SANTINI,
née Colette Breem,
leur épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante,
survenu le 17 juin 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Vienne (Isère).
12, rue Gambetta,
92320 Châtillon.

— Mme Jacques Villechevrolle et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques VILLECHEVROLLE,
survenu à Tours le 19 juin 1977, à l'âge de cinquante-sept ans.
La cérémonie religieuse a été célébrée à Tours, le 22 juin, suivie de l'inhumation au cimetière de Port-Marly (Yvelines).
Cet avis tient lieu de faire-part.
40, rue Guynemer,
75006 Paris.

## Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT.
— Jeudi 30 juin à 14 heures, université de Paris-IV, salle Louis-Liard, Mme Arlette Higounet-Nadal : « Périgueux aux quatorzième et quinzième siècles. Etude de démographie historique ».

## Communications diverses

— Valérie-Anne et Sylvie signeront « la Cuisine des jeunes » (Ed. Fayard), au rayon librairie du drugstore Publicis, 133, avenue des Champs-Elysées, le mardi 28 juin 1977, à partir de 18 heures.

— Valérie-Anne et Sylvie signeront *la Cuisine des jeunes* (Edit. Fayard) au rayon librairie du Printemps-Haussmann, le mercredi 29 juin 1977, de 15 heures à 18 heures.

## Visites et conférences

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, entrée exposition Grand Palais, Mme Garnier-Ahlberg : « Les arts de l'Islam ».
14 h. 30, 107, rue de Rivoli, Mme Legregeois : « Broderies exposition ».
15 h., place Monge, Mme Pajot : « Les petites églises orientales ».
15 h., façade, portail gauche, Mme Zujovic : « Notre-Dame de Paris ».
15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».
16 h. 30, 107, rue de Rivoli, Mme Legregeois : « Artisans exposition ».
21 h. 30, 6, place des Vosges : « Le Marais illuminé » (Caisse nationale des monuments historiques).
18 h. 30, Orangerie des Tuileries : « Henry Moore ».
15 h., métro Passy : « Le village de Passy » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
14 h. 45, pavillon Richelieu, square du Carrousel : « Les appartements royaux du Louvre » (M. de La Roche).
19 h., entrée de l'exposition, Grand Palais : « L'Islam » (Paris et son histoire).
15 h. 30, 158, boulevard Haussmann : « Collection Armand Hammer ».
20 h., Grand Palais : « L'Islam » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 18 h. 30, galeries du Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower, M. Nadj Oud Dine Bammate : « La cité islamique ».
19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Robert Amadou : « Qu'est-ce que la franc-maçonnerie ? » (L'homme et la connaissance).
20 h., 30, boulevard de Port-Royal, Mme R. Lehmann : « La femme dans la Bible » (Centre universitaire d'études juives).
18 h. 30, Reid Hall, 4, rue de Chevreuse, M. Michel Cantal Dupart : « L'aménagement des centres historiques dans le contexte urbain ».
18 h. 30 et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La méditation transcendantale et le développement de l'intelligence créatrice » (entrée libre).
19 h., centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, M. Haïm Vidal Sephira : « Les versions judéo-espagnoles de Had Gadya ».
20 h. 30, Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. Les accidents de la route ».



Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.




Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
1975



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

## A L'HOTEL DROUOT

*Mercredi*

*VENTE*

S. 1. - Obj. d'art et bel ameubl. 18e.
S. 2. - Obj. patriotiqu. guerre 14-18.
S. 4. - Affiches de cinéma.
S. 6. - Bibl. Sacha Guitry et à div.
S. 8. - Objets d'art et d'ameublem. 18e et 19e.
S. 13. - Dessins et tableaux modern.

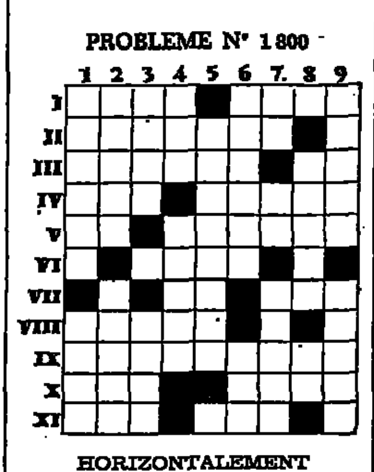
*EXPOSITION*

S. 9. - Bx livres.

# AUJOURD'HUI

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1800



HORIZONTALEMENT

I. La campagne leur a réussi ; Cours étranger. — II. Inventé par Saint-Dominique. — III. Blancs ou rouges ; Le mot pour rire. — IV. Orpheline de naissance ; Beauté piquante. — V. Fin de participe ; Prennent une teinte uniforme, la nuit venue. — VI. Savait rendre la plus subtile des nuances. — VII. Suit un titre ; Prénom. — VIII. Ne peut se faire dans la solitude. — IX. Garçon de recettes. — X. Rutilent dans les revues ; Coule en Autriche. — XI. Elément d'un jeu ; Corps mou.

VERTICALEMENT

1. A toujours besoin d'être réparée ; Participation aux frais. — 2. Marche, elle aussi, à pas feutrés ; Nettoie. — 3. Vanté par des syndicats d'initiative ; Coule en France. — 4. Il ne faut pas craindre de le secouer ; Fabriqués par des ouvrières non rétribuées. — 5. Long ruban. — 6. Conspirateur ; Mérita le bâton. — 7. Préposition ; Annonce une restriction ; Chaude, par définition. — 8. Manteau d'intérieur ; Préposition. — 9. Flottent parfois dans le voisinage des côtes ; Ne se laisse pas facilement mener par le bout du nez.

Solution du problème n° 1799

*Horizontalement*

I. Usage ; T.S.F. — II. Raire ; Ré. — III. Ils ; Tsars. — IV. Né à ; Iambe. — V. Néon ; En. — VI. Lacent. — VII. Ré ; Eole. — VIII. EM ; Es ; Peu. — IX. Tentateur. — X. Ré ; Nuer. — XI. Escaliers.

*Verticalement*

1. Urinal ; Etre. — 2. Sale ; Armées. — 3. Aisance. — 4. Gr ; Ee ; Etna. — 5. Eétion ; Saül. — 6. Santé ; Tei. — 7. Tram ; Opère. — 8. Serbe ; Leu. — 9. Senteur.

GUY BROUTY.

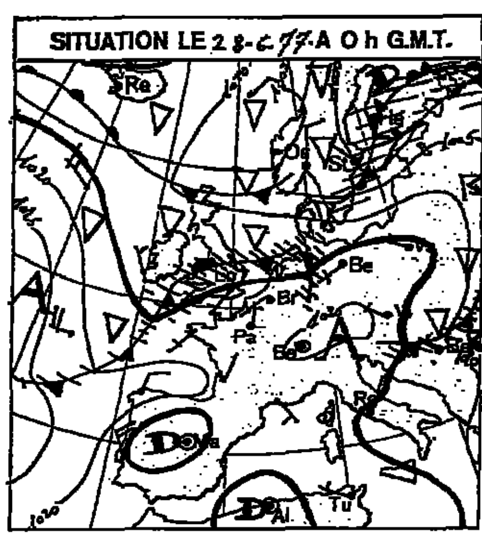
## Journal officiel

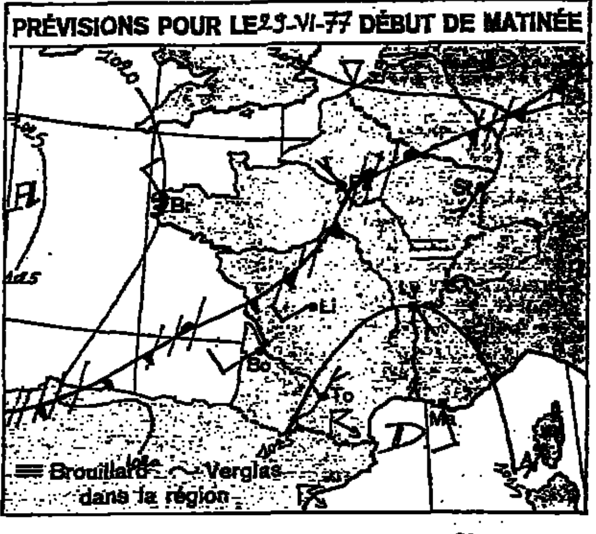
Est publié au *Journal officiel* des 27 et 28 juin 1977 :

UN DECRET

● Modifiant l'article 1er (§ II) du décret n° 64-442 du 21 mai 1964 fixant les modalités d'application des dispositions de l'article 49-I de la loi n° 63-254 du 15 mars 1963 portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière.

## MÉTÉOROLOGIE




Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 28 juin à 0 heure et le mercredi 29 juin à 24 heures :

La faible perturbation qui abordait mardi matin l'extrême ouest de la France, pénétrera lentement sur notre pays en prenant un caractère orageux. Son activité propre sera faible, mais des masses d'air instable, venant de la péninsule Ibérique et se déplaçant vers le nord-est à l'avant de cette limite, apporteront une aggravation orageuse plus marquée sur le sud du pays.

Mercredi matin, le temps sera assez nuageux des Charentes et des Landes aux Ardennes et au nord des Vosges, avec quelques pluies ou ondées éparses, tandis qu'une situation orageuse commencera à se développer près des Pyrénées et du golfe du Lion. Quelques éclaircies persisteront sur le Centre-Est. Le soir, le temps orageux et assez chaud s'accentuera sur la moitié sud-est du pays, les orages devenant plus nombreux et parfois forts, en particulier sur le pourtour méditerranéen, avec de fortes rafales de vent.

En revanche, de la Bretagne à la Flandre le matin et sur la moitié nord-ouest le soir, le temps sera ou deviendra un peu plus frais, mais avec des éclaircies et des nuages passagers.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 juin ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 23 et 12 degrés ; Biarritz, 21 et 14 ; Bordeaux, 24 et 11 ; Brest, 18 et 12 ; Caen, 20 et 9 ; Cherbourg, 17 et 11 ; Clermont-Ferrand, 20 et 7 ; Dijon, 20 et 9 ; Grenoble, 20 et 7 ; Lille, 20 et 9 ; Lyon, 21 et 9 ; Marseille, 27 et 14 ; Nancy, 20 et 7 ; Nantes, 21 et 8 ; Nice, 25 et 17 ; Paris-Le Bourget, 22 et 11 ; Pau, 23 et 12 ; Perpignan, 27 et 15 ; Rennes, 20 et 10 ; Strasbourg, 18 et 8 ; Tours, 22 et 9 ; Toulouse, 24 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 15 degrés ; Amsterdam, 18 et 13 ; Athènes, 30 et 22 ; Berlin, 19 et 12 ; Bonn, 20 et 9 ; Bruxelles, 19 et 12 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 17 et 11 ; Genève, 20 et 8 ; Lisbonne, 30 et 15 ; Londres, 21 et 12 ; Madrid, 34 et 16 ; Moscou, 27 et 15 ; New-York, 27 et 21 ; Palma-de-Majorque, 27 et 14 ; Rome, 28 et 15 ; Stockholm, 17 et 10 ; Téhéran, 35 et 19.

## Urbanisme

● *Le congrès de l'AJIBAT.* — L'AJIBAT, Association de journalistes de l'habitat et du cadre de vie (immobilier, bâtiment, urbanisme, architecture) réunit son congrès annuel du 22 au 24 septembre prochain à Lille, Bruxelles et Amsterdam, sur le thème « Restauration et réhabilitation des centres anciens ».

Dans chaque ville, la journée sera partagée entre une rencontre avec les fonctionnaires nationaux chargés de la politique du logement et de l'urbanisme, un déjeuner avec les élus locaux, suivi d'une visite des réalisations dans la ville. Le voyage est prévu en autocar. La participation aux frais pour les non-journalistes sera de l'ordre de 600 F.

★ *Inscriptions* : avant le 10 juillet, auprès de Lisette Gaillardot, revue *H*, 2, rue Lord-Byron, Paris-8e. Réservation accompagnée d'un chèque de 50 F à l'ordre de l'AJIBAT.

## Stages

● *Pour la préparation du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur de centres de vacances et de loisirs,* le Comité protestant des centres de vacances organise pendant les mois d'été de juillet, août et septembre, des stages et des sessions à Aix-en-Provence, Besançon, Lyon, Nîmes, Paris, Rouen et Strasbourg.

★ Comité protestant des centres de vacances, 47, rue de Clichy, 75009 Paris, tél. 280-06-99.



# SOCIÉTÉ

*TÉMOIGNAGE*

## Un Américain qui regardait les affiches

Nous avons reçu le témoignage suivant — traduit de l'anglais — d'un jeune touriste américain, M. David Shannon Parker.

*« Je suis un jeune Américain de vingt-quatre ans, barbu aux cheveux longs. En rentrant du cinéma, dans la nuit du 17 juin, chez un ami, je descendais la rue de Sèvres quand six ou sept jeunes gens m'ont dépassé en courant pour rejoindre un petit groupe qui collait des affiches.*

*» Avant de prendre la rue Pierre-Leroux, où habite mon ami français, je me suis arrêté pendant quelques secondes pour essayer de lire les affiches. J'ai vite abandonné, puisque je ne comprends pas assez bien le français, et je me suis engagé dans la petite rue étroite et mal éclairée.*

*» Un des membres du groupe m'a suivi et il a sifflé pour attirer mon attention. Je me suis retourné, pensant qu'il m'appelait à son secours. Il s'est approché de moi rapidement et m'a frappé à l'œil gauche d'un coup de karaté très professionnel. Mes lunettes ont volé en éclats. Ruisselant de sang, je me suis rendu à l'hôpital, avec l'aide de deux femmes qui étaient dans la rue.*

*» Je pensais tout d'abord avoir été victime d'une violence gratuite, de la part de jeunes « punk », mais, le lendemain, j'ai montré les affiches à mon ami, qui m'a expliqué qu'elles sont l'œuvre du Front national, groupe d'extrême droite. Tous ceux à qui j'ai raconté mon histoire m'ont déconseillé d'aller à la police, qui ne peut — ou ne veut — rien faire.*

*» C'est pourquoi j'ai décidé d'écrire au Monde, qui n'est pas une feuille « gauchiste », pour mettre les gens en garde. Je suis en France depuis deux mois, j'ai été bien accueilli et je me suis mis à aimer la France et les Français. Mais cet incident de violence politique m'attriste et je voudrais lancer un cri d'alarme avant qu'il ne soit trop tard. »*

## M. MARCUS (R.P.R.) : pour un débat public sur la drogue.

M. Claude-Gérard Marcus, député R.P.R. de Paris et président du groupe d'étude des problèmes de la drogue et de la toxicomanie à l'Assemblée nationale, commente ainsi les récentes initiatives du président de la République : *« J'approuve pour l'essentiel les directives données par le chef de l'Etat à Mme Pelletier. La loi Mazeaud du 31 décembre 1970 donne déjà les bases juridiques principales des actions à mener. C'est dans le domaine de la post-cure et de la réinsertion psychologique et sociale que les efforts principaux doivent porter.*

*» La volonté de ne pas ouvrir un débat public me paraît plus contestable. De 1966 à 1970 le même argument avait empêché une prise de conscience nationale du développement de la toxicomanie sans freiner celui-ci.*

*» Enfin, je voudrais rappeler que la drogue ne constitue, malgré son caractère dramatique, qu'un des aspects de la toxicomanie dont l'élément le plus grave et le plus lourd pour la France demeure l'alcoolisme. »*

● *Licencié par son patron, un immigré tente de se donner la mort.* — Un travailleur mauricien sans papiers, employé depuis plusieurs mois dans une entreprise de travail temporaire d'Asnières (Hauts-de-Seine), se trouvant sans ressources après son licenciement, a tenté de se suicider le lundi 27 juin en s'enfonçant un couteau dans le ventre. Le blessé, M. Mohamed Rostom, a été transporté à l'hôpital Bichat. Une délégation du Mouvement des travailleurs mauriciens (M.T.M.), conduite par le Père Jean Dallet, prêtre de la paroisse Sainte-Odile, à Paris, a été reçue le même jour par M. Paul Schiettecatte, chargé de mission au cabinet de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 108 F | 195 F | 283 F | 370 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 198 F | 375 F | 553 F | 730 F |
| ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE | 135 F | 250 F | 365 F | 480 F |
| II. — TUNISIE | 173 F | 325 F | 478 F | 630 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

## Expositions

# La Documenta à l'heure allemande

*(Suite de la première page.)*

Ce ne sont que constructions abstraite de toute évocation sinon du lieu même avec lequel elles composent, parfois horizontalement, épousant le sol. Elles s'offrent moins comme des eculptures à regarder, qu'à marcher dessus, entrer dedans, toucher, vivre avec, dans la simplification de rapports réglés eur le jeu plus que eur le respect mystique de l'œuvre d'art muséale.

Sculptures simples de formes, qui tantôt recourent aux moyens « pauvres », écologiques, tantôt mettent en branle les pouvoirs du grand mécénat industriel. Tel est le cas de la sculpture en creux, « invisible », de Walter de Maria et de son contraire, la « construction » d'un autre Américain, Richard Serra, titanesque travail de Vulcain fait de quatre pans de fer asymétriques monumentaux, hauts de 13 mètres, longs de 3 mètres et épais de 10 centimètres, qui se dresse avec le même air de guingois que la tour de Pise, mais fabriqué dans la fonderie Thyssen à Essen.

Les « nouvelles sculptures » apparaissent au fur et à mesure que l'on s'avance dans le parc : un super-potager où les poivrons sont des sculptures colorées de Dolores Paciléo ; temple de paix de Dani Karavan, dont les matériaux sont le béton géométrique, la lumière et l'eau ; un pont en bois de Trakas, connecté avec un passage métallique de plusieurs centaines de mètres. Vu de loin, c'est une grande lame d'acier qiu court sur le gazon ; de près, un passage étroit que les petits et les grands traversent en se maintenant en équilibre.

Au bout du parcours une eculpture de Morris : un site préhistorique fait de grandes pierres de granit juxtaposées qui requièrent l'approche quasi relgieuse de la mentalité primitive.

Tous ces grands travaux, qui composent avec le site et, parfois, contre lui, seront probablement détruits après les cent jours du « show » de Kassel. Ils ont été financés par le budget de la Documenta, qui s'est élevé cette fois à 7,5 millions de marks, répartis entre la ville, l'Etat, la région et les mécènes. C'est l'équivalent du budget fixe de la Biennale de Venise qui vient de recevoir 3 milliards de lires. Les grandes expositions coûtent cher. Récemment, la question de leur survie s'était posée, à Venise, où les problèmes étaient d'ordre politique, et à Kassel, qui s'est trouvé en face de problèmes pour ainsi dire techniques. Que montrer dans une telle manifestation en période de dépression artistique ?

La Documenta devait normalement avoir lieu l'an dernier. Elle a été reportée d'un an pour laisser aux organisateurs le temps de réfléchir sur les choix à faire et de trouver un thème cohérent qui justifie l'entreprise elle-même.

Les nécessités de l'économie touristique sont venues au secours de l'art contemporain. Pour Kassel, comme pour Venise, la Documenta et la Biennale sont à présent des alibis touristiques. Les grandes expositions font revivre les cités qui se veulent culturelles. Leurs dépenses pour l'art sont des investissements économiques. « *L'art ne nous coûte pas cher,* nous a dit le jeune maire de Kassel, M. Hans Eichel. *Il est même tout à fait rentable, puisque le pays en récupère les retombées touristiques sous forme de travail créé, d'entrées de devises et d'impôts sur les bénéfices...* »

Cela les habitants de Kassel le savent. Pourtant, jamais le « tout est permis » artistique de la Documenta n'a, autant que cette fois, joué les révélateurs des problèmes internes qui agitent l'Allemagne. Une organisation de droite a collé des affiches sur les murs qui appellent à la « guerre contre l'art » dont la déliquescence serait le signe avant-coureur de malheur. Mais on s'est également livré à des actes : un sculpteur américain a retrouvé les morceaux les plus « légers » de son œuvre, dont les sept tonnes reposent à plat sur le gazon, défaite et éparpillée alentour.

L'incompréhension du public local est un fait reconnu et accepté par les organisateurs de la Documenta. Elle est conçue pour les visiteurs qui viennent s'informer. « *Notre but n'est pas de plaire au public populaire* », nous dit l'organisateur, M. Schneckenburger.

Depuis 1955, date de sa création par Arnold Bode, la Documenta s'était donné pour but de faire revenir l'art contemporain dans une Allemagne qui en avait été privée depuis l'autodafé hitlérien de l'art dégénéré. L'Allemagne enrichie entendait s'ouvrir aux activités artistiques d'avant-garde avec toute la permissivité des sociétés industrielles avancées. Tous les quatre ans, la Documenta avait pris l'habitude d'offrir le spectacle de tout ce qui, en art, était marqué par l'ouverture et l'audace.

### Au creux de la vague

Mais, cette fois, l'avant-garde est au creux de la vague. Rien de ce qui est présenté ici n'est vraiment neuf. Plus que jamais, la production artistique s'affirme non seulement comme un fait culturel, mais aussi comme une manifestation des conditions du marché, lequel connaît aujourd'hui sa plus basse conjoncture depuis deux décennies. L'Amérique est toujours là, bien sûr, mais elle est en réalité « absente » du fait qu'elle n'est pas à la première place, où elle avait l'habitude d'être lorsque la conjoncture était haute tant sur le front de la création que sur celui du marché.

Aujourd'hui, c'est l'Allemagne qui est mise en avant. L'art allemand contemporain, pour la première fois. Et même une Allemagne symboliquement réunifiée par la peinture, puisque cette sixième Documenta est aussi la première à présenter des peintres de la République démocratique allemande. On en trouve quatre, tous « artistes officiels », mais leurs œuvres illustrent la bonne tradition germanique de l'expressionnisme, dont Kokoschka fut le maître dans les années 20 et 30.

Peinture écorchée, d'écorchés toutes viscères dehors qui parlent de torture, de meurtre, de répression du pouvoir en casquette militaire chez Helsig et Sitte. Figuration naïve et forcenée à la fois chez Mattheuer, avec ce tableau où une foule déchaînée piétine la tête d'une stature décapitée : Marx ou Mao ? L'ambiguïté est l'arme de ceux qui ne peuvent s'exprimer qu'à moitié. Souvent, elle règne en maîtresse dans ces œuvres allemandes de l'Est comme de l'Ouest.

Interrogation et équivoque aussi sur l'œuvre de Beuys, archange de l'anti-art. La sculpture est une énigmatique mise en scène aménagée dans une fosse carcérale qu'on regarde d'en haut. A gauche, un tombereau de margarine travaillée par l'axe d'un double moteur. C'est le premier maillon d'une installation de transformation : cela devient du miel dont on voit la course serpentine à travers des tuyaux transparents. Symbolisme fétichiste régressif sur un équivoque transfert de forces vitales d'un corps à un autre, qui travaille l'inconscient des spectateurs, tandis que l'artiste se répand, à côté, en discours sur la « *démocratie* » et la « *créativité* ».

Nous sortons heureusement du domaine de la « régression » avec Klaus Rincke. C'est un sculpteur constructiviste qui définit des volumes ouverts-fermés par le jeu « gravitationnel » du fil à plomb. Avec Peter Reuter aussi, étourdissant carreleur en trompe-l'œil, qui en utilise le graphisme quadrangulaire comme un dessin dont il manipule souverainement les apparences.

L'avancée allemande n'implique par *une totale retraite américaine.* On retrouve les peintres new-yorkais, qui avaient fait les beaux jours du pop' art et de l'hyperréalisme, mais cette fois dans une tentative résolue de peindre « contemporain » avec pour matériau l'histoire de la peinture. Les pastiches répétés, ironiques, à moitié seulement, de Lichtenstein dans le style de Picasso, de Miro, d'Ernst, les faucilles et marteaux de Warhol (exposées actuellement chez Templon à Paris) et surtout le désarroi de Stella, qui tente un renouvellement avec un grand machin en tôle d'aluminium qui semble l'agrandissement délirant d'un collage cubiste, baroque, peint à la diable, en mauvaises couleurs, par un ancien chef de file de la plus stricte géométrie.

### L'ère éclectique

Cette anti-thèse baroque nous introduit à la grande salle de « peinture-peinture » d'une nouvelle génération : Graubner, Heizer, Gaul, Green, Moralès, Olivieri, Zenuick, Girke... Tous retrouvent, dans une monochromie calme et froide, le geste du peintre sur la toile, celui-là même qu'illustrent, mais en couleurs, les œuvres lyriques de de Kooning et de Jasper Johns.

Mais comment s'expliquer que les Français soient absents de cette confrontation, notamment Louis Cane, dont on a vu les récents travaux au centre Georges-Pompidou à Paris ? Il est là, invité, mais ailleurs. Nous retrouvons son *Saint Damien parle à saint François* accroché bien haut dans un étroit couloir avec quelques autres Français dont Bernard Venet, Annette Messager, Boltanski et encore plus loin Rutault, dont la couleur de ses tableaux est, par principe, la même que celle des murs sur lesquelles ils figurent. Bien des artistes français — dont un Viallat — manquent curieusement à cette Documenta — qui en réunit cependant quelques-uns : Kirili et sa nouvelle « sculpture ouverte », Bertholin et ses totems magiques, Gette, l'évocateur de matière mémorisée, et surtout les poirier, dont il faut rapprocher l'œuvre de l'Américain Simonds dans leur mutuelle tentative de faire des sculptures qui sont des sites archéologiques.

Une salle plongée dans l'ombre expose la monumentale *Maison d'or* Anne et Patrick Poirier, calcinée, fossilisée, immergée dans l'eau noire. Cité où subsistent des traces de monuments et de morceaux de monuments. Tout ce qui fut, qui n'est plus et qui est savamment évoqué, ciselé avec une précision maniaque, un lieu sur lequel le temps, le feu a fait son œuvre et l'imagination la sienne. Chez Simonds aussi, une rêverie sur une reconstitution archéologique, d'une cité qui vit encore après sa mort, dans un désert rouge.

Le bilan de la Documenta est loin d'être cohérent, ni même convaincant. Il est seulement riche, foisonnant, marqué par la quête d'une génération d'artistes qui ouvrent toutes les brèches dans le plus grand nombre de domaines à la fois contradictoires et complémentaires au-delà de la peinture : du côté de la vidéo, du comporteemnt artistique, de la photographie, du dessin, du design utopique, etc. Un témoignage d'une effervescence de l'activité artistique régie par un trop de liberté qui, en art, n'est jamais de trop, même dans la contradiction.

JACQUES MICHEL.

## PRESSE

### L'assemblée générale du « Parisien libéré » reste fixée au 30 septembre

L'assemblée générale de la S.A. *le Parisien libéré* aura lieu le 30 septembre, comme le souhaitait M. Claude Bellanger. Ainsi en a décidé, lundi 27 juin, le tribunal de commerce de Paris en ne répondant pas favorablement à la demande de Mlle Francine Amaury de convoquer cette assemblée le 29 juin.

La fille de l'ancien propriétaire — décédé accidentellement — du *Parisien libéré* avait, en effet, engagé la semaine dernière une procédure de référé à la suite de l'autorisation donnée le 20 juin, par ce même tribunal, à M. Claude Bellanger de reporter cette assemblée générale au 30 septembre.

Mlle Amaury voulait, par ce référé, que l'assemblée générale annuelle de la société anonyme *le Parisien libéré* ait lieu le 29 juin, comme prévu à l'origine. Au cours de cette assemblée, le poste de président-directeur général du *Parisien libéré* qu'occupe actuellement M. Claude Bellanger devait être renouvelé, et Mlle Amaury aurait, vraisemblablement, été candidate en raison des graves divergences qui existent entre eux (*le Monde* daté 26-27 juin).

Cependant, le tribunal a nommé Me Blondet, huissier-audiencier, avec pour mission de vérifier que, à la date du 10 septembre au plus tard, les formalités légales de convocation de cette assemblée auront été effectuées.

#### La loi pour tous

Dans un tract diffusé mardi 28 juin par le Syndicat du livre au sujet du conflit du *Parisien libéré,* et faisant référence au jugement du tribunal administratif de Paris du 7 juin dernier qualifiant d'excès de pouvoir les deux cent trente-trois licenciements autorisés, on peut lire :

« *La justice ayant donné raison aux travailleurs, la loi étant égale pour tous, qu'attend M. Barre, si respectueux de la loi, qui fut si prompt à dépêcher sa police au petit matin d'un dimanche pour faire respecter une décision de justice défavorable aux travailleurs ?*

» *Qu'attend-il pour faire appliquer la décision de justice prise le 7 juin 1977 ?*

» *Tarde-t-il parce qu'elle est favorable, cette fois, aux travailleurs ?* »

### LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNESCO DÉNONCE LES ATTAQUES CONTRE LES AGENCES DU TIERS-MONDE

Au cours de la conférence de presse qu'il a réunie à son retour d'un voyage officiel en Asie qui a duré six semaines et qui l'a conduit en Inde, en Birmanie, au Vietnam, en Thaïlande, aux Philippines, en Indonésie, en Malaisie, à Singapour et en Iran, M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'Unesco, premier responsable d'une institution spécialisée des Nations unies a avoir visité le Vietnam unifié, a déclaré que le gouvernement vietnamien était prêt à recevoir l'aide de l'Unesco pour un certain nombre de tâches, parmi lesquelles pourrait figurer la restauration de Hué. Ce gouvernement l'a également assuré de son désir de coopérer, sans aucune exclusive, avec tous les Etats qui soutiennent les activités de l'Unesco.

M. M'Bow a ensuite déploré le déséquilibre de la circulation de l'information dans le monde — au détriment des pays en voie de développement. L'Unesco, organisation intergouvernementale sans moyens d'action directs, n'a pas, a-t-il dit, la présomption de régler le problème de l'information. Mais, a-t-il ajouté, devant promouvoir la coopération internationale, l'Unesco a pour mission d'aider les pays les plus démunis à développer leurs moyens de communication en créant des infrastructures et, dans le domaine de l'information, à créer des agences de presse.

A ce sujet, M. M'Bow s'est élevé contre le procès qui, selon lui, est fait, en Occident, aux agences de presse des pays du tiers-monde. « *Il est,* a-t-il dit, *inacceptable d'entendre dire que ces agences ne sont pas objectives, parce que irresponsables. Cette notion d'irresponsabilité a été celle des puissances coloniales. Cette vision de l'esprit, ce préjugé frise l'intolérance.* »

M. M'Bow, enfin, a protesté une fois de plus contre les critiques dont l'Unesco est l'objet dans certains milieux de presse occidentaux — récemment encore au sein de l'assemblée de l'Institut international de la presse à Oslo — à cause de la déclaration sur l'utilisation des moyens d'information dont le texte a été soumis l'année dernière à la conférence générale de Nairobi. Or, le passage contesté de cette déclaration, parce que estimé excessivement progouvernemental par ces milieux, est en cours de révision, à l'initiative de l'Unesco elle-même et par ses soins.

## Lettres

### MORT DE KNUD FERLOV SPÉCIALISTE DE KIERKEGAARD

*(De notre correspondante.)*

Copenhague. — Knud Ferlov, qui contribua entre les deux guerres à faire mieux connaître son compatriote Soeren Kierkegaard en France et en Italie, grâce notamment aux traductions des œuvres du grand philosophe qu'il fit en collaboration avec le professeur Gateau, vient de mourir à Rome à l'âge de quatre-vingt-seize ans au couvent des sœurs du Bon Secours où il s'était retiré. Lecteur de danois à Paris, à Florence, Grenoble et Rome entre 1910 et 1952, il avait publié une série d'ouvrages dont des traductions en danois de Pascal et de Bergson et un livre consacré à l'Italie de Stendhal. — C. O.

## En bref

### Danse

● **DANSES SACREES DE BALI.** — Théâtre Montparnasse, 21 h.

En quelques minutes le charme opère ; on oublie l'agitation de la rue, la grisaille du quotidien. On oublierait même que Bali, île insouciante des dépliants touristiques, a connu les horreurs de la guerre et ses séquelles. Les musiciens ont une allure de fresque et sur un rythme répétitif et martelé les artiste de Sebatu s'adonnent à une danse simple comme la vie dans leurs villages de rizières et raffinée comme un rituel très ancien. C'est aux dieux que leur discours s'adresse. Les femmes, genoux ployés, battent de l'éventail et ondoient avec des gestes précieux et des mains d'orchidée. Les hommes, emplumés, chatoyants, se déploient dans une grande pavane guerrière. A leur tête un petit garçon de douze ans, avec de bonnes joues rondes et une gravité enfantine, se fait docile et souple aux injonctions du gamelan.

Les danses masquées (les Topeng) sont très belles, impressionnantes, sortie de la nuit des temps. Dans l'une d'elle le soliste joue avec une prédilection démoniaque de ses doigts prolongés par de longues griffes d'acier. Mime exceptionnel, il donne vie sous le masque à des personnages typés. Nous sommes en présence d'un art archaïque, très élaboré. Il nous conduit dans un autre temps, dans un autre monde

MARCELLE MICHEL.

## Théâtre

# La première journée du Conservatoire

Après le chaos des Journées 1976, pendant lesquelles tous les coins et recoins du Conservatoire étaient occupés par les élèves, qui se livraient sans retenue à des recherches, des essais, des exercices généralement délirants, les Journées 1977 reviennent à la présentation sage, classe par classe, sur scène, dans la salle. Les élèves de Jean-Paul Roussillon ont ouvert le feu avec le début des *Six personnages en quête d'auteur,* les deux premiers actes d'*Andromaque, Abraham et Samuel,* de Victor Haïm, et deux versions de *l'Ile des esclaves.* Le soir, les élèves de Marcel Bluwal continuaient avec *les Joueurs,* de Gogol, et *Haute-Autriche,* de Kroetz, dans une mise en scène de Christian Pethieux.

Déconcertante, cette première journée : en écoutant, en regardant ce patchwork qui semblait tendre à l'uniformité grisâtre, on s'interrogeait sur les motifs réels des accusations de sacrilège qui renaissent régulièrement depuis que Jacques Rosner a pris la direction du Conservatoire. Rien de ce qu'on a vu ne pouvait effaroucher les défenseurs de la tradition. Les jeunes comédiens savent articuler, donner de la voix et plus ou moins se tenir en scène. Evidemment, ils ont joué Racine et Marivaux en jeans et robes gitanes, mais ce n'est pas plus ridicule que les habituels drapés mités et chapeaux déplumés des costumes de location. Ils sont venus tels qu'en eux-mêmes, sérieux, appliqués, terriblement neutres. Il est difficile de nier la déception.

Il ne s'agit pas de regretter l'exaltation artificielle, le côté « marché aux bestiaux » des concours, mais, dans la nudité de ces présentations, une question se pose : qu'attendent-ils de nous ? Qu'attendons-nous d'eux ? Eux et nous avons l'impression de nous regarder en chiens de faïence, en attendant que quelque chose se passe. Nous sommes en pleine ambiguïté, en plein malentendu. Nous, journalistes, attendons le plaisir d'un spectacle peut-être pauvre mais achevé, ou bien une interprétation inattendue, fraîche, neuve, de textes connus. Désabusés par une année théâtrale qui se traîne, nous attendons de ces jeunes comédiens l'annonce d'un avenir passionnant, et eux se tiennent prudemment dans les sentiers battus. Pour nous prouver quoi ? Qu'ils ont bien fait leurs gammes ? Qu'ils ne sont pas forcément influencés par la personnalité de leurs professeurs-metteurs en scène ?

Après cette première journée, on ne peut pas, en tout cas, parler de « concours des professeurs » : ils se sont montrés bien modestes. Aucune prestation des élèves de Jean-Paul Roussillon n'offrait la moindre direction, le moindre projet dramaturgique, et on se demandait pourquoi avoir choisi telle pièce plutôt que telle autre. On a tout de même pu apprécier l'ironie nerveuse de Pierre-Olivier Scotto (Samuel), qui vient d'ailleurs d'être engagé à la Comédie-Française, et le tempérament — qui ne demande qu'à exploser — d'Edith Albertini (Cleanthis de *l'Ile des esclaves*).

La seule idée globale à propos d'un texte, on l'a trouvée dans le travail de Christian Pethieux sur *Haute-Autriche* (portrait sinistre d'un jeune couple de petits-bourgeois tout à fait démunis, aliénés), même s'il place tout de suite les personnages dans un état d'hébétude irrécupérable. Il ne leur reste plus alors qu'à montrer des moments de révolte qui se dissolvent en bulles de savon. Et Martine Vandeville le fait avec beaucoup de sensibilité et de subtilité.

Quant aux *Joueurs,* il s'agit d'une farce assez lourde que les comédiens s'amusent à jouer « à l'américaine », avec des ruptures tellement systématiques qu'elles en perdent leur force comique. Dans les bons moments, le spectacle fait penser à un habile pastiche de films de gangsters, mais on en vient à penser au règlement du prochain concours d'entrée (*le Monde* du 25 juin). Les lauréats devront choisir entre l'enseignement « traditionnel » et l'enseignement « nouveau ». Si quelques-uns sont venus là, à cette première journée, pour se renseigner sur cet enseignement qui déchaîne tant de haine, ils ont dû en être bien étonnés. Déconcertante journée, vraiment.

COLETTE GODARD.

### SEPT NOUVEAUX SPECTACLES A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

La Comédie-Française présentera quinze spectacles au cours de sa prochaine saison. Parmi ceux-ci, sept seront nouveaux. L'Anglais Terry Hands mettra en scène au Palais de Chaillot : *Meurtre dans la cathédrale,* de T.-S. Eliot, traduit en français, par Henri Fluchère. Quarante-cinq représentations de cette pièce déjà montée par Jean Vilar seront données de janvier à mars. Egalement au Théâtre national de Chaillot les comédiens-français reprendront *la Nuit des rois,* de Shakespeare.

Deux spectacles seront présentés à l'Odéon avant d'être joués Salle Richelieu. *Doit-on le dire,* de Labiche, dans une mise en scène de Jean-Laurent Cochet (en novembre) et *En attendant Godot,* de Becket (en février), mis en scène par Roger Blin. Deux œuvres de Marivaux, récemment entrées au répertoire, sont au programme : *les Acteurs de bonne foi,* mis en scène par Jean-Luc Boutté, de novembre à mars (en alternance avec *On ne badine pas avec l'amour,* de Musset, mis en scène par Simon Eine) et *le Triomphe de l'amour,* qui sera joué avec le *Caprice,* de Musset, dans une mise en scène de Georges Riquier, à partir de mai. Deux classiques : *Britannicus* et *les Femmes savantes* seront montés par Jean-Pierre Miquel, pour Racine, et Jean-Paul Roussillon, pour Molière.

Parmi les reprises, *Lorenzaccio* ouvrira la saison du Français. On pourra revoir aussi *la Paix chez soi, le Malade imaginaire, l'Impromptu de Versailles, le Misanthrope, l'Ecole des femmes, l'Avare. Le roi se meurt, la Navette* et *les Fausses Confidences.*

## Musique

# « CHRISTUS », de Liszt

*Une première audition à Paris qui remplit la salle Pleyel est un évènement assez rare qu'on mettra au crédit de « Prestige de la musique » et de Radio-France. Il s'agissait, il est vrai, d'une œuvre de Liszt qui date de cent onze ans, vaste oratorio dont la durée (deux heures et demie) et le style expliquent ce long silence.*

Christus *est le fruit d'une foi sincère et de la ferveur de « l'abbé Liszt », qui, en 1865, a reçu les ordres mineurs. Il l'écrit à Rome au moment où se développe le mouvement cécilien de retour à la musique ancienne (grégorien et polyphonique), qui lui inspire à la même époque une pâle* Missa choralis. *Le mouvement cécilien ne produira d'ailleurs que des fruits secs qui sont à la polyphonie classique ce que Sainte-Clotilde est à la cathédrale de Chartres.*

*Dans* Christus, *Liszt fait de l'imagerie naïve en tenant d'accorder encore l'écriture romantique avec les formes liturgiques anciennes et une nourriture de thèmes grégoriens. Mais il semble avoir ainsi le plus souvent châtré son talent, abandonnant presque tout principe de développement par grandes variations et procédant par répétitions ou juxtapositions d'éléments le plus souvent hétérogènes. La douceur pastorale de l'*Oratorio de Noël *paraît assez fade et la couleur grégorienne des thèmes, avec leur « rythmatisation » contre nature, n'est plus guère tolérable. La* Marche des rois mages *est d'un pittoresque qui ne déparerait pas un opéra de Bizet.*

*Les litanies des* Béatitudes *alternées au baryton et au chœur ont davantage d'intensité avec une déclamation aux arabesques plus libres et dans l'évocation de la tempête apaisée Liszt s'offre le luxe d'un petit poème symphonique assez personnel, tandis que l'entrée à Jérusalem, aux trottinements de l'âne du Messie, est le prétexte d'une fresque triomphale et conventionnelle.*

*Malgré une certaine enflure expressionniste, la prière du* Christ au mont des Oliviers *est une page émouvante, grande ouverture au* Stabat Mater, *où, malgré l'omniprésence du motif grégorien, Liszt atteint à une puissance dramatique qui n'est pas sans évoquer le* Requiem *de* Verdi.

*Le moment le plus pur de cette œuvre est sans doute celui de la* Résurrection *; dans la coulisse, accompagné par un harmonium, un chœur d'enfants chante une très simple harmonisation de l'hymne de Pâques* O Filii et Filiae *avant qu'éclate le* Resurrexit *dans une apothéose bien sûr fuguée, avec fanfares et cloches du* Règne de Dieu dans tous les siècles.

*Ce synchrétisme musical, hybride et sans véritable originalité, indique bien qu'il s'agissait là d'un chemin sans issue. Liszt allait d'ailleurs reprendre son autonomie dans des œuvres plus puissantes et personnelles telles que le* Requiem *et les* derniers Psaumes.

*Miklos Forrai, qui avait déjà enregistré* Christus *pour Hungaroton (trois disques CALB 48-50), a dirigé l'œuvre avec beaucoup de ferveur. Dietrich Fischer-Dieskau insuffle une prodigieuse intensité, non exempte de pathos, aux paroles du Christ. Avec eux, un bon quatuor de solistes hongrois où brille l'éclatant soprano d'Eva Andor, les superbes chœurs Svetoslav Obretenov, de la radio-télévision bulgare, et le Nouvel Orchestre philharmonique.*

JACQUES LONCHAMPT.

# LE CALENDRIER DES CONCERTS

FESTIVAL INTERNATION. DES ARTS MONTE-CARLO 1977

COUR D'HONNEUR DU PALAIS PRINCIER à 21 h. 45

SALLE GARNIER (OPERA DE MONTE-CARLO) à 21 heures

Rens., loc. : Opéra Tél. 50-69-31 (P.e. Dandelot.)

**FESTIVAL MONTE-CARLO**

Orchestre National de l'Opéra
17/7 : P. Paray - A. Ciccolini.
20/7 : O. Danon - W. Kempff.
24/7 : M. Chostakovitch Ph. Entremont.
27/7 : I. Markevitch.
10/8 : L.-V. Matacic - W. Kilen.
13/8 : Z. Macal - C. Arrau.

9 au 13/7 : Ballets de l'Opéra de Monte-Carlo.
3/8 : Soirée lyrique - Orch. National, dir. G. Gavazzeni, sol. M. Arroyo - P. Domingo.
17/8 : Orchestre National L.-V. Matacic - Z. Francescatti.
20/8 : Récital D. Barenboim.
23-24/8 : Ballet National folklorique du Japon.

---

EGLISE ST-SEVERIN TOUS LES MARDIS à 21 heures Loc. : Durand et face Eglise (Werner)

ORCHESTRE et CHORALE **KUENTZ**

28 juin : VIVALDI : « GLORIA » Concertos orgue - A. ISOIR
5 juill. : HAYDN : Symph. « La Reine » - MOZART, BACH : Ctos

---

Vendredis à 20 h. 45 Samedis, Dimanches et Fêtes à 17 h. 30 voir program. détaillés (p.e. Kiesgen)

**Festival de Sceaux**

Orangerie du Château
Métro : Bourg-la-Reine
Mini-bus : dép. Bourg-la-Reine ret. jusqu'à Porte-d'Orléans

**CONCERTS**

Renseignements et location : CHATEAU DE SCEAUX Tél. : 661-06-71

---

SALLE GAVEAU du jeudi 23 au jeudi 30 juin (Valmalète.)

**Concours internat. de chant de Paris**

DEMI-FINALE : 26/6 à 14 h.
FINALE : 30 juin, à 20 h.

---

SALLE M.-DENIS (sortie RER) Vendredi 1er juillet à 17 et 20 h. (p.e. Werner)

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
**CONCOURS INTERNAT. DE PIANO DEBUSSY**
(Rens. : 973-18-26)

---

SALLE M.-DENIS (sortie RER) JUILLET : 4, 7, 15, 18, 23, 28 à 15 h. 11, 21, 25 à 20 heures (p.e. Werner)

JUILLET MUSICAL de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
9 COURS D'INTERPRETATION
**Y. LEFÉBURE**
COURS MUSIQUE DE CHAMBRE par FRED GOLDBECK
(Rens. : 973-18-26)

---

SALLE M.-DENIS (sortie RER) Jeudi 7 juillet à 21 heures (p.e. Werner)

JUILLET MUSICAL de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Piano-violoncelle
Christine de VOGUE
Aleth LAMASE
Beethoven, Fauré, Debussy, Webern
Rens. : 973-18-26

---

C.I.P. PALAIS DES CONGRES Mercredi 14 et jeudi 15 septembre à 21 heures (P.e. Valmalète.)

CONCERTS EXCEPTIONNELS
**ORCHESTRE PHILHARMONIQUE D'ISRAËL**
**dir. Zubin MEHTA**
14/9 : Mozart, Mahler
15/9 : Schumann, Schubert

---

## CONCERTS Radio France

### MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO-FRANCE Auditorium 105 Mardi 28 juin à 20 h. 30

G. BAGGIANI - P. MEFANO
B. PARMEGIANI - M. PHILIPPOT
avec
le Groupe de Recherches Musicales de l'I.N.A.

### NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

RADIO-FRANCE Grand Auditorium Mercredi 29 juin à 20 h. 30

**Dir. E. KRIVINE**
Sol. E. ISTOMIN, G. de PEYER
**Concert MOZART**
(Concert télévisé.)

### RÉCITAL DE CHANT

RADIO-FRANCE Grand Auditorium Jeudi 30 juin à 20 h. 30

**Felicity PALMER**
Michael ISADOR, piano
Haydn, Brahms, Mendelssohn, Britten, Fauré, Poulenc

### SAISON LYRIQUE

RADIO-FRANCE Grand Auditorium Mercredi 13 juillet à 20 h. 30

**Jean-Chrétien BACH**
AMADIS DE GAULE
B. Brewar, E. Manchet, B. Antoine, J.-P. Lafont, L. Castle, A.-M. Rodde, S. Nigoghossian
NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
**Dir. Guy CONDET**

Location : RADIO-FRANCE et Agences

---

## HOTEL DE SULLY

A 18 HEURES
62, rue Saint-Antoine - PARIS

DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION « JARDINS, PAYS D'ILLUSIONS »

TROIS SOIRÉES EXCEPTIONNELLES
les 29 juin, 5 et 12 juillet
à 18 heures

en collaboration avec la C.N.M.H.S., Radio-France, Echanges et Promotion artistique et l'Institut de Musique et Danse Anciennes d'Ile-de-France.

**MERCREDI 29 JUIN :**
AVISON ENSEMBLE, flûte à bec, viole de gambe et clavecin.

**MARDI 5 JUILLET :**
Joëlle BERNARD, harpe, Odile PIETTI, soprano, Jean NEGRONI, récitant.

**MARDI 12 JUILLET :**
Cécile CLAUDE, Anne-Laure NARGORSEN, sopranos, Arthur HAAS, clavecin et pianoforte, Jean NEGRONI, récitant.

---

LE THEATRE NATIONAL DE L'OPERA PRESENTE LE

## IVe FESTIVAL DU LOUVRE

(COUR CARREE)
TOUS LES SOIRS (21 H 15) SAUF LE DIMANCHE
DU 13 JUIN AU 13 AOUT 1977

DU 4 AU 23 JUILLET
LE BALLET DE L'OPERA DE PARIS
**IVAN LE TERRIBLE**

En alternance dans les rôles de
ANASTASIE
DOMINIQUE KHALFOUNI
NOELLA PONTOIS
FLORENCE CLERC
IVAN
CYRIL ATANASSOFF
JEAN GUIZERIX
CHARLES JUDE
KOURBSKI
MICHAEL DENARD
BERNARD BOUCHER
CHARLES JUDE
PATRICK DUPOND

ENREGISTREMENT DE L'ORCHESTRE DE L'OPERA SOUS LA DIRECTION D'ALGIS JURAITIS

RENSEIGNEMENTS : COUR CARREE DU LOUVRE (FACE EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS) - METRO : LOUVRE - TEL. : 260.14.85 (LIG. GROUPEES) LOCATION : SUR PLACE TOUS LES JOURS DE 12 H 30 A 19 H (SAUF DIMANCHE) PAR TEL. : 260.13.30 DE 13 H 30 A 19 H ET TOUTES AGENCES.

ORGANISATION A-L-A-P - LUMBROSO

---

GIT LE CŒUR — LE MARAIS — 14 JUILLET — PARNASSE



**ALICE DANS LES VILLES de WIM WENDERS**

« Film profondément original servi par deux acteurs exceptionnels. »
Michel Nuridsany (Le Figaro)

« Un film qu'aucun cinéphile ne doit manquer. »
Robert Chazal (France-Soir)

« Il séduit par sa sensibilité secrète et ses qualités d'écriture. »
Jean de Baroncelli (Le Monde)

« Un sens discret et bouleversant de la fragilité des relations humaines. »
Philippe Collin (Elle)

« Wim Wenders est le seul à faire marcher les trains, les avions, les voitures et les métros aériens à l'essence de poésie. »
M. Grisolia (Nouvel Observateur)

---

# SPECTACLES

## théâtres

### *Les salles subventionnées et municipales*

**Comédie-Française**, 20 h. 30 : Lorenzaccio.

**Nouveau Carré**, 21 h. : la Dame de la mer.

### *Les autres salles*

**Aire-Libre Montparnasse**, 20 h. 30 : Combien ; 22 h. : Un après-midi d'automne.
**Antoine**, 20 h. 30 : les Parents terribles.
**Bouffes-du-Nord**, 21 h. : On ne badine pas avec l'amour (dernière).
**Cartoucherie de Vincennes**, 20 h. 30 : Moby Dick.
**Chapiteau de la Baleine**, 21 h. 30 : Je vous en dirai des nouvelles.
**Comédie des Champs-Elysées**, 20 h. 45 : Chers Zoiseaux.
**Fontaine**, 21 h. : Irma la Douce.
**Huchette**, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
**La Bruyère**, 21 h. : l'Homme aux camélias.
**Le Lucernaire-Forum**, Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés. — Théâtre noir, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage ; 24 h. : Marc-Michel Georges.
**Mouffetard**, 19 h. 45 : Sémaphore.
**Nouveautés**, 21 h. : Divorce à la française.
**Nouveautés**, 21 h. : Divorce à la française.
**Orsay**, grande salle, 20 h. 30 : Une interview à Buenos-Aires (U.R.S.S.). — Petite salle, 20 h. 30 : O Muro (Portugal).
**Palace**, 22 h. 45 : Sylvie Kuhn cinquante-sept minutes.
**Palais-Royal**, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
**Poche-Montparnasse** : 20 h. 45, Lady Strass.
**Porte-Saint-Martin**, 20 h. 30 : le Tartuffe.
**Square Félix-Desruelles**, 21 h. 30 : la Rose et le Fer au siècle des cathédrales.
**Studio des Champs-Elysées**, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
**Théâtre d'Edgar**, 20 h. 30 : José.
**Théâtre Essaïon**, salle I, 21 h. : Dans le jardin de mon père. — Salle II, 20 h. 45 : Feydeau Farréloik.
**Théâtre du Marais**, 20 h. 45 : le Grand Vizir ; le Cosmonaute agricole.
**Théâtre Présent**, 20 h. 45 : la Chamaille.
**Théâtre des Quatre-Cents-Coups**, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
**Théâtre de la Rue-d'Ulm**, 21 h. : Quand je serai petit.
**Théâtre Tristan-Bernard**, 21 h. : Thérèse.
**Troglodyte**, 21 h. : Gugozone.
**Variétés**, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

### *Les théâtres de banlieue*

**Elancourt**, APASC, 20 h. 30 : les Empreintes (Compagnie S. Buirgue).
**Montreuil**, 20 h. 30 : les Voyages drôlatiques de François Rabelais.

### *Les cafés-théâtres*

**Au Bec fin**, 20 h. 15 : Deux nanas dans l'folklo ; 21 h. 30, la Collection ; 23 h. : les Berganotes.
**Au Petit Casino**, 21 h. 15 : Douby ; 22 h. 30 : Cami.
**Au Tout-à-la-Joie**, 20 h. 30 : Didier Schmitt ; 21 h. 15 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 30 : Je vote pour moi.
**Blancs-Manteaux**, 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Par ici la sortie.
**Café d'Edgar**, I, 20 h. 45 : Bobby Lapointe ; 22 h. 30 : Popeck. — II, 22 h. 15, Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
**Cour des Miracles**, 20 h. 30 : Arnaque 77 ; 22 h. : les Jeannes.
**Café de la Gare**, 20 h. 30 : Pardon, je m'excuse ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
**Le Connétable**, 20 h. 30 : la Voix humaine ; 22 h. : Lewis et Alice.
**Coupe-chou**, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : la Naissance ; 23 h. 30 : les Frères ennemis dans l'environnement.
**Dix-Heures**, 20 h. 30 : La démocratie est avancée ; 22 h. 15 : Patrick Font et Philippe Val.
**Le Fanal**, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 30 : le Président.
**Le Plateau**, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
**Sélénite**, I, 20 h. 45 : la Culture physique ; 22 h. : Rosine Favey. — II, 21 h. : Pinok et Matho ; 22 h. 30 : les Faiseuses d'anges.
**Splendid**, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
**Veuve-Pichard**, 20 h. : le Cracheur de phrases ; 22 h. : le Secret de Zonga.
**La Vieille Grille**, I, 20 h. 30 : J.-B. Falguière ; 22 h. : Jacques Antonin ; 23 h. 15 : Clovis Manoury. — II, 21 h. : Lionel Rocheman ; 22 h. 30 : De l'autre côté de la vie.

### *Les concerts*

**Théâtre des Champs-Elysées**, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Paris, dir. D. Barenboim (Schubert, Bottesini).
**Maison de la radio**, studio 105, 20 h. 30 : Musique de chambre (Glass, Mefano, Baggiani, Parmegiani).
**Eglise Saint-Séverin**, 21 h. : Orchestre et chorale P. Kuentz, avec A. Isoir (Vivaldi : Gloria et Concerto pour orgue).

---

**MERCREDI**

PARAMOUNT ÉLYSÉES, v.o.
PARAMOUNT MAILLOT
PARAMOUNT OPÉRA
MAX-LINDER
PARAMOUNT-MONTPARNASSE
PARAMOUNT-ORLÉANS
PARAMOUNT-GALAXIE
MOULIN-ROUGE - 3 SECRÉTAN
CONVENTION SAINT-CHARLES
ÉLYSÉES La Celle-Saint-Cloud
PARAMOUNT La Varenne
PARAMOUNT Orly - BUXY Boussy
CARREFOUR Pantin - ARGENTEUIL




Le déchaînement du SURNATUREL

---

### *La danse*

**Espace Cardin**, 21 h. : Ballets Bella Lewitsky.
**Théâtre Montparnasse**, 21 h. : Danses sacrées de Bali.

### *Festival du Marais*

**Hôtel d'Aumont**, 21 h. 15 : M. Debost, flûte, et Ch. Ivaldi, piano (Mozart, Beethoven, Debussy, Boulez, Hummel, Varèse).
**Cave de l'hôtel de Beauvais**, 20 h. 30 : P. Laniau, guitare (Bach, Villa-Lobos) ; 22 h. : Poussez pas le mammifère.
**Place Sainte-Catherine**, 18 h. : les Doubles Dièzes ; 20 h. 30 : Théâtre aux mains nues.
**Eglise Notre-Dame-des-Champs**, 21 h. : L'annonce faite à Marie.

## SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 29 juin au 6 juillet)

**Centre Georges-Pompidou** (278-77-42), 20 h., sf dim. et lundi ; mer., sam., dim., 15 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne.
**Marionnettes du Luxembourg** (326-46-47), mer., dim., 15 h. et 16 h. 30 : les Aventures de Minouchat ; jeudi, ven., 16 h. : le Pot de confiture ; lundi, mardi, 16 h. : la Visite du diable.
**Festival du Marais** (278-34-74), à 15 h., les 30 juin, 2, 4 et 5 juillet, à l'hôtel de Marle : le Livre de la jungle ; les 28, 29 et 1er, à l'hôtel de Beauvais : Histoires et Orgue ; le 2, à partir de la cour d'honneur de l'hôtel de Beauvais : Promenade dans le Marais.
**Théâtre d'animation Paris-Vincennes** (782-19-60), mer., sam., dim., 14 h. : Mille marionnettes théâtrales.
**Théâtre le 28-Rue-Dunois** (584-72-00), mer., 15 h : Histoire de dragon clown.
**Cinéma**. — Le label Chouette a été attribué par le secrétariat d'Etat à la culture : (enfants) les Vacances de M. Hulot, les Aventures de Peter Pan, le Bus en folie ; (adolescents) Barry Lyndon, Cria Cuervos, Nous nous sommes tant aimés, Dersou Ouzala, l'Esprit de la ruche, Pain et Chocolat, Casanova, L'une chante, l'autre pas, Rocky, la Guerre, la Musique, Hollywood et nous, les Ambassadeurs, Transamerica Express, Adoption, le Dernier Nabab, le Fantôme de Barbe-Noire, Omar Gatlato, Jabberwocky, Vol à la tire, le Message, Guerre et Paix, Moby Dick, American Graffiti, Oscar, la Conquête de l'Ouest, Frankenstein Junior.

---

**OPÉRA-STUDIO**

(Salle Favart - Opéra Comique)
6 et 8 juillet, à 21 h.
10 juillet, à 17 h.

**« LA VALSE »**

ORCHESTRE DE L'ILE-DE-FRANCE
Direction JEAN FOURNET

Œuvres de Ravel, Berlioz, Saint-Saëns, Weber, J. Strauss, R. Strauss
Places 18 F - 28 F - 38 F - 48 F.

---

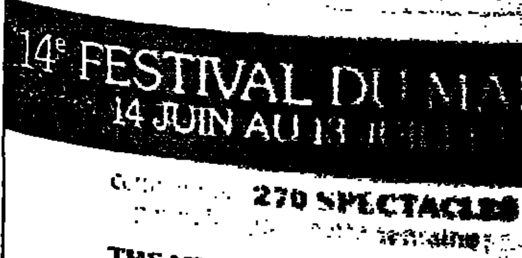
La Seine STUDIO présente :

« ... Sans timidité mutilante, sans pudeur frustrante, au contraire dans le généreux, le superbe élan de deux corps qui se donnent l'un à l'autre parce qu'ils se donnent au plaisir, les caresses, la mutuelle exploration minutieuse des corps, le vertige sensuel ressuscitant cette communion radicale, originelle, qui fait toujours de deux amants s'absorbant l'un dans l'autre les deux premiers amants de la création. C'est chaque fois Adam et Eve faisant l'amour... »
J.-L. BORY, LE NOUVEL OBSERVATEUR



**LE REGARD**
un film de MARCEL HANOUN

« ... L'amour physique avec ses arabesques, ses courbures, ses cambrures, ses torsions, ses méandres, avec ses enlacements et ses désenlacements, ses assemblages et ses métamorphoses ... Ce film, on l'a compris, est un poème ... »
Jean de Baroncelli, LE MONDE



---

# 5emes rencontres internationales d'art contemporain

la Rochelle
28 juin
8 juillet
1977

## ROSTROPOVITCH AUX 5es RENCONTRES

**CONCOURS ROSTROPOVITCH**

Premières éliminatoires :
Mardi 28 et mercredi 29 juin.
Deuxièmes éliminatoires :
Jeudi 30 juin.
Finale avec orchestre :
Dimanche 3 juillet

**RÉCITAL BACH**

Suites nos 2, 3 et 5 pour violoncelle seul
Mercredi 29 juin.

**CARTE BLANCHE à ROSTROPOVITCH**

avec la participation
de l'Orchestre Philharmonique de Lorraine
Samedi 2 juillet.

**CRÉATION MONDIALE DE MESSAGESQUISSES de PIERRE BOULEZ**

Dimanche 3 juillet.

**CONCERTO POUR VIOLONCELLE ET ORCHESTRE de WITOLD LUTOSLAWSKI**

avec l'Orchestre Philharmonique de la Radio Néerlandaise
Lundi 4 juillet.

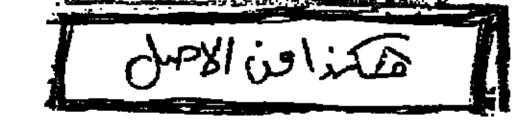
**CRÉATION MONDIALE DE DUO POUR VIOLONCELLE ET VOIX de LUCIANO BERIO**

avec Cathy Berberian.

**CRÉATION FRANÇAISE DE RITORNO DEGLI SNOVIDENIA de LUCIANO BERIO**

avec l'Ensemble Intercontemporain
Mardi 5 juillet.

RENSEIGNEMENTS : PROGRAMMATION / RÉSERVATIONS / TRANSPORTS / HÉBERGEMENT
A PARIS : RECHERCHE ARTISTIQUE, 104 RUE DE LA TOUR - 75016 - TÉL. 504.08.51
A LA ROCHELLE : RENCONTRES INTERNATIONALES D'ART CONTEMPORAIN, 11 RUE CHEF-DE-VILLE - 17000 - TÉL. (46) 41.03.35.



# SPECTACLES



*Mardi 28 juin*

## cinémas

### *La cinémathèque*

Chaillot, 15 h. : le Vendeur de bagues, d'Y. Chahine ; 18 h. 30 : la Vie au ralenti, de J.-Ch. Rose ; les Lieux d'une fugue, de G. Perec ; 20 h. 30 : Madame G., de J.-L. Miesch ; 22 h. 30 : le Corbeau, de H.-G. Clouzot.

### *Les exclusivités*

ADOPTION (Hong., v.o.) : St-André-des Arts, 6e (326-48-18).
ALICE DANS LES VILLES (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), Marais, 4e (278-47-86), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
AMES PERDUES (It., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (551-44-58).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Le Paris, 8e 359-53-99) — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BAXTER, VERA BAXTER (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Olympic, 14e (542-67-42), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE BUS EN FOLIE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22). Caméo, 9e (770-20-89), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59). Mistral, 14e (539-52-43). Murat, 16e (288-99-75). Secrétan, 19e (206-71-33). Convention-St-Charles, 15e (579-33-00).
LE CAMION (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CANNON BALL (A., v.o.) : Ermitage 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
CARRIE AU BAL DU DIABLE (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Bosquet, 7e (551-44-11), jusqu'au jeudi.
CAR WASH (A., v.o.) : St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Marignan, 8e (359-92-82), Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA DE FELINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LA CASTAGNE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e 343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e 331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75). Secrétan, 19e (206-71-33).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). Athéna, 12e 343-07-48).
DEFENSE DE TOUCHER (It., v.f.) (*) : Omnia, 2e (233-39-36), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA DENTELIERE (Fr.) : Saint-Germain - Village, 5e (633-87-59), Styx, 5e (633-08-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84). Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maxéville, 9e (770-72-86), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DERNIER BAISER (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Maxéville, 9e 770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Calypso, 17e (754-10-68).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59). Colisée, 8e (359-29-46). Gaumont - Madeleine, 8e (073-56-03). Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Balzac, 8e (359-52-70).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount - Elysées (359-49-34) : v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE FANTOME DE BARBE-NOIRE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93). U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). Diderot, 12e (343-19-29), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES FOUGERES BLEUES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA GUERRE, LA MUSIQUE, HOLLYWOOD ET NOUS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
HISTOIRE D'AIMER (It., v.o.-v.f.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
L'HOMME qui AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Grand-Pavois, 15e (551-44-58). Les Tourelles, 20e (636-51-98). H. sp.
JABBERWOCKY (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02); v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

### Les films nouveaux

LE MAESTRO, film français de Claude Vital : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11), à partir de vend. ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; à partir de vend.
UN COW-BOY EN COLERE (ou BIG SAM), film américain de Don Taylor. V.O. : Mercury, 8e (225-75-90) ; V.F. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
ELLES SONT DINGUES, CES NENETTES, film italien de Steno. V.F : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Scala, 10e (770-40-00) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).

LA JEUNE LADY CHATTERLEY (A.) (**), v.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis - Saint - Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (*) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64). Athéna, 12e (343-07-48) à p. de vend., Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74), jusqu'à J.
LE MESSAGE (A.-Lyb., v. arabe) : Wepler, 18e (387-50-50) ; v.a. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
NETWORK (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NEWS FROM HOME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-57-42).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA NUIT DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÈS (Fr.) : Montparnasse - 83, 6e (544-14-27).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Palais des arts, 3e (272-62-98), Myrrha, 18e (606-06-26).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-62-42).
LE PONT DE CASSANDRA (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.o.-v.f. : les Templiers, 3e (272-94-56) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
PROVIDENCE (Fr., vers. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr.) (**) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Palais des arts, 3e (272-62-98).
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ROCKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
TOUCHE PAS A MON COPAIN (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE TIGRE DU CIEL (Ang., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (sf mardi soir).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont - Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; les Nation, 12e (343-04-67).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis - Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; v. angl. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
VOL A LA TIRE (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES GRANDES REPRISES

### *Les grandes reprises*

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), sauf mardi.
COMMENT YU KONG DEPLAÇA LES MONTAGNES (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE CREPUSCULE DES DIEUX (It., v.f.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), hor. spécial.
DUEL (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e, hor. spécial.
EASY RIDER (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55), sauf mardi.
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).
L'EMMERDEUR (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont - Opéra, 9e 073-95-48) ; Gaumond - Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MOBY DICK (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : France - Elysées, 8e (723-71-11).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : la Clef, 5e (337-90-90), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
OSCAR (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES QUATRE MALFRATS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
TOMMY (Ang., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), hor. spéc.
WOODSTOCK (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46).
LES ZOZOS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).



# RADIO-TÉLÉVISION

## VU

## La cervelle étroite

*Il était bien, il était beau, l'homme de demain, l'homme nouveau, homme de science et homme d'action souvent, au quotient intellectuel vertigineux, doté à son insu de pouvoirs mystérieux. En fait, il y en avait deux, l'autre, c'était le méchant, je parle du gentil, de George Hamilton, le héros, le vainqueur de cette terrifiante guerre des cerveaux, lundi sur TF 1. Quand il s'est éloigné, à la fin, au bras de sa fiancée, un séduisant professeur de biologie, et qu'on est retombé de notre haut, sur le plancher du studio, au milieu des invités de Robert Clarke, des neurologues, des psychiatres, des messieurs — pas une seule femme, bien entendu — très savants eux aussi, mais enfin pas des super-génies, on a eu du mal à accommoder au début.*

*Après un dialogue à la mitraillette, cet échange de propos mesurés, prudents, sur le cerveau, cet inconnu, sur l'intelligence et la mémoire, paraissait verbeux, pâteux, hésitant. Poussé par un instinct combatif, encore belliqueux, on cherchait quelqu'un à qui s'identifier, prêt à partager son point de vue, à épouser sa querelle, espérant le voir dominer le débat et imposer ses idées.*

*Il y avait là un épileptologue marseillais, le docteur Henri Gastaut, très carré, très précis, un scientifique, ennemi déclaré de l'irrationnel, des gourous, du yoga et du zen, pas tellement intéressé non plus par les recherches des disciples de Freud. C'est sur lui, question d'affinité, que s'est portée notre attention, notre sympathie.*

*On aurait aimé, du coup, obtenir des explications, des renseignements plus détaillés, sur des phénomènes répandus. Le fait de mieux retenir une leçon avant de s'endormir, par exemple, ou l'impression de déjà vu, à quoi cela tient-il ? Les réponses se sont perdues dans des considérations vagues sur le conscient, l'inconscient, ou connues, sur le souvenir, sa formation, sa conservation. Plus instructive, en revanche, la distinction établie entre le rêve et le cauchemar ; aucun rapport, affirmait, catégorique, notre mentor. Le cauchemar, véritable crise d'angoisse nocturne, s'inscrit dans la première phase, la phase lente du sommeil. Le rêve appartient au sommeil paradoxal, théâtre d'une formidable activité cérébrale.*

*Cette activité, en fait, ne se relâche pratiquement jamais, nous rappelait-on. Et Maurice Denuzière — il jouait les Candide — de s'inquiéter : à ne jamais se reposer, le cerveau doit s'user vite. Personne ne l'a rassuré, c'est curieux. On croyait cependant, pour avoir suivi sur les écrans de l'étranger d'excellents documentaires consacrés au cerveau, justement, on pensait qu'il se comportait comme un muscle. Plus il travaille, plus il se développe. Loin de s'atrophier avec l'âge, il pourrait, il devrait se déployer, au contraire, et ne s'user que si l'on ne s'en sert pas.*

CLAUDE SARRAUTE.

## MARDI 28 JUIN

### CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : 76-Paris, de B.-F. Deflandre.

21 h. 30, Série ethnologique : Une autre vie (Chronique des Indiens Wayana, deuxième partie : Moloko le sorcier), par Cl. Massot ; 22 h. 30, Littéraire : Pleine page, de P. Sipriot.

23 h. 45, Journal.

### CHAINE II : A 2

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : L'affaire Lindbergh (deuxième partie).

Vers 22 h., Débat : La peine de mort.

23 h. 30, Journal.



### CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LE SEIGNEUR DE L'AVENTURE, de H. Koster (1954), avec B. Davis, R. Todd, J. Collins, J. Robinson, H. Marshall.

*Elisabeth Ire d'Angleterre s'éprend de Walter Raleigh, dont elle fait son capitaine des gardes et son favori, mais il épouse secrètement une de ses dames d'honneur. Aventures historiques à grand spectacle et Bette Davis en monstre sacré.*

22 h., Journal.

### FRANCE - CULTURE

20 h., Dialogues : Faut-il désacraliser ?

21 h. 15, Musiques de notre temps : « le Festin de Balthazar » (Ch. Ravier) ; 22 h. 30, Entretiens avec Lucette Finas, par A. Coulange ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Cholodenko.

### FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, En différé du Théâtre de la Ville : Ensemble intercontemporain, direction P. Boulez, avec le Quatuor Alban Berg et P. Bryn-Julson, soprano : « Symphonie de chambre, opus 9 » ; « Herzgewächse opus 20 » (Schoenberg) ; « Lieder » (Webern) ; « Suite lyrique pour quatuor à cordes » (Berg) ; 22 h. 30, Cordes pincées : Michel Amoric et Brigitte Haudebourg (Dufault, R. de Visée, G. Sanz, Corrette, Bach, Daquin, Huguet, Petrini, Gartenlaub, Hasselmans, Salzedo) ; 0 h. 5, Non écrites : Le Japon ; 0 h. 30, Sur la route ; 1 h. 30, « Chanson de Bilitis » (Debussy).

## MERCREDI 29 JUIN

### CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi.

20 h. 30, Téléfilm : le Naufragé du « Monte-Cristo », de J. Mistler, adapt. M.-D. Lancelot, réal. J. Dayan, avec N. Calfan, F. Marthouret.

22 h. 10, Reportage : L'or bleu (première partie : Océan à vendre), prod. Ph. Gildas, réal. B. Olivier.

23 h. 5, Journal.

### CHAINE II : A 2

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 15 h. 5, Séries : Flipper le dauphin et Ma sorcière bien-aimée.

20 h. 30, Série américaine : Joe Forrester ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : Question de temps (Les droits de l'homme, de S. Abouchar, D. Bilalian, Claude Carre et B. Rapp, prés. J.-F. Kahn, réal. R. Sangla) (voir tribunes et débats).

23 h. 30, Journal.

### CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (les grands noms de l'histoire du cinéma), cycle Aspects du cinéma italien : L'ADIEU A VENISE, d'E.-M. Salerno (1971), avec Fl. Bolkan et T. Musante.

*Un homme et une femme, dont le mariage a été un échec, se retrouvent pour une journée à Venise, se querellent, se déchirent. Une histoire impossible, prétexte à une promenade dans Venise. Les vues de la ville sont à peine une consolation à l'ennui.*

22 h., Journal.

### FRANCE - CULTURE

20 h., La musique et les hommes : Lecture d'Henri Michaux, musique d'A. Duhamel ; 22 h. 30, Entretiens avec Lucette Finas, par A. Coulange ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 30, Poésies : Marc Cholodenko.

### FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Cycle baroque et classique, en direct de l'auditorium 104 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction E. Krivine. Avec E. Istomin, piano ; G. de Peyer, clarinette : « Symphonie n° 35, dite Haffner en ré majeur K 385 » ; « Concerto pour piano n° 21 en ut majeur K 467 » et « Concerto pour clarinette en la majeur K 622 » (Mozart) ; 23 h., Musiques réservées : La polyphonie occidentale du douzième siècle au quatorzième siècle ; 0 h. 5, Sur la route ; 1 h. 30, « Chanson de Bilitis ».

## SEMAINE D'ACTION SUR RADIO-FRANCE

● Des préavis de grève ont été déposés par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de Radio-France, qui appellent les personnels non conventionnés de cette société à une semaine d'action du 2 au 8 juillet. Ce mouvement concerne les producteurs d'émissions, les présentateurs, les conseillers artistiques, les secrétaires de production, les cachetiers permanents, soit environ mille cinq cents personnes, qui, selon les syndicats, se sont vu refuser la négociation d'une annexe à la convention collective réglementant la situation des personnels de Radio-France (conditions de travail, salaires, couverture sociale et protection contre les licenciements...). Cette semaine d'action risque de perturber un certain nombre des émissions prévues par France-Inter, France-Culture et France-Musique.

## LE S.N.J. ET LES CONVENTIONS COLLECTIVES

● La Fédération des sections S.N.J. (Syndicat national des journalistes) de l'audiovisuel a dénoncé, lundi 27 juin, les conventions collectives en vigueur dans chacune des sociétés issues de l'ex-O.R.T.F. Elle demande que soit appliquée la convention nationale des journalistes, qui devrait être complétée par un texte valable pour toutes les sociétés et qui tiendrait compte de leur mission de service public, ainsi que des droits acquis. Pour la Fédération S.N.J. de l'audiovisuel, de multiples exemples ont montré que les textes négociés en 1975 et qui viennent à échéance *« n'ont pas offert de garanties statutaires satisfaisantes pour résister avec succès aux pressions des directions promptes à appliquer avec docilité les consignes du pouvoir »*.

## TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 28 JUIN

— *Les clubs Perspectives et Réalités* disposent de la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *La peine de mort* est le sujet des « Dossiers de l'écran ». Deux témoignages suivront la projection du film : celui de Mme Prin, dont la fille a été assassinée, et celui de Mme Mathon, mère de Christian Ranucci, exécuté au mois de juillet dernier. Un débat s'engagera ensuite entre Me Robert Badinter et François Sarda.

MERCREDI 29 JUIN

— *M. Michel Cointat*, ancien ministre, député (R.P.R.) d'Ille-et-Vilaine, est l'invité de Radio-Monte-Carlo, à 13 heures.

— *Le parti radical socialiste* s'exprime à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 45,76 |
| "Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne) | 42,00 | 48,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 9,00 | 10,29 |
| CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC. | 70,00 | 80,08 |

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| L'IMMOBILIER | 28,00 | 32,03 |
| "Placards encadrés" | 34,00 | 38,89 |
| Double insertion | 38,00 | 43,47 |
| "Placards encadrés" | 40,00 | 45,76 |
| L'AGENDA DU MONDE | 28,00 | 32,03 |






## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GROUPE DE DIMENSION EUROPÉENNE PRODUIT DE GRANDE DIFFUSION - LEADER DANS SA BRANCHE - RECHERCHE

### CHEF DE PROJETS INFORMATIQUE

Ce poste peut convenir à un INGÉNIEUR ayant 3 ans d'expérience dans un poste similaire, connaissant les bases de données et le télétraitement (connaissances DBOMP - MTC 5 appréciées).

Il sera chargé de :
- l'analyse organique de nouveaux traitements ;
- la maintenance des traitements existants ;
- l'organisation du travail de l'équipe de programmation.

Possibilités logement.
Résidence : ville 140 km PARIS.

Ecrire sous réf. XE 539 AM,

4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue
**etap**

---

GROUPE INTERNATIONAL
Très important de l'Industrie de Transformation des Matières Plastiques
recherche pour son Usine Française située à environ 130 km au SUD DE PARIS

### CHEF DE PRODUCTION

Age : 35 ans environ.

Rattaché au Directeur Technique, il sera responsable de l'ensemble des ateliers de production et aura autorité sur environ 60 personnes.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur Arts et Métiers
- possédant une expérience de plusieurs années dans un poste similaire ;
- ayant une bonne connaissance de la technique de transformation des matières plastiques ;
- désireux de progresser dans une société en pleine expansion.

Anglais nécessaire.

Adress. C.V. et photo à no 17.034, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er).

---

Organisme Mutualiste de la Mayenne recherche

### DIRECTEUR

Min. 30 ans, études supérieures. Souhaitons expérience similaire, connaissances juridiques, gestion et informatique, sens du commandement et goût pr relations publiques indispensables.
Adr. C.V. man. et prétentions à FIDUCIAIRE DE FRANCE, 81, av. Bollée, 72000 LE MANS.

---

CENTRE DE RECHERCHES près de NANCY recrute pour son laboratoire d'ANATOMOPATHOLOGIE

### VÉTÉRINAIRE ou DOCTEUR 3e cycle BIOLOGIE

(Expérience préalable histopathologie souhaitée).
Il devra assurer la lecture des coupes histologiques et seconder le responsable du laboratoire dans la conduite des études.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, sous référ. 926/M, qui transm.

---

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
**296-15-01**

---

### INGENIEUR ETUDES

La C.P.I.O. à NANTES, spécialisée dans la fabrication grande série de pièces industrielles en caoutchouc et plastique injecté,

*recherche un Ingénieur d'Études pour son département Caoutchouc (1700 personnes - 190 millions de francs de C.A.).*

*Dépendant du Chef du Service Etudes, il prendra la responsabilité des relations techniques avec les bureaux d'études d'un certain nombre de constructeurs automobiles ou de poids lourds. Le suivi de cette clientèle entraîne de fréquents déplacements de courte durée.*

*Agé d'au moins 28 ans, Ingénieur Mécanicien (diplômé Grande Ecole - option Mécanique), il aura de bonnes connaissances en mécanique vibratoire. De l'imagination, du goût pour la créativité, une expérience acquise dans une société en contact avec l'industrie automobile sont souhaitables. Des connaissances en langage FORTRAN seraient également appréciées.*

**CPIO**
*Adresser C.V. détaillé et photo à : CPIO - Service du Personnel - Boîte Postale 1226 44023 NANTES CEDEX.*

---

**DIRECTION DE PRODUCTION** 120.000+
pour un INGENIEUR diplômé Grande Ecole-
- plus de 35 ans
- large expérience industrielle

pour INDUSTRIE MECANIQUE biens d'équipement forte notoriété OUEST-ATLANTIQUE.
*Appelez le (40).73.95.60 pour informations ou adr. un dossier s/réf. 95 à SNPE Petites Annonces 100, av. Ch. de Gaulle - 92522 Neuilly s/ Seine Cedex*

---

IMPORTANT GROUPE FINANCIER
Recherche pour sa direction régionale de Lyon

### UN CADRE FINANCIER

Destiné à promouvoir ses opérations de crédit à long terme.

— Le candidat devra posséder une excellente formation bancaire (classe 7-8), et devra connaître parfaitement la technique des crédits à long terme.

Adresser C.V., photo et prét. s. réf 5449 M à : P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

---

### D'accord avec 38,5 % de jeunes diplômés de l'enseignement commercial

qui souhaitent orienter leur vie professionnelle vers des

**carrières commerciales** en Province

Nous leur offrons la possibilité de débuter dans des conditions susceptibles de faire de leur premier emploi un tremplin :
- pendant 8 mois, une formation approfondie portant à la fois sur notre stratégie commerciale et sur nos produits ;
- à très court terme, des responsabilités étendues de conseil auprès des entreprises, dont ils doivent détecter et analyser les problèmes en matière de traitement de l'information, afin de leur proposer les solutions les plus appropriées et de conclure des ventes.

Si vous souhaitez acquérir une solide expérience du terrain indispensable à la poursuite de vos objectifs professionnels, si vous êtes jeunes diplômés de l'enseignement supérieur économique ou commercial,

nous vous proposons des postes d'Ingénieurs Commerciaux et vous invitons à adresser une lettre manuscrite + c.v. et prétentions, sous référence G 02 à Martine BOULMER, OLIVETTI FRANCE, D.P.R.H., 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

**olivetti**

HAVAS CONTACT

---

UNE ENTREPRISE AGRO-ALIMENTAIRE DE NOTORIÉTÉ NATIONALE cherche

### deux directeurs régionaux basés :

région de Montargis (45) réf. 3231-1 LM
région de Grenoble (38) réf. 3231-2 LM

Ils gèrent et animent plusieurs établissements de production et de vente de produits destinés à l'agriculture : budgets, personnel (80), achats, animation d'agents commerciaux.
A 40 ans minimum, de formation agricole, ils ont une bonne **expérience commerciale** dans l'aviculture ou l'alimentation animale et connaissent bien le **monde rural.**
Ecrire à G. BARDOU ss réf. correspondante.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES



## emplois internationaux emplois internationaux



GENERAL ELECTRIC

### EUROPEAN MARKETING SPECIALISTS

LEXAN POLYCARBONATE SHEETS
GLAZING, BUILDING AND INDUSTRIAL PLASTICS MARKETS

GENERAL ELECTRIC PLASTICS manufactures and sells LEXAN Sheet through a network of distributors located throughout Western Europe.

In our growing organization we have openings for high potential personnel to design and implement marketing programmes on Europeanwide basis in the glazing, building and industrial plastics markets.

Successful candidates are likely to be in their twenties or early thirties, and have the following qualifications :
- Technical education/background
- Good working knowledge of English plus at least one of French, German and Italian
- Sales or marketing experience in one or more of the appropriate industries
- Willingness to travel all over Europe.

The positions are located at our European Headquarters in Bergen-op-Zoom, The Netherlands.

Applications should be sent to :
Personnel Dept, GENERAL ELECTRIC PLASTICS B.V.
PO Box 117, Gergen-op-Zoom - 3900, The Netherlands.

If you want additional information, contact P.R. Helfet, Manager Sheet Market Development, Tel : 01640 - 3221.

**General Electric Plastics B.V.**

---

THE CLEM CORPORATION S.A.
recherche pour
L'AFRIQUE DU NORD
INDUSTRIE PÉTROLIÈRE

### INGÉNIEURS DIPLOMÉS

POUR
- Télécommunications
- Génie Civil
- Topographie
- Electricité

### TECHNICIENS SUPÉRIEURS

POUR
- Instruments et Contrôle
- Diesel
- Turbines

Minimum 10 ans d'expérience.

Ecrire avec C.V. à :
The Clem Corporation S.A.
20, avenue Général-de-Longueville - Boîte 14, 1150 BRUXELLES (Belgique).

---

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES RECHERCHE POUR COTE-D'IVOIRE

réf. 274
1 Contrôleur de trav. routiers de préfér. célibat. ou marié sans enfant. Expér. minim. 4 a. Date disponibilité août 77.

réf. 275
1 Conducteur d'importants trav. de bâtiment de préfér. célibat. Expér. minim. 2 ans. Date disponibilité août 77.

réf. 276
1 Métreur-Vérificateur TCE expér. minim. 6 ans. Date disponibilité octobre 77.

Dossier candidature à adresser si poss. avant le 6 juillet avec no tél. à ARC Pub. 11, rue de Provence, 75009 Paris.
Tél. 770-54-30 p. rendez-vous.
Après le 6 juillet à :
M. AKELE B.N.E.T.D., BP 1556 ABIDJAN, Côte-d'Ivoire.
Tél. (225) 22-88-67.

---

BUREAU D'ETUDES à Vocation internationale, Siège social Paris, recherche pour séjour à l'étranger

### INGÉNIEUR - PROJETEUR AUTOROUTIER

Cet ingénieur diplômé, s'exprimant en anglais, se verra confier des responsabilités qui nécessitent une expér. ds ce domaine d'une dizaine d'années au min. Les personnalités intéressées sont invitées à prendre un premier contact en écriv. (joindre C.V. et indiq. dern. rémunérat. annuelle sous référence 871/103
L.T.P 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS

---

Importante Entreprise Bâtiment recherche pour sa filiale au MAROC un

### comptable

- saisie des informations transmises au Siège à Toulouse,
- imputation et ventilation des coûts par chantiers,
- paye, déclarations sociales et fiscales,
- lieu de travail : CASABLANCA.
- rémunération : 4 500 x 13 + logement et Voiture.

*Pour inf. compl. écrire s/réf. 8124 Ah à :*
ORES 54 bis rue d'Alsace 31000 TOULOUSE
Groupe BOSSARD

---

COTE-D'IVOIRE

### CADRE SUPÉRIEUR MARKETING

L'Ecole Supérieure de Commerce d'Abidjan recrute un responsable pour son département commerce et gestion.

On demande un cadre très confirmé, 32 ans minimum, ayant expérience commercialisation en Afrique et capable d'animer une équipe de cinq professeurs effectuant des interventions en entreprises avec les élèves.

Contrat expatrié, logement, deux mois de congés en France par an.

Envoyer C.V. à : M. Jean-Louis VIARGUES CESA 78350 JOUY-EN-JOSAS.

---

IMPORTANTE ENTREPRISE INTERNATIONALE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche

### POUR LE NIGÉRIA
### Comptable 2e Echelon

Celui-ci aura acquis une expérience de plusieurs années en milieu T.P. et aura effectué des comptabilités jusqu'au bilan inclus.
Avantages liés à l'expatriement.

Ecrire (photo), c.v., rémunération souhaitée sous le numéro 4.529, à : L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui transmettra.

---

ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE LAUSANNE - SUISSE
met au concours le poste de

### PROFESSEUR DE CONSTRUCTION EN BOIS

au département de génie civil
Délai d'inscription : 30 septembre 1977
Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier relatif à ce poste à la :
Direction administrative de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, 33, av. de Cour.
CH, 1007 Lausanne

---

Société Para-Public, Paris, recherche pour un séjour dans un pays anglophone

### INGÉNIEUR ENTRETIEN ROUTIER

Ce spécialiste diplômé d'une grande école, s'exprimant en anglais, aura acquis dans ce domaine technique une large expérience ds les pays d'outre-mer. Veuillez adresser votre candidature, joindre un C.V. et indiquer votre rémunération annuelle en spécifiant la référence 876/102 a
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

---

Importante entreprise Siège social Paris recherche pour séjour en Afrique noire francophone

### INSPECTEUR MATÉRIEL T.P.
(réf. du poste 877/102)

### MÉCANICIEN ENGINS T.P.
(réf. du poste 839/104)

Ces postes qui s'adressent de préférence à des célibataires, sont à pourvoir sous peu, et bénéficient des avantages de l'expatriation.
Les personnes intéressees sont invitées à écrire (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération annuelle) en précisant la réf. du poste à
L.T.P 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS

---

POUR AFRIQUE NOIRE
Importante Société Cciale recherche
HOMMES JEUNES
dynamiques, libérés O.M., possédant diplôme Ecole Supérieure Commerce ou niveau équivalent, désireux se créer situation d'avenir.
Possib. après période de formation d'assumer poste comportant responsabilités.
Ecr. av. C.V. détaillé à BLEU no 7078 B, 17, rue Lebel 94300 VINCENNES

---

Bureau d'Ingénieurs Conseils recherche pour ses activités en pays anglophone

### INGÉNIEUR ROUTIER SENIOR

ayant acquis au sein d'une administrat. ou d'un organisme internat. une large expér. en études et spécifications dans les domaines des routes et des ouvrages. Il aura également une bonne connais. des études de rentabilité des projets.
La pratique de l'anglais est nécessaire. Les ingénieurs intéressés voudront bien écrire en joignant à leur C.V. l'indication de leur dernier salaire annuel sous la référence 858/104 a
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

---

JEUNE CADRE TECHNICIEN FRANÇAIS
pour Poste de

### SECRÉTAIRE DE DIRECTION

pour decharger et assister notre directeur d'une partie de son travail de gestion d'une entreprise de génie civil en expansion à ANNABA, Algérie.

Le candidat doit avoir une formation technique et éventuellement pratique des affaires ainsi qu'un bon niveau d'anglais. Il doit avoir de l'initiative et être capable de travailler seul suivant directions générales.

Poste intéressant pour celui qui s'intéresse à la gestion d'une entreprise T.P. et G.C.
Salaire intéressant, logement meublé assuré.

Ecrire et envoyer C.V. et photo à Christiani et Nielsen A/S Division surveillance, Vester Farimagsgade 41 DK - 1501 COPENHAGUE V

---

Laboratoires pharmaceutiques RIKER
PITHIVIERS
recherche

### ADJOINT AU DIRECTEUR DU PERSONNEL ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

- Après formation dans tous les services de la société, il sera responsable :
  - de la gestion du personnel non cadre (environ 250 personnes) ;
  - de l'étude et d ela rédaction des contrats de licences (France et étranger).

La rémunération sera fonction de l'expérience.

- Si vous avez :
  - un doctorat en Droit ou équivalent ;
  - 27 ans minimum ;
  - une parfaite connaissance de l'anglais ;
  - une première expérience de la fonction

nous souhaitons vous rencontrer.

Merci d'envoyer votre curriculum vitae sous référence 3552 X à :
SERIFO - RECRUTEMENT
38, rue de Lisbonne, 75008 PARIS.
SERIFO

---

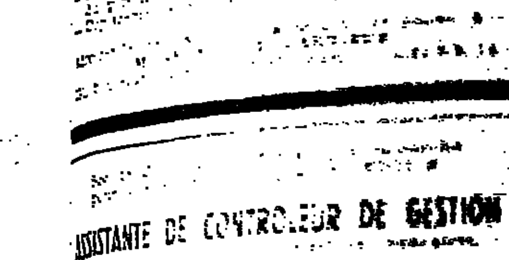
**PS Conseil**

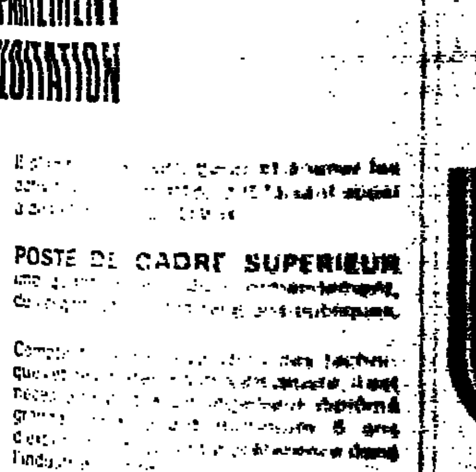
Une importante société de Vente par correspondance recherche pour la métropole Nord un chargé de l'

### EXPLOITATION FICHIER CLIENTS

qui, en liaison étroite avec le service informatique et sous l'autorité du responsable marketing, analysera et étudiera le fichier, le développera et participera à la segmentation de la clientèle. Ce poste peut convenir soit à un jeune diplômé en marketing, soit à un technicien confirmé ayant acquis une expérience analogue en VPC ou dans un service marketing. La rémunération proposée dépendra des compétences acquises. Ecrire à Mme D C ROMBAUX.

*Adresser C.V. sous référence A/416 M à :*
PS CONSEIL
19 Résidence Flandre - 59170 Croix
Discrétion assurée







offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

IMPORTANTE ENTREPRISE
D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
recherche pour PARIS

## UN ACHETEUR

(30 ans environ)
Adjoint du Chef des Services Achats

En tant que TECHNICIEN SUPÉRIEUR,
- Il connaît parfaitement le matériel électrique et l'appareillage M.T., B.T.
- Il connaît et applique les procédures d'exportation pour alimenter les chantiers à l'Etranger.
- Anglais technique lu.
- Expérience indispensable de ce type de poste.

## UN ADJOINT ADMINISTRATIF

(30 ans environ)
au Chef du Service Personnel Chantier (600 pers.)

En tant que Spécialiste du droit du travail :
- Il est chargé de la gestion juridique et sociale.
- Du contentieux du personnel.
- Connaissance de la convention du bâtiment et du personnel de chantier souhaitée.
- Déplacements en Province à prévoir.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo, à :
M. SFEZ et M. CARRIERE,
291, boulevard Raspail - 75675 PARIS - CEDEX 14.

---

## OPPORTUNITE DE CARRIERES COMMERCIALES PERFORMANTES

Offerte au sein des Sociétés d'une Division d'un Groupe Français de taille internationale (PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION).
A

JEUNES H.E.C., ESSEC, ES.CP., I.E.P.
E.S.C. PROVINCE

- ayant une 1ère EXPERIENCE COMMERCIALE de un à trois ans (vente de préf. et produits grde consommation) (Débutants s'abstenir)
- pour évoluer RAPIDEMENT - après stage terrain (6 mois minimum) vers POSTES d'ENCADREMENT, principalement en PROVINCE

DÉCISION RAPIDE

DISCRETION ABSOLUE
Lettre manuscr., C.V., détaillé, rémunération et phot. (ret.) ss réf. 3641 à

sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

---

## chargé d'études marketing

HENKEL FRANCE, filiale d'un groupe Chimique Européen, 1400 personnes, C.A. 690 millions, diffusant des produits de grande consommation : Super-Croix, X'Tra, Mir Laine, Fa... vous propose ce poste dans son département Études Marketing.

Vous aurez la responsabilité de concevoir les méthodologies des études qui vous seront confiées, d'en contrôler la réalisation et d'en faire valoir les conclusions auprès de la Direction Marketing.

Ce poste exige : une solide formation en statistiques (Maîtrise de Mathématiques Appliquées ou ISUP - ENSAE) et une expérience similaire d'au moins 3 ans.

Écrire à Henkel France S.A., sous référence 945 M, B.P. 119 - 94250 Gentilly.

Henkel

---

Société Construction Mécanique recherche pour son siège social quartier ETOILE :

## ASSISTANTE DE CONTROLEUR DE GESTION

(suivi de la trésorerie, relations bancaires, etc., etc.)
Formation supérieure, expérience 5-7 ans.
Facilité de contacts.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
R.P.L., 36, rue du Fer-à-Moulin,
75005 PARIS
sous le n° 62.821, qui transmettra.

---

Musique Diffusion Française
recherche

## CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE SUR I.B.M. 3.15

Ce poste nécessite :
- un très bon sens de l'organisation ;
- une bonne connaissance de GAP 2 et C.C.P. ;
- une expérience informatique en moyenne entreprise.

Adresser curriculum vitae et prétentions à Directeur Administratif - Musique Diffusion Française, 8, Grange-Dame-Rose, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

---

POUR SON SIEGE SOCIAL A PARIS
IMPORTANTE SOCIETE ALIMENTAIRE
offre poste :

## ANALYSTE PROGRAMMEUR

à un débutant (ou 1 an d'expérience) ayant le baccalauréat C et un IUT Informatique
Après formation, le candidat retenu pourra accéder à un poste d'analyste.

Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 698.335 M à
REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

---

SOCIETE INGENIEURS CONSEILS
Banlieue Ouest, recherche

## DEUX INGÉNIEURS

GENIE CIVIL
dont un confirmé en géotechnique mécanique des sols et des roches.
Formation : Ponts et Chaussées, Centrale, Grenoble ou équivalent. Expérience dans domaines barrages travaux souterrains et ouvrages d'art appréciée.

Env. C.V. détaillé, prétentions et lettre manuscrite à SAFEGE, 76, rue des Suisses, 92000 NANTERRE

---

# emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

etap

REGION RHONE ALPES
ENTREPRISE SECTEUR PUBLIC
EN EXPANSION CONTINUE
recherche

## CHEF DE DEPARTEMENT EXPLOITATION

Il s'agit d'organiser, gérer et animer les activités d'un département faisant appel à des effectifs nombreux.

POSTE DE CADRE SUPERIEUR impliquant le sens du commandement, de l'organisation, des relations publiques.

Compte tenu de l'évolution des techniques et des matériels mis en œuvre, il est nécessaire d'être un ingénieur diplômé grande école, ayant minimum 5 ans d'expérience acquise de préférence dans l'industrie lourde.

POSTE A LYON

Ecrire sous référence IU 503 A M

4, rue Massenet,
75016 Paris
discrétion absolue
etap

---

## BANQUE RÉGIONALE

recherche
pour le développement
de ses Agences de Lorraine :

## ATTACHÉS COMMERCIAUX

Pour la gestion et le développement d'une clientèle « ENTREPRISE »
Les candidats, âgés de 26 ans minimum, doivent posséder l'un des diplômes ci-après :
- Licence en droit privé ;
- Sciences économiques options gestion ou sciences politiques ;
- Ecole Supérieure de Banque (I.T.B.) ;
- Ecole Supérieure de Commerce.

L'emploi nécessite un goût prononcé pour le sens des affaires et des aptitudes à l'analyse et au diagnostic financier.

Faire acte de candidature en joignant C.V. très détaillé et photo d'identité à : l'Agence HAVAS, 57017 METZ, qui transmettra sous n° 1.701

---

## chef des ventes

80 000 +

*Société Nantaise de Prestation de Services renommée et solidement implantée sur le marché régional, recherche pour nouvelle étape de son développement commercial un CHEF DES VENTES.*

*Justifiant d'une solide expérience de la vente, et d'un niveau d'études ESC, IUT ou équivalent, il négociera, après formation complémentaire, avec les responsables d'entreprise, les prescripteurs et animera les attachés commerciaux.*

*Homme de terrain, il n'interviendra pas cependant à plus de 100 km de Nantes.*

*Adresser lettre + C.V. sous réf. CD1 à Monsieur BLIN garant d'une discrétion absolue.*

Centre P.S.I. 9, rue Lafayette 44000 Nantes

---

CONFECTION SPORTIVE

## DIRECTEUR TECHNIQUE INTERNATIONAL

Fr. 200.000 Max.

Mondialement connu, notre client est un des principaux fabricants de vêtements pour les loisirs. Le lieu de travail se situe, en province, à proximité d'une agréable ville universitaire.

Nous recherchons un INGENIEUR TEXTILE, âgé de 38 ans min., possédant une réelle expérience technique et technico-commerciale, acquise dans des entreprises de tissage et/ou de confection. Le candidat choisi sera chargé de superviser la fabrication en France, de coordonner les activités des usines et sous-traitants à l'étranger, du licensing, etc... Il est très souhaitable qu'il puisse justifier d'une expérience réussie dans une fonction similaire au niveau international. La nationalité est indifférente, mais il est indispensable que le candidat parle couramment français et anglais. L'allemand serait très apprécié.

Adresser CV détaillé sous référence 6275 à R.S.C. Carrières - 92, rue Bonaparte, 75006 - Paris, en indiquant votre adresse privée et votre numéro de téléphone, et éventuellement dates, adresse et téléphone de vacances.
En tant que Conseillers de Direction, chargés de la sélection des cadres, nous garantissons le secret absolu des candidatures. L'identité des candidats ne sera dévoilée qu'avec leur accord, donné à l'issue d'un entretien personnel.

---

## jeunes commerciaux

Analyser - Conseiller - Convaincre dans une activité qui dépasse le cadre de la vente

Notre secteur d'activité : le financement de l'équipement professionnel : crédit et leasing qui vous mettra en contact avec tous les secteurs de l'économie : PME, PMI, professions libérales, commerçants...

Quel que soit votre niveau de formation (BAC, IUT, LICENCE), débutants ou possédant une première expérience, nous ne tenons compte pour vous intégrer que du potentiel que vous représentez.
*Nous cherchons des hommes jeunes, exigeants, possédant plus de maturité que d'expérience et une ouverture d'esprit suffisante pour leur permettre d'assimiler la formation que nous leur assurons.*

Certains postes sont à pourvoir dans nos Agences de : COMPIÈGNE - LE MANS - METZ - SAINT-ÉTIENNE, d'autres requièrent une plus grande mobilité géographique.

Adresser C.V. et photo sous réf. 452 au Service Recrutement, 25, avenue Kléber - 75016 Paris.

HAVAS CONTACT

compagnie bancaire

---

## DELEGUE ECONOMIQUE REGIONAL

ORLEANS

L'A.D.E.C. est une association loi 1901 créée par les organismes économiques de la Région Centre pour aider les entreprises en difficulté.
Son Délégué Général recherche son collaborateur direct pour lui confier la responsabilité de l'étude et du suivi de dossiers (analyse de bilans, diagnostics, montage de financement, assistance technique ...). Formation supérieure économique (IEP, HEC, ESSEC, INSEAD ...) ou ingénieur grande école et formation complémentaire gestion. Ce poste peut convenir à un cadre non débutant - 5 à 15 ans d'expérience - connaissant bien la gestion financière de l'entreprise et capable de se passionner pour le développement économique d'une région.

France Cadres
26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 17304 M.

---

Nous sommes une société industrielle alimentaire, 120 personnes, filiale d'un Groupe - C.A. 120 M - afin de renforcer notre Etat-Major à moyen terme, nous créons un Poste d'

## adjoint de direction générale

Sous l'autorité du Président, il devra :
- faire appliquer la politique générale et commerciale de l'Entreprise,
- assurer les relations extérieures avec les courtiers et les clients,
- participer aux négociations avec les Fournisseurs Agricoles et les Organismes Professionnels Nationaux,
- assumer des responsabilités d'administration pour le compte de la Holding et en relation avec les Sociétés sœurs (par exemple dossiers d'assurances).

Profil :
Nous recherchons un candidat de formation supérieure (AGRO - HEC - ESSEC) pourvu de compétences juridiques et administratives. Une expérience de l'entreprise à un bon niveau du management et de fortes capacités de coordination et de relation sont des conditions de succès.
Le poste est à pourvoir dans une ville de BOURGOGNE.

Adresser lettre manuscrite, C.V. en indiquant niveau actuel de rémunération sous référence 3232/M à :
CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. V. Hugo - 75116 Paris

---

## ingénieur a.m. débutant

Le Groupe BSN-Gervais Danone propose à un ingénieur débutant, ENSAM, ECAM, ICAM, d'acquérir de solides compétences techniques en matière d'emballage de produits alimentaires.

Au sein du Service "Packaging" de la Société Anonyme des Eaux Minérales d'Évian, il sera plus particulièrement chargé de définir et améliorer les spécifications des emballages, d'organiser et suivre les contrôles en usine et participera à la recherche et à la mise au point d'emballages nouveaux. La connaissance de l'Anglais et de l'Allemand sera appréciée.

Ce poste, situé à Évian, permet d'envisager d'intéressantes perspectives d'évolutions.

Adressez votre candidature avec C.V. détaillé, sous la référence J. 10, à Jean Burckel, BSN-Gervais Danone - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

---

IMPORTANTE ENTREPRISE TEXTILE
recherche

## DIRECTEUR DE DEPARTEMENT

constituant un centre de profit autonome (C.A. 35 millions F.)

Sera responsable de l'organisation de son unité de production (200 personnes), de l'orientation de la politique commerciale et de la rentabilité.

Ce poste situé en province, proche ville universitaire, conviendrait à candidat 35 ans minimum, ayant solide expérience de gestion industrielle et commerciale dans le textile et idéalement dans les tissus imprimés.
Nécessite esprit d'initiative, excellente capacité de gestion et d'animation des hommes.

Adresser C.V. et prét. sous réf. 27 M 179
30, rue de Mogador
75009 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée

---

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ
D'ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE
LEADER DANS SON DOMAINE
recherche pour son USINE d'ANGERS

## UN CHEF DE CONTRÔLE DE FABRICATION

INGÉNIEUR
OU TECHNICIEN SUPÉRIEUR
30 ans environ

- Expérience en contrôle, méthodes statistiques et direction d'un service

Dans le cadre d'une mission générale visant à l'augmentation de l'efficacité du contrôle et de la diminution des coûts, le titulaire aura des responsabilités de réorganisation, d'études de performances et d'équipements

Pour ce poste :
- une formation complémentaire à nos techniques sera assurée
- la rémunération sera fonction de la compétence du candidat auquel il est également demandé un sens de l'initiative ainsi que la connaissance des problèmes humains et du commandement.

Pour un premier contact téléphoner au : 221.56.03 ou écrire avec C.V., photo, références et prétentions s/réf. 5450 à
P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois
75063 Paris cedex 02
qui transmettra

---

## Marketing Grand Public

100.000 F.

Vous êtes un homme de marketing et avez exercé vos activités dans le domaine des produits de grande consommation. Vous désirez vous consacrer, à l'échelon national et international, au développement de l'image de marque de produits alimentaires ennoblis et au rapprochement de ces produits de leurs marchés. Un poste de responsable du marketing et des relations publiques, rattaché à la Direction, est à créer dans un organisme interprofessionnel dynamique et en évolution, situé dans une grande ville du Sud-Ouest. La pratique de la langue anglaise est indispensable.

sélé CEGOS

*Adresser lettre man. et CV détaillé sous réf. 23484/M à Sélé-CEGOS 33, quai Galliéni 92152 SURESNES qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.*

---

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
RECHERCHE

## DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ÉTABLISSEMENT

IL S'AGIT D'ANIMER, DE GÉRER ET DE DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS D'UN ÉTABLISSEMENT D'UN MILLIER DE PERSONNES.

Ce poste implique :
- une formation supérieure (X, E.C.P., Mines, H.E.C., ...) ;
- une grande expérience de commandement d'un personnel nombreux, de solides qualités de gestionnaire, l'habitude des relations extérieures.

Résidence grande ville NORD FRANCE

Ecrire sous la référence YF 540 AM.

4, rue Massenet,
75016 Paris
discrétion absolue
etap

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Très importante Société française liée à un groupe international en évolution technologique, commerciale et industrielle rapide procède à un important recrutement et souhaite rencontrer des

# jeunes ingénieurs de grandes écoles

## HOMMES et FEMMES

à égalité de chances

pour étudier avec eux les perspectives de formation et de carrière susceptibles de leur être proposées dans les domaines suivants :

- Applications Informatiques.
- Conseil en Méthodologie.
- Relations avec les utilisateurs.

Toutes informations préalables vous seront données immédiatement par téléphone par

SVP "Ressources Humaines"

qui fixera un rendez-vous aux ingénieurs concernés pour une réunion d'information libre et un entretien personnel d'orientation.

Appelez SVP 11-11 - Réf. 151




Département Information Carrière de 9 à 12.30 h 13.30 à 18.00 h
On peut également prendre contact par courrier, à
SVP ressources humaines
65, avenue de Wagram
75017 PARIS

## HOLDING : 15 MILLIARDS
(BIENS d'EQUIPEMENTS)

LA DIRECTION FINANCIERE d'UN GROUPE INDUSTRIEL IMPORTANT rech. pour son siège à PARIS

JEUNE

## CONTROLEUR DE GESTION
(CONCEPTION DE SYSTEMES)

capable - en fonction des besoins de la Direction Générale du Groupe - de CONCEVOIR DES SYSTEMES d'INFORMATION et de CONTROLE, de les mettre en place en collaboration avec les Contrôleurs de Gestion dans filiales (plusieurs dizaines).

— INDISPENSABLE —

- INGENIEUR (complément I.A.E., I.C.G., D.E.C.S.) ou GRANDE ECOLE DE GESTION
- 3 à 4 ans d'EXPERIENCE du CONTROLE DE GESTION acquise "sur le terrain", soit en industrie (biens d'équipements de préf.), soit en Cabinet.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, CV détaillé, rémunération et photo ss réf. 3634 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS




Le Jeu du LOTO crée un nouveau centre à MOUSSY (35 mn de Paris-Gare du Nord par Roissy Rail).

Au sein de la Direction Technique, le Service Microfilms représentera un effectif de 60 opérateurs répartis en 3 groupes.

Son expérience d'un secteur de production, ses aptitudes au commandement, devront permettre au

# RESPONSABLE D'EXPLOITATION DE L'ATELIER MICROFILMAGE

de répondre, devant le chef de service, de la bonne marche de ses groupes de travail. Il prendra en charge la gestion et la direction des opérateurs à temps partiel et l'application des procédures établies.

La connaissance des techniques MICROFILMS lui donnerait un atout supplémentaire, mais une formation à notre application lui est — de toute façon — proposée.

Si vous avez au minimum 28 ans et êtes intéressé par cet emploi, Madame GOURNAY examinera votre candidature (lettre manuscrite + C.V.) qui lui sera adressée à Société PRELO - Domaine des Gueules-Cassées - 77230 MOUSSY-LE-VIEUX.

HAVAS CONTACT

# ORDONNANCEMENT

Groupe international dans le prêt-à-porter de luxe, notre développement rapide implique la mise en place d'une nouvelle structure d'ordonnancement largement appuyée sur l'informatique.

Le Chef du Service Ordonnancement que nous recherchons sera rattaché au Directeur de la Production. Il aura pour mission de mettre en place et d'opérer un planning regroupant les approvisionnements, la production directe et sous-traitée, la distribution dans le monde entier.

Ce poste conviendrait à un professionnel éprouvé, homme de contact et de décision, souple et rapide.

Le poste, qui est à Paris, implique une certaine mobilité et la pratique de l'anglais.

La rémunération sera supérieure à 100.000 F./an.

Nous avons confié aux Consultants de SIRCA le soin d'étudier votre candidature. Ecrivez leur rapidement sous référence 77316 M



Sirca
33, rue Galilée 75116 Paris

LA FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE - CONSTRUCTEUR MATÉRIELS T.P. et BATIMENT - PARIS - OFFRE A

JEUNE INGÉNIEUR A.M., E.C.P., I.D.N. OU ÉQUIVALENT

UN POSTE INTÉRESSANT ET ÉVOLUTIF

# ATTACHÉ DIRECTION GÉNÉRALE

en relation directe avec le directeur général, il sera chargé de missions variées

- analyse de nouveaux produits ;
- mise au point technique des matériels ;
- relations sous-traitants et licenciés.

Une expérience de 3 ans environ dans matériels T.P. ou secteur construction métallique, des qualités de rigueur, d'initiative et de négociation, ainsi qu'une connaissance de l'anglais sont nécessaires.

Ecrire sous réf. UB 537 AM,

4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue
etap

BANQUE

# BANQUE PRIVÉE
PARIS
recherche

# CADRE COMPTABLE

POUR :

## DÉPARTEMENT ORGANISATION

en cours de création

Les candidats posséderont :

- une parfaite maîtrise des procédures comptables bancaires.
- 5 ans d'expérience dans des départements similaires.
- Le D.E.C.S.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et salaire annuel désiré sous la référence 2038 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

**AIRELEC** AUBERVILLIERS

*Chauffage Electrique - 100 M NF de C.A. - pour maintenir son expansion constante crée des postes de*

## ingénieur produits

*Rattaché directement au PDG, il sera chargé des études de marchés, études produits, rédaction cahier des charges à partir des informations "terrain".*

Très bonne formation technique. *Expérience commerciale ou marketing en* milieu industriel. *Anglais nécessaire, allemand apprécié.*

*Basé PARIS. Déplacements fréquents en province.* *(Réf. S 98-M)*

## commercial exportation

Homme de terrain *pour développer clientèle Europe, Afrique du Nord dans un premier temps puis dans le monde entier.*

*Rattaché au PDG, il lui sera également confié des missions ponctuelles auprès des fournisseurs étrangers en liaison avec le Directeur Commercial.*

*Expérience vente* produits industriels et problèmes export.

*Anglais/allemand. Basé PARIS - Déplacements 75 % du temps à l'étranger.* *(Réf. S 99-M)*

## secrétaire export

*Bilingue anglais. Sténodactylo.*
*3 ans minimum dans un Service Import/Export.* *(Réf. S 100-M)*

*Envoyer C.V. et prétentions sous référence correspondante à*

henri vacquin CONSULTANTS
*41, rue Berger - 75001 Paris --*

## INGENIEUR ELECTRONICIEN
de haut niveau
pour

# direction technique
(PARIS)

Fabricant de matériel électronique recherche Ingénieur Electronicien de haut niveau et d'expérience pour lui confier la responsabilité des études et des fabrications.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur Télécom ou Supelec ayant acquis l'expérience de la gestion d'un Service.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant prétentions sous référence 698.114 M à :

REGIE PRESSE
85 bis, rue Réaumur 75002 Paris
qui transmettra

*TELE INFORMATIQUE... TELE INFORMATIQUE...*

*L'importance de nos contrats, le niveau des négociations, la technicité de nos produits*

SYSTEMES ORGANISES AUTOUR DE CALCULATEURS

*la souplesse de notre équipe de vente, l'autonomie de nos commerciaux et la puissance de notre société.*

*De tout cela nous parlerons avec l'*

# INGENIEUR COMMERCIAL

*qui pense que pour ce type de vente il est nécessaire:*

- *de posséder un diplôme d'Ingénieur et une Expérience réussie dans la vente de systèmes*
- *d'être actif, responsable, ambitieux et disponible pour de fréquents déplacements.*

*Sa rémunération sera composée d'un fixe élevé et d'un intéressement.*

*Ecrire avec C.V., photo et prétentions à* n° 963 COFAP *20, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.*

nicholas angell

Une société américaine d'importance mondiale
15 usines en France et en Europe,
recherche pour le siège Parisien son

# CONTROLLER ADJOINT
FF. 150.000

Sous l'autorité du contrôleur du groupe, il assumera la liaison avec les contrôleurs de gestion des divisions. Il s'occupera en outre des analyses des résultats, budgets, investissements, et d'autres études financières.

Les candidats devront posséder :
- Une formation type HEC, ESSEC, etc...
- Une expérience de plusieurs années acquise dans un service financier d'une société anglo-saxonne.
- L'anglais parfait.

De très bonnes perspectives d'avenir sont offertes aux candidats.
Adressez votre curriculum vitae sous référence 77107, en indiquant votre salaire actuel à NICHOLAS ANGELL
149, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS

conseil en recrutement financier

Nous recrutons pour nos activités de Conseil en Informatique de Gestion, des

## Débutants(tes) Diplomés(ées)
## Grandes Ecoles (INSA·IPG·A et M...)
## Licences et maîtrises (Maths, Physique Informatique ...)
## DUT Informatique

Une formation complémentaire à nos méthodes sera assurée par nos ingénieurs.

Envoyer une lettre manuscrite accompagnée d'un CV et d'une photo à :
INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Informatique de Gestion 9 rue A. de Vigny 75008 Paris

SOCIETE FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL recherche dans le cadre de son expansion des

**INGÉNIEURS**
DEBUTANTS
GRANDES ECOLES

possédant une bonne formation de base en LOGICIEL pour étude de nouveaux produits.

Poste à pourvoir PARIS et PROVINCE.

Ecr. C.V. à n° 19.601 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er.

FABRIQUE DE BIJOUTERIE recherche : JEUNE FEMME

**PERFO VERIF.**

connaissant IBM 5496 et IBM 3740. Libre rapidement. 7 h 30 × 5. Env. C.V. manuscr., réf. et prétentions à : ETS GARNIER Service 122, 60, r. de Turbigo, Paris-3e.

Administration recrute pour

**LABO. CINÉMA**

cadres. Techniciens confirmés. Etalonnage. Tirage. Planning. Emplois stables. Tél. 460-28-79. R.-Vs.

SOCIETE INDUSTRIELLE

Première entreprise française dans sa branche

recherche

**AUDIT INTERNE**

Débutant. Libéré O.M., de niveau BTS ou DECS, il aura de préférence fait une ESC.

Dépendant directement de la direction générale, il assumera ses fonctions en liaison avec un contrôleur externe expérimenté.

Déplacements fréquents.

Adresser C.V. et prétentions à MINET Publicité N° 3288/JN 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS qui transmettra.

IMPORT. STE INDUSTRIELLE Quartier ST-LAZARE recherche pour son service

**CONTROLE DE GESTION**

**COMPTABLE**

Niveau B.P. ou B.T.S. ayant expérience comptabilité industrielle

**AIDE-COMPTABLE**

possédant C.A.P. et si possible expérience de quelques années. 40 heures. 5 jours. Cantine. Envoyer lettre C.V. manuscrit, avec photo et prét., s/réf. 6.282, L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

ETABLISSEMENT PUBLIC recherche pour début septembre

**CADRE RELATIONS INTERNATIONALES**

- Domaine artisanat P.M.E.
- Pratique courante allemand et anglais
- Expérience juridique et économique
- Sérieuses référ. exigées.

Tél. pr rendez-vous : 225-45-77.

# INGENIEURS
## robinetterie

Importante Société d'ingénierie et de construction d'ensembles industriels, implantée à Paris, nous recherchons Ingénieurs robinetterie haute performance. Chargés de piloter le produit (vannes, robinets, soupapes, clapets...), ils assureront la rédaction des spécifications d'équipement, le choix technique des matériels, la mise au point des documents de réalisation (note de calcul, plans, spécification approvisionnement, contrôle et fabrication) ; ils seront amenés à participer à des essais.

Ces postes qui s'adressent à des ingénieurs diplômés confirmés, demandent une connaissance indispensable de l'ASME et de l'anglais.

*Ecrire No 19.579 Contesse Publicité, 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra*

**T. R. T.**
recherche

## INGENIEUR SYSTEMES

Ingénieur de haut niveau ayant une expérience dans l'étude de réseaux en télécommunication filaire.

Une connaissance de l'Informatique en temps réel appliquée aux télécommunications serait appréciée.

Adresser curric. vitae et prétent., 5, av. Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

egor
CONSEIL EN RECRUTEMENT

souhaite rencontrer un (e)

# consultant (e)

Christian Lané vous remercie de lui adresser sous référence EG/06 un dossier complet de candidature.




5, rue Meyerbeer
75009 Paris

offres d'emploi

INGÉNIEUR GRANDE ECOLE

PROTEC-FEU

CHEF D'AGENCE
TECHNIQUES NOUVELLES

SERTI

UN CONSULTANT
SPECIALISTE DE LA
MINI-INFORMATIQUE

CHEF DU SERVICE TECHNICO-CCIAL
91.000/104.000 F Banlieue Ouest

SOCIÉTÉ DES TUYAUX BONNA

DIRECTION COMMERCIALE PARIS

INGÉNIEURS
E.C.P., E.N.S.I., T.P.



## offres d'emploi

## INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

**Formation type Centrale, A.M., ENSTA, ...**

ayant 4 à 5 ans d'expérience industrielle acquise dans une Ingénierie ou un constructeur de stature internationale

Parlant allemand et si possible anglais peut trouver chez

**PROTEC-FEU**

spécialiste des installations d'extinction automatique d'incendie, un poste de

## CHEF D'AGENCE TECHNIQUES NOUVELLES

INTERET :

- Se spécialiser dans des techniques d'avenir tout en conservant une vue de généraliste étant donné la grande diversité des champs d'application (centrales nucléaires, chimie, pétrochimie, industries diverses).
- S'intégrer à une équipe jeune dans une **STRUCTURE NON FIGEE**, donc être en mesure de construire son **AVENIR** avec un optimisme proportionnel à sa **VALEUR**.

Si vous voulez en savoir davantage **AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT**, demandez une documentation sous référence 290 à François DOZOL - DELTA CONSEIL, 27, rue Dombasle - 75015 PARIS.




Société importante de Conseil et de Réalisation en Informatique de Gestion, filiale d'un des premiers Groupes de Sociétés de Services en Informatique, nous cherchons

## UN CONSULTANT SPECIALISTE DE LA MINI-INFORMATIQUE

Nombre de nos clients des grandes entreprises ont recours à la mini-informatique pour compléter leurs outils de gestion. Ils font appel à nous pour éclairer leurs décisions et les mettre en application.

Le professionnel de haut niveau que nous cherchons travaillera en relation avec nos différentes équipes. Il interviendra comme conseil et expert en matière de politique informatique, d'architecture de réseaux et de choix de matériels. Il sera également responsable de l'organisation et de l'animation de nos séminaires "Mini".

Nous lui offrons une situation qui, grâce à une grande diversité d'actions à mener et de contacts, lui permettra de développer ses connaissances et ses compétences au-delà du domaine technique.

Nous lui demandons au moins 5 ans d'expérience professionnelle : mini-informatique, informatique classique, réseaux.

Ecrivez sous réf. 5062 M à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

Gem

**SERTI-SELECTION**
49, avenue de l'Opéra
75002 PARIS

## CHEF DU SERVICE TECHNICO-CCIAL

**91.000/104.000 F — Banlieue Ouest**

Nous recherchons actuellement un Chef du service technico-commercial sur la région de Paris, pour assurer d'une part la bonne mise en place de nos systèmes et de leurs applications et, d'autre part, former et animer une petite équipe.

Il s'agit bien sûr d'un poste de terrain où les interventions s'effectuent à niveau élevé et où il est nécessaire de faire preuve de diplomatie, d'imagination et de créativité, pour aider nos Clients dans la résolution de leurs problèmes.

Vous avez une formation Ingénieur ou universitaire, vous maîtrisez parfaitement les langages Cobol et Gap, la programmation ainsi que l'analyse et les études.

Une expérience de quelques années, soit chez un constructeur ou auprès d'une société de Conseil devrait vous permettre d'aborder le poste sur de bonnes bases. En outre, une bonne connaissance des télécommunications est un atout supplémentaire.

Un entretien simple et détendu devrait normalement compléter cette annonce. Nous espérons l'avoir bientôt avec vous.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 3.429 à :

**INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE**
28, avenue de Messine
75008 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

## SOCIÉTÉ DES TUYAUX BONNA

2.500 personnes, C.A. 500 millions de francs

Fabrication et pose canalisations en béton, Engineering, fourniture d'usines, produits en main, champ d'activité international

recherche pour sa DIRECTION COMMERCIALE - PARIS

## INGÉNIEURS

**E.C.P., E.N.S.I., T.P. ...**

ayant 3 ou 4 ans expérience professionnelle, pratique courante de l'anglais indispensable.

Pour participer :
- aux études commerciales de grands projets d'hydraulique urbaine, industrielle ou agricole ;
- aux études d'implantation d'usine à l'étranger ;
- au soutien technique du service export.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à : Société des Tuyaux BONNA, B.P. 371-08, 75365 PARIS CEDEX 08

*Nous sommes un important Groupe de constructions mécaniques leader dans son secteur d'activité*

Nous offrons à un Cadre diplômé d'une école supérieure de commerce (option finances et comptabilité) ou équivalent avec DECS, âgé de 30 ans minimum, ayant acquis une première expérience en milieu industriel ou dans un cabinet, présentant de solides connaissances en comptabilité générale et analytique, une bonne capacité rédactionnelle,

DE DEVENIR :

## cadre comptable DU SIEGE SOCIAL A PARIS

Outre des missions particulières, ce poste comporte notamment :
- la mise en forme des règles comptables et fiscales applicables dans les différents centres de la société.
- l'établissement du bilan consolidé du groupe.
- la responsabilité des relations comptables avec les filiales.

La connaissance de l'anglais ou de l'allemand serait appréciée

Dans le cadre d'une politique de mobilité et de gestion des carrières cadres, de larges possibilités d'évolution sont ouvertes à tout candidat de valeur.

Adresser lettre, C.V. avec photo et prétentions sous no 18976, à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

## IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

recherche pour affectation à la direction juridique de sa société holding

## UN JURISTE CONFIRMÉ

30 ans minimum

Niveau Doctorat

- ayant de sérieuses connaissances en droit privé et commercial, et jouissant d'une expérience dans un service juridique d'une société industrielle ;
- pour seconder le responsable du service chargé des problèmes relevant du droit de l'industrie et du commerce, droit de la concurrence, droit du travail, en liaison avec les filiales du groupe.

Le poste à pourvoir exige bonne aptitude tant aux études de principes qu'à la solution des difficultés concrètes.

Adresser C.V. détaillé, photo (retournée), lettre de candidature manuscrite et prétentions à : EPSI, 19, avenue Victor-Hugo, 75116 PARIS, sous référence M 63, qui transmettra, en précisant les fonctions précédemment occupées.

**SOCIÉTÉ MULTINATIONALE**
recherche
**pour son SERVICE INFORMATIQUE**

## UN ADMINISTRATEUR DE DONNÉES

capable de préparer, mettre en œuvre et coordonner toutes les actions de création et d'entretien des bases de données en rapport avec la mise en place d'un important système d'informations faisant appel au temps réel. Il sera chargé également des relations avec l'ensemble des sociétés du groupe dans son domaine (transmission de données, suivi des procédures et règles du groupe, etc.).

Ce collaborateur de haut niveau (formation ingénieur souhaitable) aura acquis une solide expérience dans la conception et la mise en place d'ensembles de données complexes et dans la manipulation d'un SGBD.

Il devra posséder une excellente culture générale, l'expérience des contacts à tous les échelons de la hiérarchie et la connaissance parfaite de l'anglais nécessaire aux fréquents contacts internationaux.

Env. lettre manuscrite CV, prét. à n° 6296
**EMPLOIS ET ENTREPRISES**
18, rue Volney 75002 PARIS



**SAGA Groupe Spécialisé dans l'activité d'auxiliaires de transports**

recherche

## CHEF du SERVICE AUDIT

Les candidats doivent obligatoirement :
- être âgés de 30 ans minimum
- justifier d'une expérience de 3 à 5 ans dans un Cabinet d'audit externe ou Service d'audit interne;
- être diplômés d'études supérieures (HEC, ESSEC, ESC ou équivalent);
- avoir une bonne connaissance de la langue anglaise.

Ce poste exige des déplacements notamment des séjours sur la côte occidentale d'Afrique.

Réelles perspectives d'avenir pour candidat de valeur.

Adresser lettre man., C.V., photo, prétent. s/réf. 18487 au Service Central du Personnel Société SAGA - Tour Atlantique Cedex 06 - 92080 PARIS LA DEFENSE.

## TOTAL COMPAGNIE FRANCAISE DES PETROLES

recrute pour ses équipes de projet pétrolier des

## SPÉCIALISTES EN ÉLECTRICITÉ

**SUP. ELEC/IEG**

Ils seront chargés de participer à la définition du réseau d'électricité, de l'instrumentation et de l'automatisme dans des constructions de surface.

Ils devront diriger une Ingénierie chargée de l'étude correspondant à ces définitions. Ils surveilleront les chantiers, ils établiront les coûts, feront les calculs de rentabilité des opérations engagées et en assureront le contrôle budgétaire.

De formation ESE ou équivalent, ils ont déjà acquis une solide expérience dans ces domaines et connaissent parfaitement l'anglais. Ils sont aptes aux déplacements de courte ou longue durée et envisagent même dans l'avenir une expatriation en famille.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyer votre C.V. manuscrit + photo au SERVICE RECRUTEMENT, 5, rue Michel-Ange, 75781 PARIS CEDEX 16, sous référence 77.031.

**ROCHE**

## ROCHE BIOELECTRONIQUE

recherche pour son service
**ETUDES ET DEVELOPPEMENT**

## 1 CHEF DE PROJET

Capable d'animer une équipe et de mener jusqu'à son terme - y compris le dossier de fabrication - le développement d'un équipement mettant en œuvre notamment des techniques

**D'ECHOGRAPHIE ULTRA-SONORE**

Ce poste conviendrait à un

## INGENIEUR ELECTRONICIEN

possédant 4 années au moins d'expérience en laboratoire d'études.

Le poste est basé à **VELIZY VILLACOUBLAY.**

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée à ROCHE BIOELECTRONIQUE Service du Personnel - 16-18, Avenue de l'Europe 78140 VELIZY VILLACOUBLAY.

HOECHST

## Hoechst France

*Filiale d'un des tout premiers groupes chimiques mondiaux vous propose à*

**STAINS (93)** *le poste*

## chef de service brevets et documentation

**VOTRE MISSION :**

rattaché au Directeur de notre centre de recherches d'applications, vous serez responsable, pour l'ensemble de notre société (siège et usines):
- de la gestion de la documentation technique
- de la tenue des fichiers (méthodes de fabrication et dossiers de brevets)
- du suivi de la procédure de brevetage.

**POUR REUSSIR IL VOUS FAUT :**
- une très bonne formation d'ingénieur chimiste
- des compétences confirmées en matière de brevets et de documentation
- être âgé de 35 ans minimum et avoir une expérience vécue en laboratoire de recherche en chimie organique
- la connaissance de l'allemand et si possible de l'anglais.

Si cette offre vous intéresse adressez-nous votre candidature sous référence 20-18 en mentionnant la rémunération souhaitée à HOECHST FRANCE - Département des Ressources Humaines - Tour Roussel Nobel - Cedex 3 92080 PARIS LA DEFENSE.

**IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS**
Banlieue Sud-Ouest Paris
recherche
**POUR SON SERVICE COMPOSANTS**

## INGENIEUR-ELECTRONICIEN

**POSITION II**

formation Supelec, INSA ou équivalent

Travaillant en liaison constante avec les services de conception d'une part et les fournisseurs de l'autre, il sera chargé d'aider les ingénieurs de conception dans le choix des composants. Essais labo divers : investigation, homologation, fiabilité.

Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant une bonne formation logique et possédant 2 ou 3 années d'expérience dans un Service de technologie ou d'essais de composants.

Bonne connaissance de l'anglais souhaité.

Envoyer C.V. avec prétentions et photo à No 19.131 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra

## DSM France

Nous sommes la filiale française de l'un des groupes chimiques européens les plus importants. DSM est implanté dans le monde entier avec des unités en Europe et en Amérique, produisant des engrais, des polymères, des matières premières pour fibres synthétiques et des produits spéciaux.

**LE CHEF DE L'AGENCE DE PARIS**

recherche pour l'assister pour la région Est :

## UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Profil souhaité :
- Expérience d'au moins 3 ans dans la vente de matières plastiques engineerie.
- Bonne connaissance de l'industrie de la transformation.
- Maîtrise de l'anglais.
- Age : 28 ans minimum.

Si vous désirez faire partie d'une équipe jeune et dynamique dans le cadre d'une organisation internationale, adr. C.V., prétentions et photo, à :

Société D.S.M. - FRANCE, 5, rue Lejeune - 92128 MONTROUGE.

## GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS : 2 MILLIARDS

11 USINES EN EUROPE — 8.000 pers

rech. pour son siège proche banlieue O. PARIS avec déplacements fréquents dans le Groupe

**JEUNE RESPONSABLE**

## FORMATION

et CHARGE D'ETUDES GESTION CADRES + BILAN SOCIAL

rattaché au Responsable des Etudes de la Direction des Relations Humaines du Groupe et prenant en charge progressivement :
- la GESTION DE LA FORMATION
- l'application de la GESTION DES CADRES
- la préparation du BILAN SOCIAL

- Diplômé Grande Ecole avec option Gestion Sociale
- EXPÉRIENCE INDISPENSABLE DE LA GESTION d'un Service de FORMATION, de préférence (ou d'animateur)
- Bonne connaissance de la législation sur la Formation continue

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, CV détaillé, rémunération et photo ss réf. 3638 à

**SC sélection conseil**
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

## GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

(Pharmacie, parapharmacie, industrie)
C.A. : 250 millions de francs
en très forte expansion France - Etranger

RECRUTE

pour compléter son équipe de Direction

## SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Ce poste consiste notamment à prendre en charge la négociation, le suivi, les implications juridiques, fiscales, financières... des contrats du groupe, tant en France qu'à l'Etranger.

Pour ce cadre de haut niveau, une expérience pratique des contrats et des implications juridiques des sociétés est nécessaire.

Une formation grandes écoles commerciales + DROIT semble appropriée.

Langue étrangère courante : anglais si possible

Faire acte de candidature détaillée avec références, prétentions et photo sous le numéro 65.384, à :

**J.R.P.** 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

**P.M.I. REGION PARISIENNE**
**(proche Banlieue Sud)**
recherche

## chef de bureau d'études

**Ce cadre aura pour mission :**
- Animer et diriger le bureau d'études
- Etablir et contrôler les devis
- Assurer la préparation et le lancement.

**Ce poste conviendrait à candidat :**
- Ingénieur ou formation équivalente
- Ayant 10 à 15 ans d'expérience professionnelle dans les études et la fabrication.
- Spécialiste des problèmes de traitement de l'air, serrurerie, chaudronnerie, électricité.

**Rémunération annuelle 80.000 F**

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 626 à

**CEFAGI** 89 avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

## VILMORIN

**OFFRE A CADRE COMMERCIAL LE POSTE DE**

## DIRECTEUR DES BOUTIQUES

Rattaché à la direction marketing, il sera responsable directement de la boutique de Paris (quai de la Mégisserie) pour :
- *la réalisation du chiffre d'affaires,*
- *l'élaboration du plan de marketing,*
- *la gestion du magasin.*

Ses responsabilités s'étendront à la coordination des activités des 6 autres boutiques de la société.

Disposant d'une solide expérience dans la distribution, le candidat devra faire preuve de qualités de gestionnaire et d'animateur pour diriger son équipe et contribuer à la réalisation des objectifs.

Résidence : PARIS.

Pour cet emploi, écrire avec curr. vitae et photo à SICA G.L.G. - B.P. 51 - 63360 GERZAT.

## offres d'emploi

# ingénieur études et commercialisation

Une PME crée un département d'engineering acoustique à partir de procédés américains de contrôle du bruit à la source et recherche un INGÉNIEUR MÉCANICIEN pour lancer ce département. Après avoir reçu une formation aux techniques et matériels spécifiques chez un autre licencié européen, cet ingénieur aura pour mission de contacter la clientèle potentielle, d'étudier sur place les matériels à améliorer, de proposer des solutions et d'en suivre la réalisation avec les usines de fabrication à l'étranger. La réussite dans ces fonctions peut entraîner un développement de carrière très intéressant. Il faut environ deux ans d'expérience d'études et de fabrication dans la mécanique ou les moteurs et machines tournantes ainsi qu'une très bonne connaissance de l'Anglais.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 706246/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

**BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

---

## N.E.N. CHEMICALS GMBH

EST LA FILIALE EUROPÉENNE de la NEW ENGLAND NUCLEAR CORP un des PREMIERS FOURNISSEURS MONDIAUX de RADIO-ISOTOPES UTILISÉS EN RECHERCHES ET A USAGE MÉDICAL

RECRUTONS

# TECHNICO-COMMERCIAL

qui sera chargé de développer en France la vente de nos produits utilisés pour les diagnostics cliniques.

LE POSTE EXIGE :
Une Haute qualification technique ainsi que : LA CAPACITÉ A NÉGOCIER A UN HAUT NIVEAU.

CET EMPLOI CONVIENDRAIT :
à un TECHNICIEN AYANT L'EXPÉRIENCE DES TECHNIQUES DE LABORATOIRE CLINIQUE ET DE LA VENTE, OU A UNE JEUNE PERSONNE AYANT UNE FORMATION DE BIOLOGISTE EN MILIEU HOSPITALIER MÊME SANS EXPÉRIENCE DE VENTE.
L'ANGLAIS COURANT LU ET PARLÉ est indisp.

OFFRONS UNE RÉMUNÉRATION INTÉRESSANTE + PRIMES.

Adresser candidature + C.V. détaillé à M. CORSI 22, rue Emile-Dubois - 75014 PARIS

---

## HACHETTE

recherche dans le cadre d'une politique de développement des carrières

# JEUNES DIPLOMÉS

## DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR OU GRANDES ÉCOLES

Après une période qui les familiarisera avec les différentes activités de la société, ils seront appelés à prendre des responsabilités au niveau éditorial, commercial ou gestion.

Envoyer C.V. détaillé et prétent. sous réf. 23.677, LIBRAIRIE HACHETTE, Service de l'Emploi, 79, bd Saint-Germain, 75006 PARIS.

---

Pour Société Multinationale

## DIRECTEUR MARKETING

recherche son

# ADJOINT

Ce poste s'adresse à un candidat possédant :
- formation E.S.C. ou similaire ;
- expérience papier impression écriture et plus particulièrement autocopiant chimique ;
- connaissance technique en matière d'imprimerie ;
- disposant d'une expérience de plusieurs années dans une fonction similaire ;
- connaissance parfaite de la langue anglaise.

C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions à adresser à :
G. HECTOR,
6 bis, rue des Houtraits,
92500 RUEIL-MALMAISON.
(Discrétion assurée.)

---

Important centre informatique de gestion, région parisienne, équipé de matériel de grande puissance recherche pour son département EXPLOITATION

# informaticiens

niveau DUT informatique ou équivalent
- expérience indispensable dans la fonction de pupitreur sur grosse configuration IBM avec environnement téléprocessing.
- travail en équipe
- postes de responsabilité

Envoyer C.V. et photo sous réf. 12.341 M

Havas Contact
156, Bd Haussmann
75008 PARIS

---

## CILAS

Filiale du groupe CGE implantée en banlieue Sud, la Compagnie Industrielle des Lasers (CILAS) est une société d'Électronique regroupant 200 personnes et réalisant 60 millions de C.A.

Elle recherche un

# chef du service financier et comptable

## niveau SUP de CO, DECS ou équivalent

Les candidats devront justifier d'une dizaine d'années d'expérience, connaître à fond la comptabilité générale, la gestion budgétaire et le contrôle de gestion ; ainsi que les méthodes de traitement informatique.

Ce poste est à pourvoir rapidement.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + c.v. et prétentions) à CILAS - route de Nozay, 91460 MARCOUSSIS ou de téléphoner au 901.20.02.

---

## OPPORTUNITE POUR 2 JEUNES CADRES DE GESTION

- Formation supérieure de Gestion, complétée par D.E.C.S.,
- ayant une 1ère EXPÉRIENCE (2/3 ans) du CONTROLE DE GESTION exclusivement

RECHERCHÉS PAR LE SIEGE A PARIS d'UN GROUPE INDUSTRIEL IMPORTANT (chiffre d'affaire 15 Milliards) POUR RENFORCER SES ÉQUIPES d'

**AUDIT INTERNE**

MISSIONS d'AUDIT OPERATIONNEL ET VERIFICATIONNEL

**ANALYSE DE GESTION**

ANALYSE ET EXPLOITATION des INFORMATIONS REÇUES des FILIALES (plusieurs dizaines)

DISCRETION ABSOLUE. Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, rémunération ss réf. 2636 à

**sélection conseil**
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

---

SERVICE D'ETUDES de la REGION PARISIENNE spécialisé dans la régulation du trafic urbain recherche

# INGÉNIEUR de haut niveau

pour étudier et promouvoir au sein d'une petite équipe des méthodes d'analyse et de mise en place de systèmes de régulation du trafic.
Agés d'au minimum 30 ans, les candidats devront présenter de solides connaissances des problèmes de gestion de la circulation en milieu urbain, acquises dans la conception, la fabrication ou la mise en place sur le terrain, de tels systèmes de régulation. Le candidat retenu aura à jouer rapidement un rôle de Conseil et d'Expert à l'échelon national et international.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 357 M au

Cabinet Jean-Claude MAURICE, Conseil en Gestion du Personnel, 42, rue Legendre, 75017 PARIS.

---

# industrie alimentaire

**PARIS 140.000 +**

Une société française, C.A. 500 M de F, recherche pour prendre en charge, sous l'autorité du Directeur Financier, la responsabilité complète des services comptables - comptabilité générale, comptabilité budgétaire, gestion de la trésorerie, fiscalité -

## DIRECTEUR COMPTABLE

Pour réussir à ce poste, il faut avoir eu des responsabilités opérationnelles comptables dans des Sociétés de produits de grande consommation pendant au moins 5 ans, une bonne connaissance de l'informatique et une formation supérieure comptable.

Envoyer C.V. + photo en indiquant sur l'enveloppe le nom des entreprises auxquelles vous ne voulez pas qu'il soit communiqué sous réf. 8690-M à I.C.A. qui transmettra.

**I.C.A.** International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

---

SOCIETE INTERNATIONALE DE TELECOMMUNICATIONS recherche pour son siège à Neuilly

# INGÉNIEURS pour :

— MISE EN SERVICE DE SYSTEMES (réf. TS1)
Responsable mise en service des terminaux compagnies aériennes sur le réseau, sera chargé des essais de comptabilité et de réception. Poste conviendrait à ingénieur avec quelques années expérience en matériel téléinformatique, possédant connaissances pratiques de terminaux (PTS 100, SPD). Connaissance équipements de transmission de données souhaitée.

— ANALYSTE PERFORMANCE RESEAU (réf. OA1)
Chargé au sein d'une équipe d'étudier et définir méthodes d'analyse des paramètres de la qualité du service, tels que temps de réponse, pointe de trafic, rédigera les rapports de synthèse des résultats. Niveau requis : maîtrise maths appliquées et connaissances en statistique et informatique.

Parfaite maîtrise de l'anglais parlé et écrit.

Env. C.V. et prét. à SITA, Direction du Personnel, 112, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY.

---

Important Groupe Métallurgique et Minier

Recherche pour une de ses filiales située REGION CREIL

# INGENIEUR CHIMISTE

**Bilingue Anglais**

Ayant quelques années d'expérience dans les matières plastiques et la pratique de l'assistance en clientèle.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par Information Carrière SVP 11.11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière **SVP.11.11**

On peut aussi adresser son dossier. Réf. 148.
65, avenue de Wagram
75017 Paris

---



## ORGANISME CENTRAL DES BANQUES POPULAIRES

PARIS recherche pour son service études d'organisation et d'informatique

# ANALYSTES

Les candidats seront (après formation si nécessaire) intégrés dans des groupes de travail de 4 à 5 personnes de très haut niveau qui ont chacun en charge l'organisation et l'informatique d'un département de la société dans un contexte de téléprocessing.

Nous recherchons plus particulièrement des analystes ayant 2 à 3 ans d'expérience ou ingénieurs débutants grandes écoles ou assimilées.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 5462 à Pierre LICHAU S.A., 10 rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

---

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

recherche

pour sa Division internationale
Lieu de travail : proche banlieue OUEST

## UN CHEF COMPTABLE

Collaborateur direct du responsable administratif, il sera chargé du service comptable de cette division dont les chantiers sont notamment situés au MOYEN-ORIENT. Titulaire du D.E.C.S., il aura acquis une première expérience de quelques années dans une fonction similaire et aura de bonnes connaissances fiscales.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Ecrire (photo), C.V., rémunération souhaitée sous référence 4.530 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris qui tr.

---

## SAVIEM

# analystes programmeurs confirmés

De formation IUT ou équivalent vous possédez une réelle expérience en informatique de gestion et vous pratiquez COBOL.

Nous vous proposons de vous intégrer à l'équipe existante et de participer au développement du projet "gestion informatique de la production".

Matériel utilisé IBM 370/145 sous O.S.

Lieu de travail : Suresnes 92.

Les deux postes sont à créer dès maintenant mais une prise de fonction en septembre/octobre 1977 est possible.

Le Service Recrutement répondra à toutes les candidatures qui lui seront adressées ss réf. 06 au 9, rue Frédéric-Clavel, 92152 SURESNES.

---

GRANDE CHAINE HOTELIÈRE INTERNATIONALE RECHERCHE POUR SON UNITÉ A PARIS

# CHEF DU SERVICE COMPTABLE

SOUS L'AUTORITÉ DU DIRECTEUR FINANCIER IL SERA CHARGÉ
- d'animer une équipe de 5-6 personnes ;
- d'assumer la responsabilité de la tenue de la comptabilité générale, des déclarations fiscales, de l'établissement des rapports mensuels de gestion, du suivi des budgets prévisionnels et de la gestion de la trésorerie.

Ce poste conviendrait à candidat, 32 ans minimum (DECS ou niveau équivalent), ayant assumé la responsabilité d'un service similaire et familiarisé avec la comptabilité anglo-saxonne.

Bonnes connaissances anglais indispensables.

Avantages sociaux.

Ecrire sous réf. WD 538 AM,

4, rue Massenet,
75016 Paris
discrétion absolue

**etap**

---

# assistant controller

Les laboratoires SEARLE recherchent un jeune cadre financier.
Il aura pour mission de participer à l'élaboration du budget et du plan à cinq ans, de mettre en place les nouveaux programmes informatique, d'assurer l'audit interne et l'étude des projets spéciaux.
Le candidat doit avoir une formation grande école (HEC, ESSEC, MBA) et posséder une expérience d'au moins 3 ans au sein d'un service financier dans une filiale de multinationale ou dans un cabinet Anglo-Saxon.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 706249/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

**BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

---

## SOCIÉTÉ ENGINEERING

filiale d'un important groupe français de biens d'équipement en pleine expansion recherche

## 1°) INGÉNIEUR d'AFFAIRES

**Marine OFF-SHORE**

de formation Ingénieur grandes Écoles

Il sera chargé de rechercher et de concrétiser des affaires "Clés en main".
Devis exécution, mise en route grande autonomie de travail, expérience d'au moins 3 ans en engineering.
Anglais indispensable.

## 2°) TECHNICIENS DE B.E.

Ils seront chargés d'études d'équipements complets et du suivi des devis à la mise en route.
Expérience tuyautage, chaudronnerie, automatisme, télécommande d'au moins 3 ans.
Postes à pourvoir à Paris.

Écrire avec C.V. photo et prétentions à :
Société AMRI - Service du Personnel
50, avenue Daumesnil - 75012 PARIS

---

## BANQUE ÉTRANGÈRE

recherche

# CHEF COMPTABLE DE HAUT NIVEAU

(minimum CL VII)

Ayant acquis, dans une fonction identique exercée pendant 5 ans minimum dans la profession bancaire, des connaissances approfondies en comptabilité générale, comptabilité bancaire, fiscalité et informatique.
Le candidat devra disposer de diplômes professionnels (CESB apprécié).
Sur le plan des relations humaines, il aura fait la preuve de ses aptitudes à animer une équipe et organiser un Service. Il aura le sens de la synthèse, de la rigueur dans son travail.
Le poste pourra éventuellement comporter des responsabilités administratives en fonction des compétences du candidat.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous n° 3.195 B à BLEU Publicité
17, rue Lebel 94300 - Vincennes Q.T.

---

Importante Société de TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

## INGÉNIEUR INFORMATICIEN

pour réalisation de systèmes de lecture optique en temps réel

Indispensable avoir connaissance de l'assembleur PDP 11 et si possible du RS X 11 - et M.

Expérience antérieure appréciée

Lieu de travail banlieue Sud

Adresser C.V. et prétentions sous n° 19.464 Contesse Pub., 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui tr.

---

PROCHE BANLIEUE NORD
GROUPE DE SOCIETES recherche

## ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

28 ans minimum
BP comptable ou niveau
3 à 5 ans d'expérience minimum.
Connaissance en comptabilité analytique appréciée.
Effectif du service : 30 personnes.
Comptabilités tenues sur ordinateur.
Position cadre.
Poste évolutif dans un groupe dynamique.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 17M177
30 rue Mogador 75009 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée

---

Importante Société de Conseils, à Paris recherche un

# DIPLOMÉ D'UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE Bilingue Anglais

Ayant une expérience professionnelle d'au moins 5 ans. Assisté par le service technique, il prépare les dossiers et contrats qu'il va négocier à haut niveau avec les sociétés clientes françaises et multinationales.

Adresser C.V. et indiquant prétent. à n° 1.347

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

## offres d'emploi

**sfica**

SOCIETE D'INGENIEURS CONSEILS SPECIALISEE DANS LES PROBLEMES DE CONCEPTION ET DE CONSTRUCTION D'IMMEUBLES DE BUREAUX ET DE LOCAUX INDUSTRIELS

recherche dans le cadre de son plan de développement

# ingenieur en organisation

ou intéressé par les problèmes d'organisation

- Formation HEC. AM ou équivalent (grandes écoles et universités)
- Ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle si possible dans une Société de Conseils
- Ayant le goût du travail dans des équipes pluridisciplinaires.

Envoyer CV et prétentions à SFICA (dept DOP) 44, rue des Petites Ecuries 75010 Paris

---

**WANG FRANCE**

recherche pour son département

"TRAITEMENT DE TEXTES"

# ingénieurs commerciaux

Région Parisienne

pour la commercialisation de ses systèmes 10, 20 et 30.

Ils seront responsables d'un secteur de vente nécessitant des contacts à haut niveau.

Les candidats retenus devront justifier d'une expérience de 2 ans minimum impliquant une parfaite connaissance de l'environnement dactylographique.

Engagement prévu pour début septembre.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à :
M. S.W. HOBBS - Directeur du Personnel
Sté WANG France
78/80, avenue Galliéni - 93170 BAGNOLET

---

**Groupe international CHIMIE - PHARMACIE**

recherche

## UN INGENIEUR

pour son département des FABRICATIONS BIOCHIMIQUES.

Sous l'autorité directe du responsable de l'ensemble des fabrications par fermentation (antibiotiques, vitamines B12...), le titulaire du poste aura pour mission principale la mise en place et la promotion d'un appui informatique, auprès du personnel de fabrication et du développement.

Il pourra, par la suite, être amené à PRENDRE en charge les PROBLEMES de GENIE BIOCHIMIQUE, ainsi que la RESPONSABILITE du DIAGNOSTIC des installations nouvelles.

Jeune ingénieur,
(génie chimique de Toulouse ou ENSIA)

le candidat devra surtout posséder une attirance très marquée pour les problèmes informatiques liés à la fabrication.

Goût du travail en équipe, ouverture sur les autres et sens de l'autorité, sont nécessaires pour réussir dans ce poste.

Connaissance de la langue anglaise souhaitée.

Le poste est basé dans la proche banlieue-est de Paris.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions référ. 3244/JN
MINET Publicité 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra.

---

Sté Constructions Electriques et Electroniques Banlieue Sud Paris

recherche

**TECHNICIENS**
DUT INFORMATIQUE
pour participation à études logiciel et mise en service de systèmes industriels à base de calculateurs de processus.

Libérés obligations militaires

Adress. C.V. détaillé à nº 8.876, ...RAR 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX

---

...d'Assurances équipée d'un ...A 370-145 à PARIS, recherche

**UN CHEF DE PROJET**
...lômé d'une Ecole d'Ingénieurs ...une expér. de l'informatique. ... nº 42.291, Publicité Roger ...BLEY, 101, rue Réaumur, ...2 PARIS, qui transmettra.

---

IMPT CENTRE DE RECHERCHE
Nord de Paris
recrute pour son service SURFACES MECANIQUES

**UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR ÉLECTROCHIMISTE**
CONFIRME

...ponsable du suivi des essais ...is au laboratoire dans les ...maines de la corrosion et de la galvanoplastie.

... sera plus particulièrement ...argé de l'exécution de la ...ie expérimentale des études d'électrochimie appliquée.

...ture de l'anglais technique indispensable.

...ess. C.V., photo et prét. à ...19186 CONTESSE Publicité, ...av. de l'Opéra, Paris-1er.

---

Le Campeur, le caravanier ...h. JOURNALISTE homme. Jeune ayant sens technique pour spécialisation camping et activités annexes. ...resser C.V. et prétentions à EDIREGIE, 3, cité d'Hauteville, 75010 PARIS.

---

**CABINET COMPTABLE**
BANLIEUE SUD
recherche
**COLLABORATEUR**
NIVEAU D.E.C.S.
Adr. C.V. manuscrit et prétent., nº T 75200 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

ETABLISSEMENT PUBLIC
recherche
pour début septembre
**CADRE JURIDIQUE**
ayant expérience droit public et commercial, éventuellement contentieux.
— Sérieuses références exigées.
Tél. pr rendez-vous : 225-45-77.

---

**CAP SOGETI SYSTEMES**

recherche immédiatement

## 3 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
DÉBUTANTS

(diplôme I.U.T. apprécié)
Référence 472

## 5 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
EXPÉRIMENTÉS

(deux à cinq ans d'expérience professionnelle)
Référence 473

Les spécialités suivantes sont particulièrement recherchées :
— ASSEMB. IBM, PL 1, COBOL
— METASYMB., GAP 2, LOGOL

Adresser C.V. et prétentions à CAP-SOGETI SYSTEMES, F. BEHR, 5, rue des Morillons, 75015 PARIS.

---

Ayant plusieurs postes à pourvoir IMPORTANT GROUPE ELECTRONIQUE recherche

**INGÉNIEURS**
DEBUTANTS
Diplômés ESE - ECP - ENSI GRENOBLE - ENSAM
Libérés service national.
Pour domaine physique, électronique, hyperfréquence.
Adr. C.V., photo (retournée) à nº 19391 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

---

Recherchons
JOURNALISTE Femme
pour poste rewriter hebdomad. spécialisé. Connaissances secrétariat de rédaction apprec. Libre de suite.
Env. C.V. à Direction RUSTICA 12, rue Blaise-Pascal, 92202 NEUILLY-S-SEINE.

---

Recherchons secrétaire de rédaction-maquettiste confirmé H ou F. pour hebdomadaire. Libre de suite.
Env. C.V. à Direct. RUSTICA, 12, rue Blaise-Pascal, 92201 NEUILLY-SUR-SEINE.

---

**Sté INDUSTRIELLE**
350 personnes - Banlieue NORD-OUEST - Recherche

## CHEF COMPTABLE

Formation supérieure
Minimum D.E.C.S.

Bonnes perspectives d'évolution de carrière pour candidat de valeur

Adresser C.V. dét. et prétent. à nº 19.590 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.tr.

---

NATIONALE SUISSE (France)
Cie d'assurances IARD ch.
**LICENCIE EN DROIT**
de préf. comme élève inspecteur
Adresser C.V. manuscrit 79-81, rue de Clichy, Paris (9e).

---

IMPTE SOCIETE DE CONSTRUCTION DE MATERIEL ELECTRIQUE
Banlieue Ouest
25 km gare St-Lazare
Recherche pour sa division FABRICATION COMPOSANTS ET EQUIPEMENT

**UN INGÉNIEUR DE FABRICATION POSITION II**

Adr. C.V., prétent., nº 19.541, CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.tr.

---

CABINET D'EXPERTISE et REVISION COMPTABLE PARIS (7e) recherche

**RÉVISEURS-COMPTABLES**
HMES CONFIRMES

Niveau N 3, 2 ans de pratique dans la fonction exigés.

Env. C.V., prétent., nº 19.587. CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.tr.

## représent. offre

Cherche
**REPRÉSENTANTS (ES)**
Régions Paris - Banlieue
Pour articles chemises, 1er prix SUPER COMPETITIF
Téléphonez au 555-84-69 ou se présenter SOCIETE KORDE 6, av. de la Motte-Piquet 75007 PARIS

## secrétaires

Importante Société vocation internationale Constructeurs véhicules industriels

recherche

**SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS**

(connaissance de l'allemand non exigée mais très souhaitée) pour service « Exportation »
Quelques années d'expérience appréciées.
Poste intéressant pour candidate motivée.

Ecrire avec C.V. et prétentions nº T 075.171 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

GEORGE V

Importante Société chimique SENEGAL

recherche

pr sa direction génér. de Paris

**UNE SECRÉTAIRE**
niveau B.T.S.
excellente sténodactylo

ayant au minim. dix ans d'expérience dans un poste similaire. Elle sera chargée, en dehors d'un secrétariat classique et comportant des tâches variées, de contacts à haut niveau tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise.

Ce poste exige une excellente présentation et une gde facilité d'adaptation.

Il serait souhaitable de le pourvoir au 1er août, mais la date d'entrée en fonction pourra être repoussée au 5 septembre.
Rémunération intéressante.
Possibilité promotion.
Avantages sociaux.

Env. lettre manuscrite, C.V., à nº 6.353, Emplois et Entreprises, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

---

*de direction*

SOCIETE INTERNATIONALE MACHINES D'IMPRIMERIE grande renommée et déjà introduite en France recherche pour sa filiale française PARIS EST

**SECRÉTAIRE DE DIRECTION**

Sténodactylo indispensable.
Expérience confirmée de secrétariat.
Aptitudes relations publiques.
Connaissances italien exigées.

— Bon climat de travail
— Larges initiatives.

Adr. C.V. + photo et prétent., sous référence 723 M, SODECI 18, rue Violet, 75015 Paris

## occasions

EN SOLDE
moquettes et revêtements muraux, 1er et 2e choix
100.000 m2 s/stock. - 355-66-50

## traductions

*Demande*

Ingénieurs se chargent de TRADUCTIONS DE RUSSE
Ecr. nº 1249 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

## capitaux ou proposit. comm.

**ÉTATS-UNIS - CALIFORNIE**

VOUS souhaitez un placement sûr à l'abri des crises économiques.

NOUS vous offrons des exploitations agricoles (Alfalfa-Farms et des plantations agrumes) bien situées.

VOUS profitez de notre expérience de longues années.

Avantages de notre offre :
— Terrains parfaitement irrigués, management hautement qualifié, chiffres d'affaires contrôlables, valeur du terrain toujours croissante.
— Plusieurs récoltes par an assurent un rendement de 10 % et plus sur les placements.

CAL-FRUIT, Inc. - Agentur fuer Europa
Arabellastrasse 5/203 - D-8000 Muenchen 81.
Tél. 19 49 89/916851-52 - Télex 05-29982.

## information divers

POUR
# TROUVER
UN
# EMPLOI

La CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

---

Je peux vous aider à trouver un emploi. Conseils personnels pour faire valoir votre candidature. Entretien particulier.
Env. C.V. détaill. à Carabi, B.P. 240 - 75924 Paris Cedex 19

---

Jeunes diplômé (e)s, futurs diplômé (e)s

**VS CHERCHEZ UN EMPLOI !**
Si vous êtes incapable de rédiger un bon C.V. et une lettre de candidature irréprochable, vous n'avez aucune chance.
Information gratuite : SCRIB, 44, quai M. Rollin, 21000 DIJON.
Enseignement privé à distance.

## autos-vente

**8 à 11 C.V.**

Part. Alfa-Romeo Giulia Super 1,6 l, 1971, bon état. Prix intéres. 333-45-89, soir ou avant 9 h.

**12 à 16 C.V.**

MERCEDES 280 E B.A. 1977
6.000 km, gar. totale. Prix inter Crédit. 548-97-69.

**+ de 16 C.V.**

PACER X 76, toutes options. Prix sacrifié, cause départ. T. : 747-97-17 ou 951-34-04, bureau.

## divers

**AMÉRICAINES**
René PETIT s.a.
81, rue de Meaux 19e
607.93.92

**LANCIA AUTOBIANCHI**
13, Bd Exelmans 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
• 524-50-30 •

## demandes d'emploi

Vous recherchez un **DIRECTEUR GÉNÉRAL** de haut niveau...

- 49 ans ; formation supérieure commerciale et juridique. Trilingue anglais-espagnol.
- Dynamique, fervent partisan de l'esprit d'équipe et capable de le créer.
- Parfaitement maître de l'ensemble des problèmes économiques et humains de l'entreprise.
- Rompu aux méthodes modernes de gestion et marketing (notamment responsable de profit dans groupe anglo-saxon).
- Habitué aux négociations à l'échelon le plus élevé ; partenaires sociaux, syndicats, Administration, clients, fournisseurs...
- Actuellement Directeur Général d'une Société Industrielle de 500 personnes qui réalise un C.A. de 100 millions de francs.
- Après avoir multiplié la profitabilité de cette entreprise par 30 en 15 ans.

Je vous propose d'écrire au nº 1 237 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

---

**ÉNERGIE SOLAIRE**
SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE OU D'ENGINEERING
ayant plan à 5 ans
dans le cadre du développement des applications des nouvelles formes d'énergie.

**INGÉNIEUR PRÊT A :**
— étudier ;
— développer ;
— coordonner et gérer.

**VOTRE PROGRAMME ÉNERGIES NOUVELLES**

Ecrire à HAVAS ILE-DE-FRANCE sous réf. 0911/0, 16, rue Béranger - 92100 Boulogne, qui transmettra.

---

**JEUNE COUPLE 30 ANS**
DYNAMIQUE ET ENTREPRENANT
Lui : INGENIEUR GRANDE ECOLE MECANIQUE
Formation Gestion 4 ans expérience dans P.M.I.
Directeur Technique Adjoint + Dir. SAV.
Langue Anglais.
Elle : CADRE ADMINISTRATIF COMMERCIAL B.T.S.
5 ans expérience dans P.M.I. administration, gestion et animation.
Vente département produits gestion et animation réseau export. Anglais courant.
cherchent
France ou Etranger situation dans Sté Française ou Internationale. Implantation d'Agence ou d'antenne souhaitée.
Libre sous 3 mois.
Ecrire sous nº 698.344 M., à REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

---

**CADRE BANQUE CL. VI**
Spécialisé immobilier
LICENCE + D.E.S. Sc. ECO. + I.A.E.
Anglais - espagnol courant
7 années expérience professionnelle hautement qualifiée poste responsabilité.
recherche
PARIS OU PROVINCE
Situation niveau élevé : banque, entreprise, etc.
Ecrire nº 1253 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens - 75427, PARIS 9e.

---

**EXPORTATIONS - MARCHÉS INTERNATIONAUX**
Pour assurer une prospection commerciale, négocier des contrats et assurer le suivi commercial des affaires engagées un
**CADRE COMMERCIAL**
28 ans, ét. cciales sup., bilingue, volontaire et efficace, réussite prouvée dans la vente, apporte à une entreprise en expansion sa collaboration.
Ecrire nº 1.197 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

---

**DIRECTEUR 35 ans**
MBA Stanford 1977
IAE Paris 1973
Ingénieur électronicien, dix ans d'expérience industrielle
recherche
France ou étranger, poste à responsabilités : Direction générale, finance, marketing, contrôle de gestion, affaires internationales.
Ecrire nº 1246, « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e

---

CHEF SERVICE TECHNIQUE INDUSTRIEL
Ingénieur 44 ans. Expérience animation usines à l'Etranger — Fabrications automobiles — Organisation ingénierie — Production — cherche poste :
**RESPONSABLE TECHNIQUE OU CONSULTING**
Comportant missions ou expatriation
Faire offre ss le nº 19.225, à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

---

Si vous n'interdisez pas la créativité à un ingénieur électronicien - automaticien et physicien (DEA) j'aimerais vous présenter ma jeune expérience professionnelle, et surtout mon goût de la recherche. Ouvert à toutes les techniques nouvelles, j'ambitionne un champ d'activités où compte l'esprit d'invention.

Du gadget électronique à l'énergie solaire, votre proposition m'intéresse si elle signifie : TROUVER

Ecrire nº T 075.223 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

---

**CHEF DES VENTES**
France, gde expér., bien introd. CENTRALES, HYPER PRODUITS GDE CONSOMMAT. cherche situation stable.
Ecr. nº T 075.260 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

---

Architecte 29 ans, aimant initiatives, rompu contacts immobiliers et aux montages financiers, cherche poste à responsabilité France ou étranger. Langues étrangères.
Ecr. s/nº 2.599 à P. Lichau S.A., 10, r. de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

---

COMPTABLE très qualifiée, 26 ans, expér. + D.U.T. gestion, libre suite, ch. poste à respons. comptabilité entière ds P.M.E. Paris-Ouest ou 92. Tél. 620-37-71 ou écr. Curron, 123, r. du Vieux-Pont-de-Sèvres, 92100 Boulogne.

---

Jeune homme 27 ans D. E. S. D'ECONOMIE, parfaitement bilingue anglais-français, cherche situation d'avenir. Ecr. nº 1.256, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

J.F. 25 ans, lic. droit + I.A.E., ch. emploi gestion personnel finance compat. Etud. ttes prop. Ecr. nº T 75.160 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

---

H.E.C. - 31 ans
Dir. commercial import. société négoce établ. en Afriq. du Nord, rech. poste direction France/étr. Ecr. nº 1.248 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

---

*Directeur Général*
Formation, Experience Superieures

Trente huit ans

REGIE PRESSE
85bis, rue Réaumur
75081 Paris Cedex 02
nº697532.M

---

**MAITRE DE CONFÉRENCES**
DOCTEUR D'ETAT ES SCIENCES MATHEMATIQUES, 34 ANS
EXCELLENTE EXPRESSION ECRITE ET ORALE, FRANÇAIS ET ANGLAIS.
GRANDE FINESSE D'ANALYSE PROBLEMES SCIENTIFIQUES ET HUMAINS.
Habitué aux déplacements de courte et longue durée, France et Etranger. Accepterait expatriation à terme.
SOUHAITE RECONVERSION DANS LE PRIVE : SOCIETE DE CONSEIL INGENIERIE, ORGANISATION.
Ecrire nº 1242, « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens - 75427 PARIS 9e qui transm.

---

**SC. PO. ECO. FI 27 ANS**
OFFRE
DYNAMISME ET AMBITION
5 ANS EXP. DANS DIRECTION P.M.I.
**SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
DIRECTION FILIALES FRANCE ET ETRANGER
CHERCHE
SITUATION DE DIRECTION MOTIVANTE AVEC OBJECTIFS
FRANCE OU ETRANGER - DEPL. SS PROBLEMES
LIBRE SOUS 3 MOIS
Ecrire sous le numéro 698345 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

---

CADRE SUPER. 46 a., hom. de caract. et d'action, 20 an. d'exp. (production, ccial, gestion, organisat.), sens de la rentabil., de l'efficacité optim., sach. domin. les probl., animer les hom. Ce que je peux apporter à votre entreprise n'est pas monn. cour. Que pouvez-vous me proposer ? Ecr. nº 1.200, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

EX-GERANT STE MOYENNE ENTREPRISE CH. CREATION D'AGENCE ou poste à responsabilité pour implantation Bretagne, Normandie, Vendée de commercialisation de produits techniques ou non. — Ecrire nº T 75.242 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

---

E.S.C.P. 76
Pratiquant couramment anglais, allemand, espagnol, italien et arabe, ch. emploi type export. Ecr. nº T 75.152 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

---

**PHARMACIEN DIRECTEUR COMMERCIAL**
— 36 ans.
— Dynamique.
— Formation complémentaire : MARKETING et GESTION.
— Opérationnel rapidement,
recherche
un poste avec des responsabilités en rapport avec son expérience dans les branches COSMETIQUE ou PHARMACEUTIQUE
Ecrire : nº 1453, à MEDIA 5, 18, rue Thiboumery, 75015 Paris, qui transmettra.

---

J.F. 30 a. CADRE SUPERIEUR
**EXPORT COMMERCIAL ADMINIST. DES VENTES**
Sérieuses références, 7 a. expér. Allemand, anglais, not. espagnol. Libre voyager, recherche poste DE DIRECTION France ou étranger.
Ecr. nº 75.072, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

---

**CADRE COMPTABLE**
Grande expérience comptable financière, administrative, juridique, fiscale, informatique, rech. collaboration à temps partiel ou ASSISTANCE DIRECTION PME en organisation et gestion.
Ecr. nº 1.159, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Hme, 31 a., licence interp. trad., haut niveau de
**JAPONAIS**
cherch. empl. Tél. : 766-74-72.

---

**CADRE SUPÉRIEUR de HAUT NIVEAU - 50 ans**
Bilingue, français-allemand
— Formation universitaire : juridique et économique :
— Ayant une parf. connaissance
- des problèmes bancaires
- de la gestion d'entreprise

cherche
POSTE DE DIRECTEUR ADMIN. ET FINANCIER ou SECRETAIRE GENERAL
au sein, soit :
- d'un groupe bancaire,
- d'une entrepr. multinationale

— Région indifférente.
— Disponibilité immédiate.
Ecr. réf. 770628 SOGENOR Sél. 13, bd Haussmann, PARIS-9e.

---

Jne Fme TITULAIRE
**MAITRISE LETTRES**
ANGL. et ALLEM. COURANTS ETUDIE TOUTES PROPOSIT.
Ecr. nº T 75199 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur Paris-2e

---

J. H., 30 a., Bne présentation, sérieuses réf., cherche place CHAUFFEUR DE MAITRE
Ecr. nº 75.138, Regie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

---

**INGÉNIEUR E.S.T.P.**
+ Institut de gestion, 47 ans.
— AI réalisé d'importants projets clés en main.
FRANCE ET ETRANGER
cherche situation en rapport.
TEL. : 926-27-74.

---

**DIRECTEUR EXPORTAT.**
Connaissances approfondies des affaires et cultures anglo-saxonnes. Angl., allem., italien.
Produits manufacturés.
Négociations internationales.
Ht niv., libre voyager, rech. poste à responsabilités.
Ec. nº T 075178 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

J. Fme, 29 ans, dom. mairie 18e
**SECRÉTAIRE**
10 ans expér., sach. rédiger not. scol., angl. allem., connais. comptab. Libre 1er septembre.
3.400 × 13. 5 × 8. T. 720-43-73.

---

**CADRE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF**
31 ans, exp. 4 ans U.S.A., 2 a. Paris. Sérieuses références.
Recherche
**POSTE DIRECTION**
PARIS
de préf. branche immobilière.
BITTON, 4, sq. Vitruve, (20e).

---

ING. CONSEIL électro-mécanic. électricien spécialiste courant faible et H.T. expérience technico-commerciale approfondie dans les cibles protection des personnes. Protection des biens liaisons entre les personnes. Loisirs, détente, information. Etudierai toutes propositions de collaboration avec firme importante pour Sud-Est.
Ecrire Haves CANNES 19524/06.

---

URGENT
J.F. 35 ans - DUT commercialisation, lic. de psychologie, 10 a. réf. commerc., vente, promot. lancement de produits, négociation, format.. analyse de besoins, ch. situation stable sédentaire.
Ecr. nº 1.247 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

---

Jeune homme, 29 ans, LIC. DROIT, D.E.S. et CAPA 3 ans expér. juridiq. et budgét. + 6 mois dans cabinet jurid. à Londres, rech. emploi intéress. à PARIS ou à LONDRES
Ecrire à M. Pradon, 24, avenue Simon-Bolivar, 75019 Paris.

---

Jne Fme, licence anglais, expér. enseign. enfants, adultes, resp. serv. pédagogique, recrutement, formation suivie d'enseignants, participation magazine enfants, cherche poste à responsabilités Paris, région paris. BARAQUIN, 24, av. Perrichont, 75016 Paris.

---

JEUNE FILLE française très sérieuse, étudiante en pédagogie, cherche travail secrétariat, bibliothèque, 14 à 20 heures Paris MOIS D'AOUT
Ecrire nº 18.957, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

---

JEUNE COUPLE
Recherche emploi à l'étranger. Elle : 23 ans, maîtr. de psychol. Lui : 23 ans, en lic. de maths (dég. oblig. mil.). Etud. toutes propositions (Enseignement...)
Ecr. : M. Genevet-Martin, 68, bd Gambetta, 38000 Grenoble

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 45,76 |
| "Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne) | 42,00 | 48,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 9,00 | 10,29 |
| CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC. | 70,00 | 80,08 |

# ANNONCES CLASSÉES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| L'IMMOBILIER | 28,00 | 32,03 |
| "Placards encadrés" | 34,00 | 38,89 |
| Double insertion | 38,00 | 43,47 |
| "Placards encadrés" | 40,00 | 45,76 |
| L'AGENDA DU MONDE | 28,00 | 32,03 |



# L'immobilier

## appartements vente

### Paris Rive droite

**TROCADÉRO**
48, rue de Longchamp (16e)
Immeuble luxueux neuf sur jardin intérieur
STUDIOS, 2, 3 ET 5 PIECES avec terrasses.
Habitables immédiatement.
Sur place, de 14 h. à 18 h. 30.
SECOGI, téléph. 720-17-54, le matin.

Mo Lamarck sur jardin. Très beau, 3 P. cuis. équipée entrée, w.-c., bains, penderie chauff. cent., 5e asc. 314.000 F TVA incluse. Urgent. 255-66-18

MADELEINE, Pptaire vd dans bel imm. asc., 2 p. et 4 p., tt cft Poss. prof. lib. 734-93-36 h. b.

**SENTIER OCCAS.** EXCEPTION. VENDS lib. 1/9/77, investiss. intéress., MIXTE : 60 m2 BURX AMEN. 2 lig. tél. + APPT 50 m2 tt cft. Calme. Liv., kitchen. équipée, chbre, s. de bains, téléphone. Écr. no 75.117 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

**MAGENTA** 3 p. 60 m2. Tr. clair. Tt cft. Im. XVIIIe s. 245.000 F. Tél. 525-22-70 ap. 12 h.

PHILIPPE-AUGUSTE IDEAL PLACEMENT
Dans bel immeuble entièrement restauré Tt conft **TRES BEAUX 2 P.** (50 m2) - 165.000 F. Avec 25.000 F cpt + crédit. STE PTAIRE - 345-86-41

**BEL IMM.** XVIIIe RESTAURE **MARAIS** IMMENSE STUDIO DE CLASSE EXCEPTIONNELLE
Soleil. Tél. Placards. Tt conft. URGENT - 350.000 F. - 296-14-06.

PELLEPORT
Dans imm. récent - Standing **BEAU 3 PCES** Tt conft - Grand balcon - Cave Tél. Parking. 7e ét. 288.000 F. Avec 35.000 F compt. + crédit. STE PPTAIRE - 345-86-41.

AV. FOCH, côté SOLEIL
Petit imm. de LUXE. Appt 5 p., chbre serv., parkg. EXCLUSIV. D. BOURGEOIS - 522-62-14

MUETTE - Splendide Appt de réception, 7/8 pces, 400 m2. 5 serv. Prix élevé justifié. « Malesherbes 73 », LAB. 58-13

DANS BEL IMM. P. de T. 1900
**APPT 120 m2**
LIVING/SALON + 2 CHBRES 2 bains. Tr. bon état. Calme. S. PLACE MERCREDI 11-19 H 56, r. Michel-Ange, 2e ét. gche.

**VENDS CAUSE DÉPART**
de préf. part. à part Apt 230 m2 8, rue Guy-de-Maupassant. Tél. 504-65-82.

**POMPE**
**JANSON-DE-SAILLY**
125, RUE DE LA POMPE
Immeuble grand standing
Façade entièrement marbre
APPTS 2 et 3 P.
Livraison immédiate.
Prix fermes et définitifs.
**Tél. : 704-56-93**

**AFFAIRE A SAISIR**
LIV. + CHBRE. Tt confort. Rénovation luxueuse. Poutres. BAS PX. Pptaire. 325-75-42.

**12, BD FLANDRIN**
**PARIS (16e)**
Dans Hôtel particulier de grande classe
**17 APPARTEMENTS**
de caractère très personnel de 2 à 6 pièces
Réception demain de 14 h 30 à 18 h 30.

**BEAUBOURG**
EN FACE DU
**CENTRE POMPIDOU**
«LES FONTAINES DE VENISE»
**STUDIOS, 2 - 3 ET 4 P.**
en construct. Livraison fin 1977 et 2e trimestre 1978.
**PIERRE BATON**
21, Av. PAUL-DOUMER (16e)
**704-55-55 +**

**VICTOR-HUGO**
6e et 7e ét., splendide duplex liv. + chbre 55 m2 + 70 m2. Terrasse, box. 567-22-88.

**MADELEINE - 5 pièces**
Tt conft, clair, calme. 073-08-70.

**PRÈS PARC MONCEAU**
TRES BEAU DUPLEX, 3e ét., imm. gd stand., 3 P. env. 85 m2. Px : 600.000. Tél. 260-30-83.

**7e** Amateur CHEMINEE, POUTRES XVIIe, immense dble liv. + gde chbre, équipé gd confort. Vu urgence prix exceptionnel 878-45-41.

**CENTRE POMPIDOU**
67-69, rue Quincampoix
**RENOVATION DE PRESTIGE**
Poutres appar., vide-ord., asc STUDIOS 2 P. DUPLEX
Disponibles immédiatement
A partir de 130.000 F
Tous les jours : 13 à 19 h (sauf dimanche). Tél. mat. 770-73-77.

**PARC MONCEAU** Splendide 3-5 pièces, 120 m2, 3e étage, appt gd stand. Tél. : 526-60-91.

16e - TRES RESIDENTIEL
**LUXUEUX 5 et 6 P**
TRES GD STAND. TEL. BOX. A partir 165 m2. - 704-88-18.

MONCEY - Beau 5 p. 150 m2, cuis. équipée, 5e ét., asc. balc. ALGRAIN, 285-00-59 - 09-54

COURS DE VINCENNES
Beau 2 p. Double exposition. Refait neuf. 249.000 F + grenier à aménager 100.000 F - 387-59-79

VILLIERS - Avec 17.000 F cpt, Studios, confort. Etat neuf. Et. élevé. Soleil. Vis. Mercr., jeudi, de 14 h 30 à 19 heures 68, rue SAUSSURE (17e)

TRINITE
Calme. 4/5 pièces. confort. MARTIN, Dr en Droit, 742-99-09

RUE CHERNOVIZ
Live. 2 chbres, 2 bains, 90 m2, 4e ét., loggia. Parking. 720.000 F 387-63-41

MARAIS - Imm. nf, caractère, grd studio, tt conft, 256.000 F. Appartement duplex + terrasse. 860.000 Francs - 278-09-40

11e - Bel Appt 3 pces, tt conft, tél. 59 m2, parking, 270.000 F. Possib. av. 30.000 F - 387-94-48

PHILIPPE-AUGUSTE
Imm. récent 111 m2, gd confort, 5 pièces, 2 bains - 343-13-10

EUROPE - LIEGE
Immeuble P. de T. 200 m2, possible partie professionnelle, 1er étage, asc. Téléphone. Service : 1.000.000 F - 874-70-47

TERNES
Gd standg, superbe réception + 4 chambres, profess. libérales. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09

Butte-Montmartre, sur verdure. Living + chambre, gde cuisine, entrée, wc, bains, penderie. Etat impeccable. Chauff. cent. 5e asc. 185.000 F. Urgent - 255-66-18

RUE LAMARCK - Studio, grde cuis., entr., wc, bains. Bel imm pierre de taille. Prix 98.000 F. Etat impeccable - T. : 255-66-18

**PHILIPPE-AUGUSTE (11e)**
Résultat : bon rapp. qualité/prix (4.300 F/m) reste à vendre dans petit immeuble pierre de taille un 3 pces livrable début juillet. Visite sur rendez-v. Tél. 346-71-08

**PIERRE DE TAILLE**
Paris 12e. Imm. neuf
Magnif. 2 P. 54 m2 + terrasse 11,20 m2 sur jardin.
Vis. sur place tous les jours, de 14 h. à 19 h. 30, 16, rue de la Voûte, Mo Pte de Vincennes. Tél. après-midi 628-14-97 ou pour rendez-vous
**766-13-14**

CHAMPS-ELYSEES. Même pptaire vend TRES BEAU STUDIO, tout confort. TEL. 6tg élevé. Hres bur. 734-99-75

**AV. MONTAIGNE**
pptaire vd LIVING + 2 CHBRES Balcon, soleil. Tout confort Tél. heures bureau. - 734-99-75

**13, PLACE DES VOSGES**
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 100 M2 A 235 M2 227-91-45 ou 755-98-57

### Paris Rive gauche

**ALESIA** Studio 30 m2, tt cft, tél. Prix 155.000 F. POR. 03-83.

**CENSIER** IMM. NEUF GD STAND. Superbe 4 pièces, cuis. équipée, tt cft, balcon s/jardin. Parking. VERNEL - 526-01-50.

DUPLEX près **LUXEMBOURG**
8 P. + atelier d'artiste 340 m2 + logt serv. + dépendances + 2 garages, magnifique récept., étage élevé, soleil, parf. état. Possibilité division. Excl. AMSELLE - 329-78-50

**Mo VAVIN** Bon immeuble Atelier artiste 80 m2, chbre, s. de bains, cuis., w.-c. à refaire. Prix 460.000 F. Jean FEUILLADE - 566-00-75

**7e - AV. DE VILLARS**
PRES INVALIDES
Dans immeuble pierre de taille entièrement rénové, bel appt de **5 P** princip., cuis., 2 bains, tt cft, 4e ét., balc. Prix 1.150.000 F. DEMEURE, 780-35-31

DUFOUR - SEVRES. ODE. 42-70 SEJ. S. à M. 3 CH. 110 M2. ETAGE ELEVE - SOLEIL.

Raspail - Montparnasse - Asc. 170 m2, dble séj. + 3 p., 3 bns. Terras. Vue. ODE. 95-10. Calme.

Panthéon-Tournefort. Calme. Séjour + 2 ch. Cave voût. S/jdin pr. 40 m2. ODE. 95-10 + st. poss.

ALESIA. Propr. vend studio ou local professionnel + tél., rez-de ch., imm. 1966. - 540-52-75.

RUE EMERIAU, agréable 4 P., 90 m2, cuis., bains, 8e ét., park. ALGRAIN : 285-00-59 et 09-54.

Propr. vd 2 P., cuis., S. d'eau, wc, CHFF. CAL., imm. ravalé, Tél : 580-70-14, 13e arrondiss.

Part vd 3-4 P., 91 m2, rue de la Huchette duplex, dern. ét., tt cft, rénovation style, conv. à artiste ou étrang. 766-19-53 mat.

ODEON. Pr. quais, mais. 4 P. s/3 niveaux, cuis., bains, chff. centr. 430.000 F. Tél. 322-61-35.

RUE TOURNON
Elégant appt du XVIIIe S., 7 P., 2 bains, parking. Tél. 742-02-44.

Urgt, St-Michel, Part. vd 66 m2, calme, caract. 400.000. 325-42-83.

SEVRES-LECOURBE - 120 M2, Salon, S. à M., 3 chbr., gd cft, 3e étage, asc., imm. P. de T., chbr. service. Tél. : 567-22-88.

VAVIN. Dans bel immeuble P. de T., chambre service, Prix : 39.000 F. PROMOTIC 325-10-74.

LUXEMBOURG. Raviss. appt, séj. + chbr., tt confort, téléph. 268.000 F. PROMOTIC 325-10-74.

PORT-ROYAL (bd Saint-Michel) Dans bon immeuble, gentil 3 P., confort, calme. Tél. : 544-58-38.

ALESIA. Propr. vd 3 P., état neuf 6e étage, 70 m2 + park., imm. 1966. Téléphone 540-52-75.

TOLBIAC
IDEAL PLACEMENT
Imm. récent Standing
**GD 3 PCES** Tt conft (78 m2) Tél. Cave Park. 17e ét. Vue imprenable. 780.000 F
Avec 35.000 F compt. + crédit. STE PPTAIRE - 345-55-10 P. 25

Saint-Germain-des-Prés. - Charm. 2 P., caractère, poutres, cheminée, 300.000 F. Tél. : 727-84-76.

ALESIA. Dans petit immeuble, 3 studios, libres, de 16 m2. Calme. Bon placement. Total : 165.000 F. Téléphone : 585-15-21.

SOLFERINO 100 UNIVERSITE ORIGIN. DUPLEX, 170 m2, lux., ARBR., ET. ELEVE, soleil, asc. Possib. Boutiques. Murs. 50 m2. Mercr.-jdi, 13-18 h., ODE. 42-70.

VIIe - LILLE - SAINTS-PERES Ravissant et luxueux 140 m2, 3 P., dont réception de 70 m2. Service. Parking. Tél. 325-49-89.

XVe - Limite Montparnasse Ds imm. récent, stdg, studio, tt confort, 155.000 F. - 033-66-03.

ECOLE-MILITAIRE
STUDIOS pour HABITATION ou placement locatif de 19 m2 à 33 m2. Prix 125.000 à 245.000. Crédit possible.
Bel immeuble 1930, rénové, ascenseur, chauffage central, vide-ordures. - Tél. : 292-28-51.

**CLUNY**
**3 P. DUPLEX**
Jardin, terrasse, soleil. 26, r. de la PARCHEMINERIE, ou Téléphonez au : 633-85-30.

**Près JUSSIEU - FACULTÉ**
Dans bel imm. rénové, caract., sur jardin, APPART. de 78 m2 EN DUPLEX, refait neuf. Prix exceptionnel : 440.000 francs. Téléphone : 723-38-74.

**GOBELINS**
STUD., R.-de-C., 25 m2, 95000 F,
2 P., 5e étage, 27 m2, 120.000 F,
2 P., 4e étage, 28 m2, 108.000 F,
2 P., 5e étage, 48 m2, 162.000 F,
2 P., 5e étage, 43 m2, 215.000 F,
STUD., 4e ét., 29 m2, 140.000 F.
CBI-ORPI : 331-89-46.

**XVe - FÉLIX-FAURE**
**SUPERBE 2/3 P. 84 m2**
Dans un imm. neuf, tout conft, séjour double, 48 m2, S. de B., cab toilette, 6e étage, balcon plein sud, téléphone, moquette.
**586.000 F**
S/place, tous les jours, de 14 h. à 19 h. 30, 27-29, rue de l'Abbé-Groult. Téléphonez l'après-midi : 828-66-40, ou sur rendez-vous :
**766-25-32**

RUE
**BARBET-DE-JOUY**
Un hôtel du XIXe siècle a été rénové entièrement par : FRANK ARTHUR
3 très beaux apparts de 4 et 5 Pièces, de 170 à 207 m2, avec cave et parking à proximité, soleil. Pour tous renseignements s'adresser à : FRANK ARTHUR S. A., 134, bd Haussmann, Paris (8e). 766-01-69, 9 à 12 h. - 14 à 18 h.

**QUAI D'ORSAY**
500 M2, VUE SUR SEINE DIVISIBLE
FRANK ARTHUR : 766-01-69.

**BEAUX 3 PIÈCES**
Immeubles Pierre de Taille
61 M2, DUPLEIX : 300.000 F ;
61 M2, Convention, 310.000 F.
Jean FEUILLADE : 566-00-75.

**6e - RUE HAUTEFEUILLE**
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 85 M2 A 170 M2. 227-91-45 ou 755-98-57.

### Région parisienne

**ST-MAUR-DES-FOSSÉS**
Petite résidence calme : 5 Pièces, confort, 2.400 F le m2. SEGECO : 522-43-20.

**NEUILLY - MAIRIE**
Bel immeuble Pierre de Taille. CHAMBRE, STUDIO, 78.000 F. 227-91-45 ou 755-98-57.

**SAINT-MANDÉ - SUR BOIS**
Rez-de-jard. gd stand., vaste séjour, bde chbre, tout cft Impecc. Tél 523-24-50, P. 62.

**ST-GERMAIN-EN-LAYE** BEAU 4-5 P., 120 m2, près forêt. - 963-28-02.

St-Germ.-en-Laye. P. à P. vd Appt 118 m2, séj. + 3 ch., bns, cuis. équ., gar., cave, jdin copr. Calme. 610.000 F - Tél. 973-37-14

Part. à Part. Défense, imm. 69. 3 p., imp., 80 m2 env. ss v.-à-v. Soleil. Grd balc. Tél. Parking. 295.000 F - Excellent placement. Téléph. : 775-37-53

NEUILLY (Bois)
Magnif. rez-chauss. 210 m2 avec 140 m2 jardin privatif + 65 m2 rez-de-chaussée à l'anglaise + chambre de service - 567-22-88.

BOULOGNE - Imm. réc. Très bel Appt. balc. Soleil. Séj. dble, 2 chbres, cuis., bains + cabin. toilette. Prix 475.000 - 620-36-49

VILLE-D'AVRAY - Appt haut stand., environnement arborisé, 170 m2, récept. av. chem. 80 m2, tr. bel. cuis. équip., 3 chbres, 2 bains, dégagements, placards, cave, 2 park. en sous-sol, accès direct. par asc., exposit. SUD-OUEST. Px 1.013.000 F frais not. compris - J. M. B., 970-79-79.

NEUILLY-SAINT-JAMES
Bateau-habitation amarré, 5 p. 130 m2, tél., tt cft. Jdin privé 300 m2. 470.000 F - 263-75-75

MEUDON-BELLEVUE
Dans très beau parc. Séjour + 3 chbres, tout conf. Impeccable. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

### Province

Part. vd mini-studio, CANNES-MARINA, vue impr., luxe, pisc., tennis, idéal placem. ou pied-à-terre, 95.000 F à déb. pr réalis. rapide. — Tél. : 16-93 34-30-67.

BIARRITZ
APPARTEMENT 100 m2, sur la plage, résidence Sunset, Côte des Basques. BLANCAN, avenue de Magudas, Boîte Postale no 6. 33160 LE HAILLAN. Téléphone : (56) 47-29-05.

PLACEMENTS en TOURAINE
Appts du studio au 5 pièces. Pavillons 4 et 5 pièces. Location garantie. Gestion assurée. **GAUTARD** Immobilier (47) 61-16-45

### Etranger

SUANCES (Esp.), appt meublé 4 P., stdg, pr. Santander, bord plage, site tr. joli. : 80.000 F. Téléphone : 536-05-84.

## appartem. achat

URGENT - RECHERCHE
4 à 7 Pièces, tout confort, 16e, 8e, Rive Gauche, Neuilly. MICHEL et REYL : 265-90-05.

ACH. 3 P., cuis., terras., cave park. 19-20. Ecrire COZETTE 196, rue de Belleville, 20e. Tél., après 19 heures au : 636-16-76.

Jean FEUILLADE, 54, avenue de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., PARIS 15e et 7e, pr bons clients, appts toutes surfaces et imm. PAIEMENT COMPTANT.

Ach directement COMPTANT, URGENT, 2 à 4 P., PARIS, av. ou sans travaux, préférence pr. FACULTE. Téléphone 873-20-67.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, ach., urgent, 1 à 2 P., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. - 873-23-55.

## locations non meublées Offre

### Paris

Avenue GEORGES-MENDEL-8e Côté soleil. Très bel Appt de 400 m2. Reprise justifiée. Téléph. : 387-59-79

Les Arcades de L'Angevin 15, rue Joffroy-l'Angevin Du studio au 2 p., cuis. équipée. Tél., parkg. Loc. s/place, tous les jours, 13 h 30/19 h. 278-72-94

Montparnasse Immobilier CHOIX DE LOCATIONS 132, bd du Montparnasse (14e)

R. St-Honoré. 3 pces duplex de caractère, 6e ét., sans asc. Bail 6 ans. 1.500 + ch. 256-13-29

**JARDIN DES PLANTES** Studio, tt confort, tél. 950 F + charges. - POR. 03-83.

**17e** HOTEL PARTICULIER Idéal pour professionnel S/JARD. PRIVE. TEL. Bon état Loyer él. Libre 1er oct. 727-84-24.

### Région parisienne

Courbevoie. A louer, confort. Studios, de 25 à 31 m2 + loggia. Neuf. Tél. Cuisine équipée. Moquette. Proximité R.E.R. Gare S.N.C.F. - Bus. 30-32, RUE DE BELFORT Tous les jours. Tél. : 789-30-16

PARC de ROCQUENCOURT (2e SORTIE AUTOR. OUEST) TR. BEL APPARTEMENT 5 P. Balcon. Terrasse. Parking. Grd parc. Piscine. Tennis. 4.500 F par mois + charges NICOLAS et VICHER 2, rue Saint-Lazare - Versailles 950-04-39 et 951-76-20

**PARLY 2** STUDIOS neufs, cuisine, tél. 750 F. - C.O.P. : 954-92-00.

**RARE** Sur Parc de Sceaux Eglise. Très gde récept., 4 ch., 185 m2, dans villa. - Tél. 387-47-29.

### Province

A louer, 100 km de Paris PROPRIETE BOURGEOISE avec parc. S'adresser no 7.231, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui tr.

## locations non meublées Demande

### Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons îles banl. Loy. garanti, 4.000 F max. 283-57-02

## locations meublées Offre

### Paris

PRES TOUR EIFFEL
**MACSON**
43, r. Saint-Charles, 75015 Paris, LOUE A LA SEMAINE, QUINZAINE OU AU MOIS, Studios et Appartements Tél : 577-54-04.

### Région parisienne

ST-CLOUD - Chbre indépendante, dche, coin cuis., préf. part. à part. 350 F. - Tél. : 602-04-89.

A louer, mblé, Mo Pierre-Curie, IVRY, 4 p., tt cft. 1.800 F ch. c. Tél., Mayeux : 758-11-58, P. 3547

## constructions neuves

VOUS N'IREZ PAS LOIN POUR SORTIR.
Vous êtes au cœur de Montparnasse, le quartier des loisirs.
Résidence Deparcieux
31-33, rue Deparcieux - 14e
Du studio au 3 pièces
Bureau de vente sur place.
Tél. 567.28.29.
SIIF 292.22.11

RESIDENCE CLAUDE-DECAEN
Quart. Daumesnil et Bois de Vincennes, 60 à 64 bis, r. Claude-Decaen, Paris-12e. Petit imm. de stand. du stud. au 3 pces. Prix fermes. Locaux commerc. Visite appt témoin, S.A. AZED, 25-27, bd Richard-Lenoir, 75011 PARIS. - 355-35-34 +

PRIX NON REVISABLES A LA RESERVATION
PARIS-Ve
**LUXEMBOURG**
dans petit immeuble habitables 4e trimestre 77
— Studios et 2 pièces.
— 4 pièces en duplex.
PARIS-XV
**CHARLES-MICHELS**
— Studios 30 m2 .... 200.000 F
— 3 pièces .......... 410.000 F
Habitables 3e trimestre 77
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. - 225-93-69

R. POMPE, près FOCH, Petit imm. luxe, livraison juin 1977 Reste : DEUX 2 P. DUPLEX TERRASSE ET JDIN. 256-36-22

## bureaux

**8e** Proximité Saint-Augustin Dans imm. grand standing
**A LOUER BUREAUX**
**293-62-52**

DOMICILIATION. TEL. SECR. **TELEX** Frais 100 F par mois APEPAL - 228-56-58

SANS COMMISSION. 25, 30 ou 50 m2 à louer. Bur. meublés. Tél., standing. 371-50-53.

**CHAMPS-ÉLYSÉES**
Pptaire loue 1 ou plusieurs bureaux. Ref. nf. 563-17-27

**224-08-80**
domiciliat. courrier, secrét. permanence, téléph. télex.

**MADELEINE**
Bureaux 45 m2, R.-de-Ch. Jean FEUILLADE. - 566-00-75

Domiciliation au mois RD-POINT CHAMPS-ELYSEES Offrons à Syndicats ou Organismes loi 1901, adresse, réception courrier, téléphone, secrétaire et possibilité bureau réception et salle de conférence. Ecr. à SWEERTS Publicité B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, sous référ 924, qui transmettra.

## immeubles immeubles

A céder droit au bail 30 ans
**PETIT IMMEUBLE A RESTAURER**
200 m2 utiles
**FACE AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU**
pour activités commerciales ou libérales
Tél. : 260-35-85 poste 238

PORTE DES LILAS
Petits bureaux IMMEUBLE NEUF proximité métro et périphérique - 96.000 F H.T. avec garantie locative assurée pour 18 mois. Renseign. : IMMOVERY 533-68-91

**A VENDRE**
A PALAVAS-LES-FLOTS (Hér.) en bordure de mer GRAND IMMEUBLE dit « Villa Bianca » ancien établissement de cure hélio-marine.
Comprenant :
Superficie au sol : 1.180 m2
Bâtiment principal : 4 niveaux
Bâtiment annexe : 3 niveaux
Dépendances diverses, cour intérieure, surface totale ds murs 1.700 m2.
Faire offre de prix sous pli cacheté à :
M. le Directeur de la Caisse d'Assurance maladie du Languedoc-Roussillon
29, cours Gambetta
34078 MONTPELLIER CEDEX
Tél. : 92-48-80 (ptes 447, 500, 529)
Visite de l'établissement possible sur rendez-vous

Ach. IMM. OCCUPE CCIAL ou Mixte avec travaux. Préfér. 9e arrdt, maximum 5 millions ou 2 imm. 2 millions 500 chaque. Tél. au 627-78-53

## Boutiques

**17e** PARC MONCEAU
Sté de service cède :
1) 25 m2 ........ 35.000 F
2) 45 m2 ........ 45.000 F
3) 70 m2 ........ 55.000 F
Loyers modérés. Lignes téléph. Possibilité crédit.
Tél. M. PERRIN : 622-54-89

## viagers

15e, rue E.-RENAN, 3 p., asc. 92 m2, occupé 80/83 a. 35.000 + 3.000 rente. LODEL. 700-00-99

LIBRE, Perreux bord de Marne appt nf, 3 p., balc., gar., calme ensoleillé, 85.000 + 1.450 rente. LODEL. - 355-61-58

LIBRE, rue ACACIAS, appt 5 p. mixte + service 165 m2 + 3 parkings, 2 téléph. 250.000 + 5.850 rente. LODEL. - 700-00-99

GAMBETTA - Imm. neuf Gd 2 P. 57 m2 + loggia 9 m2. Occupé 73 ans. - 45.000 F cpt + rente 1.400 266-32-35 **FONCIAL**

**VAVIN** Vue exceptionnelle PLEIN CIEL 120 M2 + GDES TERRASSES tt cft. Occupé 1 Tête 73 ans. 300.000 F cpt + rente limitée à 15 ans 526-01-50 **VERNEL**

**HOUILLES** Libre 1979
Très belle propriété, résidence 10 pièces, parfait état, grands arbres, 2 têtes 71/72 ans. Cpt 430.000 F, rente 4.600 F. **LE VIAGER** 130, rue de Rivoli 233-05-75

## fonds de commerce

Urgent. Part. à part. vds fd restaurant. Cad unique XIIIe S. Village touristique. SO. Px rais. Tél. (61) 21-47-01 heures repas.

A VENDRE, 2 MAGASINS FLEURS — LYON, BANLIEUE Très bonne affaire. TEL (78) 42-63-50 LYON

IMMEDIAT. CEDE CAUSE DEPART atelier tapisserie-literie-décoration dans le XIe arrdt. Bne clientèle, val. réelle 90.000. Prix dem. vu urgence 35.000 F TEL. : 357-54-32 et 700-57-03

**POUR VENDRE** VOTRE COMMERCE ou BOUTIQUE dans de bonnes conditions **LIIP** 522-22-00 - 834-09-24

## locaux commerciaux

Edit. ch. à louer, Paris ou pr b. Local 100-150 m2 pour stockage. Tél. : 236-94-41.

A vendre région Haut-Rhin, proximité autoroute et artère principale, à 20 km de la Suisse et de l'Allemagne, BATIMENT INDUSTRIEL Bureau, téléphone, 700 m2 couv. Conviendrait à petite et moyenne entreprise. Le tout sur 90 ares. Faire offre ss No 233262 à l'ALSACE HAVAS PUBLICITE 68200 MULHOUSE.

**ST-OUEN** A vendre IMM. INDUSTR. 2.000 m2 utiles - Laboratoire Entrepôt - Bureaux - Parking 3 monte-charges - Force SEGECO - 522-43-20

**PARIS (16e)**
PORTE D'AUTEUIL
Petit magasin avec sous-sol Agencement moderne. Location 850,00 par mois (reprise à débattre).
**Tél. : 527-31-12**

## manoirs

NORMANDIE - SORTIE DE **LISIEUX** A LOUER MANOIR 8 P. P. Tout confort Dépendces. Tél. Parc. LIBRE S'adr. M. MABILLE Administr biens. LISIEUX Tél 62-08-23

## maisons individuelles

A CAVALAIRE, à 15 minutes de SAINT-TROPEZ
**LES MAS DU LEVANT**
LES PIEDS DANS L'EAU
**MAS PROVENÇAUX** de 2 ou 3 PIECES avec jardins privatifs
VISITEZ NOTRE MAS MODELE, AVENUE DE LA VIGIE - T. : (94) 72-12-06
ROLLAND Diffusion, B.P. 84 - 84420 CAVALAIRE T. : 72.00.06.

A LA GRANDE-MOTTE RESIDENCE
**LES AULNES**
une oasis sur le port
**36 APPARTEMENTS**
Du studio aux 2 et 3 pièces
Renseignements HILAIRE SERVICES 46, bd Victor-Hugo (angle maison Carrée) 30000 NIMES. Tél. (66) 67-21-85

## propriétés

15' TOURS, ravis. propriété, 15 pces, 42 ha, parc, bois, étang. Ag. de BOURGUEUIL - TOURS. Tél. (47) 05-51-33.

ST-GERMAIN-LES-CORBEIL Maison de caractère, 8 p., exc. ét. 1.800 m2 terrain. Pr. ts rens. T. 705-39-17 - 551-73-40 - 555-24-91.

PROVENCE. Choix de châteaux, mas, propriétés. LE TUC BP 14. ORANGE (90) 34-35-93.

**EXCEPTIONNEL** MILLY-LA-FORET 50 km PARIS SUD - P. à P. Propriété rustique. Impecc. 7 p. Gd stdg. 850.000 F. - 424-51-55.

**HOUDAN** Très jolie ferme transformée en équerre Pierre apparente. Liv. cathédrale, belle cuis. équipée, 3 ch., 2 s. de bains + 2 vastes chbr. à l'étage, tt cft, aménagements raffinés, garage 2 voitures, joli jardin clos 1.400 m2. - CALME. **LARGIER** ANJ. 02-49 ANJ. 18-83 32, boul. Malesherbes, Paris 8e

**MA CAMPAGNE**
20 km Castelnaudary, coquette mais. rust. très bon état, 3 p., cuis., cheminée, poutres, salle d'eau, w.-c., gde remise, jard. + gd verger, 170.000 av. 34.000. **AVIS** 4, r. Verdun, Carcassonne (16) 68-25-03-91 ouvert même dim., ou 887-43-40

**NICE**
Propriété, 34 ha, seigneurie 17e, S. à rénover. Chapelle privée. Oliv. Vue mer. Imp. superf. constructible. Fr. : 5.300.000 SOUMMER, 110, bd Cimiez. Nice

## terrains

LAVANDOU. Cap. BENAT. Bord mer. Part. vd terrain 70 F-m2. Site exception. T. (78) 58-03-32.

BOIS-COLOMBES, proche gare. Pav. 9 P., tt cft. jdin, possib. 2 appts. 500.000 F. 968-39-62.

PROVENCE. Part. vd à Cucuron Luberon ter. constructible. Très belle pinède 2 400 m2. Pl. Sud. Vue. Eeau, électricité. Tél. (50) 02-24-73.

Part. vd à Mailly-le-Château (Yonne) 2.140 m2, entrée pays. Plat., eau, él., 50.000 F. Tél. 437-80-95.

Part. vd beau terrain boisé de 2.200 m2, clos, élct., eau, avec bungalow 2 pièces à Viarmes (95), près de Chantilly. 844-94-97.

**VAR** 5 km MER - Région SAINT-RAPHAEL - Beau terrain à bâtir 2.000 m2. Eau. Electr. Vue dégag. Px 85.000 F. Avec 30.000 F cpt. - 265-51-09.

RÉGION URGENT **CORBEIL**
Terrain à bâtir 1.200 m2 Toute viabilité, faç. 25 m, dans bourg tous comm. - 175.000 F. 705-39-10

**COTE-D'IVOIRE**
Terrain à bâtir (Abidjan) pour constr. 300 villas. Lotissement 1er ordre. Conviend. promoteurs financiers. Amortissement du programme sur 5 ans. Rentab. exception. Tél. (42) 27-64-59.

## villégiatures

Loue près Cabourg, appt 3 p. cuis. tt cft, jard. 3.000 F juillet, 1.500 F sept. 207-7508 après 19 h.

COTE D'AZUR. Grand choix locations vacances. Préciser désirs. Agence A.C.H., chemin du Val-Fleuri, 06170 CROS-DE-CAGNES. TEL (93) 31-54-71

**ST-TROPEZ** face au golf Part. loue 2 chbr. communic., bains, w.-c., 1 gde chbre, bains, wc, gd stdg. terrasse. piscine. (94) 97-13-37.

## fermettes

**PAS-DE-CALAIS** Prox. Touquet Part. vd fermette à rénover - 5.300 m2 4 km plage. — Tél. : 736-25-32.

## villas

5' VERSAILLES ds très belle résidence. Villa 150 m2 habit. 5 chbres, gar., jard. 700.000. LEFIEVRE GPI 950-00-22.

MARNES-LA-COQUETTE
Villa 140 m2 habitables, décoration raffinée, séjour, bureau + 3 chbr., cuis., bains. Terr. de 550 m2. Pr. gare. Comm., écoles. Px : 840.000 F. J.M.B. 970-79-79.

SEVRES, except., bordure parc de St-Cloud. Part. ét. Réc., 3 ch., gar., jd. 560 m2. 630.000 F av. 200.000 F. cpt. 027-57-40.

**ST-GERMAIN-EN-LAYE** près forêt, s/500 m2 7 P., gar. 860.000 F. 962-28-02.

**CHATOU - CALME**
VILLA ILE DE FRANCE 1976 récept. 60 m2, 4 chbres, 2 bains, lingerie, gd ss-sol, gar. 2 voit., tt cft, jardin 850 m2. PX T.T.C. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. - 976-85-90

**BOIS-COLOMBES**
5' gare, résident calme pav. 195 m2 habit., 280 m2 utilis. ent., vestiaire, s. à m., liv. 40 m2 4 chb., cuis., bns, salle d'eau, lingerie, nombr. rangem., s.-sol, gar., s/340 m2 terr. 740.000 F. **ACL** 30, r. A.-France, Levallois. 757-15-85/04-18

## maisons de campagne

**L'ORDINATEUR** de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
**LA MAISON DE L'IMMOBILIER**
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

Gers. Mais. rur. 5 p., gdes dép., 2.300 m2, jdin. 65.0000. Visite 3-4 juillet. Bézard. Hôtel Midi, 32100 Condom

**A 2 h. DE PARIS**
15 km sortie autoroute Sud
**BELLE MAISON RURALE**
séj., cuis., 4 ch., cab. toil., w-c, chauf. cent., garage, atel., dépend., tr. bon état, terrain 1.500 m2, site agréable. PRIX 171.000 F, crédit 90 % possible. Cabinet Pierre François, 9, place Saint-Just, 58300 DECIZE. Tél. 16-86-25-12-12.

## domaines

**LUBÉRON**
PROP. CHATEAU + HAMEAU 73 ha, T.B. ens. architectural, rapport, agrément, 2.300.000 F. AGENCE SAN PEYRE. 84560 Ménerbes. T. (90) 72-22-81

## châteaux

**10 km NEVERS**
ANCIEN R.-VS DE CHASSE XVIe S. 14 P. princ., 4 s. de bains, 4 w.-c., chauff. cent. Parf. état d'hab. Piscine chauffée. Cheminées et boiseries d'époque. Maison de gardien et dépend. 4 ha 1/2 env. PRIX : 2.250.000 F DE MAINTENANT, à 58000 Saincaize. Pour rens. tél. au (16-86) 57-07-07

les annonces classées du
**Monde**
sont reçues par téléphone
**du lundi au vendredi**
**de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures**
**au 296-15-01**
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.



# LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

## LOGEMENT

### Trois conseils généraux de la région parisienne demandent une commission d'enquête sur la gestion de l'office interdépartemental d'H.L.M.

**« J'aime les locataires exigeants », dit M. Claude Rattier, directeur général de l'office public d'H.L.M. interdépartemental de la région parisienne. Il est servi. De grève des charges locatives en demandes d'explications, de conférences de presse en manifestation devant le secrétariat d'Etat au logement, la Confédération nationale du logement et ses fédérations de la région parisienne semblent résolues à obtenir satisfaction : désignation d'une commission d'enquête paritaire, retour de représentants des locataires au sein du conseil d'administration de l'office, arrêt des poursuites engagées contre les familles en difficulté.**

**S'agit-il seulement de la contestation classique de hausses de loyers et de charges locatives devenues trop lourdes pour des habitants aux ressources trop faibles ? Il semble que cela aille bien au-delà.**

**Le secrétaire d'Etat au logement, M. Jacques Barrot, n'a-t-il pas, le 15 juin dernier, à l'Assemblée nationale, en réponse à M. Canacos, député communiste du Val-d'Oise, parlé, à propos de cet office d'H.L.M., de « problèmes délicats » et de l' « assainissement » de sa situation ?**

Des changements importants sont intervenus récemment dans les équipes dirigeantes de l'office. Il y a un peu plus d'un an, M. Rattier devenait directeur général tout en conservant ses fonctions de directeur général adjoint de l'Agence foncière technique de la région parisienne. Au début de cette année, on assistait au licenciement d'un sous-directeur et à la mise en cause d'un cadre supérieur... La démission du président du conseil d'administration, M. Guy Rabourdin, il y a bientôt un mois, ne faisait qu'accroître le malaise. N'expliquait-il pas en effet : *« Je n'ai cessé de me consacrer à temps complet à cette entrepris,e mais je dois constater que la situation était pire que je ne l'imaginais au départ et me cause énormément de soucsi, ceci au détriment de mon état physique. »*

De quoi s'agit-il ? L'office, devenu « interdépartemental » depuis le nouveau découpage des départements de la région parisienne, est le second de France par l'importance de son patrimoine (après l'office d'H.L.M. de Paris), avec 54 962 logements au 31 décembre 1976. L'essentiel de ce « parc » (85 %) est situé dans les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis. Le quart de l'ensemble de ces logements date d'entre les deux guerres.

#### Cinq problèmes

M. Rattier classe les problèmes de l'office en quatre grandes catégories :

● *Les logements vacants.* Il y en avait 2 400 en 1976. Il en reste 1 015 au 31 mai. C'est trop.

● *Les impayés.* En 1976, le pourcentage des loyers impayés atteignait 7,5 %, ce qui est un chiffre record. La masse des impayés dans les appartements locatifs, qui atteignait 59 millions de francs en juin 1976, était encore de 53 millions en juin 1977. Ce problème est brûlant pour les amicales de locataires, qui s'opposent vigoureusement aux saisies et aux expulsions.

● *La réorganisation des services.* L'office compte 1 294 salariés. Il s'agit de déconcentrer un pouvoir trop centralisé et trop éloigné de l'usager.

● *Le problème politique enfin.* Depuis la disparition du conseil général de la Seine, *« il n'y a plus d'assemblée tutélaire »*, dit M. Rattier. Au conseil d'administration (24 membres) siègent 8 conseillers généraux (dont quatre appartiennent à l'opposition : 1 radical de gauche et 3 communistes), 1 représentant de la caisse d'épargne, 1 de la caisse d'allocations familiales, 2 des comités des H.L.M. Les douze autres administrateurs sont désignés par les préfets des sept départements et de Paris.

Les locataires de l'office ajoutent à cela une cinquième famille de problèmes : la dégradation du patrimoine, le manque d'entretien des espaces verts, des parties communes, des ascenseurs, et surtout la cherté des charges locatives, et singulièrement des frais de chauffage. Sur un budget de 430 millions de francs en 1977, les loyers apportent 360 millions, et le seul chauffage coûte environ 100 millions de francs ; le gros entretien, 10 millions ; les ascenseurs, 5 millions ; les espaces verts, 5,8 millions. L'office assure le chauffage d'environ quarante-huit mille logements.

En août 1975, tous les contrats de chauffe ont été résiliés. Ils étaient à « garantie totale » et assis sur les quantités de chaleur fournies par les entreprises d'exploitation. Cinquante-deux nouveaux contrats ont, depuis, été signés avec quatorze entreprises : ils comprennent la fourniture de combustible et l'entretien et comprennent des clauses d'intéressement.

Deux des entreprises d'exploitation n'ont pas accepté la résiliation de leur contrat, et un contentieux est en cours devant le tribunal administratif.

L'une de ces sociétés, justement, chauffe plus de six cents logements à Argenteuil, et l'amicale des locataires de cet ensemble discute depuis plus de deux ans, jugeant trop élevées les dépenses de chauffage.

Le mode de calcul d'une facture de l'entreprise à l'office, que les locataires ont pu se procurer, laisse rêveur. A partir d'un nombre précis de mètres cubes de gaz fournis par Gaz de France, on aboutit, disent les locataires, au *« miracle suivant : la quantité de chaleur disponible à la sortie de la chaufferie est supérieure à la quantité de chaleur fournie à cette même chaufferie »*. Or chacun sait qu'on observe une déperdition de chaleur dans une chaufferie, non l'inverse. Autre anomalie : il n'y avait aucun compteur de calories à la sortie de la chaufferie. L'amicale des locataires, au terme d'un calcul complet, estime que le *« trop perçu »*, en quatre saisons de chauffe, s'élève à 1 634 714 francs.

Après une grève des charges, l'amicale a obtenu que les acomptes mensuels de chauffage soient abaissés de 30 %. M. Rattier ne disconvient pas que les comptes avec cette entreprise sont à revoir de très près. Il va *« essayer de récupérer le trop-perçu »* et *« fera bénéficier les locataires des remises en ordre »*, mais selon lui, ce *« trop-perçu n'est pas si grand qu'on l'imagine »*. Pour l'établir de façon indiscutée, il faudrait que les comptes de chauffage soient étudiés en présence de représentants des locataires. D'autant que ces comptes sont difficiles à interpréter en raison d'une péréquation opérée entre tous les groupes d'immeubles de l'office, péréquation qu'il est question d'abandonner.

mandent *« la mise en place d'une commission d'enquête chargée de faire la clarté sur la gestion de l'office »*. M. Rattier déclare que *« l'office ne se refuse pas à ouvrir ses livres »*.

Au-delà de ce cas limite, c'est probablement l'ensemble des problèmes de l'office qu'il faudrait voir de près. La C.N.L., les conseils généraux de l'Essonne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et quatre administrateurs du conseil de l'office de-

Une première étape pourrait être d'admettre à son conseil deux représentants des locataires, devançant ainsi le décret qui réintégrera officiellement ceux-ci au sein des conseils d'administration.

D'autres offices ont déjà agi de la sorte. La création d'une commission d'enquête — à condition que sa tâche soit définie dans le temps — présenterait l'avantage de mettre fin au malaise actuel, de faire cesser les rumeurs et d'établir les responsabilités.

Au risque de passer pour naïf, on veut croire que tout le monde y gagnerait : les contribuables et les locataires, bien sûr, mais aussi les administrateurs et les responsables de l'office.

JOSÉE DOYÈRE.

## COLLOQUES ET CONGRÈS

### Les jeunes chambres économiques réfléchissent au nouvel ordre international

De notre correspondant régional

Lyon. — L'intérêt de la conférence annuelle Europe-Afrique des jeunes chambres économiques internationales, dont le thème 1977 était « ouverture, responsabilité, solidarités internationales » est certainement d'avoir permis aux quelque cinq cents délégués d'une quarantaine de pays réunis à Lyon, du 22 au 25 juin, de prendre mieux conscience de ce qu'un nouvel ordre économique est en train de naître au niveau mondial. La participation à ces journées de réflexions de MM. Jacques Rigaud, directeur général adjoint de l'UNESCO ; Claude Cheysson, membre de la commission des Communautés européennes chargé de la politique du développement et des relations avec le tiers-monde, et Antoine Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, a donné aux propos une dimension que tous les participants semblent avoir appréciée.

Les pays en voie de développement, a rappelé M. Rigaud, placent la culture au premier plan de leurs préoccupations, au point d'en faire l'*« âme du développement »*. « *Notre avenir*, a ajouté M. Cheysson, *dépend dans une très large mesure de la capacité de développement des pays du tiers-monde dont le marché représente pour l'Europe un débouché deux fois plus grand que le marché américain. Les accords de Lomé sont exemplaires, mais il faut aller plus loin et permettre aux pays qui ont une véritable chance de décoller de bénéficier d'une aide exceptionnelle.* »

Ce « plan Marshall » pour le tiers-monde consisterait à *« mettre des liquidités de l'ordre de 10 milliards de dollars pendant trois ou quatre années à la disposition de ces pays »*. Cette aide devrait être sélective, l'Europe réservant son assistance aux pays qui choisissent des industries *« développantes »*. Les implantations des multinationales en Corée, à Hongkong, sont *« des illustrations typiques d'industrialisation dépendante »* qui ne devraient donner lieu à aucun avantage pour les pays concernés.

Entreprises et pouvoirs publics doivent se préparer à ce nouveau cours, a souligné M. Rufenacht, qui estime que les Occidentaux doivent plus que d'autres *« agir pour que se crée une solidarité à l'échelle du monde... »*. *« Aujourd'hui*, a-t-il dit, *la voie de la coopération entre les pays et leurs peuples est la seule capable d'éviter les conséquences catastrophiques de dérèglements irréversibles. »*

B. E.

## ÉNERGIE

### EXAMINÉ EN UN COMITÉ INTERMINISTÉRIEL

### Le programme nucléaire ne sera pas bouleversé

**Un comité interministériel s'est réuni mardi 28 juin, à l'hôtel Matignon, en présence de M. Raymond Barre, pour étudier le développement du programme nucléaire français. Les décisions prises doivent être présentées mercredi au conseil des ministres.**

Le 17 mai, lors d'un conseil restreint à l'Elysée, il avait été décidé que les ministères compétents examineraient à intervalles réguliers les conditions d'exécution du programme électonucléaire, pour coordonner l'action administrative et permettre à Electricité de France de disposer avec le maximum d'efficacité du nombre de sites nécessaires dans des conditions de sécurité et d'écologie satisfaisantes. La première réunion de ce type intervient quinze jours après que la commission PEON (pour la production d'électricité d'origine nucléaire) a remis son rapport. Les experts de cette commission n'ont pu formuler de recommandations au gouvernement sur le déroulement de ce programme. Ils ont présenté les problèmes qui se posent en matière nucléaire civil, tant du point de vue du ministère de l'économie et des finances que d'E.D.F., des écologistes, des industriels et du commerce extérieur. S'il est admis que toute augmentation de la capacité électrique doit être nucléaire, le renouvellement des tranches anciennes dépend du coût relatif du nucléaire par rapport aux coûts présumés du pétrole et du charbon dans les années qui viennent.

Or, depuis deux ans, le coût de l'énergie nucléaire s'est accru pour approcher 10 centimes le kilowatt-heures, contre 11,5 pour le charbon et 12,5 pour le fuel. Ces éléments, ajoutés à l'allongement de plus d'un an des délais de construction des centrales, au taux — mieux connu désormais — de disponibilité annuelle de ces centrales, et aux prévisions (en hausse) de la consommation future, ont amené les experts à établir une « fourchette » de 7 000 à 10 000 mégawatts pour les années 1978-1979 (le conseil de l'énergie du 15 avril 1976 ayant autorisé E.D.F. à passer commande de centrales pour 5 000 mégawatts pour 1978, chiffre qui ne sera pas révisé) ; 13 000 mégawatts avaient été engagés en 1974-1975 et 12 000 en 1976-1977.

La décision d'un ralentissement accentué du programme nucléaire repose entièrement sur le premier ministre. Nul n'ignore que M. Barre, quelques semaines après son arrivée à Matignon, avait envisagé d'étaler sur une plus longue période la construction des centrales afin d'en mieux répartir le poids financier (un gigawatt — 1 000 mégawatts — installé représente un investissement de 3 milliards de francs). Depuis lors, il a peut-être été convaincu de la nécessité d'accroître autant que possible l'indépendance énergétique pour épargner des devises.

Il est donc peu probable qu'il y ait un bouleversement, même si, et cela est certain, le programme 1978-1979 n'atteint pas celui des deux années précédentes. *« Il y a un noyau dur auquel on ne peut toucher*, dit-on à Matignon. *C'est sur la dernière tranche de chaque année qu'il peut y avoir discussion. »* En dernier ressort, ajoute-t-on, c'est la cohérence financière des grands choix économiques et financiers de l'Etat qui doit jouer. Cela pourrait amener M. Barre à demander une évaluation complémentaire avant de prendre une décision. Auquel cas, le conseil des ministres du 29 juin se bornerait à une simple déclaration de principe en faveur de l'électronucléaire.

En tout état de cause, E.D.F., qui craint une pénurie d'électricité au cours de la première moitié de la décennie prochaine, devra procéder dans les mois qui viennent à des *« ajustements de programme »*. Déjà l'accélération du programme hydraulique du Haut-Rhône a été décidée. Devrait s'y ajouter la construction — outre de turbines à gaz d'une grande souplesse d'utilisation — de centrales thermiques classiques. Des centrales au fuel seraient *« contraires aux directives du gouvernement »*, dit-on à la délégation générale à l'énergie. *« Pour des raisons régionales »*, le développement d'une tranche de 600 MW au charbon à Carling est pratiquement acquis. Une autre centrale de 600 MW pourrait être construite au Havre, où le site existe. Quant au développement de la production charbonnière de l'Aumance, il reste conditionné par la consturtcnin'oud'b tionné par la construction d'une unité électrique sur place. — B. D.

## FISCALITÉ

### « LE BARÈME DE L'IMPOT DOIT TENIR COMPTE DE L'ÉROSION MONÉTAIRE » estime le R.P.R.

Le comité central du R.P.R. a débattu, dimanche 26 juin, d'un rapport de MM. Alain Juppé, délégué national aux études, et Maurice Papon, député du Cher, rapporteur général de la commission des finances, sur *« les orientations d'une nouvelle fiscalité »*. Il s'agit de l'amorce d'un « programme fiscal » pour la future législature.

M. Juppé a présenté une série de propositions tendant à humaniser les vérifications, à encourager l'entreprise, à protéger les fruits du travail et à mieux répartir le poids de l'impôt. Il suggère ainsi que le barème de l'impôt sur les personnes tienne compte de l'érosion monétaire, l'exemption totale des contribuables ayant payé en 1977 moins de 1 500 F d'impôt sur le revenu, la possibilité pour les personnes âgées d'abattre 10 % sur les retraites comme sur les salaires et l'étalement sur cinq ans de l'impôt relatif à la dernière année de travail. Pour faciliter l'autofinancement, le R.P.R. propose une modulation de l'impôt selon la taille des entreprises et une réduction de l'impôt sur les bénéfices non distribués. Il souhaite la suppression de la taxation des plus-values sur les valeurs mobilières et les biens autres que les immeubles. L'impôt sur les successions serait allégé pour les petits et moyens patrimoines. Une taxation de la détention du patrimoine serait obtenue par un impôt annuel sur la valeur vénale des biens immobiliers et des valeurs d'actif des entreprises, impôt qui remplacerait la taxe foncière et professionnelle. Sa modulation permettrait d'imposer davantage les grosses fortunes que les autres.

## CONJONCTURE

### La conférence tripartite se préoccupe des dangers de la concurrence extérieure

De notre correspondant

Luxembourg (Communauté européenne). — La « Conférence tripartite », qui réunissait le 27 juin, à Luxembourg, les représentants des employeurs, des travailleurs et des gouvernements des neuf pays membres, a mis en relief les divergences grandissantes entre les syndicats et les pouvoirs publics quant aux moyens à mettre en œuvre pour relancer l'activité économique et améliorer la situation de l'emploi. Comme pour témoigner de ce divorce, la réunion s'est achevée, ainsi que l'avaient d'ailleurs prudemment voulu ses organisateurs, sans l'adoption de la moindre déclaration ou résolution commune indiquant la voie à suivre. La conférence n'a retenu qu'un simple programme d'études sur différentes questions liées à l'emploi qui, politiquement, n'engage personne.

Les représentants des syndicats ont regretté que les gouvernements n'aient pas cru nécessaire de présenter des propositions sur ce qu'il convenait maintenant d'entreprendre pour relancer l'activité et réduire le chômage. Les Français, après avoir constaté que les ministres des autres pays membres *« faisaient une analyse modérément critique de leur comportement et admettaient tous que la gravité de la crise avait été sous-estimée »* ont déploré l'autosatisfaction dont a fait preuve M. Beullac, ministre du travail.

La Confédération européenne des syndicats (CES) a insisté pour sa part sur la nécessité d'une relance globale de la demande, écartant comme injuste et inefficace une relance dont le principal objectif serait la reconstitution des marges bénéficiaires des entreprises. On a également noté l'importance attribuée par la CES à l'investissement public et, de façon plus générale, au secteur public de l'économie.

Personne n'a contesté que l'intense concurrence extérieure contribuait à mettre en difficulté les entreprises et, par conséquent, à accentuer la gravité des problèmes d'emploi. Mais, curieusement, seuls les Français — d'ailleurs immédiatement soupçonnés de vouloir renouer avec le vieux démon protectionniste — ont insisté sur la nécessité de discipliner les échanges commerciaux. M. Jacques Ferry, vice-président du C.N.P.F., a fait à cet égard une intervention remarquée, qui d'ailleurs a reçu un écho plutôt favorable du côté syndical. Il a estimé que les pouvoirs publics, notamment la Commission européenne, n'avaient pas pris la mesure exacte des difficultés que connaissent les entreprises du fait d'une concurrence extérieure effrénée et ne faisaient pas appel aux moyens adéquats pour les résoudre. Il a appelé de ses vœux *« la définition par l'Europe d'une politique commerciale active et ferme. La Communauté devrait, à l'image de ce qu'ont fait les Etats-Unis en adpotant le Trade Act, se doter de moyens de dissuasion et de persuasion. »*

Il faut, selon M. Ferry, *« sortir du cadre et de l'optique traditionnelle du GATT ; substituer au principe de liberté inconditionnelle celui du développement organisé et progressif des échanges »*. Le vice-président du C. N. P. F. s'est défendu avec vigueur de plaider ainsi pour un retour au protectionnisme, lequel, selon lui, serait *« catastrophique »*. Il a expliqué qu'au contraire, *« si on laissait aller les choses, si l'on n'anticipait pas les difficultés, la tentation protectionniste deviendrait irrépressible »*.

PHILIPPE LEMAITRE.

## FAITS ET CHIFFRES

### Agricul'ure

● *M. Paul Glotin*, président de la Fédération d segrands vins, a été élu président du C.I.V.B. (Conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux). Il succède à M. Jean-Paul Jauffret, qui s'était engagé, lors de son installation, à ne pas rester en place plus d'un an. M. Paul Glotin a affirmé être décidé à poursuivre la politique de son prédécesseur pour organiser le marché du bordeaux et soutenir celui des vins blancs. — *(Corresp.)*

### Automobile

● *Les ventes de voitures ont fléchi en mai sur le marché français* ; elles n'ont atteint que 152 500 unités, soit 7,5 % de moins qu'en mai 1976, annonce la Chambre syndicale des constructeurs automobiles. Ces résultats confirment le retournement observé depuis le début de l'année (*le Monde* du 13 juin). En mai, la progression des exportations (+ 7,6 %) a permis aux constructeurs de maintenir de bons niveaux de production (258 725 automobiles soit 1,8 % de plus que l'an passé). Par contre, la production de véhicules utilitaires a nettement fléchi (— 7,6 %) pour les véhicules de moins de 6 tonnes et — 5,8 % pour les autres), la progression des exportations n'ayant pu compenser la chûte accentuée du marché intérieur, où le recul des ventes atteint 17,9 % pour les petits véhicules (moins de 6 tonnes) et 16,9 % pour les gros.

### Confli's et revendications

● *Fin du conflit à la Serète* (société d'ingénierie) après une grève de trois semaines contre le licenciement de cent cinquante personnes.

● *Opposition à la réintégration d'une déléguée C.G.T.* dans une entreprise textile de La Madeleine (Nord) où soixante dix-huit ouvrières sur cent vingt refusent le retour de la cégétiste, alors que l'inspection du travail a ordonné par deux fois sa réintégration à la suite de licenciement pour raison économique. — *(Corres.)*

### Emploi

● *Groupe Agache-Willot : un licenciement collectif* au retour des congés payés a été annoncé dans un établissement du groupe, l'entreprise Rigot-Stalars, à Marquette (Nord). « *Ce licenciement, malgré un bilan positif du dernier exercice, sera le quatrième effectué depuis l'arrivée des frères Willot* », indique la C.G.T., qui reproche à la direction de licencier en premier lieu les jeunes rentrant du service militaire après de récentes reprises de travail. — *(Corresp.)*

# LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

## Les nationalisations

*(Suite de la première page.)*

La page suivante du programme commun tire les conséquences pratiques du choix de ces critères. *« L'ensemble... du secteur bancaire et financier »* doit être nationalisé ; ce qui concerne, précise le texte, parmi les établissements français (les banques étrangères n'étant pas concernées), les banques d'affaires, les principaux holdings financiers, les banques de dépôts privées (les trois principales sont, on le sait, déjà nationalisées : B.N.P., Crédit lyonnais, Société générale), les établissements financiers de vente à crédit, de financement immobilier, de crédit-bail (mais pas les Sicomi), ainsi que les grandes compagnies d'assurances privées (mutuelles exceptées). Soit, selon le niveau où est placée la barre à propos des « grandes » compagnies d'assurances, plus ou moins trois cents établissements regroupés, pour la plupart, autour de quelques conglomérats bancaires. Sur ce point, pas de divergence entre signataires du programme commun.

En revanche, neuf groupes industriels seulement ont été retenus en 1972 sur les vingt-cinq proposés par le P.C.F. : un qui vit largement des fonds publics (Dassault), quatre conglomérats (Rhône-Poulenc, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Pechiney-Ugine-Kuhlmann et la Compagnie générale d'électricité), trois firmes essentielles dans les secteurs de pointe que sont l'informatique et les télécommunications (Thomson-Brandt, I.T.T.-France, C.I.I.-Honeywell-Bull), enfin Roussel-Uclaf, laboratoire jouant un rôle pilote dans la production et la recherche pharmaceutiques. On a dit, à l'époque, que le niveau du chiffre d'affaires des firmes avait été décisif dans le choix du P.S. et que, si Saint-Gobain n'avait pas fusionné avec Pont-à-Mousson deux ans plus tôt, la seconde de ces firmes n'aurait pas figuré sur la liste. C'est vrai, mais en partie seulement, car des sociétés plus importantes que l'ex-Pont-à-Mousson n'y figurent pas non plus (Michelin-Citroën, Usinor-Vallourec, Wendel-Sidelor), alors que de plus petites y sont mentionnées.

Fiche de consolation pour le P.C.F., le programme commun a dressé enfin une liste de firmes où la puissance publique prendra *« une participation financière pouvant aller jusqu'à des participations majoritaires »* : trois dans la sidérurgie (Usinor-Vallourec, Wendel-Sidelor, Schneider), une dans le pétrole (C.F.P.-Total), auxquelles s'ajoutent des secteurs : transports aériens et maritimes, traitement et distribution des eaux, financement des télécommunications, concessions d'autoroutes.

Que représente économiquement cette énumération ? Les neuf groupes industriels nationalisables emploient actuellement environ 651 000 salariés contre quelque 1 400 000 pour le secteur public industriel existant, soit respectivement 8 % et 17 % de la population active industrielle française. Ces groupes assurent à peu près 5 % de la production intérieure brute française (108 milliards de chiffre d'affaires consolidé) contre 9 % pour le secteur déjà nationalisé. Leurs dépenses d'équipement égalent 15 % de l'investissement industriel français contre 35 % au secteur public actuel. En gros — encore que ces évaluations globales soient difficiles et que la consolidation des bilans ou la totalisation des effectifs restent souvent sujettes à caution, — la « rallonge » industrielle que propose la gauche représente donc à peu près la moitié de l'actuel secteur nationalisé.

Dans le domaine du crédit, les comparaisons sont plus aléatoires, tant divergent les types d'établissements concernés : Paribas n'a pas grand-chose à voir avec une société de leasing, Suez avec une compagnie d'assurances, Rothschild avec une officine de vente à crédit. Pour se faire une idée, on peut cependant comparer les dépôts et l'épargne liquide réunis

### Les neuf groupes du programme commun

**Voici dans l'ordre où les énumère le programme commun de la gauche les neuf groupes dont il propose la nationalisation.**

● *Marcel Dassault - Breguet Aviation* : 15 450 salariés ; chiffre d'affaires (hors taxes) de 5 927,7 millions de francs en 1976. L'Etat vient d'y prendre une participation de 33,4 %. Fabrique des avions civils (Mercure 200 en projet, outillages et pièces détachées pour le moyen-courrier Mercure 100, dont la fabrication a été arrêtée en 1976), des avions d'affaires (Mystère 10, 20, 25 et maintenant 50), des avions militaires (Mirage, Jaguar, Alpha Jet, Breguet Atlantic), et le fuselage du Fokker F-27. Usines à Saint-Cloud, Argenteuil, Boulogne-Billancourt, Melun, Argonay, Istres, Mérignac, Martignas, Talence.

● *Roussel-Uclaf* : deuxième groupe pharmaceutique en France (après Specia) ; 15 070 salariés ; chiffre d'affaires : 3 270 millions. Est contrôlé à 50,02 % depuis 1974 par la firme chimique allemande Hoechst (via Chimio). La pharmacie constitue naturellement sa plus grosse production (44,9 % du chiffre d'affaires) ; trois usines à Romainville, Compiègne et Osny, seize à l'étranger. Autres activités : parapharmacie (trois usines, dont deux situées à Rouen et à Creully) ; parfumerie (usine de Poissy : plus une unité de production en Italie) ; chimie fine (usines de Romainville, Neuville-sur-Seine, Vertolaye) ; produits pour l'agriculture et l'élevage (quatre usines, dont Marseille et Beaucaire).

● *Rhône-Poulenc* : premier fabricant français de produits chimiques ; 113 500 salariés (dont 30 000 dans la région Rhône-Alpes et 35 000 dans le reste de la France) ; chiffre d'affaires : 21,7 milliards de francs. Holding financier coiffant plusieurs centaines de sociétés exploitantes, situées tant en France qu'à l'étranger (Brésil, Etats-Unis, Grande-Bretagne), qui exercent leurs activités dans quatre grandes branches : la chimie (43,7 % du chiffre d'affaires, surtout dans les régions lyonnaise et parisienne, dans l'Est et près de Marseille) ; la santé et le phytosanitaire (22,6 % : Specia, Théraplix, Adrien Marinier, Bellon et Mérieux) ; les textiles chimiques (27,6 % : vallée du Rhône, Est, Nord) et les films (5,2 %).

● *I.T.T.-France* : 22 500 salariés ; 3,4 milliards de chiffre d'affaires ; filiale du groupe américain du même nom. Principales activités : télécommunications (C.G.C.T.) et laboratoire central de télécommunications, lampes-éclairage (société Claude), radio-télévision (Océanic), enseignement (Pigier), diffusion en France des autres produits du groupe (composants électroniques notamment). Principales usines : Paris, Boulogne, Longuenesse, Rennes, Colomiers, Lyon.

● *Thomson-Brandt* : 105 600 salariés (pour l'ensemble du groupe Thomson) ; 16,8 milliards de francs de chiffre d'affaires. Principales activités : appareils électroménagers, radio, télévision, moteurs électriques, fils et câbles électriques, matériel médical, lampes, ingénierie, armements. Soixante-sept usines en France et quinze à l'étranger. Sa filiale à 51 % Thomson-C.S.F. est spécialisée en électronique professionnelle, mini-informatique, télécommunications, composants, radars ; elle compte vingt usines en France et sept à l'étranger (dont une aux Etats-Unis).

● *C.I.I.-Honeywell Bull* : 18 750 salariés ; 3,14 milliards de francs de chiffres d'affaires ; filiale à 53 % d'actionnaires français (C.G.E. et Etat) et à 47 % de l'américain Honeywell Information System. Fabrication d'ordinateurs et de matériels périphériques. Usines à Angers et à Belfort ; centres d'études dans la région parisienne et à Grenoble ; 17 filiales commerciales à l'étranger.

● *Pechiney - Ugine - Kuhlmann* : 97 500 salariés (dont 83 000 en France) ; 22,2 milliards de chiffre d'affaires. Premier producteur européen d'aluminium (35 % de son activité) et l'un des tout premiers producteurs d'aciers spéciaux. Autres activités : quasi-totalité de la production française de titane, chimie (25 % de son chiffre d'affaires), transformation du cuivre (15 %), métallurgie nucléaire (9 %). Au total 300 usines dans la région Rhône-Alpes, le Nord, la Picardie, la Haute-Normandie, la région parisienne ; hors de France, le groupe est installé aux Pays-Bas, en Allemagne fédérale, en Italie, en Grande-Bretagne, en Belgique, en Espagne, en Grèce, en Afrique (Guinée, Cameroun, Madagascar) et en Amérique latine (Argentine).

● *Saint-Gobain - Pont-à-Mousson* : 160 000 salariés (dont plus de la moitié en France) ; 28,5 milliards de chiffres d'affaires. Les sociétés qui le constituent sont rassemblées dans quatre grands départements : matériaux de construction (30 % du chiffre d'affaires), notamment vitrage et produits d'isolation ; canalisations et mécanique (où la robinetterie compte pour 12 %) ; emballages, avec les bouteilles en verre et le flaconnage (24 %) ; produits réfractaires. S'y ajoutent une branche chantier et un département commerce. Le groupe possède 120 usines, principalement dans la région parisienne, le Sud-Ouest, la Picardie, l'Alsace, la Lorraine, l'Allemagne fédérale, le Benelux, l'Italie, l'Espagne, les Amériques du Nord et du Sud.

● *Compagnie générale d'électricité* : 103 000 salariés ; 15,7 milliards de chiffre d'affaires (participation dans Alsthom-Atlantique — 30 % — non comprise). Principales activités : électromécanique (Sociétés Unelec, Rateau, Stains-Industries, Joint français), bâtiment et travaux publics (Générale d'entreprise, Européenne d'entreprise), accumulateurs et piles (Fulmen notamment), câbles électriques et téléphoniques (Câbles de Lyon), équipement de télécommunication (C.I.T.-Alcatel), mini-informatique (Sintra), automatisme, ingénierie (Sogréah). La C.G.E. compte 160 usines ou établissements en France (en particulier dans la région parisienne, l'Ouest, l'Est, Grenoble) et une dizaine à l'étranger.

# LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

## ionalisatio... aujourd'hui et demain

les uns et par les autres. On ...pte alors que le secteur public ...mutualiste recueille 85 % du ...l des fonds concernés (26 % ...r les trois grandes banques ...ionalisées, 19 % pour le Crédit ...icole, 27 % pour la Caisse des ...ôts, 5 % pour les chèques pos...x, 4 % pour les banques popu...es, 4 % pour le Trésor), alors ... le secteur nationalisable n'en ...it que le huitième : 10 % des ...ôts et de l'épargne liquide ...nçais.

...ans les assurances, le domaine ...ionalisable totaliserait — selon ... niveau retenu pour fixer la ...re — plus ou moins 25 % ... chiffre d'affaires du secteur ...tal des dix premiers groupes ...vés) contre 60 % pour l'actuel ...teur nationalisé ou mutualiste. ...'agit-il d'une extension exces...e, comme l'affirment les hom...s politiques de la majorité et ... plupart des milieux directe...nt concernés ? C'est, bien sûr, ...aire de choix politique. Mais ... comparaison avec l'étranger ...met de situer les choses.

...vec 11 % de la valeur ajoutée ... l'ensemble des entreprises de ...duction, le secteur public fran...s est actuellement loin d'être ... plus important d'Europe ; en ...triche, il représente 14 % de ...total, en Italie 12 %. L'exten...n proposée par la gauche fran...se porterait le domaine natio...lisé un peu au-delà de celui ...e possède l'Autriche, pays peu ...spect de « collectivisme ».

...Mais c'est ici qu'intervient l'ini...tive récente du parti commu...ste tendant à élargir la liste de ...72. Dans son projet d'actualisa...n du programme commun du ... avril, le P.C.F. a proposé ...ajouter aux neuf groupes du ...xte initial six firmes : les qua...e sociétés sidérurgiques citées ...us haut, C.F.P.-Total et ...ugeot-Citroën. Ce faisant, il ...prend — mais cette fois au ...veau des holdings — six des ...ize sociétés qu'il avait en vain ...erché à faire inscrire en 1972 ...r la liste des entreprises natio...alisables.

### La « rallonge » du P.C.

L'initiative communiste s'est ...eurtée à un refus très ferme du ...S. et des radicaux de gauche. ...abord parce que ces deux partis ...fusent — pour des raisons d'op...rtunité politique — d'aller au-...elà de la liste actuelle. *« Un ...ntrat solennel a été passé avec ... opinion qui nous a fait ...nfiance,* explique M. Mitter...nd ; *appliquons-le d'abord, ...ant de le modifier.* » Ensuite, ...rce que socialistes et radicaux ... gauche craignent les difficul...s d'application du programme ...mmun ; ils préfèrent les limiter ... ne surchargeant pas la bar...e. Enfin, parce que la façon ...ont les communistes d'aborder ... problème des nationalisations ...oute quelque peu leurs parte...ires.

...e P.C.F. établit, en effet, une ...tinction fondamentale entre les *...raies* » nationalisations, celles ...i permettent à la puissance ...blique d'acquérir 100 % du ...pital, et les *« fausses »* natio...lisations, celles qui n'ouvrent à ... collectivité qu'une participation ... capital, fût-elle de 60 % ou ... 80 %. Pour les amis de M. Mar...ais, seule la nationalisation à ...0 % permet d'éviter les chica...ries éventuelles d'actionnaires ...noritaires — contestation de ...isions, querelles procédurières, ...ocès même — et d'engager l'en...prise dans une logique de *...nouvelle croissance* ». Au lieu ... se contenter d'une participa...n publique décisive — 30 % suf...ent quand le reste du capital ... « atomisé » — ou même majo...aire (comme à la S.N.C.F., où ...tat ne possède que 51 %), le ...rti communiste demande une ...propriation totale, donc plus ...ûteuse.

...Une seconde de ses options ...mplique encore la chose : le ...C.F. entend ne pas limiter la ...tionalisation (à 100 %) aux ...ls holdings des groupes ...dustriels ou bancaires mais ...ppliquer à toutes les filiales ...ajoritaires de ces groupes. Ce ...i ferait passer le nombre des ...tionalisations envisagées dans ...ndustrie non pas de neuf ...oupes à quinze, comme indiqué ...squ'ici, mais de mille cent entre...ises (filiales des neuf) à mille ...atre cent cinquante (filiales des ...inze). Le P.S. ne le suit pas ...r ce terrain ; il n'avalise donc ...s ces chiffres.

...C'est notamment parce que la ...tionalisation — à 100 % — de ...utes ces entreprises demanderait ... travail législatif phénoménal ...e le P.S. refuse d'aller dans ...te voie et s'en tient à l'expro...lation des neuf groupes (en plus ... crédit). Ce sera assez, pense...l, pour atteindre les objectifs ...és par la nationalisation : en ...atière économique, assurer le ...ccès de la planification démo...atique, l'expansion sélective des diverses branches, la restructuration industrielle souhaitée ; sur le plan politique : réduire le pouvoir des groupes qui contrôlent des firmes toutes-puissantes ayant souvent la possibilité d'échapper au contrôle de l'Etat, grâce à leurs moyens multinationaux, et permettre aux travailleurs d'intervenir démocratiquement dans la vie des entreprises qui les emploient.

Point n'est besoin pour ce faire, pensent les socialistes et les radicaux de gauche, de se lancer dans la nationalisation de plus de mille firmes industrielles. Celle des neuf holdings suffira à s'assurer le pouvoir dans les ensembles concernés pour, selon l'expression employée en privé, *« y faire ensuite le ménage »* ; certaines entreprises seront alors restructurées plus rationnellement, d'autres démembrées pour être regroupées — sectoriellement ou régionalement — avec d'autres, tandis que plusieurs filiales seront rendues indépendantes, les unes restant publiques, d'autres — qui n'ont rien à voir avec les objectifs poursuivis par la nationalisation — pouvant être vendues par l'Etat (4). Ce tri demandera des mois, après la nationalisation des holdings prévue pour la première session du nouveau Parlement. Il faut prendre le temps de l'opérer sérieusement, en consultant le personnel des firmes intéressées.

### Bien utiliser plutôt qu'élargir

Le P.C.F. déplore ce qu'il considère comme une timidité déplacée. Ne risque-t-on pas, dit-il, de rester ainsi en deçà du seuil qui permettrait de faire basculer l'économie française *« du bon côté »*, celui qui permettrait à la collectivité publique d'orienter le pays vers une *« nouvelle croissance »* ? Pour convaincre les hésitants, les experts du P.C. multiplient les chiffres. Si l'on acceptait l'actualisation proposée par le P.C.F., le secteur public s'élargirait de quelque cinq cent mille salariés supplémentaires, ce qui, joint à l'actuel domaine nationalisé et aux mille cent filiales issues des neuf groupes, porterait le « poids » du secteur public à quelque 32 % de la population active dans l'industrie, à 45 % de l'investissement réalisé par les sociétés françaises et à 75 % de l'ensemble des dépenses de recherche assurée par les entreprises de notre pays. L'outil permettant un *« changement de cap »* décisif existerait ; il suffirait de la volonté politique pour l'opérer.

L'argument ne convainc pas les autres signataires du programme commun. Les socialistes redoutent qu'une extension aussi rapide du domaine public ne sécrète pagaille ou bureaucratie, décevant une partie de l'opinion, qu'une évolution moins brutale séduirait. Ils nient, d'autre part, l'existence d'une sorte de *« seuil magique »* au-delà duquel l'évolution de l'économie serait comme mécaniquement plus heureuse et le retour en arrière impossible. Pour eux, dès lors que le domaine public est suffisamment large, c'est plus l'usage qui en est fait par la collectivité nationale que son extension indéfinie qui assure la maîtrise du développement, l'effet d'entraînement du secteur nationalisé jouant alors dans le bon sens. Quant à l'impossibilité de revenir en arrière, l'expérience internationale montre qu'elle n'existe pas : une loi de dénationalisation peut toujours supprimer les principaux effets d'une nationalisation ; le « ticket de retour » résulte d'ailleurs du principe démocratique de l'alternance.

Les radicaux de gauche ajoutent qu'au lieu d'élargir encore le domaine public, il vaudrait mieux utiliser les armes dont dispose déjà la puissance publique. L'Etat possède des participations suffisamment nombreuses et importantes dans les grands groupes (par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts, des banques et des assurances nationalisées) pour peser dans les décisions (au lieu de rester un « partenaire dormant ») ; il a les moyens, par la réglementation du crédit et ses commissaires dans les banques (détenteurs de pouvoirs en blanc), d'infléchir l'action des banques ; son aide est assez souvent sollicitée pour qu'il négocie l'octroi en posant ses conditions (5). C'est dans cette voie qu'il faut aller, répètent les amis de M. Fabre, non dans celle du gigantisme.

A supposer que les signataires du programme commun en restent, dans ces conditions, à la liste initiale (à des détails près), deux questions délicates seront à régler entre eux :

1) *Le cas des trois groupes où des actionnaires étrangers* possèdent une part prépondérante ou fort importante : Roussel-Uclaf, dont le géant allemand de la chimie Hoechst détient la majorité, I.T.T.-France (C.G.C.T., L.C.T., Claude) contrôlé par la société-mère américaine, enfin, C.I.I.-H.B., dont Honeywell Information System possède 47 % (et a obtenu, de ses partenaires français, des accords de brevets et de fournitures fort avantageux). Les trois partis de gauche n'ont pas renoncé à nationaliser ces trois groupes ; mais il leur faudra probablement y parvenir par la voie de la négociation avec les propriétaires étrangers.

2) *Le sort de la « petite phrase »* autorisant les travailleurs d'une entreprise à en demander la nationalisation, au gouvernement et au Parlement, M. Fabre met son point d'honneur à la faire sauter, la jugeant politiquement inquiétante et socialement dangereuse (verra-t-on salariés et patrons des entreprises en difficulté demander leur nationalisation pour éviter le chômage ou la faillite ?). M. Marchais répond que, dès à présent, chacun peut s'adresser *« à son député »* pour demander l'aide du gouvernement et que, en cas de menace grave sur l'emploi, rien ne serait d'ailleurs plus normal (cas de la sidérurgie actuellement) : démarche pateline qui peut viser à maintenir une phrase voisine du programme commun, où il est dit que *« la progressivité des nationalisations... sera liée aux exigences des masses »*. M. Mitterrand, lui, *« ne prendra pas l'initiative de supprimer »* le texte contesté, qui ne l'enchante pas outre-mesure. S'orientera-t-on, dans ces conditions, vers une rédaction plus explicite, soulignant que c'est logiquement au gouvernement de prendre l'initiative d'une demande de nationalisation supplémentaire, mais qu'une situation économique particulièrement grave peut amener les travailleurs à la solliciter de le faire ?

Sur ce point comme sur d'autres concernant la liste du secteur nationalisable, le jeu de forces contraires au sein de la gauche pourrait finalement faire apparaître le *statu quo* comme la moins mauvaise des solutions d'actualisation du programme commun.

GILBERT MATHIEU.

(4) Le parti communiste demande, à cet égard, qu'un vote au Parlement soit nécessaire pour aliéner toute partie du patrimoine public dépassant 10 % du capital d'une entreprise employant plus de 500 salariés.

(5) *Cf.* Jean-Denis Bredin (*le Monde* du 21 janvier).

Prochain article :

UN MOYEN DE RESTRUCTURER L'INDUSTRIE

## Étatisation ou autogestion...

La notion de « nationalisation » figure dans les programmes de la gauche européenne depuis la fin du dix-neuvième siècle. A l'origine de cette démarche se trouvait la volonté de confisquer la « plus-value » capitaliste, considérée par les théoriciens socialistes comme la source de l'exploitation salariale par le patronat.

Cependant, au sein du mouvement syndical — notamment en France, — l'approbation collective est allée de pair avec une idéologie anti-étatiste s'inscrivant dans la lignée du socialisme de Fourier et de Proudhon. Pour les syndicalistes, c'était aux producteurs eux-mêmes, les salariés, à prendre directement en charge la propriété et la gestion des entreprises, non à l'Etat. Dès 1887, le congrès de la Fédération des travailleurs socialistes (née d'une scission du parti ouvrier de Jules Guesde) évoquait la mise en place par les municipalités de boulangeries, bazars, entreprises de construction *« pour combattre les spéculateurs »* et demandait que l'on confiât *« aux corporations minières... l'organisation en services publics* [et l'exploitation] *des mines, chemins de fer, canaux, gaz »*... A partir de 1911, le parti socialiste, réunifié six ans plus tôt, reprend ces thèmes.

La C.G.T. élargit la proposition à son congrès de 1919, en demandant *« la nationalisation industrialisée, sous le contrôle des producteurs et des consommateurs, des grands services de l'économie moderne »*. *« Nous ne pouvons accepter que l'Etat soit à la fois propriétaire et gestionnaire »*, ajoute l'année suivante Léon Jouhaux, qui admet cependant que l'Etat siège au conseil des entreprises qui seront nationalisées, aux côtés des travailleurs et des usagers. La doctrine syndicale paraît fixée.

Bien qu'une minorité de la C.G.T. — celle qui fondera la C.G.T.U. en 1921 — pense que *« la nationalisation restera une blague tant que nous serons dans l'ordre capitaliste »*. Une blague ou même *« une diversion »* visant à détourner les travailleurs des luttes véritables. Le parti communiste ne parlera pas différemment à ses débuts, la nationalisation lui paraissant une solution mal adaptée à sa vision strictement marxiste de l'économie : il craignait — en 1936 encore — que la formule ne soit *« récupérée »* par le capitalisme.

Le programme du gouvernement de Front populaire (auquel ne participait pas le P.C.F.) comme celui du Conseil national de la résistance portent la trace de ces débats. Les nationalisations opérées en 1936 — ou proposées en 1944 — ont un contenu anti-étatiste et font siéger au conseil des entreprises nationalisées travailleurs et usagers. C'est cette formule de transfert à la nation de biens de production qu'a entérinée la Constitution de 1946, dans une formulation reprise par celle de 1958.

### Position inversée

Aujourd'hui les positions sont inversées par rapport à l'avant-guerre. Les « réformistes » d'autrefois ne se battent plus guère pour l'extension des nationalisations, dont le P.C.F. fait au contraire le pilier de sa politique économique. Les socialistes auto-gestionnaires — par certains côtés assez proches du courant fouriériste et proudhonien initial — se montrent, eux, plus réservés que les communistes sur les vertus automatiques des nationalisations, l'expérience internationale ayant montré que celles-ci débouchaient souvent sur un renforcement du rôle de l'Etat central et qu'elles ne conduisaient pas, à elles seules, au socialisme, l'Etat pouvant les mettre au service des industries privées.

L'attitude des diverses organisations politiques et syndicales sur le sujet a d'ailleurs varié. Un courant hostile à cette politique s'est même exprimé en 1955 au sein de la C.G.T., sur la base d'une analyse montrant que les trusts avaient repris le contrôle des entreprises nationales. En février dernier, lors du colloque du P.S. sur la politique industrielle M. François Mitterrand soulignait, pour sa part, les limites des nationalisations, en déclarant : *« C'est la société libérale qui a étatisé les sociétés nationalisées, façon comme une autre de récupérer un bien perdu. »*

La controverse plus ou moins permanente entre communistes et socialistes sur les nationalisations — relancée par l'actualisation en cours du programme commun — n'est qu'une illustration du débat plus fondamental sur l'Etat, ouvert dans la gauche depuis les origines du mouvement ouvrier. C'est d'ailleurs sur cette ligne qu'une partie des socialistes auto-gestionnaires s'était, à l'origine, déclarée hostile au contenu — jugé trop étatiste — du programme commun. La discussion est loin d'être close. Les « quinze thèses sur l'autogestion », adoptées en juin 1975 par le P.S. (rallié entre temps par M. Michel Rocard et un bon nombre de P.S.U. ou de syndicalistes), ont expressément prévu pour les entreprises socialisées deux types de participation des travailleurs à la gestion autres que la formule tripartite classique mentionnée dans le programme commun : conseil de gestion entièrement élu par les salariés, ou bien conseil de gestion élu de la même manière mais flanqué d'un conseil de surveillance représentant la puissance publique et les usagers ; ce texte prévoit aussi, à côté des firmes publiques classiques, le démarrage de formules autogestionnaires dans certaines entreprises. De son côté, le P.C.F. parle maintenant d' *« autonomie de gestion »* et d' *« autogestion nationale »*. Il ne semble pas avoir fini d'évoluer à cet égard.

T. P.
















# LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

## BUDGET

### Accommodements...

*(Suite de la première page.)*

Le premier ministre, attaché fermement au maintien du pouvoir d'achat, c'est-à-dire à la surveillance du parallélisme entre la montée des prix et celle des salaires, n'avait pas pour autant exclu une progression de ce pouvoir d'achat — notamment pour les plus défavorisés — si les circonstances le permettaient, c'est-à-dire si son plan était sur la bonne voie. A ne regarder que l'échelle des prix aujourd'hui, il faut avoir l'optimisme bien chevillé au corps pour en convenir. Mais il reste le second semestre, les bons résultats du commerce extérieur et la décélération de la croissance des rémunérations, permettant aux firmes de retrouver quelques fonds propres.

Un autre accommodement de la philosophie gouvernementale concerne la politique des prix. Par nature, par doctrine, M. Barre est pour leur liberté, et s'il a dû inaugurer son action par un blocage, c'est parce qu'il ne pouvait faire autrement pour couper court aux anticipations inflationnistes, ces vers qui auraient rongé son plan dès le début. Après un retour à la normale au début de l'année, voici que le gouvernement, pour des raisons diverses, bloque les prix de nombreux articles textiles ainsi que ceux du café et du cacao. L'opposition ne pourra-t-elle l'accuser de pratiquer dans ce domaine une politique de... l'« escarpolette » ?

Voici enfin les premières lueurs sur le budget 1978. Le discours jusqu'ici était pur et dur. M. Giscard d'Estaing allait répétant que la loi de finances devait être présentée en équilibre au Parlement à la rentrée prochaine. Dans l'état actuel des travaux, les dépenses l'emportent encore sur les recettes, et, comme l'histoire l'a si souvent démontré, les « bonnes intentions » du départ sont trahies à l'arrivée, ce qui est encore plus vraisemblable en année électorale. Ces dispositions plus « accommodantes » seront-elles annoncées dès la présentation du budget ou résulteront-elles de la force des choses ?

PIERRE DROUIN.

### LA « NOUVELLE CROISSANCE » VUE PAR M. GISCARD D'ESTAING

La présidence de la République a diffusé lundi après-midi 27 juin un recueil de citations de M. Giscard d'Estaing sur le thème de la « nouvelle croissance », regroupées en une brochure d'une cinquantaine de pages. Les textes publiés sont empruntés à quatorze discours ou allocutions du président de la République (prononcés entre juin 1974 et février 1977), ainsi qu'à trois communiqués de l'Elysée et à divers passages du livre *Démocratie française*.

Ils sont classés en deux chapitres : « Pourquoi une nouvelle croissance ? » et « Mise en œuvre » de celle-ci. L'originalité de cette plaquette est que la plupart des pages citées sont illustrées de chiffres ou de faits « *visant à montrer comment la pensée* (du chef de l'Etat) *s'est traduite dans l'action* ». Les références les plus nombreuses concernent des textes administratifs (lois, décrets, circulaires, projets gouvernementaux) relatifs aux passages cités.

● PRECISION. — Après l'article intitulé « Le P.C. demande l'interdiction de la C.F.T. et des milices patronales », M. A. Colsne, directeur général du Touring Club de France, nous indique : « *Vous avez écrit : « Le syndicat C.F.T. » Citroën et les responsables » C.F.T. des comités d'établissement de la région parisienne » ont décidé d'annuler la fête » prévue dimanche 12 juin dans » le parc Jean-Jacques-Rousseau, » à Ermenonville (Oise). » « Je tiens à vous préciser que ce parc, dont le Touring Club de France est propriétaire, avait été retenu par l'Association pour l'organisation de loisirs (Association APOLO du comité d'établissement des usines Citroën de la région parisienne), et non au syndicat C.F.T., comme vous le mentionnez.* »

### L'équilibre sera difficile à réaliser

Les dépenses de l'Etat pour 1978 sont maintenant fixées. Elles doivent progresser à peu près comme la production nationale en valeur, telle que la prévoient les comptables officiels : d'environ de 12 % par rapport aux dépenses de cette année (1). Les ministères de l'agriculture et de l'intérieur, n'y sont ni plus ni moins pourvus que les années précédentes. Les préoccupations électorales n'apparaissent donc pas; ou pas encore, puisqu'elles peuvent se manifester sous forme d'allègements fiscaux qui eux, ne seront pas décidés avant la fin d'août ou le début de septembre.

Un ministère a posé, par son appétit, de gros problèmes, celui des armées. La loi-programme militaire, votée fin 1975, prévoit qu'en 1982 le budget des armées représentera 20 % du total des dépenses de l'Etat, contre 17 % actuellement. C'est une progression considérable dont on imagine les répercussions. Une cote mal taillée a été trouvée pour l'année prochaine, dont on peut prévoir qu'elle ne sera pas du goût de tous les députés lors de la discussion du projet gouvernemental au Parlement en octobre prochain. Une autre série de dépenses soulèvera aussi des difficultés : celle qui concerne les rapatriés.

En revanche, un effort très net a été fait en faveur de la justice, de la culture, de la jeunesse et des sports, de l'environnement, des affaires étrangères. Les programmes d'action prioritaire (PAP) inscrits au 7ᵉ Plan ont, de leur côté, été respectés. Le budget de 1978, sans être très novateur, traduit tout de même une certaine volonté de changement.

Quel sera l'effet de ces dépenses sur la conjoncture ? Les dépenses de l'Etat auront-elles un effet de frein ou d'accélérateur ? Il est évidemment beaucoup trop tôt pour le dire, puisque les recettes de l'Etat sont loin d'être fixées. On remarquera tout de même deux choses. D'une part vingt-cinq mille emplois environ seront créés dans la fonction publique (hors titularisation), nombre supérieur à celui qui était inscrit dans le budget de 1977. D'autre part, les crédits d'équipement croîtront plus vite que l'ensemble des dépenses publiques ; les autorisations de programme augmenteront, elles, d'environ 7 %, c'est-à-dire plus qu'en 1977.

Enfin, malgré un concours budgétaire de 30 milliards cette année aux entreprises nationales, les tarifs publics ne seront pas relevés de plus de 6 à 6,5 % en 1978. Une exception tout de même : les tarifs de la S.N.C.F. progresseront nettement plus vite (d'environ 15 %) pour stabiliser le déséquilibre considérable des chemins de fer.

Pour toutes ces raisons, le budget de l'Etat actuellement en préparation apparaît capable de soutenir une croissance qui, en l'état actuel des prévisions, risque d'être encore lente l'année prochaine (la progression de 4,5 % actuellement prévue n'est qu'une première estimation, sujette à de nombreuses révisions). Il ne porte pas, en tout cas, les marques de l'austérité rigoureuse qui caractérise la politique monétaire menée par la Banque de France grâce à l'encadrement du crédit.

#### Les problèmes difficiles de septembre

En fait, la partie du budget 1978 la plus difficile à mettre au point concernera les recettes de l'Etat, c'est-à-dire les impôts des contribuables. En l'état actuel des choses et à législation fiscale inchangée, les dépenses publiques ne seraient pas couvertes par les recettes. On peut estimer le déficit compris entre 5 et 12 ou 13 milliards de francs, l'imprécision de ce chiffrage s'expliquant par l'incertitude de la conjoncture au cours des mois à venir (plus la croissance économique est faible, moins les rentrées de T.V.A. sont abondantes).

Or, le gouvernement pourra difficilement refuser — surtout en période pré-électorale — certains aménagements fiscaux auxquels il s'est plus ou moins engagé : application de la loi Royer aux commerçants et artisans, qui implique l'octroi d'un abattement de 20 % sur leur revenu ; révision des bilans des entreprises ; aménagement du barème de l'impôt sur le revenu.

Ces différentes mesures entraîneraient des pertes de recettes considérables pour le trésor. Si elles devaient être prises, MM. Giscard d'Estaing et Barre se trouveraient confrontés à un choix difficile : ou bien accepter un déficit budgétaire important, que le chef de l'Etat a toujours refusé ; ou bien se résoudre à lever des impôts supplémentaires. Réponse en septembre...

ALAIN VERNHOLES.

(1) Compte tenu de la loi de finances rectificative d'avril 1977, mais non compris les mesures nouvelles du « plan » Barre bis (personnes âgées, famille, jeunes).

## BANQUE

### Le Crédit agricole souffre de l'encadrement du crédit

Le Crédit agricole nourrit trois préoccupations majeures au seuil de l'été 1977 : l'encadrement du crédit, le financement de l'agriculture et l'application de la réforme du financement du logement, a indiqué, lundi, M. Jacques Lallement, directeur général de la Caisse nationale de crédit agricole.

Si le volume des dépôts collectés par la « banque verte » a augmenté de 18 % en 1976 (contre 11 % pour les autres banques), ce qui lui assure désormais 15,6 % du marché (contre 15,3 % en 1975), le volume des crédits qu'elle a distribués n'a progressé que de 13,3 % (contre 15,3 % pour les autres banques), l'avance la plus faible depuis cinq ans. Cette médiocre performance est due aux rigueurs de l'encadrement du crédit, auxquelles échappe néanmoins le financement des opérations d'exportation. Or, jusqu'à présent, la clientèle du Crédit agricole effectue relativement peu d'opérations avec l'étranger. Pendant les premiers mois de 1977, le rythme de progression des crédits est tombé à 11,8 %. Les besoins de l'agriculture n'ayant pas pour autant diminué, la situation est devenue extrêmement tendue, avec un allongement des délais de délivrance des prêts et des restrictions sévères pour les financements accordés aux collectivités locales pour la construction. C'est précisément dans ce dernier domaine que le Crédit agricole, deuxième établissement pour le financement de l'habitat, après la Caisse des dépôts (10,5 milliards de francs en 1976 et 45 % du marché de l'épargne-logement), se montre inquiet : l'attente de la réforme gêne son action.

Le ralentissement relatif de ses activités dans la distribution du crédit a conduit la « banque verte » à employer sur le marché monétaire d'importants excédents de trésorerie, ce qui a, paradoxalement, contribué à augmenter ses bénéfices, qui ont plus que doublé : 611 millions de francs. Le Crédit agricole a annoncé son adhésion à la carte de crédit internationale EUROCARD, premier réseau mondial, dont la diffusion est très forte en Europe.

● *Fusion de deux banques privées à Grenoble.* — La Banque Nicolet Lafanechère et la Banque de l'Isère ont annoncé qu'elles allaient fusionner pour former la Banque Nicolet Lafanechère de l'Isère » (B.N.L.I.). La B.N.L.I. sera une société anonyme au capital de 20 millions de F et comptera vingt-huit agences dans l'Isère (B. N. L. I.).

### LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE RENFORCE SON ACTION EN MATIÈRE DE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Maurice Lauré, président de la Société générale, a annoncé, le 27 juin, au cours d'une conférence de presse présidée par M. André Rossi, ministre du commerce extérieur, la création d'un groupe de sociétés de commerce internationale (S.C.I.) à l'initiative de la Société générale. Les trois premières firmes de ce groupe s'attacheront « *à ouvrir et à organiser de nouveaux débouchés extérieurs permanents aux productions françaises* ». Elles seront des filiales d'une holding (au capital de 10 millions de francs) qui coordonnera, depuis Paris, leurs activités respectives dans plus de cinquante pays.

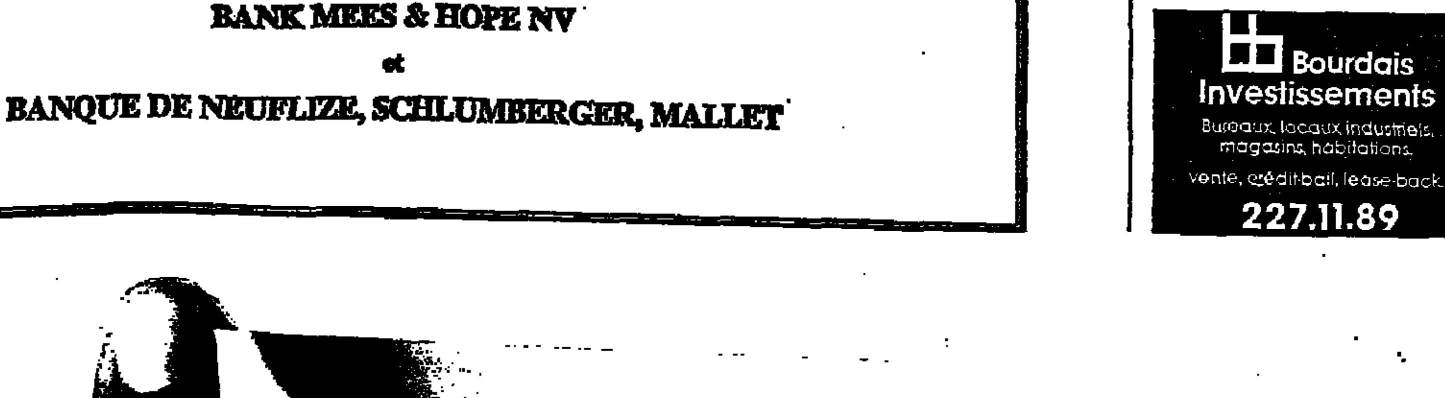
La première, baptisée Agrifan, existe déjà depuis deux ans et s'occupe du commerce des produits agricoles et alimentaires. La seconde sera chargée de promouvoir et commercialiser, dans les prochaines semaines, des équipements médicaux, chirurgicaux, hospitaliers et scientifiques. La troisième prendra en charge, dès la rentrée, l'exportation d'équipements destinés aux industries agro-alimentaires.

M. Rossi s'est, pour sa part, félicité du rôle de « médiateurs » que joueront les S.C.I auprès des P.M.E., dont elles faciliteront l'accès aux marchés extérieurs.

## AFFAIRES

● *La Société financière internationale de participation* (SOFIPA), filiale à 65 % d'Elf-Gabon, vient d'acquérir une participation de 10,38 % dans le capital de Waterman, premier fabricant français de stylos. Sur les 32 472 actions rachetées par la SOFIPA, 32 000 lui ont été cédées par un des membres de la famille de Mme Gomez, P.-D.G. de Waterman, membres qui contrôlent la firme, à savoir Mmes Le Foyer (42,95 %), Lundgren (6,80 %) et Gomez (12,43 %). Le montant de la transaction n'a pas été indiqué, mais, aux cours de Bourse actuels, il serait un peu supérieur à 8 millions de francs. La SOFIPA a été créée par Elf-Gabon (48,37 % Elf-Aquitaine), Elf-Aquitaine-Gabon (100 % Elf-Aquitaine) et la Sogerap, afin de gérer les excédents de trésorerie dégagés par le groupe Elf-Aquitaine au Gabon et de procéder à des prises de participations industrielles dans ce pays ou ailleurs.







## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



### COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A l'assemblée générale ordinaire de la Compagnie française des pétroles, qui s'est tenue le 24 juin, le président-directeur général, M. Granier de Lilliac, a indiqué que l'exercice 1976 a été le plus mauvais connu depuis longtemps par la Compagnie.

Les raisons en sont multiples :

— Insuffisance des marges à la production de pétrole brut, ramenées dans la plupart des pays du Moyen-Orient à un niveau assimilable à la rémunération d'une simple activité de courtage ;

— Excédents de tonnage inutilisé sur le marché du transport maritime ;

— Excédents de capacités de raffinage en Europe ;

— Prix hors taxes anormalement bas des produits raffinés sur la plupart des marchés européens, où les conditions d'une concurrence normale ne sont même pas assurées...

Pour faire face à ces conditions d'exploitation difficiles, la Compagnie française des pétroles s'est attachée tout d'abord à mener à bien la mise en production des gisements découverts en Indonésie, dont l'exploitation devrait donner des résultats satisfaisants dès 1977. Par ailleurs, l'investissement considérable nécessité par la mise en exploitation du gisement de gaz de Frigg touche à sa fin et la production commerciale pourrait commencer avant la fin de l'année. Au Moyen-Orient, où la Compagnie dispose de très grandes ressources d'huile, des améliorations importantes de ses positions ont pu être négociées, particulièrement en Abu-Dhabi, où la C.F.P. s'est vu confier par l'ADNOC le développement de deux champs. En échange de son intervention technique, elle percevra une rémunération et obtiendra une partie de la production à un prix comportant un rabais sur celui du marché. D'autre part, la C.F.P. va apporter sa coopération technique à l'Inde pour le développement d'un gisement marin au large de Bombay.

Diverses mesures de rationalisation et d'économies ont été prises dans les secteurs du transport maritime (regroupement des services centraux de la Compagnie navale des pétroles et de la Compagnie auxiliaire de navigation pour faciliter, le cas échéant, leur fusion), du raffinage et de la distribution (vente de la raffinerie de Mantoue).

Pour tenter de porter remède à la conjoncture de dépression anormale des prix en Europe, M. de Lilliac a rappelé que la C.F.P. s'était jointe à quatre de ses confrères européens pour adresser à la C.E.E. des suggestions propres à redresser la situation des activités de raffinage et de distribution. A cet égard, le président de la C.F.P. a souligné l'importance toujours actuelle de la législation française de 1928.

Rappelons que le chiffre d'affaires hors taxes du groupe TOTAL s'est élevé à près de 47,4 milliards de francs en 1976 contre 39,1 milliards en 1975.

Les tonnages de pétrole brut commercialisés par le groupe s'établissent à 75,1 millions de tonnes, marquant une légère progression (+4 %) sur 1975.

Les ventes de produits finis ont atteint un peu plus de 59 millions de tonnes, à raison de 27,9 en France (+ 2,8 %) et 31,2 à l'étranger (+ 6,9 %). Cependant la reprise de la consommation sur le marché français n'a pas permis d'améliorer la rentabilité des activités de raffinage et de distribution, l'insuffisance du niveau des prix autorisés, déjà sensible au début de l'exercice, s'étant accentuée en cours d'année.

Les investissements se sont élevés à plus de 5,1 milliards de francs (contre 3,4 en 1975) : plus des deux tiers ont été consacrés à l'exploration et à la production. Ils ont été autofinancés à hauteur de 2,6 milliards de francs, soit 50 %. Pour le solde, le groupe a dû encore recourir en 1976 à d'importants crédits à long et à moyen terme.

Au niveau du groupe, les résultats consolidés accusent une baisse sensible passant à 166 millions de francs contre 721 millions de francs pour l'exercice précédent. Pour comparer ces deux chiffres, il faut rappeler que l'exercice 1975 avait bénéficié d'une dotation nette aux amortissements et provisions particulièrement réduite et préciser que le résultat consolidé 1976 a enregistré une perte de change de 325 millions de francs.

Le dividende unitaire est maintenu à 9,40 F, auxquels s'ajoutent 4,70 F d'impôt déjà payé au Trésor.

La date de mise en paiement de ce dividende a été fixée au mardi 5 juillet.

### COFIMEG

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le 23 juin 1977 sous la présidence de M. Jean Weil.

Elle a approuvé les résolutions présentées par le conseil d'administration, en particulier les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976, qui font ressortir un bénéfice net de 60 073 000 F, en progression de 10 % sur celui de l'exercice 1975 (54 536 000 F).

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 9,25 F par action, dont 2,29 F non déclarables à l'impôt sur le revenu, sur présentation du coupon n° 38 A et B. Le dividende afférent à l'exercice précédent s'était élevé à 8,70 F par action.

La date de détachement du coupon a été fixée par le conseil d'administration au 7 juillet 1977.

### COMPAGNIE OPTORG

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 24 juin 1977, a approuvé les comptes de l'exercice 1976, qui se soldent par un bénéfice net de 14 750 573 F, en progression de 22 % sur celui de l'exercice 1975, et décidé la distribution d'un dividende de 14,70 F par action, dont 9,80 F directement versés et 4,90 F d'impôts déjà payés au Trésor (avoir fiscal) à chacune des 815 920 actions composant le capital à la date du 31 décembre 1976.

Ce dividende sera mis en paiement le 15 juillet contre remise du coupon n° 23.

Le bénéfice net consolidé pour l'exercice 1976 ressort à 50 942 726 F et la part revenant à la Compagnie Optorg, après déduction de celle des tiers, à 45 274 463 F, en progression de 22,8 % sur celle de l'exercice précédent.

### RICQLÈS - ZAN S.A.

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 23 juin 1977 sous la présidence de M. André Baudry, a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

Le chiffre d'affaires, hors droits et taxes (ventes et redevances, après déduction des droits sur alcool et divers produits accessoires), est passé de 62 624 KF en 1975 à 70.148 KF ; le résultat d'exploitation de 3.221 KF en 1975 à 5.002 KF ; le compte de pertes et profits de 3.234 KF en 1975 à 6.039 KF ; toutefois, il y a lieu de remarquer que 1.644 KF proviennent de plus-values sur cessions d'actif.

Les amortissements se sont élevés à 2.902 KF contre 2.160 KF en 1975.

Le résultat net a atteint 3.372 KF contre 1.696 KF en 1975, après impôts qui se sont élevés à 2.667 KF contre 1.538 KF en 1975.

L'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende de 4 F par action, avant avoir fiscal, et la mise en report à nouveau spécial 1976 d'un dividende complémentaire de 1 F par action pour être distribué dès que cela sera légalement possible.

A fin mai 1977, le chiffre d'affaires s'élève à 33.265 KF contre 28.930 KF, soit une progression de 15 %.



### DOLLFUS - MIEG ET CIE

L'assemblée générale, réunie le 24 juin 1977, a approuvé les comptes de l'exercice 1976, qui se soldent par une perte nette comptable de la société de 10,8 millions de francs, après 22,8 millions de francs de provisions et une perte consolidée, intérêts des tiers inclus, de 19,7 millions de francs, sensiblement réduite par rapport à l'exercice précédent.

Le dividende, prélevé sur les réserves, a été fixé à 4,50 F par action, avoir fiscal compris, payable à partir du 4 juillet 1977.

L'assemblée générale a réélu MM. Louis Leclercq et Marcel Thiriez membres du conseil d'administration et a nommé M. François-Xavier Thiriez administrateur en remplacement de M. André Thiriez.

Dans son allocution, le président Jacques Biosse-Duplan a évoqué l'exercice en cours. Pour les cinq premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 1 milliard 413,6 millions de francs (+ 17,6 %) et le résultat brut consolidé s'établit à 54,8 millions de francs pour le premier trimestre 1977.

Depuis le mois d'avril, toutefois, les affaires sont devenues plus difficiles, tant au niveau des prises d'ordres que des livraisons et les marges ont tendance à se dégrader. On peut espérer, néanmoins, compte tenu des mesures prises récemment pour limiter les importations, que la situation s'améliorera au cours du deuxième semestre.

### CRÉDIT FONCIER ET IMMOBILIER

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 24 juin sous la présidence de M. Louis de Fages de Latour, a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

La société a enregistré en 1976 une nouvelle amélioration de ses résultats d'exploitation. Les recettes ont progressé plus que les charges, malgré une augmentation de 19 % des amortissements et provisions.

Etant donné les résultats d'exploitation favorables et les plus-values que recèlent les biens immobiliers, le conseil propose la mise en distribution d'un dividende global en légère augmentation, soit 9,90 F contre 9,45, ce dividende étant en partie prélevé sur les réserves. Il sera mis en paiement à compter du 1er juillet 1977.

L'exercice 1976 enregistre un bénéfice net de 16 300 000 F contre 3 990 000 F pour 1975.

Le conseil d'administration, qui s'est tenu à l'issue de cette assemblée, a nommé M. Jean Lamey président-directeur général et M. Louis de Fages de Latour président d'honneur.

### ÉTABLISSEMENTS NICOLAS

L'assemblée générale ordinaire annuelle, réunie le 23 juin 1977 sous la présidence de M. Jacques Sartor, a approuvé les résolutions qui lui étaient proposées par le conseil d'administration. Le dividende, mis en paiement le 25 juillet, a été fixé à 5 F, ce qui, avec l'impôt déjà versé au Trésor, représente un revenu global par action de 7,50 F au lieu de 15 F l'exercice précédent.

L'assemblée a ratifié la nomination d'administrateur de la Société languedocienne des vins d'origine en remplacement de M. Patrick Saulnier-Blache, administrateur démissionnaire, et elle a renouvelé le mandat d'administrateur de cette société, ainsi que celui de MM. Jacques Sartor et Pierre Garance.

LES MARCHÉ[S]

LONDRES

PARIS 27 JUIN

BOURSE DE PARIS - 27 J[UIN]

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS
### 27 JUIN

### La consolidation se poursuit

*Les valeurs françaises sont restées soutenues ce lundi à la Bourse de Paris, mais le marché s'est montré sensiblement moins actif qu'au cours des séances précédentes.*

*Le nombre de valeurs en hausse est resté supérieur à celui des baisses bien que l'indicateur instantané soit demeuré stable (— 0,09 % en fin de séance).*

*De fait, une certaine irrégularité a dominé dans quelques compartiments tel le matériel électrique ou le bâtiment qui, par solde, a même cédé quelques pouces du terrain acquis la semaine dernière. En revanche, les métallurgiques, les chimiques et les établissements bancaires, notamment les SICOMI et les sociétés d'investissement immobilières, ont été mieux orientés. Les plus fortes hausses ont d'ailleurs été relevées sur OPFI, C.F.I., Sogerap et Cotelle et Foucher (+ 6,5 %).*

*Le meilleur climat observé en Bourse depuis plus de deux semaines ne s'est donc pas dégradé. La période de consolidation amorcée à la veille du week-end s'est même poursuivie dans de meilleures conditions que prévu. A trois jours de la fin juin, échéance mensuelle, trimestrielle et semestrielle, beaucoup d'opérateurs craignaient d'assister à une vague de réalisations. Elle ne s'est pas produite, et le ralentissement du courant d'achats d'origine étrangère a été quelque peu compensé par un léger accroissement des acquisitions des gérants de portefeuille.*

*Fermeté générale des valeurs étrangères, en particulier les mines d'or qui se redressent.*

*Sur le marché de l'or, le lingot s'est inscrit en hausse de 260 F, à 23 150 F, tandis que le napoléon cotait 239,70 F (après 239,90) contre 238,20 F. Le volume des transactions s'est, en revanche, contracté à 4,25 millions de francs contre 9,50 millions de francs.*

## LONDRES

L'indécision succède à l'optimisme, et mardi matin, à l'ouverture, l'effritement est de règle aux industrielles, aux fonds d'Etat et aux pétroles. Seule B P poursuit son avance. Tassement des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 142 70 contre 142 50

| VALEURS | CLOTURE 27/6 | COURS 28/6 |
|---|---|---|
| Beecham | 485 ... | 486 ... |
| British Petroleum | 920 ... | 926 ... |
| Courtaulds | 135 ... | 134 ... |
| De Beers | 260 ... | 259 1/2 |
| Imperial Chemical | 411 ... | 407 1/2 |
| Rio Tinto Zinc Corp. | 213 ... | 210 ... |
| Shell | 576 ... | 576 1/2 |
| Vickers | 185 ... | 184 ... |
| War Loan 3 1/2 % | 28 7/8 | 28 13/16 |
| *West Driefontein | 19 ... | 19 ... |
| *Western Holdings | 14 1/4 | 14 1/4 |

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

### NOUVELLES DES SOCIETES

**BANQUE ROTHSCHILD.** — Emission d'un emprunt de 220 000 000 de francs représenté par 220 000 obligations de 1 000 F, portant intérêt et amortissables en douze ans.

**SOCIETE GENERALE DE MATERIELS EN LOCATION (G.M.L.).** — Emission de 80 000 000 de francs divisé en 80 000 obligations portant intérêt de 11,30 % et amortissables en dix ans.

**SOCIETE GENERALE POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE.** — Attribution gratuite de deux actions nouvelles pour vingt-cinq.

**CIMENTS D'ORIGNY S.A.** — Emission à 71 F de 504 816 actions nouvelles de 55 F. Le capital est porté de 27 764 880 F à 83 294 640 F. Opération réservée aux actionnaires sur la base d'une action pour deux.

**COMERA.** — Emission au pair de 472 000 actions nouvelles de 10 F nominal (cinq nouvelles pour trois anciennes), jouissance : 1er janvier 1977. Le capital est porté de 2 832 000 francs à 7 552 000 F.

**ELECTRICITE DE STRASBOURG.** — Attribution gratuite d'une action nouvelle pour dix anciennes. Le capital est porté de 81 675 000 F à 89 842 500 F.

**PRESERVATRICE - VIE.** — Augmentation du capital par élévation de 60 à 80 F du nominal des actions.

**DOLLFUS-MIEG.** — Les comptes du premier semestre se sont soldés par un bénéfice brut consolidé de 54,8 millions de francs. La situation devrait s'améliorer au cours du second semestre.

## NEW-YORK

### Tassement

La semaine n'a pas très bien commencé à Wall Street, où lundi, à l'issue d'une séance peu active, l'indice des industrielles a cédé 5,60 points, à 934,10.

Le nombre de baisses a toutefois été supérieur à celui des hausses. Sur 1 860 valeurs traitées, 724 ont fléchi et 687 ont monté.

Les « blue chips » ont été, en effet, les plus attaquées, notamment celles relevant des industries de base, phénomène qui s'explique par l'annonce d'un tassement sensible des commandes chez les principaux sidérurgistes américains, dont les dirigeants tablent sur une conjoncture aussi médiocre durant le second semestre que pendant le premier.

L'activité a porté sur 19,87 millions de titres contre 26,19 millions.

| VALEURS | COURS 24/6 | COURS 27/6 |
|---|---|---|
| Alcoa | 54 1/8 | 53 3/4 |
| A.T.T. | 63 3/4 | 63 5/8 |
| Boeing | 57 3/4 | 57 ... |
| Chase Manhattan Bank | 32 7/8 | 32 3/4 |
| Du Pont de Nemours | 117 1/8 | 117 1/4 |
| Eastman Kodak | 59 7/8 | 59 3/4 |
| Exxon | 52 1/4 | 52 3/4 |
| Ford | 57 5/8 | 56 3/4 |
| General Electric | 56 1/4 | 56 1/4 |
| General Foods | 33 3/8 | 33 5/8 |
| General Motors | 70 ... | 69 5/8 |
| Goodyear | 20 5/8 | 20 5/8 |
| I.B.M. | 268 ... | 267 1/8 |
| I.T.T. | 36 1/4 | 35 7/8 |
| Kennecott | 29 ... | 29 1/8 |
| Mobil Oil | 68 3/4 | 68 7/8 |
| Pfizer | 27 1/4 | 27 ... |
| Schlumberger | 69 5/8 | 69 1/8 |
| Texaco | 29 1/4 | 29 ... |
| U.A.L. Inc. | 20 1/4 | 20 3/8 |
| Union Carbide | 51 3/8 | 50 5/8 |
| U.S. Steel | 40 1/8 | 39 1/8 |
| Westinghouse | 22 1/8 | 21 7/8 |
| Xerox | 49 1/4 | 49 1/2 |

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 27/6 | 28/6 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 271 65 | 270 75 |

**Taux du marché monétaire**
Effets privés ............ 8 7/8 %

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

| | 24 juin | 27 juin |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 91 | 91,2 |
| Valeurs étrangères | 99,7 | 100 |

**Cie DES AGENTS DE CHANGE**
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 58,4 | 58,9 |

## BOURSE DE PARIS - 27 JUIN - COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 % | 37 | 2 219 | France I.A.R.D. | 175 .. | 182 .. | Locabail Immob. | 166 .. | 172 50 | Immlnvest | 82 50 | 82 50 |
| 5 % | 49 80 | 2 014 | France (La) | 330 .. | 343 .. | Locafinancière | 120 60 | 124 .. | Cie Lyon. Imm. | 90 10 | 90 10 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Abeille I.G.A.R.D. | ... | 458 .. |
| Abeille (Vie) | ... | 188 .. |
| A.G.F. (Sté Centr.) | 375 | 380 .. |
| Ass. Gr. Paris-Vie | 1170 | 1168 .. |
| Concorde | 240 | 240 .. |
| Epargne France | 285 | 277 .. |
| Financ. Victoire | 160 | 162 .. |
| Fonc. T.I.A.R.D. | 82 | 83 50 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

### HORS COTE

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

### SICAV

| 28/6 | Emission frais inclus | Rachat net |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

## MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 655 | 4,50 % 1973 | 658 .. | 658 .. | 658 .. | 658 .. |
| 1820 | C.N.E. 3 % | 1839 .. | 1840 .. | 1840 .. | 1840 .. |
| 340 | Afrique Occ. | 358 50 | 353 .. | 350 .. | 347 30 |
| 325 | Air liquide | 332 .. | 331 50 | 330 50 | 325 .. |
| 56 | Als.Part. Ind. | 58 50 | 58 .. | 58 90 | 59 .. |
| 124 | Als. Superm. | 138 .. | 135 .. | 135 .. | 132 30 |
| 62 | Alsthom-Atl. | 63 20 | 63 .. | 62 80 | 63 .. |
| 139 | Applica gaz. | 143 .. | 137 80 | 138 20 | 135 10 |
| 270 | Aquitaine | 292 .. | 292 | 296 90 | 295 .. |
| 50 | — certif. | 53 80 | 53 90 | 53 .. | 53 .. |
| 97 | Arjom. Prioux | 103 .. | 102 .. | 102 .. | 102 50 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 182 | E.I. Lefebvre | 189 80 | 190 .. | 190 | 190 .. |
| 54 | Esso S.A.F. | 56 80 | 56 50 | 56 .. | 55 50 |
| 144 | Eurafrance | 151 .. | 152 50 | 152 50 | 149 50 |
| 325 | Europe no 1. | 339 . | 349 90 | 359 .. | 349 90 |
| 330 | Ferodo | 355 | 359 50 | 355 | 352 40 |
| 142 | Fin.Paris PB. | 150 70 | 150 60 | 148 50 | 147 60 |
| 190 | — obl. conv. | 192 .. | 192 50 | 192 10 | 188 70 |
| 46 | Fin. Un. Eur. | 48 50 | 51 .. | 51 .. | 49 95 |
| 109 | Finextel | 110 | 113 .. | 113 | 113 .. |
| 62 | Fraissinet | 62 50 | 62 60 | 62 60 | 62 20 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 119 | Olida-Caby | 126 .. | 127 | 127 .. | 124 60 |
| 75 | Opfi-Paribas | 77 .. | 82 40 | 82 40 | 81 .. |
| 58 | Paris-France | 61 50 | 63 50 | 63 40 | 64 60 |
| 71 | Pechelbronn | 75 .. | 75 .. | 75 | 75 80 |
| 80 | P.U.K. | 83 90 | 83 10 | 83 | 82 45 |
| 117 | — (obl.) | 119 60 | 117 60 | 117 60 | 116 50 |
| 45 | Penarroya | 46 10 | 45 90 | 45 90 | 45 20 |
| 183 | Penhoët | 187 80 | 188 .. | 188 .. | 191 .. |
| 230 | Pernod-Ric. | 247 .. | 252 .. | 252 .. | 249 .. |
| 89 | Perrier | 90 | 89 90 | 89 90 | 88 10 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 192 | Tél. Ericsson | 205 .. | 204 .. | 204 .. | 200 .. |
| 68 | Terres Roug. | 67 25 | 67 80 | 67 80 | 68 50 |
| 168 | Thomson-Br. | 177 .. | 173 .. | 174 .. | 172 .. |
| 205 | — (obl.) | 208 .. | 208 .. | 208 .. | 207 90 |
| 280 | U.I.S. | 200 .. | 200 .. | 200 | 196 50 |
| 157 | U.C.B. | 167 50 | 168 .. | 168 50 | 164 70 |
| 180 | Un. F. Banq. | 184 .. | 185 .. | 185 .. | 182 .. |
| 78 | U.T.A. | 72 .. | 72 .. | 72 .. | 72 .. |
| 22 | Usinor | 25 50 | 27 30 | 27 30 | 26 75 |
| 107 | — (obl.) | 107 50 | 110 .. | 110 .. | 107 80 |
| 115 | Vallourec | 118 .. | 119 .. | 120 .. | 120 .. |
| 315 | V. Clicquot-P. | 340 .. | 350 | 350 .. | 349 90 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 100 | Cie Pét. Imp. | 106 50 | 104 10 | 106 .. | 104 .. |
| 355 | C.F. Fr.-Can. | 368 .. | 372 .. | 379 .. | 372 .. |
| 15 | De Beers (S.) | 15 50 | 15 60 | 15 85 | 15 50 |
| 570 | Deuts. Bank. | 568 . | 568 .. | 568 .. | 569 .. |
| 215 | Dome Mines. | 217 20 | 218 .. | 218 .. | 214 10 |
| 580 | Du Pont Nem | 586 | 584 . | 584 .. | 573 . |
| 285 | East Kodak. | 285 50 | 297 40 | 299 80 | 297 40 |
| 12 | East Rand | 12 40 | 12 30 | 12 35 | 12 10 |
| 111 | Ericsson | 109 .. | 108 50 | 109 .. | 108 50 |
| 265 | Exxon Corp. | 255 50 | 258 50 | 258 50 | 255 10 |
| 280 | Ford Motor | 285 .. | 281 50 | 281 50 | 281 50 |
| 55 | Free State | 55 50 | 55 80 | 55 90 | 56 80 |
| 280 | Gen. Electric | 277 .. | 278 .. | 278 .. | 277 .. |
| 340 | Gen. Motors. | 344 20 | 342 30 | 342 10 | 341 .. |
| 11 50 | Goldfields | 11 50 | 11 80 | 11 75 | 11 70 |
| 18 | Harmony | 18 10 | 18 40 | 18 50 | 18 20 |
| 293 | Hoechst Akt | 287 .. | 289 .. | 289 .. | 286 80 |
| 33 | Imp. Chem. | 33 05 | 34 .. | 34 35 | 34 05 |
| 135 | Inco Limited | 133 50 | 132 10 | 132 50 | 131 .. |
| 1270 | I.B.M. | 1300 | 1307 .. | 1304 .. | 1302 .. |
| 179 | I.T.T. | 179 70 | 180 | 179 .. | 179 50 |
| 285 | Merck | 284 80 | 284 50 | 284 50 | 283 30 |
| 245 | Minnesota Mi | 247 | 250 50 | 250 50 | 249 .. |
| 340 | Mobil. Corp. | 336 80 | 335 50 | 335 50 | 334 80 |
| 6870 | Nestlé | 6870 | 6850 .. | 6860 .. | 6840 .. |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 325 | Schlumberg. | 343 50 | 343 80 | 341 .. | 341 90 |
| 46 | Shell Tr. (S). | 47 60 | 48 20 | 48 65 | 48 .. |
| 545 | Siemens A.S. | 543 .. | 548 | 544 .. | 543 .. |
| 46 | Sony | 45 35 | 45 60 | 45 40 | 45 60 |
| 11 .. | Tanganyika | 11 30 | 11 75 | 11 95 | 11 75 |
| 240 .. | Unilever | 236 30 | 237 80 | 239 60 | 237 30 |
| 12 | Union Corp. | 12 30 | 12 50 | 12 50 | 12 40 |
| 119 | U. Min. 1/10. | 121 .. | 121 .. | 121 70 | 121 90 |
| 99 | West Drief. | 98 80 | 100 70 | 100 80 | 99 90 |
| 40 | West Deep. | 40 50 | 40 90 | 40 95 | 40 10 |
| 69 | West Hold. | 71 50 | 71 40 | 71 80 | 71 40 |
| 250 .. | Xérox Corp. | 251 50 | 247 50 | 246 .. | 247 50 |
| 1 02 | Zambia Cop. | 1 05 | 1 05 | 1 08 | 1 05 |

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

## COTE DES CHANGES

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 27/6 | COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques |
|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 940 | 4 934 | 4 940 |
| Allemagne (100 DM) | 209 890 | 209 890 | 209 500 |
| Belgique (100 F.) | 13 691 | 13 680 | 13 650 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 198 200 | 198 080 | 199 500 |
| Danemark (100 krd) | 81 520 | 81 515 | 82 |
| Suède (100 krs) | 111 165 | 111 280 | 111 500 |
| Norvège (100 k.) | 92 880 | 92 790 | 94 250 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 8 496 | 8 489 | 8 560 |
| Italie (1 000 lires) | 5 584 | 5 577 | 5 550 |
| Suisse (100 fr.) | 198 260 | 198 060 | 198 500 |
| Autriche (100 sch.) | 29 525 | 29 537 | 29 350 |
| Espagne (100 pes.) | 7 087 | 7 092 | 6 975 |
| Portugal (100 esc.) | 12 775 | 12 775 | 12 250 |
| Canada ($ can. 1) | 4 662 | 4 649 | 4 685 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 27/6 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 23010 .. | 23080 .. |
| Or fin (kilo en lingot) | 22890 .. | 23150 .. |
| Pièce française (20 fr.) | 238 20 | 239 70 |
| Pièce française (10 fr.) | 206 50 | 204 .. |
| Pièce suisse (20 fr.) | 218 40 | 219 .. |
| Union latine (20 fr.) | 196 50 | 195 50 |
| Souverain | 224 90 | 228 80 |
| Pièce de 20 dollars | 1056 .. | 1038 .. |
| Pièce de 10 dollars | 553 .. | 554 60 |
| Pièce de 5 dollars | 310 .. | ... .. |
| Pièce de 50 pesos | 925 .. | 916 .. |
| Pièce de 10 florins | 212 .. | 210 .. |



Le Monde

# UN JOUR DANS LE MONDE





A B C D F G H

VERS LA REPRISE DES NÉGOCIATIONS SALARIALES

## Le traitement des fonctionnaires sera augmenté le 1er septembre au lieu du 1er octobre

Suspendues le 29 avril dernier, les négociations salariales dans les secteurs public et nationalisé vont reprendre : tel est le résultat principal de l'entretien que M. Raymond Barre a accordé, lundi, à M. André Bergeron (nos dernières éditions datées 28 juin). Déjà, M. Giscard d'Estaing avait indiqué, le 23 juin, au secrétaire général de F.O. qu'il *« souhaitait la reprise »* de ces négociations.

La date de la nouvelle rencontre entre M. Maurice Ligot, secrétaire d'Etat à la fonction publique, et les sept fédérations de fonctionnaires doit être incessamment fixée, afin si possible d'être communiquée au Conseil supérieur de la fonction publique, qui se réunit jeudi 30 juin. S'il n'est pas totalement exclu que ces négociations reprennent au mois de juillet, il est plus vraisemblable qu'elles recommenceront à partir du 1er septembre.

Il est d'ores et déjà acquis, en tout cas, que la majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat sera décidée par le conseil des ministres du 7 septembre, avec effet au 1er septembre au lieu du 1er octobre : ceci pour respecter le « rythme » en vigueur cette année, compte tenu de l'évolution des prix. La dernière augmentation du traitement des fonctionnaires est en effet intervenue le 1er juin, au lieu du 1er juillet.

La question est évidemment de savoir quel sera le taux de cette augmentation, qu'en l'absence d'accord contractuel le gouvernement avait unilatéralement fixé à 2,5 % le 1er juin. Ce sera l'objet des prochaines négociations, qui porteront essentiellement sur les deux principaux points en litige : le mode de calcul de la hausse au troisième mois du trimestre (l'indice des prix n'étant pas alors connu) et la notion d'anticipation ou « avance de trésorerie », de façon à prévenir et compenser la hausse des prix. Avant la suspension du 29 avril, le gouvernement avait accepté de discuter non plus en masse salariale, comme c'était son intention première, mais en niveau de salaires.

### Le 1er juillet

## LE SMIC SERA PORTÉ A 9,58 F OU 9,60 F

**Avant de fixer, en conseil des ministres, mercredi 29 juin, le taux d'augmentation du S.M.I.C. à compter du 1er juillet, le ministre du travail devait consulter pour avis, mardi 28 juin, la commission supérieure des conventions collectives. Compte tenu de l'évolution des prix en mai (+ 0,9 %) et du « coup de pouce » donné chaque année, en juillet, en fonction de l'évolution annuelle du pouvoir d'achat du salaire horaide des ouvriers (1). Le S.M.I.C. pourrait être majoré de 2,60 % à 2,75 %. Il passerait ainsi de 9,34 F l'heure à 9,58 F (1 667 F par mois pour quarante heures de travail hebdomadaire) ou à 9,60 F (1 670 F). La C.G.T. et la C.F.D.T. devaient, de leur côté, réclamer un S.M.I.C. mensuel égal à 2 200 F.**

**L'augmentation intéressera directement six cent cinquante mille personnes (5 % de l'ensemble des salariés, mais 8,7 % de ceux qui travaillent dans les entreprises de dix à cinquante personnes) et indirectement près d'un million trois cent mille autres travailleurs, dont la rémunération est voisine du SMIC.**

(1) Le « coup de pouce » doit être égal à la moitié au moins de l'accroissement de ce pouvoir d'achat, soit environ 1,70 %, moitié de 3,40 %, progression constatée en un an.

## LES NEUF NE PARVIENNENT PAS A S'ENTENDRE SUR UNE POLITIQUE COMMUNE DE LA PÊCHE

**Luxembourg (A.F.P.). — Les neuf ministres de la Communauté économique, réunis, lundi 27 juin, à Luxembourg, n'ont pu mettre en place une politique commune en matière de pêche dans la zone des 200 milles.**

**La Grande-Bretagne (elle a le contrôle de 60 % des ressources en pêche de la C.E.E.) accepte actuellement de parler de « zone préférentielle » de 50 milles plutôt que de « zone exclusive ». L'Irlande continue d'exiger une zone exclusive de 50 milles. Les autres pays, dont la France, acceptent de répartir les quotas de prises de poissons, dans des limites à définir (12 ou 50 milles), en tenant compte d'une part des intérêts des régions vivant exclusivement de la pêche et, d'autre part, des intérêts des artisans pêcheurs face aux pêcheurs industriels.**

**La plupart des délégations souhaitent toutefois arriver à un accord communautaire afin d'éviter toutes mesures unilatérales. L'ensemble du dossier est donc renvoyé au prochain conseil agricole des 18 et 19 juillet, après que la Commission européenne et le comité des représentants permanents des Neuf auprès de la C.E.E. aura élaboré une série de propositions concrètes.**

## Mgr ERNOULT DEVIENT ARCHEVÊQUE DE SENS

La démission de Mgr René Stourm, archevêque de Sens, acceptée par Paul VI, prend effet à dater du 29 juin au matin. Mgr Eugène Ernoult, archevêque coadjuteur de Sens, devient de ce fait archevêque de Sens.

[Mgr Eugène Ernoult est né à Saint-Pol-de-Léon le 13 novembre 1926. Il a été ordonné à Rennes le 29 juin 1951. Il a été aumônier national de l'Action générale catholique des hommes de 1960 à 1968. Il a été consacré en 1969, à Rome, par le pape. Il est archevêque co-adjuteur de Sens depuis 1975. Il est membre des commissions épiscopales du clergé et des séminaires et pour les migrations.]

### Aux États-Unis

## LE DÉFICIT COMMERCIAL A DIMINUÉ EN MAI

Washington *(A.F.P., Agefi)*. — Le déficit de la balance commerciale américaine s'est nettement réduit en mai, tombant à 1,2 milliard de dollars contre 2,6 en avril, ce qui constitue le plus faible déséquilibre mensuel enregistré depuis le début de l'année. Ce résultat provient d'une baisse des achats de pétrole et de café et d'une hausse des ventes de soja, de riz, et de matériel de transport. Les importations américaines ont atteint 11,6 milliards de dollars contre 12,6 milliards en avril, alors que les exportations sont passées de 10 à 10,4 milliards.

Pour les cinq premiers mois de 1977 le déficit s'est élevé à 9,77 milliards de dollars contre seulement 361 millions pour la même période de 1976, les importations ayant augmenté de 28,7 % pour se situer à 59,61 milliards et les exportations de 8,4 à 49,84 milliards de dollars. Pour l'ensemble de l'année, ce déséquilibre dépassait, selon les prévisions officielles, 20 milliards de dollars, alors que jusqu'ici le déficit le plus élevé avait été enregistré en 1972 avec 6,4 milliards.

Cependant, les commandes totales de machines-outils ont augmenté de 5,3 % en mai pour se situer à 265,2 millions de dollars. Celles en provenance de l'étranger sont passées de 12,5 millions en avril à 30,5 millions en mai.

### Pendant la période précédant l'indépendance

## LONDRES ENVISAGE DE CONFIER LE MAINTIEN DE L'ORDRE EN RHODÉSIE A UNE FORCE DU COMMONWEALTH « NON COMBATTANTE ».

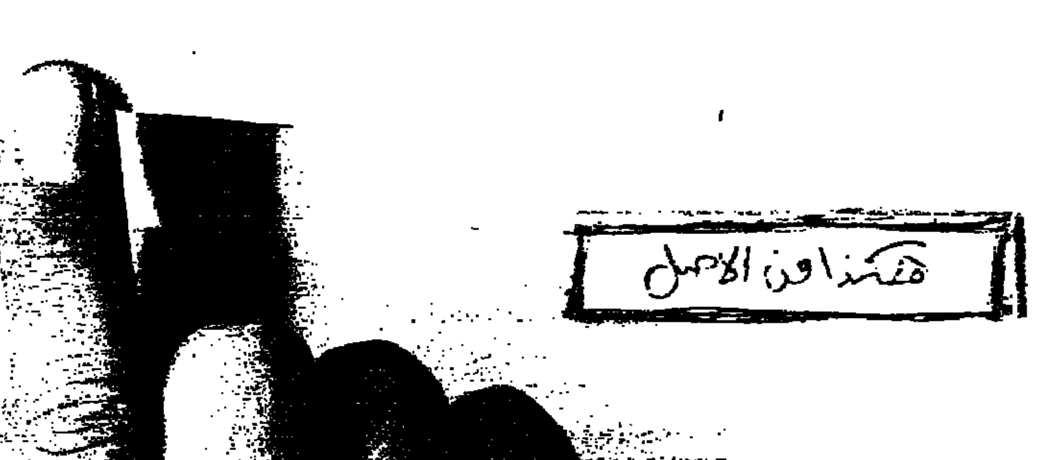
Le Foreign Office a confirmé, lundi 27 juin, une information diffusée le jour même par le *Daily Mail* selon laquelle Londres envisage de parrainer la création d'une force du Commonwealth qui serait chargée du maintien de l'ordre en Rhodésie, pendant la période de transition devant conduire à l'indépendance.

Cependant, Londres souligne que le projet envisage la mise sur pied d'une *« force non combattante »* et non pas d'une force chargée de s'interposer entre les guérilleros nationalistes et les troupes rhodésiennes.

De plus, avant que le projet soit étudié en détail, il faudra que toutes les parties intéressées acceptent l'ensemble des propositions anglo-américaines qui comportent trois éléments : la mise au point d'une Constitution pour l'Etat indépendant du Zimbabwe, des arrangements pour la période de transition et la création d'un fonds pour le développement du Zimbabwe.

Sur le terrain, les combats font rage entre l'armée rhodésienne et les maquisards nationalistes. Ils ont fait trente et un morts en vingt-quatre heures, indiquait lundi un communiqué militaire.

Enfin, la population européenne ne cesse de diminuer. En mai, 1 754 Blancs se sont expatriés. — *(Reuter, A.F.P., U.P.I.)*





## Neuf inculpés sont renvoyés en correctionnelle pour l'incendie du C.E.S. Édouard-Pailleron

M. Alain Vernier, juge d'instruction à Paris, a signé une ordonnance renvoyant en correctionnelle neuf personnes dont la responsabilité est engagée au sujet de l'incendie du C.E.S. Edouard-Pailleron, qui causa, le 6 février 1973, la mort de seize élèves et quatre adultes, faisant en outre douze blessés.

Une audience d'octobre devrait fixer la date d'ouverture des débats, qui pourraient durer trois ou quatre semaines, sans doute en novembre, avec, pour parties civiles, vingt-six parents de victimes et trois associations de parents d'élèves.

Seront ainsi prévenus d'homicides et blessures involontaires :

— Quatre fonctionnaires, M. Jean Raynaud, conseiller référendaire à la Cour des comptes, directeur, à l'époque des faits, de la direction des équipements scolaires universitaires et sportifs au ministère de l'éducation nationale, qui donna son agrément aux projets initiaux et choisit les architectes ainsi que les entreprises ; M. Albert Bouzoud, ingénieur général des ponts et chaussées, chef du service constructeur de l'académie de Paris ; son adjoint, M. Claude Duffaut, ingénieur des travaux publics de l'Etat, et M. Alain Roget, assistant technique, tous trois ayant été chargés de surveiller le chantier lors de la construction de l'édifice ;

— Les deux architectes, M. Michel Keyte, de nationalité britannique, autorisé à exercer en France, et M. René Poirier, français, collaborant avec lui ;

— Les entrepreneurs, M. Hubert Lefèvre, président-directeur général des Constructions modulaires, société qui fit office de bureau d'études, et M. Jean Ibar, président-directeur général de la S.E.M.I.P., qui réalisa la construction ;

— M. Claude May, cadre au service commercial du Gaz de France, auquel il est tenu rigueur de ne pas s'être opposé au passage de tuyaux de gaz entre faux et vrais plafonds, mais qui conteste sa responsabilité.

Rappelons que les deux garçons qui mirent le feu doivent comparaître les 5 et 6 octobre au tribunal pour enfants.

### Au Conseil d'État

## UN CONTROLE SUPPLÉMENTAIRE DE L'EXTRADITION A PROPOS DE M. PEDRO ASTUDILLO

Un important arrêt concernant le contrôle de l'extradition vient d'être rendu, sur demande de Me Philippe Waquet, avocat aux conseils, à propos de M. Pedro Astudillo, opposant au régime espagnol, visé par une demande d'extradition de Madrid et incarcéré, de ce fait, depuis le 21 janvier 1976 (*le Monde* daté 25-26 janvier, 28-29 mars, 30 octobre 1976).

Revenant sur sa jurisprudence antérieure, le Conseil d'Etat a annulé la décision d'extradition, en se fondant sur l'article 5, paragraphe 2, de la loi du 10 janvier 1927, *« relative à l'extradition des étrangers »*. Ce texte prévoit que *« l'extradition n'est pas accordée (...) lorsqu'il résulte des circonstances que l'extradition est demandée dans un but politique »*.

La Haute Assemblée aurait donc implicitement admis que, si les faits reprochés à M. Astudillo en Espagne n'avaient pas un caractère politique, la demande qui s'appuyait sur eux présentait ce caractère politique.

M. Astudillo aurait dû être remis en liberté sur-le-champ, car il est actuellement détenu sans titre. Mais son avocat, Me Yves Dechezelles, craint que la France, dans ce cas, n'expulse son client.

## NOUVELLES BRÈVES

● *Deux anciens vice-présidents de la SACEM*, Jean Marietti et Henry Verdun, sont morts, le 25 juin, à Paris.

[Né le 10 novembre 1900 à Bastia, Jean Marietti, directeur des éditions Eschig, participa à l'adaptation en français de nombreux opéras, parmi lesquels *le Pays du sourire* et *Frasquita*, de Franz Lehar, *Valse de Vienne*, de Johan Strauss, *Comtesse Maritza*, d'Emeric Kalman, etc.

Henry Verdun, de son vrai nom Maurice Castelain, né à Roubaix le 9 août 1895, a écrit des musiques de films, notamment celles de *Ces dames aux chapeaux verts, la Rabouilleuse, les Amants de minuit, Cyrano de Bergerac, L'assassin n'est pas coupable*. Il a aussi collaboré à la composition des partitions de nombreuses comédies musicales créées aux Bouffes-Parisiens ou à l'Eldorado, telles que *l'Hostellerie de la vertu, la Reine de Montmartre* ou *la Pouponnière* sur le livret d'Albert Villemetz.]

● *Les grévistes de Lip ont rétabli le courant électrique*, qui avait été coupé par la police, dans l'usine de Besançon. N'étant pas spécialistes, les ouvriers ont pris certains risques en rétablissant le courant au transformateur, qui était sous tension, et qu'ils ont dû isoler avec des moyens de fortune.

● *Deux morts dans un foyer de réfugiés.* — Dans un foyer de jeunes travailleurs, à Cachan (Val-de-Marne), où sont hébergés des réfugiés cambodgiens, l'un d'entre eux, ce mardi 28 juin, a tué sa femme à coups de couteau et blessé un de ses compatriotes. L'homme s'est ensuite donné la mort en se tranchant la gorge et en se jetant du haut de l'immeuble. Les identités de ces réfugiés n'étaient pas connues ce mardi en fin de matinée.

### A Nice

## « CES ENFANTS DU DÉSESPOIR »

*(De notre correspondant.)*

Nice. — Poursuivis pour infractions à la législation sur les stupéfiants, vingt-quatre prévenus libres ont comparu, lundi 27 juin, devant la sixième chambre correctionnelle du tribunal de Nice, présidée par M. Porcher. A tous, garçons et filles — l'aîné a vingt-quatre ans, le benjamin dix-neuf ans, — sont reprochés l'usage et la circulation des produits toxiques allant du haschisch à l'héroïne. Parmi eux, une décoratrice, un poseur de moquette, deux étudiants en rupture de cours, un graveur, un garçon boucher, un manutentionnaire, un soudeur, un photographe, un peintre décorateur, un employé de station-service, et même un infirmier psychiatrique, bref un échantillonnage d'une société *« malade d'amertume et de chômage »*, dont le substitut, M. Pagès, dira qu' *« elle n'a sans doute pas tout à fait bonne conscience pour apprécier le comportement de ces enfants du désespoir, venus trop tard dans un monde qui a plus changé en trente ans qu'en trois siècles »*.

Il requerra tout de même des peines de prison ferme. Après de longs débats, où s'enchevêtraient la philosophie et le droit, M. Raymond Giodano, vingt et un an, sous le coup d'une précédente condamnation avec sursis, a été frappé d'une peine de quinze mois de prison ferme (sans révocation de sursis) ; deux autres peines de prison ferme ont été prononcées contre deux prévenus absents. Six condamnations à des peines de six à dix-huit mois avec sursis ont été enfin prononcées, les autres prévenus bénéficiant du sursis simple.

### Volé en 1971 au musée de Bayonne

## UN REMBRANDT EST RETROUVÉ AUX ÉTATS-UNIS

Un réseau spécialisé dans l'écoulement d'œuvres d'art volées vient d'être démantelé par le F.B.I. dans la région de Buffalo (Etat de New-York), où on a procédé à vingt-quatre arrestations.

Parmi les œuvres récupérées figure un tableau de Rembrandt, *le Rabbin*, qui avait été dérobé au Musée Bonnat, de Bayonne, le 3 mars 1971.

Deux autres tableaux de Rembrandt — un *Christ en croix* et un *Portrait du bourgmestre Jean Six* — qui avaient été volés en même temps que *le Rabbin* avaient été retrouvés en juillet 1971 à Francfort, par des journalistes, après un coup de téléphone anonyme.

### Entre 1985 et 1990

## LA FRANCE RETRAITERA 150 TONNES DE COMBUSTIBLES NUCLÉAIRES ALLEMANDS

**La Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), filiale du Commissariat à l'énergie atomique, vient de signer un contrat de retraitement avec un producteur ouest-allemand d'électricité, la Philippsburg Gmbh. Aux termes de cet accord, signé le 22 juin dernier, la COGEMA retraitera dans son usine de La Hague, entre 1985 et 1990, 150 tonnes de combustibles nucléaires irradiés sous forme d'oxyde.**

**Ce contrat est le premier d'une série qu'espère obtenir la COGEMA — elle négocie notamment avec la Suède et le Japon — pour lui permettre de financer et d'alimenter une nouvelle unité de production à La Hague (dite UP 3), dont la mise en service est prévue pour 1985.**

## MORT DU DOCTEUR HEEZEN pionnier de la géologie sous-marine

Le docteur Bruce C. Heezen, pionnier de l'exploration des fonds océaniques et des phénomènes sédimentaires, est mort le 21 juin d'une crise cardiaque. Le décès du docteur Heezen s'est produit dans l'Atlantique nord, à bord du sous-marin nucléaire de recherche *NR-1*, alors qu'il travaillait sur la dorsale de Reykjanès, au sud-ouest de l'Islande.

[Né il y a cinquante-trois ans, dans l'Iowa, le docteur Heezen avait fait son doctorat de sciences à l'université Colombia de New-York, et toute sa carrière de chercheur se déroula au Lamont-Doherty Geological Observatory, qui est un des instituts spécialisés de cette université. C'est lui et Mme Marie Tharp qui repérèrent en 1956 le « rift », cette vallée longitudinale qui coupe en deux les dorsales sub-océaniques. C'est lui et le docteur Maurice Ewing, directeur du « Lamont », qui eurent en 1959 l'idée — bientôt vérifiée — que les dorsales constituaient une chaîne de montagnes continue, de 60 000 kilomètres de long, serpendant sous tous les océans.

Depuis plusieurs années, le docteur Heezen se consacrait à l'exploration directe et systématique des fonds océaniques en utilisant les submersibles de la marine américaine. Il avait plongé plusieurs centaines de fois à des profondeurs dépassant 1 000 mètres, accumulant une énorme documentation dont la synthèse reste à faire.

Parmi les sujets étudiés par le docteur Heezen, on peut citer notamment les courants de turbidité, qui font dévaler d'énormes quantités de matériaux meubles vers les plaines abyssales ; les traces sous-marines de l'explosion du volcan de Santorin, qui, vers 1400 avant Jésus-Christ, provoqua probablement le brusque déclin de la civilisation minoenne ; la migration des plus vieilles roches du fond du Pacifique depuis les régions équatoriales jusqu'à leur position actuelle proche des îles Aléoutiennes : l'extension des champs sous-marins de tektites, ces débris de « verre », qui, selon lui, provenaient de l'explosion d'un objet céleste il y a sept cent mille ans...

Quelques jours avant sa mort, le docteur Heezen avait reçu la médaille Walter-H.-Bucher de l'Union américaine de géophysique. Il appartenait à de nombreuses sociétés scientifiques et avait publié plusieurs livres et d'innombrables articles dans des revues spécialisées. Le docteur Heezen restera, avec Mme Marie Tharp, l'auteur des cartes extraordinairement claires de fonds océaniques, cartes qui ont été publiées il y a quelques années par le National Geographic Magazine.]

**Le numéro du « Monde » daté 28 juin 1977 a été tiré à 554 047 exemplaires.**








TRENTIÈME ANNÉE (1977) – N° 1 495 SÉLECTION HEBDOMADAIRE DU JEUDI 23 AU MERCREDI 29 JUIN

DIRECTEUR : Jacques FAUVET
FONDATEUR : Hubert BEUVE-MÉRY

DIRECTION
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
5, RUE DES ITALIENS, 75009 PARIS

TELEPHONE : 246-72-23
Adresse télégraphique : JOURMONDE PARIS




N° 1495

Canada, 0,50 $ can. ; Côte-d'Ivoire, 80 fr. ; Egypte, 30 p. ; Grèce, 20 dr. ; Hollande, 1,15 fl. ; Indonésie, 250 Rp. ; Israël, 3,50 L.I. ; Liban, 150 P.L. ; Sénégal, 100 fr. ; Singapour, 2 $ sing. ; Tunisie, 80 m. ; Turquie, 6 L.T. ; U.S.A., 0,50 $ U.S.

| ABONNEMENT : | Six mois | Un an |
|---|---|---|
| France ...... | F 35 | F 60 |
| Étranger .... | F 48 | F 85 |

(Tarifs avion page 2.)

CHEQUE POSTAL : PARIS N° 4207-23

# Un pacte de solidarité entre l'Europe et l'Afrique ?

*Dans un message diffusé dimanche 26 juin, à la veille de l'accession à l'indépendance de l'ancien Territoire français des Afars et des Issas, M. Giscard d'Estaing a souhaité l'établissement d'un* « pacte de solidarité » *entre l'Afrique et l'Europe.* « Il faut au préalable que l'Afrique soit entièrement rendue à elle-même, c'est-à-dire que la règle de la majorité soit respectée partout, notamment en Afrique australe », *a dit le chef de l'Etat.*

## Coopération ou « protection »

Saluant, comme il se doit, l'accession de Djibouti à l'indépendance, qui lave symboliquement la France du « péché » de colonialisme en Afrique, M. Giscard d'Estaing propose l'établissement d'un « pacte de solidarité » entre l'Europe et le continent noir. Alors que, du Sahara au cap de Bonne-Espérance, de l'Erythrée à l'ex-Katanga, l'Afrique devient le nouveau champ clos des rivalités planétaires et des affrontements idéologiques, Paris table sur la volonté de nombreux dirigeants d'échapper à la tyrannie manichéiste des blocs, volonté qui fournit à l'Europe les chances de promouvoir une nouvelle politique avec un continent dont dépend largement son approvisionnement en matières premières.

Fort de la réussite de son intervention au Zaïre, encouragé par le consensus franco-africain qui s'est manifesté en avril, à Dakar, assuré de la bienveillance des pays arabes, le président de la République estime que la France est désormais la mieux placée pour conduire, au nom de la Communauté européenne, cette nouvelle politique qui éviterait, selon lui, à l'Afrique d' « être entraînée dans une ruineuse course aux armements ».

Malgré les impératifs d'austérité qui ont conduit Paris à réduire fâcheusement son budget de coopération, les 4 milliards de francs dépensés chaque année au sud du Sahara, et les onze mille assistants techniques servant en Afrique, permettent, il est vrai, à la France de parrainer un véritable « commonwealth » dont M. Senghor souhaitait qu'il fût institutionnalisé. En outre, la netteté des propos concernant l'Afrique australe et les engagements — tardifs — de cesser l'aide militaire à Pretoria redonnent à la France, selon l'Elysée, l'autorité morale nécessaire pour proposer une « troisième voie » à des régimes qu'obsèdent le nouvel « activisme soviétique » dans le continent et les silences de l'Amérique.

La « complémentarité » et la « solidarité » avec l'Europe que M. Giscard d'Estaing propose ainsi d'officialiser constituent en soi un projet d'autant plus séduisant qu'un siècle de colonisation a, malgré tout, tissé entre les deux continents des liens et une « complicité historique » que ni les Soviétiques, ni les Américains, ni même les Chinois ne peuvent invoquer. Dans l'ensemble du tiers-monde, l'Afrique est effectivement « la » partenaire privilégiée de l'Europe.

Le rêve élyséen d'une grande politique africaine qui prolongerait tout en l'y associant la politique arabe instaurée par le général de Gaulle achoppe néanmoins sur une ambiguïté fondamentale. Les dirigeants auxquels le président de la République parle de « coopération » attendent surtout de la France une « protection » capable de perpétuer par la force des régimes qui ne sont pas tous menacés par les seules « interventions étrangères ».

Dans l'Afrique que l'histoire pousse aujourd'hui à la radicalisation et à la coupure en deux camps hostiles Paris a déjà choisi ses protégés et s'érige « ipso facto » en défenseur d'une Afrique modérée, parfois peu crédible, pour ne pas dire plus. L'Europe, au demeurant, n'est pas toujours disposée à entériner les initiatives françaises. Les propos très hostiles à l'intervention française au Shaba tenus, voici trois mois, en Belgique ont montré que le souci des « chasses gardées » était encore prioritaire. Au cours des dernières semaines, en tout cas, les présidents Mobutu (Zaïre), Nemeiry (Soudan) et Ould Daddah (Mauritanie) ont manifesté clairement ce qu'ils attendaient d'abord de la France : des hélicoptères et des blindés AMX. M. Giscard d'Estaing les a-t-il invités à ce moment-là à renoncer à leur « ruineuse course aux armements » ?

(Mardi 28 juin.)

## La République de Djibouti est née dans le calme

Correspondance

Djibouti. — Avec, en arrière-plan, le décor suranné du haut commissariat occupé en 1888 par Léonce Lagarde, premier gouverneur de la colonie, les couleurs de la République de Djibouti — blanc, vert et bleu pastel — frappées d'une étoile rouge, ont été envoyées lundi 27 juin à 0 heure.

Les you-yous des femmes, les sirènes des navires de guerre français et vingt et un coups de canons ont salué la naissance du nouvel Etat tandis qu'un feu d'artifice était tiré face aux quartiers africains.

La crainte d'incidents avait incité les nouvelles autorités et les responsables français à mettre en place un important service d'ordre. Ainsi, chacun a-t-il retrouvé, non sans surprise, aux abords de la ville européenne les rouleaux de barbelés, signes d'une époque en principe révolue. Peu avant minuit, au cours d'une séance solennelle de la Chambre des députés, rebaptisée Assemblée nationale, les élus avaient proclamé officiellement l'indépendance et confirmé M. Hassan Gouled comme président de la République.

Aucun chef d'Etat ne s'est déplacé à Djibouti, le colonel Menguistu, chef du gouvernement éthiopien, qui était attendu, s'était fait représenter par le colonel Atnafu Abate, premier vice-président du conseil militaire administratif provisoire (Derg). Outre MM. Robert Galley, ministre de la coopération, et Olivier Stirn, secrétaire aux DOM-TOM, qui représentaient la France, des délégations de tous les Etats voisins de l'ONU, de l'O.U.A. et de la Ligue arabe assitaient aux cérémonies.

Tard dans la nuit du 26 au 27 juin, sur l'immense place qui sépare les quartiers somalis de la cité des dockers afars, des dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées au pied du drapeau. Chacun des responsables politiques a prononcé un discours ponctué de chants et de danses.

Les festivités auxquelles participaient les partis d'opposition, l'Union nationale pour l'indépendance (UNI) et le Mouvement populaire de libération (M.P.L.), ont duré toute la nuit. Des danseuses, couvertes de bijoux et brandissant de longs couteaux délicatement ciselés, étaient venues de Tadjourah. M. Chehem Daoud, un Afar, ancien ministre de la santé, longtemps considéré comme l' « *homme de main* » de l'ex-président Ali Aref, a joué les maîtres de cérémonies, tandis que la population acclamait, dans le calme, les ballets et orchestres venus de Somalie.

C'est sans beaucoup de fièvre que le Territoire français des Afars et des Issas a accédé à la souveraineté internationale. Un décret du conseil de gouvernement avait obligé chaque propriétaire à repeindre sa maison. Des portraits officiels du président de la République avaient fait leur apparition.

PIERRE BRIAND.

(Lire la suite page 5.)

# La polémique sur l'eurocommunisme

## Les dirigeants soviétiques continuent de se considérer comme le Saint-Office

### *nous déclare M. Santiago Carrillo*

**La polémique soulevée par la publication, jeudi 23 juin, dans la revue soviétique « Temps nouveaux », d'un article attaquant l'eurocommunisme et M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol, se poursuit. A Madrid, le comité central du P.C.E., réuni pendant le week-end, a réagi officiellement en réaffirmant l'attachement du parti à la « voie démocratique vers le socialisme » et son droit à « élaborer sa ligne politique et sa stratégie en toute indépendance ». Le comité central s'est également déclaré solidaire de M. Santiago Carrillo. Dans l'interview qu'il nous a accordée, le secrétaire général du P.C.E. affirme que « les Soviétiques contribuent à diviser le mouvement (communiste) et que « les dirigeants de l'U.R.S.S. continuent de se considérer comme le Saint-Office ».**

**En Italie, le quotidien communisant « Paese Sera » estime que la revue soviétique « vise en fait l'eurocommunisme dans son ensemble » et que la cause de cette attaque est peut-être l'inquiétude des dirigeants soviétiques « de voir les idées des communistes occidentaux gagner l'Europe de l'Est ». De son côté, l'organe du P.C.I., « l'Unita », rappelle que « tous les partis communistes sont autonomes ».**

M. Santiago Carrillo a répondu, dimanche 26 juin, à l'issue de la réunion du comité central de son parti, aux *questions de notre* envoyé spécial sur l'anathème lancé par Moscou contre sa personne et contre l'eurocommunisme.

*« Cette attaque de Moscou contre l'eurocommunisme, est-ce l'annonce d'une nouvelle scission dans le monde communiste ?*

— Pour qu'il *y* ait scission, il faudrait qu'il y ait organisation. Or, ce qui existe c'est un mouvement et non une organisation communiste internationale. En ouvrant cette polémique, les dirigeants soviétiques contribuent évidemment à diviser un tel mouvement. Ils montrent qu'ils s'éloignent chaque fois plus de la classe ouvrière.

*— Pourquoi à votre avis ont-ils pris une telle initiative ?*

— Parce que ces messieurs croient que le mouvement communiste international est une Eglise. Ils continuent de se considérer comme le Saint-Office. Ils pensent encore pouvoir prononcer des anathèmes et des excommunications. Et aussi parce que la politique eurocommuniste les gêne, pas seulement notre politique à nous, Espagnols, mais celle d'autres partis.

*— Moscou s'en prend surtout à votre dernier livre...*

— En fait, l'article de *Temps nouveaux* passe sous silence l'essentiel de mon livre, l'analyse qui est faite de l'eurocommunisme. Il m'attaque surtout pour ce que je dis des pays de l'Est. Au lieu de répondre à mon livre, il se sert de prétendues déclarations que j'aurais faites à la presse sans jamais dire de quelle presse il s'agit. Cet article est un ensemble de mensonges indignes de journalistes appartenant à un parti qui se dit marxiste. C'est un prodige de manichéisme et de falsification des thèses soutenues par notre parti. De telles méthodes n'ont rien à voir avec le marxisme. Je le répète, ces messieurs se conduisent comme un Saint-Office en action. Ils ne peuvent donc inspirer que de la défiance.

Propos recueillis par
CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 6.)

# Les dépenses de l'État augmenteront d'environ 12 % en 1978

## *L'équilibre budgétaire sera difficile à réaliser*

**Les dépenses de l'Etat qui seront inscrites dans le budget pour 1978 sont maintenant fixées. Elles représentent une progression d'environ 12 % par rapport au budget de 1977 rectifié. Des efforts particuliers sont prévus pour la justice, la culture, la jeunesse et les sports, l'environnement, les affaires étrangères. Les créations d'emplois, plus nombreuses cette année, atteindront le total de 25 000. Les tarifs des entreprises publiques augmenteront d'environ 6 %, sauf ceux de la S.N.C.F. qui seront relevés nettement plus, pour empêcher le déficit des chemins de fer de s'aggraver. Le conseil des ministres du mercredi 29 juin doit entériner une orientation.**

**Les recettes de l'Etat pour 1978 ne seront fixées qu'au début de septembre, mais il apparaît dès maintenant que l'équilibre budgétaire sera très difficile à atteindre sans effort fiscal supplémentaire.**

**Au cours du comité des prix de lundi, M. Villain, directeur des prix au ministère de l'économie et des finances, a confirmé la décision prise par le gouvernement de taxer les prix à la production et à l'importation des articles textiles qui bénéficient des mesures de sauvegarde ; ce blocage ne prévoit aucune dérogation. Il en va de même pour le café et le cacao. D'autre part, six entreprises ont été sanctionnées pour non-respect de l'accord de modération des prix qu'elles avaient signé. M. Boulin a adressé à de nombreuses firmes des lettres de mise en garde, dont sept étaient d'ultimes avertissements.**

Les dépenses de l'Etat pour 1978 sont maintenant fixées. Elles doivent progresser à peu près comme la production nationale en valeur, telle que la prévoient les comptables officiels : d'environ 12 % par rapport aux dépenses de cette année (1). Dans l'ensemble, les grands ministères dépensiers (l'agriculture, l'intérieur notamment) ne sont ni plus ni moins pourvus que les années précédentes. Les préoccupations électorales n'apparaissent donc pas; ou pas encore, puisqu'elles peuvent se manifester sous forme d'allégements fiscaux qui eux, ne seront pas décidés avant la fin d'août ou le début de septembre.

Un ministère a posé, par son appétit, de gros problèmes, celui des armées. La loi-programme militaire, votée fin 1975, prévoit qu'en 1982 le budget des armées représentera 20 % du total des dépenses de l'Etat, contre 17 % actuellement. C'est une progression considérable dont on imagine les répercussions. Une cote mal taillée a été trouvée pour l'année prochaine, dont on peut prévoir qu'elle ne sera pas du goût de tous les députés lors de la discussion du projet gouvernemental au Parlement en octobre prochain. Une autre série de dépenses soulèvera aussi des difficultés : celle qui concerne les rapatriés.

En revanche, un effort très net a été fait en faveur de la justice, de la culture, de la jeunesse et des sports, de l'environnement, des affaires étrangères. Les programmes d'action prioritaire (PAP) inscrits au 7e Plan ont, de leur côté, été respectés. Le budget de 1978, sans être très novateur, traduit tout de même une certaine volonté de changement.

*Quel sera l'effet de ces dépenses sur la conjoncture ?* Les dépenses de l'Etat auront-elles un effet de frein ou d'accélérateur ? Il est évidemment beaucoup trop tôt pour le dire, puisque les recettes de l'Etat sont loin d'être fixées. On remarquera tout de même deux choses. D'une part vingt-cinq mille emplois environ seront créés dans la fonction publique (hors titularisation), nombre supérieur à celui qui était inscrit dans le budget de 1977. D'autre part, les crédits d'équipement croîtront plus vite que l'ensemble des dépenses publiques : les autorisations de programme augmenteront, elles, d'environ 7 %, c'est-à-dire plus qu'en 1977.

Enfin, malgré un concours budgétaire de 30 milliards cette année aux entreprises nationales, les tarifs publics ne seront pas relevés de plus de 6 à 6,5 % en 1978. Une exception tout de même : les tarifs de la S.N.C.F. progresseront nettement plus vite (d'environ 15 %) pour stabiliser le déséquilibre considérable des chemins de fer.

Pour toutes ces raisons, le budget de l'Etat actuellement en préparation apparaît capable de soutenir une croissance qui, en l'état actuel des prévisions, risque d'être encore lente l'année prochaine (la progression de 4,5 % actuellement prévue n'est qu'une première estimation, sujette à de nombreuses révisions). Il ne porte pas, en tout cas, les marques de l'austérité rigoureuse qui caractérise la politique monétaire menée par la Banque de France grâce à l'encadrement du crédit.

En fait, la partie du budget 1978 la plus difficile à mettre au point concernera les recettes de l'Etat, c'est-à-dire les impôts des contribuables. En l'état actuel des choses et à législation fiscale inchangée, les dépenses publiques ne seraient pas couvertes par les recettes. On peut estimer le déficit compris entre 5 et 12 ou 13 milliards de francs, l'imprécision de ce chiffrage s'expliquant par l'incertitude de la conjoncture au cours des mois à venir (plus la croissance économique est faible, moins les rentrées de T.V.A. sont abondantes).

Or, le gouvernement pourra difficilement refuser — surtout en période pré-électorale — certains aménagements fiscaux auxquels il s'est plus ou moins engagé : application de la loi Royer aux commerçants et artisans, qui implique l'octroi d'un abattement de 20 % sur leur revenu ; révision des bilans des entreprises ; aménagement du barème de l'impôt sur le revenu.

Ces différentes mesures entraîneraient des pertes de recettes considérables pour le trésor. Si elles devaient être prises, MM. Giscard d'Estaing et Barre se trouveraient confrontés à un choix difficile : ou bien accepter un déficit budgétaire important, que le chef de l'Etat a toujours refusé ; ou bien se résoudre à lever des impôts supplémentaires.

ALAIN VERNHOLES.

(Mercredi 29 juin.)

(1) Compte tenu de la loi de finances rectificative d'avril 1977, mais non compris les mesures nouvelles du « plan » Barre bis (personnes âgées, famille, jeunes).

# Un entretien avec M. Kekkonen

## *La conférence de Belgrade ne doit pas devenir un tribunal*

### nous déclare le président de la République finlandaise

Helsinki. — *Grand, chauve depuis ses jeunes années, le regard aigu derrière de grosses lunettes, M. Urho Kekkonen se considère, et est considéré par la plupart de ses compatriotes, comme une sorte de président à vie de la République finlandaise. Elu pour la première fois en 1956, et constamment réélu, il compte solliciter l'an prochain un nouveau mandat qui devrait lui permettre de rester en fonction jusqu'en 1984, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans (il est né avec le siècle).*

*Le secret de la longévité politique de M. Kekkonen est pour une grande part le crédit dont il jouit auprès des dirigeants soviétiques, qui voient dans l'actuel président le gage du maintien de la ligne dite* « Paasikivi-Kekkonen », *visant à développer des relations d'amitié entre la Finlande et l'U.R.S.S. C'est donc sur ce thème que nous l'avons surtout interrogé lors de l'entretien qu'il nous a accordé dans la petite maison qu'il occupe au bord d'un bras de mer dans un faubourg d'Helsinki. A propos de la conférence de Belgrade, qui a commencé depuis le mercredi 15 juin ses travaux, M. Kekkonen estime que l'objet de cette réunion ne doit pas être de rédiger à nouveau l'acte final d'Helsinki en 1975, « la conférence de Belgrade ne doit pas devenir un tribunal », estime-t-il.*

De notre envoyé spécial

*« Quelle signification peut être attribuée à la récente réorganisation du gouvernement finlandais et notamment à l'entrée de communistes dans le cabinet ?*

— Au cours de son histoire, la politique finlandaise a trop souvent dû reposer sur des gouvernements parlementaires faibles et de courte durée. Personnellement, j'ai acquis dès les années 30 la conviction que, dans les conditions finlandaises, la base gouvernementale la plus durable et politiquement la plus solide doit reposer sur les partis du centre et de la gauche. Voilà pourquoi je suis très content que cette solution se soit révélée possible une fois de plus. Nous avons besoin d'un gouvernement majoritaire solide dans la difficile situation économique que nous connaissons actuellement.

» Je suis souvent intervenu dans le débat sur le rôle des communistes dans la politique gouvernementale; j'ai abordé notamment ce problème dans l'un de mes discours, il y a une dizaine d'années.

J'ai dit alors : « J'attache une » grande importance à ce que soit » accepté en Finlande le droit de » principe des communistes de » contribuer au gouvernement et, » sur un pied d'égalité, à la con- » duite des affaires de l'Etat. » Dans le même contexte, j'ai constaté, toutefois, qu'il est une autre chose de définir comment ce principe sera appliqué en pratique : « La Finlande est un pays multi- » parti et il revient aux partis » politiques de décider entre eux » de leur coopération et du pro- » gramme de la politique gouver- » nementale. Si l'on n'arrive pas, » dans ces pourparlers à un ar- » rangement qui pourra être ac- » cepté aussi par les communistes, » ceux-ci doivent rester, suivant » les règles du jeu parlementaire, » dans l'opposition. » Cette fois, ils ont estimé pouvoir accepter le résultat négocié, ce qui n'a pas été le cas en 1972 et 1976. Je suis persuadé que, étant données les circonstances, cette solution est la meilleure possible.

» En outre, il est apparu tout à fait clairement, ces derniers temps, que les membres de la tendance majoritaire du P.C. (1) réagissent d'une manière positive au patriotisme finlandais. Cela s'est révélé clairement au cours d'une émission de télévision, il y a quelques jours.

*— Quel rôle la Finlande compte-t-elle jouer à la conférence de Belgrade ? Souhaitez-vous que des suites lui soient données et que des institutions « ad hoc » soient mises sur pied ?*

L'intérêt finlandais à l'égard de la C.S.C.E. n'a pas diminué. Nous *considérons la détente comme la* seule alternative raisonnable qui existe à l'heure actuelle. Nous avons fortement soutenu le processus de la C.S.C.E. jusqu'à présent et nous allons l'encourager à Belgrade dans la mesure du possible, y compris en ce qui concerne les services que la Finlande, seule ou en collaboration avec les autres pays neutres, pourra éventuellement offrir aux Etats participants.

» Nous considérons que l'Acte final d'Helsinki comporte déjà le principe que la conférence de Belgrade sera la première dans son genre et que d'autres conférences seront organisées à une date ultérieure. La mise sur pied des institutions « ad hoc » pourra être une forme de coopération appropriée. Mais ce n'est qu'à Belgrade que nous verrons s'il y a lieu d'établir des institutions de ce genre.

» En tout cas, il faut construire à partir du texte de l'Acte final. Nous pensons que la conférence de Belgrade ne doit pas devenir un tribunal. Nous avons devant nous un processus très long et très ardu. Ce qui, pour nous, est important, c'est que ce processus soit mis en route de manière positive et constructive.

*— Pensez-vous que des mesures militaires permettant d'accroître la confiance en Europe sont souhaitables, au-delà de ce qui avait été prévu par l'Acte final de la Conférence d'Helsinki ?*

Propos recueillis par
MICHEL TATU.

(Lire la suite page 6.)

(1) Le P.C. finlandais est divisé en deux tendances : l'une, minoritaire, dite « stalinienne », très proche de l'U.R.S.S., l'autre, majoritaire, qui a pris ses distances à l'égard de Moscou.

## La crise aux antipodes

**M. Malcolm Fraser, premier ministre australien, s'est entretenu au cours de son passage à Paris le 18 juin, avec MM. Raymond Barre et Giscard d'Estaing. M. Fraser a précisé, au cours d'une conférence de presse, que les discussions avaient porté sur trois sujets principaux : l'uranium, le développement d'une consultation politique plus régulière entre les deux pays et les questions commerciales. L'Australie, qui met actuellement au point sa politique d'exportation d'uranium, devient un fournisseur potentiel de la France, dont la consommation devrait considérablement augmenter dans les années à venir.**

**D'autre part, M. Muldoon, premier ministre néo-zélandais, vient de séjourner dans la capitale française, où il a assisté à la réunion de l'O.C.D.E. Il a été reçu par M. Barre.**

**Ces deux visites montrent l'intérêt porté par Canberra et Wellington à l'Europe occidentale. Les deux gouvernements conservateurs des antipodes veulent resserrer leurs liens politiques et économiques avec la C.E.E., alors que ni l'Australie ni la Nouvelle-Zélande ne parviennent à sortir de leur crise économique.**

*(Lire page 4 l'enquête de notre envoyé spécial Jacques Decornoy.)*

# APRÈS LA VISITE DE M. BREJNEV

C'est avec une demi-heure de retard que M. Brejnev a quité Orly pour Moscou, mercredi après-midi 22 juin, dans un nouvel Iliouchine spécialement envoyé de Moscou. Il avait offert, avant, un déjeuner dans le nouveau bâtiment de son ambassade en l'honneur de M. Giscard d'Estaing et de nombreuses personnalités, dont M. Chirac, maire de Paris.

Auparavant, le chef de l'Etat soviétique avait eu à Rambouillet un ultime entretien, très écourté, avec le président de la République. Le rendez-vous, qui avait été fixé à 10 heures, a en effet été reporté d'une heure. Les documents finaux de la rencontre n'en ont pas moins été signés comme prévus par les deux présidents en fin de matinée.

Il s'agit notamment d'une déclaration commune qui passe en revue les grands problèmes internationaux et affirme notamment l'attachement des deux parties au respect de l'intégrité territoriale des Etats africains et de leur droit à décider librement de leur sort « sans ingérence de l'extérieur ». Sur le plan bilatéral, Paris et Moscou ont évoqué la possibilité d'un élargissement de leur coopération dans le domaine nucléaire civil, pour la construction non seulement de centrales mais aussi de réacteurs surrégénérateurs. Une déclaration spéciale sur la non-prolifération des armes nucléaires réaffirme par ailleurs l'intérêt des deux pays pour le développement des usages pacifiques de l'atome.

Une autre déclaration conjointe énumère un certain nombre d'efforts considérés par les deux parties comme nécessaires à la poursuite et à l'intensification de la politique de détente. Il s'agit notamment de prendre des « initiatives décisives en direction du désarmement » et de « favoriser la compréhension entre les hommes par un développement de leurs contacts et par un progrès de la connaissance mutuelle ».

## La déclaration commune : la France et l'U.R.S.S. continueront de donner « à la détente un contenu tangible et concret »

La déclaration franco-soviétique signée mercredi 22 juin à Rambouillet par MM. Giscard d'Estaing et Brejnev énumère les personnalités présentes aux conversations et souligne le « *climat de grande cordialité, conforme aux relations amicales et aux liens historiques existant entre les deux pays* », dans lequel se sont déroulés les entretiens. Les deux parties « *confirment leur volonté de poursuivre leur coopération dans tous les domaines et de continuer à apporter leur contribution commune au renforcement et à l'approfondissement de la détente. Elles entendent ainsi concourir à l'ancrer dans les relations internationales et lui donner un contenu tangible et concret* ». Abordant la période écoulée depuis la conférence d'Helsinki sur la sécurité européenne, le texte poursuit :

« *Les deux parties constatent que, pendant cette période, la situation s'est améliorée en Europe et que certains progrès ont été accomplis dans les relations politiques, économiques, culturelles et autres entre les pays européens.*

» **Profondément attachées à l'application intégrale et dynamique de l'acte final d'Helsinki, la France et l'U.R.S.S. sont résolues à travailler à la mise en œuvre effective de toutes ses dispositions. Elles** estiment que des progrès continus dans les relations bilatérales entre les Etats, dans tous les domaines visés par l'Acte final, constituent l'un des moyens principaux de parvenir à la réalisation de ce programme d'action à long terme.

» *Les deux parties ont procédé à un échange de vues sur la réunion à Belgrade des représentants de ministres des affaires étrangères prévue par l'acte final. Elles ont exprimé l'espoir que cette réunion se déroulera dans un esprit constructif et contribuera à faire progresser concrètement la mise en œuvre des dispositions de l'acte final et par conséquent à affermir la détente.* »

» *La France et l'U.R.S.S. ont noté que la détente ne pourra prendre toute sa dimension que si tous les Etats signataires participent à la réalisation des objectifs définis dans l'acte final d'Helsinki et adaptent aux nécessités de la détente leur action dans toutes les régions du monde.*

» *Les deux parties ont souligné la grande importance qu'elles attachaient à l'accord quadripartite du 3 septembre 1971 (sur Berlin, N.D.L.R.), dont le strict respect et la pleine application sont la garantie de la stabilité dans la région correspondante et constituent de ce fait un des éléments fondamentaux du maintien de la détente en Europe.*

» *Les deux parties relèvent la concordance de leurs vues sur la nécessité de régler le problème de Chypre sur la base du respect total de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République de Chypre. Un règlement équitable et durable doit être trouvé par la voie des négociations. Elles se prononcent pour l'évacuation rapide de la République de Chypre par toutes les troupes étrangères. (...)*

### Le droit d'Israël à une « existence indépendante »

» *Les deux parties ont noté que les circonstances étaient actuellement plus favorables à des progrès vers un règlement d'ensemble au Proche-Orient. Les deux parties se félicitent de voir que les positions qu'elles soutiennent depuis longtemps sur les éléments essentiels du règlement font maintenant l'objet d'une large approbation. Elles estiment que l'établissement d'une paix juste et durable repose sur le retrait des troupes israéliennes de tous les territoires arabes occupés en 1967, le respect des droits légitimes du peuple palestinien, y compris celui de disposer d'une patrie, le droit à une existence indépendante de tous les Etats de la région, y compris Israël, dans des frontières sûres et reconnues.*

» *Dans cet esprit, la France et l'U.R.S.S. espèrent que la conférence de la paix à Genève pourra se réunir avant la fin de l'année avec la participation de plein droit de toutes les parties concernées, y compris les représentants du peuple palestinien.*

### La situation en Afrique

» *Les deux parties ont étudié avec attention la situation en Afrique.*

» **La France et l'U.R.S.S. confirment, dans l'esprit de la politique de détente, l'importance qui s'attache, pour le renforcement de la paix sur le continent africain, au respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats africains, ainsi qu'à la réalisation du droit des peuples d'Afrique à décider pour eux-mêmes et librement de leur sort, sans ingérence de l'extérieur.**

» **Se félicitant de l'accession prochaine de Djibouti à l'indépendance, la France et l'U.R.S.S. espèrent que tous les Etats respecteront la souveraineté et l'intégrité territoriale du nouvel Etat.**

» *Les deux parties expriment le souhait que les peuples du Zimbabwe* [la Rhodésie, N.D.L.R.] *et de la Namibie puissent exercer aussi rapidement que possible leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance conformément aux principes et aux résolutions des Nations unies. Elles déplorent et condamnent la poursuite de la politique d'apartheid en Afrique du Sud.*

» *La France et l'U.R.S.S. déclarent qu'elles ont l'intention, compte tenu du rôle éminent qu'elles jouent dans l'arène internationale en faveur de la détente et de la sécurité, de participer dans un esprit d'initiative aux efforts entrepris en faveur du désarmement.*

» *Les deux parties, animées du désir de favoriser toute initiative qui puisse contribuer à la réalisation du désarmement général et complet, y compris le désarmement nucléaire, sous un contrôle international strict et efficace, ont déjà donné leur accord à la tenue d'une session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée au désarmement. Elles feront tous leurs efforts pour que ces débats aboutissent à des résultats positifs et concrets permettant de donner une impulsion renouvelée aux travaux sur le désarmement afin de libérer le monde des dangers inhérents à la course aux armements tant nucléaires que conventionnels.*

» *Les deux parties considèrent néanmoins que la tenue de la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies sur le désarmement, dont les objectifs principaux consisteraient à définir les principes généraux applicables en matière de désarmement, à déterminer les axes principaux des efforts dans ce domaine et à accroître l'efficacité des mécanismes de négociations existants, ne diminue en rien leur intérêt pour la réunion d'une conférence mondiale du désarmement. Elles souhaitent que les conditions requises pour une telle réunion — en particulier l'adhésion de toutes les puissances nucléaires — puissent être remplies dans un proche avenir. (...)*

» *La partie française continue de considérer avec intérêt les propositions de la partie soviétique visant à interdire l'élaboration et la production de nouveaux types d'armes de destruction massive ou de nouveaux systèmes de telles armes.*

» *Les deux parties se sont accordées pour reconnaître la nécessité d'une réorganisation des relations économiques internationales, tenant compte du droit des pays en voie de développement à être associés au progrès économique mondial, à en recevoir une part plus équitable, ainsi qu'à influencer les choix dont il dépend.* »

» **Elles ont affirmé leur volonté de poursuivre un dialogue constructif à cet égard, d'œuvrer pour l'élargissement de la coopération dans tous les domaines avec les pays en voie de développement et de renforcer la coopération économique internationale entre tous les Etats sur une base d'égalité.** »

### Les relations bilatérales

Dans le domaine bilatéral, la déclaration relève l'importance des rencontres au niveau le plus élevé et des entretiens de ministres. Les deux parties poursuivront « *la pratique de consultations politiques approfondies* » et en renforceront « *le caractère systématique en vue d'une meilleure connaissance réciproque de leurs positions, et, le cas échéant, de leur concertation* ».

« *(...) Elles ont constaté avec satisfaction que le volume des échanges commerciaux continuait à croître de façon régulière et que cette augmentation permettait d'envisager de nouvelles perspectives. Les rythmes de croissance du commerce mutuel en 1975-1976 ont été d'environ 30 % par an, et son volume, pour les deux années indiquées, a atteint approximativement le volume d'échanges de l'ensemble des cinq années précédentes, soit 1970-1974. Considérant que l'objectif du doublement des échanges pour la période 1975-1979, fixé à Rambouillet en décembre 1974, serait atteint et même dépassé, les deux parties ont décidé de prendre toutes les dispositions nécessaires pour obtenir leur triplement. Elles sont, en outre, convenues de continuer à porter leurs efforts sur les moyens d'assurer une progression plus harmonieuse de ces échanges.*

» *Les deux parties ont décidé de favoriser la réalisation de nouveaux projets et conclu, à cette fin, un nouvel avenant au programme d'approfondissement de la coopération dans le domaine de l'économie et de l'industrie pour une période de dix ans, comprenant une liste complémentaire de projets agréés entre elles. Les parties se félicitent de la signature, à l'issue de la visite, d'un accord sur la coopération dans le domaine de la chimie et d'un accord sur la coopération dans le domaine des transports.*

» **Les deux parties ont noté qu'une coopération scientifique et technique s'est développée avec succès depuis plusieurs années entre les deux pays dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et ont évoqué la possibilité d'un élargissement de cette coopération, notamment dans le domaine des centrales nucléaires et des réacteurs surrégénérateurs.**

» *La France et l'Union soviétique sont décidées à faire de nouveaux efforts pour assurer le développement de l'enseignement de la langue russe en France et de la langue française en Union soviétique, tant sur le plan scolaire et universitaire qu'au niveau des adultes. Elles estiment, en particulier, souhaitable d'étudier la possibilité à cet effet d'accroître le nombre des lecteurs et des assistants d'un pays dans l'autre. Elles sont résolues à faciliter les rencontres régulières entre jeunes des deux pays, y compris des jeunes qui accomplissent leurs études. (...)*

» *On a noté l'utilité des contacts sur le plan militaire. Les parties se sont déclarées prêtes à poursuivre et, dans la mesure du possible, à élargir de tels contacts et échanges en considérant qu'ils sont appelés à favoriser le renforcement des sentiments traditionnels de respect que les forces armées de l'Union soviétique et de la France se portent mutuellement.*

» *Les deux parties continuent à attacher du prix au développement des sentiments de respect, d'estime et d'amitié entre les peuples de France et d'Union soviétique. Elles estiment que le renforcement de ces sentiments sera favorisé par le développement de la connaissance mutuelle de la culture et des réalisations des deux peuples ainsi que des contacts entre Français et Soviétiques. Elles considèrent qu'ainsi se poursuivra l'instauration d'un climat propice à l'accomplissement des tâches importantes que se sont fixées la France et l'Union soviétique tant dans le domaine de leurs rapports bilatéraux que dans celui de la consolidation de la paix dans le monde.* »

*(Jeudi 23 juin.)*

## La détente internationale

*La déclaration conjointe de la France et de l'Union soviétique sur la détente internationale est ainsi rédigée :*

« La France et l'Union soviétique considèrent qu'à une époque où les armements ont atteint une puissance de destruction immense et où le problème de la satisfaction des besoins matériels se pose de façon aiguë pour une partie importante de la population de la terre, l'intérêt supérieur de l'humanité exige de façon impérieuse que les Etats et les peuples renoncent aux politiques fondées sur la méfiance, la rivalité et la tension et qu'ils reconnaissent que, en dépit des différences dans la conception et l'organisation de la société, ils sont solidaires face aux périls qui les menacent.

» Elles estiment que, pour répondre à cette nécessité profonde de notre temps, les Etats doivent renoncer à utiliser la force, la menace ou l'accumulation des armements comme moyens d'influencer la politique des autres Etats, se prêter à la solution des différends qui les opposent par des moyens pacifiques, et favoriser entre eux une coopération visant à la meilleure utilisation des richesses de la nature et au progrès de la connaissance.

» Elles constatent que, depuis un peu plus d'une dizaine d'années, il a été tenu un plus grand compte de cette nécessité dans les rapports internationaux, ce qui a permis l'instauration de la politique de détente. L'U.R.S.S. et la France croient que l'amélioration de leurs relations a joué un rôle important dans cette évolution favorable. Elles se félicitent de ce qu'un nombre croissant d'Etats se soient associés à cette politique, et de ce que la tendance à la détente soit devenue générale.

» Elles constatent qu'ont été conclus un certain nombre d'accords de grande importance, visant à dépasser certains des différends qui pouvaient susciter la tension en Europe, et qu'on a pu ensuite procéder à un examen général, à la fois des principes qui sont à la base d'un développement des relations pacifiques entre les Etats, et des mesures concrètes qui peuvent nourrir un tel développement, et définir en commun ces principes et ces mesures dans l'Acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

» La France et l'Union soviétique considèrent comme indispensable que soient poursuivis et intensifiés par tous les Etats les efforts en faveur de la détente internationale :

» — En faisant une réalité concrète de l'Acte final signé solennellement à Helsinki et en soutenant activement les efforts entrepris en ce sens ;

» — En prenant des initiatives décisives en direction du désarmement ;

» — En faisant en sorte que l'esprit de la détente ne soit pas contrarié par les considérations de la politique de bloc ;

» — En s'abstenant d'intervenir dans les affaires intérieures des autres Etats et en respectant leur souveraineté et leur indépendance ;

» — En prenant en considération les intérêts légitimes et les points de vue des autres Etats ;

» — En maintenant un climat favorable dans les relations entre les Etats ;

» — En adaptant aux nécessités de la détente leur action vis-à-vis de tous les Etats et dans toutes les régions de la terre ;

» — En favorisant la compréhension entre les hommes par un développement de leurs contacts et par un progrès de la connaissance mutuelle de la culture et de la vie des peuples ;

» — En adoptant une attitude favorable au renforcement des sentiments d'amitié et de confiance entre les peuples.

» Les deux parties confirment, en outre, que le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales par tous les Etats constitue l'une des bases d'une amélioration profonde de leurs relations mutuelles.

» La France et l'U.R.S.S. sont résolues à développer leur action en faveur de la détente, à la fois par leur politique propre, par leurs efforts conjoints, et à travers le progrès de leurs rapports avec les autres Etats. »

*(Jeudi 23 juin.)*

## La non-prolifération des armes nucléaires

La « *déclaration franco-soviétique sur la non-prolifération des armes nucléaires* » est ainsi rédigée :

« La République française et l'Union des Républiques socialistes soviétiques, conscientes de la responsabilité qu'elles assument en tant que puissances nucléaires et désireuses d'éviter les dangers qui découlent de la dissémination des armes nucléaires, réaffirment leur commune volonté de déployer tous leurs efforts tendant à éviter la prolifération de ces armes.

» A cette fin, elles estiment qu'une large coopération internationale est nécessaire, particulièrement au sein de l'Agence internationale de l'énergie atomique, dont le système d'inspection, en contrôlant le respect effectif des engagements pris en matière de non-prolifération, constitue un moyen important et efficace pour atteindre cet objectif. Elles sont prêtes à contribuer à l'amélioration de ces contrôles.

» La France et l'U.R.S.S. reconnaissent que l'accès aux usages pacifiques de l'énergie nucléaire représente pour un nombre croissant de pays un moyen important de leur développement économique. Elles veilleront, de leur côté chacune en ce qui la concerne, à ce que leur coopération avec des pays tiers dans le domaine de l'industrie nucléaire présente toutes les garanties nécessaires pour empêcher la prolifération. Dans cette perspective, elles rappellent qu'elles se sont prononcées en faveur d'une limitation des transferts de matières nucléaires propres à fabriquer des armes nucléaires ou autres dispositifs nucléaires explosifs et d'installations et technologies susceptibles de produire ces matières.

» Les deux parties appliqueront leur politique d'exportations de matières nucléaires, équipements et technologies en respectant leurs engagements internationaux dans ce domaine. Elles sont disposées, chacune en ce qui la concerne, à renforcer les dispositions et garanties appropriées dans le domaine des équipements, des matières et des technologies. Elles continueront à contribuer activement à la concertation sur les principes généraux relatifs aux exportations nucléaires.

» Elles se félicitent de la coopération qui s'est instaurée entre elles dans le domaine de la technologie nucléaire.

» La France et l'U.R.S.S. attachent une grande importance à la protection physique des matières nucléaires afin d'éviter tout usage ou maniement non autorisé. Elles se prononcent en faveur de l'élaboration d'une convention internationale à ce sujet.

» Elles poursuivront leurs consultations sur l'ensemble de ces questions. »

*(Jeudi 23 juin.)*

## Les négociations financières n'ont pas abouti

M. Giscard d'Estaing et M. Brejnev se sont félicités à plusieurs reprises au cours des derniers jours de la bonne évolution des échanges commerciaux entre la France et l'U.R.S.S. MM. Patolichev et Rossi ont signé mercredi matin à Rambouillet un « protocole annexe au programme de développement de la coopération franco-soviétique dans le domaine de l'économie et de l'industrie pour une période de dix ans », qui prévoit un triplement des échanges au cours de la période 1975-1979 par rapport aux cinq années précédentes. Ce texte, cependant, ne prévoit rien sur un point essentiel : le problème des crédits gouvernementaux consentis à l'U.R.S.S. et sans lesquels tout développement des échanges devient illusoire.

Cette question a fait l'objet de négociations techniques avant et pendant le « sommet » de Rambouillet, mais ces discussions n'ont pas abouti. Deux problèmes retenaient en particulier l'attention des experts : le dégagement par la France d'une nouvelle masse de crédits — entre 5 et 10 milliards de francs — pour favoriser l'accroissement des échanges envisagé et la modification des taux d'intérêt préférentiels consentis et qui varient légèrement selon l'importance des opérations qu'il s'agit de réaliser.

Il semble que les négociations aient buté sur deux écueils : le refus des Soviétiques d'accepter une légère hausse — 0,25 %, dit-on — des taux d'intérêt, et les pressions d'un certain nombre de pays ouest-européens, comme l'Allemagne fédérale, qui dénoncent régulièrement la pratique des crédits gouvernementaux préférentiels, quitte à recourir à d'autres artifices comptables pour favoriser le développement de leurs échanges. A un moment donné, experts français et soviétiques espéraient pouvoir faire trancher au plus haut niveau le litige qui les oppose sur les taux d'intérêt. La question, finalement, n'a pas été soumise à MM. Giscard d'Estaing et Brejnev. Elle va, dit-on, faire l'objet de nouvelles discussions, vraisemblablement à la veille du voyage que M. Barre fera en Union soviétique pour y présider, en septembre, les travaux de la grande commission de coopération franco-soviétique. J. A.

*(Vendredi 24 juin.)*







# ISITE DE M. BREJN EN FRANCE

Enfin les deux parties « confirment que le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales par tous les Etats constitue l'une des bases d'une amélioration profonde de leurs relations mutuelles ».

Le secrétaire général du P.C. soviétique, que MM. Raymond Barre, Louis de Guringaud et Mme Simone Veil étaient venus saluer à son départ, n'a fait aucune déclaration. Peu après le décollage de son appareil, il faisait parvenir un message à M. Giscard d'Estaing, affirmant notamment que « les entretiens constructifs et utiles, les documents signés, permettent de parler d'une nouvelle et grande contribution au développement des relations franco-soviétiques, qui répondent aux intérêts de l'approfondissement des relations de bon voisinage et de la compréhension en Europe, constituant une assurance de paix pour le monde entier ». Un peu moins de quatre heures après son départ, M. Brejnev était accueilli à Moscou par plusieurs membres du bureau politique conduits par M. Michel Souslov.

Peu après son départ, M. Giscard d'Estaing tenait à l'Elysée une conférence de presse restreinte, « à l'américaine ». Debout derrière un pupitre marqué de son sceau personnel, le président de la République a répondu pendant quarante-cinq minutes aux questions qui lui étaient posées, en principe exclusivement sur les relations franco-soviétiques, mais en débordant quelque peu sur les questions de politique intérieure (voir ci-dessous). Il a confirmé notamment l'intérêt de la France pour le projet soviétique de conférence mondiale sur le désarmement et de session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU sur le sujet. Il a aussi longuement évoqué les problèmes de la détente, de la défense et de la prolifération nucléaire.

*LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE*

# La détente est un choix entre la compréhension et l'affrontement

## DÉCLARE M. GISCARD D'ESTAING

*En réponse à une question sur la différence des conceptions en matière de détente, M. Giscard d'Estaing analyse la déclaration franco-soviétique sur la détente et affirme que les quatre conditions qu'il avait présentées à M. Brejnev se retrouvent dans le texte. A propos des droits de l'homme, il poursuit :*

« Il faut que les Français sachent que la France est le pays des droits de l'homme, qu'elle est le pays des libertés fondamentales, que ceux-ci figurent dans tous nos textes constitutionnels, nos textes de lois et que nous appliquons scrupuleusement ces principes.

» D'ailleurs j'observe que l'année dernière il y avait encore dans la politique française certaines initiatives tendant à ce qu'on appelait à l'époque la défense des libertés, il y avait des comités et des commissions, et je m'aperçois que tout ceci a disparu : disparu pourquoi ?

» Cela a disparu devant l'évidence qu'à l'heure actuelle les pouvoirs publics en France, le président de la République, le gouvernement, sont profondément attachés au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et je dirai, mesdames et messieurs les journalistes, vous en savez quelque chose.

» Ce qui est important du côté soviétique, c'est la reconnaissance de ce principe. Il figure, bien entendu, déjà dans l'acte final d'Helsinki, mais c'est la première fois qu'il figure dans un accord bilatéral entre l'Union soviétique et un de ses principaux partenaires. »

*Interrogé sur le désarmement, le président de la République évoque les* « gigantesques arsenaux », *qui créent une situation* « sans précédent dans l'histoire de l'humanité » *et poursuit :*

« Entre l'Union soviétique et la France, un grand effort doit être accompli dans la direction de la réduction de ce potentiel militaire.

» Les Soviétiques ont pris un certain nombre d'initiatives. Vous avez vu, dans les textes qui ont été signés, que nous n'avons pas repris plusieurs d'entre elles, et d'ailleurs je dirai qu'elles n'ont même pas été discutées : par exemple, la proposition qui avait été faite par les Soviétiques de renoncer à l'usage en premier de l'arme nucléaire n'a pas été évoquée au cours des discussions que j'ai eues avec M. Brejnev. D'ailleurs, nous avions eu l'occasion de faire savoir qu'une telle disposition n'était évidemment pas applicable pour la France puisque, si nous la retenions, elle mettrait en cause le principe même de notre dissuasion nucléaire.

» Les points sur lesquels nous avons pu accorder nos vues sont d'abord le fait que la France est favorable à la tenue, sans doute en 1978, d'une session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée au problème du désarmement ; d'autre part, le fait que nous serions également favorables à une proposition soviétique qui est celle d'une conférence mondiale sur le désarmement.

» Nous ajoutons une condition en ce qui concerne cette conférence mondiale : c'est la participation de l'ensemble des puissances nucléaires. Une telle conférence mondiale n'aurait évidemment pas son sens si telle ou telle puissance nucléaire en était absente.

» Ce qu'il y a de nouveau sans doute dans notre discussion sur ce sujet, c'est le fait que j'ai indiqué que le problème du niveau des armements était pour la France un problème sensible qui appelait notre préoccupation et que, donc, nous allions suivre de très près le développement des initiatives internationales sur ce sujet. »

### L'U.R.S.S. et le dialogue Nord-Sud

*A propos d'une éventuelle participation soviétique au dialogue Nord-Sud, M. Giscard d'Estaing répond :*

« Nous avons parlé de ce sujet et vous retrouverez dans notre texte le fait que l'Union soviétique est très sensible aux problèmes que posent, à l'heure actuelle, le développement économique dans le monde et l'inégalité de la répartition des ressources. (...) Quant à la forme de sa participation, l'Union soviétique, à l'heure actuelle, n'est pas prête, me semble-t-il, à la définir.

» L'Union soviétique pratique, vous le savez, une politique qui consiste à traiter directement, sur une base bilatérale, la plupart des problèmes d'aide et de développement. J'ai indiqué à M. Brejnev que l'organisation économique à venir ferait sans doute de plus en plus une large place aux organisations, organisations de marchés, organisations multilatérales, concertation en matière d'aide, et qu'il serait donc normal, et sans doute à long terme inévitable, que l'Union soviétique et les pays socialistes soient associés à ce type d'action.

» Autant l'Union soviétique considère le problème à l'heure actuelle, autant elle ne me paraît pas, pour le moment, disposée à entrer dans les mécanismes existants de l'action multilatérale internationale. »

*Comme on demande à M. Giscard d'Estaing si, à titre d'* « *application concrète* » *du principe du respect des droits de l'homme, il a évoqué avec M. Brejnev des cas humains précis, le président de la République répond qu'il s'agit d'abord de définir ce qu'est la détente :*

« Fondamentalement, la détente, c'est un choix. C'est le choix d'un effort pour améliorer les relations, la compréhension entre des pays ou des ensembles de pays, dont chacun sait que les orientations politiques, que les structures sociales, sont fondées sur des principes différents ; donc, c'est le choix d'une méthode systématique d'amélioration de ces relations.

» Quelle est l'alternative à la détente ? Il faut la voir clairement : c'est d'organiser l'affrontement par divers moyens ; ces moyens peuvent être idéologiques, peuvent être militaires, peuvent constituer toutes sortes de formes de pression entre ces mêmes Etats. (...)

» Compte tenu de l'accumulation des moyens militaires de toute nature, imaginez ce que serait la situation du monde, à l'heure actuelle, si le langage tenu par les principaux dirigeants, M. Brejnev, M. Carter, moi-même, M. Schmidt ou d'autres, était celui de la préparation ou de l'hypothèse de l'affrontement... Je vous demande d'y réfléchir.

» Donc, la détente, c'est le choix d'un effort de compréhension et de rapprochement. (...)

» (...) Ce choix, il faut le faire à partir de la définition des principes [qui doivent guider les relations internationales N.D.L.R.] et du rappel de leurs conséquences, mais on ne peut pas le faire à partir des cas concrets, pour une raison simple, c'est que tous nos pays — je dis bien tous nos pays — n'acceptent pas l'ingérence dans les affaires intérieures : la France n'accepte pas et n'accepterait pas l'ingérence dans ses affaires intérieures ; nous n'accepterions pas qu'un processus judiciaire en France fasse l'objet d'interventions diplomatiques extérieures, aucun de nous ne l'accepterait. (...)

» Cela ne veut pas dire que nous nous désintéressons d'un certain nombre de situations humanitaires. Il serait vraiment facile et injuste d'en faire le reproche à la France, pays dont je rappelais récemment qu'il est sans doute celui qui accueille à l'heure actuelle le plus grand nombre de réfugiés politiques, des réfugiés politiques qui mènent en France la vie que vous savez. Chaque fois que nous rencontrons des dirigeants importants de pays où se pose tel ou tel problème, nous évoquons avec eux des cas humanitaires ; chaque fois, nous obtenons le règlement de certains de ces cas. Mais, si nous voulons continuer dans cette direction, nous ne devons pas faire état de nos interventions sur le plan public, puisque alors c'est l'autre méthode, c'est-à-dire l'intervention dans des cas particuliers. Donc ma réponse est que nous soulevons, bien entendu, un certain nombre de cas humanitaires et que nous obtenons des résultats positifs. »

### Une initiative africaine

*Après avoir fait observer que M. Brejnev a fait allusion lui-même au caractère* « *privilégié* » *des relations entre l'Union soviétique et la France, M. Giscard d'Estaing aborde le problème de Djibouti et de l'Afrique en général :*

« Lorsque, il y a quelque temps, j'avais l'occasion d'évoquer les problèmes de Djibouti avec les dirigeants soviétiques, il n'y avait pas eu de prise de position de leur part. Vous verrez, au contraire, que dans le texte de la déclaration générale il est fait allusion de façon très précise à l'indépendance de Djibouti et au respect des prérogatives du nouvel Etat.

» Nous avons parlé de l'Afrique. J'ai rappelé les thèses de la politique française, c'est-à-dire l'Afrique aux Africains, les choix essentiels de l'Afrique laissés aux Africains, le problème de la sécurité et du droit à la sécurité des Etats africains, et sur ces points j'ai eu l'accord de M. Brejnev.

» J'ai également mentionné un point qui va d'ailleurs dans le sens d'une préoccupation plus générale de l'Union soviétique : je pense qu'il serait souhaitable que vienne, ici ou là, une initiative concernant la limitation des armements ou des livraisons d'armes à l'Afrique. Mais j'indique qu'une telle initiative, à mon avis, devrait venir des Africains eux-mêmes, et c'est la raison pour laquelle je me suis abstenu de la formuler publiquement. Mais si les Africains, ou telle ou telle organisation représentative de l'Afrique, prenaient une initiative dans ce domaine, ils recevraient du côté de la France un accueil favorable. »

*A propos du Proche-Orient, le président de la République mentionne que sur les trois principes mis en avant par la France (évacuation des territoires occupés, droit des Palestiniens à une patrie, droit à l'existence de tous les Etats de la région dans des frontières reconnues, sûres et garanties),* « l'Union soviétique et la France ont des attitudes semblables » *; il poursuit :*

« J'ai indiqué à M. Brejnev que je ne souhaitais pas entrer dans le détail de l'application de ces principes. Il y a un certain nombre de questions qui se posent ou qui sont posées à partir de la nature de cette évacuation, à partir de la conception juridique de cette patrie palestinienne, mais j'estime qu'à l'heure actuelle il n'est pas souhaitable de figer les positions, puisque ce sont les sujets mêmes de la négociation. Je considère que nous n'avons pas à intervenir dans le déroulement des événements politiques internes, ici ou là, mais qu'il est important de rappeler la position de la France, qui reste attachée à ces trois principes. »

### Une « valorisation du rôle de la France »

*Comme on demande si M. Giscard d'Estaing souhaite jouer le rôle de médiateur entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, le président de la République répond :*

« Un rôle de médiateur, non. Un rôle à jouer, oui, par la force des choses puisque, depuis l'entrée en fonction de la nouvelle administration américaine, il n'y a pas eu de contacts personnels entre M. Brejnev et M. Carter, alors que j'ai rencontré successivement M. Carter et M. Brejnev.

» D'autre part, en raison de la mise en place de cette nouvelle administration, d'un certain nombre d'initiatives qu'elle a prises, s'agissant de cas particuliers pour ce qui est des droits de l'homme, s'agissant de nouvelles approches de la négociation S.A.L.T., il y a, en effet, un élément de novation dans les relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, et nous avons donc, à cet égard, un rôle à jouer.

» Je ne retiendrai pas l'expression de « médiateur » puisque, dans le même temps, il y a des conversations directes entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, par l'intermédiaire des ministres des affaires étrangères, mais j'observe que la situation actuelle conduit à une valorisation de la position de la France.

» Cette valorisation tient à quoi ? Eh bien ! elle tient au fait que, pratiquant une politique qui est à la fois indépendante et ouverte, nous sommes qualifiés pour prendre un certain nombre d'initiatives ou pour faire valoir un certain nombre de points de vue dans les relations des grands Etats du monde. »

*A propos de l'attitude de M. Brejnev sur la construction européenne, M. Giscard d'Estaing répond :*

« Il n'a pas porté d'appréciation. Il a soulevé le problème, exprimé ses craintes, qui sont d'ailleurs des craintes constantes de la diplomatie soviétique pour ce qui serait une Europe supranationale. Mais je lui ai rappelé que tel n'était pas l'objet du débat et que l'organisation de l'Europe, telle qu'elle était, en tout cas, à l'heure actuelle, était une organisation allant vers une Europe de type confédéral (...). »

### Une puissance nucléaire de plein exercice

*Le président de la République aborde ensuite un problème dont il a* « *longuement parlé* » *avec M. Brejnev, celui de la non-prolifération nucléaire :*

« Nous avons, à cet égard, un rôle important et délicat à jouer.

» Pourquoi ? Parce que nous sommes une puissance nucléaire de plein exercice. Nous sommes d'abord une puissance nucléaire militaire. (...) D'autre part, nous sommes une puissance nucléaire civile complète.

» En même temps, la France ressent profondément le problème de la non-prolifération (...)

» Dans ce domaine, la France sera amenée à faire des propositions, parce que c'est un pays qui est bien placé pour ressentir la double nécessité de l'action internationale : la première nécessité, c'est de limiter le danger de prolifération nucléaire militaire.

» La seconde, c'est de répondre aux besoins de très nombreux pays qui vont avoir besoin de l'électricité nucléaire dans la période à venir. Et on ne peut pas se contenter de traiter un seul de ces dossiers. (...) Je suis en train de réfléchir à ce que sera le moment venu une proposition française sur ce sujet. »

*Le président de République expose ensuite les deux inconvénients que présente à son avis la conférence de Genève sur le désarmement, tenue dans le cadre de l'ONU, et à laquelle la France ne participe pas depuis sa création en 1962 :*

« Le premier inconvénient, c'était le système de la co-présidence. Vous savez que dans cette réunion, qui est une réunion d'une trentaine de pays, il y a deux co-présidents qui sont les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique. Nous ne voyons pas pourquoi une réunion internationale multilatérale a deux co-présidents statutaires ;

» Le deuxième inconvénient est que je n'observe pas qu'elle (cette conférence) ait obtenu des résultats concrets d'une très grande portée, encore que, sur un certain nombre de sujets de caractère technique, certaines conclusions aient pu être atteintes.

» Alors, je lui ai indiqué que si, sur ces deux points, il y avait une modification, c'est-à-dire, d'une part, la procédure, et notamment les règles, en ce qui concerne la présidence, et, d'autre part, les perspectives de résultats concrets dans cette conférence, la France examinerait la situation. »

*Enfin, en ce qui concerne la conférence sur la réduction des forces en Europe centrale, M. Giscard d'Estaing* « n'envisage pas la participation de la France pour des raisons qui sont bien connues ».

*A propos des négociations sur les armements stratégiques et de l'échec de la mission du secrétaire d'Etat américain à Moscou en mars, M. Brejnev a, selon M. Giscard d'Estaing,* « dépeint la surprise qui avait été la sienne devant les propositions qui avaient été présentées à Moscou et les conditions dans lesquelles ces propositions avaient été jugées par lui inacceptables ».

*M. Giscard d'Estaing conclut :* « Cette ligne de la politique française, quelle est-elle ? Que peut-on dire de la France ? Je vous dirai que la France est l'alliée loyale des uns, le partenaire actif des autres, et que, bien entendu, elle n'est le sujet de personne. »

*(Vendredi 24 juin.)*

# La détente idéologique s'applique un peu à nous-mêmes

Interrogé sur l'insistance avec laquelle M. Chirac avait souhaité recevoir M. Brejnev à l'Hôtel de Ville de Paris, M. Giscard d'Estaing a répondu : *« Il y a deux choses. La première : n'attendez pas du président de la République qu'il polémique avec quelqu'un qu'il a appelé lui-même à la fonction de premier ministre. D'autre part, le déroulement d'une visite d'Etat en France comporte des entretiens — ce sont ceux qui ont été organisés — et des parties protocolaires. Sur ces parties protocolaires, je n'ai pas d'appréciation à porter. »*

Le chef de l'Etat a ensuite évoqué l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel. « *J'ai noté avec beaucoup de satisfaction* a-t-il dit, *le vote, hier soir, par l'Assemblée nationale, à la quasi-unanimité, du projet de loi électorale concernant l'élection au suffrage universel de l'Assemblée parlementaire européenne à la quasi-unanimité. Et j'imagine que, s'il y avait chez les uns ou les autres, une opposition profonde à une élection de cette nature celle-ci se serait manifestée à l'occasion du vote du dispositif qui va permettre à cette élection de se dérouler. »*

Comme on lui demandait si l'existence d'un bon climat entre la France et l'Union soviétique était compatible avec les démonstrations d'anticommunisme de la majorité, M. Giscard d'Estaing a déclaré : *« Je crois qu'il serait très fâcheux pour la France — très fâcheux — que des considérations de politique intérieure, et souvent politicienne, viennent interférer avec la politique étrangère de la France ou les négociations internationales que nous conduisons.*

*» J'ai, par exemple, je le dis franchement, beaucoup regretté que des moyens de procédure aient empêché l'Assemblée nationale de se prononcer comme je le croyais souhaitable, sur le fond, en ce qui concerne l'élection de l'Assemblée parlementaire européenne au suffrage universel et je crois que nous devons dissocier, dans notre réflexion politique, la politique intérieure, avec tous ses aspects, ses méandres et ses contours, et la politique internationale de la France, qui doit conserver une certaine dimension et une certaine perspective.*

*» Pour ce qui est de l'attitude vis-à-vis du parti communiste, il y a deux choses. Nous ne pouvons pas, à la fois, insister sur la détente idéologique et être à l'origine d'un dénigrement permanent des systèmes politiques ou sociaux des autres. Donc, la détente idéologique s'applique un peu à nous-mêmes.*

*» Par contre, naturellement, à l'intérieur de nos choix nationaux, dans nos débats il est parfaitement normal que les Français soient éclairés sur toutes les conséquences de leur choix. Mais, je le répète, dans le cadre strictement défini de notre politique intérieure. »*

*(Vendredi 24 juin.)*

# LA CRISE AUX ANTIPODES

## I. — L'Australie, riche captive

De notre envoyé spécial JACQUES DECORNOY

Canberra. — En crise, l'Australie ? Allons donc ! Elle est en week-end... En ce dimanche de notre arrivée dans la capitale fédérale, nous n'avons, entre l'aéroport et le centre, vu âme qui vive. Aucun être humain, aucun quadrupède domestique. Demain se repeupleront les rues, les centres commerciaux, les administrations.

En crise, l'Australie ? Nous nous trouvions, voici peu, à Sydney. Restaurants pleins à craquer, grands magasins en pleine activité, concerts publics le midi dans les espaces interdits à la circulation automobile, réceptions, le soir, dans les hôtels de luxe.

En crise, l'Australie, même si nul ne peut prétendre, par l'exposition de cas marginaux, résumer l'ensemble du problème ? Sans aucun doute. La presse locale a, récemment, présenté l'exemple de Liverpool, ville moyenne proche de Sydney. Quatre-vingt-dix mille habitants, qui avaient déjà quelque mal à vivre avant le début de la crise, il y a trois ans. Cinq mille trois cents chômeurs recensés, sur une population active de trente-cinq mille personnes, soit un pourcentage de 15 %, le pourcentage national — énorme pour ce pays — étant de 6 %. Rien à voir certes avec la situation qu'a connue l'Australie au cours de la dépression des années 30, dont le souvenir est vivace, une période pendant laquelle la misère n'était soulagée par aucune législation sociale. Mais, resserrée sur quelques petites taches urbanisées, installée sur un continent regorgeant de fantastiques richesses (le charbon, le fer, l'uranium, la bauxite, etc.), produisant d'énormes quantités de viande, de laine, de lait, de blé, de sucre, cette petite population de 13 500 000 âmes traverse une période d'incertitude. Faute de devenir le géant que l'examen de son sous-sol et de son sol permet d'imaginer (il lui faudrait, pour cela, se grossir de millions et de millions d'habitants supplémentaires et posséder des capitaux), l'Australie est sans doute vouée à devenir de plus en plus dépendante, et, en un sens, à se « tiers-mondiser », à exporter des matières premières brutes, à importer des objets manufacturés que ses industriels, incapables de concurrence réelle, localement et sur les marchés extérieurs, ne peuvent produire.

Les travaillistes, pendant leur court séjour au pouvoir et avant leur débâcle de l'hiver 1975, avaient, grâce surtout à leur dirigeant, M. Whitlam, fait souffler un vent de renouveau sur le pays : le verbe (haut et fleuri) du premier ministre faisait recette, qui exaltait le nationalisme, l'indépendance politique et économique ; en politique étrangère, l'ultra-conservatisme, le pro-américanisme total des trois précédentes décennies, étaient balayés, l'Asie entrait enfin dans le champ de vision des Australiens. Les aborigènes aussi, ces quelque cent cinquante mille habitants des origines, victimes d'une politique pire que l'apartheid : la *politique de la négation, au-delà du mépris*.

### Un coup de barre à droite

Cette mise à jour, qui avait bousculé quelques habitudes, n'a pas — tel n'était pas son but — bouleversé les structures économiques et mentales de l'Australie. Le verbe parfois gaffeur, de M. Whitlam était porteur d'un timide réformisme qui ne pouvait que voler en éclats à la première secousse du monde capitaliste. Encore était-il en pointe par rapport à ce que la majorité des Australiens était prête à entendre.

Le sérieux coup de barre à droite donné à la suite de la victoire des conservateurs (la coalition des agrariens et des libéraux) n'a évidemment pas effacé l'acquis procuré par les travaillistes mais si l'Asie, pas plus que le Pacifique, ne sont ignorés, les regards se tournent désormais plus volontiers vers l'Europe occidentale, et, bien sûr, vers ces partenaires politiques et économiques majeurs que sont le Japon et les Etats-Unis. Cela sur un fond d'anti-soviétisme digne de celui de Pékin : si les responsables des affaires étrangères paraissent plus sereins, le premier ministre, M. Fraser, a l'air sincèrement terrorisé par l'U.R.S.S. et lorsque, en mars, le président Carter a évoqué l'hypothèse d'une démilitarisation de l'océan Indien, ce que Canberra apprit en écoutant la radio, le chef du gouvernement australien n'a pas fait mystère de ses craintes.

M. Fraser estime que les travaillistes lui ont laissé en héritage une situation économique et financière difficile, que la conjoncture mondiale n'a en rien contribué à redresser : endettement, chômage, inflation, menaces proférées contre le capital étranger, gel de l'exploration et de l'exploitation des matières première, poids excessif des syndicats. Caricature partisane de bon aloi que déjà, avant lui, M. Whitlam utilisait pour dépeindre le précédent gouvernement conservateur. Ce dernier avait amorcé une réaction contre les multinationales, que les travaillistes tenteront de développer. Et M. Whitlam, avant de perdre le pouvoir, avait, de son côté, amorcé la réouverture de l'Australie aux capitaux étrangers, que M. Fraser transformera en dogme, ou en espérance de salut. A Canberra, où les débats idéologiques sont minces puisque chacun considère comme bons les murs du système, la violence des controverses ne parvient pas à camoufler l'absence de divergences sur le modèle de société.

Il reste que, jusqu'à présent, l'équipe de M. Fraser n'a pas réussi, même si elle proclame chaque jour que le bout du tunnel est en vue, à sortir l'économie de sa torpeur. Il y a 350 000 chômeurs. Encore ce chiffre est-il trompeur : il ne prend pas en compte les très nombreuses femmes qui ont cessé de travailler, dont le retour au foyer n'est pas considéré comme une perte d'emploi, mais dont l'appoint salarial était bien utile au maintien du niveau de vie et au remboursement des multiples crédits traditionnels en société d'abondance.

Le gouvernement conservateur, croyant en la magie de son credo capitaliste intégriste, pensait que l'Argent se mettrait automatiquement à son service : l'Argent local et l'Argent étranger. Mais si, effectivement, la chambre de commerce américaine n'a pas regretté M. Whitlam, si le département d'Etat n'a plus à s'inquiéter des discours du premier ministre australien, les détenteurs de capitaux ont fait leurs comptes et leurs calculs de rentabilité. Il faut ici se méfier des discours un peu trop généraux. Le gouvernement a créé un *Foreign Investments Review Board*, chargé d'examiner, avec une mansuétude sans faille, les propositions d'investissements étrangers. Sur mille projets présentés en 1976, six seulement ont été rejetés, dit un haut fonctionnaire. Voilà qui est impressionnant. Mais cet expert ne peut (secret professionnel oblige) en dire plus sur la magnitude des projets dont, jusqu'à présent, et ceci est fondamental, bien peu semblent avoir été suivis d'effets.

Car la confiance ne règne pas. Le monde extérieur est, certes, friand des matières premières australiennes (le Japon en est gros consommateur), mais l'activité d'extraction ne contribue pas à la résorption du chômage ; de plus, l'archaïsme de la structure industrielle, l'activisme brouillon de syndicats ne raisonnant qu'en termes de niveau de vie (et jamais de pouvoir dans l'entreprise), préviennent, entre autres éléments, l'émergence d'une économie moderne viable.

### L'argent contre le dollar

M. Fraser n'a pas jugulé l'inflation, bien au contraire. De plus, phénomène nouveau, l'argent a spéculé en 1976 contre le dollar australien ; il y eut des départs de capitaux (alors qu'il en manquait déjà). Le gouvernement dut alors prendre des décisions. Fallait-il continuer d'emprunter à l'extérieur ? M. Fraser opta en faveur de la dévaluation qui, suivie de réévaluations légères, a finalement été de 16 % environ. Les capitaux sont revenus, la dévaluation a profité aux exportateurs de produits agricoles et de minéraux. Mais l'inflation se poursuit (12 % au moins, cette année ?) ; il est encore trop tôt pour affirmer que les syndicats ne continueront pas à anticiper la hausse des prix par des demandes nouvelles d'augmentation de salaires, et les projets gouvernementaux de lutte contre la puissance des bureaucraties syndicales vont sans doute échouer (la description de ces « machines », que nous a faite un ministre, n'est pas fausse, mais elle est mise au service d'une politique réactionnaire). Le pouvoir rogne autant qu'il peut sur les programmes sociaux, il pénalise les pauvres et parmi eux, ces déchets de la misère que sont les Aborigènes, sans pour autant redresser véritablement la situation.

La manière dont le gouvernement travailliste a été renversé, en novembre 1975, ne facilite pas non plus la tâche de l'actuel cabinet. Le gouverneur général, Sir John Kerr, prétextant du fait que le Sénat refusait obstinément de voter le budget, démit M. Whitlam et provoqua une nouvelle consultation électorale. Cette affaire continue d'empoisonner la vie politique : « *On ne se consulte plus comme autrefois entre partis, on passe son temps à se dénoncer* », commente un conseiller du dirigeant travailliste qui énumère les nombreux échecs de M. Fraser.

L'héritage inflationniste n'est pas niable, mais, dès la fin de 1975, M. Whitlam avait pris des mesures qui commençaient à produire leurs effets. « *M. Fraser met en œuvre une politique qui date du dix-neuvième siècle* », déclare-t-on dans l'entourage de l'ancien premier ministre : au lieu de stimuler la demande, il la freine, il enfonce l'économie dans la crise, développe le chômage, et, au nom d'*a priori* idéologiques, bloque arbitrairement les dépenses publiques. Il ne fait rien pour moderniser l'industrie, et place tous ses espoirs dans le secteur minier, qui ne crée pas d'emplois et dont les profits partent, pour une bonne part, à l'étranger. « *Ce gouvernement est par définition celui du secteur privé.* » Conséquence : pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, il y a baisse du niveau de vie. Les travaillistes ajoutent : « *La coalition conservatrice regroupe libéraux et agrariens ; or la composante agrarienne, le Country Parti, est essentielle ; elle pèse d'un grand poids dans la vie nationale aujourd'hui. M. Fraser, qui est lui-même un gros propriétaire foncier, a notamment, grâce à la dévaluation, favorisé la minorité rurale au détriment de la majorité urbaine.* »

Les travaillistes reprochent aussi au pouvoir de chercher à mettre au pas les syndicats, à limiter le droit de grève, à « castrer » le pouvoir des travailleurs. Mais ils reconnaissent aussi que la crise ne produit aucune ébullition sociale ou idéologique : « *Il faut tenir compte de l'apathie traditionnelle. De plus, la situation actuelle est assez nouvelle ; les effets sérieux de la crise ne se sont pas encore fait sentir. Les gens utilisent leur capital, leurs économies, mais cela aura une fin.* »

Ainsi va l'Australie. Mal, mais, mises à part des minorités de toute façon sans poids sociologique et politique, la soupe populaire n'est pas en vue. Ce pays demeure prisonnier de son passé, de son immensité et de son vide humain, même si la prison est dorée. Il navigue à vue dans un monde où il est partagé : producteur de matières premières en tous genres, il ne se sent pas trop éloigné des pays du tiers-monde qui exigent une juste rémunération de leurs richesses brutes, mais il est aussi, ô combien ! européen, et la visite actuelle de M. Fraser dans notre région du monde est considérée, à Canberra, comme un évènement « majeur ». La volonté politique de resserrer les liens avec l'Europe de l'Ouest est évidente, si nul ne sait au juste quel contenu économique lui donner. Le temps n'est plus, et pour cause, où Canberra vitupérait la France en raison de ses expériences nucléaires. Ce qu'espèrent les conservateurs australiens, c'est un équilibre des forces dans la zone : pas trop de Russes surtout, et on regarde en direction de Pékin. Une présence française pour contrebalancer les autres. Et l'on est bien ennuyé de voir l'Indonésie ne pas se sortir du guêpier de Timor-Oriental (c'est-à-dire, dans cette optique, l'écraser). Ennuyé, on le serait plus encore si, pour le grand malheur des quiètes banlieues, les Aborigènes — le tiers-monde de l'intérieur — se mettaient à bouger.

Un coup d'aile en direction de l'est et, on le verra, la situation n'est pas fondamentalement différente en Nouvelle-Zélande.

*(Samedi 18 juin.)*

## II. — La Nouvelle-Zélande, pays sans passion ?

Wellington. — « *Le pouvoir de l'armée n'est plus contesté en Nouvelle-Zélande. Avec l'aide de conseillers sud-africains et des services spéciaux américains, le nouveau régime d'extrême droite est parvenu à mater le soulèvement de la minorité maorie, désormais soumise à d'incessants contrôles policiers. Tous les opposants sont soit en prison, soit en camp de concentration, où l'on torture sans scrupules.*

» *Il est clair que la classe politique n'a pas su répondre au défi lancé dans les villes, en septembre, par un petit groupe de terroristes maoris, dont le programme était nébuleux, mais qui devinrent rapidement des héros aux yeux de leurs frères de race, toutes strates sociales confondues. Cependant, l'armée a su diviser les Maoris, en sortant de geôle un de leurs chefs religieux qui prêcha la non-violence et isola les guérilleros qui avaient pris le maquis et ne purent résister longtemps au napalm et aux roquettes.*

» *La couronne britannique avait certes fini par prendre fait et cause en faveur du régime du général Haywood. L'attitude des travaillistes britanniques a cependant irrité à ce point Wellington que la Nouvelle-Zélande s'est retirée du Commonwealth et est devenue une république. Au grand soulagement de Washington, les troupes d'élite néo-zélandaises (les Bérets bleus), un temps rappelées dans le pays pour écraser la révolte, viennent d'être renvoyées en Papouasie-Nouvelle-Guinée, où elles sont engagées dans la lutte contre le soulèvement communiste local...* »

Les lignes qui précèdent sont évidemment absurdes. Elles résument le fruit de l'imagination d'un écrivain amateur de politique-fiction et auteur d'un excellent roman, *Broken October, New Zealand 1985* (1). Absurde, mais ce sont les périodes de malaise qui provoquent ce qui peut apparaître comme un délire, fût-il techniquement bien ficelé. La Nouvelle-Zélande demeure, en apparence, le pays « *sans passion* » récemment décrit dans un cruel pamphlet qui n'épargne ni les Blancs ni les Maoris (2).

Eternel refrain ? La situation n'est pas si simple. D'une part, la politique-fiction, sans parler de l'art du pamphlet, n'est pas neutre. D'autre part, les plus feutrées des conversations de 1977 sont le reflet de préoccupations, d'inquiétudes nouvelles, directement issues de la crise économique. L'euphorie politique et financière des années 1974-1975 s'est volatilisée. « *Encore se fait-on en haut lieu des illusions* », commente le directeur d'un institut de recherche économique. Il ajoute : « *La reprise n'est pas en vue. Tout indique que la crise durera encore pendant plusieurs années.* »

### « Au tournant »

« *La Nouvelle-Zélande au tournant* » : tel est le titre d'un rapport récemment rédigé à la demande du gouvernement par un groupe d'experts chargés d'étudier les modalités d'une planification économique et sociale. Un organisme permanent a été mis en place à la suite de cette enquête, mais il serait erroné de penser que le pouvoir conservateur est soudain devenu un partisan des plans quinquennaux... S'il y a « *tournant* », il est à peine perceptible dans le domaine de l'action politique. En revanche, dans ce petit pays qui, depuis le début du siècle, se prévaut d'une législation sociale de pointe, qui, à défaut d'une société sans classes, a produit une idéologie égalitariste, et qui a, jusqu'à présent, prévenu tout heurt racial majeur, un relâchement du tissu social se fait jour, qui a pu inciter les dirigeants à mieux coordonner leurs programmes, à maîtriser davantage la marche des événements.

Si chacun parle d'abondance de crise, il est juste de souligner qu'il s'agit d'une crise au sein de l'abondance. Le pessimisme des exposés incite à sourire qui a en tête la pauvreté de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la misère des masses indonésiennes — pour ne prendre que ces deux exemples « voisins ». Si la crise avait la profondeur évoquée par certains Néo-Zélandais, elle susciterait une réflexion nouvelle, dans les milieux d'opposition en particulier. Il n'en est rien. Le chef des travaillistes, M. Rowling, qui est aussi l'ancien premier ministre, ne ressent pas le besoin de proposer autre chose que de banales retouches à la législation, et il se situe très en deçà des plus timorés des sociaux-démocrates européens lorsqu'il regrette l'exclusion de Singapour de l'Internationale socialiste : passant sous silence les procédés policiers de M. Lee Kuan Yew, il ne voit aucune contradiction entre l'appartenance à une organisation qui se veut de gauche et le fait de diriger une île qui est un haut lieu du capitalisme mondial.

« *Et pourtant, si, il y a crise* », affirme un Wellingtonien qui a des fonctions officielles. Il ajoute lui aussi : « *Non seulement il y a crise, mais le pouvoir se trompe s'il pense sérieusement que nous apercevons le bout du tunnel.* » Il se préoccupe moins de telle ou telle donnée conjoncturelle que d'une évolution qu'il qualifie de « *structurelle* ». « *En raison des difficultés économiques et financières actuelles, des tensions latentes sont apparues au grand jour. Tensions raciales entre les Maoris et les Européens. Tensions, à Auckland, entre les diverses communautés et les Polynésiens immigrés. Apparition ouverte d'une classe de riches à Auckland, alors qu'autrefois la richesse — rurale — demeurait comme cachée. Les nouveaux riches, qui ont gagné de l'argent grâce à l'industrie et à l'import-export se voient. Les plus touchés par la crise sont les Maoris et les Polynésiens, mais ceux qui la ressentent le plus sont les membres de la classe moyenne inférieure : dans ce milieu, la perte d'un emploi sur les deux qu'avait le couple auparavant est perçue avec acuité. C'est à ce milieu que l'actuel premier ministre, M. Muldoon, a su parler pendant la campagne électorale de 1975. Il a su (des enquêtes sociologiques préliminaires l'avaient en cela aidé) jouer sur les préjugés de ces gens, notamment sur les ressentiments à l'égard des syndicats.* »

Une analyse sans doute juste, qui pourrait déboucher, dans un avenir certes imprévisible, sur une situation politique nouvelle, mais qui, pour l'instant, ne dépasse pas le niveau du constat. Les mythes populaires ne sont pas sciés à la base — témoin ce modeste travailleur (blanc) d'Auckland qui, tout en vibrant à la retransmission par radio d'une rencontre de cricket, nous assure que, dans son pays, « *nous sommes égaux, car je pourrais avoir un ministre pour voisin* ». Témoin aussi, en un sens, cet autre travailleur, qui lui, est maori, et qui avec une faconde hugolienne, un vocabulaire biblique, un élan de pasteur noir américain, nous décrit le paradis perdu de ses ancêtres (les poissons, le gibier, les vertes forêts et les plages blondes et bleues) pour aboutir à ce qui est, pour lui, a-poétique évidence : ses enfants doivent étudier pour se tailler une place dans la jungle de la société marchande. Tant mieux si, la couleur de peau mise à part, ils demeurent quelque peu maoris...

M. Kirk, le dirigeant travailliste, qui, en 1972, avait mené son parti à la victoire, et qui est mort à la tâche, avait tenté d'insuffler un peu de passion dans une société sans cause et sans rebelles. Non qu'il allât très loin, mais il n'avait pas craint l'impopularité, dans ce pays drogué par le sport, en interdisant les rencontres avec les Sud-Africains racistes et, faute de pouvoir imaginer un grand dessein pour la Nouvelle-Zélande, il avait espéré pour elle une destinée régionale : la Nouvelle-Zélande deviendrait véritablement une nation du Pacifique du Sud, s'insérant dans cet immense groupe d'archipels, moins pour en prendre la tête que pour y jouer le rôle de grand partenaire.

M. Muldoon, l'élu des « travailleurs à col bleu », des petits Blancs frileux, n'a pas, en dépit de proclamations contraires, pareil projet : « *Nous sommes redevenus un membre à part entière du club occidental* », note un fonctionnaire. M. Carter peut bien annoncer des décisions ou faire part d'intentions concernant la région sans en avertir le moindre du monde Wellington. Wellington ne s'émeut pas : la solidarité doit jouer à fond avec Washington, Tokyo et l'Europe occidentale. Et, avec l'Europe, note un haut fonctionnaire, il faut parler davantage de politique, « *même si le prix du fromage est important* ».

### Les guimbardes d'Auckland

Important, il l'est, comme l'est la perpétuelle recherche de marchés pour cette production de masse de l'industrie rurale néo-zélandaise : le lait, le beurre, la laine, la viande. L'euphorie inconsidérée de naguère a vécu : adieu, et non au revoir, au boom des 1974-1975, nous ont dit tous nos interlocuteurs de Wellington. « *Nous vivons dans un autre monde*, dit un responsable. *Il faut oublier ce proche passé, celui des exportations à prix d'or et des importations d'énergie et d'autres produits à prix raisonnable. Le changement n'est en rien conjoncturel.* »

La Nouvelle-Zélande, qui n'appartient plus désormais au peloton de tête des pays riches (la mesure étant le revenu par habitant), fait désormais face à une vérité déplaisante. Vivait-elle au-dessus de ses moyens ? Disons que ses moyens lui sont maintenant limités, que l'augmentation des revenus est inférieure (légèrement) au taux de l'inflation, que, plus encore que dans le passé, elle doit accroître la productivité de son agriculture et la compétitivité de son industrie (ce qu'elle parvient à réaliser) et naturellement, s'assurer de débouchés pour ses campagnes. Certes, elle vend, mais elle aimerait disposer de ce capital rare qui s'appelle la sécurité : d'où l'insistance mise à demeurer présente sur le marché de la C.E.E., d'où, aussi, ces incessants voyages de par le monde (en Iran, en Grèce, un peu partout, à vrai dire) pour placer ici du mouton, et là des produits laitiers.

La vérité, M. Muldoon a décidé de la rendre aux prix, M. Kirk les avait gelés en partie. Le chef du gouvernement conservateur a décidé de faire payer les consommateurs, d'où des augmentations considérables des tarifs postaux, de l'électricité, etc. Il freine aussi les augmentations de salaires, modère celles des dépenses sociales. Il a dévalué en 1976, et beaucoup emprunté. Comme son collègue australien, il ne porte pas les syndicats dans son cœur. Un sentiment qui est loin d'être impopulaire, reconnaît l'opposition travailliste, sans s'émouvoir outre mesure : elle estime que le pouvoir ne peut réellement s'attaquer aux syndicats. Mais, toujours selon les statistiques de l'opposition, le nombre de journées perdues pour fait de grève a été en 1976 le double de celui de 1975 (« *un très grand gâchis* »)

La Nouvelle-Zélande continue de porter une grande attention à son environnement immédiat : le Pacifique du Sud. C'est en direction des archipels que son aide va en priorité, mais M. Muldoon a décrété une « pause » : l'assistance globale a légèrement diminué, en dollars constants. D'autre part, la politique d'immigration s'est durcie : Wellington entend instaurer un contrôle plus strict sur les allées et venues de Tongiens, de Cookiens, de Niuens qui, entre autres, s'installent à Auckland surtout.

Une image, pour terminer, qui n'est pas totalement dénuée de vertu symbolique. Certains soirs à Auckland, en fin de semaine surtout, des jeunes des deux sexes se livrent dans les artères principales à des rodéos automobiles incroyablement bruyants. Ils vont et viennent à bord de vieilles gimbardes, ou de camionnettes, s'arrêtent, vident quelques boîtes de bière, repartent en trombe. Ils sont seuls : les trottoirs sont vides déjà. Ils occupent le terrain. La police veille discrètement et n'intervient qu'en cas de « pépin ». Jusqu'à 2 ou 3 heures du matin, la ronde infernale se poursuit, jusqu'à l'assèchement des réservoirs. Une infime minorité ? Sans aucun doute. Elle désigne, à sa façon, qui n'est pas celle des têtes pensantes de Wellington, que la marche à suivre est génératrice de malaise lorsqu'elle aboutit à une impasse.

JACQUES DECORNOY.

FIN

*(Lundi 20 juin.)*

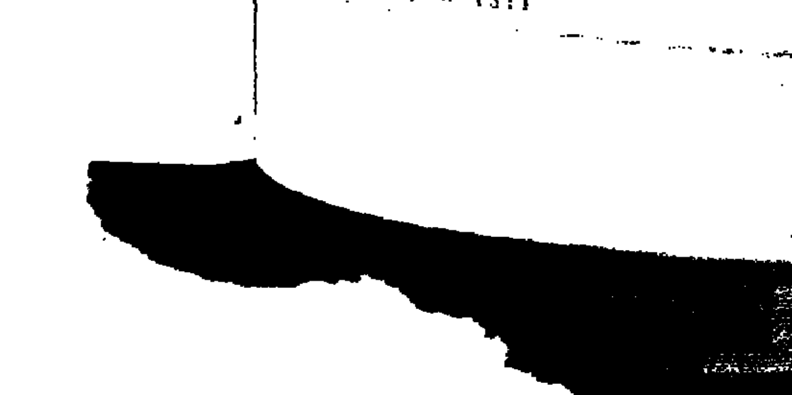
(1) Ouvrage de Craig Harrison (Reed éd., 1976).

(2) *The passionless people. New Zealand in the 1970s*, par Gordon McLauchlan (Cassel éd., 1976).

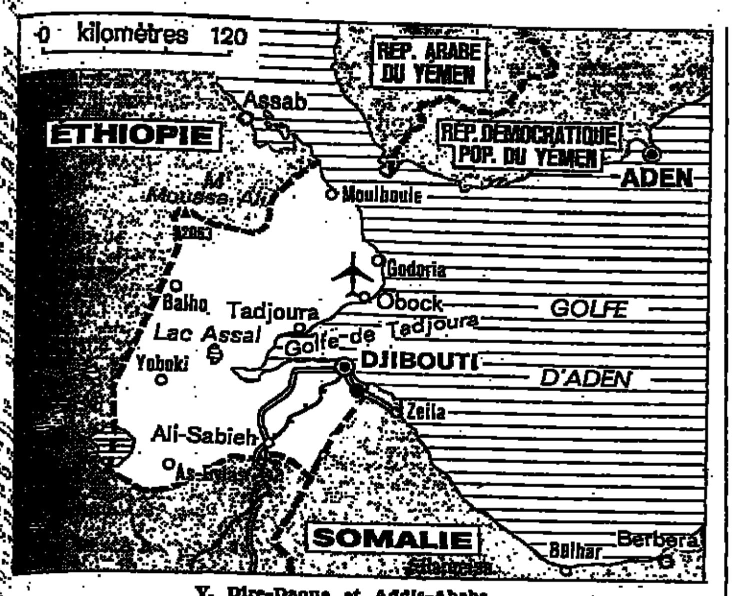








# La proclamation de l'indépendance de Djibouti




V. Dire-Daoua et Addis-Abeba.

DANS UN MESSAGE RADIODIFFUSÉ

## M. Giscard d'Estaing propose l'établissement d'un pacte de solidarité entre l'Europe et l'Afrique

*A l'occasion de l'indépendance de Djibouti, le président de la République a adressé un message à l'Afrique, dimanche soir 26 juin, sur les ondes de Radio-France internationale. Voici le texte de ce message :*

Je m'adresse ce soir à l'Afrique, à tous ceux et à toutes celles qui vivent sur ce continent, auquel je pense souvent, et qui est pour moi si proche.

Dans quelques heures, à minuit, à la place de l'ancienne Côte française des Somalis, devenue le Territoire français des Afars et des Issas, va naître un Etat indépendant et souverain : la République de Djibouti. Au nom de la France, je salue son indépendance. Au nom de la France, je souhaite à ce nouvel Etat de connaître la paix, le progrès et la liberté.

Il y avait peu d'observateurs pour croire, il y a un an, que Djibouti accéderait à l'indépendance par une démarche démocratique et pacifique. Chacun connaissait les difficultés : la coexistence des ethnies, les graves menaces sur la stabilité de la région. Il y a fallu la sagesse et la modération des responsables locaux, auxquels nous remettons ce soir la clef du nouvel Etat. Il y a fallu aussi la volonté de celui qui vous parle.

### « La colonisation, c'est fini »

La France n'a l'intention ni d'oublier, ni d'ignorer Djibouti. Je connais la difficulté des problèmes de son développement, l'importance du chômage, le besoin de sécurité. Nous répondrons dans tous ces domaines aux demandes librement exprimées par le gouvernement djiboutien, et nous respecterons, bien entendu, les engagements pris.

Avec cette indépendance, ce soir, un autre événement se produit. Voici que disparaît, après plus de trois siècles de présence, la dernière trace de souveraineté de la France sur le continent africain. Cette longue présence, avec ses mérites, ses services rendus et ses défauts, que seule l'Histoire jugera, mais aussi son cortège de souvenirs, de rencontres, d'épreuves vécues en commun, cette longue présence qui s'achève mérite que nous la saluions ensemble.

Pendant vingt ans, la France a conduit la décolonisation de l'Afrique au sud du Sahara, dans la paix et dans la dignité. Quinze Etats souverains sont nés de cette décolonisation, la seule qui ait été menée d'un bout à l'autre d'une manière pacifique. Préparée en 1956, par la loi-cadre, engagée par le général de Gaulle, il me revient aujourd'hui de l'achever.

* * *

Renonçant à toute souveraineté, la France n'abandonne pas l'Afrique. Certes, la colonisation, c'est fini. Certes, la France n'éprouve sous aucune forme la tentation de l'impérialisme. Mais nous avons de puissantes raisons de travailler ensemble.

La première, c'est la connaissance réciproque, née de la vie commune. Vous, ce soir, qui malgré la distance, écoutez ma voix et comprenez ma langue, savez ce que je veux dire. La réponse à cette connaissance, c'est la coopération, c'est-à-dire le travail en commun pour résoudre les difficiles problèmes qui sont les vôtres : éducation, santé, agriculture, développement.

### « Le respect de l'indépendance »

La seconde raison, c'est que la France croit à la solidarité entre les peuples. Bien entendu, l'égoïsme subsiste, et souvent il triomphe. Mais, peu à peu, la solidarité s'affirme, comme dans le dialogue entre le Nord et le Sud, et comme nous pouvons le réaliser ensemble.

Je souhaite qu'un jour cette complémentarité entre l'Europe et l'Afrique se manifeste avec éclat dans un *pacte de solidarité*, couronnant l'œuvre de la décolonisation et ouvrant l'ère de la solidarité. Il fixerait les règles de la coopération politique et économique entre l'Europe et l'Afrique ainsi que les principes de la sécurité de votre continent, fondée sur le respect de l'indépendance et le droit de chacun des peuples à choisir lui-même la forme de son organisation politique et sociale.

Ainsi, l'Afrique pourrait éviter de devenir l'enjeu des affrontements extérieurs, et d'être entraînée dans une ruineuse course aux armements. Ceux des Etats arabes qui le souhaiteraient pourraient s'associer à ce pacte.

Avant d'établir ce pacte de solidarité, il faut au préalable que l'Afrique soit entièrement rendue à elle-même, c'est-à-dire que la règle de la majorité soit respectée partout, notamment en Afrique australe.

* * *

En saluant ce soir, de Paris, les dirigeants de la République de Djibouti, et son président, M. Hassan Gouled, je tiens à marquer que ce grand acte de l'indépendance est le couronnement d'une histoire de plusieurs siècles qui a abouti à confier le sort de l'Afrique aux seuls Africains.

Je souhaite, au nom de la France, à la jeune République de Djibouti et à son peuple, bonne chance pour sa vie à venir !

Et à tous ceux et celles qui m'écoutez ce soir, chefs d'Etat, dirigeants, fonctionnaires, intellectuels, mais vous aussi, qui vivez dans l'Afrique profonde, celle des villes en rapide développement qui grandissent, celles des villages disséminés dans la pement qui grandissent, celle des forêts humides et celle du sable brûlant, à vous tous que ma voix venue du poste exprime la fidélité africaine de la France.

*(Mardi 28 juin.)*

### LE DRAPEAU DU NOUVEL ÉTAT

Le drapeau de la nouvelle République de Djibouti est divisé en trois parties : un triangle isocèle de couleur blanche, dont la base court le long de la hampe, et qui comprend en son centre une étoile rouge à cinq branches, puis deux bandes horizontales en forme de trapèze rectangle, l'une vert clair et l'autre bleu clair.

Ce drapeau avait déjà été plus ou moins adopté, sous cette même forme, par le Front de libération de la Côte des Somalis (F.L.C.S.). Ce mouvement, bien clandestin, basé en Somalie, est rentré dans la légalité. Il est représenté à la Chambre par cinq députés.



# UNE ÉCONOMIE A RÉINVENTER

La survie internationale de la République de Djibouti, sa capacité de résistance aux appétits des grands voisins, dépendront largement de sa « viabilité » économique. Pour l'essentiel, l'économie djiboutienne repose sur les activités de transit du port et de la voie ferrée. Deux atouts majeurs, mais combien vulnérables.

Cordon ombilical de l'Ethiopie (plus de 60 % de son commerce extérieur l'emprunte), la ligne de chemin de fer reliant Addis-Abeba à Djibouti est longue de 784 kilomètres (677 en Ethiopie, 107 dans l'ancien T.F.A.I.). Achevée en 1917, cette voie ferrée fut gérée pendant un demi-siècle par une société française. En 1959, un traité conclu entre le général de Gaulle et le Négus transféra à Addis-Abeba 50 % des parts de la Compagnie du chemin de fer franco-éthiopien (C.F.E.), l'autre moitié du capital demeurant française (27 % propriété de l'Etat, 23 % du secteur privé). Le C.F.E. est une société éthiopienne dont le siège social est à Addis-Abeba et la direction technique à Djibouti.

Initialement valable jusqu'en 2016, le traité de 1959 doit être évidemment renégocié, d'autant plus que les nouveaux dirigeants de Djibouti, comme ceux de Mogadiscio, le tiennent pour « léonin ». Il offrait à l'Ethiopie, en effet, des avantages financiers et stratégiques exorbitants du droit commun : exemption des droits de douane, absence de contrôle et d'inspection des marchandises et des passagers transitant par le T.F.A.I., garantie de l'utilisation du chemin de fer en temps de guerre comme en temps de paix. Par l'entremise d'une mission française de « bons offices », Addis-Abeba et Djibouti ont amorcé de laborieuses négociations dont l'objectif est double : signer un nouvel accord bilatéral, créer une nouvelle société éthio-djiboutienne. Le conseil d'administration du chemin de fer franco-éthiopien a tenu, en présence d'observateurs djiboutiens, son ultime réunion les 20 et 21 juin à Paris.

Vitale pour l'économie du jeune Etat, la voie ferrée est coupée depuis que des rebelles prosomaliens, hostiles à la junte d'Addis-Abeba, ont, le 1er juin, fait sauter trois ponts au nord de Dire-Dawa. Deux autres ouvrages au moins ont, depuis lors, été endommagés. Les équipes de réparation éthiopiennes, prises sous le feu des insurgés, ont dû rebrousser chemin. Plusieurs mois seront sans doute nécessaires pour remettre en état une voie ferrée dont le trafic de marchandises a dépassé 350 000 tonnes en 1976. En attendant, malgré la mise en place d'un pont aérien, des milliers de tonnes de fret, dont 10 000 tonnes de grains destinés à l'Ethiopie, sont en souffrance dans le port de Djibouti, tandis que la jeune République perd de précieuses devises. Ouverte en mars dernier, la « route d'Ethiopie », qui double le chemin de fer, a permis une liaison directe entre les deux capitales. Mais, en raison de l'insécurité qui règne dans la région, cette voie routière n'est pratiquement pas utilisée (seul un convoi de 150 tonnes l'a empruntée en mai). De toute manière, la Somalie souhaite obtenir des garanties juridiques prohibant l'introduction d'armes par Djibouti.

### Le déclin du port

Djibouti, a-t-on souvent relevé, est un « port éthiopien ». Un traité de 1897 en avait fait le « *débouché officiel du commerce impérial* ». Depuis le déclenchement de la guérilla érythréenne, qui menace en permanence les ports d'Assab et de Massaoua, ce fut, du moins jusqu'à ces dernières semaines, la seule voie d'évacuation maritime « sûre ». Avec ses 2 700 mètres de quais, ses postes dragués à 12 mètres — permettant d'accueillir les plus gros navires, — sa zone franche de 14 hectares et ses deux mille cinq cents employés, le port de Djibouti est la première entreprise du pays. En 1976, ses activités de soutage ont porté sur 480 000 tonnes de marchandises. Toutefois, son déficit — que le nouveau président de la République, M. Hassan Gouled, qualifiait récemment d'« *inadmissible* » — pourrait atteindre en 1977 100 millions de francs Djibouti (1 FD = 2,8 centimes).

Plusieurs raisons expliquent ces difficultés financières. La réouverture du canal de Suez en juin 1975 n'a pas provoqué le « coup de fouet » escompté. Trop gros pour emprunter le canal — qui, au demeurant, ne permettait plus de réaliser des économies de distance et de temps « dissuasives » — les bâtiments modernes sont restés fidèles à la « route du Cap ». Bien souvent, d'ailleurs, Djibouti n'eût pas été en mesure, faute d'équipements, de les recevoir. Et puis, les ports arabes de la mer Rouge — Djeddah et Aden — sont devenus de redoutables concurrents. Certes, en 1976, l'engorgement de Djeddah, dû à une insuffisance d'infrastructures, joua au profit de Djibouti, qui servit d'entrepôt pour le fret destiné à l'Arabie Saoudite. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, d'autant moins que Djeddah, pour les livraisons de fuel notamment, offre de grandes facilités d'approvisionnement et pratique des prix de « dumping ». Le rôle traditionnel de station-service joué par Djibouti s'est considérablement amenuisé. Des solutions existent, mais l'indispensable modernisation du port, qui permettrait, par exemple, de l'équiper en matériel destiné à manutentionner les conteneurs, est estimée à 3 milliards de francs Djibouti. Enfin, les clients potentiels ont été découragés par l'instabilité politique et le poids des charges sociales.

### La question des dockers

Un autre défi — peut-être plus grave — devra être relevé, qui tient à la composition ethnique de la main-d'œuvre portuaire. En 1966, M. Ali Aref, président du gouvernement local, avait, avec la bénédiction de la métropole, « nettoyé » le port, en attribuant les deux mille emplois de dockers à ses frères de race afars. Combien de temps les nouveaux dirigeants, qui se défendent de tout « tribalisme », toléreront-ils pareille anomalie ? Trois choix, tous délicats, leur sont offerts. Ou ils maintiennent le *statu quo*, au risque d'être critiqués — voire débordés — par la communauté issa, désormais en position de force. Ou ils chassent tous les dockers afars (une sorte d'opération Ali-Aref « à l'envers ») privant ainsi de revenus deux mille familles d'une communauté déjà rendue inquiète par sa perte d'influence. Dans ce cas, le conflit social — et tribal — serait pratiquement inévitable. Reste la solution la plus raisonnable, qui consisterait à créer un corps de dockers mixte.

Mais cette profession, ethniquement homogène par le passé, ne serait plus, désormais, « immunisée » contre les dissensions tribales et les jeux de clientèles. En toute hypothèse, le gouvernement djiboutien envisage — austérité oblige — de réduire les effectifs des docks.

De manière plus générale, Djibouti souffre cruellement du chômage. De l'aveu des dirigeants, le nouvel Etat compte 18 000 salariés pour 220 000 habitants. Un salaire fait le plus souvent vivre quinze à vingt personnes. La constitution d'une armée nationale ne suffira pas à apaiser la « fringale » d'emplois. Plusieurs projets sont à l'étude : développement — avec l'aide saoudienne et à l'exemple de la Somalie — des activités de la pêche, peu prisées jusqu'ici par les Djiboutiens ; diversification de la production agricole par l'implantation, notamment, de cultures vivrières, promotion de l'élevage et du tourisme, etc. Il s'agit avant tout de mettre un terme à la dépendance alimentaire, source d'inflation, car Djibouti importe chaque année des milliers de tonnes de sucre, de farine, de riz. En outre, tous les Djiboutiens, hommes et femmes, participeront à un « service national » conçu comme le « *corps de bataille du développement* ».

Toutefois, même si la réduction progressive de la présence française laisse prévoir quelques fâcheuses répercussions économiques (les transferts provenant de la métropole représentaient, en 1976, 600 millions de francs français), le nouvel Etat continuera, dans l'immédiat, d'être doté d'une monnaie forte appartenant à la zone dollar. Créé en 1949, le franc Djibouti est garanti de surcroît par le Trésor français. Il symbolise la permanence des liens économiques qui uniront, longtemps encore, la minuscule République et son ancienne métropole.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

*(Mardi 28 juin.)*

## M. Hassan Gouled a été élu président de la République

**PORTRAIT**

# Le partisan victorieux du dialogue

*Ce sexagénaire souriant, qui compte de nombreux amis en France, notamment parmi les responsables du parti socialiste, est avant tout un partisan du dialogue. Instinctivement porté à la modération, il possède au plus haut point l'art du compromis, qualité qui, jointe à sa situation d'aîné des hommes politiques de l'ancien Territoire français des Afars et des Issas, lui confère une réputation de sagesse et lui donne, semble-t-il, une incontestable marge de manœuvre.*

*Né en 1916 à Djibouti, Somali de race issa, de clan mamassan, M. Hassan Gouled Aptidon est, au début de sa carrière politique, amorcée dès 1950, un farouche partisan du maintien de son territoire au sein de la République française. Gaulliste convaincu, il milite d'abord dans les rangs du R.P.F., puis dans ceux de l'U.N.R. et, lors du référendum constitutionnel du 28 septembre 1958, il appelle ses partisans à voter « oui ». C'est l'époque où son adversaire, M. Mahmoud Harbi, président du conseil du gouvernement local, appelle, comme les présidents Sekou Touré, de Guinée, et Djibo Bakary, du Niger, à se prononcer en faveur du « non » et à s'engager immédiatement sur le chemin de l'indépendance. La métropole lui étant reconnaissante d'avoir été ainsi l'un des artisans de la victoire du général de Gaulle outre-mer, il succède à M. Mahmoud Harbi à la tête du gouvernement local en décembre 1958.*

*Mais, quatre mois plus tard, il préfère revenir siéger dans les Assemblées parlementaires métropolitaines. Ancien sénateur R.P.F. de 1952 à 1958, il est, en avril 1959, élu député et représente alors la Côte française des Somalis au Palais-Bourbon après l'avoir représentée durant six ans au palais du Luxembourg. En mars 1961, il est élu sénateur de la Communauté.*

*Parallèlement, M. Hassan Gouled mène à la Chambre des députés du Territoire une carrière amorcée comme président du conseil représentatif de la Côte française des Somalis. Après avoir été le chef du Parti de défense des intérêts économiques et sociaux du Territoire (DIEST), qui est apparenté à l'U.N.R., il crée, en 1963, l'Union démocratique issa (UDI), puis devient, en janvier 1967, secrétaire politique du Parti du mouvement populaire (P.M.P.), interdit en juillet de la même année. En mars 1972, il fonde la Ligue populaire africaine (L.P.A.), qui, en février 1975, par suite de diverses fusions, devient la Ligue populaire africaine pour l'indépendance (L.P.A.I.). Nommé ministre de l'enseignement dans le gouvernement Ali Aref en 1963, il donne sa démission en 1967, parce qu'il désapprouve l'attitude « tribaliste » du chef du gouvernement local, qui favorise de façon systématique ses frères de race afar.*

### Le tournant de 1967

*En effet, M. Hassan Gouled ne cesse de préconiser une politique d'équilibre entre les deux ethnies qui cohabitent dans le territoire, réclamant vainement la création d'une vice-présidence du gouvernement qui permettrait de nommer un Issa susceptible de contrebalancer les excès du président afar, ou vice versa. « Il faut prendre garde. Le Somali est comme le vent. Il tourne et se déchaîne de façon imprévisible », aime-t-il à dire. De fait, devant l'obstination du gouvernement français à pratiquer une politique simplement attentiste, basée sur la seule défense du statu quo, et devant son refus de mettre au pas M. Ali Aref, qui continue de gérer le Territoire au profit de ses seuls amis, l'ancien parlementaire gaulliste prend position en faveur du « non » lors de la consultation électorale du 19 mars 1967, et vient se ranger progressivement dans les rangs de ceux qui préconisent l'indépendance. Cependant, à l'élection présidentielle de 1969, il fait encore voter pour M. Alain Poher, et il apparaît moins comme un véritable zélateur de l'indépendance que comme un champion de l'autonomie.*

*« Ce que nous refusons, ce n'est pas la France, c'est Ali Aref », dit M. Gouled, en 1971. Il ajoute, en 1975 : « Cette indépendance que nous aurons, nous la voulons avec la France et non pas contre elle. » Devenu l'artisan direct de l'accession de Djibouti à la souveraineté internationale, M. Gouled paraît triplement victorieux : alors qu'il était encore considéré comme un suspect en janvier 1976, puisque la police perquisitionnait chez lui, il est reconnu, dès le mois suivant, comme un interlocuteur valable par Paris, et le député U.D.R. de Préaumont, en mission à Djibouti, lui rend hommage, louant chez lui « un comportement empreint de sagesse politique » ; les dirigeants des pays arabes, ceux de l'Ethiopie et ceux de la République démocratique de Somalie voient en lui un homme capable d'assumer la conduite du nouvel Etat ; enfin, suprême revanche, en avril 1977, son adversaire Ali Aref se déclare prêt à lui apporter « un soutien inconditionnel et sans limites... ».*

*Le président Hassan Gouled vit de façon relativement simple, mêlé à ses compatriotes, en bordure du Magala, la ville autochtone, au quartier IV, à proximité de la place Rimbaud. Néanmoins, les jeunes, qui comptent de plus en plus dans le jeu politique local, sont souvent très critiques à l'égard de ce politicien rompu aux règles subtiles du parlementarisme hérité de l'Occident. Comme ils le savent ennemi des surenchères, ils le taxent de conservatisme. Alors que leurs aînés respectent, en la personne d'Hassan Gouled, celle d'une sorte de patriarche, les nouvelles générations voient dans l'homme qui depuis plus d'un quart de siècle domine la vie politique locale un simple nanti que les plus extrémistes d'entre eux n'hésitent pas à qualifier de « cheval de retour ».*

PHILIPPE DECRAENE.

*(Lundi 27 juin.)*

## Naissance dans le calme

*(Suite de la première page.)*

MM. Gouled et Galley ont ensuite signé sept accords de coopération : un traité d'amitié, un accord sur la coopération économique et financière, un protocole militaire provisoire, et trois conventions portant sur l'émission monétaire, la gestion du Trésor et la coopération en matière d'aéronautique civile, ainsi qu'un accord domanial.

Seule l'arrivée, vendredi dernier, de trois cents militants du Front de libération de la Côte-des-Somalis (F.L.C.S.), difficilement acceptée par la France, a fait monter la tension. Ce Front de libération, responsable de plusieurs actions terroristes, dont la prise en otages, en février 1976, à Loyada, de trente et un enfants de militaires, aura du mal à s'intégrer dans le nouvel Etat. Les militants du F.L.C.S. ont pris part au défilé militaire, lundi matin (les pouces au ceinturon, montrant ostensiblement qu'ils étaient désarmés, et vêtus d'un uniforme presque semblable à celui de l'armée locale).

L'annonce de la venue du colonel Menguistu Hailé Mariam, chef du gouvernement militaire provisoire éthiopien, qui s'est décommandé lundi matin à la dernière minute, paraît également avoir mis dans l'embarras les responsables de la jeune République. Samedi, déjà, le général Syaad Barre, président de la République somalienne, avait annulé sa visite, pourtant fort attendue tant de la population, en majorité d'ethnie somalie, que des dirigeants, qui ont toujours joui du soutien de Mogadiscio.

Lundi matin, avant la signature des accords franco-djiboutiens, M. Galley a fait un discours sur la coopération. Reprenant les termes utilisés la veille par M. Giscard d'Estaing, il a annoncé un « *concours amical et désintéressé de la France* », dénoncé l'intervention d'« *éléments totalement étrangers à l'Afrique* », et fait part de la volonté française de voir préservée l'indépendance de la jeune République.

PIERRE BRIAND.

*(Mardi 28 juin.)*

## Italie

### UN AN APRÈS LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

# Communistes et démocrates-chrétiens font le bilan de la « politique d'abstention »

**Rome. — Le premier anniversaire des élections législatives du 20 juin 1976 donne lieu à de nombreux commentaires en Italie. Cela est dû à l'importance de ce scrutin qui aura fait sortir les communistes de l'opposition.**

**Les négociations engagées entre les six partis de l' « arc constitutionnel » italien (démocrate-chrétien, communiste, socialiste, social-démocrate, républicain et libéral) se heurtent a des difficultés. Le « pacte » en discussion porte sur la situation économique, l'ordre public, l'enseignement et les collectivités locales. Sur un point — la défense de l'ordre démocratique menacé par le terrorisme, — l'accord paraît acquis.**

De notre correspondant

L'accord est limité à quatre domaines (économie, ordre public, enseignement, collectivités locales) et ne doit pas, selon la démocratie chrétienne, modifier l'équilibre politique qui dure depuis un an : elle seule continuerait à soutenir le cabinet Andreotti, ses cinq partenaires se cantonnant dans l'abstention. Le parti gouvernemental se refuse donc à former une majorité avec les communistes. Et il ne veut ni d'un remaniement ministériel ni d'un vote de confiance au Parlement qui donnerait l'impression de la sanctionner.

Cette interprétation restrictive est refusée par les dirigeants du P.C.I., qui cherchent, au contraire, à souligner la portée de l'accord. Quant aux socialistes, ils continuent de réclamer des « *garanties politiques* », c'est-à-dire l'entrée au gouvernement des ministres « indépendants » dont la présence assurerait l'application du programme établi à six. Ces divergences — s'ajoutant à des désaccords persistants sur le coût du travail, le syndicat des policiers et les écoutes téléphoniques — sont-elles de nature à empêcher l'entente au dernier moment ? Personne ne semble le croire à Rome, où l'on a cependant noté cette phrase de M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C.I. « *Les groupes politiques qui, par leur conduite, feraient reculer la situation, assumeraient de graves responsabilités.* »

### « Les électeurs ont été trahis »

Le bilan des douze mois écoulés est jugé très négatif par les petites forces qui se situent dans l'opposition, à l'extrême droite et à l'extrême gauche. Elles ne pensent pas à leurs propres divisions — fortement accentuées depuis l'été 1976, — mais au compromis des six partis « constitutionnels ». Si l'on en croit le Mouvement social italien, « *les électeurs ont été trahis* » puisque la démocratie chrétienne s'était engagée à dire non aux communistes pendant la campagne électorale et qu'aujourd'hui « *elle les insère de force dans la majorité* ». Pour sa part, le mouvement Lotta continua traduit bien les sentiments de l'extrême gauche quand il affirme que la démocratie chrétienne est le principal bénéficiaire de cette période, que le P.C.I. lui a offert « *un soutien explicite et subalterne* », que le chômage augmente en même temps que la répression.

L'opposition ironise sur la fermeture du Parlement, il y a quelques jours, faute de projets a examiner. Sénateurs et députés attendent en effet l'accord entre les Six dont certains points leur seront probablement soumis. Où est donc la « *centralité* » du Parlement tant vantée après les élections du 20 juin ? demandent les députés d'extrême gauche, qui y ont fait leur entrée à cette occasion. N'est-il pas devenu une simple chambre d'enregistrement ?

Dans leurs propres commentaires, les dirigeants démocrates-chrétiens et communistes ont un même souci : rassurer leurs troupes respectives. Cela les conduit à des arguments exactement opposés, les premiers insistant sur la continuité, les seconds sur le changement. « *Le vote du 20 juin n'a pas porté atteinte aux fondements de ce régime de liberté,* affirme le président du conseil. *Depuis lors, nous avons démenti la théorie démagogique de l'ingouvernabilité de l'Italie.* »

Lui faisant écho, le secrétaire général de la démocratie chrétienne déclare : « *Nous n'avons pas perdu la confiance de nos électeurs. Elle a même augmenté, comme le montrent des scrutins partiels* » Quant au futur accord rendu possible par « *un consensus vaste et réfléchi* », il ne portera que sur des points limités et « *n'annulera pas les nécessaires différences entre les partis* ».

C'est un tout autre langage que tient M. Berlinguer dans une interview publiée par *l'Unita*. Le ton n'en est pourtant pas triomphaliste. On peut noter la fréquence avec laquelle des mots comme « limites », « lenteurs » et « difficultés » reviennent dans la bouche du secrétaire général du P.C.I.

Sur le ton nuancé qui le caractérise, il développe les idées suivantes : le parti subit inévitablement le contrecoup de la « *phase tourmentée de transition* » que traverse l'Italie, mais il n'est pas en crise comme certains voudraient le faire croire ; il n'a pas été contraint de « *suivre la danse* » imposée par la démocratie chrétienne, mais a obligé cette formation à avoir un « *rapport positif avec lui* » ; s'il a « *mis toute son énergie dans la recherche d'entente et de collaboration* », c'est parce qu'une coupure du pays conduirait tous les Italiens à la ruine ; cela n'empêche pas le P.C.I. de viser plus que jamais « *un tournant dans la direction politique du pays, quel que soit le résultat immédiat des négociations en cours avec les autres forces démocratiques* »

Le bilan des douze derniers mois dépend des éléments que l'on privilégie : la croissance ou l'emploi, l'ordre ou la justice. Il est clair, par exemple, que la remarquable stabilité de la lire et le ralentissement de l'inflation n'ont été obtenus qu'au prix d'une baisse de la production industrielle, d'un freinage des augmentations salariales et d'une aggravation du chômage

Le point noir — surtout du second semestre — aura été l'ordre public. Il a été simultanément menacé par des criminels, des terroristes et de jeunes contestataires. Ces désordres ont fait apparaître la faiblesse de l'Etat et la force de ses adversaires.

Les cris de victoire, qui avaient marqué (à gauche) les résultats du 20 juin 1976, se sont vite estompés. On est frappé aujourd'hui par le scepticisme de beaucoup de militants. Ce n'est pas seulement le contenu — très maigre — de l'accord à venir qui les déçoit, mais l'absence de perspectives : ils ne voient pas où l'on va, le « *parti de lutte et de gouvernement* » que voudrait être le P.C.I. ne paraissant répondre pour le moment à aucun de ces deux attributs.

Au cours de ces douze mois, la démocratie chrétienne et le parti communiste ont traversé diverses tempêtes, sans perdre apparemment trop de plumes. L'affaire Lockheed, la contestation estudiantine, les heurts parlementaires sur l'avortement et les attentats en tout genre n'ont pas suffi à interrompre leur collaboration. Chacun a été obligé de céder du terrain : la D.C. en négociant au grand jour, et le P.C.I. en abaissant progressivement ses exigences

Même si l'accord est signé et qu'une pause de quelques semaines intervienne, qu'en sera-t-il à l'automne ? Plusieurs questions épineuses — comme l'avortement et le concordat — devront être réglées assez vite pour empêcher le déroulement des neuf référendums réclamés par plus de cinq cent mille citoyens. La démocratie chrétienne ne sera-t-elle pas tentée de lâcher alors progressivement le P.C.I ? « *Notre stratégie est de sauvegarder cette législature, en attendant que mûrisse au Parlement le retour à un rapport normal entre majorité et opposition* », vient de déclarer le président du groupe parlementaire D.C., M. Flaminio Piccoli.

ROBERT SOLÉ.

*(Mercredi 22 juin.)*

## Finlande

# Un entretien avec M. Kekkonen

*(Suite de la première page.)*

— Il n'est pas seulement souhaitable, mais même très important, que la détente politique soit complétée par la détente militaire. Cela devrait se produire notamment par l'encouragement des négociations SALT et sur la réduction des armements.

» L'opinion des neutres et des non-alignés est qu'il faut réduire les activités militaires. Il y a du découragement dans ce domaine, car le désarmement ne progresse pas et les SALT marquent le pas.

» En ce qui concerne les mesures de confiance ou d'autres questions, l'objectif de la conférence de Belgrade n'est pas de rédiger de nouveau l'Acte final d'Helsinki. Par contre, elle offre une bonne possibilité d'échanger des vues sur la progression de la mise en œuvre des dispositions de l'Acte final dans ce domaine également et de chercher à trouver des moyens pour le renforcement de ce processus.

*— La politique finlandaise vis-à-vis de l'U.R.S.S. a donné naissance dans certains milieux au terme de « finlandisation », signifiant une perte d'autonomie dans le jugement et la politique pratiqués vis-à-vis de Moscou. Qu'en pensez-vous ? Le désir de maintenir de bonnes relations avec l'U.R.S.S. n'a-t-il pas entravé la liberté d'action de la Finlande, notamment dans le domaine de la coopération nordique ?*

— De nombreux spécialistes finlandais et étrangers dans le domaine de la politique internationale ont observé que le terme de « finlandisation » est utilisé sans fondement suffisant comme arme contre la politique étrangère de la Finlande et contre la détente en général. J'ai souvent dit moi-même que nous ne nous opposons pas à l'emploi de ce terme s'il est fondé sur les faits. Depuis plus de trente ans, la Finlande poursuit une politique de conciliation avec l'Union soviétique, et nous sommes prêts à défendre cette solution de base qui s'est révélée juste. Dans ce cas, le terme de « finlandisation » revêt un jugement de valeur positif. Bien que nous pensions que les autres peuvent tirer profit de notre expérience, nous avons pris comme point de départ le principe que chaque pays fait son propre choix dans le domaine de la politique de sécurité. En outre, nous ne voyons aucune contradiction dans nos efforts pour développer la coopération avec l'Union soviétique et les autres Etats. Au contraire, il convient de noter à titre d'exemple que les relations de la Finlande avec les autres pays scandinaves ont atteint leur niveau actuel élevé notamment pendant la période où nous avons maintenu avec l'Union soviétique les relations de confiance fondées sur le traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle conclu en 1948.

*— Depuis quelques années, l'U.R.S.S. est devenue le premier partenaire commercial de la Finlande, devançant la Suède et l'Allemagne fédérale. Ce fait a-t-il une importance politique ou seulement économique ?*

— Nous acceptons les commandes d'où qu'elles viennent. Alors que le taux moyen de chômage est de 6 à 7 % dans le pays, il atteint 13 % dans les régions proches de la frontière soviétique, près de Kostamus, notamment, que je connais très bien pour en être originaire. Les commandes soviétiques sont donc très importantes pour nous, d'autant plus qu'il y a de la concurrence dans ce domaine. Si nous refusions de telles commandes, comme nous le suggèrent certains commentateurs étrangers, nous irions au-devant de temps difficiles.

Il y a, en outre, le problème du pétrole. Le pétrole que nous achetons en Iran ou en Arabie Saoudite doit être payé en devises, ce qui nous est assez difficile, étant donnée la situation actuelle de notre balance commerciale. En revanche, nous payons le pétrole soviétique en marchandises.

*— Y a-t-il un critère de ce que l'U.R.S.S. jugerait inacceptable dans la politique finlandaise ?*

— Il est très difficile de délimiter la frontière au-delà de laquelle nous entrerions dans une zone de danger. L'important, à nos yeux, est qu'il existe un climat de confiance. Comme j'ai pu le constater au cours de mes récentes visites en U.R.S.S., les dirigeants soviétiques font valoir qu'il est facile de traiter avec la Finlande, parce que ce climat de confiance existe.

» En fait, tout est affaire de cas concrets. L'important est, pour nous, de nous comporter de manière à ne pas créer de malentendu. Mais nous ne sommes pas si maladroits.

» Il est vrai que la presse soviétique nous critique de temps en temps. Mais nous pensons que c'est là un phénomène assez normal. Il n'y a pas lieu de s'alarmer.

### Pas de demandes soviétiques

*— Mais les demandes soviétiques ne risquent-elles pas de vous entraîner toujours plus loin ?*

— Il n'y a pas de demandes soviétiques. Par exemple, lorsque j'ai proposé de créer une zone dénucléarisée des pays nordiques, j'ai agi de mon propre chef. Les Soviétiques ne l'ont appris qu'après coup. Ils ont approuvé cette proposition, mais elle était la nôtre.

» Il est donc faux de dire que les Soviétiques présentent des demandes. C'est à nous qu'il revient d'apprécier la situation telle qu'elle est et de voir où sont nos intérêts, qui sont parfois communs avec ceux de l'U.R.S.S. Il nous faut continuer d'être actifs et d'examiner la situation de leur point de vue aussi, afin d'éviter les malentendus.

» Cette notion de « *demandes soviétiques* » nous ramène à celle de « *finlandisation* » évoquée tout à l'heure. Je n'ai rien contre, si l'on en prend en compte tous les aspects. Elle devrait même être considérée comme un exemple de la façon dont un petit pays peut vivre en paix avec un immense voisin, en créant avec lui un climat de confiance. C'est cela le côté positif.

*— Tandis que la Finlande définit sa politique étrangère comme une politique de neutralité, l'U.R.S.S. préfère parler à son sujet de politique « éprise de paix ». Le communiqué que vous avez signé en mai avec les dirigeants soviétiques parle d'un* « effort de la Finlande pour mettre en œuvre une politique de neutralité éprise de paix ». *Quel sens faut-il attribuer à ces nuances ?*

— Les expressions changent avec le temps. Dans les communiqués que nous avons rédigés avec les Soviétiques, nous avons employé des expressions pas toujours identiques. Mais la substance est restée la même.

*— Quelle place attribuez-vous à la défense des droits de l'homme dans la mise en œuvre des décisions de la conférence d'Helsinki ? Que pensez-vous de la politique de M. Carter à cet égard ?*

— Les droits de l'homme sont un élément de l'Acte final de la C.S.C.E. Nous attribuons à la défense de ces droits la même place qu'à celle des autres principes de l'Acte final. Tous les principes qu'il comporte sont d'une importance essentielle, et les Etats participants se sont engagés à les respecter à égalité et sans réserve. Nous nous efforcerons, de notre côté, de remplir cet engagement et nous attendons que les autres fassent de même.

*— Etes-vous persuadé que la politique étrangère finlandaise restera inchangée après vous ?*

— Je ne crois pas qu'il y aura des changements. Les changements ont eu lieu en fait après Paasikivi , dont la politique était assez différente. Passikivi ne voulait pas que la Finlande ait des engagements internationaux. Il était plutôt pour un retrait des affaires du monde. J'ai changé cela. Ainsi, nous sommes devenus membre de l'ONU en 1956 seulement et alors que j'étais premier ministre : le président Paasikivi, lui, avait freiné la décision, peut-être pendant des années. Selon Paasikivi, seule une politique d'invisibilité convenait à la Finlande.

» Il y a, certes, en Finlande des personnes privées qui professent des idées très différentes sur la politique étrangère. Mais je ne vois pas les mouvements ou forces politiques qui pourraient amener un véritable changement. L'avenir paraît assez clair, car la direction est bien tracée.

» Après tout, je n'ai été élu pour la première fois président de la République que par une voix de majorité : mais aujourd'hui, presque toutes les tendances politiques ont donné leur accord à ma candidature. »

MICHEL TATU.

*(Mardi 21 juin.)*

## La controverse entre Moscou et le parti communiste espagnol

# Les déclarations de M. Santiago Carrillo

*(Suite de la première page.)*

*— Et pourquoi est-ce vous qu'ils ont visé ?*

— Parce qu'ils pensent que nous sommes les plus faibles et qu'ils peuvent réussir à nous diviser, à nous affaiblir davantage. Mais il se trompent. Notre parti est fort et uni. Tout ce que nous regrettons, c'est le moment choisi pour nous attaquer. Si l'attaque était venue dix jours plus tôt, nous aurions eu beaucoup plus de voix aux élections. Ce n'est pas un hasard évidemment si elle s'est produite après le scrutin et avant la réunion de notre comité central

*— L'article de* Temps nouveaux *vous reproche d'avoir accepté l'idée d'une adhésion de l'Espagne à l'OTAN.*

— C'est faux. J'ai toujours dit au contraire que l'Espagne ne devrait pas entrer à l'OTAN, et mon livre montre bien ce que je pense de cette organisation. Ce que nous avons dit, c'est que nous ne nous opposerions pas au maintien des bases américaines en Espagne. Ceux qui ont inspiré l'article de *Temps nouveaux* ne sont pas du tout partisans de toute façon de faire disparaître les bases ni d'un côté ni de l'autre. Je dirais même que ça ne les intéresserait pas du tout que disparaissent l'OTAN et le pacte de Varsovie...

*— Vous êtes critiqué également pour votre plaidoyer en faveur d'une Europe unie qui deviendrait, selon Moscou, un bloc antisoviétique.*

— L'Europe orientée contre l'Union soviétique, c'est celle d'aujourd'hui, celle de l'OTAN. Ce que nous avons dit plusieurs fois, Berlinguer et moi, c'est que nous souhaitions une Europe unie et indépendante des Etats-Unis comme de l'Union soviétique

*— Les dirigeants soviétiques vous reprochent de défendre une conception trop globale de l'eurocommunisme alors que le capitalisme évolué existe aussi bien au Japon, en Australie aux Etats-Unis qu'en Europe.*

— Ce que j'ai dit, c'est qu'il est plus facile de réaliser un socialisme démocratique dans un pays de capitalisme évolué Par exemple, si d'un seul coup le peuple des Etats-Unis se prononçait pour le socialisme, il est certain que le socialisme qui s'implanterait là-bas serait le plus avancé.

*— Avez-vous dit, comme l'écrit la revue soviétique, que, pour vous, le mot communiste est une simple appellation ?*

— Bien sûr que non. Ce que j'ai souvent dit, en revanche, c'est qu'entre un communiste et un socialiste marxiste véritable, il n'y avait pas de différence.

*— Il n'y en a pas entre votre parti et le parti socialiste ouvrier espagnol ?*

— Il y a beaucoup de similitude dans les thèses développées par les deux partis

*— Est-ce pour cette raison que les Espagnols ont voté davantage socialiste que communiste ?*

— Les Espagnols ont eu peur de voter communiste. Le lendemain de la légalisation de notre parti, le conseil de défense militaire a publié un communiqué pour exprimer « *la réprobation générale* » devant une telle décision, et ce communiqué a été accompagné de la démission de plusieurs militaires. Pareille prise de position a incité beaucoup d'électeurs à penser que voter communiste était dangereux, que c'était courir le risque d'un coup d'Etat militaire. Ils ont voté pour le parti socialiste qui représentait un changement sans risque.

*— Vous n'êtes pas très optimiste dans votre livre sur l'avenir du socialisme en Union soviétique.*

— Ce que j'ai dit, c'est que le système soviétique est en contradiction avec les forces productives et les structures sociales du pays.

*— Vous êtes-vous concerté avec les partis italien et français avant d'écrire votre ouvrage ?*

— Absolument pas. J'ai écrit ce livre seul, pensant qu'il pourrait être utile et servir à notre parti pour préparer les élections.

*— Les P.C. italien et français vous ont-ils manifesté leur appui ?*

— Directement, non. Mais leur réaction montre que l'eurocommunisme est une réalité.

*— Allez-vous vous concerter avec eux pour mettre au point une stratégie commune ?*

— Non. Chacun va se défendre pour son propre compte.

*— Cette condamnation de l'eurocommunisme est pourtant d'une grande importance...*

— Formellement, oui Mais elle l'est moins que d'autres attaques qui ont eu lieu dans le passé Nous avons déjà subi des tentatives scissionnistes, celles qui ont été menées par Eduardo Garcia et Enrique Lister (1) En fait, les auteurs de l'article nous rendent service : ils confirment que notre parti est un parti indépendant, authentique. Les pires antisoviétiques, vous savez, sont ceux qui inspirent et écrivent des articles comme celui de *Temps nouveaux*

Propos recueillis par
CHARLES VANHECKE.

*(Mardi 28 juin.)*

(1) Plusieurs dirigeants du P.C.E. dont MM. Eduardo Garcia et Enrique Lister, avaient été exclus du parti en 1968 et avaient formé un nouveau parti communiste espagnol pro-soviétique Ils avaient refusé de critiquer l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie.

# Le comité central du P.C.E. réaffirme son attachement à l'eurocommunisme

De notre envoyé spécial

Madrid. — Le parti communiste espagnol a réuni son comité central pendant deux jours, samedi 25 et dimanche 26 juin, pour analyser les résultats des élections législatives.

Les membres du comité avaient pu lire le long article de la revue soviétique *Temps nouveaux*. Beaucoup en souriaient. M. Santiago Carrillo le premier, qui s'est montré pendant ces deux jours particulièrement détendu

L'article de la revue soviétique fait appel à l'amitié scellée dans le sang entre communistes espagnols et communistes soviétiques « *dans les Asturies et dans les tranchées de Stalingrad* »

A qui un tel appel pouvait-il être adressé, sinon à celle qui passe pour le plus pro-soviétique des dirigeants du P.C.E., c'est-à-dire la Pasionaria, qui a bâti sa légende dans les Asturies — où elle vient d'être élue député — et qui a perdu un fils à Stalingrad ? La manœuvre a tourné court. Dès le 25 juin, le P.C.E. publiait sa réplique à Moscou sous la forme d'un communiqué rédigé, était-il précisé, à la demande de Mme Dolores Ibarruri, présidente du parti, ainsi que de M. Francisco Romero Marin, ancien lieutenant-colonel de l'armée soviétique, de MM José Sandoval et José Gros, anciens combattants dans l'armée russe, et de quelques autres membres du comité central, « *qui ont tous résidé pendant de longues années en Union soviétique* » était-il indiqué.

« *Bien que dirigées personnellement contre notre secrétaire Santiago Carrillo,* disait le communiqué, *les attaques de la revue et de l'agence Tass visent en réalité le parti communiste espagnol dans son ensemble ainsi que les principes qui inspirent l'action politique de tous les partis communistes favorables à une voie démocratique vers le socialisme et à un socialisme dans la démocratie.* »

Après s'être élevé contre des méthodes qui « *remplacent l'analyse scientifique des problèmes par l'anathème et l'excommunication* », le communiqué réaffirmait que le P.C.E. continuerait à « *élaborer sa ligne politique et sa stratégie en toute indépendance en se fondant (...) sur l'analyse scientifique des changements qui se produisent dans la réalité socio-économique et politique du pays. De son activité le parti répond exclusivement devant les travailleurs et les peuples d'Espagne. Pour l'Espagne, comme pour d'autres pays capitalistes ayant des caractéristiques similaires, la voie eurocommuniste est l'unique façon valable d'avancer vers le socialisme : une alternative authentiquement révolutionnaire qui, sans renoncer aux meilleures traditions du mouvement communiste, associe, comme l'ont fait les fondateurs du marxisme, les idéaux socialistes aux profondes et indéracinables aspirations populaires à la liberté ; qui conçoit le socialisme comme un régime où se déploient amplement la démocratie et les libertés* ».

Pour finir, le P.C.E. se dit déterminé « *à approfondir sa stratégie, à l'appliquer de manière cohérente jusqu'à ses dernières conséquences* ».

Le communiqué reflète les opinions que nous avons recueillies auprès de certains membres du comité central. « *Nous avons constaté dans nos meetings,* disent-ils, *que la population nous associe encore à l'idée qu'elle se fait du communisme à travers les pays de l'Est. Nous devons donc être plus eurocommunistes que jamais.* »

Personne ne nie la déception qu'ont provoquée les quelque 10 % de voix obtenues aux élections. Comme l'écrit Jorge Semprun dans la revue *Triunfo*, un parti qui a lutté si longtemps contre le franquisme et qui a si souvent lutté tout seul était en droit d'espérer davantage.

Dans le rapport qu'il a présenté le 25 juin au comité central, M. Santiago Carrillo a affirmé que ce n'était pas en quatre jours de propagande électorale que le parti pouvait rompre la barrière créée par quarante ans de franquisme. Il a indiqué également qu'il aurait sans doute été dangereux de gagner beaucoup de suffrages. Il n'empêche qu'il escomptait lui-même à la veille du scrutin un gain de trente à quarante sièges à la Chambre des députés. Or il n'y en aura que dix-neuf ou vingt.

Le P.C.E. a analysé les défaillances qui se sont produites ici et là, notamment au Pays basque, où les communistes ont payé cher leurs hésitations entre une attitude « centraliste » et une politique plus favorable au particularisme basque. On a beaucoup insisté sur le fait qu'en Espagne il n'y avait pas eu de « *rupture démocratique* » comme au Portugal et qu'en conséquence beaucoup d'Espagnols étaient encore conditionnés par des réflexes acquis sous l'ancien régime, dont bien des éléments sont toujours en place.

M. Marcelino Camacho, élu a Madrid sur la liste du P.C.E., immédiatement derrière M. Santiago Carrillo, abandonnera son siège de député après les premières séances parlementaires pour se consacrer exclusivement a son travail de secrétaire général des Commissions ouvrières (le principal syndicat espagnol, animé par les communistes) Mme Dolores Ibarruri en raison de son grand âge, devrait également abandonner, mais plus tard, son siège de député gagné dans les Asturies.

Ch. V.

*(Mardi 28 juin.)*

## LA CONCERTATION DANS LES PARTIS DE LA MAJORITÉ

### LE COMITÉ CENTRAL DU R.P.R.

# M. Chirac estime que le principe des élections primaires peut ne pas être une règle absolue

« Le processus de détente est engagé dans la majorité » : tel est le sens que M. Chirac a donné à l'invitation qu'il a lancée, vendredi 24 juin, aux autres formations de la majorité, alors qu'il ignorait encore que la réponse des radicaux valoisiens serait négative. Il est vrai que des contacts discrets étaient entretenus avec MM. Soisson, Motte et surtout Lecanuet, mais pas avec M. Servan-Schreiber. Son initiative a été approuvée à l'unanimité par les membres du comité central du R.P.R. nouvellement élus, qui se réunissaient pour la première fois dimanche 26, à Paris.

Si l'ancien premier ministre a refusé de polémiquer avec ses alliés sur l'antériorité de cette initiative — que revendique M. Soisson, — il a néanmoins rappelé que le 18 mai, déjà, il leur avait adressé une simple missive qui reprenait les termes de sa proposition du 2 février pendant la campagne municipale de Paris. Il a aussi refusé de préjuger le contenu des futures conversations. Cependant, à travers ses déclarations à huis clos devant le comité central et celles qu'il a faites entre deux séances à l'émission « Inter-Presse » de France-Inter, le président du R.P.R. a laissé deviner les principes qu'il défendra devant ses alliés.

Celui de la personnalité, de l'originalité et de l'indépendance du R.P.R. se nourrit de la certitude qu'il est le mouvement le plus important de la majorité, qu'il peut seul avoir la puissance d'entraînement nécessaire et que le sort des autres mouvements est, en conséquence, lié à son destin. MM. Debré, Guéna et Labbé ont exprimé la même conviction. Sans vouloir préjuger les futures négociations, M. Chirac a cependant exprimé sa préférence pour des candidatures multiples de la majorité aux élections législatives, assorties de règles de bonne conduite que constituera le « pacte majoritaire ». Toutefois, il est prêt à accepter des candidatures uniques dans deux cas : pour conserver un siège et pour que « chaque mouvement soit représenté à un niveau souhaitable ».

C'est dire assez clairement que le R.P.R. consentira les sacrifices nécessaires pour que les autres tendances ne soient pas écrasées et que notamment le Centre des démocrates sociaux de M. Lecanuet, qui ne possède aujourd'hui que douze députés, puisse obtenir les trente sièges qui lui permettraient de constituer un groupe autonome. Encore faudra-t-il que ne se constituât pas contre le R.P.R., ce « front commun » des candidats républicains et centristes, dont le projet est caressé par certains de leurs leaders et dans quelques cabinets ministériels ou élyséens. De même, M. Chirac, comme d'ailleurs M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, refuse toute éventualité d'un « programme commun » de la majorité, jugeant plus profitable que chaque formation s'adresse avec ses options à la sensibilité de son propre électorat.

Les gaullistes, encore échaudés par les tentatives pourtant infructueuses de MM. Giscard et Poniatowski faites naguère pour les isoler ou les diviser, redoutent toujours de « perdre leur âme ». C'est pourquoi ils veulent se renforcer encore. M. Chirac assure peut-être un peu vite que le R.P.R. a déjà récupéré l'électorat populaire du général de Gaulle. Il affirme peut-être un peu péremptoirement que le parti socialiste ne peut désormais que régresser.

Mais il est surtout résolu à élargir son audience en présentant une politique plus sociale, en multipliant des propositions comme la participation et la réforme fiscale, en agitant le spectre du communisme, en garantissant à la fois l'ordre et le progrès, bref, en étant l'auteur et le moteur d'une « stratégie offensive » conduite en dehors du président de la République et du premier ministre et sans se soucier de leur aval.

ANDRÉ PASSERON.

### LE CONSEIL POLITIQUE DU C.D.S.

# M. Lecanuet se déclare hostile à une entente des non-gaullistes face au R.P.R.

*La tentative des états-majors non gaullistes de la majorité de constituer une sorte de front commun face à M. Jacques Chirac a fait long feu. D'une part, le président du R.P.R. avait bousculé les plans d'entente de ses partenaires en leur proposant, dès vendredi dernier, une rencontre « au sommet » qu'il leur était difficile de refuser (seul M. Servan-Schreiber devait, lundi matin, répondre « non » à cette offre). D'autre part, les propos tenus dimanche 26 devant le conseil politique du C.D.S. par M. Lecanuet ont établi que la concorde était loin de régner parmi les non-R.P.R., pour ce qui concerne l'attitude à adopter à l'égard de l'ancien premier ministre.*

*Au cours des dernières semaines, alors que l'on s'activait chez les giscardiens, parmi les dirigeants du C.D.S. et même au parti radical, à mettre en place un système de concertation régulière, M. Lecanuet ne cachait guère qu'il était personnellement opposé à toute idée d'organisation du « deuxième courant » de la majorité. Dimanche, il a dit carrément que ce n'était pas là ce que devaient souhaiter les centristes, alors même que certains d'entre eux s'étaient avancés assez loin dans cette voie. Certes, pour ménager ses amis (toujours ombrageux dès qu'il s'agit de leurs rapports avec les gaullistes), le président du Centre des démocrates sociaux a habilement présenté les choses : il n'a écarté l'éventualité d'un « front commun » qu'après l'avoir présenté comme la riposte qu'opposeraient — contraints et forcés — giscardiens et centristes à un R.P.R. trop intransigeant au moment du partage des circonscriptions électorales. Mais il paraissait évident que, avant même de brandir la menace de riposte, le leader centriste avait reçu des assurances sur l'improbabilité d'un excès d'intransigeance. Du moins à l'égard de son parti...*

*Tout se passe, en effet, comme si M. Lecaneuet avait choisi son allié au sein de la majorité : une bonne entente avec le R.P.R. a, à ses yeux, quelques chances d'être électoralement plus payante pour les centristes qu'une hypothétique unité d'action avec les giscardiens et les radicaux dans l'hostilité — déclarée ou non — aux gaullistes.*

*Pour le reste, M. Lecanuet a tenté de jouer les conciliateurs. Il a ainsi proposé une vision d'ensemble de l'organisation de la campagne électorale de la majorité, qui pourrait bien constituer une sorte de minimum acceptable par tous : M. Giscard d'Estaing indiquerait « le bon choix » et demeurerait un recours (comme il en a manifesté l'intention) ; M. Barre animerait le débat (si tant est qu'il le souhaite) et les partis politiques se donneraient un projet de société (comme le leur recommande le premier ministre) mais seulement après avoir, chacun de son côté, accentué leurs spécificités (comme le veut M. Chirac). Une synthèse toute centriste.*

NOËL-JEAN BERGEROUX.

*(Mardi 28 juin.)*

# La mise à jour du programme commun se poursuit en dépit de la polémique entre le P.C. et le P.S.

**Le groupe de travail de quinze membres chargé d'actualiser le programme commun de gouvernement de la gauche abordera, mardi 28 juin, le chapitre de ce programme où figurent les nationalisations.**

**Avant la reprise de contacts de jeudi après-midi 23 juin, le comité central du P.C.F. avait mandaté sa délégation pour qu'elle obtienne qu'aucune question ne soit laissée à l'écart des discussions et que les rapports au sein de l'union de la gauche soient mieux définis.**

**M. Pierre Bérégovoy a profité de la réunion du groupe de travail pour faire part du mécontentement du bureau exécutif du P.S. devant les critiques que les communistes adressent aux socialistes. Dans « l'Humanité » du 24 juin, René Andrieu qualifie cette déclaration de « préoccupante » et reproche à M. Mitterrand d'avoir engagé la polémique à Nantes, puis dans l' « Unité ».**

Le ton monte au sein de l'union de la gauche. Tout en se défendant les uns et les autres de verser dans la polémique, socialistes et communistes se menacent mutuellement de suspendre les négociations sur l'actualisation du programme commun. Le P.C.F. a déjà fait reporter la réunion prévue mardi 21 juin et, jeudi 23, M. Bérégovoy a révélé que le P.S. avait auparavant envisagé un geste analogue.

Les négociateurs poursuivent pourtant la mise à jour du texte de 1972. Le 23 juin au soir, ils ont siégé plus de cinq heures. Un tiers du programme commun serait déjà actualisé et, lors de la prochaine séance de travail mardi 28 juin, la discussion s'engagera sur le chapitre de la « démocratie économique » et donc sur les nationalisations. Un accord serait intervenu sur la plupart des sujets et peu de points auraient été réservés en vue d'un arbitrage ultérieur. Par exemple, la seule divergence qui subsiste au sujet de l'éducation nationale concernerait le statut particulier de l'Alsace et de la Moselle.

Les négociateurs ayant, en quatre réunions, effectué un tel travail, les socialistes estiment qu'il leur est parfaitement possible d'aboutir avant le 14 juillet.

Le décalage qui existe entre le débat public et la réalité du travail en commun illustre bien le caractère à la fois stable et conflictuel de l'union de la gauche. Même quand ils recourent aux surenchères, les partenaires savent qu'ils ne peuvent les pousser jusqu'au point de rupture et, tout en tapant du poing sur la table, ils s'assurent que l'irréparable n'est pas créé.

L'offensive de M. Georges Marchais ne doit cependant pas être sous-estimée. Si le secrétaire général du P.C.F. use d'un langage particulièrement dur à l'égard de M. François Mitterrand, c'est qu'il doit tenir compte de l'agacement réel et profond de ses militants. Cet agacement est provoqué, bien sûr, par le premier secrétaire du P.S., accusé de faire cavalier seul et d'en prendre à son aise avec les contraintes de l'union de la gauche, mais aussi par la direction du P.C.F., parfois soupçonnée d'être prête à toutes les concessions en vue d'arriver au pouvoir. La modification de la position communiste sur l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel et sur la force de dissuasion nucléaire a créé un trouble certain chez les militants et les dirigeants ont dû s'employer, notamment à travers de nombreux articles dans la presse du parti, à les convaincre que ces évolutions ne constituent pas des reculs.

Dans cette situation, M. Georges Marchais ne pouvait sans risque laisser M. Mitterrand fixer des dates et un cadre contraignant à la négociation sur la mise à jour du programme commun. Il lui fallait, vis-à-vis de son parti, montrer que le P.C.F. reste seul maître de ses choix politiques. Il lui fallait aussi, vis-à-vis de ses partenaires, rappeler à M. Mitterrand qu'il ne peut espérer avoir les mains totalement libres et que le parti communiste n'accepte de reconnaître au P.S. aucun « rôle dominant » dans l'alliance. Il n'a, en particulier, pas pris son parti de l'avantage électoral que s'est acquis la formation de M. Mitterrand.

Pour marquer nettement la présence et l'identité du P.C.F., M. Georges Marchais joue à deux niveaux. En premier lieu, il cherche à saper le prestige personnel de M. Mitterrand en mettant en cause son côté « homme providentiel ». Le congrès de Nantes lui a fourni sur ce point des arguments inespérés. En second lieu, il critique la conception que le P.S. se fait de la négociation sur le programme commun. M. Marchais avance d'ailleurs à ce propos des arguments qui ont le mérite de la clarté et de la logique. Il rappelle qu'en 1971 chaque parti avait élaboré son propre programme avant de négocier le programme commun et qu'il est donc naturel que chaque formation révise éventuellement ses positions avant d'actualiser le texte de 1972. C'est ce que le P.C.F. a fait sur l'Europe, et le P.S. s'en est félicité. C'est ce qu'il a fait sur la force de dissuasion nucléaire, et le P.S. s'en plaint, M. Mitterrand dénonçant même une rupture unilatérale des accords d'union de la gauche. Les socialistes se justifient en privé en expliquant qu'ils ne souhaitent pas modifier sur ce sujet le programme commun. A quoi servira alors la convention nationale sur les problèmes de défense qu'ils ont prévu de tenir à la rentrée ? Se contentera-t-elle d'un simple échange de vues sans prise de décision ou est-il déjà convenu qu'elle maintiendra la position qui était celle du P.S. en 1972 ? Position il est vrai moins restrictive à l'égard de la force de dissuasion nucléaire que celle qui figure dans le programme commun, lequel tenait compte de l'hostilité du P.C.F. à l'époque.

## L'autogestion

Au-delà des controverses sur la méthode de négociation et des différences qui peuvent apparaître sur tel ou tel point particulier, communistes et socialistes commencent à préciser, dans la perspective de leur arrivée au pouvoir, deux démarches divergentes. M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., a dénoncé jeudi 23 juin « *la surenchère inquiétante* » à laquelle se livrent, selon lui, depuis quelques semaines, « *les partis et les syndicats de l'opposition* ». « *Désormais,* explique-t-il, *chacun à gauche s'efforce d'en rajouter.* » Cette appréciation s'appuie notamment sur les plates-formes de revendications publiées par la C.G.T. et la C.F.D.T. Or, plus que cet aspect-là, ce qui mérite de retenir l'attention dans ces deux documents, c'est qu'ils correspondent à deux visions non concordantes de l'action que devrait mener un gouvernement de gauche dans les premiers mois qui suivraient son arrivée au pouvoir. La C.G.T., tout comme le P.C.F., insiste sur la satisfaction immédiate de nombreuses revendications quantitatives, ce qui implique un développement important de la production. La C.F.D.T. tient un discours autre, analogue à celui de M. Michel Rocard à la tribune du congrès de Nantes. Il ne s'agit pas de remettre en cause les satisfactions immédiates que la gauche devra donner en matière de salaires et de prestations sociales. Il s'agit de centrer ensuite les efforts du gouvernement de gauche sur la réforme rapide des circuits de décision et de participation. Donner des satisfactions dans ce domaine devrait permettre de compenser les frustrations qui ne tarderont pas à naître du fait des contraintes économiques globales. En outre, de telles réformes sont, l'expérience historique le montre, pratiquement irréversibles. Elles devraient favoriser une meilleure implantation de la gauche dans la « société civile » et renforcer en conséquence sa capacité de résistance aux contre-offensives de la droite.

Ces démarches divergentes sur l'action à mener dans les premiers mois peuvent placer le thème de l'autogestion au centre de la négociation sur le programme commun. Or il s'agit là du seul point de désaccord qui avait été officiellement reconnu, dans la version de 1972, par les communistes et les socialistes. Depuis, cette différence avait été un peu gommée car les deux partis s'étaient appliqués à la présenter comme marginale et ne portant guère que sur les modalités de participation des salariés à la gestion des entreprises. Le texte publié par la C.F.D.T. comme les propos tenus à Nantes par M. Rocard prouvent qu'il s'agit de bien autre chose.

La gauche devrait s'attacher à approfondir ce type de débat, à coordonner des démarches dont les logiques risquent, à terme, de devenir contradictoires, plutôt que mener un type de controverse trop souvent superficiel, même s'il recouvre des problèmes de fond. S'appuyer, par exemple, sur des résultats d'élections partielles, comme le font les communistes, n'a guère de signification. Le P.C.F. n'est pas vraiment fondé à se plaindre auprès du P.S. des mauvais reports de voix qu'il a pu constater entre le premier et le second tour de l'élection municipale de Châtellerault et de l'élection cantonale de Noisy-le-Grand, tant est vrai qu'un électeur socialiste n'est pas nécessairement un socialiste électeur.

La manière de conduire une confrontation politique nécessaire n'est pas moins importante que le fond. Surtout dans une période où la majorité met en sourdine ses rivalités internes et se prépare à arrêter son ordre de bataille contre l'opposition.

THIERRY PFISTER.

*(Samedi 25 juin.)*

# D'UNE SEMAINE A L'AUTRE...

## MARDI 21 JUIN

PARIS. — *Le gouvernement de la République espagnol en exil a annoncé, dans une déclaration signée de son président, M. José Maldonada, qu'il met fin à sa « mission historique ». Dans celle-ci, il souligne le « triomphe des forces progressistes » aux élections du 15 juin, triomphe que « nous fêtons comme le nôtre ».*

ALGER. — *Six Français détenus en Algérie pour des délits économiques, dont les deux ingénieurs stéphanois MM. Michel Pellois et Jean-Claude Chauchard, ont été libérés à la suite d'une mesure de clémence du président Boumediène.*

ANKARA. — *M. Fahri Koruturk, président de la République, a approuvé la composition du cabinet homogène formé par M. Bülent Ecevit, chef du parti républicain du peuple. Le chef de l'Etat a, ce faisant, passé outre à la pression des trois formations de droite : le Parti de la justice, le Parti du salut national et le Parti du mouvement nationaliste — dont le regroupement est majoritaire à l'Assemblée, — qui lui suggérait de ne pas accorder de « prime » à un gouvernement de minorité qui, au départ, dispose de 214 députés sur 450.*

## MERCREDI 22 JUIN

PARIS. — *Renault et British Leyland, premier constructeur automobile britannique, ont annoncé qu'ils allaient créer une commission commune chargée d'« analyser les possibilités d'une collaboration technique ». L'accord prévoit d'« établir éventuellement un système d'échange de licences de fabrication de véhicules et de pièces détachées dans des conditions normales ».*

*D'autre part, les comités centraux d'entreprise de la Saviem et de Berliet, réunis respectivement à Suresnes et à Lyon ont été informés de la disparition, le 30 juin 1978, de ces deux sociétés et du regroupement de leurs services dans une firme unique qui portera le nom de Renault Véhicules Industriels.*

MADRID. — *M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol, a été reçu — pour la première fois — par M. Adolfo Suarez, qui poursuit ses consultations avec les dirigeants des principaux partis.*



## JEUDI 23 JUIN

PARIS. — *Le président de la République a reçu à l'Elysée M. Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière. « J'ai voulu dire à M. Giscard d'Estaing, a déclaré M. Bergeron, à sa sortie de l'Elysée, ma conviction profonde qu'il faut reprendre les négociations dans les entreprises là où elles ont été interrompues depuis plusieurs mois. »*

*Selon M. Bergeron, le président de la République a estimé souhaitable que ces négociations reprennent effectivement. « Cependant, a fait remarquer M. Bergeron, je pense que ceci ne pourra se faire que sur des bases nouvelles. »*

— *Sur proposition du ministre de l'intérieur, le conseil des ministres a fixé au dimanche 25 septembre la date des prochaines élections sénatoriales. Cent quinze sièges de sénateurs seront à pourvoir. Ces élections concernent les départements compris entre R et Y, ainsi que Paris et les départements de la région parisienne, la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Pierre-et-Miquelon et Mayotte.*

DOUAI. — *Condamné à la peine de mort, le 1er février dernier, par la cour d'assises du Nord, pour le meurtre d'une fillette de huit ans commis le 27 octobre 1975, Jérôme Carrein, trente-six ans, a été exécuté à 4 h. 30 à la prison de Douai.*

GENÈVE. — *La conférence de l'Organisation internationale du travail s'est terminée sans que la situation, née de la menace du retrait des Etats-Unis, ait été clarifiée. La rupture cependant a été évitée. Le groupe des pays en développement, dit des « 77 », a obtenu que soit reconduit pour un an le groupe de travail chargé de proposer une réforme des structures de l'organisation pour la prochaine session de la conférence, en 1978.*

## VENDREDI 24 JUIN

PARIS. — *Le colonel Joachim Yhanbi Gango, chef de l'Etat congolais, a déclaré, à l'issue de sa visite privée, que ses entretiens avec les dirigeants français avaient abouti à des « conclusions positives » et a lancé un appel aux investisseurs français. A propos du « dossier des potasses », Paris et Brazzaville ont décidé de mettre sur pied une commission mixte.*

— *M. Vance, secrétaire d'Etat américain, a été reçu par M. Giscard d'Estaing. A la sortie de l'Elysée, M. Vance a déclaré : « Le président m'a informé de manière générale sur les entretiens qu'il a eus avec M. Brejnev. Il m'a chargé de transmettre ces informations au président Carter. »*

CITE DU VATICAN. — *Paul VI a averti, dans une lettre, Mgr Marcel Lefebvre que les ordinations prévues à Ecône pour le 29 juin constitueraient une « rupture irréparable » avec l'Eglise catholique, a annoncé le porte-parole du Saint-Siège.*

DAR-ES-SALAAM. — *L'assemblée de la Fédération luthérienne mondiale a élu pour sept ans son nouveau président, le R.P. Josiah Kibira, évêque d'un des diocèses du nord-ouest de la Tanzanie. « J'espère, a-t-il dit, que l'Afrique du Sud m'accordera un visa pour me rendre dans ce pays, où les difficultés se multiplient. L'apartheid a créé de regrettables divisions jusqu'au sein même des Eglises. »*

*C'est la première fois qu'un Noir devient président de la Fédération luthérienne mondiale, la première fois aussi qu'un ressortissant du tiers-monde accède à ce poste.*

## SAMEDI 25 JUIN

LIBREVILLE. — *L'Organisation de l'unité africaine a invité tous les Etats membres à venir en aide aux Etats de la ligne de front et notamment du Mozambique, qui doit faire face « à la guerre d'agression ouverte » menée par le régime illégal de Ian Smith.*

## DIMANCHE 26 JUIN

BAGDAD. — *M. Raymond Barre a effectué au cours du week-end une visite en Irak. Le communiqué publié à l'issue des entretiens souligne « l'importance d'un dialogue régulier et à un niveau élevé » entre les deux pays. Ce dialogue doit reposer sur la notion d' « indépendance nationale » à laquelle la France et l'Irak accordent « une importance fondamentale ».*

## LUNDI 27 JUIN

PARIS. — *M. Raymond Barre a reçu pendant une heure et demie, le bureau confédéral de F.O. conduit par son secrétaire général M. André Bergeron. A sa sortie de l'Hôtel Matignon, le leader de F.O. a notamment déclaré :* « Les négociations salariales vont reprendre dans les jours qui viennent dans la fonction publique et le secteur privé. Nous avons fait observer au premier ministre que, dans le secteur privé, l'industrie, le commerce, et l'agriculture, les patrons en ont rajouté par rapport aux difficultés qu'ont connues les salariés du secteur public. » *M. André Bergeron a ajouté que le premier ministre était convenu qu'il était nécessaire de réengager, également, les négociations dans le cadre des conventions collectives car la situation actuelle ne pourrait se prolonger « sans dommages ».*

# MÉDECINE

## UNE ÉTAPE ESSENTIELLE POUR LA BIOLOGIE DU FROID

# Certains cancers pourraient être traités par des autogreffes de moelle congelée

Le traitement des cancers du sang et des organes formateurs de cellules sanguines a enregistré depuis une vingtaine d'années des progrès considérables. Le maniement combiné de la radiothérapie et de diverses substances chimiques qui détruisent de manière préférentielle les cellules jeunes, se reproduisant rapidement (donc les cellules malignes), permet aujourd'hui de prononcer le mot inespéré de guérison pour un certain nombre de ces affections malignes, parmi les plus graves.

D'autres échappaient encore aux tentatives thérapeutiques : cédant remarquablement au premier traitement chimique qui permettait d'obtenir une disparition complète de tous les signes pathologiques, elles récidivaient ensuite après six à douze mois, entraînant inévitablement la mort du patient.

Il se révélait en effet possible, lors de ce deuxième stade de la maladie, d'obtenir à nouveau la destruction des cellules cancéreuses, mais au prix de doses telles de substances chimiques ou de radiations que la totalité des organes formateurs de ces cellules se trouvaient détruits, condamnant dès lors le malade.

**Depuis soixante jours, une femme atteinte d'une affection, mortelle à très brève échéance, du sang et des organes formateurs de cellules sanguines a vu disparaître les symptômes de sa maladie et a pu reprendre une vie normale grâce à une technique révolutionnaire.**

**Après avoir été congelées pendant trois mois à moins 196 degrés dans l'azote, les cellules formatrices de sa propre moelle osseuse lui ont été injectées, greffées, entraînant ainsi la reprise des fonctions sanguines normales en dépit d'un traitement anticancéreux conduit à doses mortelles, doses capables de supprimer toutes les cellules malignes, mais auxquelles, dans les conditions habituelles, aucun patient ne pourrait survivre.**

**Cette même technique expérimentale avait été utilisée déjà en février dernier chez un jeune homme qui avait atteint la phase terminale d'une affection analogue, et d'autres patients vont être traités de la même façon dans les semaines à venir par l'équipe du service des maladies du sang de l'hôpital Saint-Antoine, que dirige à Paris le professeur Gérard Duhamel.**

**Il s'agit là d'une première dont il est aisé de percevoir qu'elle ouvre une étape nouvelle et importante tant pour les concepts de la cryobiologie ou biologie du froid que pour ceux présidant aux transplantations, et, lorsque les techniques seront parfaitement au point, pour l'un des chapitres les plus décevants et les plus tragiques de la cancérologie : celui de certaines maladies sanguines restées inéluctablement mortelles en raison de leur spécificité.**

**Le fait que des patients condamnés à mort par un mal irrémédiablement évolutif puissent survivre aujourd'hui grâce à l'un de leurs propres organes, plus jeune qu'eux de plusieurs mois (et donc plus jeune que leur maladie), ouvre d'extraordinaires perspectives de science-fiction où se mêlent les mythes anciens et les rêves modernes de lutte contre le temps, contre la marche inexorable des affections chroniques et contre la mort.**

### D'un homme à l'autre

L'idée de remédier à cette destruction par une greffe du plus actif de ces organes, la moelle osseuse, a depuis longtemps hanté les cancérologues. De très nombreuses tentatives recourant à des moelles étrangères (greffe allogène) ont donc été conduites à cette fin. Elles ont toutes rencontré de sérieuses difficultés, sauf dans les cas exceptionnels où pouvait être greffée à un jumeau la moelle osseuse de son frère (1).

Comme pour toutes les greffes d'organes, les opérateurs se heurtaient aux lois du rejet des tissus étrangers par le système de défense immunologique du receveur système dont on peut à l'heure actuelle atténuer les réactions par des moyens divers et par l'appariement du donneur grâce à la recherche des groupes tissulaires.

L'application de ces méthodes donne, pour les greffes de rein, les résultats très remarquables que l'on connaît. Mais la greffe de moelle osseuse, dite allogène, soulève un problème infiniment plus complexe : c'est elle, en effet, qui produit et contient les cellules constituant le système de défense immunitaire des individus. Non seulement les moelles osseuses greffées font l'objet de tentatives de rejet de la part du malade qui en bénéficie, mais dès que ces tentatives ont pû être déjouées, elles déterminent souvent un deuxième type d'accident résultant d'une attaque du receveur, c'est-à-dire du malade, par le greffon lui-même.

Entre le dixième et le vingtième jour de la greffe de moelle, on peut voir ainsi apparaître des troubles digestifs, de la fièvre, des destructions tissulaires disséminées et une disparition des globules blancs, entraînant, si la moelle étrangère greffée n'est pas rejetée, la mort du malade. La gravité de ces « maladies secondaires », dues à la mise en jeu du système d'attaque que constitue la moelle osseuse, organe des défenses immunitaires, explique que ces tentatives thérapeutiques désespérées soient restées expérimentales.

Les cancérologues songeaient depuis longtemps à une solution permettant d'éviter ces difficultés par l'injection à un patient de sa propre moelle osseuse prélevée au cours d'une rémission de la maladie et conservée à cette fin (2).

Toutes les tentatives conduites à ce jour en ce sens s'étaient soldées par des échecs, motivés par les difficultés de la congélation (et de la décongélation), qui entraînait de graves lésions cellulaires.

Ce sont ces difficultés qui ont été vaincues par l'équipe de Saint-Antoine, en utilisant un système nouveau de congélation qui permet d'atteindre, sous azote liquide, une température de — 196° sans que les cellules vivantes, qui peuvent ainsi être conservées très longtemps, soient détruites, comme c'était le cas jadis au moment du passage de l'état liquide à l'état solide ou inversement.

### L'azote liquide

C'est le 26 août 1976 que, pour la première fois, 500 ml de moelle osseuse étaient prélevés, sous anesthésie générale, dans les os d'un malade en phase de rémission d'une affection maligne fatale du sang. Cette moelle fut placée dans cinq sacs extra-plats de polyoléfine glissés dans un appareil réfrigérant spécial fabriqué aux Pays-Bas et remanié en France, puis congelés d'abord à — 80° et, en azote liquide, à — 196°.

Le malade avait subi un mois auparavant une chimiothérapie multiple, et aucun des prélèvements conduits tant sur la moelle prélevée que sur le sang du malade ne montrait plus la moindre trace de cellule cancéreuse. Le 10 février dernier, le jeune homme était hospitalisé à nouveau en pleine et grave rechute d'une maladie qui, cette fois, échappait à toute possibilité thérapeutique.

A moins... A moins que l'on ne puisse entreprendre une chimiothérapie conduite à doses telles qu'elle entraînerait la destruction de la totalité des cellules sanguines et médullaires. Une telle entreprise entraîne le décès du patient, et les doses en question sont dites léthales, sauf si l'on peut repeupler par une greffe sa moelle désertée.

Du 11 au 14 février, le traitement était entrepris ; quarante-huit heures plus tard, le malade recevait, en perfusion intraveineuse, 200 ml de sa propre moelle prélevée six mois auparavant et décongelée. La perfusion fut renouvelée six heures plus tard. Un traitement de protection anti-infectieux intensif fut alors entrepris pendant les dix jours critiques où le patient ne possédait plus de défenses immunitaires (détruites par la chimiothérapie) et où la moelle transfusée n'a pas encore repris ses fonctions.

### Des patients plus âgés que leur sang

Dès le dixième jour de cette greffe, les premières cellules jeunes apparaissaient dans le sang, signant la reprise d'un fonctionnement normal. Au trentième jour, le patient était, tant sur le plan clinique que sur le plan biologique, strictement normal. Cet état s'est maintenu pendant trois mois, au bout desquels des localisations cérébrales et méningées de l'affection apparurent. Le traitement chimique tel qu'il avait été appliqué ne franchit pas, en effet, la barrière méningée, et une thérapie complémentaire eût dû être entreprise pour cette localisation.

C'est ce qui a été fait, sous la forme d'une chimiothérapie intrarachidienne, pour la seconde malade de Saint-Antoine. Après une chimiothérapie à doses massives, destructives, elle a reçu le 18 avril une perfusion d'un milliard de cellules de sa propre moelle congelée trois mois auparavant.

La numération des éléments sanguins montrait rapidement un retour à la normale, et la malade est actuellement strictement normale sur le plan clinique et sur le plan sanguin, sans qu'aucun signe de malignité soit décelable.

Les moelles osseuses de six autres patients, tous mortellement atteints, ont, d'ores et déjà, été congelées et sont prêtes à être utilisées le jour venu.

Les tout premiers succès de cette méthode montrent qu'elle permet la survie de patients qui sont plus vieux de six mois que l'organe formateur de leurs cellules sanguines — alors que cet organe formateur a échappé au temps et à l'évolution inéluctable d'une maladie qui se poursuivait, elle, chez son propriétaire.

Les résultats ainsi obtenus représentent une étape décisive pour la cryobiologie et montrent que l'on a enfin atteint la maîtrise des techniques de congélation cellulaire, permettant de conserver durant des mois, ou des années, des cellules vivantes et qui reprennent, intactes, leur activité lorsqu'elles sont décongelées et replacées dans l'organisme qui les abritait.

D'étonnantes perspectives sont dès lors ouvertes, tant pour le traitement — lorsque cette technique expérimentale sera parfaitement au point — d'un certain nombre d'affections malignes qui échappaient jusqu'à présent aux possibilités de la médecine que pour les multiples voies de recherches fondamentales qu'offrent, notamment en immunologie des transplantations, les progrès de la cryobiologie (3).

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

*(Jeudi 23 juin.)*

---

(1) La plus célèbre de ces tentatives a eu lieu en France en 1958 à l'initiative des professeurs Mathé, Schwarzenberg et Jammet sur cinq physiciens yougoslaves accidentellement irradiés. A l'heure actuelle, les allogreffes de moelle (d'un individu à l'autre) sont utilisées dans les cas fatals d'aplasie médullaire avec des résultats améliorés mais encore aléatoires.

(2) Lors du congrès annuel de la Société américaine d'investigation clinique, une équipe conduite par le professeur Appelbaum, de l'Institut national du cancer de Bethesda, vient de présenter les tout premiers cas de dix-neuf enfants atteints d'une affection maligne particulière (tumeur de Burkitt), et qui survivent grâce à une greffe de leur propre moelle congelée depuis plusieurs mois.

(3) Le travail de l'équipe de Saint-Antoine a été conduit grâce à un contrat de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (direction : professeur Charles Salmon).

## LES MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1616

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | ■ | | |
| III | | | ■ | | | | | | |
| IV | | | ■ | | | ■ | | | |
| V | | | | ■ | | ■ | ■ | | |
| VI | | | | | | | | ■ | ■ |
| VII | | | | | | | | | |
| VIII | ■ | ■ | | | ■ | | | | |
| IX | | | | | | ■ | | | |
| X | | | ■ | ■ | | | | | |
| XI | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

I. Familier à ceux qui composent. — II. On y trouve des fraises en toutes saisons (pluriel) ; Grecque. — III. En toile ; Peu précis. — IV. Symbole ; Fin de participe ; Roi. — V. Garantit l'authenticité d'une citation ; Ne fait pas un pli quand la coupe est réussie. — VI. Retranchaient. — VII. D'une blancheur éclatante. — VIII. Est proverbialement promis à une fin de carrière majestueuse ; Plante. — IX. Voyagent au ralenti ; Abréviation commerciale. — X. Pronom ; Prélat français. — XI. Souvent peu raisonnable quand elle est pure.

VERTICALEMENT

1. S'opère à chaud ; En Belgique. — 2. S'attaque à une charpente; Mérita le bâton. — 3. Préfixe ; Capitale étrangère. — 4. Craint les passages cloutés ; Puits sans margelle. — 5. Apprise ; Trouve facilement des admirateurs. — 6. Mit le paquet ; Sans aucun effet ; En hausse — 7. Possessif ; Fait que certains dorment debout. — 8. Colora ; Déplaças un bouton. — 9. On peut se reposer sur eux les yeux fermés ; Bande.

Solution du problème n° 1615

*Horizontalement*

I. Alcool ; Al. — II. Bouteille. — III. Su ; Allées. — IV. Eveillera. — V. Nèpe ; Ti. — VI. Inn ; Met. — VII. Sottises. — VIII. Ur ; Vos. — IX. Arèneuses. — X. Rase; Rive. — XI. Al ; Aldées.

*Verticalement*

1. Absents ; Ara. — 2. Louve ; Oural. — 3. Cu ; Epîtres. — 4. Otaient ; Né à. — 5. Œil ; Nive. — 6. Lille ; Sourd. — 7. Lee ; Messie. — 8. Alertes ; Eve. — 9. Lésait ; Osées.

GUY BROUTY.

# SPORTS

## AUTOMOBILISME

### La nouvelle formule 1 Renault s'est révélée compétitive

De notre envoyé spécial

Dijon. — La nouvelle formule 1 Renault (RS 01) est confrontée depuis le jeudi 23 juin à la réalité sur le circuit de Dijon-Prenois, où doit avoir lieu le Grand Prix de France le 3 juillet. C'est en effet la première fois que la RS 01 procède à des essais en même temps que la concurrence, et l'équipe Renault a pu ainsi établir des comparaisons concrètes.

Presque toutes les écuries — Ferrari, Tyrrell, Wolf, Brabham, Shadow, Ligier, McLaren — sont à Dijon depuis quelques jours, et les résultats des essais officieux laissent apparaître que la RS 01 est déjà en mesure d'aller au moins aussi vite que la plupart des autres monoplaces de formule 1. Vendredi 24 juin, seule la Ligier de Jacques Laffite, le récent vainqueur du Grand Prix de Suède, a bouclé un tour plus rapide (1 min. 12 sec. 45 contre 1 min. 12 sec. 89) que Jean-Pierre Jabouille, pilote essayeur de Renault. Le meilleur temps réalisé par Landa (Ferrari) est de 1 min. 13 sec, celui de Scheckter (Wolf) de 1 min. 13 sec. 2. On peut naturellement penser que Lauda et Scheckter amélioreront ces performances lors des essais officiels du Grand Prix de France, mais il s'agit néanmoins, pour la RS 01, de premières références probantes.

Le potentiel extrêmement compétitif de la RS 01 met en réalité la régie Renault dans l'embarras. Car si la voiture va très vite, il reste beaucoup à faire, à ce stade initial de la mise au point, pour la rendre fiable, c'est-à-dire pour que la RS 01 puisse supporter les contraintes d'un Grand Prix. C'est une chose de boucler quelques tours très rapides, c'en est une autre de participer à une course de deux heures, soit environ 300 kilomètres à parcourir. D'où l'embarras de Renault, placé devant la tentation d'engager la voiture pour le Grand Prix de France tout en sachant que le développement de la mise au point est insuffisant. Gérard Larrousse, le directeur de la compétition, considère que ce serait aller au-devant d'un risque technique trop grand, mais il est possible que d'autres considérations — prestige, impératifs commerciaux — équilibrent le pour et le contre. Il reste que, pour ses premiers tours de roue, la RS 01 a suscité beaucoup d'intérêt et de curiosité auprès des techniciens et des pilotes des autres constructeurs.

FRANÇOIS JANIN.

## ATHLÉTISME

### Avec les hommes à tout faire du décathlon

Montargis. — *Il avait fallu la présence de Guy Drut, sa médaille d'or olympique fraîchement pendue autour du cou, pour donner l'an dernier, au décathlon de Talence (Gironde), les apparences d'un grand spectacle. Débarrassée de ses faux-semblants sensationnels, la spécialité a retrouvé, à l'occasion des championnats de France, organisés à Montargis (Loiret) les 25 et 26 juin, cet aspect dépouillé qui sied à un exercice de corde raide. Dix épreuves et deux jours de compétition, c'est en effet plus qu'il n'est nécessaire pour provoquer un écart.*

*Jean-Philippe Sommero en aura fait la désagréable expérience, qui obtint un zéro affligeant au saut à la perche. A dix-huit ans, cet Apollon, tel que le ciseau de Phidias n'eût pas osé le rêver (1,93 mètre et 90 kilos), possède un ensemble de qualités stupéfiant qui lui permit, notamment, de franchir 2,08 mètres en hauteur et de lancer le poids de 7,257 kilos à 14,43 mètres. Il était en situation de battre largement son record personnel (6 650 points) lorsqu'il fit tomber trois fois la barre, placée à 3,85 mètres dès son entrée dans le concours. Perdant dans l'affaire plus de 800 points, puisqu'il s'est déjà élevé à 4,40 mètres et était pour le moins en mesure d'effectuer un bond de 4 mètres, il laissa échapper le titre national attribué aux juniors. Reste qu'il a l'étoffe d'un champion fabuleux.*

*[…] champion d'un calibre sans doute supérieur à celui de son aîné Yves Leroy, qui, gêné par un genou douloureux, se contenta de garantir sa supériorité. Philippe Bobin, Serge Morth et Gilles Gémisse-Fareau, autres athlètes en vue du décathlon, n'étant pas dans leur meilleure forme, la performance de Thierry Dubois fut particulièrement mise en évidence. Voilà un garçon de vingt et un ans qui améliora cinq de ses records personnels et fit progresser son total de 7 248 points à 7 563 points !*

RAYMOND POINTU.

## FOOTBALL

### La France obtient le match nul à Buenos-Aires

*L'équipe de France de football a commencé sa tournée en Amérique du Sud (21 juin au 5 juillet) par un match nul (0 à 0), le 26 juin à Buenos-Aires, face à l'Argentine. Pour cette première rencontre, Michel Hidalgo, le sélectionneur français, n'alignait pas sa meilleure équipe, mais plutôt les joueurs qui lui paraissaient le moins fatigués par le voyage et les derniers matches de la saison. Ainsi avait-il décidé de laisser au repos les deux Stéphanois, Gérard Janvion et Dominique Bathenay, et l'avant-centre lyonnais, Bernard Lacombe, pour constituer une sélection à ossature nantaise avec six des nouveaux champions de France (Bossis, Rio, Michel, Sahnoun, Amisse et Baronchelli).*

*Ce match nul n'améliorera pas la situation précaire du sélectionneur argentin Cesar Menotti, toujours privé de ses meilleurs éléments exilés en Europe et très critiqué, après les résultats décevants enregistrés par son équipe à Buenos-Aires durant le mois de juin : défaite (3 à 1) contre la République fédérale d'Allemagne, matches nuls (1 à 1) contre l'Angleterre et l'Ecosse et victoire (3 à 1) contre la Pologne.*

*Au-delà des résultats, cette tournée de l'équipe de France répond à plusieurs buts. Un an avant la phase finale de la Coupe du Monde, qui devrait être organisée du 1er au 25 juin 1978, il était utile pour les Français — qui espèrent y participer — de se familiariser avec l'ambiance des stades sud-américains et avec le climat des premiers jours de l'hiver. Avant de retrouver au mois de novembre à Paris les Bulgares pour le match de qualification décisif, Michel Hidalgo tient d'autre part à aguerrir ses joueurs, pour la plupart jeunes et assez inexpérimentés. Face à l'Argentine, la moyenne d'âge des Français atteignait à peine vingt-quatre ans, et seuls Henri Michel, Marius Trésor et Dominique Baratelli comptaient plus de huit sélections.*

*Michel Hidalgo, qui avoue des ambitions pour la prochaine Coupe du Monde, n'ignore pas que les tournées lointaines se sont souvent révélées propices à la naissance des grandes équipes. L'éloignement, les changements d'habitudes et surtout la vie et l'entraînement en commun durant deux semaines se révèlent irremplaçables pour donner à une sélection un véritable esprit d'équipe.*

GÉRARD ALBOUY.

## RUGBY

### Test positif pour les Français

*L'équipe de France a dû faire donner ses lignes arrière dans le premier test-match disputé samedi 25 juin à Buenos-Aires contre l'équipe d'Argentine. Ne menant que de 3 points (6 à 3) à la mi-temps, les vainqueurs du tournoi des Cinq Nations se devaient de prouver leur suprématie face à des Argentins qui, pour s'affubler du totem de puma, n'en sont pas à tout dévorer sur leur passage.*

*Ces derniers, en outre, manquèrent les neuf coups de pied de pénalité qui leur furent accordés, alors que Romeu en réussissait quatre et Aguirre un, de 50 mètres. Le nouveau trois-quarts aile Bustaffa et le trois-quarts centre Bertranne ayant chacun marqué un essai, le score final a été de 26 à 3 en faveur de la France, Romeu ayant ajouté les 3 points d'un drop-goal. L'équipe nationale argentine, qui s'était longuement préparée à cette rencontre, trouvera le samedi 2 juillet, toujours à Buenos-Aires l'occasion d'une revanche.*

## ÉQUITATION

### AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE A VIENNE

### Des chevaux susceptibles et inconstants

De notre envoyé spécial

Vienne. — S'il y a une leçon à tirer du championnat d'Europe de saut d'obstacles, qui a pris fin dimanche 26 juin, au Sudstadt de Vienne, c'est bien celle-ci : l'élevage français destiné aux concours hippiques produit des chevaux utiles, quelques-uns remarquables, mais aucun ne paraît avoir l'envergure des héros, la régularité souhaitable des cracks authentiques. Ils ont eu leur jour de gloire (par équipes) à Montréal, puis, après une victoire à Rotterdam, le mois suivant, ont abordé leur déclin. On parle bien d'un phénomène, la jument olympique *Belle de Mars*.

Mais la piste à peine ouverte, le signal du départ à peine donné, cet animal bondissant se grise de vitesse, et, pour peu que l'excellent Marc Roguet, son cavalier attitré, la frustre de son plaisir, elle frôle le sabotage après avoir approché le chef-d'œuvre. Nous l'avons vue administrer la preuve de son talent bien souvent et, une fois de plus, à Vienne, lors de l'épreuve individuelle du championnat d'Europe où elle s'est classée en quatrième position après deux jours de lutte serrée. Mais que lui a-t-il manqué pour que ce beau moment passé en sa compagnie fût un moment de perfection ?

Ce qui est vrai pour *Belle de Mars* l'est également pour les chevaux de Marcel Rozier et de Daniel Constant, les bais *Bayard de Maupas* et *Denoso*, tous deux d'humeur instable un jour, surtout le premier nommé, et puis resplendissants de santé, d'énergie, de bonnes dispositions naturelles le jour suivant. Et que dire encore de *Rivage*, le si beau pur-sang d'Hubert Parot, qui démarre sec le mercredi 22 juin, dans l'épreuve inaugurale où il se paie le luxe de survoler tous les obstacles au point d'arracher des « ah ! » de stupeur admirative aux milliers de poitrines présentes. Mais le lendemain, plus de *Rivage*, ou plutôt un *Rivage* bousillant tout dans un affreux vacarme sur la piste, les tribunes cette fois muettes de saisissement.

La page de poésie était tournée, un charabia lui succédait, absolument incompréhensible. « *Nos chevaux sont bien de chez nous*, nous disait naguère à Barcelone Marcel Rozier, qui venait d'essuyer de sérieux déboires avec sa monture numéro un. *Ils sont susceptibles en diable, inconstants dans leur caractère, difficiles à avoir à la main...* »

Cela dit, le Prix des Nations disputé en deux manches a clos le meeting de Vienne, sous un ciel d'orage, sans donner lieu à une empoignade passionnante. Neuf nations se sont mesurées durant quatre heures d'horloge, une performance à mettre à l'actif non seulement des concurrents, mais du public, vraiment en or, pour ne donner à aucun moment des signes de lassitude. Citons dans l'ordre du classement final les Pays-Bas qui remportent le titre par équipes, après s'être adjugé la récompense suprême dans l'épreuve individuelle, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, la France, la Belgique, la Suisse, l'Irlande, l'Espagne et l'Autriche.

Hélas, dès la première manche Marcel Rozier disparaissait après s'être fait une déchirure musculaire.

Restaient en lice, Hubert Parot, Marc Roguet et Daniel Constant. Résultat de Parot pour les deux manches : 20 points (8 + 12). Marc Roguet et Daniel Constant tiraient leur épingle du jeu, le premier avec 8 points (4 + 4), le second avec 16 points (8 + 8). Des parcours on le voit méritant la mention très honorable.

ROLAND MERLIN.

## CYCLISME

### Le championnat de France sur route

### On attendait Hinault... ce fut Tinazzi

De notre envoyé spécial

Château-Chinon. — Comme l'aurait notre confrère Pierre Chany, évoquant Henri Jeanson, le classement du championnat de France fait penser à la pendule de Pépé le Moko, qui marque 3 heures et qui en sonne quatre, quand il est midi moins le quart. Ce classement, dans lequel Tinazzi et Bittenger devancent Laurent et Seznek, qui précèdent eux-mêmes Hinault et Danguillaume, offre l'image de l'incohérence. Il reflète les contradictions d'un cyclisme troublé par les rivalités, faussé par le dopage et soumis périodiquement aux influences de l'anti-dopage, bref d'un cyclisme déréglé.

#### La course des Marseillais

En fait, la victoire acquise dimanche 26 juin à Château-Chinon (Nièvre) par Marcel Tinazzi, un Méridional âgé de vingt-quatre ans, professionnel depuis six mois, constitue moins une surprise qu'une anomalie. On savait que le championnat de France, se déroulant selon le processus habituel, donnerait lieu à une surveillance sévère entre les principaux leaders d'équipes et que la neutralisation des vedettes profiterait aux coureurs de second plan. On n'ignorait pas que la condition de favori représentait un privilège redoutable dans le cadre de cette course bizarre où le manque de notoriété devient un avantage assez considérable.

Cependant, l'opinion admettra difficilement que le maillot tricolore ne soit pas attribué à Bernard Hinault, vainqueur cette année de Gand-Wevelgem, de Liège-Bastogne-Liège et du Dauphiné libéré ; elle comprendra mal que ce garçon habile et vigilant ait perdu trois minutes au cours du tour final (long de 19 kilomètres), et cela essentiellement par le fait du marquage, alors qu'il faisait partie de l'échappée décisive.

Cette échappée déclenchée peu après le cent vingtième kilomètre, soit à mi-parcours, par vingt coureurs, dont Rouxel, Seznek, Tinazzi, Perret, Bossis, Campaner, Danguillaume, Hézard, Vallet et Michel Laurent — le plus ardent de tous — avait surpris Poulidor et Delisle, victimes l'un et l'autre d'une chute, ainsi que Bernard Thévenet. La position en retrait de ce dernier, son abandon discret, tandis qu'il comptait plus de dix minutes de retard sur le groupe de tête, ne sauraient le condamner systématiquement, mais ce revers justifie néanmoins les craintes de son entourage, à quelques jours du Tour de France.

Sept anciens champions de France étaient présents à Château-Chinon. Un seul a terminé — loin, il est vrai. — Poulidor, quarante et un ans, qui avait remporté l'épreuve en 1961. On notera encore que Marcel Tinazzi, Marseillais comme son prédécesseur au palmarès, Guy Sibille, appartient au groupe Flandria, de même que Michel Pollentier, le nouveau champion de Belgique. Un titre logique, celui-là, qui récompense le double vainqueur du Tour d'Italie et du Tour de Suisse : l'homme en forme du moment.

JACQUES AUGENDRE.

## Les résultats

### Athlétisme

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES EPREUVES COMBINEES

DECATHLON

1. Leroy, 7 928 pts ; 2. Bobin, 7 752 ; 3. Morth, 7 719 ; 4. Fareau, 7 628 ; 5. Dubois, 7 563.

PENTATHLON

1. Marie-Christine Debourse (S. F.), 4 228 pts (nouveau record de France, ancien record par elle-même, 4 188) ; 2. Picaut (S. F.), 4 039 ; 3. Tarlin (Flèche), 3 960.

A l'occasion de cette épreuve, Marie-Christine Debourse a amélioré son record de France du saut en hauteur avec un bond de 1,88 mètre.

* *

Les athlètes français disputaient trois rencontres internationales ce week-end. A Bruxelles, l'équipe de France masculine a dominé la Belgique par 364 points à 315. A Villeneuve-d'Ascq, les féminines se sont imposées face à la Belgique par 250 à 213. A Bucarest, les athlètes masculins ont obtenu une troisième victoire face à la Roumanie par 125 à 97.

### Cyclisme

CHAMPIONNAT DE FRANCE A CHATEAU-CHINON

Classement. — 1. Marcel Tinazzi, les 248 km en 6 h. 24 min. 12 sec. ; 2. Bittinger ; 3. Chalmel ; 4. Laurent ; 5. Seznec ; 6. Perret, tous même temps ; 7. Jacques Bossis, à 8 sec. ; 8. Chassang, à 17 sec. ; 9. Campaner, à 19 sec. ; 10. Bourreau, à 34 sec. ; 11. Hinault, à 3 min., etc.

### Motocyclisme

GRAND PRIX DES PAYS-BAS

250 cm3. — 1. Grant (Ang.), Kawasaki, 47 min. 46 sec. 8 (moy. 145,3 km-h.) ; 2. Uncini (It.), Harley-Davidson, 47 min. 55 sec. 4.

350 cm3. — 1. Ballington (Afr. S.), Yamaha, 49 min. 35 sec. 3 (moy. 149,9 km-h.) ; 2. Bougerie (Fr.), Yamaha, 49 min. 26 sec. 5.

500 cm3. — 1. Hartog (P.-B.), Suzuki, 52 min. 35 sec. 4 (moy. 140,8 km-h.) ; 2. Sheene (Ang.), Suzuki, 52 min. 41 sec. 3.

# BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 20 AU 24 JUIN 1977

## Le redressement s'accélère

UNE nouvelle étape sur le difficile chemin de la reprise a été franchie cette semaine à la Bourse de Paris, où les différents indices ont enregistré une progression moyenne de plus de 5 %.

Il y a huit jours bien peu, sous les verrières du palais Brongniart, se hasardaient à parier sur la poursuite, à court terme, du mouvement de hausse. De fait, la séance de lundi, bien que la tendance restât assez bien orientée, ne fut pas particulièrement brillante. Les gérants de portefeuille des banques et des charges d'agent de change semblaient vouloir se faire tirer l'oreille pour procéder à des acquisitions. Pourtant, sous la houlette d'opérateurs étrangers, les cours des valeurs françaises enregistrèrent une légère avance, qui devait d'ailleurs être confirmée lors de la semaine suivante. Le 22 juin fut un grand jour. Celui des records, mais aussi, celui consacré à la liquidation générale des engagements à crédit. La réponse des primes qui s'était déroulée la veille, avait été excellente, la quasi-totalité d'entre elles devant être levées, la liquidation allait se révéler brillante. En quatre semaines, les valeurs françaises se sont adjugées près de 11 % de hausse. Les boursiers n'avaient pas vu une telle performance depuis quinze mois ! Les ventes bénéficiaires allaient sans aucun doute affluer et peser lourdement sur l'ultime séance du terme de juin... Il n'en fut rien. Au contraire ! En dépit de prises de bénéfices bien légitimes, après une telle hausse, le marché, largement alimenté en ordres d'achats par des gestionnaires et une clientèle privée ravis de n'avoir pas à régler de soldes débiteurs, s'offrit le luxe d'une nouvelle progression moyenne de près de 1 1/2 %.

Le 23 juin, premier jour du nouveau terme, le mouvement de hausse, loin de s'essouffler, s'accélérait sensiblement permettant à cent cinquante valeurs de gagner encore du terrain. Les cotations de cinq grands titres (Creusot-Loire, Presses de la Cité, T.R.T., Marine Wendel, Beghin-Say) allaient même être retardées, devant l'abondance des demandes, phénomène que l'on avait failli oublier. A la veille du week-end, l'euphorie retombait un peu, pour faire place à une très saine pause de consolidation, au cours de laquelle les indices s'avancèrent cependant de plus de 1 1/2 %. La Bourse de Paris venant de s'offrir sa onzième séance consécutive de hausse retrouvant des niveaux abandonnés depuis trois mois exactement.

Qu'y a-t-il de changé ? Pas grand-chose, au fond. Beaucoup, dans les détails. L'inflation, après son brutal accès de fièvre en avril, retomberait, lui dit-on, à un niveau plus supportable en mai. Le franc se tient bien grâce, entre autres, à l'amélioration du commerce extérieur. Il n'est toujours pas question de relance globale, mais 1 milliard de francs vient d'être débloqué du Fonds d'action conjoncturelle, et d'autres mesures sélectives seraient dit-on encore, en préparation pour la rentrée. Le chômage ? Le C.N.P.F. s'en préoccupe. Les querelles intestines de la majorité ? Enterrées par MM. Chirac et Barre eux-mêmes. La victoire « fatale » de l'opposition aux prochaines législatives ? Compromise par les « accrochages » entre MM. Mitterrand et Marchais eux-mêmes. Alors ? « Les chances de gain sont considérablement plus fortes que le danger d'essuyer de nouvelles pertes, d'autant plus qu'aucune autre Bourse du monde n'a subi une chute aussi importante que celle de Paris » écrit le journal financier allemand « Boersen Zeitung ». Ajoutons que les dividendes des sociétés commencent à pleuvoir et sont souvent réinvestis par les organismes de placement collectifs, tandis que la clientèle particulière devient de plus en plus réticente à vendre. Est-ce suffisant pour assurer la poursuite du mouvement de hausse ? Une chose est sûre : l'horizon boursier à court terme paraît plus dégagé. Néanmoins, le plus difficile reste à faire.

PATRICE CLAUDE.

## BAISSE DU FLORIN

Repli du FLORIN, faiblesse des COURONNES SCANDINAVES, fléchissement du DOLLAR par rapport aux monnaies fortes et bonne tenue persistante du FRANC, telles sont les données principales de la semaine sous revue.

Le FLORIN s'est vivement replié, non point qu'il ait été attaqué dans la perspective d'une quelconque dévaluation, mais tout simplement parce que les engagements spéculatifs à la hausse sur la monnaie hollandaise, contractés en mai, se dénouent. A cette époque, la spéculation jouait une réévaluation qui ne s'est pas produite, et maintenant elle se dégage.

Les COURONNES SCANDINAVES restent très faibles, malgré le soutien que leur ont prodigué les banques centrales en début de semaine.

Le DOLLAR s'est nettement replié par rapport aux monnaies fortes. Tout d'abord, les taux ont légèrement fléchi sur le marché de l'eurodollar. Ensuite, l'annonce d'un déficit record de la balance américaine des paiements courants au premier trimestre 1977 a jeté un froid.

La PESETA est restée faible : aux yeux des cambistes, elle est entrée dans le régime de « la veille de week-end », période dont les gouvernements sont censés profiter pour dévaluer par surprise leur monnaie. En l'occurrence, on pense généralement que la dévaluation de la PESETA, jugée indispensable par certains, n'interviendrait pas avant le courant de l'été, le plein des rentrées de devises « touristiques » ayant été fait au préalable.

Le FRANC affiche une bonne tenue persistante et même un peu mieux, en dépit de la baisse du loyer de l'argent sur le marché monétaire : le DOLLAR est descendu au-dessous de 4,94 F, et le DEUTSCHEMARK a touché un moment 2,0920 F. Cela n'empêche pas l'institut britannique Forex de prévoir une baisse du FRANC à l'automne et au début de 1978, en raison d'une réapparition d'un important déficit commercial dû à la reprise de la production. Si seulement on savait quelle sera la situation en France au dernier trimestre !

Le YEN est toujours ferme par rapport au DOLLAR, qui s'établit aux environs de 282 yens, sans grands changements.

Sur le marché de l'or, une certaine animation a été relevée en milieu de semaine, sur des rumeurs non contrôlées d'un regain de tension au Proche-Orient, le cour de l'once s'élevant jusqu'à 141,30 dollars pour s'établir à 140,80 vendredi soir.

F. R.

### Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

*(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)*

| PLACE | LIVRE | $ U.S. | Franc français | Franc suisse | Mark | Franc belge | Florin | Lire italienne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Londres | — | 1,7196 | 8,4931 | 4,2869 | 4,0479 | 62,0431 | 4,2869 | 1.521,58 |
| | — | 1,7195 | 8,4990 | 4,2798 | 4,0498 | 62,0223 | 4,2781 | 1.521,92 |
| New-York | 1,7196 | — | 20,2470 | 40,1123 | 42,4808 | 2,7716 | 40,1123 | 0,1130 |
| | 1,7195 | — | 20,2316 | 40,1767 | 42,4583 | 2,7723 | 40,1929 | 0,1129 |
| Paris | 8,4931 | 4,9390 | — | 198,11 | 209,81 | 13,6890 | 198,11 | 5,5817 |
| | 8,4990 | 4,9427 | — | 198,58 | 209,86 | 13,7032 | 198,66 | 5,5843 |
| Zurich | 4,2869 | 2,4930 | 50,4758 | — | 105,9048 | 6,9096 | 100,0000 | 2,8174 |
| | 4,2798 | 2,4890 | 50,3565 | — | 105,6788 | 6,9004 | 100,0401 | 2,8121 |
| Francfort | 4,0479 | 2,3540 | 47,6614 | 94,4243 | — | 6,5243 | 94,4243 | 2,6603 |
| | 4,0498 | 2,3552 | 47,6503 | 94,6263 | — | 6,5296 | 94,6643 | 2,6609 |
| Bruxelles | 62,0431 | 36,0880 | 7,3051 | 14,4725 | 15,3271 | — | 14,4725 | 4,0775 |
| | 62,0223 | 36,0708 | 7,2975 | 14,4917 | 15,3147 | — | 14,4975 | 4,0752 |
| Amsterdam | 4,2869 | 2,4930 | 50,4758 | 100,0000 | 105,9048 | 6,9096 | — | 2,8174 |
| | 4,2781 | 2,4880 | 50,3363 | 99,9598 | 105,6363 | 6,8976 | — | 2,8109 |
| Milan | 1521,58 | 884,85 | 179,15 | 354,93 | 375,89 | 24,5246 | 354,93 | — |
| | 1521,92 | 885,10 | 179,07 | 355,60 | 375,79 | 24,5383 | 355,60 | — |

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en franc de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

## Danse

# Les véhémences de Maïa Plissetskaïa

MAIA Plissetskaïa nous a bien manqué lors de la dernière tournée du Bolchoï. Pendant que les Parisiens s'enthousiasmaient pour *Giselle* ou *Ivan le Terrible*, elle vivait des moments exaltants à New-York où elle dansait avec le Ballet du XX[e] siècle. Aujourd'hui, Maïa Plissetskaïa apporte à Paris les grandes turbulences. Avec elle, tout reprend couleur. De nouveau sa chambre de l'hôtel Scribe vibre d'allées et venues. Maïa-tempête a coupé les fils du téléphone pour être tranquille, et Lili, l'interprète, s'use en courses folles pour tenter de la joindre.

La voici, assise bien calme entre deux immenses bouquets de fleurs. Quelque chose d'irréductible émane de sa mince silhouette. L'œil est attentif, et soudain les mains sagement croisées se mettent à vivre, à battre, véhémentes, volubiles. On dirait un vol de mouettes... *la Mouette*. Maïa Plissetskaïa s'identifie tellement au personnage de Tchekhov qu'elle rêve depuis des années d'en faire l'héroïne d'un ballet. Mais il n'est pas facile pour une mouette de vivre à ras de sol, au rythme prudent et discipliné du Bolchoï. A Moscou, Plissetskaïa est un peu à la dérive. Chacune de ses réactions, dictées par la passion, fait figure de défi : Maïa en a assez de toujours danser *le Lac des cygnes*, et elle le dit. Maïa s'ennuie sous la férule du tout-puissant et peu imaginatif directeur de la danse, Grigorovitch, elle le crie, puis s'en va respirer un autre air.

Elle revient bouleversée de Belgrade, où elle a vu Dunka Sifnios dans le *Boléro* de Béjart, un ballet qu'elle sent fait exactement pour elle. Il le lui faut, c'est vital. Elle le danse à Bruxelles, à Paris. Elle voudrait partager le *Boléro* avec son public du Bolchoï, mais l'administration lui oppose un refus formel : Béjart n'est pas au répertoire. « *Mais j'y parviendrai*, dit-elle. *Déjà, j'ai pu obtenir que des danseurs de la maison le dansent avec moi. Ils étaient huit, d'abord, ils ont répété avec Piotr Nardelli qui est chez Béjart et l'ont ensuite appris aux autres. Nous l'avons présenté en Australie, à Buenos-Aires, et comme nous ne pouvons encore le donner à Moscou, imaginez l'effervescence. Tout le monde en parle et l'attend.*

### « Pour qu'une jeune génération puisse s'exprimer »

» Isadora, *c'est l'idée de Maurice Béjart. En pensant à moi il a fait le rapprochement avec Isadora Duncan. J'avoue que sur le moment j'ai été déconcertée, puis très vite séduite. Il ne s'agit pas pour moi d'imiter la grande prêtresse de la danse moderne, évoluant d'instinct et pieds nus, mais plutôt de suggérer une affinité spirituelle. Pour la haute idée qu'elle avait de la danse, pour sa remise en question perpétuelle chaque fois qu'elle dansait, je suis solidaire d'elle. Ce qu'elle a écrit sur les gestes des bras, je le fais mien, quand elle dit par exemple : « Je ne sais qu'une danse, et c'est » ce geste de ramener les mains » au plexus solaire et qu'une force » intérieure ouvre les bras et les » élève. »*

» *Maurice Béjart a construit son ballet à partir des grands moments de la vie d'Isadora, sur des musiques qu'elle a interprétées. Je l'ai créé à Monte-Carlo devant un public vieux. A New-York, on ne m'a pas comprise. J'ai remporté un succès personnel mais les Américains ont oublié Isadora Duncan. Quand elle vivait, quand elle dansait, quand elle leur jetait des fleurs, ils riaient. Alors elle est partie pour l'Europe. Parce qu'elle ne séparait pas la danse de la vie, elle a vécu solitaire (même dans le succès) et exilée. En Russie, elle a rencontré Essénine, poète du quotidien, et de la nature. Chez nous il est très populaire. Ce n'était pas un intellectuel, Isadora pouvait très bien le comprendre. Mais leur union n'a été qu'un épisode tragique de plus dans un destin voué au tragique. Quand je pense à ces enfants qu'elle a réunis autour d'elle pour danser, alors même qu'elle venait de perdre les siens, comme j'aime cette femme, et comme je voudrais montrer ce ballet à Moscou !*

» *Il y a tant de choses que j'aimerais apporter à Moscou. Il existe là-bas un immense appétit de danse. Depuis des années, les gens sont à la diète : il faut les nourrir avec précaution et discernement. D é l à, l'Opéra de Paris vient de leur apporter un souffle d'air nouveau. Mais lorsqu'on dit qu'il n'y a pas de jeunes chorégraphes au Bolchoï, je me fâche. On ne les encourage pas, mais ils sont là. Je peux citer Elizariev, avec qui j'ai tourné un film sur* les Eaux printanières *de Tourgueniev, Elyman, Lebedev, Briantsev, d'autres encore. Ils m'ont aidée pour créer* Anna Karénine, *et maintenant pour* la Mouette. *J'ai pu présenter à Paris un pas de deux de Vassiliev. Mais Vassiliev a quarante ans, et il est bien trop modeste. Moi, je me bats pour qu'une jeune génération puisse s'exprimer, plutôt que pour le ballet conservateur de Grigorovitch ou de Vinogradov, qui vient d'être nommé au Kirov. Il faut sortir du ballet-musée. Moi j'aime qu'on crée pour moi, j'ai envie de danser du nouveau, de danser la vie. »*

MARCELLE MICHEL.

*(Jeudi 23 juin.)*

## Cinéma

LE DERNIER FILM DU CINÉASTE SOVIÉTIQUE OTAR IOSSELIANI

# Le paradis pastoral n'existe pas

LE cinéma soviétique peut-il être universel ? Peut-il, en deçà ou au-delà de la seule idéologie admise, exprimer des certitudes aussi bien que des interrogations fondamentales ? On est en droit de se poser la question au vu d'un certain nombre de productions récentes qui ont retenu l'attention en Occident, qu'il s'agisse de *l'Obier rouge*, de Vassili Chouchkine, de *la Prime*, de Serguei Mikaelian, de *Je demande la parole*, de Gleb Panfilov, etc., mais qui, à bien y réfléchir, relèvent plus — ou tout autant — de la sociologie que de la cinématographie. Si ces films n'avaient pas été tournés en U.R.S.S. par des réalisateurs soviétiques, il y a fort à parier qu'ils n'auraient été considérés que comme autant de travaux pratiques, parfois laborieux, au service d'une idéologie qui s'apparente par bien des aspects à la raison d'Etat.

La production soviétique comporte bien sûr un certain nombre d'exceptions, depuis *l'Enfance d'Ivan*, d'André Tarkovsky, l'auteur d'*André Roublev, le Premier Maître*, de Mikhalkov-Kontchalovsky, par exemple, jusqu'au *Miroir* (également de Tarkovsky) ou ces *Vingt Jours sans guerre*, d'Aledel Guerman, qu'on vient de projeter au Festival de Cannes avec succès. Autre exception majeure dont on parle moins, et qui pourtant devrait faire date : *Pastorale*, le dernier film d'Otar Iosseliani, ce cinéaste géorgien auquel nous devons déjà *la Chute des feuilles* et *Il était une fois un merle chanteur*.

Quatre musiciens de la ville, de la capitale, passent l'été dans un village de montagne isolé des grandes routes et des grands centres ; ils restent pendant la saison d'hiver, logeant chez l'habitant, dans une famille où sont réunies trois générations. Avec étonnement, les gens du village considèrent ces jeunes venus d'ailleurs, habillés comme des citadins en vacances, chargés de leurs instruments. Ce sont pour eux des gens étranges, « *qui ne jouent ni dans les mariages ni dans les enterrements, mais dans des salles de concerts* », qui boivent du lait, font leur gymnastique matinale.

Dans le village, on fait le pain, on trait les vaches, on récolte le raisin, on garde les moutons. Depuis toujours... Le quatuor s'installe chez l'habitant, répète sur la terrasse en plein air, désireux de travailler lui aussi en union complète avec la nature et d'apporter à des gens simples ce que ces artistes pensent être un langage universel, seul capable de franchir les barrières linguistiques et sociales, la musique classique. Ils ne participent ni aux travaux ni aux réjouissances mais aux préoccupations ou aux soucis des gens du village. Ils veulent simplement donner un fond musical à la beauté du travail humain et se trouvent tout décontenancés lorsque leur musique est troublée par le bruit d'un moteur d'arrosage ou celui d'un avion qui répand des engrais.

Seule la fille aînée, qui a une quinzaine d'années, Edouki, découvre avec curiosité ces gens comme elle n'en a jamais vu, tourne autour d'eux et flaire les instruments, les vêtements, chasse les enfants qui pourraient troubler ce qu'elle sent être un travail... Quand ils partent, à la fin du séjour, il ne s'est rien passé : on se dit « au revoir », « Viens nous voir ». Et, l'autocar parti, le village continue à vivre comme il a toujours vécu. Seule Edouki éprouve l'intuition qu'il existe ailleurs, au bout de la route de l'autocar, un autre monde dont les musiciens étaient les représentants et qu'elle ne connaîtra peut-être jamais. Ils ont laissé derrière eux un microsillon qu'ils avaient l'habitude d'écouter sur leur électrophone ; pour retrouver leur souvenir, *elle met le disque sur le vieux phono de la maison : défigurée, méconnaissable, informe, la musique n'est plus la même. Elle l'arrête*. La vie continue : il ne s'est rien passé.

Ces musiciens sont de bonne volonté : ils veulent connaître les mœurs d'un village ; ils recueillent les chants perdus d'autrefois et achètent les outils anciens des artisans comme d'autres collectionnent les icônes. Ils sont finalement perdus dans un monde exotique, ils ne savent plus qu'acheter la culture d'autrefois, ils ne sont plus que des consommateurs de la culture d'autrefois.

Pour Otar Iosseliani, *Pastorale* est certainement un aboutissement, la fin d'un chemin. Dans *la Chute des feuilles*, dans *Il était une fois un merle chanteur*, il avait cru qu'une culture pouvait survivre et suppléer aux imperfections d'un monde moderne qui nous détruit. Après *Pastorale*, il ne pourra plus idéaliser la vie des gens simples et la beauté du travail humain. La musique elle-même qui rythmait les travaux des vendangeurs dans la *Chute des feuilles* ne peut même plus être considérée comme un support naturel et un unificateur : le phono n'est pas un électrophone et le même disque ne dispense pas la même musique, le paradis pastoral n'existe pas...

La culture, même géorgienne, ne peut être objet d'idolâtrie, nous explique en fin de compte Iosseliani, dont le film est comme un constat d'impuissance. Lui-même n'apparaît dans *Pastorale* que comme un passager de l'autocar qui traverse le village, passager qui regarde et observe la vie pastorale, protégé par une vitre...

*Ce film* important a été terminé au début de 1976. Il est projeté depuis plus d'un an dans les cinémas de la République de Géorgie. On l'attend encore à Moscou et ailleurs. Il a été refusé aux organisateurs de tous les festivals internationaux qui en ont fait la demande. Et aux invités officiels de passage qui veulent le voir, on répond de plus en plus souvent qu'il n'en existe pas de copie. Pourquoi ?

NICOLE ZAND.

*(Jeudi 23 juin.)*

# « LE DIABLE PROBABLEMENT » de Robert Bresson

Ce garçon dont on retrouve le corps dans une allée du Père-Lachaise, s'est-il suicidé, ou bien a-t-il été victime d'un attentat ? Robert Bresson répond : il a voulu sa mort, et n'en a pas moins été assassiné. Le meurtrier ? Pour la police, ce sera peut-être le malheureux — *simple délégué au crime* — *qui a tiré le coup de revolver*. Mais le vrai responsable, le vrai coupable, n'a pas de visage. Et si son pouvoir est immense, son impunité scandaleuse, il n'a pas non plus de nom. A moins que ce nom ne soit simplement celui du mal. « *Qui nous manœuvre en douce ?* », demande un voyageur dans un autobus. Et son voisin réplique : « *Le diable, probablement.* »

Ce film est né, Robert Bresson l'a dit, d'une angoisse. Angoisse provoquée par une civilisation devenue hideuse, devenue cette entreprise de destruction, où règnent la folie et la mort, et dont nous ne comprenons pas qu'elle nous mène aux abîmes. Civilisation que nous croyons à notre service alors qu'elle nous réduit en e s c l a v a g e. Peut-être sommes-nous déjà perdus. Mais qui s'en préoccupe ? Quelques prophètes égarés. Quelques jeunes aussi, que leur innocence protège de l'aveuglement.

Charles est de ces jeunes. Il a gardé la pureté, la perspicacité de l'enfance. Sa soif d'absolu nous rappelle le goût de Bresson pour les personnages dostoïevskiens. Révolté ? Oui, bien sûr. Mais sa révolte est à la fois trop violente et trop diffuse pour se laisser capter par une quelconque idéologie. Il n'est pas comme son ami Michel, qui milite dans un mouvement écologique et qui fait encore confiance à la science. Et il rompt avec un petit groupe gauchiste auquel il s'était affilié. Désormais le voilà seul, désespérément seul, en dépit des copains qui l'entourent et de cette fille qui l'aime et qui s'accroche à lui. La religion ? C'est un recours. S'il n'y avait les prêtres, Dieu serait peut-être présent dans ses églises. Mais les prêtres chassent Dieu et ceux qui croient en lui.

Les amis de Charles craignent que Charles ne devienne fou. Fou, ne l'est-il pas déjà ? Fou de voir ce que les autres ne voient pas, de ressentir ce que les autres sont incapables de ressentir. Ce vide, cette absence, cette décomposition... N'a-t-il pas, une première fois, pensé à se tuer. Un psychanalyste l'interroge. Comédie médicale, absurdité et impuissance des mots. De la consultation, Charles ne r e t i e n t qu'une phrase : « Il arrivait que les anciens Romains ordonnent à un esclave de les supprimer. » L'« esclave » est facile à trouver. C'est un drogué à qui Charles a rendu quelques services et qui, pour de l'argent, est prêt à tout. L'affaire est conclue. Elle se dénouera, la nuit, dans une allée du Père-Lachaise.

### Le Werther de sa génération

Ce film évoque une double crise : celle du monde moderne et celle d'un adolescent confronté à ce monde. Film précisément ancré dans l'espace et le temps — Paris, l'époque actuelle, — et qui, pourtant, échappe au concret. Il est clair que pour Bresson Charles dépasse Charles, qu'il est un peu l'enfant de notre siècle, le Werther de sa génération. C'est pourquoi son suicide — contrairement à ce qu'avaient pu croire les membres de la commission de contrôle — apparaît moins comme la conséquence d'un désespoir individuel que comme le symbole d'un rejet collectif, celui qu'oppose au matérialisme, à toutes les pollutions physiques et morales, une jeunesse consciente des dangers qui la menacent. Charles n'est ni un lâche ni un malade. S'il choisit la mort, c'est qu'il n'y a pas pour lui d'autre façon de dire « non ».

On connaît la démarche de Robert Bresson. Son hostilité au réalisme, ou du moins à ce réalisme figuratif que l'on trouve d'ordinaire au cinéma. Bresson ne représente pas le visible. Il cherche à en exprimer l'essence. Comme celui du peintre (Bresson est peintre), son regard filtre, décante, réduit à leur vérité primordiale ses modèles, autrement dit ses personnages. Tout est signe chez lui. Rapports et enchaînements de signes. Dans chacun de ses films, une écriture cinématographique nouvelle, différente, s'élabore sous nos yeux.

La question qu'on peut se poser à propos du *Diable probablement* est de savoir si ce style hiératique et austère — parfaitement approprié à ces chefs-d'œuvre que furent *Pickpocket, le Procès de Jeanne d'Arc, Au hasard Balthazar* ou *Lancelot du Lac*, — est bien le style qui convenait à une histoire aussi proche de nous, aussi actuelle, que celle de ce film. N'y a-t-il pas danger à transcender le réel, quand justement on prend pour sujet la réalité quotidienne ? Et les partis pris de l'auteur (le langage, par exemple, qu'il prête à ses adolescents) ne risquent-ils pas de déconcerter le public au point de le priver de tout contact affectif avec le récit ?

Il faut franchir une barrière, briser une vitre, avant d'entrer dans ce film désincarné. Barrière des mots et des images, vitre de l'ascèse formelle. Ce n'est qu'après avoir rompu avec nos habitudes que l'on entend dans toute son ampleur la voix du cinéaste, que l'on découvre ce que recèle d'angoisse et de violence contenue son cri d'alarme. A sa manière, Bresson nous crie sa peur. Souhaitons qu'il soit entendu.

JEAN DE BARONCELLI.

*(Vendredi 17 juin.)*

*AU FESTIVAL DE ZURICH*

# Monteverdi baroque

ZURICH évoque surtout pour les Français la ville des banquiers, dont on dit qu'ils ont joué des tours à notre franc, mais l'on ne sait guère la place qu'elle tient dans les arts, sinon peut-être qu'elle est la patrie de Rolf Liebermann. On ignore en tout cas absolument son Festival, qui est l'un des plus grands d'Europe, et depuis fort longtemps (l'origine en remonte à 1909), sans doute parce qu'il est placé en mai et juin, époque où les Français ont encore peu l'habitude de prendre des vacances.

Ville sévère, Zurich ? La cité de Zwingle, avec le soleil et la chaleur de ces jours derniers, ressemble plutôt à un lieu de vacances. De l'Opéra ou de la Tonhalle, on descend au milieu d'une foule élégante et joyeuse vers le lac bleu comme celui d'Annecy, parsemé de voiles, et dominé par un admirable paysage alpestre au loin. Cette grande ville respire largement dans un beau cadre comme Lucerne.

Mais on découvre surtout ici un opéra qui est un des meilleurs d'Europe et peut se permettre de présenter à la suite, au cours du Festival, *Lohengrin, la Flûte enchantée, Porgy and Bess, le Chevalier à la rose, Lucie de Lammermoor, Otello, la Bohème, Fidelio, les Maîtres chanteurs, l'Orfeo* et *le Couronnement de Poppée*, de Monteverdi, ainsi qu'une création mondiale, denrée devenue rarissime en Europe, *Un ange vient à Babylone*, de Rudolph Kelterborn, sur une pièce de Dürrenmatt.

Voir ici *le Couronnement de Poppée*, réalisé et dirigé par Nikolaus Harnoncourt, mis en scène par Jean-Pierre Ponnelle, après celui de Corboz et d'Erlo à Lyon. C'est un surcroît de chance, car ces deux productions d'une égale qualité sont à l'opposé, sans que le chef-d'œuvre se révèle moins grand.

Alors qu'Erlo l'avait traitée comme une pièce moderne ou plutôt intemporelle, universelle, Ponnelle en a fait un spectacle baroque, circonscrit dans un décor étroit, une cour de château Renaissance très chargée, avec escaliers, balcons, statues, fontaine, frontons, vasques, ornements floraux, portes de cuivre aux sujets érotiques donnant sur d'idéals jardins à la Bruegel, où l'Amour, la Vertu et la Fortune en robes noires mènent le jeu de personnages très grand-siècle avec robes à paniers et perruques, duègnes et béguines.

Cette distanciation scénique sert de levier à une mise en scène éblouissante, dure et acérée, impitoyable pour les personnages, tournant parfois à une bouffonnerie digne d'Offenbach : Poppée (admirablement jouée par Rachel Yakar) n'est qu'une sale petite garce, minaudière, truqueuse, dont on imagine bien que Néron ne mettra pas longtemps à se débarrasser quand ses poses étudiées ne prendront plus ; les disciples de Sénèque se détournent ignoblement de lui, préférant s'ébattre sous ses yeux avec les demoiselles plutôt que de mourir avec leur maître ; les courtisans chantent la gloire de Poppée avec des rires sarcastiques, sur une partition écrite par Néron, en une scène vraiment dérisoire, etc. On multiplierait les exemples, tant chaque personnage est dessiné, gravé par Ponnelle à l'intérieur de cette conception brutale qui dénude les passions jusqu'à l'os avec une sorte de pessimisme méprisant, terrible dans sa truculence. Quelle différence avec Erlo, chez qui tout relevait du lyrisme poussé à l'extrême qui révèle les êtres, sans complaisance ni pudeur, mais dans leur plus puissante dimension humaine ! Deux mondes qui ne se recoupent pas.

La même différence se retrouve entre Corboz et Harnoncourt. Celui-ci, étonnant personnage aux allures de prince italien comme un Gesualdo ou un Lampedusa, reconstitue avec un immense talent la partition telle qu'elle pouvait être exécutée au temps de Monteverdi, lui impose un style d'exécution archéologique, peut-être discutable dans ses principes, mais d'une beauté esthétique prodigieuse (1) : il sertit la musique et chaque note comme un joyau avec d'admirables instruments anciens, donne à chacune une sorte de vie effervescente, modèle chaque phrase avec une *folle liberté* expressionniste, un baroque exalté, qui révèle à chaque instant le fond des personnages, leur avidité, leur lâcheté, leur grotesque, leur lascivité, impitoyablement dénoncés par Monteverdi.

Chez Corboz, au contraire, la musique est un état lyrique qui survole les personnages et les rachète : conception sans doute plus « romantique », où le spectateur participe corps et âme à la musique et à l'action, même quand celle-ci s'attache aux êtres les plus vils, en face de l'extraordinaire comédie de caractère de Ponnelle où la satire rebondissante réjouit sans cesse, mais où l'on garde les yeux secs.

Il y aurait bien d'autres choses à dire de ce spectacle, monté à la perfection avec des acteurs et des chanteurs de premier ordre, dont on ne citera que le *Néron* d'Eric Tappy qui fait le lien entre les productions de Lyon et de Zurich.

### « Un ange arrive à Babylone »

On retrouve la même qualité de travail théâtral dans la création d'*Un ange arrive à Babylone*, où Götz Friedrich réalise, dans d'excellents décors de Josef Svoboda, une pièce de jeunesse fort embrouillée de Friedrich Dürrenmatt où les mythes bibliques (la tour de Babel) servent de point de départ à sa propre mythologie. Je ne me hasarderai pas à tirer la morale d'une œuvre où se mêlent mille références et réflexions philosophiques, théologiques, politiques et autres et où fleurissent les anachronismes et les gags ; disons que le ciel, les mendiants et les rois semblent avoir quelque mal à s'y comprendre, ce qui n'est pas d'une originalité extrême. Mais de cette guirlande de fabliaux écrits en un langage savoureux, Friedrich tire un divertissement étincelant aux personnages ubuesques qui enchantent alors même qu'on ne comprend guère leurs « motivations ».

La musique d'esprit sériel du Suisse Rudolph Kelterborn convient surtout aux apparitions angéliques ; elle joue aussi un rôle de comique corrosif comme chez Kurt Weill, mais ne parvient pas à atteindre le niveau d'existence, de truculence, de la puissante matière poétique brassée par Dürrenmatt, malgré quelques tableaux fort réussis, tel le combat des trombones théologiques contre les trompettes royales. On citera au moins dans une excellente troupe un acteur exceptionnel, le roi des mendiants, Wolfgang Reichmann.

Les concerts du Festival de Zurich n'ont rien à envier à l'Opéra ; dans la belle salle de la Tonhalle (la seule au monde sans doute où l'on ne contrôle pas les billets !), attendrissante « basilique » du dix-neuvième siècle analogue au Musikverein de Vienne et dont l'acoustique paraît également remarquable, se succèdent ces jours-ci Colin Davis, Guilels, Markevitch, Maazel, Haitink, Perlman, Böhm, Rostropovitch, Michelangeli et bien d'autres. Les Zurichois ont fait un triomphe à Penderecki après une superbe exécution de *la Passion selon saint Luc* par les solistes, les chœurs et la Philharmonique de Cracovie, sous la direction de Jerzy Katlewicz, qui donnaient à cette œuvre son grand caractère tragique.

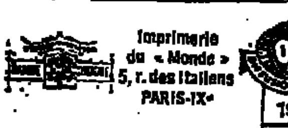
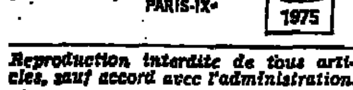
Derrière la passion du Christ, on devine toujours chez Penderecki l'obsession de la guerre mondiale qui attise l'horreur de cette fresque pleine de cris détonnants, de tutti d'orchestre épouvantables, de hordes barbares autour du crucifié. Cet expressionnisme qui donne le frisson paraît cependant un peu élémentaire parfois, bien qu'il alterne avec des chœurs a *cappella* d'une intime beauté dans leur piété désincarnée. Mais la sincérité et l'élan emportent l'adhésion, même si l'émotion véritable n'est pas toujours au rendez-vous.

JACQUES LONCHAMPT.

*(Jeudi 23 juin.)*

(1) On sait la version intégrale du *Couronnement de Poppée* qu'il a enregistrée, document exemplaire que tout mélomane doit posséder (5 disques Telefunken, 635.247).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

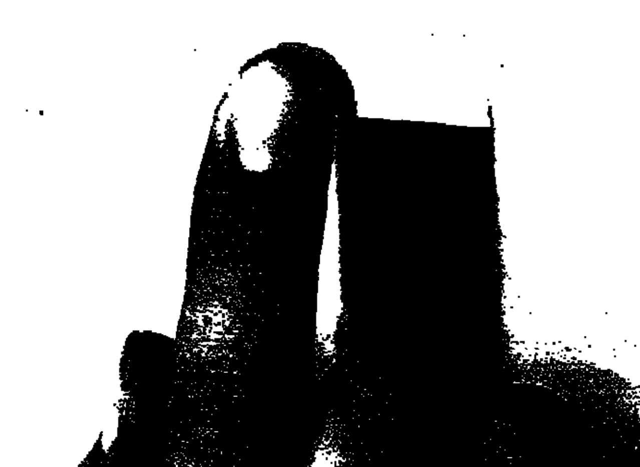
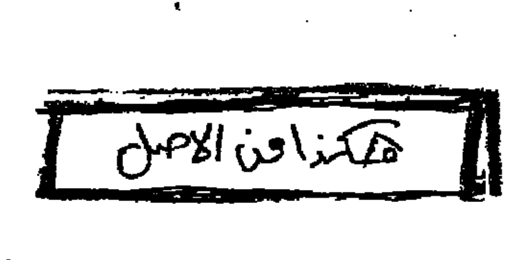



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]
1975



Commission paritaire des journaux et publications n° 57 460





Quand le pè[...] sort du moul[...]

Alain Decaux, j[...]

## LECTURES POUR LES VACANCES

# Quand le père sort du moule

● ***Une femme de quarante-quatre ans et ses trois grands fils découvrent, dans le roman de Noëlle Loriot, que le père n'est pas conforme à son image...***

NOELLE LORIOT a le double talent des sujets brûlants et du dialogue bien d'aujourd'hui. Le langage de cette famille — père dans l'édition, mère dans la librairie, trois fils à leurs études, une petite fille qui attend ses règles — est tout à fait contemporain. Les répliques lancent leurs « spots » crus sur la pénombre des rapports familiaux.

La famille vit l'époque très consciemment. Logis un peu étroit, deux traitements, mais jamais d'argent en fin de mois. Le père ? Les fils vivent leur opposition à lui avec violence. La petite fille savoure son grand amour sans nuages. La mère, Suzanne, a beau se promener nue dans l'appartement, on sent en elle une insatisfaction mal cicatrisée. Elle se reproche de ne pas être comblée par le labeur domestique incessant et par l'exigence des siens. Se sent coupable du soulagement qui la prend dans sa librairie, où elle redevient, non plus maman, mais elle, Suzanne, qui a grossi, qui a ses coups de cafard et ses élans.

### Que deviennent les fils ?

Dans cette famille, donc, rien ne semble caché. Le fils aîné demande s'il « baise » encore, au père qui répond, serein, « *non, pas avec ta mère* ».

Voilà qu'un autre fils, voulant avouer au géniteur détesté qu'il a mis fin à ses études, va le voir au bureau, découvre un emploi du temps mystérieux, suit l'auteur de ses jours... et le trouve avec un garçon. Un prostitué. Du coup, la stature paternelle s'effondre comme une statue de dictateur déchu... Sitôt rentré, le fils contestataire jette à la mère ce secret trop lourd.

Tout se déclenche. Plus rien ne sera jamais comme avant. En théorie, tous, dans cette famille, acceptent l'homosexualité sans mépris ni scandale. Mais quand c'est le père ? Comment cultiver sa classique opposition au mâle adulte si celui-ci sort du moule viril ? Soudain, l'espèce de répugnance qu'il montrait à l'égard de ses fils devient étrange, équivoque. On ne peut plus l'expliquer par la classique difficulté du vieux mâle devant la poussée des jeunes. Si le père cesse d'être la figure paternelle, que deviennent les fils ? Et que devient Suzanne quand, pour expliquer l'effritement du lien charnel, elle ne peut plus accuser ses propres réticences, ni quelque liaison inconnue, ni l'impuissance ? Quand il faut admettre une rivalité où elle est d'avance vaincue.

Les temps étaient mûrs pour arracher ce voile. Dans tous les pays, toutes les générations, un pourcentage — mal établi — d'individus préfèrent l'amour homosexuel, mais la plupart n'osent l'assumer et mènent une existence sociale selon la norme. Parfois, on apprend, à l'occasion d'un « passage à l'acte », rupture *ou suicide*, ce que cachait une conjugalité d'apparence banale. Noëlle Loriot a le grand mérite de lever ce rideau. Peut-être est-elle restée un peu trop à la superficie ? Dans ce récif, où l'auteur se situe *dans* chacun de ses personnages, nous ne progressons plus très loin en Suzanne après le choc, alors que nous pensions la connaître avant. Et le mari, s'il expose son « cas » à la fin, ne nous découvre guère ses profondeurs.

L'auteur a-t-il voulu montrer la confusion des sentiments quand surgit le caché ? Ou est-ce la rançon d'avoir, pour tous les personnages, adopté le même ton ?

N'importe ; même avant le coup de théâtre, on prend à lire un plaisir acide et vif tant sonnent neuf les rapports entre mère et fils. Quant au thème, il fournira ceux qui aiment l'« osé » de conversations pour ne pas bronzer-idiot cet été. Découpé comme un film, le livre est dédié à Annie Girardot, et c'est son visage que, malgré toutes les descriptions, on prête à l'héroïne.

DOMINIQUE DESANTI.

*(Vendredi 24 juin.)*

★ « Un père singulier », de Noëlle Loriot, Denoël, 228 p., 32 F.

# Geneviève Dormann : dent dure, gaieté tendre

QUEL plaisir un roman où l'auteur, sans martyriser sa cervelle et notre entendement ne conte, visiblement, que par plaisir ! A la course, des clins d'œil à ceux de la famille : Blondin, Marcel Aymé, Nimier, et un grand coup de chapeau à Colette, dont cette petite sœur a le toupet tranquille, le sens bien charnel de la vie sans compter l'odorat affûté comme celui d'une bête en chasse.

Une salade de pastiches, alors ? Pas du tout. Geneviève Dormann a une voix, une verve que ce sixième roman ne dément pas, et sa manière bien à elle de vous rouler dans la farine, côté pile les insolences et l'irrespect, côté face la tendresse avec la poésie, le tout assaisonné de franche gaieté.

Gauthier du Coudran — pourquoi Mickey-l'Ange, si ce n'est pour la drôlerie de l'à-peu-près ? — descendant de hobereaux normands dans la dèche, a vingt-cinq ans et est prof de français. Dans une soirée entre copains, il a levé une grande bringue de petite bourgeoise, et la voici emberlificoté, vite fait, dans des fiançailles dont il sort d'une *ruade*, par *instinct* de conservation. Une surprise l'attend dans son gourbi de la rive gauche, une Léa aux belles fesses, entrée chez lui. Impossible de savoir comment, venue d'où, *difficile à démêler* : ne pas trop se poser de questions quand passe l'amour fou.

Voilà le fil d'Ariane. La suite ? Une espèce de bourlingage aventureux du Cotentin aux Açores, du château de Versailles à la rue Berton, de la rue du Bac au bistrot de la gare de l'Est où, durant une longue nuit constellée de whiskies et de calvas de plus en plus agissants, Gauthier raconte son histoire à un soiffard de rencontre.

Passe-muraille qui traverse aussi le temps, Léa est-elle une ombre, un rêve, une fantasmagorie de l'alcool ? Quelle importance ! Elle sent bon l'algue humide et le trèfle chaud des soirs de juin et, pour Gauthier, le seul, avec le lecteur, à croire à son existence, elle est l'initiatrice au bonheur de vivre.

Reste que le tempérament de Geneviève Dormann a quelque chose de trop explosif pour maintenir le récit dans la seule tonalité d'un conte de fées moderne. C'est plus fort qu'elle — et c'est très bien ainsi — il faut qu'elle balance par-dessus bord ce qui lui pèse sur le cœur. Et tout y passe, le « disagne » et le monde du « *bisenesse* » à outrance, les curés d'avant-garde et les bourgeois fin de race, les nanas libérées mais toutes pareilles, ou presque, « *qui se précipitent comme des folles sur les vestiges de ce qui les a alourdies, ligotées dans les siècles passés : les dentelles, les meubles encombrants, les robes longues, les nids à poussière* », et les « *bouches minces à coca-cola* » qui ont remplacé les bouches gourmandes faites pour le bourgogne, et « *les petits mecs qui crachent sur l'armée et courent aux Puces se déguiser en troufions avec les habits qui restent des vieilles guerres* »... L'invective est une des armes de ce hussard en jupons, qui pourfend nos faux-semblants et nos inconséquences, une arme qui fait mouche à tout coup en déclenchant le rire.

Une telle cure de santé par la joie, ce n'est pas tous les jours qu'on a l'occasion d'en faire une sur le marché du romanesque. « Affaire à profiter. »

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

*(Vendredi 24 juin.)*

★ MICKEY-L'ANGE, de Geneviève Dormann. Le Seuil, 232 p., 29 F.

# Une salade niçoise pour l'été

UN culot monstre, ce Michel Grisolia. Convenez-en : assassiner, dans une ville comme Nice, célèbre pour son bain de soleil et ses bancs de retraités, plusieurs dizaines de bourgeois installés et de jeunes filles en fleur, il faut le faire. Inutile de compter les cadavres, on s'y perd. Et l'auteur ne nous fait grâce d'aucun détail pour nous punir, c'est évident, de croire que les villes paraissent ce qu'elles sont.

Cette ville tiède, peu encline au désarroi, il l'exécute et la réinvente à la façon d'un Sade qui aurait peint des tableautins au fond de la classe de Jérôme Bosch. Dans les pinèdes et dans les villas, la débauche voisine avec l'enfer. Exagération ? Pas du tout ! Imaginez un instant un enchevêtrement de corps nus dominé par des crucifiés agonisants... et notre Grandguignol, qui connaît les plus vieilles terreurs, dispersant sur ce grouillement, singes pleins de pattes et lézards tous fureteurs ! Grisolia a un faible pour les petites bêtes, serpents et murènes sont ses armes favorites. Vitriol, essence, flèche, sont pour lui d'un usage subalterne, une concession, peut-on dire, au goût des matérialistes.

Pour conduire l'enquête dans ce capharnaüm, il a désigné David Géant, surnommé, on ne sait trop pourquoi (pour les vacances ?) « l'inspecteur de la mer ». Il s'agit d'une sorte de John Wayne qui aurait vu tous les thrillers de Bogart, et qui ne se serait pas remis de la mort de sa Lauren Bacall. Il ne comprend pas grand-chose. Nous non plus, mais on marche comme lui, d'une victime à l'autre, flanqué de sa peine de cœur et de sa fille de seize ans, une délurée impertinente qu'on giflerait volontiers à la place du père, qui donne dans le style « chouette copain » compréhensif et tout. Il fume aussi des cigarettes au menthol à la cadence d'un acteur qui ferait de la « pub »...

Un style ramassé, des dialogues crépitants, et un humour corrosif (à base d'acide), nous entraînent jusqu'à la fin, où l'on a la joie de comprendre enfin et de s'en tirer sain et sauf. Mais on ne fréquente pas impunément sans quelque traumatisme des cadavres subtilement mutilés.

On lira, on découvrira les atroces, baroques et savantes turpitudes de Michel Grisolia, de préférence en plein jour, au milieu du monde, sur une plage peuplée. Le croirez-vous ? On dit que l'auteur de ce livre est paisible et doux dès qu'il a posé son stylet — son stylo.

BERNARD ALLIOT.

*(Vendredi 24 juin.)*

★ L'INSPECTEUR DE LA MER, de Michel Grisolia, édition J.-C. Lattès, 297 pages, 40 F.

# Alain Decaux, juge d'instruction de l'histoire

● ***De Louis XIV à Clemenceau, dix-sept monstres sacrés interrogés à charge et à décharge.***

ALAIN DECAUX a une manière de traiter les dossiers de l'histoire qui fait penser à celle dont usait René Floriot pour ses dossiers judiciaires. Elle procède de la même connaissance scrupuleuse des pièces complétée par une même intelligence des faits. Ainsi se reconstitue au mieux, et surtout sans ennui, une vérité qu'habitent à la fois la vie et la vraisemblance. Comme l'avocat, l'historien semble dire : « *Evidemment, je n'y étais pas, mais avouez qu'on ne doit pas être loin de ce qui s'est passé.* »

On retrouve avec plaisir ce savoir-faire, cette habileté, cette sûreté, dans le dernier livre d'Alain Decaux qui réunit les « dossiers » de dix-sept personnages de l'histoire de France. Dans l'ordre, Louis XIV, Voltaire, Mirabeau, Robespierre, Mme Roland, Saint-Just, Marat, Napoléon I[er], Chateaubriand, Talleyrand, Fouché, Alexandre Dumas père, George Sand, Napoléon III, Victor Hugo, Adolphe Thiers et Georges Clemenceau.

Si l'énumération peut paraître fastidieuse, elle est aussi révélatrice. De tous ces « grands hommes » on remarque d'abord que même ceux qui furent écrivains et retenus surtout comme tels furent aussi, peu ou prou des politiques. En second lieu, il n'en est pas un qui ait fait sur son nom l'unanimité. Tous ont été et sont encore l'objet de débats, de procès, de discussions, et leur cause n'en finit pas de s'instruire.

C'est ce qui a plu à notre historien, ou plutôt à ce juge d'instruction de l'histoire qu'il aime tant être. Il nous explique dans un avertissement que son idée fut de réaliser avec ces morts ce qui se réalise aujourd'hui quotidiennement avec les vivants : l'entretien moderne ; étant entendu qu'il ne serait pas imaginaire. Tous les héros choisis ont suffisamment écrit, discouru, fait œuvre de mémorialiste, laissé de correspondance pour qu'il soit aisé de les faire parler d'un peu tout et sur un peu tout, y compris sur bien des questions qui restent au cœur des hommes d'aujourd'hui : les femmes, le divorce, la guerre, la révolution, la tolérance, la liberté, les libertés, l'armée, le socialisme.

Voilà donc Alain Decaux en dialogue avec ceux qu'il a choisi de faire parler. En fait, il s'agit plus d'un interrogatoire — il emploie d'ailleurs le mot une fois — que d'un dialogue. Le questionneur, ici, sait bien où il va, où il veut aller. A la manière du juge, il a quand même sa petite idée sur ceux qu'il fait comparaître devant lui. S'il ne manque jamais de leur donner leur titre — Sire, Prince, Monsieur, Madame — et si sa politesse est grande, sa lucidité ne l'est pas moins. Eventuellement, son indulgence ou sa sympathie. Parce qu'il fut « le premier dévoué au peuple », Robespierre paraît plaire ou convenir davantage que d'autres à ce juge qui de toute façon instruit à charge et à décharge et qui surtout ne manque jamais d'être à la recherche de la sensibilité. Ainsi quête-t-il un Saint-Just moins glacé et voit-il mieux Talleyrand « *homme à l'enfance douloureuse, privé d'amour* ».

Comme sur tous il sait tout, y compris ce qu'en ont dit ceux qui, avant lui, les jugèrent, il navigue à son aise, amène toujours par la demande qui convient la réponse intéressante et authentique. L'ensemble donne un livre vif qui ne saurait s'adresser à des érudits, car, même en près de cinq cents pages, on ne peut donner de dix-sept pareils monstres sacrés que l'envie d'en savoir sur eux davantage. A ce propos on peut répondre : mission accomplie.

Mais pourquoi Alain Decaux n'a-t-il pas livré ses sources, c'est-à-dire indiqué à l'usage de ses lecteurs de quelle œuvre, de quel texte de l'intéressé il tirait chaque fois les réponses obtenues ? Bien sûr, les plus avertis renifleront assez vite et avec assez de sûreté ce qui pour Napoléon vient du *Mémorial de Sainte-Hélène*, pour Louis XIV de ses *Mémoires*, pour Chateaubriand des *Mémoires d'outre-tombe*, etc. Comme l'auteur a pris soin d'expliquer que c'étaient là des « textes souvent peu accessibles », il n'aurait pas été inutile, justement, de saisir l'occasion de les mieux faire lire dans leur intégralité. A moins que l'histoire n'exige elle aussi, et à sa manière, son secret de l'instruction...

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

*(Vendredi 24 juin.)*

★ LES FACE A FACE DE L'HISTOIRE, d'Alain Decaux. Librairie académique Perrin, 475 p., 63 F.

# LETTRES

## Un rire neuf : Pividal

SI les gens boudent la lecture, c'est aussi qu'elle ne fait plus rire. Réfléchir, rêver, bâiller... mais rire : rarement. Tout sur les stars de l'écran, de la politique ou du concept ; sur leurs ridicules : presque rien. Juste *le Pied*, de Bory, à condition de se chatouiller un peu; *Made in France*, si on n'a pas lu d'autres Daninos, et *les Parodies*, de Burnier, pour peu que, élite et culte, on connaisse les modèles. Restent les bandes dessinées.

Restaient, car enfin Pividal est venu ! Retenez bien ce nom aux airs de médicament, et courez l'exiger de votre libraire contre tous les somnifères en vogue. L'éditeur étant nouveau — « Rupture », — insistez. En partant, posez *Pays sages* au-dessus des piles en place. Passez votre fou rire aux amis. Brouillez-vous avec ceux qui y résistent ; ou expliquez-leur, *Hamlet* en main, qu'il y a plus de choses dans le livre de Pividal que n'en rêve la nouvelle philosophie.

Je n'ai pas l'habitude de crier à la révélation : tout le monde en abuse, et ça ne prend plus. Mais, ici, la découverte est flagrante, et risque d'échapper à l'attention, faute du ramdam voulu. L'essayiste pince-sans-rire du *Capitaine Nemo* et de *la Maison de l'écriture* s'est changé en humoriste accompli. Il met enfin le conte philosophique français à l'heure du fantastique et du « nonsense » anglo-saxons. Tant pis si la référence pèse son poids de pavé de l'ours : il y a chez Pividal du Voltaire et du Swift, du Queneau et du Vian, du *Docteur Folamour* et de l'*Hellzapoppin*. Par un prodige de logique en délire et de perception, *Pays sages* met à nu toute l'oppression tragiburlesque des Etats en place, à l'Est comme à l'Ouest.

CE n'est pas le tout d'assener des compliments. Encore faut-il articuler. Articulons.

A première vue, le livre se présente comme une politique-fiction. Dans une datcha sibérienne, un biologiste russe, Chepilov, attend l'heure, selon lui certaine, où le Soviet suprême le nommera ministre des affaires étrangères. En fait, le savant et le pays ne renvoient pas à une réalité, même caricaturale, mais aux stéréotypes et aux fantasmes que l'Occidental moyen se forme des steppes glacées, des combinats noirs, des babas à cabas, des cochons cachés et des hiérarchies secrètes. Le temps et l'espace, eux-mêmes, changent d'écartement comme les voies de chemins de fer. Obéissant à nos préjugés poétiques, le soleil devient plus rond qu'ailleurs... quand il veut bien se lever, sur les gares meringuées comme des basiliques de Lisieux. C'est Candide dans la Russie de *Tintin*. Moscou ne peut être qu'en feu, les personnalités qu'objets de culte, et les promotions qu'inexpliquées.

Après un examen d'aptitude du genre certificat d'études, Chepilov obtient le ministère de ses rêves. En titre seulement, car le pouvoir réel échoit à des réseaux occultes aboutissant... vous verrez où. Mais enfin c'est lui que Moscou déléguera à Londres pour fêter « au sommet » l'an 2000.

BONNE occasion de découvrir avec lui pourquoi le duc d'Edimbourg se promène toujours les mains dans le dos, les amours secrètes de Margaret et de Kissinger, ou la fougue de Jacques Chirac, que son entourage ne cesse de retenir « ou il fait un malheur », sans qu'on sache jamais de quel malheur il s'agit.

Au cours d'un banquet rabelaisien, les dirigeants du monde se révèlent d'une inquiétante parce que plausible dinguerie. Cette fois, nous voilà parachutés dans *le Dictateur*, de Chaplin ou *la Soupe au canard* des Marx Brothers, avec les risques supplémentaires que font peser, depuis Hitler, les armes nucléaires et autres technologies plus sournoises. Sachez, pour en finir avec l'anecdote, que Chepilov sera sommé par ses chefs clandestins, de choisir la « liberté », c'est-à-dire... le chômage et la marginalité pouilleuse dans le métro de Londres, où les rames proposent des « trips » idéologiques, religion comprise, à la fois comme des marques de sous-vêtements et les ombres de la caverne platonicienne.

A l'équilibre de la terreur atomique correspond, en effet, pour l'auteur, de l'Est à l'Ouest, un équilibre de la niaiserie étatique. Les systèmes qui se disputent la planète sont renvoyés dos à dos. *Pays sages* est évidemment mis pour pays fous. La critique hilare de Pividal trahit moins une préférence qu'une égale consternation.

EN U.R.S.S., c'étaient les distances désespérantes, les hivers éternels, les trains tous les trois mois, la pénurie belgeasse, le K.G.B. embusqué dans les consciences, l'individu sacrifié à une bureaucratie ubuesque et fourbe, qui a décrété, c'est comme ça, que 1917 serait la dernière révolution admise.

### par Bertrand Poirot-Delpech

A Paris et à Londres, au moins, on est « libre ». Libre d'entasser à sa porte des ordures que les artistes, à condition d'être « connus », revendent à prix d'or comme « chefs-d'œuvre ». Libre de choisir entre deux leaders politiques aussi peu différents, en fait, que deux marques de lessive. Libre de se servir des ouvriers pour faire peur aux vieux et aux femmes...

Sans virulence, mais avec l'acuité des vrais naïfs, Chepilov constate le rôle effectif des oppositions occidentales, qui canalisent les mécontentements, et dont les ténors se bornent à discuter les chiffres des gouvernants. Une évidence lui saute aux yeux, que nous ne voyons plus : notre nominalisme à tout va. Si les Russes errent dans des alignements de bouleaux, nous nous perdons, nous, dans des forêts de signes. Nous donnons des noms aux choses qui n'existent pas, et négligeons de nommer celles qui existent. Au monde réel, si tant est que cela veuille dire quelque chose, nous avons substitué une cathédrale de symboles. Connaître, en France, c'est d'abord savoir jouer avec et sur les mots. (En quoi Pividal se montre bougrement français !)

ET gare à celui qui ne respecte pas les règles du jeu ! Sans l'envoyer en asile, on lui fait sentir son inadaptation. Il aura intérêt à aller raconter ses rêves à qui veut les entendre, moyennant finance.

La psychanalyse, on le voit, est dénoncée comme gardienne de l'ordre, et aussi comme rationalisation illusoire. Chepilov en fait personnellement l'expérience. Sur le divan, son aventure lui est expliquée par des motifs contradictoires et réversibles qui l'apparentent successivement à Œdipe, Faust, Wilde et Andersen. La parodie molièresque du freudisme égale en cocasserie ajustée celle des alibis politiques et élargit l'ambition du livre.

Les lecteurs pompeux à qui rire ne suffit pas doivent savoir que *Pays sages* va plus loin qu'il ne semble, et qu'on peut en tirer un propos de table tout ce qu'il y a de savant. Sa « démarche », pour parler « troisième cycle », se situe au niveau de toute rhétorique sociale » — et toc ! — ou, encore, « s'analyse en termes d'aliénation » — re-toc ! Trêve de bluff : Pividal rend patent, mine de rien, que le moindre effort des politiciens et des docteurs pour injecter dans nos vies de l'ordre ou de la raison aboutit, quelle que soit la philosophie ambiante, à rendre l'existence plus absurde que nature. A l'Ouest comme à l'Est, les destins particuliers paraissent de plus en plus réglés par des mécanismes collectifs que leurs initiateurs eux-mêmes ne maîtrisent pas. Jusqu'au plus intime de nos corps, plans et statistiques d'Etat racontent une histoire où plus personne ne se reconnaît. Ce n'est pas un hasard si Chepilov perd la vue. Il se heurte à la vie, à l'amour, à la mort, tel un aveugle dans un cachot.

A sa façon badine, Pividal rejoint les préoccupations de chercheurs comme Foucault et Barthes, à l'affût des signes que les pouvoirs impriment au secret de nos perceptions et de nos langages. A cet égard, il peut servir d'initiation aux idées maîtresses de l'époque, rayon université.

MAIS *Pays sages* vaut mieux qu'un traité de sémiologie amusante. A toutes les parentés flatteuses citées en commençant s'ajoute une façon, qui n'est qu'à Pividal, de faire perdre leurs boulons aux constructions de la logique admise, et de matérialiser les errances mentales qui s'ensuivent.

Peu d'écrivains jouent de manière aussi suggestive sur les déformations caoutchouteuses de la durée et de l'espace du dedans cher à Michaux. La marche anarchique des trains sibériens et du métro de Londres illustre jusqu'au vertige l'insécurité fondamentale que se cachent nos esprits.

Où sont le vrai et le réel quand un train traverse une gare sans s'arrêter ? Du côté du quai, dont s'écartent des paysannes fouettées de vent et de lumières ? Ou du côté des compartiments à samovars, d'où d'autres humains somnolents n'ont vu la station qu'à peine, et égrènent leur temps intérieur comme on se récite machinalement une grammaire ancienne ?

Si cette question primordiale vous trouble, alors, pas d'erreur, Pividal vous comblera.

*(Vendredi 24 juin.)*

★ **PAYS SAGES**, de Rafaël Pividal, Editions Rupture, 200 pages, 25 F.

LE PHÉNOMÈNE DE L'ÉDITION AMÉRICAINE

## Les Noirs et leurs racines

*Racines* : deux millions d'exemplaires vendus aux Etats-Unis en six mois. La vitrine de l'éditeur new-yorkais éventrée et les livres volés vendus à la sauvette dans le métro. Un texte adopté par deux cent soixante-seize établissements d'enseignement supérieur.

La version télévisée — huit feuilletons en huit soirées consécutives, plus de cent trente millions de téléspectateurs — bat tous les records d'écoute, y compris celui d'*Autant en emporte le vent*, dont le racisme bienveillant représente les Noirs comme des êtres pacifiques, inférieurs, victimes d'injustice mais finalement bénéficiaires du mode de vie américain.

Interviewés par *Time*, qui consacre au « phénomène *Roots* » sa couverture du 14 février dernier, les leaders politiques noirs considèrent que l'ouvrage de Haley, l'auteur de *l'Autobiographie de Malcolm X*, ravive la conscience nationale noire. Ainsi, le député noir John Conyers : « *Cela ne va pas résorber le chômage ni supprimer les ghettos, mais rien n'est possible tant qu'on n'aura pas assumé notre négritude.* »

Les revues intellectuelles se plaisent à relever les inexactitudes historiques et à insinuer *(New York Review of Books)* que les littéraires apprécieront plus volontiers la dimension historique et les historiens l'aspect littéraire.

A gauche et à l'extrême gauche, les réactions sont plus ouvertement favorables. Le *Daily World* (P.C.) : « *Des vérités fondamentales apportées à des millions d'Américains conditionnés par des manuels d'histoire racistes* » *The Militant* (trotskiste) : « *Un éveil radical de la conscience politique qui renforce la fierté et le militantisme noirs.* » *The Gardian* (marxiste-léniniste) : « *Une puissante dénonciation du racisme, mais aussi un instrument idéologique par lequel la classe dirigeante essaie de détourner la lutte pour l'émancipation dans des canaux acceptables pour elle-même* »

Une opération publicitaire magistralement menée ? Sans doute. Mais aussi un événement culturel, politique et sociologique qui entame l'Amérique. Au lendemain de l'émission télévisée, un sondage Harris montre que le nombre des Blancs admettant l'existence de la discrimination à l'égard des Noirs s'est accru de 10 %... mais que trois Américains sur quatre continuent à croire qu'il n'y pas de discrimination, par exemple en ce qui concerne la qualité de l'enseignement public.

Le succès phénoménal de *Racines* tient à ses thèmes : *la quête d'identité, la recherche des origines, la vie en diaspora*. L'Américain est toujours sensible à ces problèmes. Et, pour la première fois, il est question de racines noires. L'auteur — lui-même noir — prend ses distances à l'égard des deux stéréotypes massivement reproduits par les romanciers, les historiens et les militants — blancs Noir — prend ses distances à l'égard et noirs — : le Noir dégradé jusqu'à la dépersonnalisation par la société américaine ; le Noir triomphant dans son africanité, étranger dans une Amérique qu'il veut quitter pour rejoindre la terre de ses ancêtres. Dans les années 70, l'activiste Carmichael incarne le second pôle — ultra-nationaliste — : il appelle les Noirs américains *à libérer d'abord l'Afrique, ensuite à affronter le racisme en Amérique*. Plus répandue, la première image est reprise avec des variations infinies : le héros noir de Ralph Ellison est « un homme invisible ». Quand à celui de James Baldwin, « personne ne sait son nom ».

L'originalité d'Alex Haley est de montrer que le Noir, aux Etats-Unis, n'est ni le rescapé d'un camp de concentration à l'américaine ni un héros donquichottesque, mais un être qui s'efforce d'organiser sa survie, et souvent dans un monde hostile. Le Noir est à la fois Africain et Américain. C'est un Afro-Américain. Sa force et sa faiblesse sont d'être simultanément l'un et l'autre, ainsi que l'avait souligné, dès 1903, l'historien marxiste noir W.-E. DuBois, dont Haley suit les traces : « *On ressent toujours sa dualité — un Américain, un Noir, — deux âmes, deux pensées, deux luttes irréconciliées ; deux idéaux en guerre dans un corps sombre, dont seule la force opiniâtre l'empêche de se déchirer* »

* * *

Au commencement était l'Afrique. La côte occidentale. Le village mandingue de Djouffouré, près de Kamby-Bolongo, la rivière de Gambie. La vie quotidienne : la culture du riz par les femmes, du sorgo et du coton par les hommes ; le cycle des saisons, les pluies, *la fête des moissons* : le kora à vingt cordes, les tambours et balafons ; les cérémonies, la « dénomination » du nouveau-né huit jours après la naissance ; l'islamisme, le Coran, La Mecque ; les récits, l'histoire de l'histoire racontée par les « griots-conteurs ». La naissance de Kounta Kinté, l'ancêtre d'Alex Haley, en 1750, dans un univers intemporel : son initiation religieuse, scolaire, sexuelle, la première leçon de chasse, la première parcelle de terre que lui accorde le Conseil des anciens lorsqu'il devient un homme.

Ensuite, c'est l'accident : la capture de Kounta par des Blancs et leurs acolytes noirs. La traversée de la grande eau. Cent cinquante Noirs enchaînés, marqués au fer rouge, fouettés au sang, décimés par l'épidémie. Dès la première épreuve apparaissent des signes élémentaires de cohésion : malgré la multiplicité des dialectes, les Noirs réussissent à communiquer entre eux et cherchent à organiser la révolte. Pour se distraire, les négriers font exécuter aux Noirs un simulacre de danse : c'est l'occasion pour les femmes de transmettre à travers leurs chants des nouvelles incompréhensibles pour Blancs.

Enfin, l'histoire d'une famille noire en Amérique — sous l'esclavage, et plus brièvement dans la période moderne. Les tentatives de fuite de Kounta, quatre fois repris par les patrouilles de petits Blancs qui finissent par lui sectionner le pied d'un coup de hache. Bell, l'esclave de maison, fidèle au maître, le soigne. Pour Kounta l'Africain, un bon maître n'existe pas ; pourtant, il épouse Bell après mûre réflexion. Leur fille, Kizzy, porte un prénom mandingue et le nom américain du maître. Bon gré, mal gré, la vie quotidienne des Noirs et des Blancs s'entremêle. Jusque dans l'horreur : vendue à seize ans, violée *par* son nouveau maître, Kizzy donne naissance à George. Jusque dans le paternalisme littéral et figuré : au-delà de la cruauté, une complicité puissante et ambiguë s'installe entre George et son géniteur, entre le fils-esclave et le père-maître qui l'initie à l'élevage des coqs de combat et aux virées dans les bordels de la ségrégation.

Esclaves ou émancipés, les Noirs de Haley sont américains : « leur sort, explique l'auteur, est indissolublement lié à celui des Blancs » — parfois pour le meilleur, souvent pour le pire, « un mariage difficile » pourrait-on dire ; ils cherchent à construire une communauté qui leur est propre dans une Amérique qui *les façonne et qu'ils façonnent à leur tour* ; ils n'envisagent jamais sérieusement le retour en Afrique. Pourtant, l'Afrique *est leur référence* première. Les Noirs sont conscients de l'exploitation et du racisme *(« les plus sûrs investissements sont les esclaves et les terres »)*, conscients du rôle hégémonique de la loi *(« Z'on qu'à s'installer quèq'part, les Blancs, et hop, ils bâtissent une cour de justice, pour faire encore plus de lois »)*, conscients qu'ils seront toujours les payeurs : au maître qui demande à l'esclave en pleine guerre de Sécession s'il va choisir les Nordistes ou les Sudistes, il est répondu : « *Z'avez déjà vu deux chiens s'bagarrer autour d'un os, maître. Eh bien ! les Négros, c'est nous qu'on est l'os.* »

Tounka, Kizzy, George, Tom, Cynthia, la grand-mère de l'auteur, nous racontent la même histoire, à laquelle ils ajoutent celle de leur vie. Cette histoire qu'Alex Haley a entendue dans son enfance est confirmée dans sa partie africaine par le récit du conteur gambien que l'auteur est allé écouter sur place, et dans sa partie américaine par les archives conservées notamment à Washington. *Racines* est la rencontre de deux traditions orales, l'africaine et l'américaine, et leur fusion dans l'histoire. L'histoire du peuple noir. L'histoire de son exil et de son accommodation. L'histoire de sa résistance : résistance active des grands rebelles noirs auxquels chacun se réfère dans le récit (Turner, Toussaint, Prossner, etc.). Résistance passive des masses noires qui brisent les outils et ralentissent les cadences. Résistance plus ambiguë, plus dialectique aussi, face à la religion : l'Eglise chrétienne est celle des maîtres, elle s'oppose à l'islamisme, mais c'est également le lieu où les Noirs peuvent se retrouver ensemble dans la légalité, le lieu où l'on danse, on chante et on s'instruit.

* * *

*Racines* tient à la fois de l'histoire, de l'anthropologie et du roman. Son importance est en partie liée à l'adoption par l'auteur du concept d'afro-américanité et à la vulgarisation, parfois un peu démagogique, des récentes thèses des historiens radicaux tels que Genovese sur l'esclavage et Gutman sur la famille noire. Le texte peut inciter à l'action, mais aussi à la satisfaction. Son impact dépend de la lecture que l'on en fait. La responsabilité ultime incombe au lecteur qui, s'il est américain, est également un acteur. Tels sont les limites et les pouvoirs de ce livre. Comme le suggère James Baldwin, *Racines* montre « *comment chacun d'entre nous, même inconsciemment, ne peut pas ne pas être le véhicule de l'histoire qui nous a façonnés. Maintenant, mes frères, on peut périr dans ce véhicule, ou on peut au contraire avancer sur la route* »

PIERRE DOMMERGUES.

*(Mercredi 22 juin.)*

★ *Racines*, d'Alex Haley, traduit de l'américain par Maud Sissung. Editions Alta, 476 p., 49 F.

## vient de paraître

### Entretiens

EUGENE IONESCO : *Entre la vie et le rêve*. — Réédition, enrichie, d'entretiens d'Eugène Ionesco avec Claude Bonnefoy, qui furent publiés en 1966. (Belfond, 223 p., 39 F.)

### Critique littéraire

YVES-ALAIN FAVRE : *Saint-John Perse*. — Le langage et le sacré chez le poète d'*Anabase*. (José Corti, 124 p., 36 F.)

### Politique

ANNIE KRIEGEL : *Un autre communisme ?* — C'est encore « l'eurocommunisme » qui est au centre de cet ouvrage sur le nouveau visage des P.C. italien, espagnol et français. (Hachette, 188 p., 28 F.)

### Documents

HUBERT BONALDI : *D'une prison l'autre*. — Ce ne sont pas les souvenirs d'un « truand », mais le témoignage et les réflexions de l'actuel directeur de la Santé sur la prison, les prisonniers et leurs gardiens. La forme aussi d'une vie quotidienne. (Grasset, 251 p., 39 F.)

JEAN-PIERRE VITTORI : *Nous, les appelés d'Algérie*. — Un « appelé moyen » a interrogé trois cents autres anciens qui, comme lui, ont des souvenirs de leur « guerre de sept ans » Des faits crus. (Stock, col. « Les grands sujets », 320 p., 38 F.)

MICHEL SLAVINSKY : *Commandos de la liberté à Moscou*. — Le rôle des clandestins Occidentaux contre la censure en U.R.S.S. (Editions Albatros, 222 p., 37 F.)

### Histoire

GEORGES SORIA : *Guerre et révolution en Espagne : l'équilibre rompu*. — Le quatrième et avant-dernier volume de l'œuvre entreprise par Georges Soria, complété par un entretien avec l'évêque de Ségovie et un autre avec la Pasionaria. (Livre-Club Diderot et Robert Laffont, 390 p. 13, boulevard Bourdon (4e) En souscription.)

ROY et JAURES MEDVEDEV : *Khrouchtchev, les années du pouvoir*. — Les Medvedev sont les premiers en U.R.S.S. à avoir entrepris une évaluation du rôle du premier « successeur » de Staline. (Maspero, col. « Cahiers libres », trad. du russe par Michèle Kahn. 218 p., 35 F.)

GEORGES BAUDOT : *Utopie et histoire au Mexique*. — L'Espagne, les missionnaires franciscains et leurs rêves dans le Mexique du seizième siècle, au temps où l'on se fondait sur l'Apocalypse. (Privat, 560 p., 120 F.)

● *Histoire des protestants de France*. — Neuf universitaires étudient de façon exhaustive l'histoire de l'Eglise réformée. (Privat, 480 p., 145 F.)

EMILE COORNAERT : *Destins de Clio en France depuis 1800*. — De son romantisme à nos jours, les évolutions, les hésitations et les repentirs de l'histoire. (Les Editions ouvrières, 190 p., 45 F.)

### Sciences humaines

JACQUES J. FROMONT : *le Schéma sociologique*. — A la recherche d'un modèle général pour les phénomènes sociaux. (Nathan et Labor, 292 p., 65 F.)

ARTHUR LEHNING : *De Buonarotti à Bakounine*. — Une série d'études érudites sur une période décisive du mouvement ouvrier. (Champ libre, 350 p., 53 F.)

PERRY ANDERSON : *Sur le marxisme occidental*. — Une synthèse de l'évolution du marxisme, par l'un des animateurs de la *New Left Review*. (Petite collection Maspero, 168 p., 12 F.)

### Sociétés

PATRICE et CHANTAL FAVA, JEAN LECLERC DU SABLON : *C b s n e*. — Dans la collection « Petite Planète ». (Le Seuil, 191 p., 14 F.)

### Philosophie

JEAN GRANIER : *le Discours du monde*. — Un essai fondamental, au sens précis du terme, sur le destin de la philosophie, par l'auteur du *Problème de la vérité dans la philosophie de Nietzsche* Seuil, 1966, collection « L'ordre philosophique », 288 p., 76 F.)

### Policier

DEMOUZON : *le Retour de Luis*. — C'est Racine qui donne le ton de ce quatrième roman policier de l'auteur : *Où me cacher ? Fuyons dans la nuit infernale*. (Flammarion, 227 p., 18 F.)





TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE

L'effort des pays riches en faveur des nations sous-développées a encore baissé en 1976

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

A fleuret moucheté entre Israël et les États-Unis

NOUVEAU STATUT DEVRAIT ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ DE L'AGENCE POUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

